QUADRATIO

Jean-Yves Urien

UNE LECTURE DE JEAN GAGNEPAIN

DU VOULOIR DIRE I

Du Signe

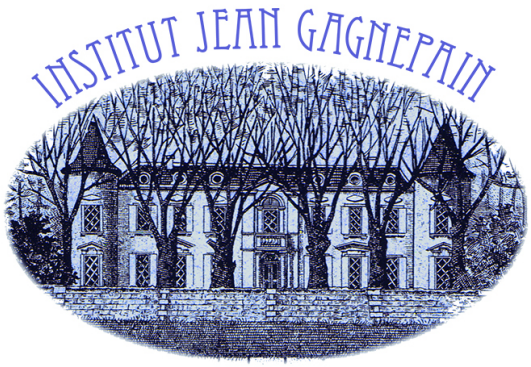

2017

ISBN 979-10-96513-07-9

QUADRATIO

Jean-Yves Urien

UNE LECTURE DE JEAN GAGNEPAIN

DU VOULOIR DIRE I

Du Signe

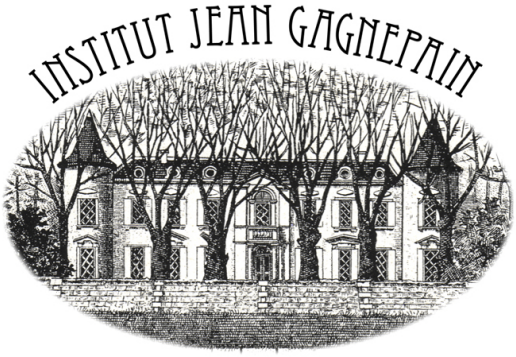

2017

ISBN : 979-10-96513-07-9

Pour citer cet ouvrage : URIEN Jean-Yves, *Une Lecture de Jean Gagnepain - Du Signe*
Institut Jean Gagnepain - Matecoulon-Montpeyroux, 2017

EN GUISE D'AVANT-PROPOS

L'Institut Jean Gagnepain est heureux d'accueillir sur son site cette « LECTURE », copieuse et minutieuse, que nous propose Jean-Yves Urien, et d'en assurer la publication et à la diffusion.

En s'attachant, par ce travail considérable, à l'herméneutique du premier chapitre de *« DU VOULOIR DIRE I »*, consacré par Jean Gagnepain au SIGNE, Jean-Yves Urien nous permet de saisir l'importance *princeps* de la théorie du Signe au regard de l'ensemble de la Théorie de la Médiation.

Grâce à ses éclairages, ses explicitations, en nous exposant aussi les points d'achoppement, les interrogations et les difficultés, Jean-Yves Urien nous conduit vers une compréhension plus éclairée et plus fine de la réflexion fondatrice de Jean Gagnepain ; ce faisant, il en démontre l'extraordinaire puissance heuristique tout en nous fournissant les moyens d'élaborer les outils conceptuels nécessaires à l'approfondissement et au dépassement — que le bon maître a souvent appelé de ses vœux — de l'approche médiationniste des phénomènes humains telle qu'il nous l'a laissée.

Par la publication et la diffusion de cette « Lecture » de Jean-Yves Urien, l'Institut Jean Gagnepain entend inaugurer une collection, qui sous le titre de « QUADRATIO », aura pour vocation d'accueillir des textes ayant pour objectif d'exposer, de poursuivre, d'approfondir, voire de subvertir — naturellement dans le cadre épistémologique défini par Jean Gagnepain — l'anthropologie médiationniste.

Bonne « Lecture » donc !

Pierre Juban
vice-président de l'Institut Jean Gagnepain

Jean-Yves Urien

UNE LECTURE de Jean GAGNEPAIN

Du Vouloir Dire I
Du Signe

« Encore que l'impropriété soit à la source du langage, elle ne saurait en aucun cas être le but de l'usager ; et ce n'est point raisonner, à mon goût, que de filer interminablement la métaphore au lieu de tendre à définir en quoi chaque secteur est distinct. Il n'est de science qui ne vise à la spécialisation et ne cherche à traduire, au moyen de sa terminologie, l'univocité de ses concepts. »

Du Vouloir Dire, Du Signe, p. 4-5

GLOSES

Le présent texte de gloses se propose d'aider le lecteur à mieux comprendre l'œuvre de Jean Gagnepain.

Du Vouloir-Dire est réputé difficile à lire et le temps qui passe (plus de 30 ans) ajoute une difficulté à la compréhension des références et des allusions aux idées des années 1970, souvent implicites. J'entends bien que certains éprouvent moins de difficulté que d'autres à le lire. Je sais aussi que d'autres encore ont pour principe de refuser tout travail de glose. Pourtant, le genre concerne l'ensemble des écrits, y compris l'ensemble du domaine scientifique. Le fameux « tableau de Mendeleïev » n'est rien sans de multiples développements explicatifs.

Je propose donc ici un ensemble de commentaires de termes, de phrases, ou de paragraphes, au fil de la lecture de la première partie de l'ouvrage. Certains commentaires sont des paraphrases d'énoncés présentant des renvois multiples de pronoms – Jean Gagnepain aime les anaphores et les cataphores. D'autres paraphrases redistribuent en plusieurs énoncés une « période » qui rappellera à certains l'éloquence d'un Cicéron. D'autres commentaires tentent d'expliciter des références à des auteurs restés ici anonymes, ou à des thèses restées implicites. Les psychologues cliniciens sont enclins à croire que tous les lecteurs savent repérer leur Lacan, et les linguistes leur Hjelmslev ou leur Chomsky. Voire. Enfin, des termes tels qu'« *isomorphisme, anthropodicée, anagnose, diégèse, hésychasme* » ne sont pas d'usage courant ; pas davantage des formulations telles que : « *Si le signe du zéro peut par autoformulation se faire ainsi signe de signe, c'est qu'il participe en quelque sorte de son essence et que la néguentropie est sa loi* » p.65 §2.

Invitation à la lecture, et aide à la lecture de l'œuvre de Jean Gagnepain, avant tout, ce texte est aussi une ébauche de commentaire épistémologique, du fait qu'il est amené à situer la Théorie de la médiation (la « TdM »), par rapport à d'autres approches. Il sera assorti de quelques « intermèdes » sur des thèmes particulièrement délicats.

Pour autant, il ne propose pas une analyse critique approfondie et synthétique. L'ouvrage mérite certes un tel projet. Ces commentaires, s'ils parviennent à expliciter les propositions de l'auteur, veulent être une étape préalable et une invitation à un tel bilan critique. Cela dit, on ne peut préjuger de mes accords ou désaccords avec les postulats et hypothèses présentés dans le livre, en dehors des passages où je prends explicitement position.

Il va de soi, mais mieux vaut le dire, que ces Gloses ne sont « à consommer » qu'en présence du texte intégral du *Vouloir-Dire,* faute de quoi la promenade d'arbre en arbre risque de cacher la forêt. Je ne me suis d'ailleurs arrêté que devant ceux qui me faisaient difficulté. Certaines propositions dont la formulation est particulièrement claire dans l'ouvrage peuvent donc n'avoir pas été commentées. Je me suis toutefois efforcé de proposer un résumé de l'argumentation tout au long de ma lecture.

Ce va-et-vient, certes exigeant, est la condition de la compréhension de mes propos. Inévitablement, une suite de gloses fausse la perspective générale d'un propos systématique. Le risque est grand d'édulcorer ce que l'on résume, et de surestimer l'importance du détail que l'on se doit de développer pour une raison de forme (un mot « savant ») plus que de fond. Sans compter les malentendus et les contresens.

Il ne m'était pas possible de distinguer systématiquement par la typographie ce qui est paraphrase du texte de ce qui en est une explication personnelle, une correction, ou un développement. Les exemples traités sont généralement de moi, sauf référence faite au texte et citation en italiques de l'exemple. Cette difficulté est inhérente au genre. Je laisse donc le lecteur apprécier la différence dans la confrontation de la source et de la glose.

*

Ma profonde reconnaissance va aux deux relecteurs qui, chapitre après chapitre, ont non seulement relevé mes errements les plus manifestes ou les mieux cachés, mais m'ont aussi suggéré nombre d'éclaircissements. Sans leur disponibilité, leur expertise, leur perspicacité, leur indulgence et leur gentillesse, ce projet n'aurait pu aboutir.

Merci, en premier lieu, à Suzanne Allaire. Parce qu'elle a vécu directement la période d'élaboration par Jean Gagnepain de la glossologie, et y a contribué, et parce qu'elle m'a donné de son temps pour partager ces concepts, elle m'a permis d'approfondir ma compréhension de la théorie du signe, notamment du principe de « négativité » qui est l'un des fondements de la théorie de la médiation, mais aussi de bien d'autres points. En outre, ses compétences profondes d'helléniste et de latiniste m'ont été une aide indispensable pour affronter le texte, moi qui n'ai guère retenu de mon *Gradus ad Parnassum* que les *Fables* d'Ésope et la *Guerre des Gaules*.

Merci aussi à Jean Giot, depuis Namur et Paris. Son aide m'a été précieuse, tout particulièrement dans le domaine de la sémantique, et nos échanges épistolaires ont été pour moi particulièrement enrichissants.

Par ailleurs, merci à tous ceux qui m'ont aidé sur des points précis, de fond comme de forme, parmi lesquels Laurence Baud, Pierre Corbel, Gilles Clerval, Gildas Hamel, Michael Herrmann, Marc Legrand et Jean-Claude Schotte. Merci à Pierre Juban à double titre : pour son aide éditoriale indispensable, et pour son rôle essentiel dans l'Institut Jean Gagnepain qui accueille ce texte. Merci enfin à Madame Jeanne Gagnepain et à Monsieur Bruno Gagnepain au sein de l'Institut.

Je tiens aussi à exprimer ma profonde gratitude envers tous mes collègues équipiers de longue date en Sciences du Langage à l'Université de Haute-Bretagne Rennes 2, sans qui je ne pourrais pas penser ce que j'expose ici : Attie Duval, Jacques Laisis et Jean-Claude Quentel. À ces derniers, j'associe notre regretté Hubert Guyard.

Quant à Jean Gagnepain, en Personne, ce retour à l'envoyeur est ma forme de reconnaissance.

Cela dit, cette lecture est mienne, celle d'un moi en devenir, et proposée à d'autres lecteurs. Les débats que j'espère susciter font partie de cette transaction qu'est la lecture et contribueront au capital dans nos histoires.

« Les livres les plus utiles sont ceux dont les lecteurs font eux-mêmes la moitié : ils étendent les pensées dont on leur présente le germe. »

Voltaire, *Dictionnaire philosophique* (Préface)

Légende

Les références au texte du *Vouloir-Dire* sont notées par une séquence « Page.Paragraphe », et parfois « Page.Paragraphe.Ligne », renvoyant au passage du *Vouloir-Dire* correspondant. Par exemple, 4.1.6 désigne un passage qui commence à la 6e ligne du 1er paragraphe de la page 4. La référence à des pages entières est notée 4 (une seule page) ou 4-7 (pages 4 à 7).

Un « clic (gauche) » sur ces références, signalées par « une petite main, index pointé », donne accès au corps du texte du *Vouloir-Dire* par un lien hypertexte. Le passage cité apparaît en haut de page d'écran.

Lorsqu'une référence ne comporte pas de lien, cherchez le lien le plus proche renvoyant au même paragraphe.

En cliquant, dans *Du Vouloir Dire*, sur un passage lié, signalé par la petite main index pointé et un fond gris, on est renvoyé à sa glose dans la première partie. Celle-ci apparaît en haut de page. Si la citation est commentée à plusieurs reprises, le lien renvoie au commentaire le plus détaillé. La fonction « recherche » (ctrl+f) permet de retrouver l'ensemble des autres passages.

En outre, les références à des ouvrages disponibles sur la Toile ont fait l'objet de liens hypertexte.

Toute citation du texte du *Vouloir-Dire* est en italiques, et correspond aux passages liés dans l'ouvrage. Les exemples entre guillemets en caractères droits sont de moi, ou d'autres auteurs dont le nom est mentionné.

J'ai repris l'ensemble des titres qui figurent dans le *Sommaire*, p. VII, du *Vouloir-Dire*, et je les ai complétés de titres intermédiaires personnels chaque fois que je l'ai jugé utile à la lisibilité de mes commentaires. On retrouvera le sommaire de « Une Lecture… » dans le panneau des signets qui permet également la navigation dans le texte.

Le nom de Jean Gagnepain sera abrégé en J.G., Théorie de la Médiation en TdM., et *Du Vouloir-Dire* en DVD.

Modes de lecture

Si vous souhaitez disposer côte à côte sur votre écran « *Une lecture*… » et « *Du Vouloir-Dire I. Du Signe* », procédez de la manière suivante avec Adobe Acrobat Reader (gratuit). Certains lecteurs de fichiers .pdf ne permettent pas cette manœuvre.

- Vous pouvez télécharger les deux textes sur le site *www.institut-jean-gagnepain.fr*. Dans un premier temps, le lecteur de fichier « .pdf » proposera deux onglets, c'est-à-dire un choix entre les deux textes. En cliquant « fenêtre » dans le bandeau supérieur, puis « nouvelle fenêtre », les deux textes apparaîtront dans deux fenêtres indépendantes.

- Si vous n'avez téléchargé que le fichier « *Une lecture*… + Le signe », suivez la même méthode. « Nouvelle fenêtre » ouvrira une copie du fichier. Vous pourrez faire apparaître la partie « *Du Signe* » sur l'une des fenêtres, et la partie « *Une lecture*… » sur l'autre. Les liens hypertextes fonctionneront sur chacune des deux fenêtres de façon indépendante.

Ce texte est lisible sur toute tablette qui reconnaît un fichier « .pdf ». Dans ce cas, « la petite main » peut ne pas apparaître, mais un contact du doigt ou du stylet déclenchera le lien hypertexte.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

DISCOURS ET MÉTHODE

On le verra très vite : l'anthropologie qui est développée dans cet ouvrage repose sur le principe de Raison. C'est pourquoi je vois dans ce titre un clin d'œil à l'opuscule célèbre de Descartes, le *Discours de la méthode*. Certes, il ne s'agit aucunement ici d'un nouveau « cartésianisme », mais, comme le dit avec esprit la quatrième de couverture, d'un « néo-quartésianisme », attendu que la rationalité humaine y est dissociée en quatre plans. Cependant, c'est bien de « méthode » dont il est question ici, au sens étymologique du terme : un « cheminement ». En effet, cette introduction propose un itinéraire intellectuel à la fois épistémologique – qui prend position dans un débat entre savoirs, et critique – qui explicite la légitimité de ses options.

Le chemin est parcouru en trois étapes. Je propose les titres suivants : 1 Un nouveau type de scientificité. 2 Pour une anthropologie dialectique. 3 Pour une anthropologie clinique.

1 UN NOUVEAU TYPE DE SCIENTIFICITÉ

Jean-Gagnepain situe son projet dans les savoirs contemporains. L'ouvrage a été rédigé au début des années 1980, mais il conclut un long travail de recherches, dont témoignent les séminaires hebdomadaires des années 1970.

- Nécessité de réorganiser le savoir pour dépasser l'antagonisme entre perspective historique et perspective scientifique. 3-4

- Critique du logocentrisme de la « *sémiologie* » 4.3

- Critique de l'illusion technique, qui prétend que la machine explique l'humain 5.2

En conclusion, Jean-Gagnepain oppose au « *néopositivisme* » 6.3 de ses contemporains…
… une anthropologie qui prend en compte le fait que la « *formalisation* », chez l'homme, est « *incorporée* » 6.5.

Une nécessaire réorganisation complète du savoir

L'auteur, dans ce début d'ouvrage, affirme la nécessité d'une **réorganisation complète du savoir**. Il commence par remettre en question un antagonisme traditionnel entre deux approches de l'humain, celle de « l'histoire » et celle de « la science ».

« …S'il est vrai qu'expliquer, c'est toujours rattacher l'occurrence au principe et qu'on peut par-là désigner aussi bien l'antécédence chronologique de l'origine que la précession logique du modèle grâce auxquels il échappe à la contingence en même temps qu'à la singularité, on ne saurait manquer d'apercevoir qu'entre les deux types d'explication une sorte de clivage s'était pratiquement opéré qui (…) opposait la science à l'histoire » 3.6.

Reconstituons le jeu des anaphores : « *par-là* » renvoie à : « *principe* », de même que « *(auxquels) il (échappe)* ». « *Auxquels* » renvoie à l'alternative des deux types de principes explicatifs que sont (1) « *l'origine* » (chronologique) et (2) « *le modèle* » (logique).

On lira donc : « On peut désigner par principe aussi bien l'origine que le modèle. Grâce au rattachement de l'occurrence à l'origine, l'explication échappe à la contingence, et grâce au rattachement de l'occurrence au modèle, l'explication échappe à la singularité. »

« *Contingence* » et « *singularité* » 3.6 reformulent le terme *« occurrence »*, pris dans le sens de « fait circonstanciel », et renvoient, le premier, à la variation de l'observable selon le temps, l'espace et le milieu, et le second à l'expérience particulière, ce dont s'abstrait le principe explicatif. On échappe à la « *contingence* » grâce à « *l'antécédence chronologique* » qui recherche le commencement, et à la « *singularité* » grâce à « *la précession logique* » qui recherche le général.

Cela dit, par la suite, Jean Gagnepain essaiera de convaincre l'historien et le philologue que seul le « *modèle* » est explicatif, qu'il faut revoir la question de « *l'origine* », que le terme « *principe* » ne doit être compris que comme le synonyme de « cause ». Ce faisant, on exclut le sophisme ancien « Post hoc propter hoc » (« À la suite de cela, donc à cause de cela »), qui identifiait la relation avant – après et la relation de cause à conséquence. En effet, dans la partie qui traite de la Personne (DVD 2), J.G. soutient que seule la sociologie (en tant que théorie de la Personne, et non pas en tant que discipline) a un pouvoir explicatif pour rendre compte du devenir humain, parce qu'elle cherche de la « cause », c'est-à-dire une relation entre général et spécifique, à travers une modélisation logique d'un objet qui, lui, est social. La notion de « cause » est bien au cœur de la démarche de l'historien, mais, pour celui-ci, le terme ne prend son sens que par rapport à un modèle. C'est pourquoi l'historien doit chercher la sociologie qui fonde la conception qu'il a de « l'événement ».

Lorsque Jean Gagnepain énonce « *On peut désigner par-là* [*là* = un principe explicatif] (…) *l'antécédence chronologique de l'origine* », on peut se demander si ce « *On* » comprend l'auteur. Il me semble qu'il expose ici un « lieu commun », celui qui donne une égale valeur explicative aux deux démarches, comme deux manières de trouver du « principe ». Autrement dit, Jean Gagnepain joue sur l'ambivalence du terme « principe », que l'on peut entendre comme « ce qui est au commencement » ou « ce qui est au fondement causal ». Il a relevé à de multiples reprises dans ses *Séminaires* cette ambivalence du grec « arkhè », que l'on retrouve en français dans la différence entre « archéologie » d'un côté et « archétype » de l'autre. Le latin « principium » est tout aussi ambivalent : comparez le français « le premier jour du mois » et « le Premier ministre ». Rappelez-vous enfin le prologue de *l'Évangile* de Jean : « Èn arkhé èn o logos / In principio erat verbum ». J.G. renvoyait aussi à la différence en allemand de « Ur- » (au départ) et de « Grund- » (au fondement).

Optant pour le modèle en sciences humaines, il demande que le terme « *origine* » prenne un autre sens, et ne soit pas compris comme « le début d'un enchaînement de faits dans le temps », enchaînement récursif à l'infini, à moins de s'arrêter au Père Adam ! De même faut-il lever l'ambiguïté de la notion de « *chronologie* », parce que le lecteur (à ce début) peut penser au temps physique ou biologique. Or l'histoire, dans la théorie de la Personne, n'est pas de cet ordre. La proposition présente est donc provisoire. Elle fait référence à une doxa qu'il critiquera.

Ainsi, dans le séminaire du 20 novembre 1986, « *les 4 vérités* », déclare-t-il : « *Le principe d'origination fait formellement de l'origine un modèle comme les autres. Autrefois, je racontais*

qu'il y avait deux explications – par modèle et par origine. (J'ai même mis cela dans la première page du Vouloir-Dire*, parce que cela me facilitait didactiquement l'exposé). Mais les sciences humaines ne rendent plus cela valable dans la mesure où, (mais je ne pouvais le dire avant de l'avoir démontré), l'origine – en tant que principe d'origination – est un modèle entre les autres.* » Ou encore, dans le tome II du *Vouloir-Dire* : « *L'explication par l'origine ne saurait s'opposer à l'explication par modèle, dès lors que l'origine est modèle, et que, tel un procès, l'événement lui-même est instruit* » DVD II 33.2.12.

En somme, *« L'humain seul, autrement dit, appartenait aux archivistes dans un monde livré à des expérimentateurs* » 3.6. L'auteur résume ici la différence de perspective intellectuelle supposée exister entre la tradition des « humanités » (faculté des Lettres) et celle des « sciences ». Les premiers archivent chronologiquement des documents. Ils postulent la « liberté » des actes humains et recherchent les « intentions » de ces actes. Or ils vivent dans un univers de savoir où domine la démarche scientifique, fondée sur la méthode expérimentale pour tout ce qui touche à la matière et à la vie, une méthode qui repose sur le principe de causalité, donc sur des déterminismes.

Partant de là, l'auteur pose directement le problème des sciences humaines, soutient que l'on doit prendre le terme de « sciences » au sérieux à ce propos, c'est-à-dire que l'on doit tenter d'appliquer à l'humain la perspective scientifique.

« La suspicion dans laquelle on tient [les sciences humaines*] et la quasi-clandestinité que l'institution – sinon la presse – leur impose ne sont point dues (…) au fait que les considérations de système aient tendance à y prévaloir sur celle de devenir. (….) À la mutation profonde qu'elles impliquent, on préfère par inertie le compromis* » 4.1. La prévalence en cause ici fait référence au mouvement structuraliste (ex. Lévi-Strauss). Ce courant propose un regard systématisant sur l'humain, qui remet en question une tradition d'études historiques. « *Suspicion* », « *quasi-clandestinité* » sont des termes à remettre dans le contexte de 1980.

« *Toutes n'adoptent pas la même attitude sur ce point*. » 4.1. J.G. nuance ici le fait que « *les considérations de système aient tendance à prévaloir sur celles du devenir* », autrement dit l'accent mis désormais sur la « synchronie » plutôt que sur la « diachronie ».

L'image « [C'est déplacer] *à mi-temps les équipes* [sans changer les règles du jeu] » 4.2 développe l'idée du « *compromis par inertie* ». Certes, les scientifiques prennent conscience d'une part des raisons et effets sociaux de leur activité, et d'autre part du caractère humain de la science. Certes, inversement, les littéraires sont attirés par l'analyse quantitative des données. Cependant, J.G. y voit une simple inversion des attitudes, y voit des scientifiques jouant aux lettrés et des lettrés jouant aux scientifiques. La contradiction des deux démarches n'est pas dépassée : elle se maintient, chacune important dans son propre champ une petite partie de l'autre.

Critique du logocentrisme

Cette forme de réductionnisme assimile tout fait humain à un fait de langage, en se fondant sur le fait que toute connaissance passe par un « discours » sur la réalité.

Jean Gagnepain part de l'abus d'utilisation du terme « signification », auquel on donne tellement de sens hétérogènes qu'il devient « *le plus vide de ce qu'il voudrait suggérer* » 4.5. D'où le rappel d'un des principes de la méthode scientifique, à savoir la rigueur sémantique : *« Encore que l'impropriété soit à la source du langage, elle ne saurait en aucun cas être le but*

de l'usager ; et ce n'est point raisonner, à mon goût, que de filer interminablement la métaphore au lieu de tendre à définir en quoi chaque secteur est distinct. Il n'est de science qui ne vise à la spécialisation et ne cherche à traduire, au moyen de sa terminologie, l'univocité de ses concepts. » 4-5.

Il s'agit donc de délimiter rigoureusement ce que sont les « ordres » généraux de faits, et définir en particulier le vaste champ de la culture. Il s'agit aussi de dissocier au sein de ce dernier ce qu'il appellera les « *plans* » de rationalité, sans les confondre, ces quatre registres qui sont analogues au sein de l'ordre et distincts en tant que plans. Ces « *plans* » qu'annonce le plan du *Vouloir Dire* : « Le signe, l'outil, la personne, la norme ». Notons tout de suite que J.G. utilisera comme synonymes stricts les termes « culture, rationalité, raison », selon les contextes.

Faute de dissociation, on pratique un réductionnisme, et le logocentrisme en est un, qui prétend « *Réduire la culture au sens* » 5.1. La démarche de dissociation que propose l'auteur est précisée par la formule suivante : *« …Sans doute les faits invoqués sont-ils bien, au sens pascalien, de même ordre, mais leur analogie n'autorise pas à les confondre… »*.

Les faits en question, ce sont les faits humains, aussi divers que le fait de parler, de faire la vaisselle, de commercer, et de jeûner. Or la « *sémiologie* » ramène tous ces faits à des faits de « *discours* », ce que J.G. qualifie de « *narcissisme* » 5.1. « *Sous le prétexte que tout ce qui est verbe est nôtre,* [les sémiologues] *ont allègrement inféré que tout ce qui était nôtre était verbe et que les lois de l'univers s'identifiaient à leurs propres discours* » 4.3.

La notion « *d'ordre* » en 5.1 est inspirée de Blaise Pascal, *Pensées*, L 308 / Br 793, mais adaptée par J.G. à sa propre problématique. Pascal écrivait :

« La distance infinie des corps aux esprits figure la distance infiniment plus infinie des esprits à la charité car elle est surnaturelle. (…) La grandeur de la sagesse, qui est nulle sinon de Dieu, est invisible aux charnels et aux gens d'esprit. Ce sont trois ordres différents de genre. (..) Tous les corps, le firmament, les étoiles, la terre et ses royaumes, ne valent pas le moindre des esprits. Car il connaît tout cela, et soi, et les corps rien. (…) De tous les corps ensemble on ne saurait faire réussir une petite pensée. Cela est impossible et d'un autre ordre. De tous les corps et les esprits, on n'en saurait tirer un mouvement de vraie charité, cela est impossible et d'un autre ordre, surnaturel. »

J.G. pense pour sa part à une catégorisation scientifique en « Nature / Culture ». Ainsi, lorsque Roland Barthes traite en termes de « discours », autrement dit de rhétorique, le fait social qu'est la mode, ou le fait « ergologique » (technique) qu'est le vêtement, il reste dans le même ordre, celui de la culture, celui de la rationalité, mais il confond les plans de rationalité. Il rapporte des faits fabriqués et échangés à la manière dont on en parle[1]. Il réduit le fait social et le fait technique à la mesure du Dire[2]. Ce faisant, il mène ce type de raisonnement que J.G. appellera « sémantique mythique ». La sémantique mythique imagine une réalité à la mesure des mots par lesquels on tente de la comprendre. J.G. lui trouve pour critère le passage de

1 Roland Barthes, 1967 : *Système de la mode*, Le Seuil. L'auteur analyse la manière dont la presse traite de la mode.

2 J'utiliserai désormais le plus souvent le terme « dire » comme nom d'action, plutôt que celui de « signe », pour désigner l'aptitude humaine générale qui est au fondement du langage. « Signe » est pour Jean Gagnepain un hommage à Ferdinand de Saussure. Nous verrons combien le sens qu'il lui donne est différent de celui du *Cours*. Notez pour l'instant qu'il ne l'utilise jamais comme synonyme de « un mot », et qu'il ne dit jamais « un (des) signe(s) ». Or le français dispose du terme « dire » qui cadre très exactement avec l'objet général que définit et analyse Jean Gagnepain dans son traité « Du signe ».

« *l'analogie* » à la « *confusion* » 5.1. La formule « *Réduire la culture au sens* » 5.1 souligne que le réductionnisme repose sur un abus des mots[3].

Le terme de « *Narcissisme* » qu'il applique au logocentrisme renvoie à un mode d'être de la Personne. Logiquement, la critique porte ici sur la « circularité » du raisonnement logocentrique. Oralement, et sur le registre technique, J.G. dira souvent dans ses *Séminaires* que l'on confond alors « ses lunettes » avec la réalité qui leur est extérieure.

Critique de l'illusion technique

La critique porte d'abord sur **l'éthologie**. Il est illusoire de faire des animaux « *nos maîtres en éloquence, en civisme, en ingéniosité* » 5.2. On reconnaît là, respectivement, les plans du Dire, de la Personne, et de l'Outil.

Le progrès **technologique** est illustré par l'exploration de la lune : « *Cyrano s'est fait Armstrong* ». Savinien de *Cyrano* de Bergerac écrit au milieu du XVIIe « *L'Autre Monde, ou Les États et les Empires de la lune* », et de cette spéculation on est passé au voyage effectif d'Apollon 11 qui permit à Neil Armstrong de poser le pied sur la lune, le 21 juillet 1969.

« …après s'être acquis la maîtrise de l'efficience, [les ingénieurs] *sont, avec la cybernétique, en passe de s'assurer celle de la finalité »* 5.2. L'*efficience* désigne les performances de la technique, telles que la conquête de l'espace. La *finalité* renvoie au processus de projet, qui repose sur des décisions. Le terme « *cybernétique* » a, chez J.G., le sens étymologique de « choix pour aller dans une direction ». (Cf. « gouvernail » et « gouvernement »). Le concept est axiologique[4]. La cybernétique, en ce sens, fabrique de la décision (ou de l'aide à la décision).

Sur ce point, histoire et science cessent d'être ennemies pour devenir complices : « *L'histoire et la science (…) s'accordent à crier ensemble haro sur le même baudet* », à savoir les sciences humaines. 5.3. Ces dernières viennent troubler la répartition académique entre des « humanités » non scientifiques, et des « sciences », qui considèrent l'humain comme inaccessible parce que ses comportements sont censés résulter du libre arbitre, et non de la nécessité. « On cria haro sur le baudet » figure dans la fable « Les animaux malades de la peste », de Jean de La Fontaine, *Fables*, Livre VII, I. C'est une variante du thème du bouc émissaire.

J.G. propose alors un parcours disciplinaire de l'introduction des méthodes quantitatives et informatiques dans les sciences humaines.

Il commence par la linguistique, où la perspective historique a été suivie d'une perspective formalisante. Il rapproche ainsi la linguistique historique et la grammaire générative. *« …La transformation logique* [a succédé à] *l'évolution diachronique ; les algorithmes des génératistes*

---

3 À titre d'exemple introductif, voici une *Note* de Ferdinand de Saussure qui attire l'attention sur un tel raisonnement : « […] il n'arrive jamais qu'une langue succède à une autre ; par exemple que le français succède au latin ; […] cette succession imaginaire de deux choses vient uniquement de ce qu'il nous plaît de donner deux noms successifs au même idiome, et par conséquent d'en faire arbitrairement deux choses séparées dans le temps. Sans doute, l'influence qu'exercent sur notre esprit deux noms successifs de ce genre est tellement décisive et tellement inébranlable, indéracinable, que je ne songe pas, je vous l'avoue franchement, à détruire votre préjugé en quelques jours par deux ou trois remarques de ma part. » (N 1.3 = 3285,2. *Édition critique du Cours* par Rudolph Engler).

4 Définition de ce terme en 18.2.

[ont succédé aux] *astérisques des généticiens. (…) Tel a cru pouvoir se poser en prophète…* » 5.4.

D'un côté, la Grammaire Générative et Transformationnelle de Noam Chomsky, (modèles 1960-70) propose des algorithmes, à commencer par la formalisation élémentaire du type S → NP + VP, c'est-à-dire « Phrase se réécrit en Syntagme nominal + Syntagme verbal).

De l'autre côté, la tradition de la linguistique diachronique note par un astérisque une forme ancienne non documentée, reconstruite par analogie avec d'autres séries d'enchaînements de formes attestées. Ainsi, à partir de « frère, brother, etc. », et au-delà de « frater » (latin), ou du vieil arménien « ełbayr », va-t-on reconstituer une racine indo-européenne « *b^hréh$_2$tēr ». (Cf. Michel Bréal et Anatole Bailly, *Dictionnaire étymologique latin*, Hachette, Paris, 1885, p.105).

La grammaire générative a « recyclé » à sa manière l'astérisque comme signe typographique d'un énoncé défini comme « agrammatical ». Est déclaré tel tout énoncé qui n'est pas déductible de l'algorithme qui modélise les énoncés grammaticaux. L'énoncé « *Je les leur dors » serait précédé d'un astérisque parce qu'il est agrammatical, « dormir » étant un verbe intransitif. En revanche, « Je les leur donne » est grammatical, « donner » étant un verbe transitif.

Dans les deux perspectives, historique ou générative, l'astérisque désigne du « non attesté ». Mais il y a là deux manières d' « (at)tester ». Pour le généticien, il s'agit d'un testament documenté ; pour le générativiste, il s'agit d'un test expérimenté.

« Tel a cru pouvoir se poser en prophète… » : Noam Chomsky, auteur notamment de *Cartesian linguistics* en 1966. Son ouvrage s'appuie en fait sur la *Grammaire* de Port-Royal, et non pas sur la conception du langage chez Descartes. Les critiques de l'ouvrage ont été unanimes sur ce point.

« En restaurant [Port-Royal, Chomsky]…*rassure »* 5.4. J.G. suggère ici une rétrospective des approches du langage. La *Grammaire* (d'Arnault et Lancelot, dite de Port-Royal), à laquelle il importe d'associer la *Logique* (d'Arnault et Nicole), représente un courant rationaliste. Elle est de l'ordre du « modèle » (et non de l'histoire de la langue), mais elle modélise des « idées » et des « raisonnements » et non des formes. Au XIXe, la grammaire historique suit une autre démarche. Au XXe, Saussure propose une perspective d'étude à la fois modélisatrice (notion de « système de valeurs »), et « formelle » (« la langue est une forme et non une substance »), qui entre en contradiction avec les deux perspectives précédentes. Chomsky quant à lui en revient au rationalisme logique de Port-Royal, voire en partie à Aristote, puisque la règle de base « P → SN + SV » est une présentation « algébrique » de l'analyse de toute proposition en « sujet et prédicat ». (Soit : « toute phrase peut être réécrite comme composée d'un syntagme nominal et d'un syntagme verbal »). La grammaire scolaire a donc trouvé chez Chomsky une reformulation de ce qu'elle a toujours enseigné. En revanche, le courant « structuraliste » a été plutôt mal vécu par le monde des inspecteurs, en raison de son caractère iconoclaste.

D'autres disciplines sont aussi concernées par le passage à la modélisation ou à la quantification des faits culturels. L'archéologie et la sociologie, en particulier. *« Le sociologue* [statisticien]… *tend à condamner…cette résistance à l'identification des personnes par où le groupe humain échappe justement à la grégarité »* 5.4. Thème essentiel de la sociologie médiationniste, la Personne se définit par une dialectique fondée sur un principe « d'altérité », d'irréductibilité de soi à tout autre, principe qui l'oblige à passer

des contrats pour constituer des communautés toujours relatives et historiques. Les autres espèces animales en revanche sont « grégaires », car tout individu y est constamment le congénère des autres individus. L'animal s'agrège en troupeau ; l'homme se définit par son impossibilité à ne constituer qu'un troupeau.

Il faut noter au passage l'ambivalence sémantique en français du verbe « *identifier* ». Ici, « *l'identification des personnes* » a pour synonyme : « le fait que plusieurs personnes soient identiques les unes aux autres », c'est-à-dire le fait qu'on les considère comme des individus semblables au sein de l'espèce, comme le sont les congénères dans un groupe animal. Ce sens est rare chez J.G. Le sens inverse prévaut généralement. « *Identifier* » un fait consiste avant tout à trouver la caractéristique qui le distingue de tout autre fait. L'identification est au principe de l'analyse qualitative (dite « taxinomique » ou différentielle), et fonde « *l'identité* ». Telle est bien, par exemple, la fonction distinctive de notre « carte d'identité ». Dans ce second sens, l'auteur aurait aussi bien pu parler de tendance à condamner « cette identification des personnes par où le groupe échappe à la grégarité ». Mais, en début d'ouvrage, avant une explicitation du principe d'identité, le risque de malentendu eût été fort.

J.G. termine l'évocation de l'adoption des techniques de quantification des données par l'ensemble des disciplines des sciences humaines, en évoquant l'économie libérale et les sciences juridiques. Ce mouvement serait couronné par *« …l'annexion de notre domaine »* 5.5, à savoir l'annexion de « la linguistique » par Chomsky ou par diverses formes de linguistiques quantitatives. Toutefois, le rapprochement de l'œuvre de Chomsky et des courants quantitativistes n'est justifié que si l'on considère, comme J.G., que tous relèvent d'une approche positiviste de « la forme », contrairement à l'enseignement de Saussure, dont se réclame J.G. Celui-ci parlera plus loin de « *néopositivisme foncier* » 6.3.

Critique du positivisme. Formalisation, instance et performance

J.G. admet que l'application de la formalisation aux faits de culture est légitime lorsqu'elle met « *la performance à la portée des automates* » 6.1. Autrement dit, cela ne regarde que les ingénieurs. Cependant, une telle démarche ne peut produire un modèle explicatif de « l'instance » : *« C'est se fourvoyer que de prétendre déchiffrer* [dans la] *performance l'instance, à laquelle nous devons d'en être capables* [c.-à-d. de performance] *».* Est introduit dans cette formulation un couple de concepts fondamental dans la TdM. Par INSTANCE, il faut entendre l'aptitude générale qui spécifie tout comportement culturel. Ainsi, tout ce qui est dit l'est à travers une aptitude à maintenir des différences entre des « mots » abstraits, dont le sens peut varier selon les situations dans lesquelles on les choisit. « *L'impropriété du signe* » est de l'ordre de l'instance abstraite. Par PERFORMANCE, il faut entendre l'aptitude générale à produire des comportements culturels en situation, comme par exemple de tenir un propos sensé. Le terme « performance » a un sens proche du sens anglais, à ceci près qu'il ne s'agit pas de l'exécution effective de tel ou tel fait culturel mais de l'aptitude permanente à l'effectuer. Sommairement, non telle ou telle exécution d'une œuvre par un pianiste, mais l'art de l'exécution d'une œuvre par ce pianiste.

J.G. émet deux critiques dans ce propos :

- L'une porte sur la différence « *instance – performance* ». On ne peut pas comprendre ce qu'est une instance si l'on réduit l'observation à une analyse statistique de comportements effectifs, c'est-à-dire à des « *performances* » (au sens anglais du terme).

- L'autre critique porte sur la méconnaissance du biais inhérent à la technologie. L'automate ne peut pas être « la cause » de l'humain, dès lors que c'est l'humain qui est « la cause » de l'automate. Autrement dit, « *l'automate* » ne peut pas nous apprendre ce qu'est un homme, puisque c'est parce qu'on est un humain détenteur de cette « instance » qu'est la culture, qu'on est capable de fabriquer cette « performance » qu'est un automate. (Cela dit, il est possible d'analyser en quoi un automate est un artefact, afin de comprendre ce qu'est l'aptitude humaine à fabriquer des artefacts. La 2e partie du *Vouloir-Dire*, « *l'Outil* » est consacrée à ce thème.)

J.G. en propose un exemple. *« Autant chercher dans l'astronautique (…) l'explication du vol de l'oiseau »* 6.1. J.G. envisage ici l'astronautique et la balistique en tant que techniques de « vol » artificiel. Du fait que l'on invente, grâce à l'instance de l'Outil, des procédés de vol, on ne peut pas prétendre avoir expliqué le comportement biologique de l'oiseau qui vole. Ni l'inverse. Noter qu'il y a dans cet exemple une différence d'ordre – entre biologie et culture –, alors que précédemment la critique portait sur une différence entre plans culturels : l'artifice ne peut pas expliquer ce qui n'est pas artificiel, et qui est néanmoins culturel, à savoir le langage ou les faits sociaux.

[On ne gagne rien à] *« …laisser le mathématicien, sous prétexte de les résoudre, poser en fait nos problèmes »* 6.2. Poser un problème à travers le biais d'un artifice technique n'est pas une bonne manière de poser le problème dans son ordre propre. Ce propos est d'actualité, lorsque l'on observe que la gestion des personnels en entreprise se fait via des données chiffrées sur des ordinateurs, au mépris des relations interpersonnelles. Idem pour l'usage médical du D.S.M[5], catalogue des « troubles mentaux » fondé sur l'analyse statistique factorielle des correspondances entre comportements manifestes. Idem pour l'économie artificielle des logiciels de prise de décision automatique, ces algorithmes qui se déclenchent en fonction d'effets de seuil, et qui, ignorant les réalités économiques, produisent des effets pervers.

Conclusion : Ce type d'application de la formalisation aux sciences humaines traduit « *une sorte de néopositivisme foncier* » puisque l'on prend « *les données pour des choses* ». En outre, il constitue un raisonnement circulaire, puisque l'on prend « *pour postulats ce qu'il s'agit de démontrer.* » 6.3.3-4. Dénombrer par exemple le nombre de « mots » écrits différents dans l'œuvre d'un auteur, ou encore opposer l'idée de « lexique » sur le seul critère quantitatif de la liste des mots à celle de « syntaxe » fondée sur des règles statistiques de présence de tel mot à côté de tel autre, c'est prendre ces concepts pour des évidences « positives », sans y voir de problème à résoudre. Qu'est-ce en effet qu'un « mot » ? Quelle capacité mentale rend capable de lexique, et de syntaxe ? Et comment définir ces termes ? Gaston Bachelard est sur le bureau lorsque ce paragraphe est écrit : « Toute connaissance est une réponse à une question. S'il n'y a pas eu de question, il ne peut y avoir de connaissance scientifique. Rien ne va de soi. Rien n'est donné. Tout est construit. » (*La formation de l'esprit scientifique*, p. 16)

Critique du positivisme. Vers une conception dialectique de la culture

Cette formulation amène l'auteur au cœur même de sa conception de la culture et de la rationalité, à savoir une conception dialectique, non positiviste et non ontologique. Cette posi-

5 *Diagnostic and Statistical manual of Mental disorders*. Ce manuel de l'Association Américaine de Psychiatrie tend à s'imposer en Europe sous la pression des cognitivismes. Wikipédia en fait une présentation simple, et en présente les limites, ainsi que les critiques qui lui sont opposées. J.G. aurait probablement souscrit à l'avis de la revue *Prescrire*.org, sept. 2010/t30, « DSM-V : Au fou ! », téléchargeable.

tion, mainte fois développée par la suite, est ici exposée dans une formule lapidaire qui demande une glose développée.

« Il n'est point, en effet, de substance, dans notre cas, qui soit en deçà de ses variétés, non plus qu'au-delà de ses métamorphoses » 6.4.

L'essentiel du propos est bien d'affirmer que dans l'ordre de l'humain rien n'est de l'ordre de la substance positive. En effet, l'aptitude à la rationalité introduit dans tous les comportements une analyse (l'instance), principe de « dessaisissement » de la réalité, analyse elle-même redéfinie par la performance.

Je vais développer chacune des deux parties du raisonnement, (« en-deçà / au-delà »).

1ère partie. *« Il n'est point de substance qui soit en deçà de ses variétés.*

Le choix des termes « *substance* » et « *variétés* » me semble référer plus à Saussure qu'à Aristote. Rappelons qu'Aristote oppose l'« ousia », fondement permanent de ce qui est, aux « kategoria », ses variétés. Ferdinand de Saussure de son côté dit : « La langue est une forme et non une substance ». J.G. oppose ici la substance positive, et la forme, qui est « système et négative » (Saussure). Chez Saussure, tout fait de « langue » – disons pour simplifier « tout mot » – est « négatif » en ce sens qu'il est défini non par ce qu'il veut dire ou par la façon dont on le prononce – ce serait sa substance, mais par les limites qui le distinguent des autres réalités du système : l'élément est ce que les autres ne sont pas.

Dans la perspective positiviste, le langage est un ensemble de « choses dites » que l'on pourrait envisager et dénommer isolément, sans prendre en compte leur appartenance à un système. Le catalogue de mots qu'est le dictionnaire irait de soi. De même, on pourrait dire que la voyelle « a » s'appelle (s'épelle) « a » et peut être décrite par une certaine configuration de la bouche. Il suffirait de dire « a », puis de s'écouter et de décrire le bruit que l'on a fait, pour comprendre ce qu'est le phonème /a/. Un linguiste (un phonologue) ne procède pas ainsi. Pour lui, le phonème /a/ ne peut être compris que par la définition de ses frontières avec les autres phonèmes de la structure phonologique. Par conséquent, dans le cadre de la variété de français qui distingue « patte » /pat/ de « pâte » /pɑt/, il n'existe pas de voyelle « a » mais deux phonèmes distincts /a/ et /ɑ/.

Le fait d'affirmer l'existence d'une « forme » (instance négative et structurale) n'est cependant pas un « formalisme » exclusif, parce que cette forme est « transformée » dialectiquement dans une performance observable qui est une « positivation » et non plus une positivité. Le phonème abstrait /a/ s'observe prononcé de façon audible par le locuteur, chaque fois qu'il parle : c'est une « réalisation » du phonème, mais pas une substance. En effet, le locuteur comprend qu'il s'agit du phonème /a/ en tant que tel, et non pas d'un son banal non langagier acoustiquement semblable.

La globalité de la « *substance* » est remplacée par le pluriel des « *variétés* », qui d'ailleurs n'en sont pas à proprement parler, puisque l'on a affaire à des éléments définis dans une structure sui generis. Cette proposition générique est alors déclinée sur divers plans.

Sur le plan de la cognition, Il n'y a donc pas de « choses » distinctes, préalables à la faculté de dire qui permet de les concevoir distinctement : 6.4. « *Point de choses à dire préexistant à notre façon d'en parler* ». Cette proposition découle du théorème saussurien : le langage n'est pas une « nomenclature ». Elle s'oppose radicalement à la tradition scolastique qui conçoit le

langage comme une mise en adéquation des mots et des choses (des phénomènes), une « adæquatio rei et intellectus » (Isaac Israeli, puis Thomas d'Aquin[6]). Attention cependant à ce faux ami qu'est le latin « adæquatio ». Le verbe « ad-æquere » veut dire « rendre égal, faire se correspondre ». Cf. « équation » en algèbre. C'est autre chose qu'une mise en relation. La Grammaire Générale de l'âge classique (Port-Royal) posera ainsi qu'un Nom égale un objet ; un Verbe un acte ; un adjectif la qualité d'un objet, et un adverbe la qualité d'un acte (notamment les circonstances de l'acte). Le langage serait alors le reflet de la pensée. La conception scolaire du langage en garde des restes, et le « substantif » ou le « qualificatif » font encore écho à Aristote.

Dans ces deux variantes de réalisme, des choses existent dans une réalité, indépendamment de l'existence de l'homme dans cette réalité.

Pour J.G., au contraire, le langage est le principe qui constitue de ce qui est humainement réellement connaissable. Il est « formateur » du réel, et non « reproducteur » du réel, pour reprendre une formule d'Ernst Cassirer. Envisageons un instant « l'archéologie du savoir » de J.G. sur ce thème.

Intermède 1

Le renversement remonte à Wilhem von Humboldt, (quoique ce dernier l'envisageât dans une perspective « diachronique » confondant langue et langage) : [La langue est] « le moyen, sinon absolu, du moins sensible, par lequel l'homme donne forme en même temps à lui-même et au monde, ou plutôt devient conscient de lui-même en projetant un monde hors de lui. » *Introduction à l'œuvre sur le kavi et autres essais,* p.17 ; « La langue est l'organe constitutif de la pensée. » Ibidem p. 53. Ou encore : « … Car [elle] est la contrepartie d'un domaine infini et véritablement illimité, le champ englobant [der Inbegriff] de tout le pensable. », ibidem, p. 183.

Via Kant, (*La critique de la raison pure*), la notion de « chose » est repensée par la phénoménologie de Husserl, et aussi par Ernst Cassirer (1923), *Philosophie des formes symboliques*. Considérez, par ex., t.1, p.18 ce propos de portée anthropologique : « Toutes les grandes fonctions spirituelles partagent avec la connaissance la propriété fondamentale d'être habitées par une force originairement formatrice et non pas simplement reproductrice. Loin de se borner à exprimer passivement la pure présence des phénomènes, une telle fonction lui confère, par la vertu autonome de l'énergie spirituelle qui se trouve en elle, une certaine « signification », une valeur particulière d'idéalité. Cela est aussi vrai de l'art que de la connaissance, de la pensée mythique que de la religion : le monde d'images dans lequel vit chacune de ces fonctions spirituelles n'est jamais le simple reflet d'un donné empirique ; il est au contraire produit par la fonction correspondante suivant un principe original. Il convient donc de voir en elles non pas les différentes manières qu'aurait un réel-en-soi de se révéler à l'esprit, mais bien les diverses voies que suit l'esprit dans son processus d'objectivation, c'est-à-dire dans sa révélation à lui-même. » Le lecteur de cet ouvrage de Cassirer notera aussi l'utilisation pertinente de l'opposition « immédiat / médiat », où le concept de « médiation » repose toujours sur l'idée de rupture. À ce titre, Cassirer est une des sources du choix par J.G. de la formule « théorie de la médiation ». En revanche, il observera aussi que Cassirer, qui

6 « (…) et sic dicit Isaaac quod veritas est adæquatio rei et intellectus » *Quæstiones disputatæ de veritate*, questio 1, articulus 1 Respondeo §7. Thomas cite Isaac Israeli ben Salomon, philosophe néoplatonicien et médecin égyptien installé à Kairouan (fin IXème – début Xème), et auteur du « *Livre des définitions* ».

témoigne d'une connaissance approfondie de la linguistique historique, ne fait pas référence à Ferdinand de Saussure.

J'y ajouterai l'œuvre de Gaston Bachelard, critique radical du positivisme dans les sciences de la matière, et dialecticien : « Les véritables substances chimiques sont des produits de la technique plutôt que des corps trouvés dans la réalité. Cela suffit pour désigner le réel en chimie comme une réalisation. Cette réalisation suppose une rationalisation préalable d'allure kantienne. (…) » *La philosophie du non*, p.53.

Ceci n'est qu'un résumé grossier et incomplet de la « généalogie » de la position de J.G. Celui-ci reprend ce thème fondamental dans la partie consacrée au signe. Il consacrera plus tard, en 1986-87, une année de séminaires au positionnement de la théorie de la médiation dans l'histoire de la philosophie, sous le titre « *Les quatre vérités* ».

J'ajouterai qu'il s'agit aussi d'une prise de position contre toutes les « sémantiques universelles » qui prétendent faire un inventaire « d'idées universelles ». On pense à Leibniz, et à une tradition constante, jusqu'à Montague (1970)[7], et Anna Wierzbicka aujourd'hui[8].

Voilà pour sa « théorie de la connaissance ». La culture ne se réduit pas pour autant à la production humaine de connaissance. La même dialectique rationnelle vaut sur d'autres plans.

Sur le plan de la technique. Le propos « *pas de fonctions antérieures à leur exercice* » 6.4, bien que générique, peut faire allusion plus particulièrement au plan de la technique. Dans la perspective de J.G., il n'y a pas de « pluie » pour une vache : de l'eau lui tombe dessus. La « pluie » est, distinctivement, le résultat de l'invention humaine des techniques d'abri pour se protéger de l'eau : grotte, toiture et parapluie[9]. On peut aussi faire de ce propos une lecture sociologique. Il n'y a pas de « service » préalable à la division professionnelle du travail qui donne au service une définition relative.

Sur le plan de l'affectivité. Le terme « *besoins* » dans « [point de] *besoins qui ne procèdent de notre aptitude à les satisfaire* » 6.4 implique que l'on distingue ce qui relève de la physiologie et ce qui relève de la recherche de la satisfaction axiologique.

2e partie *« Il n'est point de substance (…) au-delà de ses métamorphoses ».* Proposition corollaire de la précédente. L'aboutissement de la dialectique, à savoir le concept (dit), l'outil (utilisé), le contrat ou l'événement (transigé), la satisfaction (mesurée par une restriction), n'est pas une nouvelle substance. Elle n'est pas un résultat fixe (positif). Tout est susceptible de réaménagement, du fait que toute réalité humaine résulte d'une dialectique. Le concept peut être modifié – précisé ou généralisé ; développé ou résumé – par des reformulations.

7 Le terme « Grammaire de Montague » résume un ensemble de 3 articles (1970-73) dont « Universal grammar » *Theoria* 36 (1970), 373–398, fondé sur une approche logique de la sémantique.

8 Cf. 1993, « La quête des primitifs sémantiques : 1965-1992 », *Langue française*, 98, pp. 9-23. Ou *What Did Jesus Mean? Explaining the Sermon on the Mount and the Parables in simple and universal human concepts* (2001) New York, Oxford University Press. Ou (2006), « Sens et grammaire universelle. Théorie et constats empiriques », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n°59, p. 151-172. L'auteur limite à 60 sa liste de concepts primitifs universels : « voir, dire, vouloir, penser, bouger, faire, moi, ne…pas, quelque chose, etc. », à partir desquelles il serait possible de formuler une définition synonymique de n'importe quel mot dans n'importe quelle langue, l'exemple proposé étant « Die Schadenfreude ».

9 Dit autrement par Jacques Laisis, 1994 : « On est toujours pris dans une circularité [anthropologique]. C'est ce qui fait, si j'ose dire, tourner Leroi-Gourhan en bourrique. Puisque, tentant désespérément d'expliquer les propriétés mécanologiques de l'outillage par je ne sais quelles propriétés a priori de la matière, il est obligé, en petites notes, de reconnaître que la matière n'a jamais que les propriétés que lui confère une mécanologie. » « Quels " Discours de la méthode " pour les sciences humaines ? », in *Anthropo-logiques* 6, Peeters, p. 5-13.

Aucune parole n'est finale, aucune parole n'est première. Toute réalité technique a une efficacité relative et peut être réaménagée. Tout contrat peut être rompu ou révisé. Toute satisfaction est provisoire et relative. Rien d'humain n'est substantiel. C'est vrai sur chacun des plans.

La première partie de la formulation – « *Point de choses à dire préexistant à notre façon d'en parler* » 6.4 – est fondamentale pour comprendre la conception qu'a J.G. du Dire. Comme Saussure, J.G. propose une théorie du signe non ontologique et non nomenclaturiste.

J'ai utilisé le terme de « nomenclature » dans le sens que Saussure donnait à ce terme dans son *Cours*, p.97 : « *une liste de termes correspondant à autant de choses* ». J.G. utilisera le terme plus loin dans sa Sémantique pour désigner l'aptitude, par la synonymie, à distinguer un concept d'un autre. Dire que sa théorie n'est pas « référentialiste » demande aussi que l'on précise bien dans quel cadre théorique le terme est utilisé. Ainsi, J.G. donne plus loin un statut à la notion de « référence », dans la dialectique du signe. En ce sens, sa théorie de la « performance » est « référentielle » en tant qu'elle n'accepte pas « l'immanentisme » d'un signe coupé de toute expérience. Il a entendu la critique que faisait Paul Ricœur du *Cours* de Saussure, dans *La métaphore vive*, (Paris, Seuil, 1975, p.159), passage où Ricœur reproche à Saussure de réduire le signe à de la « signification », définie par la relation entre « signifiant et signifié » : « Le discours, par sa fonction de référence, met bel et bien les signes en rapport avec les choses ; la dénotation est une relation signe-chose, alors que la signification est une relation signifiant-signifié. » (On notera l'utilisation du terme « choses » par un Ricœur qu'on ne peut soupçonner de réalisme naïf). J.G. utilise le terme « désignation » plutôt que « dénotation », sur ce thème. Pour autant, il n'est pas « référentialiste » dans le sens que la philosophie analytique donne à ce terme[10]. Seule la dialectique du signe produit ce que nous considérons comme des choses distinctes et qui sont, humainement, des concepts formulés.

J.G. reprend dans le paragraphe suivant 6.5 l'opposition traditionnelle entre la perspective historique et la perspective d'observation des faits humains, à quoi correspond en linguistique l'opposition de la « diachronie » à la « synchronie ». Elle est ici formulée comme l'opposition des « *pères* » et des « *œuvres* ». Je propose d'examiner séparément les deux aspects de ce raisonnement.

1) « *…l'homme n'est pas fils de ses pères… il est source de ses sources* » 6.5. À la relation généalogique vectorielle, orientée dans le temps, J.G. substitue le « principe d'origination ». Tout être humain est porteur d'une capacité à constituer, à partir de lui, de la rétrospective et de la prospective. C'est l'historien contemporain qui constitue et périodise le passé à sa mesure, et relie cette rétrospective à l'avenir qu'il projette, en fonction de ce qu'il considère comme un « événement ». C'est l'Université républicaine française qui constitue les usages langagiers médiévaux en « ancien » puis « moyen » français. Ce thème est développé dans le séminaire sur « le premier Homme » (1984-85), lequel est chacun de nous. L'homme est donc la source de ce qu'il appellera sa source, son origine. C'est aussi pourquoi le « paléontologue » (disons Yves Coppens) dépend de l'anthropologue, puisque le premier ne peut distinguer un vestige humain d'un vestige non humain qu'en fonction des critères d'humanité que lui propose l'anthropologie d'aujourd'hui. « Dites-moi ce que vous entendez par « humain » et je vous dirai si ça en est ». Et non l'inverse.

10 On trouvera un écho des débats sur le référentialisme en sémantique dans Pierre Cadiot et Franck Lebas 2003 « La constitution extrinsèque du référent : présentation », in *Langages,* n°150. La perspective soutenue se réfère à la phénoménologie.

2) *« L'homme n'est pas fils de ses œuvres… Il est modèle de ses modèles »* 6.5. La phrase peut être prise dans un sens restreint, faisant référence à Homo Faber. Ce n'est pas le produit technique qui crée l'humain, c'est l'humain qui crée le produit technique. Toute création est à la mesure de l'humain qui l'a créée. La phrase a cependant une portée anthropologique générale, car elle est aussi vraie des aspects cognitifs, relationnels, et affectifs de l'humain.

« Celui qui prétend l'expliquer ne saurait construire de forme qu'il ne l'ait d'abord "révélée" » 6.5. Lorsque l'objet étudié est de l'humain, il s'agit de capter l'aptitude humaine inhérente au comportement étudié. Il ne s'agit pas de projeter sur elle une formalisation extérieure. C'est ce que résume la formule : « *formalisation incorporée* ». Dans ce passage, l'adjectif « incorporé » est seulement synonyme « d'immanent », « d'inhérent » à l'aptitude humaine à la culture. En voici une glose de Jean-Luc Brackelaire : « (…) La sociologie est une science humaine, c'est-à-dire une science qui a un objet spécifique dont le caractère définitoire est l'autoformalisation ou encore un mode de la rationalité. L'homme est une rationalité incorporée »[11]. La formule peut aussi prendre un autre sens lorsqu'elle est reliée à la dialectique entre nature et culture. Voir infra : « *Les fonctions supérieures ou mentales ne sont pas séparables du corps, du seul fait qu'elles nous distinguent de l'animal* » 12.3. Ou encore ce passage du *Vouloir-Dire*, *tome 3*, p. 29 « *Je tiens que les facultés qui impliquent dialectiquement en nous les fonctions animales sont toutes également humaines* ». L'accent mis sur la dialectique entre « fonctions » naturelles et « facultés » culturelles permet à J.G. de soutenir que ces dernières sont des aptitudes distinctes des premières, mais tout autant « incorporées » en tant que déterminées par le cortex. Il n'y a jamais eu de « dualisme » dans la pensée de J.G. qui, dans des séminaires ultérieurs, en viendra à parler « d'anthropobiologie ».

« *L'anthropologie*… [promeut]… *moins des sciences nouvelles qu'un type différent de scientificité* » 6.5. J.G. distingue ici d'un côté les sciences de la nature, où l'humain, capable d'analyse grammatico-sémantique, conceptualise par le langage des objets naturels qui ne présentent pas ce type de fonctionnement ; et de l'autre côté les sciences de la culture, où l'humain analyse des faits qui sont eux-mêmes analytiques. On y fait l'analyse explicite d'une analyse implicite qu'il faut « *révéler* ». Il s'ensuit qu'on ne peut simplement étendre à la culture les méthodes qui ont fait leurs preuves à propos de la nature[12].

2 POUR UNE ANTHROPOLOGIE DIALECTIQUE

La rationalité est dialectique. Cela implique la reconnaissance d'une instance « implicite ».

1 L'implicite dans le marxisme. Examen critique.

2 L'implicite dans la psychanalyse. Examen critique.

---

11 Jean-Luc Brackelaire, 1991, « Le corps en personne… à la frontière naturelle de la sociologie », in *Anthropologiques 3,* Peeters, Louvain-la-neuve, coll. BCILL, p. 145

12 Sans oublier pour autant que toute science est « humaine » dès lors que seul l'humain peut faire de la science par son langage. Lire Jacques Laisis, *Introduction à la sociolinguistique et à l'axiolinguistique*, p.3 : « Œuvres humaines, les sciences (de la nature aussi bien) sont donc nécessairement, parce que « projectivement », anthropomorphes en ce sens qu'on y retrouve toujours la trace, même implicite, des opérations « humaines » dont elles résultent. »

3 L'implicite dans la linguistique structurale. Examen critique.

La rationalité est dialectique. Exposé du thème

« *Qui dit immanence ne dit pas réflexivité* » 6.6. Il semble que J.G. se réfère au sens philosophique de la « réflexivité » (et non à son sens en mathématiques). Un jugement « réflexif » est un jugement qui résulte d'une prise de conscience de soi, « dans lequel nous nous rendons compte de ce que nous savions déjà » (Victor Cousin 1840). Quelque chose comme le « gnôthi seauton » socratique, comme une introspection, une sorte d'examen de conscience. (Notons au passage que celui-ci ne serait pas « freudien »). Un tel implicite serait donc du même ordre que l'explicite. L'idée « d'immanence » présentée par J.G est autre, et est à rattacher à l'idée de dialectique, où l'implicite entre en contradiction avec l'explicite.

« *Janus est l'emblème et le paradoxe, la loi du monde à double fond…* ». (Il s'agit du monde de l'humain).

« Janus », dieu à tête à double face chez les Latins, est le dieu des seuils (extérieur – intérieur) et du changement d'année (d'où « janvier »). « *Paradoxe* » : ce concept introduit le concept de « dialectique ». Le terme est à prendre dans son sens logique : « sens contraire au sens le plus évident et apparent ». Il est paradoxal pour un observateur terrestre de dire que la terre tourne autour du soleil, puisqu'il est évident que le soleil se déplace dans le ciel en contournant la terre où se situe cet observateur. Le terme peut aussi être pris dans son sens sociologique et étymologique : « para-doxa » : ce qui choque l'opinion « ortho-doxe ».

« …Visage privé de chair, dont les traits n'ont d'autre définition que celle de leurs rapports mutuels » 6.6. L'implicite humain est vide de substance, comme la maille du filet, qui n'existe que par sa délimitation fabriquée par le fil qui constitue solidairement l'ensemble des mailles.

[Le "psychisme",] 6.6 *« …pour ne point laisser d'être aussi ce que nous le faisons,… »*. Paraphrase : « l'explicite existe aussi, comme résultante de la dialectique, qui est notre œuvre, et dont l'implicite est le pôle de contradiction ». « *…n'en apparaît pas moins désormais comme intrinsèquement ambigu ».* Soit : (rappel) l'humain étant défini par la rationalité, celle-ci est immanente ; elle est « notre œuvre, ce qui nous fait nous-mêmes », et ne peut donc pas être expliquée par un principe extérieur à elle-même (principe transcendant).

« *L'ailleurs ainsi créé est phénoménologiquement notre œuvre, mais non pas seulement à notre "insu". Il résulte… de la distance et de la relation* [entre nature et culture]*… dont la synthèse sur tous les plans nous constitue* » 7.1. La dialectique est une propriété de la rationalité (la culture) en général, et pas seulement de notre cognition, plan où s'opposent dialectiquement « conscience » ou « su », et « inconscience » ou « insu ». Elle caractérise aussi notre activité outillée, notre être social, ainsi que notre désir, où compte « l'inconscient » de la psychanalyse, qui n'est pas une affaire de connaissance, mais d'affectivité.

« …distance et relation… » L'antagonisme de ces deux concepts résume de manière simplifiée ce qu'est la dialectique : la contradiction met à distance les points de contradiction, tandis que le dépassement de la contradiction les met en relation. Je vous propose l'image (technique) de la porte. Partant d'un espace naturel, sa construction introduit une contradiction, parce qu'elle sépare, du fait qu'elle suppose un mur dans lequel elle s'inscrit, et qu'elle délimite un intérieur et un extérieur. Toutefois, à la différence du mur, la porte relie, parce qu'elle est mobile et, s'ouvrant, permet le passage. L'ouverture de la porte donne un exemple de ce qu'est le « dépassement d'une contradiction », puisque la séparation de l'interne et de

l'externe (la contradiction) n'est pas annulée pour autant, comme elle le serait par la destruction de l'ensemble construit. La contradiction est « dépassée » par un mécanisme qui permet la maîtrise du passage entre intérieur et extérieur.

« *…de ces deux univers de nature auquel nous appartenons… et de culture que nous engendrons* » 7.1.

L'univers de nature : celui de la physique et de la biologie, y compris de la biologie « animale » propre à l'espèce homo sapiens, avec sa sensorialité et sa motricité particulières, ou sa mémoire particulièrement étendue, et son émotivité spécifique. Attention sur ce point. Dans cette introduction, et en première analyse, J.G. utilise l'opposition « nature – culture », et parfois les adjectifs « biologique – anthropologique ». Dans une analyse approfondie, il insistera sur le fait que pour lui, la culture (la rationalité) est une aptitude biologique particulière à notre espèce, dont l'explication réclame un modèle (les sciences de l'homme) autre que le modèle biologique général qui explique les aptitudes dites « naturelles ». L'anthropologie deviendra une anthropo-biologie. En outre, il faut bien avoir conscience qu'une opposition conceptuelle, formulée par un couple de termes (nature-culture), ne rend pas totalement compte du caractère dialectique de la culture. C'est une simplification nécessaire à un certain moment de l'exposé.

L'univers de culture : *« …que nous engendrons* » J.G. oppose ici « appartenir » (à la nature) et « engendrer » (la culture). L'idée est que ce qui nous détermine naturellement est explicable par des lois qui s'appliquent aussi à d'autres espèces, tandis que la rationalité demande une explication « sui generis », spécifique. Certes, notre bipédie est anatomiquement et physiologiquement caractéristique de notre espèce, et différente de celle du chimpanzé (qui peut faire quelques pas), de l'ours ou de la poule, mais il suffit pour l'expliquer de concevoir ce que sont les lois générales de la mécanique, et celles de l'histologie et des autres domaines de la biologie. Ce recours à un modèle biologique plus général n'est plus possible pour comprendre ce qu'est un phonème, ce qu'est revendiquer ou pardonner, et même pour comprendre tout simplement en quoi « la démarche » de quelqu'un se distingue de « la marche ».

La formule *« que nous engendrons »* peut être complétée par « qui nous engendre » : l'homme est à lui-même sa propre « cause », du fait que la rationalité le constitue.

« …dont la synthèse sur tous les plans nous constitue ». Le verbe *« nous constitue »* paraphrase *« que nous engendrons ». « Les plans »* introduit le propos suivant, qui distingue les quatre registres de la rationalité : cognitif (« savoir »), technique (« pouvoir » au sens de l'anglais « can »), éthique (« vouloir »), et enfin social (« paraître »).

Ces quatre termes entendent désigner ce qui apparaît comme le résultat explicite que l'homme peut atteindre. Il sait des choses ; il fabrique des choses ; il veut et obtient des succès, et il se donne des apparences sociales. Se contenter de constater cela serait être aveugle à la dialectique qui explique ces « performances ». Or, dialectiquement, ce qui semble un « fait » est la résultante du dépassement d'une contradiction. Il faut donc apprendre à repérer cette contradiction, laquelle tend à disparaître dans cette résultante. Il faut aussi apprendre à éviter de confondre un processus de positivation et une positivité.

C'est ce qu'énonce : « *Si par* [l'univers de culture, l'homme est] *étranger en partie à son propre savoir, il l'est aussi dans une égale proportion à son pouvoir, à son vouloir,* [et à] *son paraître… »* 7.1. Marx a développé le thème de la différence entre « conscience » et « être

social » dans un texte célèbre[13], et à travers la notion d'idéologie. Voilà pour « son paraître ». Freud, dans un texte également célèbre[14], « se propose de montrer au moi qu'il n'est seulement pas maître dans sa propre maison, qu'il en est réduit à se contenter de renseignements rares et fragmentaires sur ce qui se passe, en dehors de sa conscience, dans sa vie psychique ». Voilà pour « son vouloir ».

Étranger aussi « *à son propre savoir* ». La « contrainte de Langacker » en donne un bon exemple. Soit la série des quatre phrases suivantes : 1. « Quand Béru chante, il est de bonne humeur » ; 2 « Quand il chante, Béru est de bonne humeur » ; 3 « Béru chante quand il est de bonne humeur » ; 4 « Il chante quand Béru est de bonne humeur ».

(On a croisé deux oppositions : celle du pronom et du nom, et celle de la disposition entre principale et subordonnée.) Demandez-vous qui est désigné par « il » dans chacune de ces phrases. Une dissymétrie apparaît à la seule réflexion. Dans les trois premières phrases, « il » peut être Béru… ou quelqu'un d'autre, San Antonio par exemple. Mais dans la dernière phrase, « il » ne peut plus référer à Béru. Grammaticalement parlant, c'est le second énoncé qui est paradoxal : la possibilité pour un pronom dans la « subordonnée » de renvoyer à un nom postérieur dans la « principale » tient à une propriété de la subordination[15]. Rien de ce fonctionnement n'apparaît à la conscience du locuteur.

Métaphore vestimentaire de la dialectique en 7.2. Celle-ci est *« …notre combat »*, car il est impossible de réduire l'humain à ce principe de négativité qu'est l'instance (« *se mettre à nu* ») ni de le réduire à ses performances (« *ses vêtements* »). L'exemple du « costume » (en tant que marqueur social) est suggestif. Toute personne est irréductible au costume qu'elle porte.

« *…la négativité, inscrite en nous par la culture, n'a d'existence que parce qu'elle se nie* » 7.2. J.G. explicite ici directement le processus de dialectique. Négativité et négation de la négativité ne sont pas deux étapes successives, mais deux « pôles » qui se donnent existence mutuellement. L'image de la « tension » peut aider à figurer cela. La tension d'une corde n'est pas la corde. La tension n'existe que si deux forces antagonistes s'exercent aux deux bouts. De même, la négativité n'est pas un bout de la corde et sa négation l'autre bout. La dialectique, c'est la tension elle-même, appelée « contradiction ». L'image a ses limites, mais elle peut aider dans une première approche de ce concept redoutable. Elle est présente dans la définition courante de la dialectique en termes de « pôles ». Noter que J.G. utilise aussi le terme de « phases » (de la dialectique).

Pour J.G. existe une précession logique de la négativité dans la notion de dialectique, en ce sens que c'est parce que la rationalité humaine introduit de la négativité que s'ensuit nécessairement la négation de la négativité. « *Si l'on est conséquent avec le concept de dialectique, il n'y a pas de doute que les deux phases ne sont nullement isomorphes, mais que tout dépend de la présence ou de l'absence de la première qui logiquement fonde la seconde. Ce caractère second et non autonome de toute performance, je l'ai à maintes reprises signalé l'an passé quand nous avons défini la performance comme une restructuration en insistant sur*

13 Karl Marx, 1857, Préface à *l'Introduction à la critique de l'économie politique*, « Le mode de production de la vie matérielle conditionne le processus de vie social, politique et intellectuel en général. Ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur être ; c'est inversement leur être social qui détermine leur conscience ».

14 Sigmund Freud, *Introduction à la psychanalyse*, 1916, II, chap. 18, p.266 (éd. Petite bibliothèque Payot).

15 Voir la démonstration (résumée) dans Jean-Yves Urien, *La trame d'une langue*, p. 161-163, (et approfondie) dans Jean-Yves Urien, *Le schème syntaxique et sa marque*, tome 1, p. 103-105.

l'identité profonde des processus inhérents à l'instance comme à la performance. »[16] De même, à propos du signe : « *Partagé entre la structure qui le définit et la conjoncture à laquelle il est conceptuellement ordonné, le signe ne se dédouble pas. La phase qui le réinvestit n'ajoute rien à la première, c'est la première qui est fondatrice, qui est logiquement antérieure, (…) cette première phase consistant à nier la positivité de la représentation. Mais l'autre phase dialectique, consistant en la négation d'une négativité ne crée rien au contraire puisqu'elle tend à détruire le signe qu'elle réinvestit.* »[17] Cela dit, l'auteur critique l'idée d'une « priorité » d'un pôle sur l'autre, comme en témoigne ce passage d'un autre Séminaire sur le sens. À l'objection d'un collègue, ainsi reformulée – « *Vous parlez d'évidement structural à partir de quel plein ?* » –, il répondait : « *S'il fallait partir du plein, qu'il y ait une priorité du plein sur le vide, voilà la conception non dialectique de l'affaire. Pour nous, dans une conception dialectique, le plein et le vide ne se définissent que par leur contradiction mutuelle. Aucune n'a la priorité sur l'autre* »[18]. Le débat tient, à mon sens, d'abord au choix rapide du terme « plein » : dialectiquement, il n'y a ni plein ni vide, mais « évidement » et « réinvestissement ». De même, à propos du signe : « *Surtout, ne pensez pas la signification comme précédant la désignation : dans le moindre acte de langage, les deux processus se jouent en même temps. C'est-à-dire qu'ils sont continuellement en conflit*. »[19]

« *Ce n'est pas l'homme en soi qui peut être l'objet de nos sciences humaines, mais l'homme en tant précisément qu'il se conteste* » 7.2. Si l'on chercher à « expliquer » – but de la démarche scientifique, on ne peut s'en tenir au fait « en soi » que les hommes existent et qu'ils sont humains. Il faut rechercher ce qui rend l'homme humain, une fois explorées ses caractéristiques biologiques d'espèce. La thèse de J.G. est que l'humain en l'homme résulte de la rationalité, laquelle est dialectique.

Celle-ci est un double mouvement. « *Aliénation* » : l'humain est toujours autre que ce qu'il paraît (négativité). « *Appropriation* » : il tend, contradictoirement, à apparaître. Ainsi, socialement : il faut qu'il soit « boulanger, parent, joueur de foot, etc. », ce qui est manifeste ; mais il est aussi autre que cela (aliénation), et source de tout cela. La suite de l'ouvrage montre qu'il en est de même dans l'ordre du langage, et dans celui de la technique.

« *L'instance par elle-même néantisante d'une analyse qui est dans le monde et de bien des façons à l'origine du discret, n'est en aucun cas séparable de la performance qui positivement l'y réinvestit et, ajoutant nos lois à ses lois, nous permet de le transformer* » 7.3. Paragraphe redoutable… mais capital !

J.G. reformule ici ce qu'il entend par « dialectique », comme propriété de l'humain. La difficulté augmente dans cette formulation, parce que, jusqu'ici, la présentation simplifiée de la dialectique ne semblait prendre en compte qu'un antagonisme binaire (« instance /performance »). Désormais, la phrase met en jeu <u>trois</u> « positions » conceptuelles, aussi appelées « moments », repérables aux termes (1) « *instance* », (2) « (analyse dans) *le monde* », (3) « *performance* ». La dialectique en effet pose un « point de départ » ou, à mieux dire, un

16 *Séminaire* du 27 novembre 1975, « Signification et désignation ».

17 *Séminaire* du 8 janvier 1976, « Signification et désignation »

18 *Séminaire* du 5 mai 1977, « Les limites de la connaissance »

19 *Séminaire* du 4 décembre 1975.

« point de résistance » que nie le pôle de négativité. C'est le principe de réalité, appelé ici « *le monde* », et ailleurs « *l'expérience* » (23.6 par exemple)[20].

Exemple lexical : le mot « le ciel » en tant que mot nie l'espace lumineux naturel que je vois en levant le nez de l'écran, et que j'isole par son contraste avec les bords de la fenêtre qui le cadrent. Le mot est d'un autre ordre que la situation à laquelle on le confronte. Il a ses raisons propres (lexicales en première analyse). « Il aliène » la réalité en la captant ; il la transforme en être de raison. On a donc d'une part ce point de référence qui est, dans cet exemple, une réalité perceptive – une « gestalt », et d'autre part sa négation langagière humaine. Ceci étant, le mot n'a d'existence humaine qu'en tant qu'il permet de générer du sens (du sémantisme). En cela, le choix du mot témoigne d'une confrontation à une situation particulière. En disant « [Je regarde] le ciel », dans une certaine situation, et par exclusion des autres mots possibles, je fais comprendre que je désigne l'atmosphère terrestre telle que je la conçois, et non autre chose. Dans un autre contexte, ce pourrait être un concept religieux ou pictural. Je nie ainsi la négativité du mot en le reliant à de l'expérience. C'est le second « pôle » de la dialectique, appelé dans la phrase étudiée « *réinvestissement* » parce qu'il réinvestit « l'instance » en la confrontant « au monde », transformant de la négation en « positivation », laquelle est la négation de la négativité et non pas une positivité substantielle. Dans mon exemple, le concept de « ciel » ne coïncide pas avec ce qu'il cherche à dire. Dans ce cas précis, je ne fais que concevoir ce « ciel » en le distinguant des « arbres », de la « haie », et de la « fenêtre » sous mon regard. Rien de plus… sauf à en dire plus. Cette confrontation suffit à éliminer le sens religieux et celui de voûte (de lit, de grotte), mais ne peut que réduire très relativement son impropriété. L'énoncé « Je regarde le ciel », en ces circonstances, ne dit pas s'il fait jour ou nuit, si je m'intéresse à sa luminosité, à des nuages, ou à des étoiles, ou si j'y vois « le temps qu'il fait ». Ce raisonnement ne peut se préciser qu'à proportion du développement de la formulation. Plus généralement, le physicien sait bien que le terme « ciel » est vague, lié à la position terrestre du locuteur, et scientifiquement inutile.

En résumé, la dialectique présente trois « moments », d'où une terminologie à trois termes, tels que « monde, mot, concept », et deux « phases » ou « pôles », dénommés « instance – performance », ou « grammaire – rhétorique » pour cet exemple.

J'ai choisi un exemple lexical, très réducteur, alors que J.G. se place dans l'ordre général de la culture. La culture « *ajoute nos lois* » : un pluriel, notamment parce qu'elles sont doubles, puisqu'il y a bipolarité, instance et réinvestissement de l'instance. Elle les « ajoute » aux lois de la nature. Évidemment, il y a une grande part d'approximation et d'impropriété dans une telle formulation. C'est inévitable. Ainsi « *ajoute* » 7.3, est en décalage avec l'idée de « *transformation* », sans compter le fait que, pour l'auteur, c'est le dire humain qui introduit de la causalité dans la réalité. Cf. infra le chapitre « *Sens et causalité* », 105-125.

D'autres points demandent explicitation, compte tenu de ce qu'on lira par la suite. J.G. parle ici d'une « *analyse à l'origine du discret* (dans le monde) » 7.3. Que veut-il dire ?

Peut-on entendre par « *analyse* » la performance elle-même ? La formule « *L'instance* [est] *par elle-même néantisante d'une analyse qui est dans le monde* » contredit cette lecture,

20 Jacques Laisis recourt volontiers au terme « le phénoménal », afin de ne pas préjuger d'une quelconque configuration de ce qui n'est qu'un principe de résistance au dire. En effet, le pluriel de termes comme « les phénomènes » ou « les choses » est déjà de trop, puisque c'est le dire qui introduit diversité ou pluralité dans le raisonnement conceptuel. *Apport méthodologique de la linguistique structurale à la clinique*, p. 93, et passim.

puisque la notion de « *monde* » dépasse le cadre de l'homme. Retenons donc que, d'une façon singulière dans son œuvre – introduction oblige ? –, J.G. utilise les termes « *analyse* », « *discret* », et « *ses lois* » pour désigner le fait que l'univers n'est pas « *amorphe* » (infra, 17.5). Par ailleurs, et par la suite, J.G. utilisera toujours le concept « *d'analyse* » pour désigner l'aptitude de l'humain à structurer ses comportements, y compris sur le pôle performantiel. Il opposera par exemple les faits naturels que l'on peut mesurer, et les faits humains que l'on peut analyser. Il soutiendra constamment que c'est l'humain qui, en « causant » (en mots), « *cause* » le monde et y introduit une intelligibilité à la mesure de cette capacité d'analyse que lui donne la culture. « *Le signe cause l'univers* » (85.1, 94.4, 107.1, 124.4 ; De l'Outil : 186.1, 204.5, 272.2). Il dira plus loin que la sémantique scientifique « *crée un déterminisme dans les choses* » 107.1. Il substituera le terme « *cause* » à celui de « *loi* », pour réserver au second terme son sens « légal », sociologique (dura lex sed lex).

Toutefois, en même temps est affirmé plus loin « (qu') *il n'est pas vrai que l'univers sans* [la culture] *soit amorphe* » 17.5, ou qu'« *Il n'est pas vrai que la nature soit, comme on le dit, amorphe et continue* » 25.1. Sans quoi, il n'y aurait pas de résistance du « *monde* » au raisonnement.

« … (Une analyse qui est dans le monde) et de bien des façons (à l'origine du discret) » 7.3. J.G. suggère par « *de bien des façons* » que le rapport à la nature n'est pas seulement une question de connaissance. Il exposera un tableau des pathologies « naturelles » sur les quatre aspects de la biologie. Ainsi, troubles sensoriels, moteurs, du soma, de l'affect. Dans chacun des domaines, il y a des effets de seuils naturels (qu'il qualifie de « *discret* » ici)[21].

« Nous permet de le transformer ». [« *le* » = le monde] Le verbe « *transformer* » n'est pas à prendre seulement dans son sens technique. La rationalité humanise la réalité, relativement. Elle fait qu'elle devient connue (par la conceptualisation), artificialisée, entre dans de l'histoire, et est soumise à de la norme.

« Un même souci d'établir les critères d'une rationalité sous-jacente caractérise… trois écoles de pensée… » 7.4 noté 1.

J.G. rassemble ici Marxisme, Psychanalyse, et Linguistique générale, en raison d'une thèse qui leur serait commune : l'humain se caractérise par une rationalité sous-jacente. Suivent deux critiques (introduites par « *on déplorera…* » 7.4). (1) Cette complémentarité aurait été niée par les générations suivant les fondateurs, chaque courant de pensée isolant des autres son approche particulière de l'humain. (2) Ils auraient confondu les principes et ce qui répondait à la « *conjoncture* » dans laquelle ces théories ont été conçues.

1 Le matérialisme historique 7.5

J.G y voit une première tentative de relier histoire et science. Il a, en effet, *« puissamment démontré qu'on ne saurait impunément tenir l'homme pour l'observateur essentiel et passif d'un univers objectivé ; que loin d'être, en un mot, ce que la nature l'a fait, il est aussi et spécifiquement ce que par sa culture il se fait* » 7.5. J.G. insiste sur l'importance de la notion de « praxis ». Par « praxis », le marxisme soutient qu'une théorie fait partie de l'expérience sociale vécue, et que c'est donc une activité qui a des effets historiques. En d'autres termes, une théorie est « performative ». J.G. lie ensuite matérialisme historique et matérialisme

21 Un tel tableau figure dans *Du Vouloir-Dire, t.3, Ch1 Guérir l'homme*, p.63. Le tableau récapitule une nosologie exposée p. 21à p.27 (« L'homme cortical » et « Corps et biens »).

dialectique, pour énoncer une critique du marxisme. Ce dernier réduirait l'humain à sa dimension sociohistorique. Il ne peut donc expliquer « intégralement » l'homme. Ce point est développé. Le passage « *La dialectique est la pièce maîtresse d'une réflexion à laquelle personnellement je souscris* » 8.1 est important, une fois corrigé par le paragraphe suivant, qui pose un « usage élargi » du concept (à l'ensemble des faits de culture). La TdM est une anthropologie dialectique, et pas seulement une sociologie dialectique.

« …*notre usage… élargit* [la notion de dialectique] » 8.2. Pour la TdM, la dialectique est une propriété générale de la rationalité. « Signe » (langagier), Outil, et Norme (éthique) » fonctionnent aussi dialectiquement que la « Personne ».

Autre critique du marxisme en 8.3. Réduire l'existence de « classes » à l'existence des exploiteurs implique l'idéal que, par la révolution, puisse exister une société sans classes. J.G. donne au contraire à l'idée de « *classification* » un sens général (« ontologique ») qui en fait une propriété du social. Le conflit de classe distingue l'histoire (humaine) de la vie biologique. (J.G. opposera en ce sens les deux termes allemands die Gesellschaft, la société et die Gemeinschaft, la communauté ou la « grégarité » biologique, 5.4)[22].

2 La psychanalyse 8.4

En résumé, l'examen critique de l'apport et des errements de la psychanalyse porte principalement sur deux points. D'un côté, J.G. reconnaît que la notion d'inconscient ouvre la voie à une conception dialectique de l'humain fondée sur la contradiction d'un implicite et d'un explicite. De l'autre, il reproche à la psychanalyse un reste de confusion entre le plan de la « représentation », (de la connaissance), et celui du traitement humain du désir, dont témoigne d'ailleurs en français l'ambiguïté du terme « conscience » : « Je suis bien conscient de cela. Quel inconscient ! » versus « Je suis en paix avec ma conscience ». Voyons les détails de l'argumentation.

De quel « *glissement* » analogue s'agit-il, lorsque l'on passe du marxisme à ce que soutiennent « *nombre de fervents de la psychanalyse* » ? Il s'agit de la confusion faite entre un processus constitutif de la culture humaine et certaines de ses manifestations observées dans un cadre professionnel. Selon J.G., certains confondraient l'aptitude humaine permanente au « rationnement » (ici désigné par la figure extrême de « l'*ascèse* ») avec son dérèglement pathologique qu'est « *l'inhibition* » 8.4. Ce principe de « *rationnement* » (titre de chapitre dans le tome II) – terme au demeurant choisi par l'auteur pour sa relation avec le terme « raison » – est rapproché de la notion lacanienne de « castration », « *grâce à laquelle le désir se fait libre arbitre* » 8.4. On devine ici ce que sera le modèle d'axiologie dialectique proposé dans le tome II du *Vouloir-Dire* : Le rationnement, dit aussi « *manque* » 9.1, représente le pôle d'instance négative d'une satisfaction librement choisie qui en est le pôle performantiel dans la dialectique du désir humain. Un tel « *glissement* » est la cause du recours à cette notion de « surmoi », qui déplace l'instance fondamentale du désir vers une sorte de superstructure,

22 Ce bilan du marxisme et de l'hégélianisme se trouve clairement résumé par Jean-Luc Lamotte dans son *Introduction à la théorie de la médiation*, en deux propositions, p.20-21 : (1) « [La théorie de la médiation dissocie] l'histoire et la pensée. Car si Hegel a identifié l'histoire à la pensée, on peut dire que Marx a identifié la pensée à l'histoire. » (2) [Jean Gagnepain] « refuse de restreindre l'application de la dialectique au domaine du devenir (…) et lui donne son maximum de pouvoir explicatif en le transposant du plan (…) d'une succession, à celui (…) d'une contradiction de la nature et de la culture (alors que chez Hegel comme chez Marx – du moins le Marx du matérialisme dialectique –, nature et culture étaient parfaitement homogènes) ».

gendarme de la bonne conduite ou Jiminy le cricket à la Walt Disney. Erreur de plan, soutiendra-t-il plus loin : pour lui, le surmoi n'est pas « *l'introjection de la Loi* » 17.3. La loi relève de l'aptitude au social ; le « surmoi » relève de la régulation du désir.

La recherche de « *l'authenticité* » 8.4, est un fantasme, puisque celle-ci ne peut être atteinte sans déshumanisation. Cette critique fait écho à l'image de « *Janus* » : on ne sort pas de la dialectique sans sortir de l'humanité.

La difficulté de comprendre « *les relations du je, du moi, et du ça* » tient surtout de « *notre impuissance grammaticale à les formuler clairement en français* » 8.5. Ainsi la notion invoquée ici de « *surmoi* » est-elle un contresens, puisque Freud en allemand dit « über-Ich » (au nominatif et non à l'accusatif). Il ne s'agit donc pas d'un processus qui surplombe un « moi », dans une « *dimension interindividuelle* », mais un processus interne au principe axiologique de régulation du désir.

Le propos de J.G. est ici critique, et s'adresse surtout aux lacaniens. Pour lui, « l'inconscient » n'est pas une affaire de cognition, comme le suggère le couple « conscience – inconscient », mais renvoie à la régulation des affects, au plan de la norme (du droit), et non au plan du signe (du dire). Cf. *« par-là se maintient la vieille confusion du savoir et de la morale »* 9.2. En témoignent le privilège attaché à la verbalisation dans la cure 9.1 et « *le flirt* » terminologique avec la linguistique, qui témoigne d'un *« …malentendu sur le signe… »*. Allusion, notamment, à l'utilisation par Jacques Lacan des termes « signifiant » et « signifié », qui n'ont strictement plus rien de saussurien, ou à celle des notions de « *métaphore* » et de « *métonymie, mal comprise* ».

L'allusion au « *pansexualisme* » freudien, rappelle que la théorie de Freud reflète les usages (d'interdits) de la société de son époque.

Cela dit, J.G. reconnaît comme un « *apport* » essentiel de la psychanalyse, l'idée d'une distinction radicale entre latent et manifeste, cette « *Spaltung* » (clivage) 9.3, notion qu'il reprend dans la dialectique de l'implicite et de l'explicite, en en faisant un principe de contradiction et de « négativité ». *« Spaltung »* signifie en allemand « séparation, clivage ». Freud traduit ainsi en allemand la notion de « double conscience » apprise chez Pierre Janet. Cf. la notion de « *manque* » évoquée plus haut en 9.1.

« *Un ordre* [=la culture] *qu'on a seulement eu tort d'appeler "symbolique"* » 9.3. J.G. récuse le terme, qui, selon lui, réduit la rationalité au domaine de la représentation. Il critiquera constamment l'utilisation extensive et générique des termes « symbolique » et « signe » par l'ensemble des courants structuralistes, par la sociologie bourdieusienne, ainsi que par Jacques Lacan.[23]

3 La linguistique structurale 9.4

La linguistique relève des sciences humaines dès lors que l'on reconnaît dans la grammaire « *cette capacité d'analyse que tout locuteur porte en soi* » 9.4, ce « *principe d'intelligibilité* » propre à l'homme, dont il faut comprendre le mode de fonctionnement.

Les « *attaques* », le « *procès* » 9.5 dont fait l'objet la linguistique structurale font probablement allusion à l'opposition universitaire entre « linguistique générale » et « linguistique

23 On trouvera une mise en perspective approfondie de la Théorie de la médiation avec l'œuvre de Freud et celle de Lacan dans l'ouvrage de Jean-Claude Quentel, 2007, *Les fondements des sciences humaines*, Éditions Érès.

historique ». « *En passant du pointillisme à la structure, les linguistes opéraient une conversion épistémologique exemplaire* » 9.5. J.G. rappelle ici la tendance des « philologues » à privilégier l'étude « diachronique » de mots isolés. Or le linguiste, dans son « champ » spécifique (le « signe »), étudie une aptitude générale de l'humain, « *hors du temps* », et surtout un système où « la valeur de n'importe quel terme est déterminée par ce qui l'entoure », Saussure, *Cours*, p. 160. Il faut cependant que l'historien comprenne que la faculté de signe n'est pas toute la culture, et que d'une autre faculté, celle de personne, procède l'histoire en général, et les langues, par répercussion.

J.G. envisage ensuite le courant dominant en linguistique à l'époque de la rédaction de son ouvrage, à savoir la « grammaire générative » promue par Noam Chomsky. Deux critiques principales sont présentées.

(1) La première erreur (capitale), de la grammaire générative serait **son formalisme**. Elle projetterait sur la réalité langagière un algorithme mathématique et graphique, (les « règles » et les « arbres »), imaginé pour capter au mieux la différence entre ce qui est grammatical ou agrammatical. Cette erreur aurait pour conséquence inévitable de nier le caractère dialectique de l'opposition entre implicite et explicite, traitée ici comme une différence entre une « profondeur » imaginée par la formalisation, et une « surface » effectivement dire par le locuteur.

J.G. relève d'abord *« …l'erreur capitale consistant à prendre le Pirée pour un homme…* » 10.1. Cette métaphore est reprise de la *Fable* de Jean de la Fontaine, « le singe et le dauphin » (Livre IV, fable 7), qui raille ceux qui parlent beaucoup de ce qu'ils ignorent : « qui caquetant au plus dru / Parlent de tout et n'ont rien vu ». La grammaire générative, en assimilant structure profonde et modèle implicite, prend l'abstraction qu'opère le grammairien pour l'abstraction qui caractérise la capacité de grammaire sous-jacente au dire. Grave cécité selon J. G., car le rôle que s'adjuge le grammairien, lorsqu'il déduit l'implicite de l'explicite, le rend dès lors incapable de comprendre que, dans le déjà-là de la grammaire, « *in-siste* » (disait J.G.) cette analyse dont l'antécédence logique permet seule d'accéder à une explication du dire. La critique est ensuite reformulée :

«*… et prendre ce qui n'est qu'un pôle de contradiction pour un niveau plus subtil et quasi hypostasié (…) d'abstraction*… ». Le terme « *compétence* », que l'on trouve dans la phrase suivante, oriente encore le lecteur vers une critique de la grammaire générative, qui « positive » ce qu'elle appelle « la structure profonde », censée expliquer la structure grammaticale. Elle transformerait ainsi un « pôle » (de la dialectique) en hypostase.

« L'ailleurs… devient un autre monde, successivement chiffre ou matrice du nôtre… ». Il s'agit de la structure profonde chez Chomsky, qui « génère » le message langagier. Et « *le nôtre* », c'est le langage réel, opposé à la fiction mathématique de la grammaire générative. Lorsqu'un message présente une ambiguïté, (ex. « La peur des ennemis »), celle-ci imagine deux structures « profondes » distinctes : « les ennemis ont eu peur », ou « quelqu'un a eu peur des ennemis ». Elle nie ainsi l'impropriété qui caractérise le grammatical. Ce faisant, la grammaire générative se rend aveugle au principe d'abstraction grammaticale. On ne peut donc « *réduire l'équivocité sans ruiner avec elle les fondements de la pensée* ». Pour J.G., en revanche, l'impropriété est constante et fondamentale. On ne peut la réduire que dialectiquement, par le choix sémantique d'un énoncé approprié à la situation. (Dans l'exemple, par l'une ou l'autre des paraphrases verbales que nous avons proposées).

On voit finalement que la critique du formalisme chomskien est double. Il empêche de comprendre que le principe d'impropriété grammaticale est une propriété immanente du dire ; ce faisant, il empêche de comprendre la dialectique du dire.

(2) La seconde erreur porte plus précisément sur **la notion « d'axes » de l'analyse grammaticale**. *« D'autres…* [privilégient] *la générativité »* 10.2. Il s'agit encore de la grammaire générative, mais dans la présentation qu'en a faite en 1967 Nicolas Ruwet dans *Introduction à la grammaire générative*. Ce dernier considère comme dépassée la linguistique structurale en ce qu'elle lui paraît privilégier l'étude des oppositions, celle de la morphologie et des paradigmes. Nicolas Ruwet critique cette linguistique, qu'il qualifie de « taxinomique ». Il vise la philologie classique, la grammaire scolaire, mais aussi la « valeur » saussurienne, et leur oppose la grammaire « générative », qui se consacre à l'étude de la syntaxe. J.G. lui reproche « *d'abjurer* » la notion de structure, parce qu'il la réduit à celle de taxinomie. Il lui reproche, autrement dit, de jeter le bébé avec l'eau du bain. Il proposera dans son modèle glossologique d'accorder une égale attention à la taxinomie et à la générativité (désormais autrement définies), qui sont deux dimensions (deux axes), de la structure. Il est important de noter ici que la « générativité » chomskyenne ne correspond pas à ce que Jean Gagnepain appellera « capacité générative » dans son propre modèle grammatical.

Les « axes » de l'analyse. Ébauche critique du modèle glossologique

Les paragraphes suivants développent la critique précédente concernant les axes d'analyse. La comparaison de la grammaire traditionnelle et de la grammaire générative fait de cette dernière « *une convulsion du même art* » 10.3. C'est surtout pour J.G. une première occasion d'exposer **les linéaments de son modèle d'analyse grammaticale**.

1 - Tout d'abord, quelques formulations particulières appellent une glose.

« *La verticalité des tables … fait place à l'horizontalité des formules… »* 10.3. Ce passage confronte la grammaire traditionnelle scolaire, qui privilégie la morphologie et les « tableaux », et la grammaire générative de Chomsky, qui privilégie l'étude de la phrase et de ce qu'elle appelle sa « syntaxe ». Il s'agit là d'un « *déplacement* » d'intérêt. (En réalité, chacune de ces deux écoles traite de ces deux dimensions).

« *L'intérêt des classes répertoriées l'emportait sur celui d'une simple et linéaire construction* ». J.G. rappelle qu'une grammaire traditionnelle privilégie l'étude des conjugaisons et déclinaisons, et y ajoute une étude des « fonctions » syntaxiques, par un inventaire des constructions dans la phrase.

« *La prévalence des règles et des cycles nous ramène au traditionnel inventaire des parties du discours* » 10.3. « *Cycles* » : Il s'agit du principe de récursivité chez Chomsky. Cet auteur, (dans le modèle standard), reprend une classification traditionnelle en distinguant des « catégories syntaxiques majeures » Nom, Verbe, Adjectif, Préposition, qui sont les « têtes » (angl. Head) des syntagmes de base (angl. Phrases) : NP, VP, AP, PP.

« *Le perfectum le cède à l'infectum…* ». <u>Perfectum</u> : aspect accompli. Formes verbales qui signifient que l'action est terminée. <u>Infectum</u> : aspect inaccompli. Formes verbales qui signifient que l'action n'est pas terminée. Je risque donc la lecture suivante. La grammaire traditionnelle et la linguistique structurale ont privilégié l'étude de corpus, c'est-à-dire de propos tenus, attestés dans des documents : « perfecta acta ». La grammaire générative pour sa part teste chez les locuteurs la limite entre les phrases grammaticalement cohérentes et

celles qui sont incohérentes (dites agrammaticales). Ces phrases sont potentiellement infiniment variées, et non tirées de documents déjà produits : « infecta acta ». Le corpus fini devient enquête en devenir ; le testament devient test renouvelable.

« *…ou le classique, encore, au baroque.* » 10.3. Le style classique est évoqué en tant qu'il privilégie la stabilité : c'est le cas du corpus, définitivement établi selon J.G. Stabilité également – ou plutôt conservatisme – de la terminologie et des méthodes d'analyse. Le style baroque, en tant qu'il privilégie le mouvement : ce serait le cas du test, constamment inventé et renouvelé au fur et à mesure de l'élaboration du modèle. Ce peut être aussi une référence au fait que la grammaire générative a remanié en permanence, et profondément, ses modèles, et qu'elle se diversifie en de multiples courants.

2 – Présentation des deux « axes » de l'analyse : *Taxinomie et générativité.*

« *On conçoit mal, d'ailleurs, que le choix puisse s'imposer d'une syntaxe des types ou d'une morphologie des schèmes. (…) Taxinomie et générativité* [sont des] *capacités indissociables du langage*. » 10.4.

J.G. opère la conjonction de deux idées.

(1re idée). La grammaire générative, ainsi que la grammaire traditionnelle, hiérarchisent les deux aspects de la grammaticalité, que J.G. appelle « *les deux axes* ». D'une part, l'axe de la segmentation, qui permet la successivité du multiple, l'axe du « et puis ». D'autre part, l'axe de la différenciation, qui permet les choix, l'axe de « ou bien ». La grammaire générative réduit le grammatical au seul premier axe, sous le nom de générativité. La grammaire traditionnelle réduit le grammatical à l'autre, l'axe de la différenciation, dont témoignent les classes.

(2e idée) Cependant, l'observation oblige aussi bien la grammaire générative que la grammaire scolaire à trouver un artifice pour prendre en compte l'autre axe en le ramenant à celui qu'ils ont privilégié. (« *…facteurs définis préalablement sur l'autre »*). La grammaire générative tenterait de modéliser une « syntaxe des types », en classifiant les « Syntactic Phrases » selon le type de leur « tête » et en les dénommant « Noun Phrase, Verb Phrase, etc. ». Autrement dit, cette grammaire devient en cela « taxinomique ». La grammaire traditionnelle ferait de même autrement. Par exemple, elle postule que toute proposition contient un verbe, fondant ainsi un fait de syntaxe sur une base morphologique. Et surtout, elle envisage toute relation syntaxique comme une fonction, comme la relation entre un « complément » (supplémentaire) et un « principal » (complété). Ainsi, parlera-t-on du « sujet du <u>verbe</u> », du « complément du <u>nom</u> ». Toute relation est assignée à une catégorie morphologique à la base de la fonction. On séparera dans les grammaires le chapitre de « la syntaxe du verbe » de celui de « la syntaxe du nom ». Au contraire, J.G. démontrera qu'une relation syntaxique (un « schème ») résulte de contraintes mutuelles. La relation de « sujet » n'est ni dans le verbe ni dans le nom ; elle est définie par l'ensemble des contraintes que chaque partie prenante fait peser sur l'autre. En outre, il montrera qu'un même processus syntaxique, tel que la subordination, est identique, qu'il s'investisse sur du nom ou du verbe.

3 – Approfondissement de la théorie de la biaxialité : De la « non-coïncidence » des deux types d'analyses découle leur « projection ». Qu'est-ce à dire ?

« *Il s'agit des coordonnées d'une seule et même analyse créatrice à la fois de différence et de segmentation dont la non-coïncidence en retour fonde par projection aussi bien l'inclusion logique que l'intégration.* » 10.4.

Cette formulation résume tout le programme de travail en quoi consiste la théorie du fait de « dire », la théorie du « signe » appelé plus loin « glossologie ». D'où la difficulté, voire l'impossibilité de comprendre cette proposition en se limitant à l'information minimale qu'elle apporte en ce début d'ouvrage. Je pourrais ajouter : « Renoncez à comprendre maintenant, il vous suffit de lire la 1re partie du livre, p. 34 à 66, et d'y revenir ensuite ! ». Cette proposition étant applicable à toute difficulté de lecture de cette introduction, elle est contradictoire avec le parti que j'ai pris de la gloser. Si vous désapprouvez mon obstination, fermez cette partie. À celle/celui qui est resté(e), je propose un bref développement, qui ne dispense pas de lire la suite. J'utiliserai quelques exemples grammaticaux, dans la terminologie scolaire.

Le début présente les « deux axes » comme deux aspects de la capacité de grammaire, qui est aptitude à maîtriser de l'analyse, c'est-à-dire des délimitations (différentielles ou segmentales) relatives, des « valeurs » dans le sens que Saussure donne à ce terme :

« Dans la langue, il n'y a que des différences sans termes positifs » (*Cours*, p. 166), « des valeurs émanant du système, (…) [termes] purement différentiels, définis non pas positivement par leur contenu, mais négativement par leurs rapports aux autres termes du système » (*Cours*, p. 162). Noter seulement que J.G. pense les « valeurs » selon deux aspects : analyse de la qualité (productrice d'identités différentielles), et analyse de la quantité (productrice d'unités segmentales).

Il convient maintenant de définir chacun des termes qui caractérisent ce modèle biaxial : « *non-coïncidence ; projection ; inclusion et intégration* » 10.4.8-9.

« *Non-coïncidence et projection ».* Identité différentielle et unité segmentale ne se correspondent pas. Ainsi, si je dis, dans un simple appel à l'attention : « la porte ! », j'énonce une structure nominale simple – du point de vue de la quantité, puisque tout nom suppose un préfixe déterminant. Cependant, je dis en même temps plusieurs informations. Outre la distinction « porte / fenêtre /… », il y a la classe « féminin » qui est incluse dans la définition du nom et que marque le « la- », et aussi un singulier, puisque je ne n'ai pas dit « les portes ». Comme tout ce qui est dit inclut à la fois l'aspect qualitatif et quantitatif, une interaction se produit entre les deux, appelée « projection d'un axe sur l'autre ». J.G. fait allusion ici à deux mécanismes grammaticaux connus, auxquels il apporte ici une (brève) explication. Pour en parler rapidement, je vous propose l'image topologique de « la surface », puisqu'une surface, pour être dessinée, exploite les deux dimensions d'une feuille, la verticale et l'horizontale.

Premier mécanisme : « *l'inclusion* ». Un paradigme (conjugaison verbale ou déclinaison nominale) est une « projection », une « surface » définie <u>quantitativement</u> par la limite d'une unité, et <u>qualitativement</u> par le déploiement de différences. Ainsi, lorsque l'écolier apprend « le verbe avoir », il sait qu'il ne doit pas prendre en compte un sujet ou un complément, mais seulement ce qui fait ce verbe. C'est-à-dire pas seulement strictement « avoir », mais, qualitativement, l'ensemble de la conjugaison de ce verbe, qui inclut une information « pronominale » (en réalité un préfixe) et une information de temps et de mode. Il va donc apprendre : « j'ai, tu as, il a… », ou bien « nous avons, nous avions, nous aurons, … » Autrement dit un ensemble de différences « *incluses* » dans le cadre bien délimité d'une seule unité, celle d'un seul verbe. La conjugaison d'un verbe est un paradigme.

Second mécanisme : « *l'intégration* ». Une relation syntaxique est une surface définie par deux conditions. <u>Quantitativement</u>, il faut une pluralité d'unités. Exemple. Pour qu'il y ait complément d'objet direct (c.o.d.), il faut à la fois un verbe, et un nom complément. <u>Qualitativement</u>, il faut qu'une caractéristique permette de prévoir la forme que va prendre

chacune des unités ainsi reliées. Dans l'exemple « Il regarde le ciel », le verbe devra être « transitif » car « *Il va le ciel » est exclu. Cette restriction laisse prévoir la possibilité d'un « c.o.d. » dès que le verbe est dit. D'autre part, on observe que le nom qui suit le verbe n'a pas de préposition, et que cela permet la présence d'un verbe transitif devant lui. A contrario, si je dis : « …dans le ciel », je puis quand même commencer la phrase par « il regarde », mais ce n'est plus une relation de c.o.d. La forme de chaque partie du syntagme permet « d'identifier » en partie ce qu'est l'autre : une classe restreinte de verbe + l'exclusion de la préposition nominale.

4 – Relation entre dialectique et biaxialité.

« N'évoquer (…) que les processus explicites de sélection et de prédication, c'est télescoper indûment les deux pôles de cette dialectique simultanée de l'identique et de l'un, qui n'est en aucune façon l'apanage du langage, mais dont culturellement l'importance risque fort de remettre en cause l'antagonisme, issu de l'arpentage et abusivement entretenu depuis lors, du nombre et de la qualité. » 10.4.

J.G. relie, dans sa critique, deux thèmes de son modèle théorique. Le thème de la dialectique d'une part, et celui de la biaxialité et de la projectivité d'un axe sur l'autre d'autre part.

La tradition et les linguistiques contemporaines « *télescopent* » les pôles de la dialectique. Comment ? En n'envisageant, sous le nom de « *sélection* » et de « *prédication* », que le seul résultat de la dialectique, à savoir le raisonnement sémantique. Ces processus, pour J.G., ne prennent en compte que « la rhétorique ». En effet, observer que le locuteur « choisit » tel mot plutôt que tel autre, qu'il choisit « la porte ! » plutôt que « la fenêtre ! », parce qu'il entend parler de ceci plutôt que de cela, c'est oublier qu'un tel choix n'est possible que « s'il y a le choix », que si l'on « sait » implicitement que ces deux mots sont différents. Sans différence, pas de choix. La sélection, acte sémantique, présuppose la maîtrise d'une différenciation lexicale. La sélection est seconde, et la différenciation est première. De même, « la prédication », terme par lequel J.G. désigne ici le fait de tenir un propos dans une phrase construite, suppose la maîtrise de la dimension des termes mêmes que l'on met en relation pour tenir ce propos. La « prédication » sémantique présuppose l'aptitude à la « segmentation » en unités grammaticales. J.G. vise en particulier Roman Jakobson, pour qui la « sélection » et la « combinaison » étaient les deux « aspects » principaux du langage, et qui expliquait ainsi les deux types d'aphasies, nommées « de Wernicke » et « de Broca » par les neurologues. Cf. « deux aspects du langage et deux types d'aphasies », in *Essais de linguistique générale*, Éd. de Minuit, 1963.

« *Cette dialectique simultanée de l'identique et de l'un* ». La dialectique n'est pas entre la qualité et la quantité. Simultanément existe une dialectique dans l'ordre de la qualité, entre différenciation et choix, et dans l'ordre de la quantité, entre segmentation et combinaison.

« … *qui n'est aucunement l'apanage du langage* ». Qu'on interprète ce passage comme concernant la dialectique, la biaxialité, ou les deux, peu importe. J.G. annonce ici que l'on peut trouver leur équivalent en ergologie, en sociologie, et en axiologie. Il s'agit de propriétés de la culture, observées ici dans le langage.

[*L'antagonisme* du nombre et de la qualité] « *issu de l'arpentage* ». Ce rappel de l'origine technique, en Égypte et en Grèce, de l'arithmétique et de la géométrie reste pour moi trop rapide pour qu'on puisse en dégager une leçon consistante. S'il est fait allusion ici à la doxa ordinaire, il est vrai que bien des discussions se fondent sur un tel antagonisme. On parle, par

exemple, d'une sociologie « qualitative » opposée à une sociologie « quantitative ». Peut-on pour autant parler « d'antagonisme » au sein des mathématiques entre qualité et quantité, et l'imputer aux applications techniques ? Certes, les mathématiques, comme toutes les sciences, ont toujours été liées à des objectifs d'applications, civiles et militaires, parmi lesquels l'arpentage, nécessaire pour définir la propriété et l'impôt, dès la plus haute antiquité, notamment dans la vallée du Nil où les crues du fleuve effacent tous les ans les limites des champs. Cela dit, tout dépend du sens que l'on donne au concept de « qualité ». Je vais supposer que J.G. ne l'entend pas dans son sens aristotélicien (dans le traité des « Catégories »), mais, à la suite de Saussure, comme « valeur distinctive définie par exclusion ». De ce point de vue, le principe d'identité et d'exclusion est présent dès le début des mathématiques. En effet, la topologie la plus simple demande que l'on repère des positions. On dénomme distinctement chacun des sommets d'un triangle, de manière à ne pas les confondre[24]. Entre le nombre et la qualité, il y a une coexistence permanente et une complémentarité.

J.G. récapitule **en conclusion** quelles sont les trois disciplines universitaires qui enseignent les trois doctrines traitées précédemment 11.1. Ces disciplines sont, respectivement, la sociologie, la psychologie, et la linguistique. Celles-ci utilisent une terminologie distincte, respectivement « *superstructure, sublimation, connotation* », pour désigner les divers aspects d'un processus humain unique pour l'auteur : « *l'implicite* ». La « *superstructure* » fait partie du vocabulaire du marxisme ; la « *sublimation* » de celui du freudisme ; la « *connotation* » de celui du structuralisme linguistique et littéraire. Cela montre que des enjeux de pouvoir masquent la réalité scientifique.

La théorie de la médiation conteste dans son ensemble la répartition disciplinaire en usage dans l'université 11.2. Celle-ci, dit-il, « *ajoute des sciences à des sciences* », pour résoudre des conflits de métiers : « sciences de l'éducation, sciences de l'information et de la communication ». Le modèle médiationniste est lui aussi complexe, notamment par les distinctions des quatre plans de la rationalité, mais cette complexité se développe en fonction des raisons internes à la réflexion théorique qu'elle propose, et à sa mise à l'épreuve expérimentale par la clinique. Il s'agit d'une complexité à base d'explication scientifique, et non pas à base de répartition de services disciplinaires : « *(…) la complexité* [de la théorie] *n'y saurait résulter que de sa propre scissiparité.* » 11.2. Ce que J.G. appelle « science » est, restrictivement, une démarche de connaissance explicative, qui doit être distinguée de son inscription sociale dans une histoire de la division des services. De même que le Dire qu'il appelle « signe » est à dissocier de son inscription sociale dans de la langue.

3 POUR UNE ANTHROPOLOGIE CLINIQUE

1 Justification de la perspective clinique. Statut de la biologie. 11-13.

2 Apport de l'étude des aphasies à l'anthropologie. 13-15.

---

24 Ouvrez http://euclides.fr/bibliotheque/euclide/elements/livre_1. La Proposition V du 1er livre des *Éléments* d'Euclide commence ainsi : « Soit le triangle isocèle ΑΒΓ, ayant le côté ΑΒ égal au côté ΑΓ ». Le point A ne peut pas être interchangé avec le point B ou avec le point Γ, (pour autant que le triangle ne soit pas équilatéral !). Les appellations des points sont exclusives les unes des autres.

3 La « *transposabilité* » du modèle. Comment l'observation clinique a conduit à une théorie de l'outil, via et par-delà la question de l'écriture chez les aphasiques, puis à une théorie de la personne, via et par-delà la question de l'interlocution entre malade et thérapeute, et enfin à une théorie de la norme, via et par-delà la question de l'initiative de parole. 15-17

Le paragraphe introductif présente le plan. « *(…) La preuve y résulte, en même temps que de l'expérience qui sélectivement la vérifie, de la transposabilité des modèles…qu'elle construit* » 11.4. Il est développé en trois parties : (1) examen du statut de l'expérimentation en sciences humaines ; (2) présentation de l'expérience « probante » de l'aphasie ; (3) transposition aux autres registres de la rationalité.

Un détail de cette phrase : « *vérifie* ». Il ne faut pas s'arrêter à ce terme, discrédité par la perspective proposée par Karl Popper, promoteur du critère de « réfutabilité » (anglais « falsifiability »), lequel critère est une variante de la notion de « rectification » chez Gaston Bachelard[25]. Le développement de ce que recouvre chez J.G. la notion de « clinique » montre qu'il s'agit bien de mettre à l'épreuve, de tester et de soumettre des hypothèses à une possible réfutation. (Cf., infra 15.6, la présentation de la réfutation qui a conduit à la théorie de l'outil). L'adverbe « *sélectivement* » indique d'ailleurs que la réfutation procède par sélection – exclusion d'hypothèses.

1 Justification de la perspective clinique

« *Je tiens qu'il n'est, en matière de culture, d'autre expérience que clinique* » 11.5. Cette proposition est caractéristique de l'anthropologie clinique. Son caractère restrictif invite évidemment à des débats. Cependant, comme la thèse est reprise et précisée plus bas en 13.1, je commenterai à ce moment-là l'ensemble des propositions.

« *Non qu'à mes yeux le praticien soit l'arbitre obligé de nos dissensions intestines* ». Noter le terme « *praticien* » 11.5. J.G. distingue en effet le rôle du thérapeute, qui est de soigner, et le rôle du clinicien, qui est d'expliquer l'humain à partir de ses pathologies. À ses yeux cependant, le clinicien est l'arbitre des divergences théoriques en sciences humaines.

Le fil du propos de cet ouvrage présente des nœuds ; on l'a déjà constaté. Voici un essai de dénouement de celui qui suit.

« *Le neurologue soucieux, pour étayer son diagnostic, de "prendre le langage" comme on prend par ailleurs ou la température ou la tension, le psychiatre qui lui envie les lésions nosographiquement sécurisantes de la moelle épinière ou du cortex sont, de leur côté et par formation, peu enclins à reconnaître la spécificité d'une pathologie où, d'une part, le malade est à considérer à la fois comme la serrure et la clé ; où la raison n'est plus seulement induite, mais produite ; où le symptôme n'est interprétable que parce qu'implicitement interprété ; où le même trouble, d'autre part, change d'aspect selon le trouble auquel il advient qu'il soit associé ; où, en vertu du jeu quasi tératologique des compensations dans le cadre de l'économie générale des fonctions, la carence ou la détérioration sont masquées par la "résistance"*

25 « Scientifiquement, on pense le vrai comme rectification historique d'une longue erreur, on pense l'expérience comme rectification de l'illusion commune et première. » Bachelard, Le *nouvel esprit scientifique*, p. 177.

Dans *La philosophie du Non*, p.9, Bachelard définit la philosophie de la connaissance scientifique « comme la conscience d'un esprit qui se fonde en travaillant sur l'inconnu, en cherchant dans le réel ce qui contredit des connaissances antérieures. (…) L'expérience nouvelle dit *non* à l'expérience ancienne (…). Mais ce non n'est jamais définitif pour un esprit qui sait dialectiser ses principes, constituer en soi-même des nouvelles espèces d'évidences (…) ».

que suscite chez le patient soit l'intoxication provenant des capacités qu'il conserve, soit le blocage au stade préalablement atteint ; où, enfin et surtout, l'objectivité semble remise en cause d'un observateur qui s'implique au risque bien connu de trahir ce qu'il traduit, d'un fait que le phénomène révèle moins qu'il ne le nie. » 11.5 à 12.1

1re partie. 11.5.4-9 : Le neurologue, et le psychiatre sont « *peu enclins à reconnaître la spécificité d'une pathologie*… [culturelle] » pour plusieurs raisons.

Le neurologue ne prend en compte la parole du patient qu'au titre de symptôme parmi d'autres. Mais il peut s'appuyer sur un tableau de lésions pour établir son diagnostic, ce qui n'est pas le cas du psychiatre.

2e partie. 11.5 à 12.1 : Développement du thème de la « spécificité » des pathologies de la culture. La série de « *où* » énumère les défis auxquels sont confrontés tant le neurologue que le psychiatre.

- Le malade est « *serrure et clef* » 11.5.9. Ce thème est abondamment développé par J.G. à propos de l'aphasie. Il ne s'agit pas de mesurer la distance entre ce que dit quelqu'un de normal (la clef de référence) et ce que dit un aphasique (la serrure à ouvrir), mais de tester ce qu'est le raisonnement grammatical particulier de l'aphasique. « *La raison n'est plus seulement induite, mais produite* » : le clinicien n'a pas à projeter sur le malade sa rationalité de normal, mais à comprendre quel raisonnement particulier l'aphasique produit.

- « *le symptôme n'est interprétable que parce qu'implicitement interprété* ». La compréhension de ce qu'on observe suppose une hypothèse sur ce qu'est le fonctionnement aphasique. Or son raisonnement est « inconscient », et est inaccessible à l'observation directe. Plutôt que d'accumuler des données immédiatement observables, il faut tester des hypothèses sur le mode de fonctionnement pathologique de l'aphasique.

- Trouble et trouble « *associé* » 11.5.12. Un exemple suivra, à propos de l'écriture. Une incohérence apparemment semblable dans l'écriture ne sera pas expliquée de la même manière lorsqu'elle est associée à un tableau d'aphasie, et lorsqu'elle est associée à des incohérences dans la manipulation de divers outils, c'est-à-dire dans le cadre d'une atechnie. Ailleurs, J.G. insistera sur le fait que l'observation du seul langage ne suffit pas à différencier la fabulation (névrotique) et le délire (psychotique)[26].

- Thème des « *compensations* » et des « *résistances* » 12.1.1-4. Ainsi, un aphasique de Wernicke tentera de compenser son manque de maîtrise des différences lexicales en ayant recours à des périphrases. (Abeille) : « C'est un oiseau… un oiseau de chez nous… un oiseau à miel, quoi ! ». Olivier Sabouraud, *Le langage et ses maux*, p. 95[27]

- Thème de « *l'objectivité* » en sciences humaines 12.1.4. L'humain tente d'objectiver de l'humain. Ce thème est bien connu en sociologie : le sociologue ne cesse pas d'être un acteur social ; sa présence elle-même dans un groupe peut modifier les relations à l'intérieur du groupe et biaiser son analyse. C'est aussi vrai sur les autres plans de la rationalité, y compris du test auprès des aphasiques. Le test « révèle » en partie la manière de raisonner de l'observateur, et « nie » en cela ce qui spécifie le raisonnement du malade. Cet effet de projection est à prendre en compte.

---

26 Jean Gagnepain, 1985, « Clinique du délire, clinique de la fabulation », *La psychiatrie française*.

27 Cette personne était originaire du Val de Loire, région où l'on dénomme l'abeille « mouche à miel », ou « avette ». Cf. Jules Gilliéron, 1918, *Généalogie des mots qui désignent l'abeille.*

On peut aussi comprendre en termes de dialectique entre implicite et explicite la formule « *Le phénomène révèle moins* [le fait] *qu'il ne le nie* ». Le phénomène directement constaté, en l'occurrence la parole de l'aphasique en recherche de sens, « nie » par les compensations qu'il présente, le trouble de la grammaire implicite, qui est le « fait » que le clinicien cherche à circonscrire.

Suit la critique d'une attitude qui consisterait à additionner de la neurologie et de la linguistique (des langues, par ex.), sans les remettre en cause, sans comprendre que la spécificité des sciences humaines oblige à revoir la démarche de l'une et de l'autre 12.2. Il ne s'agit pas de mettre la linguistique dans le prolongement de la neurologie, en croyant au « *caractère univoque de la relation de la culture et de l'activité neuronale* » 12.3, comme si la première était un chapitre supplémentaire de la biologie classique. (Voir plus loin notre Intermède 2.)

« *Les fonctions supérieures ou mentales ne sont pas séparables du corps, du seul fait qu'elles nous distinguent de l'animal* » 12.3. Cette phrase formule clairement le fait que la théorie de la médiation n'est pas une anthropologie dualiste. En ce sens, elle n'est pas cartésienne. J.G. utilisera ailleurs (et plus tard) le terme d'anthropo-biologie. Ceci est un point important à comprendre, car l'opposition « nature / culture » pourrait laisser penser, à tort, à un dualisme. Pour J.G., la culture est une aptitude particulière que permet la biologie de notre espèce, à savoir l'aptitude à la rationalité. Cette dernière est biologiquement conditionnée. Pour autant, sa singularité, résumée par ce terme de « rationalité », demande une modélisation différente de celle que la biologie classique a élaborée pour expliquer les fonctions et comportements, y compris chez homo sapiens.

J.G. forme l'hypothèse que la neurologie à venir (nous sommes en 1980) permettra de trouver « *le conditionnement cérébral* » des pathologies psychiatriques 12.3.3-7. La recherche de la « localisation », recherche anatomique, n'est qu'un aspect de la neurologie, laquelle est aussi une recherche de la « physiologie » du cerveau, de sa biochimie et biophysique (électrique). J.G. utilisait l'expression familière suivante : « On n'est jamais malade que de sa viande ». Seule « …*l'ignorance* » (de ce type de faits jusqu'à présent) relègue psychoses et névroses dans un « *splendide isolement* ».

Je reviens sur la fin de la phrase « *Les fonctions dites supérieures ou mentales ne sont point séparables du corps, du seul fait qu'elles nous distinguent de l'animal* ». Attention au contresens. J.G. ne veut pas dire que l'homme n'est pas un animal. Homo sapiens est un animal parmi d'autres. Il veut dire qu'il est précisément « spécifié » de deux façons. D'une part, conformément à la notion biologique d'espèce, par des comportements particuliers qui sont explicables par la biologie générale de l'animalité : nous avons une gueule et un squelette particuliers (anatomie), et une physiologie particulière, y compris de la perception, de la praxie, de la mémoire, ou de l'affect. Et, d'autre part, Homo sapiens est « spécifié » par un type « d'aptitude générale », de « faculté », qui demande un autre mode d'explication, irréductible au précédent : la rationalité (ou culture), elle-même éclatée en quatre registres. J.G. se conforme, à tort ou à raison, à une terminologie courante, qui distingue « l'animal » et « l'homme ». Dans ces gloses, je veille pour ma part à utiliser à propos de « l'homme » (espèce animale) le terme « humain » pour désigner ce qui relève de la culture. Il y a dans l'homme de

« l'humain », objet des sciences de la culture, et aussi de l'animalité spécifique, objet de la biologie de l'homme[28].

« *La psychologie, de ce point de vue, n'est qu'un mythe ou, dans le meilleur des cas, un chapitre — dût-il la bouleverser — de la biologie* » 12.3.

Ambiguïté du terme « *psychologie* ». Entendu dans un sens étymologique, comme « science de l'esprit », et dans un cadre dualiste (philosophique), qui sépare radicalement corps et « esprit », c'est un mythe. Dans une perspective moniste, l'obligation qu'a la psychologie de rendre compte de sa relation à la biologie demande un renouvellement de la définition même de la biologie. Cette révolution conceptuelle n'est pas faite, selon J.G., puisque la biologie tend toujours à ramener la culture à ce qu'elle comprend des fonctions naturelles, donc à en nier la spécificité. Ceci inclut évidemment l'éthologie et ce qu'on appelle aujourd'hui « les sciences cognitives ».

Après avoir traité de l'attitude des biologistes et des médecins, J.G. porte un regard critique sur les diverses « psychothérapies » 12.4.

« *l'homéothérapie* » 12.4. Le terme prend un sens particulier à l'auteur, fondé sur le grec « homoios » (semblable) : « *L'excès* » (de ce qu'il appelle « *la faune paramédicale* ») consiste à étendre abusivement au champ des thérapies la portée de l'explication « littéraire ». Jacques Lacan est ici visé. Autrefois, on imputait familièrement à la lune une influence morbide. On aurait seulement changé d'imaginaire, et de formulation. Les « *Nuits* » 12.4 sont un groupe de quatre poèmes d'Alfred de Musset.

« *Entendons-nous…* » 12.5 et 13.1. J.G. précise ce qui distingue le thérapeute et « l'anthropologue clinicien ». L'un traite la maladie : « *le médecin sera toujours le seul thérapeute* ». L'autre cherche à expliquer. Il faut toujours garder en mémoire que la clinique est pour Jean Gagnepain un lieu et une méthode d'explication, exclusivement, sans aucune préoccupation thérapeutique.

« *De celui que nous proposons… il devra rester le garant* » 13.1. Paraphrase : « Le thérapeute devra rester le garant du modèle, même s'il n'en est pas l'auteur », lequel auteur reste Jean Gagnepain.

Le pouvoir heuristique de la clinique

Je regroupe maintenant trois propos centrés sur le thème du pouvoir heuristique particulier de la clinique. 13.1.

« *Notre postulat* est] *de n'admettre et de n'imputer au système d'autres dissociations que celles qui sont pathologiquement vérifiables* ». C'est *« seulement le trouble du fonctionnement qui permet, grâce à l'examen, d'en séparer les processus* ». Ainsi que, plus haut, « *Je tiens qu'il n'est, en matière de culture, d'autre expérience que clinique* » 11.5.

Ces trois propos ont en commun d'être restrictifs, dans le but manifeste de souligner l'apport privilégié de la clinique à l'anthropologie, et l'originalité de la TdM. Cependant, il ne

28 Cf. Patrice Gaborieau et Laurence Beaud, 2016, « L'arbre qui cache la forêt. De l'origine du langage à la spécificité de l'humain », *Tétralogiques n°21 Existe-t-il un seuil de l'humain ?*, p.135-169. Numéro téléchargeable sur http://www.ressources.univ-rennes2.fr/ciaphs/tetralogiques/

faut pas non plus y voir une sorte de slogan général sur le mode « Hors de la clinique, point de salut ! »[29].

En effet, J.G. parle ici « d'expérience », en un sens particulier. N'oublions pas que la culture est pour lui « *une formalisation incorporée* » 6.5. Il veut donc dire que seule la pathologie « découpe » la réalité culturelle, normalement vécue globalement. La pathologie est sélective : elle n'affecte l'humain que partiellement. Et c'est le seul moyen selon l'auteur d'observer une dissociation factuelle des processus culturels 13.1. Tout le travail consiste à savoir en quoi consiste ce découpage.

Cela dit, toute mise à l'épreuve d'une hypothèse sur un comportement culturel ne relève pas de ce qu'il entend ici par « expérience ». Les sciences humaines ne se réduisent pas à cette « expérience » clinique. J.G. lui-même ne se prive pas d'avoir abondamment recours dans sa théorie du signe à l'observation du fonctionnement normal. Ici peut s'ouvrir un débat, dans lequel je n'entrerai pas, sur ce qu'on entend par « méthode expérimentale » en sciences humaines, et plus généralement sur la relation entre « explication » et méthode expérimentale.

Trois détails du texte demandent attention en 13.1.

- Le terme « *dissociations* » est ici générique et ne désigne pas seulement la dissociation des quatre plans de médiation que propose le modèle. Il renvoie à l'ensemble des processus culturels, tels que les « phases, axes et faces » qui seront présentés par la suite.

- Le terme « *postulat* » a le sens d'hypothèse générale servant de fondement au modèle, ici à sa méthodologie, mais qui relève du critère de réfutabilité comme toute hypothèse.

- Ceci m'amène au terme « *vérifiables* ». J.G. utilise le terme de « vérification clinique » à propos de la mise à l'épreuve de ses hypothèses. Voir supra le commentaire de 11.4. Les études cliniques menées dans le cadre de la TdM proposent une méthodologie qui présente une alternative entre confirmation et réfutation d'une hypothèse, dans une dynamique constante entre théorie et tests[30].

De la nature

« *…Il serait artificiel de prétendre abstraire la dialectique* [culturelle] *de la nature qui en est bel et bien le premier moment.* » 13.2. Il s'agit de définir le statut de la nature (biologique) dans la dialectique. La dialectique de la culture part du « *premier moment* » qu'est la nature. (« *Empyrée* » = domicile des dieux). Encore une fois, il est important de ne pas donner au terme « moment » le sens « d'étapes », mais celui de position dans la dialectique.

« *C'est là [dans sa nature] que l'humain s'articule, que le seuil ou non se franchit d'une Gestalt ou totalité positive éventuellement traitable par sériation à la structure qui, définie sur la seule base d'oppositions et de contrastes, n'a d'autre statut que formel.* ». Lire ainsi : expliquer l'humain suppose le « *franchissement d'un seuil* », le passage d'un ordre d'explication à un autre, entre d'une part l'aptitude naturelle à la « *Gestalt* » et d'autre part

29 En amorce de débat, lire Jean-Claude Schotte, *La raison éclatée*. « Il arrive à certains penseurs de prétendre qu'une anthropologie ne peut être scientifique qu'à la seule condition d'être clinique. (…) Personnellement, nous ne défendrons pas cette conviction… » p.70. « Le recours à la clinique n'est pas une garantie de scientificité, car la pensée clinique n'est qu'une pensée : elle peut être scientifique comme elle peut être mythique » p. 86.

30 Sur la méthodologie de l'approche clinique, et sa nécessaire dynamique, on lira avec profit : Attie Duval-Gombert & Christine Le Gac-Prime, 1997, « Du modèle. Théorie et clinique. La nécessité de leur réciprocité », *Tétralogiques 11, Souffrance et discours*, Rennes, Les P.U.R., p. 173-190.

l'aptitude culturelle à la « *structure* ». Le terme de « *Gestalt* » fait penser inévitablement au sens que lui donne la psychologie de la perception, à savoir la capacité cognitive à percevoir une « entité » comme une « globalité » délimitée par son contraste avec un « fond ». J'évite ici le terme de « forme » à cause de la suite. Mais J.G. l'associe au « semeion » aristotélicien, qui implique un indice et un mécanisme d'inférence[31]. Le terme « *positif* » est le terme important. Cette positivité est « *traitable par sériation* » 13.2. L'auteur anticipe ici la notion de symbole, où une « entité » gestaltique perçue à un moment donné renvoie par association ou contiguïté à une autre entité non perçue (infra 25.2). La fumée visible au loin fait penser au feu, même invisible. « Aliquid stat pro aliquo », dit-on depuis l'Antiquité, (mais comme une définition du « signe » – là est l'erreur).

« *La structure, définie sur la seule base d'oppositions et contrastes, n'a de statut que formel* ». La structure est purement constituée d'éléments définis « négativement » les uns par rapport aux autres. (Saussure). Le terme de « négativité » signifie que c'est la délimitation qui crée l'élément, et non l'entité globale comme dans un fait de gestalt. Soit la métaphore du filet : c'est le fil qui fait la maille. Celle-ci est un espace vide, et néanmoins défini. Attention aussi à la polysémie du terme de « forme », qui est ailleurs la traduction usuelle de « Gestalt ». La « forme » gestaltique est un contenu global homogène, « saillant » par rapport à un fond. La « forme » structurale est un cadre de délimitations, vide en son intérieur.

« *La collaboration d'un partenaire sans qui, le passé l'a montré, nous serions condamnés à la dichotomie*. » 13.2. Le partenaire est le biologiste, voire le « psychologue » de la Gestalt, ou le phénoménologue. Sans la prise en compte du fait biologique comme premier moment de la dialectique culturelle, on serait conduit à ne concevoir qu'un dualisme « corps – esprit », ou « nature – culture », ce dont témoigne l'histoire de la philosophie.

2 L'apport des aphasies.

J.G. refuse de distinguer « *une linguistique pour ainsi dire "sans qualités"* » d'une « "*neurolinguistique*" *qui se contenterait de l'exploiter* » 13.3. Pour lui, la seule « linguistique », ou plus exactement la « glossologie », doit être clinique.

Une linguistique « *Sans qualités* ». J.G. reprend ici le titre de l'ouvrage de Robert Musil, (*Der Mann ohne Eigenschaften*), comme synonyme d'une « linguistique générale » vouée à la théorisation des langues.

Une neurolinguistique « *…qui se contenterait de l'exploiter* ». Critique d'une neurolinguistique qui emprunterait un modèle issu de la linguistique générale (des langues), pour tenter d'observer le comportement aphasique, sans remettre en question un tel modèle, et tout particulièrement la confusion constante entre le plan du logos et celui du social.

« *Point de théorie sans pratique, et réciproquement…* » Tout système « *…tire ses découvertes de sa propre rigueur* ». J.G. met en balance les deux aspects de la démarche scientifique. D'un côté, nécessité d'une pratique, et de l'autre, nécessité d'un modèle théorique rigoureusement cohérent.

Dans la suite du texte, sous le nom de « *bilan* » 13.4, J.G. expose successivement, d'un point de vue clinique, les grandes articulations de sa théorie du signe, qui vise à expliquer « ce que Dire veut dire » (Cf. *Quand dire c'est dire*, titre de l'ouvrage de René Jongen, De Book,

31 Aristote, *Organon, Peri Hermeneias* (*De l'Interprétation*), 16a 4.

1994). À savoir, la dialectique (la bipolarité grammaire / rhétorique), l'existence et la relation entre deux « faces » du grammatical (distinction issue des concepts de « signifié et de signifiant » chez Saussure), et la distinction entre deux axes d'analyse, analyse différentielle et segmentale.

« *Le constat… que l'aphasique n'est point muet n'avait jamais trouvé qu'une pseudo-explication dans la dissociation automatico-volontaire* » 13.4. Il s'agit d'une observation classique : un malade peut produire un propos « cohérent pour l'observateur » s'il est émis spontanément, mais pas en réponse à une question. Tel aphasique de Wernicke ne peut répondre à la question « Comment s'appelle votre mari ? », puis se tourne vers lui et lui dit « Mon pauvre Jean, je ne trouve même plus ton nom ». La « dissociation » en question résume l'observation, et John Hughlings Jackson qui l'a promue pensait que ce paradoxe était heuristique, parce qu'il montrait le contraste entre un fait pathologique caché, et la résistance au trouble sous la forme d'automatismes. J.G. y voit une « pseudo-explication » sans doute en ne s'attachant qu'à la formule elle-même.

La dialectique et la bipolarité. Apport des aphasies

« *Si la faculté (…) qui reste au malade d'émettre et d'entendre du son, voire d'y faire globalement correspondre un sens, n'est point (…) inaccessible à l'animal, elle suffit* [au malade] *pour qu'on puisse continuer en situation à désigner ce qu'on ne signifie plus* » 13.4. L'aphasique conserve l'aptitude naturelle à inférer d'un son ou d'un geste une autre information, que J.G. appelle « symbole ». Donc, il se peut que la situation lui permette d'associer « verre » à l'objet, sans que cela soit pour lui un « mot », mais seulement un symbole. Ce qui, en revanche, fera défaut à l'aphasique, c'est la possibilité de jouer de la polysémie du mot « verre », hors situation, car la maîtrise de l'impropriété grammaticale lui fait défaut.

Cela dit, ce passage introductif présente certaines approximations, corrigées par la suite. Première approximation. Le début de la phrase décrit la relation naturelle dans le symbole entre ce que J.G. appellera plus loin « *l'indice* » et son « *sens* » (14.6 ; 15.1 ; 25.2 et sq.). Le terme « sens » ne relève pas ici de la « sémantique », c'est-à-dire de la « désignation » dans la dialectique du signe, ou du « sens » conceptuel tel qu'on l'entend d'ordinaire. Ce passage ne retrouve sa cohérence que si l'on rend le terme « désigner » synonyme de « pointer du doigt ». Le malade fait preuve de symbolisme et non de signification. Seconde approximation. J.G. observe par ailleurs que l'aphasique n'est atteint que dans une partie de la grammaire, selon qu'il est de type Broca ou Wernicke, et que cela lui permet de compenser. Par conséquent, tout aphasique est capable d'un raisonnement sémantique (tronqué), sur la base de ce qui lui reste de grammaire. C'est cette sémantique qui est définie plus loin comme la capacité culturelle de « désignation », et non la capacité naturelle de symbole. Par ailleurs, le fait que les observations portent en général sur des images d'objets fabriqués standardisés est à prendre en compte. La performance du malade est facilitée du fait qu'il conserve intacte sa « saisie » des structures techniques et des conventions.

L'aphasique « …*perd justement l'impropriété grâce à laquelle il la classe ou l'engendre* » 14.2. Paraphrase : « Grâce à l'impropriété, le signe classe et engendre ce qu'il dit ». C'est-à-dire ? La capacité de « dire », de par la capacité d'analyse implicite (la grammaire), transforme l'expérience en abstraction. Ce qui est dit est délimité qualitativement par ce qui pourrait être dit autrement : le concept résulte d'un classement. Et tout propos est délimité quantitativement par ce qui le sépare de ce qui pourrait être dit en plus : l'énoncé résulte d'un

engendrement. Le « ou » d'alternative est là pour rappeler que l'une des aphasies affecte sélectivement « le classement », et l'autre, sélectivement, « l'engendrement ». Ce dernier terme calque l'anglais « to generate », popularisé par Noam Chomsky.

« *Ce n'est point le stockage ou la répétition qui chez lui sont atteints, non plus que l'aptitude à hiérarchiser concepts ou propositions, mais bien celle d'analyser, c'est-à-dire de structurer des mots.* » 14.3. J.G. énumère des propriétés du message, lieu, notamment, du raisonnement sémantique. L'aphasique reste capable d'un tel raisonnement, qui est de l'ordre de l'explicite. Ce qui est perdu dans l'aphasie est de l'ordre de la structure formelle des « mots » (ou des phonèmes). Une telle formulation, dans sa généralité, peut sembler contradictoire avec la thèse de la dialectique, en ce sens que toute sémantique suppose une grammaticalité, et réciproquement. L'observation est cependant exacte, parce que l'aphasique ne perd qu'une partie de la grammaticalité et compense la perte d'un des axes d'analyse par l'analyse qui reste intacte.

La distinction des deux faces. Apport des aphasies

« *Encore que…* » 14.4. J.G., parle dans ce passage de la distinction entre aphasie phonologique et aphasie sémiologique. Ces deux termes distinguent ce que Saussure appelait les deux « faces du signe », métaphore imagée du recto et du verso d'une pièce de monnaie ou d'une feuille de papier. En termes scolaires actuels, il y aurait d'un côté la structure des phonèmes, et de l'autre ce que l'on regroupe sous les appellations de lexique, morphologie et syntaxe, à savoir, dans le vocabulaire de la glossologie, l'ensemble des faits grammaticaux « sémiologiques ».

L'allusion à la distinction classique « *aphasies sensorielle ou motrice* » est quelque peu surprenante, puisqu'elle est plutôt synonyme d'aphasie de Wernicke et d'aphasie de Broca dans la littérature neurologique. La première est liée à des lésions du lobe temporal, proche des zones auditives et des zones pariétales « postrolandiques » qui contrôlent la sensorialité. La seconde est liée à des lésions du lobe frontal, en immédiate proximité de la zone frontale « prérolandique » responsable de la motricité. Par ailleurs, une observation d'aphasiques, superficielle, mais trompeuse, montre que le Wernicke est bavard, et le Broca taciturne. Pour J.G., tout cela ne relève pas de l'explication des processus en cause.

J'ai écrit volontairement « est liée » dans cette référence rapide à la neurologie de l'époque de l'ouvrage. J.G. pour sa part s'appuie sur l'observation de ce qui est dit, et non pas sur des localisations cérébrales, qui sont l'affaire des neurologues. Les neurologues actuels déclarent volontiers abandonner le « localisationnisme » et mettent en avant l'organisation en réseau des systèmes neuronaux, ainsi que la plasticité neuronale, voire l'importance sous-estimée des cellules gliales. On peut, au contraire, soutenir que l'engouement pour l'imagerie cérébrale est une nouvelle forme de localisationnisme exacerbé[32]. Au lieu de localiser des zones, on localise des circuits. (Voir infra l'intermède 2).

[On a souvent qualifié] « …d'*immanence…* » [la relation entre les deux faces du grammatical]. Saussure a insisté sur le fait que le fonctionnement du signe (du grammatical) était interne, « sui generis ». C'est pourquoi il a proposé deux néologismes : celui de « signifiant » pour bien montrer qu'il ne s'agit pas de son ; et celui de « signifié », parce qu'il ne s'agit pas

32 Cf. Hugues Duffau, 2016, *L'erreur de Broca. Exploration d'un cerveau éveillé*, éd. Michel Lafon. Encore faut-il faire la part de la provocation, ou de la fausse évidence, dans le titre de cet ouvrage, démarqué de *L'erreur de Descartes* d'Antonio Damasio, en 1995. Un jour viendra où quelqu'un d'autre écrira « L'erreur de Duffau ».

de sens. On ne peut expliquer ni l'un ni l'autre par un critère externe à leur interaction. Le signifiant s'explique par le signifié et le signifié par le signifiant. C'est pourquoi J.G. préfère le terme de « *réciprocité* », sans récuser la notion d'immanence. (Une explication plus détaillée montrera comment on échappe à la circularité apparente du raisonnement).

« *Ni le son ni le sens ne se définissant sur la base de leur contenu, il faut bien que chacun d'entre eux trouve dans l'autre son critère*… » 14.5. J.G. veut dire qu'il parle du signifiant (et non de son) et du signifié (et non de sens symbolique), c'est-à-dire de faits grammaticaux. Chaque face du grammatical « trouve dans l'autre son critère ». Il est bien difficile de commenter rapidement ce passage, qui résume l'exposé des pages 31-34. Je propose ici un exemple pour chaque face. Un bon peintre sait qu'il faut appliquer plusieurs couches de peinture. Voici la première dans cette couleur. Il y en aura d'autres, après repos.

(1) Une distinction de l'ordre du signifié est « gagée / authentifiée » grâce au critère de DENOTATION, qui consiste à repérer un changement corrélatif de phonèmes : je sais que le couple « Je <u>lui</u> parle / je <u>leur</u> parle » oppose un singulier à un pluriel parce que je constate le changement corrélatif des deux derniers phonèmes /(l)ɥi/ en /(l)œr/ de ces morphèmes indicateurs par ailleurs de la 3e personne.

(2) Une distinction de l'ordre du signifiant est « gagée / authentifiée » par le critère de PERTINENCE, qui consiste à repérer un changement corrélatif de « mots » (qu'il s'agisse de lexique, de morphologie ou de syntaxe) : je sais que le phonème /a/ est distinct du phonème /ɛ/ parce que je constate que le passage de l'un à l'autre provoque systématiquement les changements de « mots » suivants : « rat / raie ; il viendra / il viendrait ; il en a / il en est » etc.

« (…) *Il devient aisé par-là d'expliquer la saisie alternée de la marque tantôt comme vecteur du sème, tantôt comme la chaîne de ses constituants.* » 14.5. Ex : /kanalize/ peut être envisagé (« *saisi* ») soit comme le « garant » de l'identité du verbe « canaliser », au nom du critère de dénotation, soit comme l'enchaînement de 8 phonèmes, dont il faudrait prouver la définition par le critère de pertinence, ce que ne permet pas cette seule observation. À strictement parler, ou bien on saisit « la marque », qui n'existe qu'en tant que gage d'un élément – point de vue du sémiologue –, ou bien on saisit une « chaîne » de phonèmes, c'est-à-dire une multiplicité d'éléments – point de vue du phonologue. « *L'alternative* » tient à la solidarité des deux faces : ce qui est marque est fait de phonèmes, et le phonème n'est tel qu'en raison de sa « pertinence ».

« *On y verra l'argument qui permet d'échapper aussi bien à l'isomorphisme qu'à la double articulation.* » 14.5.

« …*échapper à* l'*isomorphisme* » : il y a « isomorphisme » entre deux ordres différents de faits systématiques, quand ils présentent tous les deux un parallélisme dans leurs relations. Il y a isomorphisme dans le système coloré des feux de circulation : à la triade de couleurs « vert – orange – rouge » correspond respectivement la triade des injonctions « passage – attention – arrêt ». En voici maintenant un exemple grammatical. Certaines « paires minimales » (de mots) utilisées pour prouver une différence de phonèmes apparaissent comme un fait d'isomorphisme en ce sens qu'à une opposition élémentaire phonologique correspond une opposition élémentaire sémiologique. Ex : l'opposition /u/ ≠ /ø/ est prouvée par la paire de mots simples « houx » ≠ « œufs », et, réciproquement, la différence entre ces deux mots est prouvée par la différence de ces seuls deux phonèmes. Toutefois, ceci est une démonstration

trompeuse, parce qu'incomplète. En effet, ce n'est qu'un cas particulier non généralisable, et j'ai artificiellement négligé les homophones (Ou, où ; eux). Sinon, le lexique ne comporterait que des mots d'un seul phonème, soit, en tout, quelques dizaines de mots seulement. L'absence d'isomorphisme entre phonologie et sémiologie est prouvée par les milliers d'éléments sémiologiques, morphèmes et lexèmes, qui sont construits avec plusieurs phonèmes, deux dans « nous / nœud ; sous / ceux » une consonne s'ajoutant pour construire la marque du mot, et plus, bien entendu.

« …échapper à la double articulation » 14.5. Référence est faite ici, singulièrement, à la théorie grammaticale d'André Martinet, qui hiérarchise chacune des deux structures en question. Référence est faite aussi, plus généralement, à toute théorie en « niveaux » d'analyse. En « linguistique fonctionnaliste » (André Martinet), l'analyse possible en « monèmes », qui sont les équivalents approximatifs des « sèmes » de J.G., ou identités minimales sémiologiques, sont pour cet auteur un premier niveau d'analyse, et l'analyse en phonèmes un second niveau. Cette idée repose sur le simple constat de la dimension observable des éléments envisagés. Un mot est généralement construit avec plusieurs phonèmes ; un phonème est plus rarement le lieu d'implantation de plusieurs « monèmes / sèmes ». Ce fait existe cependant ; on l'appelle « amalgame » : « a », dans « il en a », fusionne plusieurs informations : il s'agit (1) du verbe « avoir » et pas d'un autre ; (2) du présent et pas du futur « aura » ; (3) de la 3e personne (≠ de « ai ») ; (4) d'un singulier de la personne (≠ de « ont »).

La position de J.G. est différente, et s'appuie sur deux arguments. D'une part, il fait observer que le principe d'analyse est le même dans les deux cas, et que chaque analyse requiert également un principe d'abstraction. Ce sont donc deux aspects de la dialectique du signe d'égale importance. D'autre part, il fait observer que chaque structure fournit à l'autre le moyen d'exister. De cette réciprocité entre faces, J.G. conclut à une égale importance, et à l'inutilité explicative de la notion de « niveau », au-delà des apparences.

Ne perdons pas de vue la teneur du propos de J.G. Il fait ici un bilan de l'apport pour la linguistique de l'explication des aphasies. En dernière instance, ce qui à ses yeux dément une hiérarchisation des deux faces en deux niveaux, c'est le fait que l'on ne peut pas hiérarchiser une aphasie phonologique et une aphasie sémiologique. Il s'agit de deux tableaux cliniques distincts. La première, lorsqu'il s'agit d'une aphasie de Wernicke, a aussi été distinguée classiquement sous le nom « d'aphasie de conduction ». J.G. et O. Sabouraud la définissent comme une aphasie de Wernicke phonologique[33].

La dualité des faces du signe s'origine dans la dualité du symbole 14.6 - 15. J.G. reprend ici une définition médiévale du symbole (classiquement toujours appelé « signum ») : « Aliquid stat pro aliquo ». (Quelque chose est mis pour autre chose). Les Grecs appelaient « súmbolon » divers signaux de reconnaissance, comme, par exemple, un jeton cassé en deux, dont chaque partie était conservée par deux familles ou deux hôtes en témoignage d'amitié. Le jeton devient « l'indice » de ce lien social, qui est son « sens ». La tradition philosophique remonte notamment à Guillaume d'Ockham[34], et

33 Cf. O. Sabouraud, *Le langage et ses maux* 114-128, 138-139, etc.

34 Moine franciscain, philosophe et théologien, considéré comme représentant de l'école scolastique nominaliste. « Le rasoir d'Ockham » est resté célèbre, et réfère à la proposition suivante : (1319) « Pluralitas non est ponenda sine necessitate ». (Une pluralité ne doit pas être posée sans nécessité). In *Quaestiones et decisiones in quatuor*

passe par la *Logique* de Port-Royal (Arnault & Nicole) : « Car la même chose pouvant être en même temps & chose & signe, peut cacher comme chose ce qu'elle découvre comme signe. Ainsi la cendre chaude cache le feu comme chose, & le découvre comme signe. » Roman Jakobson y fait référence dans ses *Essais de linguistique générale*, p. 162. Mais contrairement à cette tradition, qui en fait une propriété du signe, (théorie de la « suppositio », du latin « sup-ponere », « mettre à la place de »), J.G. en fait une capacité cognitive naturelle, accessible à d'autres espèces. C'est d'ailleurs ainsi qu'il rend compte des performances des primates savants. Attention donc à la terminologie, y compris au terme « sens » : J.G. n'utilise par la suite le terme « sens » qu'en dehors du langage, comme synonyme de « direction, visée » que comporte le symbole. Du texte de Port-Royal, J.G. ne retient que la fin : l'homme est capable « d'évider » la vision de la cendre (ce que J.G. appelle « *l'indice* ») pour en inférer la présence du feu (ce qu'il appelle « *le sens* »). Ailleurs, J.G. parlera du symbole comme de la capacité « *d'imaginaire* » 25.2, sans pour autant limiter cela à de la vision.

« *C'est le principe même de l'articulation* [=analyse] *qui l'instaure* [le signe]… » 15.1. C'est le principe d'analyse, créant une relation dialectique entre implicite et explicite, grammaire et rhétorique, qui fait passer du symbole au signe, (et donc au langage) ; et non pas la relation « vectorielle » symbolique entre un indice sensible et l'information qu'il apporte par « imagination ». Le symbole a une orientation, de l'indice vers le sens ; en outre étant sériel, il peut ne pas se limiter à deux étapes. En revanche, le signe est recentré sur lui-même, donc strictement duel, chaque face renvoyant à l'autre, qui lui fournit le critère de ses délimitations. Le signe est « clos, immanent » et biface.

Le principe d'analyse…

« *…créant le même intelligible…* » : La structure phonologique, étant structure abstraite au même titre que la structure sémiologique, relève aussi de « l'intelligible », et non du sensible sonore. Le phonème ne s'entend pas ; il se comprend dans ce qu'on entend. L'aphasie phonologique le montre bien : ce n'est un trouble ni de la perception, ni de la prononciation, mais bien de la maîtrise des délimitations abstraites entre phonèmes.

« *…ne saurait économiquement en ordonner les manifestations* » : cette critique renvoie à la base du raisonnement quantitatif des théories des niveaux, raisonnement qui hiérarchise le niveau des phonèmes, le niveau des mots, voire le niveau des phrases : grâce à une quarantaine de phonèmes, on peut construire « *économiquement* » des milliers de mots, avec lesquels on peut construire économiquement une infinité de phrases. J.G. privilégie dans son explication le fait qu'un même principe de fonctionnement définit les deux faces.

Les deux axes d'analyse. Apport des aphasies

« *Trouble de similarité et trouble de contiguïté*. » 15.2.6-7. Dans ce paragraphe, J.G. récuse les définitions proposées par Roman Jakobson dans « deux aspects du langage et deux types d'aphasies », in *Essais de linguistique générale*. (« *Nous l'avons vu* » réfère au propos tenu en 10.4, « *les processus explicites de sélection et de prédication* ».)

« *L'intersection des deux capacités en lesquelles pathologiquement se résout la grammaire* » 15.3. Seule la pathologie, parce qu'elle affecte sélectivement tel axe en

---

libros Sententiarum cum centilogio theologico, livre II. Variante : « Entia non sunt multiplicanda praeter necessitatem », (il ne faut pas multiplier les entités sans nécessité).

préservant l'autre, « *résout* », (= décompose en ses parties), une grammaire qui fonctionne globalement chez le normal.

[Notre modèle permet de lever la] « *contradiction* » qui consiste à qualifier « *d'incohérent* » l'aphasique de Wernicke et « *d'agrammatical* » l'aphasique de Broca 15.3. J.G. relève ici l'incohérence de la terminologie traditionnelle. Pour lui, la grammaire est atteinte dans les deux aphasies. Mais le Broca est autrement a-grammatique que le Wernicke, et il ne s'agit pas dans le cas du Wernicke d'une incohérence sémantique, mais d'une non-maîtrise des limites différentielles, qui donnent une identité aux mots ou aux phonèmes.

« *Dans le jargon, et pour s'en tenir au signifié, la paradigmatique aboutit, en l'absence de traitement lexical, à fléchir le vocabulaire* ». Résumé éclair d'un bilan complexe d'observations d'aphasiques de Wernicke sémiologiques. La thèse est que le prétendu « jargon » ne s'explique que si l'on se place à l'intersection des axes (des différences et des séparations), en faisant la part de ce qui est perdu et de ce qui est conservé. Ex. de parler Wernicke : [image d'une lampe] « La pa, la hope, la lampe, la bope, la rope ». Le malade conserve la maîtrise de la « dimension » qu'a un nom ou un verbe, comme le montre l'article. Mais dans cette « boîte », il décline (il « fléchit ») une variété d'essais aléatoires, parce qu'il ne situe pas lexicalement ce qu'il tente d'identifier, mais peut seulement s'appuyer sur une situation qu'il tente de concevoir. Dans la suite de l'ouvrage, la partie grammaticale (« Structure et signification ») définira plus précisément la différence suggérée ici entre le « lexique » (grammatical) et le « vocabulaire » (sémantique).

« [Chez le Broca,] *la syntaxe, en l'absence de traitement textuel de la phrase, pousse la redondance jusqu'à la stéréotypie »* 15.3.6-8. Il s'agit ici de l'aphasie de Broca. Il faut alors inverser l'explication. L'aphasique de Broca conserve la capacité à distinguer une information grammaticale d'une autre. Mais il ne peut pas développer son propos en une construction qui met en relation plusieurs constituants, noms et verbes. La syntaxe normale met en jeu les deux axes. Une relation syntaxique suppose au moins deux « mots », par exemple un nom et un verbe. Cependant, il n'y a syntagme que si chaque partie est contrainte par l'autre, si bien qu'en construisant l'un on connaît en partie la forme que doit avoir l'autre. C'est ce que J.G. appelle la « redondance » fondatrice de la syntaxe. Ex : « <u>Les</u> vacances arriver<u>ont</u> ». Il s'agit d'une relation dite de « sujet ». La relation impose au verbe final la présence conjointe d'un nom (à l'exclusion d'un adverbe), et elle impose au nom antécédent la présence d'une forme verbale telle que le préfixe (« Elles- ») disparaît, ainsi que l'obligation d'une terminaison plurielle du verbe (« -ont »), accordée au nom. Le préfixe « elles- », qui indique la personne, est obligatoire lorsque le verbe est dit tout seul, et il subsiste lorsque l'on juxtapose un nom et un verbe : « Les vacances, elles arriveront ». J.G. pousse alors à la limite ce principe de redondance : si ce qu'on dit une fois ne peut plus que se reproduire tel quel, il n'y a plus de développement d'une information multiple, mais une répétition, appelée « stéréotypie ». Comme chez le malade princeps de Paul Broca, M. Leborgne, qui ne pouvait plus que dire « Tantan… tantan… tantan ».

« *Cela revenait à fonder dans un second degré de l'autoformalisation et non plus dans la seule intuition la possibilité d'en admettre tant dans l'atteinte que dans la récupération*. » 15.3.8-10. Lire « en (admettre) = « (admettre) que subsiste de la forme grammaticale ». J.G. explique que l'on continue d'observer de l'« *autoformalisation* », c'est-à-dire de la grammaticalité, chez un aphasique. Pourquoi cela ? Parce qu'il y a deux axes en intersection. Si l'on qualifie de « premier degré » la capacité différentielle et la capacité segmentale, on peut

appeler « second degré » ce que produit leur intersection, ou plus précisément la « projection » d'une analyse sur l'autre, qui produit respectivement la capacité de paradigme et celle de syntagme. Chaque aphasie révèle ce qu'est chacun de ces processus par le fait même que le « second degré » de l'aphasique est pathologique, résultant de l'interaction d'une capacité intacte et d'une capacité altérée.

Conclusion et présentation du thème de la 3e partie.

L'analyse « *ne fait acception ni de… ni de…* » 15.4. Le principe d'analyse est le même, quels que soient les phases, les faces et les axes. Par conséquent, tout ce qui caractérise cette analyse, les deux faces et leur relation de réciprocité, ainsi que les deux axes, est aussi « *transposable* » aux autres plans. On retrouvera ces caractéristiques dans les 3 autres plans. Après la présentation de l'apport de la clinique à la théorie du signe, J.G. passe donc à l'apport de la clinique à la théorie de l'outil, de la personne, et de la norme. Ce que nous découvrirons après une pause.

Intermède 2. Neurones et langage

Il est légitime de se demander quelle est l'actualité de ces observations cliniques aujourd'hui, compte tenu des développements de la neurologie contemporaine, qui peut ajouter à l'observation des lésions anatomiques par scanner (seules possibles en 1980) des observations de la physiologie du cerveau non lésé – activités biochimiques et électriques – par les techniques d'« imagerie médicale ». La psychologie dite « cognitive comportementaliste » utilise ces nouvelles technologies pour chercher des corrélations entre l'activité cérébrale et un ensemble maximum de « tâches » humaines particulières, qui toutes s'appuient sur des définitions traditionnelles, telles que « lecture de mots, évocation de mots, dénomination d'images, etc. » en matière de langage.

Sur toutes ces questions, le lecteur trouvera un historique et un bilan approfondi dans la thèse de Christine Le Gac, 2013, *Langage et cerveau. Contribution de la démarche d'observation clinique à l'élaboration d'un modèle explicatif des phénomènes langagiers*.[35] On y trouvera notamment une présentation critique des thèses cognitivistes exposées par Sophie Chomel-Guillaume, Gilles Leloup et Isabelle Bernard, *Les aphasies-Evaluation et rééducation*, qui tirent argument de l'imagerie médicale.[36]

Une différence fondamentale existe entre la perspective de J.G. et celle de ces auteurs. Ces derniers ne remettent pas en cause la notion ordinaire de langage, qu'ils conçoivent comme un « code de communication ». Il n'est pas étonnant qu'à partir d'une notion aussi hétérogène, ils observent des corrélations neuronales larges et variables. Selon Christine Le Gac, ils peuvent donc conclure que « le langage est bien dans le cerveau, mais non localisé » (p.186). C'est inévitable dès lors que « les aphasies sont définies comme des "troubles de la communication par le langage, secondaires à des lésions cérébrales acquises entraînant une rupture du code linguistique" »[37]. Au contraire, J.G. dans ce traité du « signe » remet en ques-

35 Le Gac Christine, 2013, *Langage et cerveau. Contribution de la démarche d'observation clinique à l'élaboration d'un modèle explicatif des phénomènes langagiers*.

36 Chomel-Guillaume Sophie, Gilles Leloup et Isabelle Bernard, 2010, *Les aphasies-Evaluation et rééducation*, Paris, Elsevier Masson.

37 Le Gac Christine, 2013, ibidem, p. 186. « Dans cette perspective, le langage n'a pas vraiment d'identité ; il est "complexe", et l'on comprend bien qu'il devienne difficile de définir précisément les aphasies, et aussi de dresser

tion l'ensemble de ces notions, et relie la distinction des lésions pré- et post-rolandiques – qui évidemment existe toujours – non au « langage », notion qui n'a plus de sens pour lui, mais très spécifiquement à la distinction des capacités taxinomique et générative, et des deux faces du grammatical. Derrière le terme « d'aphasies » et de « langage », l'une et l'autre de ces approches ne parlent pas du tout de la même chose.

Autrement dit, la place respective des facultés humaines, dont celle de dire, et du cerveau est « inverse » dans l'une et l'autre perspective. Jean Gagnepain prend le savoir médical pour ce qu'il est (à son époque) et n'entend pas en faire une question ; en revanche, il remet en cause autant que possible le savoir des sciences humaines, et singulièrement celui des diverses « linguistiques ». Il ne s'intéresse pas à la lésion aphasique, mais à ce que dit le malade. Le raisonnement de l'aphasique est le point de départ, et l'arrivée est une remise en cause du savoir des linguistes et une mise à l'épreuve du modèle explicatif qu'il élabore.

Le cognitiviste, inversement, recherche la trace dans le cerveau de l'exécution de tâches définies à partir de notions traditionnelles non discutées. Ce faisant, il apprend du nouveau sur le cerveau, mais il est douteux qu'il puisse en retour mettre à l'épreuve l'idée qu'il se fait de ce qu'est le dire humain. Le cognitiviste qui part d'une théorie des niveaux les retrouve à l'arrivée. Tout au plus, s'il postule une corrélation ou un isomorphisme entre telle localisation (ou activité physiologique) neuronale et telle tâche, il conclura à un émiettement des faits cognitifs, définis chacun par un réseau particulier de réaction physiologique.

Une question reste cependant ouverte : peut-on définir une méthodologie qui relie d'une part le projet glossologique de Jean Gagnepain en sciences humaines, qui est hypothético-déductif, à l'exploitation de l'observation, par l'imagerie informatisée, de l'ancrage neuronal de ce que dit un sujet normal ? Que peut-on tester ainsi ?

3 Apport de la clinique des aphasies à la compréhension des autres plans culturels

La démarche de dissociation des plans et de présentation de ces plans part chaque fois de l'observation de malades aphasiques. Le clinicien n'y observe plus le trouble aphasique lui-même, mais tente de rendre compte des répercussions de ce trouble sur les autres aspects de son comportement : son rapport à l'outil, sa relation au soignant, son rapport à l'échec ou à la faute.

« *La katharsis de la forme qui le spécifie ne suffit pas à assurer la parfaite homogénéité de l'objet* » 15.5. Phrase difficile. En première analyse, le pronom « le » renvoie à « objet », qui, lui-même réfère au « langage », terme mentionné dans le paragraphe précédent – cf. « *dans le cas du langage* » 15.4 –, et auquel renvoient tous les « le » de la fin de la phrase, conclue par « *du langage – puisque nous en parlons* » 15.5. Quant au terme de « catharsis », il signifie ici que la méthode utilisée vise à « clarifier » (grec κάθαίρω). C'est en effet à une dissociation clinique, et critique, de la notion de langage, que procède J. G. Il introduit de cette façon à la notion générale de « médiation » par le biais du langage.

J. G. considère que sa démarche intellectuelle, en ce qu'elle introduit le principe de forme et celui de dissociation des plans, et qu'elle oblige ainsi à déconstruire la notion traditionnelle

leurs sémiologies. D'autant que s'ajoutent de nouveaux facteurs dont on ne sait pas vraiment s'ils sont intrinsèques ou extrinsèques au langage, qui y participent en tous cas, tels la pragmatique ou le rôle des émotions. »

de « langage », est une démarche « *cathartique* » parce qu'elle permet de « voir plus clair », et de se libérer des confusions d'une approche substantielle. La clinique, en tant qu'elle permet d'observer cette « dé-composition » de la forme dans la pathologie, est une voie d'accès à la définition des propriétés de la rationalité, et participe de cette catharsis.

Après avoir montré que la clinique permettait de faire émerger un modèle de la rationalité, « avec ses phases, faces, et axes » sur le plan glossologique, il veut montrer que l'observation clinique de ce qu'on appelle usuellement « langage » permet aussi de « sortir » de ce dernier, et de donner accès aux autres « plans » d'analyse, dont le principe n'est pas langagier, même si le langage est concerné par incidence dans ces autres types de pathologies.

De ce que le principe d'analyse caractérise le langage, il ne faut pas conclure que l'humain en l'homme se réduise à cette aptitude à l'analyse langagière, ni que le langage se réduise à la dialectique grammatico-rhétorique qui le spécifie. Ce serait accepter le « *globalisme existentiel dont il* [le langage] *nous apparaît concrètement grevé* » 15.5. Le principe d'analyse s'applique à des registres distincts de capacités. La clinique le montre. J.G. reste ici observateur du « langage », mais il est amené à constater l'hétérogénéité de ce que ce terme désigne. Autrement dit, le langage manifeste les quatre plans de la rationalité, les quatre modes d'analyse. L'un de ces modes, qui est au principe même du fait de « dire », a été capté sélectivement par l'observation des aphasies. Celles-ci donnent accès « *à la forme qui le spécifie* ». Cependant, les autres modes d'analyse sont aussi présents en tant « (qu') *incidences variées* » : l'aphasie a des répercussions, à la fois sur l'écrit si on demande au malade d'écrire ou de lire, sur la relation qu'est le dialogue, et l'affectivité. Le malade est « handicapé » sur ces trois plans par le seul plan où se définit sa pathologie. Le fait même qu'il s'agit alors d'un handicap démontre que d'autres aptitudes résistent à l'aphasie, servent même de compensations, et font que l'aphasique ne perd pas l'ensemble des capacités culturelles.

« Il ne saurait en être (…) du langage (…) autrement qu'il en fut jadis de la terre, de l'air, et du feu » 15.5. Pour J.G. ces notions sont préscientifiques. Elles laissent penser à l'existence de réalités homogènes correspondant à chacun de ces mots. Plus loin, il qualifiera ce mode de raisonnement de « rhétorique mythique ». Les sciences de la nature ont renoncé à en faire des substances. J'invite ici le lecteur à lire ou relire de Gaston Bachelard *La Psychanalyse du feu*. « Les livres de Chimie, au cours du temps, ont vu les chapitres sur le feu devenir de plus en plus courts. Et les livres modernes de Chimie sont nombreux où l'on chercherait en vain une étude sur le feu et sur la flamme. Le feu n'est plus un objet scientifique. » (p. 13).

Les sciences humaines doivent de même renoncer à la notion de « langage ». Leur programme est de définir et de distinguer, dans ce qu'on appelle ainsi et qui correspond à une expérience quotidienne, le type d'analyse qui spécifie cette réalité – à savoir la capacité de « dire », ou capacité de signe -, et les autres types d'analyse qui le concernent « par incidence » : l'Outil dans l'écriture, la Personne dans le dialogue, la Norme dans la réticence à parler ou le lapsus. Ces trois types d'incidence sont développés dans les paragraphes qui suivent.

De l'écriture à l'Outil

« *La difficulté de conformer au tableau les particularités de lecture et d'écriture de nos malades* [nous a conduit à] *poser catégoriquement l'autonomie de la graphie. (….)* [C'était] *l'introduire dans l'univers technique* ». 15.6 - 16.

Je relèverai surtout un aspect essentiel de la démarche exposée. Ici J.G. ne « vérifie pas » : il part d'une réfutation pour émettre une nouvelle hypothèse. Dans un premier temps, au nom du principe de simplicité – le rasoir d'Ockham – il a cherché à expliquer les troubles de la lecture et l'écriture de l'aphasique dans les mêmes termes qu'il expliquait les troubles du dire. Une telle hypothèse était « falsifiable » : il aurait pu en être autrement. De fait, l'hypothèse s'est trouvée réfutée lorsque J.G. s'est heurté chez certains malades à une résistance de la réalité observée, résistance telle qu'il a été conduit dans une autre direction, celle de l'activité technique. On est ici à la rencontre du cognitif et de l'activité, ce qu'il nomme « *le signal* » 16.1. L'outil qui fabrique de la représentation artificielle, du dessin par exemple, fabrique des « signaux ». C'est l'activité « *déictique* ». (Celle qui montre et fait connaître distinctement quelque chose). Lorsque l'on se met tout particulièrement à « fabriquer » du langage grâce à des tracés sur un support, on a affaire à de l'écrit. Ce qui est dit devient « *stockable et manipulable* » (propriétés de l'outil).

Dans une étape suivante, il a été conduit à élargir ses observations à d'autres outils.

« *…une détérioration du langage ne saurait être sans répercussion sur le contenu de l'écriture. Mais sa forme ne peut être tenue pour altérée que si le signal seul, et non le signe, est concerné*. » 16.2. J.G. distingue deux cas. (1) Les répercussions du trouble aphasique sur la manière d'écrire ou de lire du malade : on conçoit aisément que le Wernicke, qui ne peut identifier un mot de façon stable, aura du mal à lire et à écrire, puisqu'il ne sait plus quels mots sont transcrits. On dira alors qu'il s'agit d'un trouble aphasique observé <u>dans</u> de l'écrit, et non pas un trouble <u>de</u> l'aptitude à écrire. (2) Mais « *Le signal seul est concerné* » lorsque l'on observe un trouble dans l'utilisation non seulement de l'écrit, mais encore du dessin, et plus généralement de tout autre outillage. C'est « *l'atechnie* » 16.4. C'est alors l'opération technique qui est en cause ; le « tour de main » et non plus le texte lisible lui-même.

« *L'autre* [= les propos sur l'apraxie] *témoigne à sa façon d'une aporie* » 16.5, c'est-à-dire d'une impasse, d'une impossibilité. Faute d'une théorie de l'outil, on ne parvient pas à dire scientifiquement ce qui se passe dans les apraxies. Or il est impossible de « voir » (intelligemment) ce que l'on n'arrive pas à « dire ».

De l'échange verbal à la Personne 16.6

La démarche est analogue. L'hypothèse d'une pathologie de la communication chez l'aphasique est démentie. L'échange verbal y est handicapé, mais non détruit. Ceci invalide une définition « fonctionnaliste » du langage comme « moyen de communication », du fait qu'une pathologie du fondement grammatical du langage n'est pas une pathologie de la relation interpersonnelle, comme le serait une psychose. L'imaginer serait confondre la fonction sociale de tout comportement, y compris du langage, et le mode de fonctionnement spécifique qui définit le langage. Il faut donc proposer un autre type d'explication à l'échange verbal. Pour ce faire, J.G. remonte au principe du social, objet de la sociologie.

« *Une autre analyse se fait jour, affectant l'échange verbal sans pour autant se confondre avec lui, et qui, médiatisant ethniquement notre appartenance à l'espèce, différencie chez l'homme l'uniformité animale du cri. Le modèle sous-tendu n'est linguistique que par répercussion. Il est, en fait, celui de la société, c'est-à-dire de ce processus de convergence qui nous fait inlassablement transcender les divergences que, culturellement, nous ne pouvons cesser d'instituer.* » 16.6 - 17. Premiers linéaments de sociologie médiationniste. Chez les autres espèces, le « cri » est celui de l'espèce, avec des variations liées à l'adaptation à

l'environnement[38]. L'animal en l'homme le rend aussi capable de cris, d'attitudes et de mimiques universellement compris, comme le souligne l'éthologie. Mais celle-ci ne peut expliquer l'analyse qui produit des langues, arbitraires et contraignantes, mais aussi négociables et inscrites dans l'histoire. Pour ce faire, il faut observer la dialectique du social, dont les phases sont ici décrites sous les termes de « *divergence / convergence* ».

« *C'est bien de la personne qu'il s'agit. (…) Nous avons dû renoncer à la dichotomie de la Langue et de la Parole, qui n'était plus opératoire…* » 17.2. Ce que J.G. appellera « langue », dans une théorie de la Personne, et non plus dans une perspective durkheimienne, n'est pas la « langue » Saussurienne. Le Saussure du *Cours*, en effet, selon J.G., ne dissocie pas clairement ce qui est de l'ordre d'un principe d'intellection (système de valeurs), et ce qui est de l'ordre de l'usage : *Cours*, p. 37 : « L'étude du langage comporte donc deux parties : l'une, essentielle, a pour objet la langue, qui est sociale dans son essence et indépendante de l'individu ; cette étude est uniquement psychique ; l'autre, secondaire, a pour objet la partie individuelle du langage, c'est-à-dire la parole y compris la phonation : elle est psycho-physique. » Cette formulation en dichotomie (« deux parties ») est amendée par Saussure lui-même en une formulation « soustractive » : « La langue est pour nous le langage moins la parole » (*Cours*, p. 112).

Intermède 3. Le Saussure de Jean Gagnepain

Pour la première fois dans l'ouvrage, est repris précisément un couple de concepts (« langue et parole ») qui fait directement allusion à l'enseignement de Ferdinand de Saussure. Puisqu'il est ici question de cet auteur, deux mises au point sont nécessaires, valables pour l'ensemble du *Vouloir-Dire*.

1) Notons d'abord que jamais n'est mentionné le nom de Saussure, ni le titre d'ouvrage *Cours de linguistique générale*. Cependant, c'est bien ce livre qui est en arrière-plan lorsque J.G. choisit des termes tels que « *substance* » 6.4, « *forme* » 28.3, etc., « *dichotomie de la langue et de la parole* » 17.2, « *signe* » (passim), « *signifiant et signifié* » 27.3, etc., « *la vaine et fameuse querelle de l'impropriété et de l'arbitraire du signe* » (p. 187), et d'autres formulations encore. Toutefois, qu'il soit clair que J.G. donne à ces termes – même s'ils évoquent le *Cours* – un sens propre à la Théorie de la Médiation, un sens parfois très différent de celui que l'on peut tirer de la lecture du *Cours*.

2) Il est tout aussi important de souligner par ailleurs que J.G. ne prend en compte dans *Du Vouloir-Dire* que le seul *Cours de linguistique générale*, (posthume), tel qu'il a été compilé par Charles Bally, Albert Sechehaye, et Albert Riedlinger, et édité par Payot en 1916. Or l'étude des notes prises par les étudiants aux trois années de cours qui ont servi de matière première à cet ouvrage collectif, ainsi que la prise en compte des autres textes connus de Saussure, montrent que ce qu'on appelle le *Cours* n'est qu'en partie fidèle à la pensée de l'auteur[39]. La structure de l'ouvrage est celle des éditeurs, un choix a été opéré entre les différentes versions des notes de cours, beaucoup de passages ont été reformulés, et des propositions importantes sont de Charles Bally, et reflètent les positions théoriques de ce dernier, non celles de

38 Les éthologues ont pris l'habitude d'appeler ces variations des « dialectes », ce qui est un anthropomorphisme patent.

39 Voir l'*édition critique du Cours* par Rudolph Engler, et les travaux de Robert Godel, René Amacker, et François Rastier.

Saussure. Ceci étant, comme le rappelle Claudine Normand, « il s'agit d'un objet historique bien réel et qui a produit des effets comme tel »[40].

J.G. prend donc le texte intitulé *Cours de linguistique générale* tel qu'il est édité en 1916, en tant que texte, et oppose les propositions qu'il contient aux siennes, indépendamment de la question de l'imputation de ce texte à tel ou tel auteur. De manière plus générale, on aura remarqué l'absence quasi totale de noms d'auteurs dans *Du Vouloir-Dire*. Cette absence signifie d'abord que seules les propositions théoriques intéressent J.G. (dans le respect de leur positionnement historique), et non les auteurs de ces propositions. Par conséquent, lorsque le nom de Saussure sera mentionné dans ces *Gloses*, on doit entendre qu'il s'agit du contenu du *Cours de linguistique générale*, édition 1916.

De la prise de parole à l'éthique

« Le parfait contrôle de la grammaire, la maîtrise de l'écriture et de la langue laissent entier le problème de l'initiative, ici de la prise de parole… » 17.3.

J.G. circonscrit à grands traits le plan de la Norme. Ici encore, il part du langage pour en sortir. Il n'observe plus le langage pour lui-même, mais il observe, dans le langage, la façon dont le désir fonctionne. À savoir, dialectiquement, avec un pôle de restriction (la « *réticence* ») et un pôle de satisfaction mesurée, le « *dis-cours* » (= le détour).

« … *Les suspensions, distorsions, sublimations,* [dans la prise de parole] *commencent à nous faire entrevoir l'existence d'une analyse éthique du désir indépendante de l'introjection de la Loi* ». J.G. envisage d'emblée, épistémologiquement, ce qui le sépare de la doxa contemporaine, et de la psychanalyse. Il lui importe de dissocier le principe éthique de légitimité (« *analyse éthique du désir »)* du principe social de légalité (« *la loi* »). Il critique ici le concept de « Sur-moi », comme il avait signalé auparavant, en 8.5, la difficulté de traduire l'allemand de Freud « über-Ich ». La règle n'est pas une obéissance à une Loi, d'ailleurs à tort conçue comme un principe transcendant la Personne. Tout ceci est longuement travaillé dans le second volume du *Vouloir-Dire*.

Il s'agit de rendre compte de manière cohérente tant du « *parler autistique* [et du] *délire paranoïaque (…)* [que des] *curiosités d'expression de l'hystérique ou de l'obsessionnel* » 17.4. Les deux premiers tableaux sont des pathologies de la Personne (psychoses) ; les deux autres des pathologies de la norme (névroses). « *Autistique* » n'est pas à prendre dans son sens contemporain. J.G. ne parle pas de l'autisme ici. Il prend l'adjectif dans son sens étymologique, (autos = « lui-même », pronom réfléchi), pour désigner le parler du schizophrène.

J.G. conclut en 17.5-6 par une sorte de tableau terminologique synoptique des quatre plans de médiation. Sa démarche est définie comme *« une réfraction qui fait de la logique, de la technique, de l'ethnique, de l'éthique autant de façons autonomes, quoiqu'interférentes, d'être homme* » 17.5. Jouant sur le préfixe « con/com- », il parle d'aptitude, respectivement, à « *la conscience, la conduite, la condition, et le comportement* ». En somme, la culture apparaît comme *« une rationalité éclatée »*.

Il prend soin de rappeler la nécessité explicative de prendre en compte le « moment » de la dialectique qu'est la nature : « *il n'est pas vrai que l'univers* [hors médiation] *soit amorphe*. », et répète par ailleurs que pour lui la Raison ne se réduit pas au « raisonnement » (logique).

40 Claudine Normand, 1995, « La coupure saussurienne », *LINX* 7, *Saussure aujourd'hui*.

Relevons aussi que la série « *l'impropriété, le loisir, l'arbitraire et l'auto-castration* » 17.6 désigne les observations tests qui renvoient au pôle implicite d'analyse qui provoque la dialectique. La négativité structurale du signe s'éprouve à l'impropriété relative de ce que l'on dit ; celle de l'outil à la dispense de labeur qu'il implique ; celle de la personne à la possibilité pour toute relation d'être rompue ; celle enfin de la norme à l'expérience de l'exigence et du renoncement. La série correspondante « *la pensée, le travail, l'histoire et la liberté* » 17.6 désigne la résultante explicite du pôle de réinvestissement. L'ensemble de ces termes constitue le vocabulaire de base de la théorie de la médiation.

PANORAMA DE LA THÉORIE DE LA MÉDIATION

Cette partie conclusive montre l'ampleur du projet qu'est la théorie de la médiation. La théorie de la médiation n'est pas une linguistique, mais une anthropologie, une « *théorie de la rationalité* » sous ses quatre aspects d'égale importance 18.1.

La dialectique Nature Culture

« [La] *culture, (…) cette réalité qui, distincte à la fois de l'hypostase et de la matière, dépasse en nous la nature, mais l'inclut* » 18.1. Thème de la dialectique. Ainsi, « *hypostasier* » (du grec « placer à la base, au principe ») la notion de « Raison » ou celle de « culture » serait faire de ces concepts, qui découlent d'un raisonnement, des entités homogènes et définitives, des « essences ». L'hypostase des concepts est caractéristique de « l'idéalisme ». La dialectique exclut toute hypostase. Communément, la notion de « langage » est une hypostase : on fait exister un concept sur le mode d'une chose.

« *La culture inclut la nature* ». J.G. rappelle que le premier moment de la dialectique est d'ordre naturel. Voici un exemple dans l'ordre du Dire : le phonème s'abstrait des contraintes de la phonation et de la perception des bruits, mais il en part. La preuve en est que le résultat de cette dialectique est la « prononciation », qui ne peut se réaliser que dans du prononçable biologiquement. On éprouve ici le déficit terminologique de la tradition non dialectique, y compris des linguistiques depuis Saussure, lorsqu'elles se contentent de distinguer « phonème » et « son », et que ce dernier terme mélange des faits de l'ordre de la physique et de la biologie. La prise en compte de la dialectique impose d'observer trois moments : la « phonie » biologiquement contrainte ; le « phonème » structural délimité par le critère de la pertinence, et la « prononciation » phonétique, qui « réalise » relativement le phonème dans de la phonie, sans qu'il s'agisse à proprement parler ni du geste articulatoire, ni d'un percept auditif biologiquement ou physiquement définis.

Les quatre aspects de la rationalité

« *L'anthropologie, (…) pour ne <u>les</u> envisager ici que du seul point de vue du savoir…* » 18.2. Lire ainsi : « l'anthropologie n'envisage le langage, l'art, la société, le droit que du seul point de vue explicatif », comme le résume le suffixe « *-logie* » du terme anthropologie. « Savoir », dans cette introduction, a pour synonyme « connaissance ». Dans le second tome, dans le cadre d'une sociolinguistique, J.G. appellera « doxa » la capitalisation sociale, soumise à dispute et compromis, de ce qu'on a compris par le langage. Pour l'heure, « savoir » est de l'ordre de la

cognition. J.G. énonce que la démarche scientifique relève, comme tout ce qui est dit, du plan du dire.

« *L'anthropologie… n'exclut nullement les perspectives alternées d'une anthropotropie, d'une anthroponomie, d'une anthropodicée*. » L'humain en l'homme ne se réduit pas à « l'homme de paroles ». En tant qu'il artificialise son existence, il est capable d'anthropotropie : il fabrique un habitat au lieu d'occuper un terrier ; il fabrique de l'écrit, ce qui lui permet de dire tout en se taisant, etc. En outre, l'histoire témoigne d'une anthropo-nomie. (À rapprocher du terme courant de « vécu »). Enfin, la sagesse comme la transgression témoignent d'une anthropo-dicée. J.G. s'inspire ici des termes grecs « trópos », pris dans le sens de « tour (de main), manière (de faire) ; « nomós », aire contrôlée socialement ; et « díkê », la règle, le droit.

Sciences fondamentales et sciences appliquées. Le recoupement des plans

« *Telle qu'est* [l'anthropologie], *elle nous contraint à une classification nouvelle des sciences qui ne soit plus fonction de leur plus ou moins grande généralité, mais du degré de formalisation de leur objet.* (…) Il s'agit alors de distinguer des « *sciences fondamentales de la culture* » et des « *sciences humaines appliquées* » 18.2. Selon la définition suivante.

Les « *sciences fondamentales de la culture… traitent respectivement, sous le nom de glossologie, d'ergologie, de sociologie et d'axiologie des seules médiations spécifiques.* » Il faut distinguer cette « tétralogie » fondamentale des « *sciences humaines appliquées dont l'objet (outre qu'il participe de deux règnes) hiérarchiquement les recompose en vertu… d'un réalisme qui refuse de poser dans l'être des modalités que l'investigation seulement nous contraint à séparer.* » Envisageons tour à tour ces deux types de sciences de l'humain.

Je signale d'emblée que la modélisation de ces « *sciences appliquées* » entraîne une inflation terminologique assez redoutable, du fait que le modèle doit dénommer distinctement une articulation entre deux ordres de faits culturels en interaction. Il me revient de vous guider dans la manipulation de ce « Rubik's cube » médiationniste, dès lors que l'auteur lui-même « *laisse au lecteur le soi d'inférer lui-même l'organisation* » 19.1. Je vous préviens toutefois du risque de « fétichisme » nominaliste que présente l'exercice, tout en vous rappelant en contrepartie qu'on ne peut se passer en matière de science d'une formulation rigoureuse, fût-elle hypothétique. « *Il n'est de science qui ne vise à la spécialisation et ne cherche à traduire, au moyen de sa terminologie, l'univocité de ses concepts.* » 4.5 Il s'ensuit que les gloses qui suivent seront exceptionnellement longues. Le tableau de Mendeleïev, évoqué (invoqué ?) en 19.2, ne livre pas non plus aisément sa portée explicative.

Plus tard, J.G. critiquera le choix du terme « *appliqué* » pour désigner l'étude d'une articulation de plans culturels, soulignant que toute science est d'un égal degré d'abstraction[41].

Les sciences fondamentales. « … *sous le nom de glossologie, d'ergologie, de sociologie et d'axiologie* » 18.2.

Dans ce quatuor terminologique, seul le terme « *sociologie* » est d'usage général. Qu'en est-il des autres et des raisons de ce choix ? Commençons par le dernier. Le terme « axiologie » est emprunté à des philosophes, qui lui donnent comme objet l'étude des

41 Séminaire du 7 mai 1987, « la fin du cogito. 1ère partie : théorie et pratique ».

« valeurs morales »[42]. Le terme, dans la théorie de la médiation, désigne l'étude de la dialectique entre ce qui sera appelé « éthique » (de la réglementation) et ce qui sera appelé « morale » (de la satisfaction). Par conséquent aucun de ces deux termes ne pouvait être utilisé pour l'ensemble des deux. Il en va de même du terme « ergologie ». (Cf. le grec « ergon », le travail). Il désigne, dans le modèle, la dialectique de la « technique » et de l' « industrie ».

Le premier terme, « *glossologie* », est exemplaire du dilemme terminologique auquel est confronté tout découvreur. Il y a deux manières de dénommer le nouveau. Soit on conserve le terme ancien, et on s'efforce de lui imposer un sens nouveau. C'est le cas du mot « étoile » qui a un autre sens pour l'astrophysicien que pour le profane. C'est aussi le cas de « grammaire », qui change de sens dans les phrases « grammaire pour la classe de 6e » et « grammaire générative ». Telle est aussi l'option de Jean-Claude Milner qui, dans *Introduction à une science du langage,* ch.1.2, légitime les termes de « langage » et de « linguistique » à la condition expresse d'en révolutionner le sens, dans une direction en partie semblable à celle de J.G., en ce que ce terme doit résumer un ensemble de « propriétés » spécifiques.

Soit on monte dans le grenier à grec refaire du nouveau avec du vieux. C'est ainsi que Charles-Emmanuel Sédillot a bricolé pour Pasteur en 1878 le terme « microbe ». (Émile Benveniste rappelait qu'il n'est jamais attesté en grec classique, et qu'il n'aurait pu signifier que « qui a une courte vie »). On marque ainsi dans les termes la rupture sémantique que l'on entend proposer. Là où les « linguistes » continuent de parler de langage, J.G., suivant en cela Saussure, jette aux oubliettes cette notion préscientifique, comme d'autres l'ont fait pour celles de feu ou d'éther. D'où la notion de « signe ». Comment, maintenant, nommer cette science du « signe », principe logique spécificateur de ce qu'on appelle langage ? En toute rigueur, le seul terme adéquat eût été celui de « logologie » ! (La suite de la lecture du *Vouloir-Dire* le démontre amplement). J.G. n'a pas osé revêtir le costume du logologue. Son choix final a été déterminé par une raison non plus proprement théorique, mais sociologique, à savoir le devoir de marquer sa reconnaissance envers Louis Hjelmslev, qui, face au même problème, avait opté pour le terme « glossématique ». Le changement de suffixe « -logie » inscrit désormais le terme dans le cadre des sciences. Le choix du préfixe « glosso- » n'est pas non plus étymologique, et J.G. assume ici le fait que nous ne parlons plus le grec ancien, qui dans une sorte de dissociation des plans, séparait bien la logique du « logos » et l'usage social qu'était la « glossa / γλῶσσα » ou « glotta / γλῶττα », à savoir l'idiome. Le français dit « polyglotte ». Les autres linguistes contemporains n'utilisent ce préfixe qu'en sociolinguistique : « *Petit traité de glossophagie* » de Louis-Jean Calvet.

Les sciences appliquées. « *L'objet* [des sciences humaines appliquées] (…) *participe de deux règnes…* [et] *hiérarchiquement les recompose…* » 18.2.

Prenons l'exemple du langage, développé en 18.3. La « *glossologie* » est une science fondamentale : elle étudie le fonctionnement dialectique du Signe qui spécifie le langage. En revanche, la « *sociolinguistique* » est une science appliquée : elle « *participe de deux règnes* », celui de la sociologie et celui de la glossologie, puisqu'elle est le chapitre de la sociologie qui étudie comment le langage participe et contribue à la vie sociale, à travers des langues et des

42 En France, le terme apparaît chez Paul Lapie, *Logique de la volonté*, 1902. (Paul Lapie, sociologue et pédagogue, mérite un détour du lecteur). En Allemagne, le terme apparaît chez Wilhem Windelband, (cf. *Über Willensfreiheit*, 1904).

déclarations. Et elle les « *recompose hiérarchiquement* », puisque le plan fondamental est de l'ordre de la Personne, tandis que le plan « applicatif » (ou « incident ») est celui du Signe, sur lequel porte le fonctionnement social.

« … *en vertu d'un réalisme qui refuse de poser dans l'être des modalités que l'investigation seulement nous contraint à séparer »* 18.2.

Cette précaution méthodologique vise à éviter le malentendu suivant. Il ne faut pas comprendre que les sciences appliquées sont des sciences qui s'ajoutent aux sciences fondamentales. Leur répartition ne tient pas à une multiplication d'ordres de déterminismes culturels, lesquels restent quatre dans le modèle. Ainsi, SOCIOLINGUISTIQUE et SOCIOARTISTIQUE relèvent de la même démarche sociologique. Il s'agit d'étudier comment ce que l'on dit et ce que l'on fabrique participent et contribuent à la vie sociale. Leur différence est de l'ordre des « *modalités*… *d'investigation* ». Autrement dit, il s'agit de différents terrains d'observation des faits sociaux. Ceci appelle, à mes yeux, deux remarques.

La première est de bien comprendre que ces terrains « d'application » sont eux-mêmes définis comme des plans culturels. Pour l'auteur, il n'est pas question d'appeler « sciences appliquées » la liste interminable des « sociologies du sport, des animaux familiers, des médias, des vacances, de la plage » ; des « sociologies urbaine, rurale, rurbaine, etc. », tous domaines disciplinaires recevables du point de vue de la division du travail. Mais la sociologie ne peut se « *modaliser* » que sous les espèces de trois sciences appliquées, intéressant les trois autres plans, soit une SOCIOLINGUISTIQUE (des langues), une SOCIOARTISTIQUE (des styles d'œuvres, par ex.), et une SOCIOCRITIQUE (l'étude de la négociation sociale des normes, d'une législation par ex.). Chaque plan fondamental peut ainsi entrer en relation dialectique avec les trois autres plans qui lui sont incidents.

La seconde remarque consiste à prendre la mesure de la contribution de ces perspectives applicatives pour la modélisation de la « performance » sur chacun des plans de médiation. Prenons le cas de la sociologie. Traiter ses voisins avec des mots ou avec des armes, telle est la différence entre la diplomatie et la guerre. L'étude de la première s'inscrit dans un programme de SOCIOLINGUISTIQUE, sous le nom courant de « polémique ». L'étude de la seconde relève d'une SOCIOARTISTIQUE, qui analyse quels événements sont produits par les outils. On appréciera la différence de leurs objets respectifs, au nom du « *réalisme* », en confrontant l'aphorisme de Carl von Clausewitz – « La guerre n'est que la simple continuation de la politique par d'autres moyens. » *De la guerre*, 1832 –, avec un regard sur les monuments aux morts de nos villages, et d'ailleurs, ou avec les événements parisiens de février et novembre 2015. Le principe social de conflit est certes constant, mais les « performances » sociales ne sont pas les mêmes.

Regardons maintenant la façon dont la terminologie est construite. Cela facilitera la lecture de la suite. Sur ce point formel, on observera la différence de construction suivante, entre la dénomination des sciences fondamentales et celle des sciences appliquées.

- Observons la « morphologie » du nom des premières : « glossologie, ergologie, sociologie, axiologie ». Le suffixe, « -logie », constant, dit qu'il s'agit de science, dont le fondement est toujours la capacité de signe. Le début du nom, variable, dit quel est l'objet du propos explicatif tenu ; cet objet distingue chacun des quatre plans fondamentaux de médiation. Autrement dit, chacune des sciences est un « champ sémantique » grammaticalement formulé.

- S'agissant maintenant des sciences appliquées, la terminologie se présente différemment. Il s'agit toujours de sciences, mais la terminologie ne le formule plus directement. Elle formule

en deux parties quel est l'objet complexe dont cette science appliquée traite, à savoir l'articulation « *hiérarchique* » entre le plan « fondamental » dont on observe la dialectique, et le plan « incident », « applicatif », qui est un secteur particulier d'expérience humaine sur lequel s'exerce la dialectique du plan « fondamental ». L'ordre adopté par le terme est alors « plan fondamental + plan incident », comme le montre le terme de « socio-linguistique ». Le suffixe montre que l'on a affaire encore à du langage, mais celui-ci n'est qu'un des domaines particuliers où l'on observe de la Loi sociale. Le suffixe marque donc le plan incident, tandis que le préfixe marque le plan déterminant. Il s'agit de sociologie, observant du social dans le langage, et non de « linguistique », dans le sens traditionnel du terme, terme qui renvoie à une corporation disciplinaire, et non à une science. La suite va servir de travaux pratiques.

« *…à la suite de la polysémie, le silence, le malentendu, le mensonge acquièrent scientifiquement un statut* » 18.3

(1) La polysémie est un fait performantiel, inhérent à la dialectique grammatico-rhétorique. Son « *statut* » est déclaré d'ores et déjà « *acquis* » au sein de la glossologie. Les trois autres phénomènes relèvent des sciences appliquées.

(2) Par « *silence* », J.G. entend ici le fait que l'écrit est « silencieux » alors même qu'il permet un accès au langage. Ce « silence » est une propriété de la graphie, et un aspect de ce principe de « loisir » qui définit la technique. On peut aussi fabriquer du langage artificiel bruité, grâce à l'enregistrement sonore. Mais, là encore, le locuteur, une fois le fichier enregistré, peut se taire, et pourtant redire son message indéfiniment via son lecteur de fichier. Ces deux observations voisines relèvent de l'ERGOLINGUISTIQUE dont traite le chapitre « Parole et écriture » de la 2e partie de ce tome I du *Vouloir-Dire*.

(3) Le « *malentendu* », ou plutôt « l'autrement entendu » – car le concept n'implique aucun jugement –, est un fait SOCIOLINGUISTIQUE puisqu'il s'agit d'une propriété de l'échange verbal. (Celui-ci inclut : « À bon entendeur… ! »).

(4) Le « *mensonge* » est un fait de discours où s'exprime un interdit de dire. C'est un fait AXIOLINGUISTIQUE.

La « *psycholinguistique* » 18.4 disparaît du tableau, en raison du flou de la notion de « psychologie ». Tout comme la « *linguistique générale* », en tant que « *programme commun* » entre courants linguistiques ou domaines de langues observées. On est en 1980. François Mitterrand sera élu en 1981 sur un tel programme de gouvernement, passé entre le Parti Socialiste, le Parti Communiste, et le Parti de Centre Gauche.

« *Pantonyme* » 18.4.8. = En sémantique, on appelle ainsi un concept général, dit aussi « hyperonyme », par rapport à un concept spécifique, dit « idionyme ». Dans la théorie de la médiation, « rationalité / signe / grammaire / syntaxe / subordination » forment une échelle de concepts du plus général au plus spécifique. Cf. infra, p.210.

« *L'étude spécialisée des dichotomies parallèles* [à celle de la glossologie] (…) » 18.5.

On peut ici se reporter au Plan de l'ensemble du *Vouloir-Dire*, en début du 1er tome. La notion de « *dichotomie* » renvoie à la bipolarité de toute dialectique : négativité, négation de la négativité, autrement dit à l'instance et à la performance. Elle oblige, dans la théorie du signe à distinguer entre « *signification* » et « *désignation* ». Analogiquement, l'ergologie (2e partie de ce tome) traitera de l'instance de la « *production* » et de la performance

« *industrielle* » ; la sociologie, de l'instance de « *l'Institution* » et de la performance des « *contrats* » ; l'axiologie, de l'instance du « *noloir* » éthique et de la performance de la « *licence* » morale. (Terminologie du Plan dans cette édition). Il s'agit là d'un programme d'étude de la dialectique de chacun des plans de médiation, c'est-à-dire du programme de chacune des « sciences fondamentales ».

« *…se double… de ce qu'on nommera désormais une artistique, une cénotique, une critique*… » 19.1.

L'anthropologie peut aussi observer, dans des « *sciences appliquées* », comment les autres plans se recoupent, l'un des plans étant l'ordre fondamental, et l'autre le plan « incident » sur lequel porte l'analyse fondamentale. Ce passage évoque les sciences appliquées qui articulent d'autres plans de médiation que celui du signe. À savoir, « *une artistique, une cénotique, une critique* », tous termes qui n'apparaîtront par la suite qu'en position de « suffixe » désignant le plan incident à un plan fondamental préfixé, qui, lui, continue de porter le nom des plans de médiation, à savoir « ergo-, socio-, axio- ».

Ainsi la SOCIOARTISTIQUE désigne la contribution des produits techniques à l'histoire. C'est donc une partie de la sociologie, celle qui est « appliquée » à l'art. On peut maintenant envisager à titre d'exemple la science appliquée inverse, (cf. *L'Outil*, 164.2.18) : l'ERGOCENOTIQUE est l'étude de la manière dont on peut artificialiser du social. En cela, c'est un chapitre de l'ergologie, celle qui est « appliquée » au social. J.G., ailleurs, y range les « ingénieurs de l'histoire ». Le « mur » de Berlin ou celui de Palestine sont des œuvres qui, performativement, fabriquent des événements historiques et des statuts sociaux. Les conditions techniques de leur fabrication varient en fonction de l'utilisation sociale que l'on projette. Un château fort pourvu de meurtrières deviendra quelques siècles plus tard un château Renaissance après démontage du pont-levis et percement de fenêtres. Enfin, pour compléter le panorama suggéré, la SOCIOCRITIQUE, évoquée plus haut, est la manière dont le rapport des hommes à l'éthique se transforme historiquement, ordre de faits qui intéresse aussi le sociologue.

« *Sciences et disciplines* » 19.2. Les disciplines sont les cadres professionnels qui, conventionnellement et polémiquement, se disputent et se répartissent les métiers du savoir. Tandis que les sciences ont une visée purement explicative. Il ne s'agit pas d'entités séparées. Tout raisonnement scientifique a un statut social disciplinaire.

« *Le cadre suggéré… conduit à dresser l'inventaire fini des éléments dont tout fait humain, en l'état de notre examen, se compose. Non certes… que pour nous la culture s'épuise dans l'intelligence qu'ainsi l'on en obtient ; mais parce que d'être forme n'empêche point qu'elle ne se formule et que s'interdire de privilégier le bavard ne revient nullement à chercher, au nom de l'intérêt que l'on porte au "vécu", le meilleur exégète dans le plus beau des cas* » 19.2.

Justification de la démarche scientifique. Sa relativité. La culture caractérise l'humain sous tous ses aspects ; elle n'est pas réductible à la recherche d'une explication. Cependant, c'est être humain que de chercher ce qu'est cette « *forme* » qui nous humanise. Et cela passe obligatoirement par des « formulations » et des raisonnements langagiers. Il ne faut pas attendre de la réalité qu'elle « dise » d'elle-même ce qui la cause. Le cas « *vécu* » ne délivre pas lui-même l'explication de ce qui s'est passé. Donc le beau cas n'est pas le « *meilleur exégète* » : lire ici le grec *exêgêtês* = celui qui explique. Le bavard n'est pas pour autant glossologue ; le citoyen n'est pas pour autant historien ou sociologue ; le sage n'est pas pour autant axiologue.

La théorie de la médiation, une anagnose et une diégèse de l'humain

« …*le titre de cet ouvrage*… [ne définit pas rigoureusement son propos]. » 19.3. À savoir « Du vouloir-dire ». La présence du mot « dire » témoigne du fait que, pour des raisons professionnelles, J.G. entre dans l'étude de l'humain par le biais du langage, parce que c'est son domaine disciplinaire de recherche, dans la répartition sociale du travail.

« *Le langage simultanément se fait* [dans cet ouvrage] *exemple et théorie d'instances et de performances dont l'anagnose et la diégèse reflètent épistémologiquement les caractères. L'une alternativement extrait, l'autre méthodologiquement décrit cet unique ressort de l'hominisation, baptisé par nous médiation, (…)* » 19.3.

En grec, « *anagnôsis* » veut dire « prise de connaissance [-*gnôsis*] (d'un texte), en remontant |*ana*-]», et particulièrement « lecture ». Dans les *Actes des Apôtres,* il désigne la lecture à haute voix de la Thora à la synagogue. Le terme « *diégèse* » (*diêgêsis*) désigne le développement d'un récit, le déroulement de la parole dans le temps.

J.G. glosait lui-même ces deux termes à propos de la notion de « science » dans son *Séminaire* du 5 mai 1977 : « *La science n'est ni formalisation ni description, elle est explication, c'est-à-dire une dialectique verbale, qui suppose dans l'ordre du savoir comme dans l'ordre de la totalité de la raison, deux phases que j'appelle "anagnose" » et "diégèse". Je mets l'anagnose du côté de la formalisation, la diégèse du côté de la description. Il s'agit des moments dialectiques d'une seule et même explication.* »[43]

Revenons au texte. Le présent ouvrage, en tant qu'essai d'explication scientifique, présente les mêmes propriétés rationnelles que l'objet dont il traite. Il en « *reflète les caractères* », à savoir la dialectique et ses deux phases. Le langage, en tant qu'objet de l'ouvrage, est un « *exemple* » dont on « *extrait* » la raison dialectique. Il n'est pas le seul : noter le pluriel à « *instances et performances* ». Et le langage est aussi la médiation par laquelle passe toute explication, qui est « *théorie* », ici, d'une dialectique entre instance et performance. Le langage est donc envisagé successivement comme objet et comme théorie explicative – « métalangage » diraient certains. Par du langage, on tente d'expliquer ce qu'est le langage, de sorte qu'il a « *simultanément* » un double statut.

L'« *anagnose* » est donc le regard analytique, « formalisant », de l'anthropologue, qui prend le langage en « *exemple* » de réalité humaine, et en « *extrait* » « *les caractères* » de la médiation par le test hypothético-déductif, notamment par la dissociation des plans. Le langage ainsi est révélateur de la médiation structurale et la négation de celle-ci par réanalyse, ainsi que de la complexité de la raison, « *unique ressort de l'hominisation* ».

La « *diégèse* » est donc le processus de développement « *méthodologique* » de l'exposé de la dialectique de la rationalité humaine. *Du Vouloir Dire* est l'exemple même d'une « *diégèse* ».

« [Cet unique ressort de l'hominisation, la médiation,]…*qui, d'un chapitre à l'autre, se lit d'abord en filigrane avant d'être globalement repris sous l'angle de ses avatars ou des opérations qu'il induit* » 19.3.7.

« …*en filigrane* ». Par la suite, J.G. traitera sélectivement et successivement de chaque « plan ». Le principe de médiation, qui est le plus générique, sera désormais à l'arrière-plan. En

43 Séminaires « Le sens » (1976-1977). 5 mai 1977, « Les limites de la connaissance », 3ème partie « De la science comme dialectique ».

distinguant par cette métaphore de papetier « le filigrane » de « l'image », J.G. veut souligner que le principe même de « médiation » est l'« *unique ressort de l'hominisation* ». L'obligation de développer « *d'un chapitre à l'autre* » l'exposé de la glossologie, de l'ergologie, de la sociologie, et de l'axiologie, du fait de la dissociation des plans, ne doit pas remettre en cause l'unité fondamentale du principe de médiation. La rationalité est une. (Si j'ose dire, en toute impropriété : « Credo in unam rationem »).

« …*repris sous l'angle de ses avatars ou des opérations qu'il induit.* » Il sera repris lorsque J.G. traitera de sciences « appliquées », et dans le 3e volume de « guérir, former, sauver l'homme » 19.3.

Da Capo

[Le projet] « *auquel l'âge qui vient nous convie* » ; « *le jeu* » [des sciences humaines] est l'enjeu de « *notre temps* » 19.4. Reprise da capo du premier paragraphe de l'ouvrage : « *l'avenir verra dans ces dernières la grande découverte de notre temps* » 3.3.

Les autres sciences continuent leur analyse de l'univers physique et biologique, mais le présent ouvrage invite à analyser « *l'"analyseur" même qui nous en donne la capacité* » 19.4. Thème de la circularité des sciences humaines. L'homme analyse l'homme pour découvrir qu'il est la source de toute analyse. Il fait l'analyse de ce qu'est la capacité d'analyse[44].

L'exposé des quatre « plans » de la rationalité humaine commencera par l'étude de la capacité de « signe », qui est au fondement du langage. Cette étude se divisera en deux parties et traitera successivement de l'aptitude humaine à la « signification », ou pôle « grammatical » de la dialectique du dire, et de l'aptitude conjointe à la « désignation », ou pôle « rhétorique » de la même dialectique du dire.

*

44 Ferdinand de Saussure montre dans ses notes qu'il était très conscient de ce fait, dans sa propre perspective. « Il y aura un jour un livre spécial et très intéressant à écrire sur le rôle du mot comme principal perturbateur de la science des mots. » (N 1.3 = 3285,8). Cité par René Amacker, 1995 « Saussure "héraclitéen" : épistémologie constructiviste et réflexivité de la théorie linguistique », *LINX 7*.

DU SIGNE

Introduction

Cette introduction à la théorie du Signe - l'aptitude à « dire » qui est au fondement du langage - est centrée sur le thème de la dialectique, qui est une propriété de portée anthropologique. C'est pourquoi le modèle exposé présente deux parties d'égale importance, qui correspondent chacune à un pôle de la dialectique : le pôle de négativité, la « signification (grammaticale) » ; et le pôle de négation de la négativité, la « désignation (rhétorique) ».

« *Il n'est pour nous de signe que verbal… »* 23.1. Cette restriction est importante, parce qu'éthologues et sémioticiens utilisent ce terme à propos de tout type d'information.

« *La grammaire (…) ne saurait être* [ni] *une sorte de cadre a priori de l'entendement (…)* [ni] *réductible aux procédures d'analyse…* » … proposées par les linguistiques formalistes. L'ordre du « verbal » se reconnaît à l'existence d'une grammaticalité immanente, qu'il s'agit d'expliciter.

– Par « *cadre a priori de l'entendement* », J.G. ne me semble pas se référer directement à Kant (1re partie de la *Critique de la raison pure*), en dépit de la formule bien kantienne. Rappelons que Kant ne s'est pas intéressé au langage à proprement parler. Jean Giot (communication) me rappelle qu'Ernst Cassirer observe quelque part que Johann von Herder le déplorait. J.G. pense plus largement à l'ensemble des théories philosophiques qui posent que le langage est fondé sur des catégories générales de pensée, notamment au courant de Port-Royal[45].

– « *…ni réductible aux procédures d'analyse… »* Allusion à la *Grammaire générative et transformationnelle* de Noam Chomsky, et plus généralement à tout formalisme.

J.G. énonce en 23.2 le caractère dialectique de l'aptitude qui est au fondement du langage et qu'il appelle la capacité de « signe », autrement dit l'aptitude de tout humain à « dire ». Dans un tel modèle, la *Grammaire* est le pôle de la « négation », de la rupture d'avec la relation immédiate à l'expérience, de sa contestation par les mots. Pour autant, ce pôle ne peut pas être isolé de son antagoniste, le pôle qu'il appelle *Rhétorique*, par lequel le locuteur remet en cause cette rupture et aboutit au message explicite, celui qui se donne à comprendre et vise à rendre compte de l'expérience à laquelle le dire se confronte.

« *Parler n'est point dire des choses, mais s'engager à leur propos dans cette dialectique du savoir qui signifiant ce qu'elle désigne le fait émerger au concept*. » 23.3. Cette formulation introductrice mérite une attention particulière.

- Notons d'emblée que le terme « savoir » équivaut ici à « connaître », qu'il renvoie à la cognition et non à la capitalisation sociale des connaissances. Dans le second tome, consacré à la Personne, le terme sera utilisé dans le cadre d'une sociolinguistique, et associé au terme de « doxa ». « *Bien que le savoir soit langage, il est, en tant que langue, l'écho de nos accords et de nos mésententes* » (*DVD II, De la Personne*, 162.1.4).

45 Antoine Arnauld et Claude Lancelot, 1660, *Grammaire générale et raisonnée* ; Antoine Arnauld et Pierre Nicole, 1662, *La logique ou l'art de penser.*

- Il me semble aussi possible d'ajouter à l'allusion à l'incidence « *signifiant de qu'elle désigne* » une allusion à l'opération de référence : « et désignant ce qu'elle signifie ». L'essentiel de la formulation est dans le caractère dialectique des deux pôles de production du dire.

- Fondamentalement, cette proposition énonce, au nom de la dialectique, une conception non positiviste de la connaissance. L'expression « *des choses* » renvoie au postulat d'une réalité qui est « *non amorphe* » (réalité non « en soi », mais pour le vivant qu'est l'homme) : « … *s'il n'est pas vrai que l'univers sans elle* [La Raison humaine] *soit amorphe,* (…) » 17.5, et infra « *Il n'est pas vrai que la nature soit, comme on le dit, amorphe et continue* » 25.1. Ceci étant, ce qu'on en connaît résulte de la médiation du signe productrice de « *concepts* ».

J.G. explicite par une terminologie spécifique la dialectique du « Dire » 23.3. Désormais, il parlera de « *signification* » pour les faits grammaticaux, et de « *désignation* » pour les faits de rhétorique 23.6. Le signe signifie grammaticalement, et désigne rhétoriquement.

Sans attendre le chapitre consacré à la désignation, arrêtons-nous un instant sur le terme « *désignation »*. Il est impératif de se déprendre à son propos du sens le plus commun, celui qui relie « désigner » à l'acte de pointer une chose du doigt, ce qui renvoie à une conception nomenclaturiste et ontologique du signe. Ontologique, parce que l'on postule ainsi l'existence de choses distinctes sans se demander ce qui humainement leur donne existence distincte – ne serait-ce que l'aptitude biologique à la perception qui produit une saillance sur un fond. Nomenclaturiste, parce que l'on postule alors qu'un catalogue de mots peut correspondre à cette diversité de choses, et qu'il suffit de faire le bon choix. Comme toujours chez J.G., il faut prendre en compte tant le fait qu'il propose non un concept, mais un couple de concepts – « signification / désignation », que le fait que ce couple renvoie à l'antagonisme des pôles d'une dialectique. Par conséquent, il faut lire « dé -signation », – à défaut de « désignification » –, parce qu'il s'agit du renversement de la négativité formelle en négation de cette négativité. « *C'est ce moment de négation de la négativité que j'essaie d'exprimer par désignation, c'est-à-dire, au fond, [le fait] de nier la signification, d'y échapper* »[46] Séminaire du 27 novembre 1975. Comme il le dit plus loin, la signification produit de la structure formelle, et la désignation est « structurante » : « *La rhétorique est structurante, c'est-à-dire reconstruit le monde sur le modèle d'une grammaire*. » 67.3

En outre, J.G. dédouble dans ce paragraphe 23.3 la terminologie en fonction de l'existence de ce qu'il appellera « *les deux faces* » du signe. Il reprend ici la terminologie saussurienne du « *signifiant* » et du « *signifié* », tout en transformant de façon importante ces concepts, comme nous le verrons. Il y a donc deux aspects à la grammaire : la *phonologie* et la *sémiologie*, et deux aspects à la rhétorique : (respectivement) la *phonétique* et la *sémantique*. Noter au passage que dans une telle disposition des concepts, cette « sémiologie » strictement grammaticale n'a plus rien à voir avec la sémiologie du *Cours*, ni avec celle des sémioticiens du XXe siècle.

Formulation corollaire : sur une face existe la dialectique entre l'instance phonologique et la performance phonétique, et sur l'autre la dialectique entre l'instance sémiologique et la performance sémantique. Cf. le schéma de la page 24 du livre.

L'auteur insiste sur la prise en compte de la rhétorique, car « *L'analyse* [grammaticale] *ne suffit pas* » pour expliquer ce qui est dit 23.4. La rhétorique est en interface avec la « *situation* ». Cette interaction est définie par la conjonction de plusieurs aspects, qu'il appellera plus

46 Séminaire du 27 novembre 1975. « Signification et désignation ».

loin des « *paramètres* » (de la situation). Il en évoque ici trois 23.4. Tout « *message* » (ce qui est dit) témoigne d'une recherche qui est contrainte à la fois par la « source » (sa provenance), par la « cible » du message adressé, et par l'objet désigné (« *de quoi il est question* »). L'ensemble constitue « la conjoncture ».

« *Il y a ce que la langue veut dire en nous, il y a ce que nous voulons dire par elle* » 23.5. En ce début d'ouvrage, J.G choisit d'utiliser des termes usuels, « *langue ; vouloir dire* », termes auxquels il donnera un autre sens par la suite. Il ne faut donc pas accorder un sens sociologique au terme « langue », mais seulement le sens de « système grammatical » – on n'est pas loin de la notion de « langue » promue par Saussure. De même, « vouloir dire » est seulement synonyme ici de « faire sens, être intelligible », sans rapport avec l'axiologie du vouloir et du « *noloir* » développée dans le 2e tome. Le rapprochement s'impose avec le titre de l'ouvrage : « *Du vouloir Dire* ». Personnellement, je pense qu'il s'agit d'un anglicisme, témoin de son long séjour en milieu anglophone. C'est, selon moi, le calque français d'un « *On Meaning* », que le terme « signification » ne pouvait traduire, puisque J.G. voulait donner une portée anthropologique générale à son projet. Par comparaison, l'ouvrage de K. Ogden & I.A. Richards, *The meaning of meaning* (1923), reste un livre de linguistique.

« … [Grammaire et Rhétorique] *Ce dont l'école traditionnelle faisait chronologiquement des cycles*… » 23.5. L'école répartissait en deux cycles l'étude de la grammaire et l'étude de la rédaction argumentée. Allusion à une appellation ancienne des classes de français du 2d degré. De la 6è à la 3è, l'élève était en classe de « grammaire » ; et de la 2de à la Terminale, il était en classe de « rhétorique ». Deux agrégations différentes leur correspondaient – étant entendu que l'étude du français n'était pas dissociée de celles du latin et du grec : l'agrégation de « grammaire » était censée former des professeurs du 1er cycle (actuels collèges), et celle de « lettres » des professeurs du 2d cycle (actuels lycées).

Il s'agit ici « …*non d'un système abusivement identifié à un code et d'un corpus historiquement tenu pour fini* ». Le rapprochement entre « système » et « code » renvoie à la typologie des « fonctions » du langage proposée par Roman Jakobson, dans le chapitre « linguistique et poétique » de ses *Essais de linguistique générale*, 214-218. (Article de 1960, éd. française 1963). J.G. reproche à cette conception du langage d'être fixiste et d'ordre sociologique : le code comme le corpus y sont prédéterminés et conventionnels.

« [Le couple Grammaire et Rhétorique] *devient contradiction fondamentale… – sur la base d'une égale créativité – de deux principes d'organisation dont l'un, purement logique, est de soi catachrèse, l'autre, conjonctural, exigence simultanée de congruence et d'univocité* » 23.5.

Voyons quelle est cette double créativité, et quels sont ces deux « principes d'organisation », l'un « purement logique », l'autre « conjonctural ». Le séminaire du 4 décembre 1975 nous propose la première réponse suivante. « *Les deux processus se trouvent également créatifs. C'est ce que j'exprime par "tout le signifiable" et "tout le concevable"* »[47]. Le « signifiable » est l'infinité de ce que l'on peut dire grammaticalement ; le « concevable » l'infinité de ce que l'on peut concevoir, qui ne se réduit pas à ce que l'on comprend, et ne se confond pas avec à ce que l'on comprend dans un état historique du savoir.

L'association entre créativité grammaticale et « catachrèse », ainsi qu'entre créativité rhétorique et « congruence » peuvent être développées de la façon suivante.

47 Séminaire du 4 décembre 1975, « Les principes d'organisation et le corpus ».

a - Envisageons la créativité du principe d'organisation « purement logique ». Le pôle grammatical du signe serait « créatif » parce qu'il est en soi « *catachrèse* » 23.5. Qu'est-ce à dire ? J.G. formule ainsi une propriété du grammatical sous tous ses aspects (phonologique, lexical, syntaxique) ; cependant, pour simplifier ici l'explication, je ne retiendrai que l'aspect lexical, même si je suis conscient que cette restriction introduit un biais, tellement il est difficile de renoncer à cet arrière-plan ontologique qui ferait du langage une relation entre « des mots » et « des choses ». Gardons constamment à l'esprit le principe énoncé antérieurement : « *point de choses à dire préexistant à notre façon d'en parler* », 6.4, ainsi que « *parler n'est point dire des choses* » 23.3. Dans ce domaine lexical, J.G. veut dire par « catachrèse » qu'un mot – c'est-à-dire une valeur structurale, (dans l'acception saussurienne du terme), définie négativement par ses frontières avec les autres valeurs dans le système – offre une potentialité de sens, et non un sens fixe. Le mot est « impropre », source de polysémie conceptuelle. Bien plus : même lorsque celle-ci est levée, le mot reste vague puisqu'il est une abstraction formelle. Ainsi, le mot « une table » fait abstraction des cadres des expériences culturelles – techniques et sociales notamment – dans lesquels il sera de fait rhétoriquement énoncé : « la table de multiplication ; la table à repasser ; du raisin de table ; la meilleure table de la région » (Polysémie). Même relié à une situation définie techniquement et socialement (table à repasser, et non une autre sorte de table), le mot « table » ne dit rien de la dimension ou du poids de l'objet qu'il désigne, ni de son style : il reste « vague ». Le terme de « catachrèse » est à entendre comme cette aptitude d'un mot à rester identique à lui-même quand bien même son sens varie.

Cette créativité peut s'éprouver dans le fait qu'une variante sémantique peut toujours apparaître, notamment par le raisonnement métaphorique ou métonymique, dans le cadre invariant de l'identité grammaticale : « Son voilier est scotché près des Açores ». (Cf. infra la définition de la métaphore et de la métonymie en 80.1-2, 100.3, et 104.2). La rhétorique n'est « structurante » que parce que l'abstraction grammaticale permet cette créativité. La part de « créativité » de la dialectique est « à égalité » dans ses deux pôles.

Autre manière, complémentaire, de comprendre. Parce qu'il répond à un principe organisateur spécifique, l'ordre du grammatical (qui inclut le lexique) « a ses raisons que la raison sémantique ne connaît pas » : le mot « crée » de l'identité là où l'on peut comprendre sémantiquement de la diversité. Le mot « opération » ne dit grammaticalement que lui-même et n'est défini que par l'existence des autres mots du lexique ; alors qu'on ne peut pas confondre, en situation, une opération chirurgicale et une opération mathématique ou militaire.

Le terme de « *catachrèse* » 23.5 n'est pas à prendre dans son sens étymologique normatif, celui de « sens inapproprié » (chez Aristote, puis Cicéron), mais comme synonyme « d'abstraction » : un même mot peut prendre des sens variés et de toute manière il néglige des aspects objectifs de la situation. Pour J.G., comme pour Saussure, il n'y a pas de « sens propre » (principal) et de « sens figuré » (déduit), mais une aptitude du mot à générer des sens. Tout mot « figure » parce qu'il constitue une identité dans son ordre spécifique (le grammatical), et qu'il est donc « impropre » par contradiction avec la production des concepts.

b - L'autre créativité est celle, « conjoncturelle », de la rhétorique. Elle est le corollaire, et l'inversion, de la première. Le sens d'un message est « ouvert » à la créativité de l'intellection, qui, en situation, produit de la distinction et de l'identité sémantique. La construction du raisonnement est une recherche relative de « *congruence* » (de la moindre résistance de la

situation au concept que l'on produit), et d'« *univocité* » (le mot prend ce sens-là et non un autre). La rhétorique produit en permanence des « effets de réel » nouveaux. J'en trouve un écho dans ce propos de Wilhem von Humboldt : « [Die Sprache] est le champ englobant [der Inbegriff] de tout le pensable. C'est pourquoi elle est appelée à faire, à partir de moyens finis, un usage infini, puisqu'aussi bien, c'est une seule et même force qui produit à la fois la pensée et la langue » (*Introduction à l'œuvre sur le kavi*, p. 246).

Je vous propose un exemple, de manière à exercer nous-mêmes cette créativité conceptuelle qu'est la glose explicative, face aux « mots » proposés ici. Soit donc ce conseil en cuisine : « Laisse frémir, mais pas bouillir ; surveille les bulles ». Chacun des mots est polysémique dans le lexique, mais se transforme ici en concepts par lesquels le locuteur produit une connaissance définie de l'expérience humaine qu'il vit, excluant qu'il s'agisse de bulle papale, de frémissement d'horreur, de gardien de prison, ou de bouilleurs de cru.

Soulignons, encore une fois (cf. 6.4 et 23.3), que cette conception du sens n'est pas « nomenclaturiste », qu'elle ne considère pas les mots comme un « reflet » de choses visées. En effet, si réaliste que paraisse le propos, c'est bien le locuteur qui construit les choix et les raisonnements, en se confrontant, dans cet exemple, à une « saillance » gestaltique visuelle humaine associée à une maîtrise technique d'un outillage ; bref, à l'observation de la surface de l'eau dans la casserole, observation qu'il transforme en concepts (« frémissement » versus « bouillonnement ») par le langage à travers un choix lexical. Cette conception du sens n'est pas non plus « ontologique », parce qu'on ne pose pas « d'êtres » en soi, pas « d'être bouillon », mais une « conjoncture » (ou « situation ») humaine entrant dans la dialectique langagière.

En outre, il faut se garder de réduite le message à ses « substantifs », à ce que l'on appelle parfois ses « lexèmes ». Tout, syntaxe incluse, doit être pris en compte dans cette idée de créativité. Ainsi, l'impératif verbal devient « conseil » (éventuellement) en fonction d'une expérience vécue circonstancielle qui n'est pas présente ici, mais qui a motivé le message. Le choix de « x, mais pas y » compte aussi, qui crée conceptuellement un antagonisme. Enfin, qu'est-ce que « laisser » (dans cette phrase) sinon une construction conceptuelle particulière qui tente d'identifier, sur son mode propre, une opération technique d'ailleurs négative (ne rien faire jusqu'à un certain moment) ?

« *Parce que tout message est un compromis de ce qu'on peut déduire des règles et de ce que l'expérience nous dit*, (…) » 23.6 final. J.G. reformule ainsi la dialectique du dire.

Je crois bon de noter le terme d'« *expérience* », terme repris en 66.2, et que l'on retrouvera dans le chapitre suivant – 73.4, 107.1, 107.3, 111.3, etc. –, et qu'il convient d'associer à celui de « *situation* » – 13.4, 36.5, 58.2, 69.3, etc. –, car mieux que les termes « *monde* » – 67.3, 73.2, 85.1, etc. – et « *univers* » – 7.5, 19.4, 82.3, etc., ils montrent la relation de J.G. à la phénoménologie. J.G. utilise rarement le terme « la réalité » dans ce sens : 108.4, 117.2.

Apport terminologique : le signe est « *signification* » par son pôle grammatical, et « *désignation* » par son pôle rhétorique. Par exemple, l'élément que la grammaire appelle « le pluriel » (d'un nom) a une *signification* unique, par opposition au « singulier », mais il prend des *désignations* différentes selon le raisonnement sémantique que l'on tient. « Des tables » peut désigner une pluralité comptable de tables, ou des variétés qualitatives de tables.

« …*au lieu d'en faire… les degrés d'une seule et même échelle de grammaticalité* » 23.6. Référence critique aux analyses finalistes par « niveaux », qui partent du niveau inférieur du

son et du « phonème » et débouchent sur le niveau supérieur du sens et de la « sémantique ». La théorie « texte-sens » d'Igor A. Mel'čuk en est un exemple contemporain.

Légende du schéma des composantes du signe p.24

Il faut bien admettre qu'il est techniquement impossible de dessiner un modèle dialectique dans une figure à deux dimensions. Une telle figure est extrêmement réductrice. Prenons-la pour ce qu'elle est : une introduction.

L'enchaînement vertical de petits cercles (s^{ant} / $s^{é}$) est repris du *Cours* de Saussure (et collègues, édition 1916). Toutefois, par la suite, J.G. exposera une conception très différente des « faces » du signe. Il fera une distinction claire entre la « *dénotation* », (le « signifiant » du schéma), qui est le critère qui cautionne le signifié, et l'ordre général du signifiant qu'est la phonologie. On sait en effet que Saussure entendait par son schéma illustrer la solidarité des faces du signe, mais il y a, en termes d'analyse, un déséquilibre entre les deux notions. En effet, alors que le signifié pouvait être considéré comme une « valeur » élémentaire, ce qu'il appelle signifiant ne constitue pas pour autant une « valeur » phonologique élémentaire. Les exemples du cours le montrent bien. Le « signifié » « sœur » est élémentaire, tandis que « la suite de sons s –ö – r », non élémentaire, « lui sert de signifiant », *Cours*, p.100.

Par ailleurs, la mise entre parenthèses de (son) et (sens) est là pour alerter le lecteur sur le fait qu'il faut distinguer entre « son » et phonétique, et entre « sens » et sémantique. « Son » et « sens » prendront un statut hors du signe. Cf. supra 15.1, et infra 25.2, 26.5, 27.3. Phonétique et sémantique forment le pôle performantiel du signe.

Il faut aussi lire que le terme « *rhétorique* » désigne l'intérieur du plus grand ovale, et que le terme « *grammaire* » désigne l'intérieur du plus petit ovale, tandis que « *signe* » désigne l'ensemble que forment la rhétorique et de la grammaire.

*

STRUCTURE ET SIGNIFICATION

Ce chapitre expose le modèle grammatical glossologique sous trois aspects. Le signe est dialectique ; il est biface ; il est biaxial. J.G. y développe le pôle « instantiel », implicite, de la dialectique du dire qu'est la grammaire. Le chapitre suivant, « *Pour un traité de la désignation* », développera le pôle « performantiel » de la dialectique, visant à l'explicitation, pôle qu'il appelle « rhétorique ».

- Présentation de la grammaire comme pôle d'une dialectique dont le moment antagoniste et fondamental est la situation qu'elle analyse, (« *l'univers* »). Le thème de la dialectique est dominant dans le début de l'exposé, pages 25-27, et restera une préoccupation constante de l'auteur dans l'exposé de son modèle, lui-même traité dans les deux sections suivantes, qui privilégient le thème de l'analyse.

- Présentation des deux « faces » du grammatical et de leur fondement commun : l'impropriété. Étude de leur relation de définition réciproque (section *signifié et signifiant*). 25-34.

- Présentation des deux « axes » d'analyse (section *Identité et unité*), 34-48, suivie de l'examen des interrelations entre ces deux axes (section *similarité et complémentarité*). 48-66.

Propos introductif

La distinction introduite ici entre Gestalt et forme (structurale) est très importante. J.G. refuse la dichotomie trop simple de la « forme », et de la « substance », au nom de la dialectique. Il serait selon lui inexact de concevoir la première comme discontinue et donc analysable, et la seconde comme un continuum, qui serait seulement mesurable par la projection arbitraire et conventionnelle d'un système logique et technique de décompte et de calcul. Il récuse aussi la thèse des « degrés » d'abstraction que posent les éthologistes qui, jouant de la polysémie du terme « abstraction », prétendent en observer jusque chez les abeilles et en concluent que l'humain n'est capable que de la même abstraction, en plus compliquée.

Soulignons que l'évocation de « *la nature* » – « *Il n'est pas vrai que la nature soit, comme on le dit, amorphe et continue* » 25.1. – ne renvoie pas à un « univers » autonomisé. La suite du propos – « … *du moins le vivant y introduit-il des contours*… » – montre qu'il s'agit d'une « nature humaine », autrement dit du monde pour l'espèce vivante qu'est l'homme, du monde auquel sa biologie lui donne accès, et dont il fait lui-même partie. On remarquera au passage la double caractérisation de ces contours : la nature n'est ni « amorphe » ni « continue ». J.G. introduit à travers cette distinction la biaxialité dans le vivant de l'homme : les « contours » sont qualitatifs et quantitatifs. En clinique, Clément de Guibert et coll. (2003)[48] distinguent ainsi dans les agnosies visuelles des « troubles qualitatifs de la discrimination » (pertes des caractéristiques) de l'objet perçu, et des « troubles quantitatifs de la délimitation » de l'objet.

Cette conception de la nature était déjà explicitée en 1975 dans le séminaire « *Sens et intelligibilité* »[49] : « *(…) La nature des choses inclut notre rapport à elle. La nature n'existe pas en soi ; elle n'existe que pour les gens qui s'y trouvent et en particulier notre rapport aux choses n'est pas le même que celui de l'animal. Nous ne saisissons jamais les choses en elles-mêmes : nous ne les saisissons que dans leur rapport à nous et le rapport à elles fait partie de la nature… (…) Nous prenons pour des choses ce que la nature découpe gestaltiquement pour nous (…) Dans notre vie, nous participons au statut de cette réalité. La nature n'est pas à l'extérieur de nous ; nous sommes pleinement dans la nature. C'est à ça que ressortit l'objet perçu. (…) Précisément, l'objet n'est pas la chose, il est la chose en tant qu'elle est perçue. Il est la chose en tant que gnosiquement nous avons rapport à elle. Déjà dans ce sens-là, parler d'objet suppose un équilibre réalisé entre le vivant et son environnement*. »

« Le discret résulte chez l'homme - et c'est là sa culture - d'une non-coïncidence et non d'une invention. » 25.1. La formulation peut prêter à confusion, et doit être complétée par d'autres propositions du texte. Isolée, elle permettrait d'entendre que la gestalt (contraste fond-forme notamment) et la forme (culturelle) ont la même définition, à ceci près que la culture ne mettrait pas les discontinuités au même endroit. Il faut donc rappeler que, pour J.G., la gestalt est une mise en contraste « positive », un effet de « saillance », tandis que la structure constitue des discontinuités « négatives » (dans le sens saussurien du terme). La gestalt peut être une « figure » isolable ; tandis que la structure est une totalité où tout se tient. Pour autant, la structure est pôle d'une dialectique, c'est-à-dire la négation de la positivité naturelle, par les frontières qu'elle installe. « Aufhebung ! ».

48 « Biaxialité saussurienne et biaxialité gestaltique. Arguments cliniques », in *Tétralogiques 15*, p.227

49 Séminaire du 27 novembre 1975, « sens et intelligibilité ».

SIGNIFIANT et SIGNIFIÉ

1- Du symbole au signe

Résumé. Le caractère dialectique du signe implique que l'on s'intéresse à la base naturelle sur laquelle s'instaure cette dialectique.

J.G. énumère en 25.2 les trois degrés de complexité de la cognition naturelle chez l'homme. Le biologiste distingue la « sensation » ou « *esthésie* » (ex. : je vois) ; et la perception ou « *gnosie* » (ex. : j'aperçois). En effet, tout ce qui est dans le champ visuel, auditif, olfactif, etc. n'est pas construit en percept. J.G. appelle le percept « objet », de même qu'il parlera pour le geste de « trajet », (puis de « sujet » et de « projet » à propos du corps et de l'affectivité). Il réactive d'ailleurs en cela le latin « ob-jectum » de manière à lutter contre une positivation du concept d'objet, et à rappeler qu'il s'agit déjà d'une relation entre une fonction gnosique et la réalité. En outre, il est important de noter dès maintenant que ce concept – « *l'objet*[1] » naturel – devra plus loin être soigneusement distingué du concept sémantique d'« *objet*[2] » culturel tel que défini notamment en 108.4 : « *Il n'est d'objet que construit. Construit, s'entend, avec des mots* (…) ».

En troisième degré de la « *conscience animale* », J.G. appelle ensuite « *imaginaire* » 25.2, l'information de type « aliquid stat pro aliquo », c'est-à-dire « un indice mis pour un sens ». Une manière d'illustrer cela est la notion de « trace » : l'empreinte au sol (aperçue) conduit à imaginer le passage de quelqu'un. J.G. insiste sur le fait que le sens inféré d'un indice peut à son tour être l'indice d'un autre sens, tel que dans notre exemple le sens « passage de quelqu'un » devienne l'indice de l'information tout aussi imaginaire : « la maison plus loin est occupée », etc. Le « *symbole* » est « *sériel* » 25.3. Toutefois, tout exposé d'exemple « humain » est biaisé par le fait qu'en le formulant, on montre qu'il est toujours transformé par le langage en raisonnement conceptuel. Par ailleurs, l'exemple des « cris » humains montre que, dans le symbole, « le sens » associé à l'indice (perceptible), s'il est une « information » (un fait cognitif), ne préjuge pas du statut de cette information, statut naturel ou culturel, et qui peut relever de n'importe quel autre plan. Un cri humain tel que le son nasal aspiré bouche fermée transcrit « hum ! », (qui n'est pas n'importe quel son), informe d'un doute (qui est un fait axiologique), et, redoublé, peut être associé à une approbation (dans une transaction).

« … *à l'encontre des plus remuants de nos contemporains*… » 25.3. J.G. critique dans la fin de ce paragraphe la confusion contemporaine du terme « symbole » et du terme « signe ». Il semble viser très large, depuis « le symbolique » de Jacques Lacan[50], et dans d'autres sens, le même terme chez Pierre Bourdieu[51] et autres sociologues.

Ce que les éthologues appellent improprement « langage animal » devient, dans le modèle, « aptitude au symbole », qu'on l'observe dans la nature, ou, poussé à ses limites, dans le dressage 25.4 et 26.1. J.G. souligne que, par anthropomorphisme, l'observateur apprécie le résultat chez l'animal à l'absence d'erreur ou d'interprétation. L'abeille trouve toujours le lieu de la cueillette en fonction de la « danse » de ses congénères. C'est tout le contraire du langage, qui est « impropre » et lieu d'interprétation permanente.

---

50 Cf. entre autres, P. Juignet 2003, *Cliniques méditerranéennes,* https://www.cairn.info/revue-cliniques-mediterraneennes-2003-2-page-131.htm

51 Cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Capital_symbolique

Cependant, dans le symbole, « *La réduction de la substance que suppose la sériation n'a rien d'une véritable abstraction* » 26.2. Tant l'indice que le sens associé sont des faits positifs, (gestaltiques), et non des éléments d'une structure où la valeur de chacun est définie par sa frontière avec les autres valeurs. Reprenons l'exemple du cri humain transcrit « hum ! » (son nasal aspiré bouche fermée). Un tel cri n'est pas l'équivalent du phonème nasal / m /, dont la définition découle du critère de pertinence qui le distingue des autres phonèmes dans la structure phonologique. (Voir infra). De même, une chose est de dire grammaticalement « J'en ai marre. », une autre est de pousser le cri « expiration prolongée bilabiale arrondie » associé à une mimique particulière, grossièrement transcrit « Pouuu… ». Le cri est positif ; s'agissant des phonèmes, « il n'y a que des différences sans termes positifs » (Saussure, *Cours*, p. 166). Est véritablement abstrait ce qui est dit : *« là seulement commence la médiation »* 26.2.

En 26.3, le propos articule deux thèses. 1re proposition : Il n'y a pas de hiérarchie entre les faces du signe, entre du « sensible » et de « l'intelligible ». Et cela vaut à la fois pour la grammaire et pour la rhétorique. J.G. considère que les deux faces du signe relèvent *« de l'intelligible* », et il appelle « *intellection* » l'aptitude humaine au signe, qui va au-delà de la « cognition » animale.

2e proposition. « *Leur relation, tout en s'y retrouvant, ne se fondant plus dans le signe…* ». Autrement dit : la relation des faces trouve son fondement dans le symbole, et se retrouve dans le signe, qui est « l'*articulation du symbole* ». Il y a lieu cependant de nuancer le « *s'y retrouvant* », parce qu'il y a passage d'un ordre à un autre, de sorte que la relation change de statut. Je comprends ainsi la suite : la distinction entre phonologie et sémiologie a un fondement grammatical, car il s'agit « *d'articulation* » (d'un fait de structure) ; toutefois, les propriétés de chaque face sont les mêmes. Ceci est développé sur le thème du « *parallélisme* » 26.4.

Brève référence à la clinique en 26.5. Le signe peut être qualifié « de *sémiophone* » par opposition au symbole qui est « *idéosone* », et les aphasies présentent une figure pathologique intermédiaire. L'auteur oppose ici les termes « sémio- » et « idéo- » : le premier est grammatical et renvoie à la face « sémiologique » du signe (l'ordre du signifié), tandis que le second renvoie au « sens » dans le symbole. Corollaire : « phono- » et « sono- » renvoient respectivement à la face grammaticale « phonologique » du signe (l'ordre du signifiant), et à l'indice « sonore » dans le symbole.

On peut éprouver ici une difficulté de compréhension, due à ce qu'on a affaire à une présentation dichotomique, qui découle de l'opposition faite entre symbole et signe, ce dernier étant réduit ici au grammatical. Il faut en outre bien veiller à ne pas confondre ces notions de « son » et de « sens » avec les notions de rhétorique correspondantes, lesquelles ne sont pas grammaticales, mais relèvent cependant de la dialectique du signe. Ainsi, le phonème se réalise non pas en « son - indice », mais en « prononciation », et le mot se réalise non pas en « sens - symbolique », mais en « concept ». Pour ma part, je continuerai à utiliser le terme « sens » pour désigner un fait sémantique.

Autrement dit, la grammaire rend capable de « sémiophone », tandis que le symbole est un « idéosone ». (Je souligne ce qui a un statut grammatical).

« *L'aphasiologie nous contraint à poser… ces intermédiaires… que sont l'Idéophone et le Sémiosone* » 26.5. Il s'agit donc de deux réalités tératologiques. Comprendre ici que dans l'aphasie de type sémiologique, la maladie établirait une relation directe entre un enchaînement grammatical de phonèmes et une information de type symbolique, dans l'axe d'analyse

atteint par la maladie. Autrement dit, la persistance de la structure des phonèmes encadre encore de « l'idéo-logie » (si j'ose dire), par déficience de la « sémio-logie » sur cet axe. Réciproquement, dans une aphasie de type phonologique, la structure sémiologique intacte ne se marquerait plus par des phonèmes, sinon partiellement, mais par une émission sonore.

Remarque. L'utilisation du terme « imaginaire » à propos du symbole fait penser au triplet terminologique kantien « sensibilité, imagination, entendement ». Le rapprochement que je fais est avant tout terminologique.

Essai d'explication épistémologique du fait que « *le son l'emporte toujours sur le sens* » 26.6 - 27.1-2. Cet état des lieux correspond plutôt à la situation de la linguistique des années 1950-60, et non à la grammaire traditionnelle (laquelle traite de textes écrits, et ne s'intéresse ni aux phonèmes ni aux prononciations), ni à la grammaire générative qui privilégie la syntaxe.

[Pour traiter de sens, on fait appel aux disciplines] « …*dont l'enseignement, par sa démission* [celle du linguiste], *devenait respectivement, variante de l'orthoépie* » 27.1. L'enseignement du sens, mis relativement à l'écart ou en réserve, par la linguistique structurale, demeurait l'apanage des enseignants, dont la perspective est normative. À l'éducation à la bonne prononciation (orthoépie) correspond l'éducation à la bonne rhétorique (ortho-sémantique), et à l'orthographe.

Il reste au linguiste le domaine de la logique, dont témoigne le « *Succès* » contemporain des « *noétiques* » [chez les littéraires] 27.1. Du grec « noesis » (pensée). Le terme est utilisé en philosophie, et dans divers courants linguistiques. J.G. en 1980 fait probablement référence à Luis-Jorge Prieto (*Études de linguistique et de sémiologie générales* – voir Google books) ou aux ouvrages d'Eric Buyssens.

Succès aussi chez les littéraires des « *Plérématiques* ». J.G. critique ici l'intérêt général pour l'analyse du contenu, pour le « plein » (πλήρόω, remplir), alors qu'il s'agit selon lui d'analyser le « vide » relatif de la valeur, la « kénôse » (κενόω, « vider »). Pour mémoire, le terme réfère d'abord à l'opposition, dans les textes du *Nouveau Testament* et à propos de l'Incarnation, entre les notions de « kénôse », vide et de « plérôse » plénitude (πλήρωμα). Cette antinomie, appliquée à la linguistique, désigne l'opposition entre forme et contenu. Louis Hjelmslev (1971, 1973) pour sa part opposait le « plan cénématique » (de l'expression en phonèmes) au « plan plérématique » (du contenu en mots), dans le domaine grammatical. J.G. appelle « *Plérématiques* » les divers courants en sémantique et en analyse sémantique des textes qui s'inspirent de l'œuvre de Louis Hjelmslev.

Succès enfin des « *sémiotiques* ». Le terme est anglo-saxon – l'International Association for Semiotic Studies est fondée en 1969. Dites aussi « sémiologies » en Europe (Saussure, Hjelmslev). Les chefs de file à cette époque ont été Roland Barthes et Algirdas Greimas.

[S'agissant de l'étude de la phonation…] « *pas question de l'exclure d'une linguistique (…) où l'orthophonie… a plus de titre à figurer que la kinésithérapie* » 27.2. Étant entendu que la « linguistique » est définie comme une discipline appliquée, on peut comprendre qu'un « exercice » langagier tel que proposé par l'orthophoniste, qui joue sur le contrôle de la prononciation, est plus approprié que la kinésithérapie, du moins dans l'idée commune qu'on s'en fait : travail sur les mouvements du dos et des membres. (Je laisse deviner la limite de ce raisonnement).

L' « *étude auxiliaire* » évoquée en 27.3 désigne celle de la phonation.

« *Le son n'entre dans le langage que comme référence au même degré que le sens* » 27.3. Dialectiquement, la médiation s'appuie sur un principe d'« expérience humaine », qui est contraignant. Il l'est sous deux aspects. Le son, avec ses contraintes spatio-temporelles d'émission et de diffusion. Le « sens[1] » également, qui est l'expérience vécue et imaginée. Attention : il s'agit d'un « sens[1] » non sémantique, d'une information qui ne relève pas du raisonnement conceptuel que produit le langage. (Voir supra la notion de « symbole » 25.3). Le terme de « *référence* » désigne le fait de référer, c'est-à-dire la « visée » par laquelle le locuteur remet rhétoriquement en cause les délimitations grammaticales en les confrontant à une conjoncture. Le son est déterminant dans la prononciation du fait qu'il oblige dialectiquement à donner en retour un contenu au phonème, qui est pure abstraction. Chez J.G., la « *référence* » est un « nom d'action »[52].

« *Signifiant et signifié ne sont point deux domaines distincts* » 65.1. Ceci explique la formule de la phrase précédente : « *… l'isomorphisme* [est un] *essai désespéré pour assigner à la méthode ce qui ne ressortit… qu'à l'histoire…* » [= La séparation des deux domaines s'explique en termes d'étapes dans l'histoire des sciences du langage, où l'étude des sons a précédé l'abord du sens].

La théorie de *« l'isomorphisme »* (entre l'ordre des phonèmes et celui des mots), que J.G. imagine ici pour la récuser, énoncerait que ce sont des types distincts de réalité. J.G. semble imaginer que la thèse de l'isomorphisme conduit à mener d'abord une analyse du son, pour ensuite, et dans cet ordre, transposer l'analyse au domaine du sens. S'il est fait référence à Louis Hjelmslev, il faut toutefois rappeler la complexité de la théorisation de ce dernier sur ce point. D'un côté, sa sémiotique générale est hiérarchisante (sémiotiques non dénotatives, et sémiotiques dénotatives, dont le langage), et sa théorie du signe hiérarchise trois paliers d'analyse (phonologie, grammaire, lexicologie). De l'autre, s'agissant de ce qu'il appelle « la forme de l'expression » et « la forme du contenu » (correspondant respectivement au signifiant et au signifié saussurien), il affirme que « tous les deux doivent être analysés en même temps » (Hjelmslev 1928, *Principes de grammaire générale*, p.88, et 1943 *Prolégomènes*).

2- De l'impropriété

En introduction, un exposé général traite en commun des deux faces de la grammaticalité. Après quoi, J.G. envisage successivement l'impropriété en phonologie (21), puis en sémiologie (22).

Introduction

Mise au point terminologique

[Il faut] « *…se résigner à induire* [la sémiologie] *des marques grâce auxquelles le signifié s'avère matériellement dénoté* » 27.5. Le pôle grammatical de la dialectique du dire se divise en deux « faces » : face phonologique (traitée plus loin), et face sémiologique. Les faits sémiologiques sont structuraux, et ne coïncident pas avec les concepts, objets privilégiés par

52 « La référence et l'incidence sont les deux relations antagonistes du signe, soit à la structure qui le fonde, soit à la conjoncture dans laquelle il se réinvestit ». *Séminaire* du 8 janvier 1976 « La redéfinition de la propriété ».

les théories dites « mentalistes », autrement dit sémantiques. Étant structuraux, les faits sémiologiques sont définis par leur « forme », qui distingue chaque fait de tous les autres. Cette forme nécessite pour être définie la prise en compte de l'autre face du grammatical, car elle repose sur les séquences de phonèmes. La « *dénotation* » 27.5 (terme général) est le critère qui permet, grâce aux phonèmes, de comprendre à quel élément sémiologique on a affaire. Ce critère demande que l'on observe des « *marques* » (faites de phonèmes) qui permettent l'analyse sémiologique. Parfois simplement et directement : le terme « scalpel » et le terme « bistouri » sont distincts de par la composition très différente de la séquence de phonèmes qui les « dénote ». De même pour « je » et « tu » qui distinguent deux personnes verbales. Parfois la frontière est marquée de façon plus complexe, lorsqu'un même élément est dénoté par un ensemble de marques diverses, en raison de l'interférence d'une deuxième information : ainsi, « œil » et « yeux » sont repérés comme un même élément lexical, distinct des autres éléments, mais leur marque est différente parce qu'au même endroit figure aussi la distinction entre le singulier et le pluriel. Dans tous les cas, il y a un « calcul » automatique de distinction entre des mots, qui repose sur l'existence de phonèmes.

L'apport de l'observation clinique

Allusion est faite à la procédure expérimentale mise au point par Hubert Guyard dans le cadre de la TdM, dite des « G.E.I. » (Grammaires élémentaires induites), qui sont des « *micro-systèmes* » 28.1. (Cf. Hubert Guyard 1987 pour un exposé détaillé). Il s'agit de tester en quoi consiste le raisonnement grammatical particulier d'un aphasique, et ce qu'est sa « logique » à lui. Même si les données résultant des tests apparaissent comme un ensemble d' « erreurs » pour l'observateur, elles témoignent cependant d'une cohérence particulière, qu'il faut identifier pour comprendre ce que sont les aphasies, et par là ce que sont les processus grammaticaux.

Il faut prendre comme des traits d'ironie les formules « *C'est dire le crédit qu'on doit faire à tant d'ingénieux calculs de distances, par rapport au standard, de la prononciation des malades…* », et « *l'intérêt qui peut s'attacher à telle étude de l'agrammatisme issue… de l'inventaire ponctuel de ses manques…* » 28.2. J.G. critique ici, de manière radicale, la perspective la plus commune en matière d'observation des aphasies. Celle-ci consiste à mesurer le nombre de « fautes » supposées faites par le malade par rapport à ce que dirait, sans « fautes », un locuteur normal. Et ceci tant sur la face phonologique que sémiologique (notion « d'agrammatisme »). Pour J.G., cette attitude ne révèle rien de ce qu'est le fonctionnement interne du langage aphasique. Celui-ci conserve une part de cohérence, reposant sur « *des aptitudes conservées* », qui compensent en partie les aptitudes détruites par la lésion, de sorte que l'aphasique restructure ce qu'il dit autrement que le normal.

« *Il n'existe… aucune autre façon de dissocier cliniquement la forme de la substance*… » 28.3. La seule façon de dissocier cliniquement le grammatical (qui est une forme) de la référence à quoi renvoie le langage est de rechercher « les aptitudes manifestement conservées » de l'aphasique, par contraste avec celles qui sont détruites. Ceci repose sur la démarche hypothético-déductive à la base des tests.

Les formulations « … *filtrage… modèle… restriction… en deçà…* » 28.3 désignent le principe d'impropriété.

« …*Qu'on cesse d'opposer* [au modèle] la "*richesse*" *d'un contenu qui, avant d'être ainsi formalisé, ne saurait s'évaluer* » 28.3. Rappel que le principe de confrontation à l'expérience,

dite « référence », n'est qu'un principe « global ». On ne peut pas évaluer ce « contenu », (compter ou définir « des choses »), sans prendre en compte les aptitudes mentales qui fournissent un mode de découpage et de décompte sémantique de l'expérience.

21 - L'impropriété, du point de vue phonologique

« … *on pourrait, en principe, élaborer du signifiant à partir d'autre chose que le son* » 28.4. C'est une réalité pour ladite « langue des signes » des sourds, qui repose sur une analyse structurale d'une information naturelle visuo-gestuelle : percept visuel pour celui qui reçoit ; motricité gestuelle de tout le haut du corps pour celui qui émet. Tandis que c'est une réalité audio-orale chez l'entendant : percept auditif pour celui qui reçoit ; motricité gestuelle de la seule zone vocale pour celui qui émet. J.G. demande ici de ne pas prendre au mot les termes « phonèmes » et « phonologie ». Un phonème n'est ni oral ni gestuel ; c'est une forme structurale qui s'abstrait soit d'un geste vu soit d'un son entendu, grâce à la capacité de signe. Dans tous les cas, il se comprend.

Simple prise en compte, en 28.5-7, des développements possibles des perspectives autres que la sienne, telles que la typologie linguistique, et la phonétique psycho-acoustique, qui traite du percept entendu, et non plus de la physiologie de la bouche ou du larynx dans la phonation. J.G. rappelle aussi qu'il n'y a aucun finalisme langagier dans l'anatomie ou la physiologie de la zone ORL. (Formulation orale en amphi : la luette sert autant à empêcher les petits pois de remonter lors de la déglutition, qu'à délimiter l'oralité et la nasalité).

Il évoque l' « *immense variété et l'infinie complexité* » 29.1 de ce que peut produire une voix, dans les limites de ce qui peut être audible. Dimensions respectivement qualitative et quantitative du produit vocal. Attention : cette formulation doit rester compatible avec la proposition de la page précédente : « *richesse d'un contenu qui, avant d'être ainsi formalisé, ne saurait s'évaluer* » 28.3. On peut cependant mesurer, en durée et en caractéristiques un signal acoustique, et on peut caractériser et délimiter une gestalt. Cf. « *Il n'est pas vrai que la nature soit, comme on le dit, amorphe et continue* » 25.1. Or un percept est de l'ordre de la gestalt.

Suit une explication anatomo-physiologique et explication sociologique ironique du fait que tout système phonologique tourne autour d'une quarantaine d'éléments, alors que la voix peut varier à l'infini.

- Explication anatomo-physiologique courante : la « *dissymétrie des organes* » 29.2.3. Ex : la distance entre le palais et la mâchoire inférieure, lorsque la bouche est ouverte, est évidemment plus grande à l'arrière immédiat des dents qu'au niveau du palais mou. Il y a donc plus de variété de sons possibles émis à l'avant qu'à l'arrière (« localisation ») en fonction de l'ouverture de la bouche (« aperture »). De sorte que toutes les combinatoires entre degrés d'ouverture et localisations ne sont pas physiologiquement possibles.

- Explication sociologique courante : une « *Teilung der Erde* » 29.2.6. Titre d'un poème de Friedrich von Schiller, « Le partage du monde » (par Zeus)[53]. L'idée ici est que l'humanité en son entier disposerait d'un riche stock de sons « en avant-première », mais que chaque civilisation en retiendrait une partie. Les Arabes riches en gosier, et les Anglais en dentales. Une version génétique de ce mythe est encore abondamment diffusée à propos du langage

53 Voir le commentaire de ce poème par Jean-Luc Lamotte sur le site www.theorie-mediation.net/propos/equite/.

enfantin. Un enfant commencerait par être capable d'émettre et distinguer une infinité de sons, pour ensuite ne plus pouvoir émettre ou reconnaître que les seuls sons qu'il entend dans la (ou les) société(s) où il vit.

Détail. « *Le tchétchène, le tchouvache, le mordve* » 29.3. Il s'agit de langues parlées dans la zone de l'Oural et du Caucase. Le tchétchène (groupe Nakh). Le Tchouvache (type « turc »). Les langues mordves sont « finno-ouraliennes ». J.G. en a entendu parler chez Émile Benveniste, qui a travaillé sur ces langues.

Le principe de structure explique en soi la limitation phonologique. L'aptitude phonologique est un « *Phonomètre…* [à] *graduation discrète* » 29.3, en ce qu'elle effectue une analyse qualitative des caractéristiques phonologiques, appelées « traits pertinents ». En outre, elle est un « *Phonotome…* [qui permet la] *réductibilité des séquences à un nombre fini de segments* », à savoir l'analyse quantitative qui assigne un début et une fin phonologique à chaque phonème. Tout ce qui est à l'intérieur reste un, quelle que soit la complexité apparente de la prononciation, comme dans les « diphtongues ».

Compte-rendu rapide et humoristique de l'idée d'équilibre ou d'économie structurale en 29.4. Cela n'explique pas pourquoi une quarantaine de phonèmes suffisent, plutôt que quatre ou deux cents, mais seulement en quoi consiste l'équilibrage interne du système. Il prend pour exemple la localisation des consonnes, opposant la langue arabe à la langue anglaise, qui exploiterait le trait « rétracté », prononcé les lèvres tirées vers l'arrière.

« *Ce dernier* [le système phonologique] *ne peut qu'être complet*… » 29.5. Ce thème est saussurien : un système forme un tout où chaque élément est solidaire des autres. (Voir infra 45.1, la critique du « clos et de l'ouvert ».

Le raisonnement critique qui suit est plutôt sociolinguistique. L'ethnocentrisme conduit à refuser de donner le statut de phonème à ce qui paraît étrange, au lieu d'affronter la structure étrangère en tant que structure, en comprenant où se trouvent les limites pertinentes entre les phonèmes. Ainsi, il ne s'agit pas pour nous français d'ajouter un « ton » mélodique à de la parole pour parler chinois, ni pour un chinois de parler « plat » en enlevant « la musique » pour parler français. Il s'agit de maîtriser des frontières entre phonèmes.

« *Obstacle nécessaire* » [que cette difficulté à repérer les limites phonologiques dans une langue étrangère] 29.6 : L'argument fait transition avec le thème précédent de l'apprentissage d'une langue étrangère. Le réaménagement des délimitations entre les traits pertinents est un obstacle d'un point de vue sociolinguistique. Mais d'un point de vue grammatical, la structure est un fait constitutif, « nécessaire » comme l'est une « *loi* » déterminante. N'y déroge que l'aphasique qui « *jargonne* ».

Suivent deux variations sur le thème de l'impropriété du grammatical phonologique. Il convient de rapprocher d'une part « *polyphonie* » et « *phonomètre* » 30.1, et d'autre part « *négligence de la variété des réalisations* [=des prononciations] ». Ces formules désignent la dimension qualitative (« taxinomique ») de la structure. Il faut ensuite rapprocher d'autre part « *polyphtonguie, phonotome* », et « *traitement simultané de l'interne complexité des segments* ». Il s'agit cette fois de la dimension quantitative (« générative ») de la structure. Seules comptent les frontières, définies selon le critère de pertinence, qui est interne à la grammaire. Ne comptent pas en revanche les variations de la prononciation en fonction des situations. Ne serait-ce que la force de la voix. Que l'on chuchote ou que l'on crie « Flûte ! », il

y a en permanence ces 4 phonèmes-là, / f l y t /, qui ont, chacun, leur place dans la structure phonologique.

22 - L'impropriété du point de vue sémiologique

J.G. passe à l'autre face du grammatical, celle du « signifié » et de la sémiologie. Celle-ci est envisagée selon les deux axes de l'analyse, comme aptitude à la « *polysémie* » qualitative, et comme aptitude à la « *polyrhémie* » quantitative.

« *… Il est aussi vain d'espérer faire l'inventaire des choses à dire préalablement au langage.* (…) *Tout dépend du sémiomètre et du sémiotome dont nous disposons*. » 30.2. Suivant en cela la critique que fait le *Cours* p. 97-98 de l'idée d'un langage « nomenclature » (« une liste de termes correspondant à autant de choses »), J.G. affirme nettement qu'il n'existe pas de choses pourvues d'une identité et d'une unité en soi, dans l'ordre du « monde », indépendamment de la relation de l'homme, naturel et culturel, à ce principe de réalité, à cette « expérience » dont il fait d'ailleurs partie. La notion de « *sémiomètre* » résume le principe de différenciation qualitative, et celle de « *sémiotome* » celui de segmentation quantitative.

« … *Tout dépend du sémiomètre et du sémiotome dont nous disposons et si peu de ce que nous savons, qu'à peine est-on linguistiquement surpris de se retrouver sur la lune !* » 30.2. Même face à de l'inconnu, on projette toujours et d'abord sur lui la grille lexicale dont on dispose. Il est ainsi toujours possible de dire quelque chose en toute situation. « Atterrir » n'est pas techniquement la même opération qu'« alunir », cependant la formation du verbe est la même. Le bon sens grammatical conduit à continuer à dire « atterrir » sur tout autre astre, pour s'éviter des problèmes de dérivation, tels qu'« amarsir et asaturnir ». On ne dénomme l'inconnu factuel qu'à partir du connu lexical, au risque de l'erreur. L'hippopotame n'est pas un cheval, et l'ornithorynque n'est pas un oiseau, comme l'étymologie le laisse penser, mais peu importe : la « catachrèse » inhérente au fonctionnement du signe permet de penser le nouveau avec du vieux. Disposant du verbe « to drone » (bourdonner, vrombir), l'anglais n'a eu aucun mal à baptiser le drone. On n'est donc jamais en panne de dénomination.

« *Prisonniers en quelque sorte de nous-mêmes, nous devons de comprendre à notre inaptitude à contempler ; nous ne pensons qu'avec des mots* » 30.2. L'être de culture (dialectique) recouvre l'être de nature et vient le transformer. On notera le choix de l'opposition des termes « *contempler* » et « *penser* ». Le premier, par rapport au second, suggère un rapport non analytique au monde.

L'auteur explore alors le principe d'identité sémiologique. J.G. ne peut proposer ici qu'une suggestion, parce que le principe de dialectique interdit de donner une définition positive en termes de « sens » (sémantique), à ce fait purement différentiel qu'est le « signifié ». Le texte est sur ce point embarrassé, puisqu'en place de « signifié » est mis entre guillemets « *le "vrai sens" »,* en référence (ironique) à ce que chercherait vainement tout dictionnaire : *« le "vrai sens" n'est ni le plus ancien, ni même le plus fréquent…* », mais « *… il est celui, implicite, dont tous les autres explicitement se déduisent et qui les met sémiologiquement en rapport, si diverse que soit parfois leur sémantique* » 30.4.

Les exemples proposés montrent bien cette difficulté. Quelle « *constance de la relation* » trouver aux divers sens de « *bureau* » ? 30.4. Si l'on pense à « en rapport à un travail impliquant de l'écrit », on n'aura qu'un trait sémantique générique de la potentialité de sens

du terme « bureau », mais pas ce qui le distingue d'autres termes, comme « journal » ou « livre », également déductibles du même trait générique. On ne peut qu'être renvoyé à sa forme : est « bureau » ce qui ne se dit pas selon une autre forme. Que la démarche ne puisse être que relative ne doit pas conduire à s'en priver. Les exemples du grec « *nomós* », à relier au trait « contrôle » 30.4, ou du latin « *legere* » 31.1, à relier au trait « reconnaître, délimiter » sont instructifs, parce qu'ils empêchent de réduire « la valeur » générale d'un terme à un seul des effets de sens que le locuteur produit en situation. Si l'on transpose cela en topographie, ce serait confondre une surface – délimitée par son périmètre –, avec un point particulier de cette surface, ou encore avec une « *totalisation* » de points particuliers, en l'occurrence l'inventaire des sens dans le dictionnaire. « *Le signifié n'est ni compromis, ni totalisation* ». 31.2. Dans les deux cas, la démarche serait positivante.

Un détail : « *L'indication… d'ordre légal qui nous a valu "lex" et son contraire "religio"* ». 31.1. J.G. renvoie ici non pas à l'étymologie suggérée par Cicéron (et généralement reprise) qui associe « religio » au verbe « religare » (relier), mais à celle de Lucrèce qui lie « religio » à « relegere » et donc à « lex ». Cf. Jean Gagnepain (1994) : *Leçons d'introduction à la théorie de la médiation*, 168 : « *Lucrèce vous dit "mihi lex est"* : *il y a pour moi indication de faire telle ou telle chose. Et le contraire : s'il y a pour moi contre-indication à faire telle ou telle chose, alors c'est "mihi religio est". Religio veut dire "contre-indication". Vous comprenez le rapport du religieux et du moral, car cette contre-indication est devenue "j'ai scrupule à". Vous comprenez le caractère moralisateur du concept de religion dans nos pays.* »[54]. Nietzsche était aussi de cet avis. (Références dans le *Dictionnaire étymologique de la langue latine* d' Ernout & Meillet).

« *Un même billet peut servir à divers achats*… [Mais on ne peut l'échanger] *qu'en pièces prévues à cet effet* » 31.3. Métaphore de la valeur structurale, envisagée selon les deux axes de la qualité et de la quantité. « *Si parler c'est équivoquer, il va de soi que ce n'est pas non plus dire une seule chose à la fois* » 31.3. La 1re partie évoque la polysémie. La seconde évoque la polyrhémie, en tant que réaménagement grammatical de la quantité. Ainsi, la formule verbale « Il le lui réinstallera » peut être comparée à un billet, qui synthétise des informations qui peuvent être « monnayées », sous réserve de disposer du potentiel grammatical nécessaire, tel que « Pierre va installer à nouveau le logiciel de Jacques ». En disant le seul verbe, on dit tout cela *« à la fois* ». Le concept « *d'impropriété* » résume cette possibilité de « pouvoir tout dire », mais dans le cadre de la grammaire, et inversement de pouvoir « dire autrement » par synonymie ou périphrase ; c'est un « *principe* » du signe, par conséquent observable « e*n toute langue* ». 31.4.

3- Pertinence et dénotation 31.

J.G. expose ici les deux critères conjoints et réciproques qui permettent de repérer les limites structurales sur chacune des deux faces du grammatical. La solidarité entre les faces est telle que chaque face apporte sa caution à l'autre, tout en ayant une configuration différente.

54 1er Chant du *De natura rerum*, v.62-66 : « Humana ante oculos foede cum uita iaceret / In terris oppressa gravi sub religione / quæ caput a cæli regionibus ostendebat / horribili super aspectu mortalibus instans ». (Alors que la vie humaine gisait sur terre aux yeux de tous honteusement écrasée sous le lourd poids de la religion…). Explications supplémentaires sur la Toile à « Lucrèce Relligio », (avec 2 « ll »), notamment sur le site « trigofacile.com/…/ philosophie/0901-relligio ».

Il traite au passage divers problèmes rangés habituellement sous la rubrique de la « morphologie ».

Présentation des deux critères. Celui « *bien connu* », de Pertinence. Celui, « *symétrique* », de Dénotation.

La « *pertinence* » 31.5 est le critère qui permet de repérer les délimitations en phonologie. Un assez large consensus existe sur ce point. (Cf. Wikipédia « phonologie », pour les non-linguistes).

La « *dénotation* » 31.5 est le critère qui permet de repérer les délimitations en sémiologie. Le terme pris en ce sens est propre à J.G. D'où l'essai de justification qui suit. « *Le mot pratiquement étant libre…* ». En fait, il ne l'est pas, et chez n'importe qui d'autre, il signifie toute autre chose. En philosophie du langage, il est l'objet de discussions interminables (Frege, Carnap, etc.). En linguistique aussi : voir l'article « dénotation » (Robert Sctrick) dans *l'Encyclopædia Universalis*. Dans tous les cas, grossièrement, on appelle dénotation l'information sémantique objective qu'apporte un mot, par opposition aux « connotations », catégorie fourre-tout, qui renvoie aux informations d'ordre sociologique (usage prestigieux ou familier) et surtout axiologique (valeur péjorative ou méliorative) que l'on peut associer à un terme. Ainsi J.G. évoqua un jour le problème qui s'était posé en 1969 au Président de la toute nouvelle « Université de Haute-Bretagne ». Professeur de latin, le tout nouveau Président eut à imaginer le sceau de celle-ci. Autour d'une monnaie gauloise des Riedones, devait figurer la traduction en latin du nom de l'institution, (Lettres obligent). Le lexique du latin exigeait la formule : « Sigillum Universitatis Britanniæ Superioris » ; « superior », comme on parle de cours « supérieur » et de cours « inférieur » d'un fleuve, et du département de « Loire Inférieure » jusque dans les années 1960. Dénotativement exact, le choix de « superior » risquait cependant de froisser des susceptibilités, en raison de la « connotation » du couple « inférieur / supérieur », car elle induisait à considérer l'Université voisine de Brest, en Basse-Bretagne, comme « Universitas Britanniæ Inferioris ». Ces derniers d'ailleurs ont troqué leur bassesse pour l'appellation « Bretagne Occidentale ». Victime de la connotation, le Président latiniste en a été réduit à opter pour « Britanniæ altioris », plus opaque pour un francophone. Heureuse ignorance commune. « Altus » signifie en latin l'éloignement à la verticale d'un point par rapport au locuteur, vers le bas comme vers le haut. « Haute » pour une montagne, un immeuble… et pour un personnage : « Altus Cæsar » ; et « profond » pour un puits, un ravin, ou une pensée. Ceci étant, le comparatif « altior » veut aussi dire « excellent, supérieur », ce qui peut à nouveau laisser à penser ! (Le choix de « Britannia » au lieu de « Armorica », tout aussi discutable, relève d'un autre débat). La TdM rend compte de cela dans sa partie sociolinguistique et axiolinguistique.

Conclusion : le sens donné à « dénotation » par J.G. fait partie de son idiolecte. Il faut penser le terme à partir de la métaphore de la « note », comme preuve matérielle d'un fait : « c'est noté ». C'est le sens du latin « denotare », signaler, et « denotatio », indication, jusqu'à ce que la logique s'en empare.

Pertinence et dénotation fonctionnent en miroir l'une de l'autre 31.5.5-8. Ce principe d'une « *symétrie* » est antinomique d'un modèle qui enchaîne des niveaux en fonction de la « longueur » apparente des faits, du phonème à la phrase, et en fonction d'une finalité qui serait le sens, et pire encore, « *d'une éventuelle fonction de communication* », cet alibi qui confond le plan du dire et celui de la Personne. Le fonctionnalisme d'André Martinet est ici visé.

31 - Statut de la pertinence en glossologie

Ce statut est mis en perspective, face à deux théorisations courantes, mais antagonistes, à savoir le fonctionnalisme évoqué précédemment, et le « *distributionnalisme* » américain 31-32.

Est ici critiqué un ensemble de théories américaines, (Leonard Bloomfield, Zellig Harris), apparues dans le contexte du behaviorisme, théories qui envisagent l'observation des formes grammaticales indépendamment de leur sens, en réaction à ce que ces auteurs appellent « le mentalisme ». J.G., dans la ligne de l'École de Prague, définit les phonèmes en fonction de leur contribution à délimiter des éléments « significatifs », ceux de la face sémiologique du grammatical (lexique, morphologie, syntaxe), et non pas sur critère sémantique. En somme, J.G. refuse d'un côté « *l'extrapolation* » 31.6 qui lie le phonologique, à travers des « niveaux », au sens et à la communication (fonctionnalisme). L'autre refus repose sur la différence faite en glossologie entre « sens » et « valeur sémiologique ». Cette différence n'est pas faite par le distributionnalisme, pour qui le refus du « sens » aboutit à réduire le phonologique à une observation du son prononcé.

Pour l'auteur, le signifiant trouve son critère de définition dans le seul signifié (la structure des valeurs significatives), et non pas dans le sens ou dans le son : « *Le son n'a d'autre fonction que de contribuer à différencier ou à segmenter du signifié, et c'est dans la mesure où il y parvient seulement qu'il s'analyse et que nous le disons pertinent.* » 31-32. Il convient d'extraire de cette formulation le seul raisonnement qui vise à définir le critère de pertinence. J.G. veut dire que le son en lui-même n'est pas ce qui compte grammaticalement. C'est dans la seule mesure où ce qui apparaît comme une variation sonore provoque automatiquement une différence ou une séparation dans l'ordre du signifié, quelles qu'elles soient, que l'on sait qu'il s'agit de « *fonction* », et que l'on a affaire à un fait phonologique et non pas à un fait de prononciation, ou à un fait strictement acoustique. Autrement dit, la différence phonologique entre /l/ et /R/ est prouvée si et seulement si le passage de l'un à l'autre provoque une différence sur la face « sémiologique » (lexicale, morphologique, syntaxique), où que ce soit dans cette structure. Ce qui est le cas en français : « Long/rond ; empiler/empirer ; pli/prix ; altiste/artiste ; pour/ poule », etc. Mais ce qui n'est pas le cas en japonais.

Je souligne que le critère phonologique de pertinence est testé sur la structure du signifié, la structure « sémiologique » qui regroupe lexique, morphologie et syntaxe, et non pas sur de la différence sémantique. Or cette confusion entre « sens » et « signifié » est présente dans les manuels de linguistique. J'en donne des exemples dans « Le critère du grammatical »[55] : Morteza Mahmoudian (*La Linguistique*), écrit successivement : « La pierre de touche est le signifié » (p.104), puis « Si / s / est un phonème distinct de / ʃ / en français, c'est que le sens de *sien* est différent de celui de *chien* » (p.116). De même, Patrick Guelpa, *Introduction à l'analyse linguistique* (p.76-77) : "« (Le phonème est) la plus petite unité sonore distinctive de sens ». Or aucun phonologue ne va rechercher une frontière phonologique entre « fraise » et « fraise » sous prétexte que l'on a parlé successivement d'un fruit et d'un outil. La différence sémantique ne compte pas en phonologie. Inversement, il arrive que des « paronymes », tels qu'« expansion » et « extension » deviennent synonymes, à l'instar de ce médecin qui affirme que « le marché des drogues de synthèse est en extension » … ou en « expansion » ? Cette

55 Jean-Yves Urien, 1999, « Le critère du grammatical », p. 42-44 in *Langage, clinique, épistémologie*, Jean Giot et Jean-Claude Schotte (Éds), De Boeck.

« convergence synonymique » (voir infra 86.5) n'autorise pas à réfuter l'existence d'un trait pertinent entre /p/ et /t/. L'identité sémantique ne compte pas non plus. En grammaire, on règle ses comptes en face à face.

À strictement parler, la formulation utilisée – « du son pertinent » - est adéquate au départ du raisonnement, mais ne l'est plus à l'arrivée. Le point de vue faisant l'objet, dès lors qu'il y a pertinence, le « son » cesse d'en être, et l'on observe du « signifiant », à savoir du trait qualitatif ou du phonème quantitatif.

32 - Statut de la dénotation en glossologie

Proposition réciproque de la précédente. « *Il n'est d'autre marque du sens que dans le signifiant qui le matérialise* » 32.2. On sait que l'on a affaire à un fait grammatical sémiologique – par exemple, un élément du lexique, ou bien un cas nominal ou un aspect verbal, ou encore une relation syntaxique comme la notion de « complément d'objet » – seulement si l'on peut observer une marque distincte de ce fait, marque qui est composée de phonèmes. Ainsi, tout simplement, je puis prouver l'existence d'une opposition d'un singulier et d'un pluriel en français par l'observation du changement vocalique de « la (porte) » en « les (portes) ». Telle est la marque de ce « signifié » de nombre. Le critère de dénotation, en sémiologie, consiste à observer des marques. La formule « *marque du sens* » est une approximation pour « marque du signifié », puisque dès lors qu'il y a délimitation par de la marque, on a affaire à du signifié, et non plus à du sens.

Allusion est faite aux « *figures* » et « *sèmes* » en « *noologie* » 32.2. Ce dernier terme (science de la pensée) est à peu près synonyme de sémantique. Le premier terme (« *figures* ») est tiré de la glossématique de Louis Hjelmslev, qui appelle ainsi les traits sémantiques internes à un signifié et qui composent celui-ci. Cependant, il apparaît que chez Louis Hjelmslev (1943 *Prolégomènes*), les figures ressortissent à la « forme du contenu », et non à sa « substance », et reposent sur l'observation de marques. Le second terme fait référence à la sémantique de Bernard Pottier, qui propose une analyse de tout élément lexical en caractéristiques, qu'il appelle « *sèmes* ». Ses exemples, significativement, portent sur des appellations d'objets techniques, qui sont en tant que tels déjà d'ordre structural. Tel l'exemple de « fauteuil », qui comporterait les traits « avec bras + dossier » par opposition à « chaise » et à « tabouret ». Selon J.G., le critère de délimitation des « sèmes » reposerait ici sur l'ordre technique de l'expérience désignée plutôt que sur la structure du lexique lui-même. (Cf. infra 45.3).

Mise au point terminologique. Il faut relier les termes « Pertinence et Fonction » qui concernent la phonologie, et les termes « Dénotation et Marque » qui concernent la sémiologie. Les premiers termes de chaque couple, « Pertinence » et « Dénotation », nomment le critère lui-même. Les deux termes finaux, « Fonction » et « Marque », sont méthodologiques. Appliquer le critère de pertinence consiste à observer si une variation de son a une « fonction », (est « fonctionnelle »), à observer si elle provoque un passage de limite sur l'autre face du grammatical. Appliquer le critère de dénotation consiste à observer si la limite sémiologique étudiée repose sur une « marque », c'est-à-dire si elle est garantie par une différence quelconque entre séquences de phonèmes.

Ces critères ont deux propriétés corollaires : la réciprocité (« *mutualité* »), et « *l'autonomie* ». **Réciprocité** 32.3 parce que les deux faces sont solidaires, de sorte qu'il n'y a

pas de pertinence phonologique sans prise en compte du signifié, et pas de marque sémiologique sans prise en compte du signifiant. **Autonomie** parce que « *marque et fonction ressortissent au seul domaine que formellement elles instaurent* » 32.3. La marque (composée de phonèmes) ressortit à la seule sémiologie, et ne concerne que le sémiologue, car elle n'apporte aucune information d'ordre phonologique. La fonction (qui fait appel à des paires minimales de mots) ressortit à la seule phonologie, et ne concerne que le phonologue, car elle n'apporte aucune information d'ordre sémiologique. La dernière proposition développe la notion « d'autonomie » des faces, et énonce le thème des paragraphes suivants : « *c'est un pur hasard* » s'il arrive qu'une marque et une fonction « *coïncident* » 32.3.

L**es deux faces du signe ne sont pas isomorphes. Le critère formel n'est pas circulaire.**

Les paragraphes 32.3-4 exposent un ensemble d'observations qui montrent que la grammaire n'est pas fondée sur une correspondance terme à terme entre éléments phonologiques et éléments sémiologiques, telle que, idéalement, un phonème supposerait un mot, et deux phonèmes deux mots, et réciproquement. Si tel était le cas, le raisonnement qui vise à définir le signifiant par le signifié (pertinence) et le signifié par le signifiant (dénotation) serait circulaire et tautologique. Supposons que l'on puisse généraliser le raisonnement suivant : Premier temps : les phonèmes / p / et / b / sont différents parce que leur commutation provoque le passage du mot « pont » au mot « bon » (critère de pertinence). Second temps : les mots « pont » et « bon » sont différents parce qu'ils sont marqués distinctement par les phonèmes / p / et / b /. La circularité semble évidente. Lors du premier temps, j'ai présupposé établie la différence entre les deux mots, puisque je m'appuie sur cette différence de mots pour prouver la différence de phonèmes. Or cette différence n'est prouvée que dans le second temps par évocation de cette même différence de phonèmes.

L'objection ne repose pourtant que sur une erreur méthodologique grossière : pour prouver cette différence entre / p / et / b /, il faut en bonne méthode chercher non un seul couple, mais un ensemble de couples de mots présentant cette différence, donc un ensemble de mots qui eux-mêmes soient définis aussi par d'autres phonèmes que ceux-là. On coupe ainsi l'effet de circularité. Ces deux phonèmes ne distinguent pas que ces deux mots-là, mais aussi « port / bord ; appris / abri ; trompe / trombe », etc., qui n'ont rien à faire ensemble en tant que mots. Il fallait utiliser l'ensemble de la série pour la démonstration. Réciproquement, ces mots et les autres sont distingués par d'autres phonèmes que / p / ou / b /, à commencer par leurs voyelles : « pont, pan, pain, paix, pis, pou ; banc, bain, etc. ». Toute combinaison étant virtuellement possible, apparaît parmi elles un cas apparent de « *coïncidence* » entre phonème et mot, celui où un mot est défini par un seul phonème, le plus souvent une voyelle : « Où, Et, Hein, on, en, y, ait, à, eu, au… ». « *C'est un pur hasard s'il arrive qu'elles coïncident* » 32.3. La notion de « coïncidence » est même contestable en toute rigueur théorique, car la marque et la fonction restent des critères distincts, ce que montre en particulier l'homophonie de ces exemples, que l'on peut en partie repérer par le biais de l'écrit : « où, ou, houe, houx » ; « ait, est, haie » ; « Ô, Oh, au, eau, haut, », etc.[56]

Ce principe de non-correspondance terme à terme était d'ailleurs le fondement, chez Saussure, de la thèse de « l'arbitraire de la relation entre signifiant et signifié ». Un élément sémiologique peut être marqué par un, deux, n phonèmes de définition imprévisible, et inversement un phonème peut être observé dans des éléments sémiologiques de statut

56 J'ai développé en détail cette démonstration dans *La Trame d'une langue*, p.73-75.

imprévisible. Par conséquent, l'information phonologique « / p /n'est pas / b / » ne nous apprend rien sur ce que sont les mots dont la marque comporte ces phonèmes. Les informations « occlusive, labiale, sourde, orale » qui constituent un / p / ne nous apprennent rien sur ce que sont les mots « pont, paire, après, râpe, etc. » qui le contiennent. De même, l'information sémiologique « singulier / pluriel » dans « la… / les… » ne nous apprend rien sur ce que sont les phonèmes /a/ et /ε /. A fortiori, lorsqu'il y a coïncidence, le phonème /u/ (par exemple) ne nous apprend rien sur ce qu'est sémiologiquement « Où ? », et ce dernier mot ne nous apprend rien sur ce qu'est phonologiquement un /u/. C'est ce que va développer J.G. dans les paragraphes suivants.

La figure ici examinée peut en fait être élargie à l'ensemble de ce qu'on appelle en phonologie « les paires minimales » (de mots), car elles sont qualitativement « minimales » sur les deux faces du grammatical. Une différence de mots (« la… / les… ») y est mise en relation avec une différence de phonèmes (/a/ et /ε /). Il y a « *alternance* » des deux côtés 32.4. On peut penser aussi aux temps primitifs du verbe anglais (« drink, drank, drunk ») ou allemand.

J.G. pousse alors à sa limite la thèse de la non-coïncidence entre éléments des deux faces, en recherchant les cas où « *moins d'un segment* [phonologique] » – moins d'un phonème, c'est-à-dire « *un trait à lui seul* » – peut « *convoyer une valeur* » sémiologique, sème différentiel ou unité mot 32.4. Il illustre cela par un exemple d'alternance entre deux qualités de voyelles (le turc), et un exemple d'alternance entre deux qualités de consonnes (le breton).

« *L'harmonie vocalique du turc* » 32.4. Je doute de la pertinence de cette référence. Il me semble plus probable que l'alternance vocalique de la marque des morphèmes (suffixés), qui dépend de l'identité vocalique de la marque du radical (initial), crée des allomorphes de ces morphèmes, et non des morphèmes distincts. Si j'en crois Louis Bazin : « Avec le suffixe –dik de nom verbal, suivi du suffixe complexe -ler-i de 3e personne du pluriel, on a … » [selon la voyelle de la dernière syllabe du radical, par exemple,] « bil-dik-leri (ce qu'ils savent) ; gör-dük-leri (ce qu'ils doivent) ; tut-tuk-ları (ce qu'ils tiennent) » [57]

« *Les mutations consonantiques du breton* » 32.4. De fait, le genre et le nombre nominal peuvent être marqués par une simple opposition de trait (sourd/sonore, ou bien occlusif / fricatif). Ainsi, le genre du nom est marqué par la consonne initiale du radical derrière l'article. Les radicaux « bourk » (masculin, fr. « bourg »), et « bro » (féminin, fr. « pays ») commencent par /b/, mais derrière l'article, leur genre est manifesté par le maintien de l'occlusive pour le masculin, et le passage à la fricative correspondante pour le féminin : « ar bourk », masc. (le bourg), et « ar vro », fém. (le pays). De même, avec l'alternance « sourde / sonore », le nom « an ti » (la maison) est marqué comme masculin, et « an doenn » (le toit) est marqué comme féminin, à l'inverse des mots français correspondants. C'est donc la possibilité d'une alternance qui marque le féminin, tandis que le maintien de la même consonne sans alternance possible marque le masculin. Le masculin est « invariable » et le féminin « variable » selon que le nom est préfixé ou non par son article.

J.G. ajoute à ces cas très communs, le cas particulier, et encore très discuté, de « *l'intonation* » 32.4. Sa position semble la suivante : une opposition de schéma intonatif constituerait un trait pertinent phonologique, qui, contrairement au cas général, ne serait pas délimité dans sa durée à la quantité d'un seul phonème – comme c'est le cas pour le ton en chinois –, mais porterait sur une partie de la séquence phonique. Du point de vue sémio-

57 Louis Bazin, *Introduction à l'étude pratique de la langue turque*, p. 19-20.

logique, ce trait pertinent marquerait une distinction. L'exemple prototype (simplifié… et controversé) est l'intonation montante d'une forme interrogative lorsque la personne verbale reste antéposée : « Tu viens ? », (montée de la voix sur le verbe). André Martinet était opposé à cette analyse. (Le terme « monème » 32.4 désigne l'élément de «1re articulation » (sémiologique), dans le fonctionnalisme d'André Martinet).

Critique de la « morphonologie »

Le passage suivant, 32.5, traite d'une notion utilisée par de nombreuses écoles linguistiques, à savoir l'idée qu'entre la phonologie et la « grammaire » existerait un domaine intermédiaire appelé « « *La morphonologie* ». J.G. critique successivement deux sens donnés à ce terme.

Dans la « *tradition* », d'abord. Quelle tradition évoque-t-il ? Le terme a été introduit au sein de l'École de Prague par Troubetzkoy, en 1929, comme une réduction du terme « morpho-phonologie ». Ce domaine visait à étudier les variantes de marques des éléments grammaticaux, appelées fréquemment « allomorphes ». Voyez les nombreuses manières de marquer en anglais l'opposition « présent /prétérit ». Pour J.G., l'appellation elle-même « *faussait la perspective* », parce que, pour lui, cette étude relève uniquement de la sémiologie, et non pas d'une sorte d'étage supérieur de la phonologie. Par ailleurs, il reproche au terme lui-même de n'évoquer que la relation entre phonèmes et « morphèmes », alors que les phonèmes servent tout autant à marquer du lexique ou de la syntaxe. (Cet argument est développé dans le paragraphe suivant).

« *Son sens contemporain* » semble être celui que lui donne la grammaire générative, depuis Chomsky (1965) *Aspects of the theory of syntax.* Mais le terme y est redevenu « morphophonology », une des composantes de la grammaire, chaque composante étant reliée à une autre par des règles. Pour J.G., cela « *ruine* » la perspective, en ce sens que l'on crée un « niveau » de plus, en même temps que l'on positive à la fois la syntaxe (en amont) et la phonologie (en aval), laquelle est réduite à un inventaire positif de caractéristiques acoustiques. On y a perdu des pans, à ses yeux essentiels, de la linguistique européenne : la notion de « valeur » (Saussure), et la notion de faces, quelle qu'en soit la version, telle la glossématique de Louis Hjelmslev qui distingue « le plan de l'expression » et « le plan du contenu »[58].

Suit une analyse glossologique de la relation entre les deux faces, doublement caractérisée par la réciprocité et par la non-coïncidence. L'exemple choisi *« vient / vienne ; chien / chienne »* montre l'autonomie de chaque analyse : phonologiquement, on a un seul fait : l'opposition d'une nasale / ɛ̃ / et de la séquence / ɛn /, tandis que sémiologiquement on a affaire à deux faits sans relation (indicatif / subjonctif ; masculin / féminin). Le fait phonologique ne permet pas de prévoir ce que sont ces deux faits sémiologiques. Réciproquement, l'exemple *« loup »* = /lu/ illustrerait ce que j'appelle personnellement le principe « d'opacité » de chaque face vis-à-vis de l'autre. L'analyse d'une face nécessite un critère qui fait appel à l'existence <u>globale</u> de l'autre face, mais n'apprend rien de plus précis sur cette autre face.

Les couples de mots « *Rue / ruse ; soupe / pouce* » 32.5 sont aussi des paires minimales : L'auteur veut dire qu'il ne faut pas limiter la recherche de paires minimales (de mots) phonologiquement pertinentes aux seules commutations, aux seuls échanges de trait à un

58 Jean-Claude Milner, proche de « l'école de Cambridge », (la grammaire générative), formule cette différence ainsi : « Pourquoi limiter les niveaux d'articulation à deux ? Le langage, en vérité, n'est pas doublement articulé, il l'est de manière multiple » *Introduction à une science du langage*, p. 643.

endroit de la chaîne. La paire « *Rue / ruse* » – /ry/ versus /ryz/ ajout d'un phonème – peut servir à montrer la limite segmentale du / y /, et la paire « *soupe / pouce* » – interversion des consonnes – celle du / u /.

Après avoir montré que la « *morphonologie* » empêche la modélisation de la phonologie, J.G. montre que la morphologie scolaire classique empêche la modélisation de la sémiologie.

1er argument 32.6. Comme son nom l'indique (« morph- »), toute l'étude des marques, des formes grammaticales, y est imputée à la morphologie (en gros, aux conjugaisons et déclinaisons). On détourne l'analyste de la recherche des marqueurs de relation syntaxique. Cela empêche aussi d'observer l'existence d'une double valeur, et morphologique et syntaxique, de certaines formes. On récite, par exemple, le subjonctif « Que je vienne, etc. », en oubliant que la conjonction peut aussi être le marqueur syntaxique d'une relation de subordination avec un autre verbe du contexte : « Je souhaite qu'il vienne » ou « Qu'il vienne m'indiffère »).

2e argument 32.6.4-8. Faute de prendre le terme « morphologie » dans le sens de « (sémio)logie des formes structurales », on réduit la morphologie à l'examen des séquences de phonèmes que l'on observe. C'est ignorer que la morphologie en est une abstraction, qui construit des paradigmes en négligeant ces variantes. Ex : le fonctionnement paradigmatique du verbe français ne se superpose pas aux groupes traditionnels de verbes (1er et 2e groupe, 3e groupe fourre-tout). De même, l'opposition nominale du nombre en breton est simple, et n'a pas à prendre en compte les variantes de la marque du pluriel : des amis = mignon-ed ; des maisons = ti-ez ; des bateaux = bag-où, etc.

Typologie « des modes de dénotation »

J.G. dresse une typologie des manières de marquer un fait sémiologique.

L'affixation 33.1 repose sur la juxtaposition des marques. Le célèbre « anti-con-stitu-tionn-elle-ment » en est un prototype.

L'amalgame existe lorsque deux informations grammaticales figurent ensemble au même endroit : « viens / vins » (/vjɛ̃, vɛ̃/) témoigne à la fois de l'opposition du présent et du passé simple du verbe « venir », mais aussi qu'il s'agit de ce verbe et non d'un autre, lorsqu'on les oppose à « tiens » ou à « tins » et enfin que le verbe est à une personne du singulier par différence avec « viennent » ou « vinrent ». (Le terme « *imbrication* » (du texte) fait partie de l'idiolecte de J.G. Celui d'*amalgame* est très communément utilisé).

L'absence significative marque une information grammaticale par un silence qui entre en opposition avec une marque construite avec des phonèmes. L'impératif « Viens ! » est marqué par l'absence du préfixe « tu- » qui caractérise l'indicatif.

De toute façon, « *Le signifiant comme tel n'(y) est pour rien* ». Ce ne sont pas les propriétés des phonèmes en tant que telles, (être nasal, occlusif, etc.), qui comptent pour l'analyse sémiologique. Il faut mener cette dernière analyse selon sa méthode propre, en cherchant de la marque, sans prendre en compte en quoi consiste phonologiquement cette marque. Les linéaments de la structure phonologique sont « invisibles » pour le sémiologue, et réciproquement les linéaments de la structure sémiologique sont « invisibles » pour le phonologue. Principe d'opacité mutuelle des deux faces du grammatical.

« ***L'homophonie*** *est si souvent un faux problème* » 33.2. Ce cas de figure montre bien que les éléments sémiologiques ne peuvent se définir qu'en testant leurs limites, en s'appuyant sur la marque de ceux-ci. Ainsi, la forme « je suis » n'est qu'un « point d'intersection » entre deux

« lignes » de variantes (dites « allomorphes ») de la marque distinctive de deux verbes : (1) « être », aux multiples variantes : « suis, est, sommes, sont, ser- ; sois ; fu- ; etc. », dit « irrégulier » de ce fait ; et (2) « suivre », verbe régulier dont le radical n'a que deux variantes « sui- / suiv- ». Il suffit donc de changer de personne pour lever l'homophonie : « tu es (un ami)/ tu suis (un ami) ». En classe de latin de 6e, le professeur nous faisait remarquer qu'il était plus judicieux de traduire « Je suis un âne » par « asinum sequor », plutôt que par « asinus sum ». (Au futur, « je suivrai un âne » plutôt que « je serai un âne »). « *Souvent* » est justifié, car il y a des cas limite où le fonctionnement de la structure grammaticale laisse l'analyse dans l'embarras. Soit « Un régime » (politique / de bananes). Diversité de sens ou homophonie ? Aucune différence de distribution grammaticale ne permet d'en décider. On sait qu'il s'agit de la rencontre en français d'un terme d'origine latine et d'un autre d'origine amérindienne via l'espagnol. Pour « ancre, encre », on a le seul argument du dérivé « encrier » (« *ancrier ») en faveur de l'homophonie.

La marque n'est affectée *« …ni par la variété* [de ses allomorphes]…*ni par le nombre* [de ses partiels]… *»* 33.3-4. J.G. envisage deux cas de figure où l'identité grammaticale est à abstraire soit d'une diversité soit d'une multiplicité de séquences de phonèmes qui en constituent la marque.

Dans le premier cas de figure, celui de ***l'allomorphisme***, 33.3, une valeur sémiologique est marquée par un ensemble de variantes diverses (quant aux phonèmes qui supportent la marque). Ce cas de figure est « qualitatif » et joue sur le contraste : identité/diversité. En voici un exemple très simple pour mémoire : je sais qu'un verbe français est à l'infinitif en regardant sa terminaison. Or celle-ci varie selon la classe du verbe : « march-er, fin-ir, sav-oir », etc. La valeur « infinitif » est identique, mais elle est marquée par une liste d'allomorphes.

Le « ***marquage discontinu*** » 33.4, est un second cas de figure, « quantitatif » cette fois, puisque la formule « *discontinuité de ses partiels* » signifie qu'une valeur sémiologique unique peut être marquée en plusieurs endroits du même mot. Penser tout simplement à la négation du français, marquée conjointement par « ne-…-pas ». Ou bien au participe de l'allemand « geholfen » (aidé) repéré à la fois par le préfixe, le suffixe, et la voyelle du radical, différente de l'infinitif, « helfen ».

Reprenons les exemples proposés.

L'allomorphisme*.* L'exemple anglais : « *men et books* » 33.3, allomorphes de la marque du pluriel nominal en anglais.

Les exemples bretons et français : J.G. tente d'abstraire la marque du pluriel de ses variantes (de ses allomorphes). Il traite alors d'un type d'allomorphes qui ont en commun de présenter l'ajout d'une syllabe – breton « merc'h » (fille), « merc'hed » (filles) – ou d'une consonne – français « gros, grosse » / gro, gros /. Plus précisément, l'allomorphisme réside dans le fait que le suffixe de pluriel a diverses variantes en fonction du radical : « bag-où » (des bateaux), taol-ioù » (des tables), de même que le féminin de l'adjectif français repose sur une consonne qui caractérise chaque adjectif (« grand, grande ; petit, petite, etc.) et existe dès qu'il y a un suffixe (« épais > épaisseur, grand > grandeur, etc.»). Développons.

En 33.3.8, J.G. qualifie d'« *imparisyllabisme* » les faits bretons, suivant Pierre Trépos, *Le pluriel Breton*, 1956, Annales de Bretagne, p.21. « Ce sont [dit ce dernier] des pluriels suffixaux, ou imparisyllabiques », par opposition aux « pluriels internes » qui procèdent par alternance vocalique (« un askorn /eskern », un / des os). En latin et en grec, le terme désigne une

différence du nombre de syllabes entre le nominatif et les autres cas du singulier. Le concept est ici étendu à d'autres oppositions.

Exemple de la notion de « *singulatif* » en breton 33.3. Le collectif « al logod », les souris, (comme l'anglais « the sheep » les moutons), devient « al logodenn » la souris. « *Hypothèse vaine* » : au lieu de considérer que le collectif est marqué par le seul radical, et le singulatif par le suffixe « -enn », J.G. propose d'y voir un cas d'imparisyllabisme, où la forme dissyllabique marque le collectif, et la forme trisyllabique le singulatif. J.G. exploite ici sa lecture de l'ouvrage de Pierre Trépos, *Le pluriel breton*.

« …*ici…* » 33.3.9 renvoie à l'exemple du français. Lire : le féminin de l'adjectif français est « *dénoté* » par « *l'élargissement consonantique d'un radical historiquement polymorphe* ». Une partie des adjectifs du français est formée de radicaux qui ont un allomorphe court, terminé par une voyelle, lorsqu'il n'y a pas de suffixe – exemple le masculin « gros » / gro / – et un second allomorphe à finale consonantique qui peut certes marquer le féminin, mais plus généralement marquer la présence d'un suffixe. Ainsi le /s/ qui termine le féminin « grosse » / gros / se retrouve dans les dérivés « gross-ir » ou gross-issement ». Il en va de même pour le /d/ du féminin « grande » /gʀɑ̃d/ également présent dans le verbe « grand-ir » et le nom « grand-eur ». De sorte qu'il serait inexact de comprendre la présence de cette consonne en fin de radical comme une marque exclusive du féminin. Ceci vaut pour l'exemple breton. Du nom « ur verc'h / merc'hed » (une fille, des filles), on peut dériver le verbe « merc'h-et-a », (courir les filles), où la seconde syllabe n'est plus un allomorphe du pluriel, mais l'allomorphe obligatoire (en 2 syllabes) d'un radical « imparisyllabique », qui permet le suffixe « -a » (aller à la recherche de). Idem pour « kreñketa », aller à la pêche aux crabes, ou « kaoc'hkezeka », ramasser le long des chemins le crottin de cheval.

Le marquage discontinu (d'un élément sémiologique) 33.4. J.G. aborde sous la formule « *le problème du mot* » un thème qui sera développé dans le chapitre suivant, consacré à la biaxialité du signe. L'exemple de *« il-fut* », signifie que, contrairement à la tradition, le « verbe » ne se réduit pas à son radical (lexème). Le préfixe de personne « il- » fait partie intégrante du verbe, de même que la négation et le morphème attributif dans « Il ne le fut pas ». L'histoire du latin au français – et l'orthographe – ont « *matériellement séparé* » le radical (le « lexème ») et la personne verbale, qui était suffixée en latin : « fui-t ». « *Mots-outils* » : il ne s'agit pas de mots, mais de fragments du mot. Ils « *permettent au lexème de s'actualiser* » : ils sont nécessaires pour que le mot existe dans sa totalité et puisse être autonome. « *L'inséparabilité* [n'est pas un critère pour délimiter un mot] ». Propos paradoxal, puisqu'il fonde l'unité du mot sur la « *solidarité des fragments* ». Dans ce contexte où il évoque l'usage graphique de dénombrer les mots selon les espaces typographiques, il veut probablement dire que l'inséparabilité graphique n'est pas une condition nécessaire pour délimiter un mot, comme le montre l'exemple « il fut » présenté. Plus largement, on ne peut pas se contenter d'observer qu'un affixe peut être séparé matériellement d'un autre ou d'un radical par un autre mot pour en conclure qu'il s'agit d'un second mot. Ainsi, le déterminant nominal en français peut être séparé du radical par un adjectif dans un syntagme : « ce grand chapeau » ; le déterminant n'en reste pas moins un préfixe du lexème final. La marque du mot se distribue sur l'ensemble de ses parties constituantes.

Analogie, « arbitraire relatif », « motivation »

J.G. évoque la réduction de l'allomorphisme par « *l'analogie* ». « *L'hétéroclitisme se réduit* » 33.5. Il observe une tendance à opter pour des formes moins allomorphiques (= irrégulières). « Émotionner » tend à remplacer « émouvoir », et « solutionner » « résoudre ». Tous les néologismes verbaux du français se règlent analogiquement sur la conjugaison en « -er », et non sur les autres : on déclarera « googlelis-er » quelqu'un, et non le « *googlelis-ir » ou le « *googlelis-oir ».

L'aspect quantitatif de la simplification des variantes est traité en 34.2-3. « *La fusion…* » soude les fragments du mot. Ainsi « maintenant » (en tenant la main) ou « lieutenant » (tenant lieu de) sont aujourd'hui des lexèmes simples. Tout comme « dorénavant, nonobstant, etc. » J.G. compare de ce point de vue le français, qui augmente ses lexèmes, aux langues germaniques qui procèdent par affixation ou composition. Comparer « un manuel » et « Ein Lehrbuch », ou bien « nager, piscine, étrille, bouée » et « to swimm, swimming pool, swimming crab, swimming ring », « chambre et bureau » à « bedroom and study room ».

Le thème de la « *Motivation…* » 34.4 et de l'arbitraire est relié au propos précédent parce que l'on dit parfois que la relation entre « piscine » et « nager » serait formellement « arbitraire » du fait de la disparité des phonèmes qui composent leur marque, tandis que serait « motivée » la relation entre « to swim » et « swimming pool » du fait de l'élément commun. J.G. fait ainsi allusion au passage du *Cours* de Saussure où ce dernier parle de « motivation relative » et d' « arbitraire relatif », à propos notamment de la dérivation, et envisage même « tout ce qui a trait à la langue comme système » comme « la limitation de l'arbitraire » (p 182). Cette perspective a été systématisée par le courant de la linguistique initié par Gustave Guillaume, qui a tenté d'explorer toute forme de motivation dans la relation entre phonèmes et mots.

Toutefois, on sait que le *Cours* utilise le terme d'arbitraire dans deux sens différents (au moins). L'un est spécifique, c'est l'arbitraire entre signifiant et signifié : rien de ce qui caractérise les phonèmes de « chat » ne permet de déduire ce qu'en est le signifié, ou comme le dit J.G. : Les deux phonèmes du mot « loup » n'évoquent pas plus, respectivement, la tête que la queue 32.5. Ici, c'est la relation entre les deux faces qui serait dite « immotivée » ou « arbitraire ». L'autre sens est plus général : Le signe lui-même serait arbitraire parce que rien ne prédispose le bœuf à s'appeler « bœuf » plutôt que « ox ». (Selon l'édition première du *Cours,* p. 100). Bref, le couple « arbitraire – motivation », dans sa généralité, prête à toutes sortes de jeux et combats de mots.

J.G. propose une autre configuration terminologique. Chaque face est « motivée » en ce sens que le principe même de structure et de « raison » est antinomique de celui d'arbitraire ou d'immotivation, lorsque ces concepts sont synonymes d'aléatoire et de chaotique. Chacune « *témoigne d'une si parfaite logique* » 34.4. La « *motivation* » renvoie dès lors au caractère contraignant et régulier de toute structure, à ses « raisons internes ». Par conséquent, le terme ne doit pas s'appliquer à la relation entre les deux faces, pas plus d'ailleurs que celui d'arbitraire. La relation entre les deux faces « isomorphes » est alors seulement qualifiée d' « *insurmontable écart* ». Et chez J.G., le concept d'arbitraire relève uniquement de la sociologie de la Personne (tome 2 du *Vouloir-Dire*). (« *Toute considération sociologique mise à part* »).

L'apport de la clinique des aphasies

J.G. aborde l'aspect clinique du thème de l'interrelation des deux faces du grammatical. 34.5. Il met en contraste deux types d'aphasie de Wernicke.

– Dans l'aphasie de Wernicke phonologique (dite de « conduction »), le malade *« dispose de la marque* » sémiologique, et a perdu la « *fonction* » phonologique. Il a du mal à répéter les données parce qu'il ne contrôle plus les caractéristiques des phonèmes qu'on lui propose. Il fera des paraphasies. Ex. : Dénomination d'un domino. « [Comment ça s'appelle ?] … A cinq de té a a fasatadé (…) Donsan anafadé (…) Atachézatidé (…) »[59]. Toutefois, parce qu'il comprend qu'il s'agit de la « carte d'identité » d'un mot, l'aphasique peut tenter de paraphraser les données.

– Un aphasique de Wernicke sémiologique a un autre raisonnement grammatical : le malade, *« chez qui persiste la fonction* » phonologique, mais pas « *la marque* » sémiologique, peut répéter les données comme une pure séquence de phonèmes, à la façon des logatomes, alors que cette séquence ne fait plus « marque » de tel ou tel mot, de sorte qu'il est lexicalement perdu. « Un gant de caoutchouc est appelé "une culotte de bébé", une pantoufle "un porte-monnaie" ; le médecin est désigné comme "un avocat", "un contremaître", ou "un patron de bar" »[60].

IDENTITÉ ET UNITÉ

J.G. aborde le thème de la biaxialité du dire : Différenciation qualitative et segmentation quantitative. Après une présentation générale de la distinction des deux axes, pages 34-35, Il traite le sujet en 3 sections. L'axe d'analyse en identités, sur chaque face : « traits » phonologiques et « sèmes » sémiologiques. L'axe d'analyse en unités, sur chaque face : « phonèmes » et « mots ». Il présente enfin les problèmes théoriques posés par les notions de capacité taxinomique (responsable des différences) et de capacité générative (responsable de la segmentation).

1- Traits et Sèmes

11 - Présentation des deux axes de l'analyse

Synthèse terminologique. **Le même et l'autre**. Ce couple de termes est ambivalent. 34.6. Soit l'énoncé : « C'est le même. Non, c'est un autre ».

- Ou bien on considère comme « *même* » ce qui est identique, et « *autre* » ce qui est différent. Axe des identités, des oppositions, définies par différence. Axe dit parfois « vertical » par métaphore de l'ordonnée.

- Ou bien on considère comme « Même » une unité, et comme « autre » ce qui est supplémentaire, multiple. Axe des unités, des contrastes, définis par segmentation. Axe dit parfois « horizontal », par métaphore de l'abscisse et de la ligne d'écriture.

---

59 Proposé par Olivier Sabouraud, 1995, *Le langage et ses maux*, Paris, Odile Jacob, p.115.
60 Olivier Sabouraud, ibidem, p. 167.

J.G. illustrait volontiers en cours l' « *ambiguïté* » 35.3 de ces termes par les deux exemples suivants. Au restaurant : « Donnez-moi un autre verre ! » peut être compris soit « Changez mon verre ! », soit « Ajoutez-moi un verre ! ». Et « Toutes les sœurs du couvent avaient le même mouchoir » peut signifier « le même modèle », ou « Un seul pour toutes ».

En 35.1-2, le thème de la biaxialité est mis en relation avec celui de la dialectique. Il s'agit ici de grammaire, pôle premier de la médiation, par rapport à la rhétorique, laquelle est « *l'exploitation qu'on en fait* » 35.1. Par conséquent, Roman Jakobson avait tort, à propos d'aphasie, de parler des axes en termes de « sélection » et de « combinatoire », car ces aptitudes sont rhétoriques. Elles supposent au préalable, d'une part du « *présélectionné* », autrement dit de la diversité, sans laquelle il n'y a pas de choix ; et d'autre part du « *préconstruit* », autrement dit des unités dont on ne peut plus séparer les fragments. 35.2.

En 35.3, allusion est faite aux courants respectivement distributionnalistes et génératifs qui font « *prévaloir* » un axe. Les premiers privilégient l'étude des oppositions, les seconds celle des unités et de leurs relations. J.G. donne ensuite, à propos du latin et en les mettant en contraste, le sens de « répétition quantitative du même » à *idem* (comme en français aujourd'hui), et le sens d' « identité distinctive » à *ipse*, (que l'on retrouve en philosophie dans l'« ipséité »). De même, et par contraste, *alius* désigne la présence d'une pluralité de faits (« encore un autre »), tandis qu'*alter* suppose le remplacement d'un fait par un fait différent, comme dans le français « alternative ». En latin classique, « alter » désigne l'autre de deux, comme dans le français « alternative », tandis que « alius » désigne l'autre parmi plusieurs, sans précision de nombre[61].

Trois propriétés importantes découlent de l'existence des deux axes d'analyse 35.4.

(1) « *Leur intersection* ». Tout fait de langage comporte un aspect qualitatif et un aspect quantitatif. Dans la métaphore topographique des axes, on peut donc dire que ceux-ci sont en intersection.

(2) Les deux analyses « *se conditionnent mutuellement* » : ce thème sera développé ultérieurement sous la rubrique « 3 *Similarité et complémentarité* ».

(3) Elles « *s'équivalent rarement* ». Cela s'observe de deux manières.

(a) « *L'opposable n'est pas automatiquement contrastable* » signifie qu'à une unité autonome ne correspond que rarement une seule identité. Risquons, en exemple d'une coïncidence, le cas de l'interjection « Zut ! » en sémiologie (parce qu'elle ne comporte ni préfixe ni suffixe), et celui du phonème /l/ en phonologie (parce qu'il se distingue de tous les autres par le seul trait appelé « latéral »).

(b) « *Le contrastable n'est* [pas automatiquement] *opposable* (…) ». Allusion au processus de syntaxe où, comme en témoigne l'accord, une identité se retrouve dans plusieurs mots : « des vacances intéressantes nous attendent ». Par ailleurs, le mot témoigne d'une « *solidarité des choix* » 35.4 : le terme « *solidarité* » renvoie à la quantité. (Tout ce qui est solidaire est un ; les fragments d'un vase cassé forment encore le modèle de l'unité qu'est le vase). Le terme « *choix* » renvoie à la qualité. Un exemple de syntagme corrélatif, tel que « C'est plus grave qu'on ne le croit », montre que les éléments soulignés, si divers qu'ils soient, contribuent mutuellement à la délimitation et à l'identification de cette construction. D'où la métaphore

61 René Jongen, 1993, dans *Quand dire c'est dire*, p.35-38, analyse le système de l'allemand : « Die selbe Frage / Die gleiche Frage » et « Eine andere Frage / Eine weitere Frage ». Il signale aussi les « chevauchements » en contexte, c'est-à-dire les convergences synonymiques, entre ces termes.

du « plat » cuisiné, qui est un, mais composé d'ingrédients variés que l'on ne peut plus rendre autonomes les uns des autres.

Dans son *Cours*, Saussure qualifiait la logique du « ou bien » de rapport « in absentia », et celle du « et puis » de rapport « in præsentia ». Pour J.G., tout est « *in absentia* » (relatif à une absence) en grammaire 35.5, en ce sens que le modèle de construction de l'unité segmentale (un nom, un verbe) ou celui d'un syntagme est un cadre tout aussi abstrait que le répertoire des différences.

« L'unité, faisceau structuralement déterminé d'identités » 35.6. Comprendre « *déterminé* » selon l'ordre de la quantité. Pour parler comme Raymond Devos, un « bout » (l'unité), c'est ce qui est entre deux « bouts », les extrémités qui sont les « terminus », début et fin, de l'unité. « *Dé-terminer* », c'est séparer l'un de ce qui serait supplémentaire. Ex. simple. « Venez ! » n'est qu'un verbe, qui solidarise plusieurs informations grammaticales. Chacune présuppose un ensemble de possibilités : le suffixe oppose 3 personnes « Viens, venons, venez » ; le mode impératif s'oppose à l'indicatif selon qu'est présent ou absent le préfixe de personne : « Vous venez. ». Enfin, le radical « ven(ir) » est extrait d'un ensemble de possibles, tels que « Rest(ez) !, Écout(ez) ! Etc.». De même le phonème est-il, selon l'expression de Roman Jakobson, « un faisceau de traits pertinents », (a bundle of distinctive features).

« L'unité [n'aurait] *jamais véritablement fait question »* 35.6. Suit un paradoxe : beaucoup de phonologues s'accordent sur l'existence et sur la définition de l'unité « phonème », tandis qu'aucun grammairien n'est d'accord avec le voisin sur l'existence et la définition d'une unité « mot », au point que l'on s'accorderait sur l'abandon d'un tel concept dans le modèle. Le terme est banni d'ailleurs par beaucoup. Les « *naïfs* » seraient les grammairiens scolaires pour qui un « mot » est un ensemble de lettres que l'on peut lier, entre deux intervalles. L'un, le phonème, serait une évidence ; l'autre, le mot, une chimère qu'il conviendrait d'oublier.

« La relation [entre identités et unités n'étant pas de l'ordre] *de la simple combinatoire, ne saurait s'apprécier en coût »* 35.6. Il s'agit de la manière de concevoir la relation, sur une face, entre trait et phonème, et sur l'autre, entre sème (morphème dans d'autres écoles) et mot (groupe, ou syntagme dans d'autres écoles). Cette relation est pensée en termes de combinatoire dans les théories « à niveaux » : on combinerait des traits en phonèmes ; ceux-ci en morphèmes ; ces derniers en syntagmes minimaux ou « Groupes » – le GN, GV etc. ; et finalement en constructions syntaxiques. Dans un tel modèle, le coût en information augmente avec la complexité de l'enchaînement. Une modélisation en faces et axes, tous ressortissant au même principe de structure, est incompatible avec un modèle combinatoire.

12 - Identité phonologique et identité sémiologique

L'auteur propose de « *…traiter ensemble des premiers* » à savoir du trait phonologique et du sème sémiologique. (Nous entendons) « *…illustrer le parallélisme de la relation qu'ils entretiennent avec leur contenu respectif* » 36.1, à savoir le parallélisme de la relation entre grammaire (forme) et rhétorique (contenu). La relation entre sème et effet de sens sémantique, et la relation entre trait et prononciation phonétique sont analogues.

« … [Trait et sème] *ne représentent pas la totalité* [respectivement du son pertinent et du sens dénoté]*, mais leur différence dans le seul axe des identités* ». L'explication ici développée ne traite que de différenciation, tel que le « *son* » par la pertinence devient « *trait* », et le « *sens* » par la dénotation devient « *sème* », tandis qu'est renvoyée à plus tard l'étude de la

segmentation, où le « son » par la pertinence devient « *phonème* », et le « sens » par la dénotation devient « *mot* », c'est-à-dire segment sémiologique, dans la définition qu'en propose J.G.

Pour des raisons de plan général d'exposé, l'auteur est ici contraint de juxtaposer un concept rhétorique, l'idée de « contenu » qui renvoie à la performance du dire, et les deux concepts qui constituent le symbole, le « son » et le « sens ». Il met en contraste symbole et grammaire.

Opposition entre grammaire et rhétorique 36.2. (1) En grammaire : chaque trait / chaque sème est « *le tout moins le reste* », c'est-à-dire une « valeur définie négativement » (Saussure). Ce sont des « *cadres de variations* ». Le cadre est grammatical ; c'est un réseau de limites. (2) La rhétorique crée un « effet de réalisation » relative de ce qui est dit, tend vers une positivation et introduit une variation sémantique et phonétique. On ne peut donc « privilégier » aucun choix pour trouver la définition de l'identité grammaticale, puisque celle-ci néglige ces variations.

Le fait qu'un modèle linguistique utilise pour définir des faits grammaticaux une terminologie « *phonétique* » et « *sémantique* » est problématique 36.3. Par exemple, un phonologue parle de trait « sonore » ou « nasal », et en morphologie on parle de morphème de « futur » ou de morphème « personnel ». Il est nécessaire de redonner un statut structural aux concepts que ces termes dénomment. Noter les guillemets mis à « *phonétique* » et à « *sémantique* », termes à prendre ici dans leur acception traditionnelle, et non comme composantes de la rhétorique du dire. Cette remarque est donc un rappel du principe de négativité.

Suit une critique de la notion de « *marqué / non marqué* ». Beaucoup de modèles linguistiques hiérarchisent les deux versants de cette opposition, en général en termes de « coût d'information » ou de probabilité d'emploi. On dira que le /t/ sourd est non-marqué parce qu'il ne nécessite pas l'effort articulatoire qu'est la vibration des cordes vocales, au contraire du /d/ qui les fait vibrer, et que l'on déclare « marqué ». On dira aussi qu'en français le masculin de l'adjectif est non-marqué par rapport au féminin, lorsque le second nécessite une consonne finale : /drwa/ - /drwat/, /kur/ - /kurt/. Ce détail renvoie à un débat théorique fondamental : le silence peut-il être porteur d'une information grammaticale lorsqu'il entre dans une opposition avec la présence « matérielle » ? L'absence peut-elle être significative ? Dans la perspective saussurienne de la valeur, purement relative, la réponse est oui. On dit autant quand on dit /t/ en laissant au repos les cordes vocales que lorsque l'on dit /d/ en les faisant vibrer, mais l'on dit autre chose. De même, on dit autant quand on dit l'impératif « Ø-Viens ! » en omettant le préfixe « tu- », que lorsqu'on énonce l'indicatif, mais l'on dit autre chose. En revanche, pour beaucoup de théories, (le fonctionnalisme par exemple), le silence n'est rien du tout, et la notion « d'absence significative » serait un « formalisme ». Il s'ensuit que la notion de « mot » telle qu'elle est énoncée par la glossologie de Jean Gagnepain y est radicalement récusée comme formaliste.

Statut des notions de « *polysémie* » et de « *polyphonie* » 36.4. Ainsi que le suffixe le montre, ces formulations relèvent d'une approche rhétorique, performantielle. Seul le phonéticien peut observer la variation qui l'amène à parler de « poly - » (phonie) par rapport à l'invariant phonologique. Idem pour « poly- » (sémie), qui suppose que l'on mette le mot identique sous le regard du sémanticien qui en observe les divers sens. L'observation de cette variation ne peut se faire que dans le cadre invariant d'un même élément grammatical. La

variation est toujours variation du même. La formulation complète, ici, est donc : « *polyphonie du trait* » et « *polysémie du sème* ». Chaque partie de la formulation complète renvoie à un pôle de la dialectique. L'impropriété, quelle que soit la face sur laquelle elle s'exerce, « *résulte de leur conflit* » 36.4.6, autrement de la dialectique.

J.G. évoque maintenant le cas où la structure introduit de la différence là où l'évidence, qui est une association de « *naturel* » et « *d'habitude* », pourrait laisser croire à un fait identique. « [L'identité est] *inversement source de différence là où la nature, dont l'habitude en cela se fait complice, manifestement les confond* » 36.5. Soit, par exemple, le fait d'entendre chez plusieurs personnes « le même son ». Une même réalité acoustique est-elle pour autant une même réalité phonologique ? La réponse est non. Démonstration :

Le texte, en 36.6, propose l'exemple du ton en Orient. Comme il ne s'agit phonologiquement que de différences, la même hauteur acoustique (un la^3), peut être compris comme le ton bas d'une personne qui prononce le ton haut une quinte au-dessus, et inversement comme le ton haut de celle qui prononce le ton bas une quinte en dessous. (Identité phonique, mais diversité phonologique).

L'exemple le plus souvent évoqué est celui de la longueur vocalique dans les langues qui opposent une brève et une longue. Le latin oppose /legit/ « il lit » à /le:git/ « il a fini de lire ». On comprend que ce n'est pas la longueur, mesurable en fractions de seconde, qui compte, mais la différence de durée. De sorte qu'un [e] d'une demi-seconde peut être compris comme une longue en débit rapide et comme une brève en débit lent, en fonction du contexte phonologique.

L'exemple français du texte 36.6 se situe sur l'axe de la quantité, et sur l'autre face du grammatical. Il illustre le même processus de convergence. Le même objet peut être dénommé par un seul mot (« *sel* », « *Paris* »), ou par ses périphrases synonymes (« *chlorure de sodium* », « *capitale de la France* »). La simplicité de ce que le locuteur conçoit ne préjuge pas de la simplicité ou de la complexité de la formulation grammaticale dont il dispose.

Différence et proportion

« *Traits et sèmes ne sont que l'égalité d'un rapport, une proportion* » 36.7. L'auteur entend par le développement qui suit lever l'ambiguïté de la notion « *d'égalité d'un rapport* », car cette notion peut aussi renvoyer aux « analogies » internes au système phonologique ou sémiologique, dont il n'est pas question ici.

Il ne donne pas d'exemple de proportion dans ce premier sens, qu'il entend exclure, tel qu'un exemple de « corrélation phonologique », parce que le concept est exposé plus loin, en tant que fait d'interaction entre axes, entre « segment » quantitatif et « traits » (constituants) qualitatifs. (Pour mémoire, et par anticipation, /p, t, k/ sont des consonnes différentes par leur localisation, mais forment la « série » similaire des occlusives sourdes, tandis que /b, d, g/ sont similaires en tant qu'occlusives sonores). Même chose pour le correspondant sémiologique, ou « paradigme », examiné plus tard.

Dans le passage présent, dans une première série d'exemples, il appelle « *égalité d'un rapport* » une proportion entre les faits phonologiques eux-mêmes, c'est-à-dire entre traits. Autrement dit, le seul fait qu'est la différence qui les définit. Bref, « *égalité* » me semble être synonyme ici de « constance ». Celle-ci, en effet, pourrait être troublée par la prise en compte des variations phonétiques non pertinentes. Or cette variation ne compte pas pour le phono-

logue. Seul compte la différence pertinente, qui reste constamment « égale à elle-même », quelle que soit la prononciation de chacun des phonèmes différenciés. C'est pourquoi il précise « *chez nous* » 37.1, autrement dit dans une structure phonologique définie (ici observable en français). Le trait apical du /t/ est en permanence distinct du trait labial du /p/ ou du trait palatal du /k/, comme le prouve la série pertinente « tout, pou, cou » (etc.). Ceci étant, ce /t/ phonologiquement identique à lui-même peut être prononcé de façon variable, par un contact du bout de la langue à l'avant de la bouche, dans le cas de « ti(ssu) », et plus à l'arrière dans le cas de « tour », en raison d'une anticipation de la prononciation de la voyelle qui le suit. Point de détail : « *cacumen* » veut dire « pointe » en latin, synonyme de « apex ». Ici, l'auteur distingue par les trois termes « *dental, alvéolaire, cacuminal* » une variété de pression du bout de la langue sur la voûte palatale, d'avant vers l'arrière. Chaque seuil compte pour une différence, quelle que soit la variété possible des prononciations dans le cadre de chaque identité. Autre exemple : (en français) la proportion entre /r/ et /l/ est celle d'un trait phonologique, celle d'une « égale proportion », alors que la prononciation phonétique du /r/, entre le « rat » des villes et le « rat » des champs (Gallo, Bourguignon, ou Gersois), est très grande, tandis que celle du /l/ varie peu, et en fonction de la voyelle qui suit, selon qu'elle est rétractée ou arrondie. Cette observation phonétique ne compte pas pour le phonologue, pour qui un trait est toujours et seulement un trait, un rapport égal à une différence.

L'argument de « *l'égalité d'un rapport* » vaut aussi sur l'autre face du grammatical. Quelle que soit l'ampleur de la polysémie possible des sèmes, seule la différence entre sèmes compte, et compte toujours pour une. Ainsi « fille » couvre en français à la fois le champ sémantique de « girl » et de « daughter », tandis que « garçon » est lexicalement distingué de « fils ». Il n'y a pas lieu pour autant de distinguer deux sèmes dans « fille » selon le contexte, ni une addition de sèmes (sexe + filiation).

L'auteur illustre la thèse précédente par des exemples de « *variantes combinatoires* » en « *distribution dite complémentaire* » 37.2. En allemand, une consonne identique termine les deux mots « dich » (toi (accusatif)) et « Doch ! » (Si !). Cependant, celle-ci se prononce de manière différente selon qu'elle suit une voyelle d'avant /i/ ou d'arrière /o, u, a/. « Dich » se prononce [diç] (constrictive sourde palatale), et « doch » se prononce [dɔx] (constrictive sourde vélaire). Le locuteur n'a jamais le choix entre ces deux prononciations ; cette variation n'est donc pas pertinente. Le phonologue dira que ce phonème a deux prononciations phonétiques, deux « allophones », « *en distribution complémentaire* ».

En sémiologie, de même, une valeur identique peut donner lieu à deux effets de sens différents « *en fonction de l'entourage* » de cette valeur. Le texte fait allusion aux « *aspects verbaux* » 37.2. Précisons cela par un exemple. Il n'y a pas lieu en français de distinguer entre un « aspect permanent » et un « aspect ponctuel » dans « Elle travaille », car le verbe reste identique. Ces deux aspects sont des « variantes contextuelles » du même sème, puisque c'est le contexte et la situation qui provoquera cette différence sémantique entre « Elle travaille dans l'immobilier », (Elle a un emploi permanent), et « Elle travaille depuis 8h ce matin », (Elle est au travail). L'anglais et le breton au contraire obligent à choisir entre deux formes grammaticales « She works », « Labourat a ra-hi » et « She is working », « Emañ-hi o labourat ».

La « neutralisation »

La notion de *neutralisation* fait partie du savoir de base en phonologie, 37.3-4. Elle est reprise pour une part ici. Toutefois, la comparaison de ce passage avec la reprise de la notion en 60.3 montre que J.G. souhaite restreindre la portée de celle-ci. Il parle alors de « *l'extension, à mon avis malencontreuse, du principe de soi paradigmatique… de la neutralisation* ».

Il s'agit ici de la position d'un phonème dans la séquence qui construit un mot. Soit l'exemple allemand cité : l'opposition entre consonne sourde et sonore existe à l'initiale d'un mot, mais pas en finale. Elle est donc dite « neutralisée » au profit du trait sourd. Les deux noms « das Rad » (la roue) et « der Rat » (le Conseil) se disent tous les deux /rɑː t/, (et au pluriel, respectivement, « die Räde » (les roues) et « die Räte » (les assemblées).

L'exemple breton est analogue : Une opposition existe entre les phonèmes /t/ et /d/, attestée par exemple à l'initiale dans les mots « Tour, dour » (clocher, eau). Mais devant un silence, en finale de mot et de phrase, une occlusive ne peut être que sourde alors qu'elle peut être sonore en liaison avec la voyelle initiale du mot qui suit ou d'un suffixe. /va zat/ (Mon père !), et /va zad e/ (C'est mon père.) ou /ɔ̃n tadu/ (Nos ancêtres). On ne peut pas pour autant conclure à l'existence de deux allophones d'un même trait en distribution complémentaire, puisque l'opposition existe bien à l'initiale.

Le cas des voyelles centrales du français est différent sur ce point[62]. L'opposition d'aperture disparaît au profit d'un seul des traits. Deux cas de figure existent.

- Alors que l'opposition voyelle mi-fermée / mi-ouverte existe dans une syllabe « (consonne) + voyelle » ((C) + V), elle disparaît au profit exclusif du trait mi-ouvert dans une syllabe de type ((C) +V +C) terminée par une consonne[63]. On a ainsi « et, ait ; ré, raie ; été, était », mais seulement « aide, aire ; raide, reine, rêve ; éther ».
- La neutralisation est inverse pour les deux autres séries (/ ø - œ / et / o - ɔ /. Cette fois l'opposition voyelle mi-fermée / mi-ouverte n'existe que dans une syllabe de type ((C) + V +C) à consonne finale. On observe peu de paires minimales dans le premier cas : « veule – veulent » ou « jeûne – jeune », mais la voyelle / ø/ existe aussi dans « pleutre, feutre, meute, meule, neutre, neume », etc. Dans le second cas, la liste des oppositions est plus large : « haute – hotte ; arôme – à Rome ; côte – cotte ; fauche – Foch ; faune – phone ; l'aube – lobe ; Paule – Paul ; saule – sol, saute – sotte ; etc. ». Ceci n'est vrai que pour une partie des dialectes du français… dont le mien. Dans les deux cas, l'opposition est totalement neutralisée en syllabe terminée par une voyelle ((C) + V), au profit cette fois du trait mi-fermé :

« Eux, ceux ; jeu, veux, peu, nœud… »[64] Et « Ô, eau, heaume, faux, lot, peau, seau … »

Il faut donc envisager de diversifier l'analyse de ce qu'on appelle une neutralisation. Quoi qu'il en soit, pour signaler cette différence de statut du phonème dans un contexte particulier,

---

62 On appelle ainsi les séries / e - ɛ / (thé - taie) ; / ø - œ / (veule - veulent ; jeûne - jeune [rare]) ; / o - ɔ / (paume, pomme). Dans chaque série on observe un trait d'aperture « mi-fermé / mi-ouvert ».

63 Une syllabe C+V est dite « syllabe ouverte », et une syllabe C+V+C est dite « syllabe fermée ». Ces qualificatifs prennent un autre sens lorsqu'ils caractérisent l'ouverture de la bouche (aperture).

64 Le statut de la voyelle [ə] vient compliquer la situation. Comparons par exemple « nœud » et « ne », « ceux » et « se », « jeu » et « je ». Identique phonétiquement à / œ / quant à l'aperture et la localisation, la voyelle [ə] en est distincte par la longueur (« brève ») chez les locuteurs qui font cette opposition, et toujours par le fait qu'elle peut disparaître dans le contexte plus large : « je ne sais pas » peut devenir « je n'sais pas » ; « on se reverra » devient « on s'reverra » ou « on se r'verra », et « j'accepte » contraste avec « jeu accepté ». Plus loin, en 39 4.6., J.G. soutient qu'il ne s'agit pas d'un phonème, mais d'une aide phonétique à la syllabation.

les phonologues l'appellent « *archiphonème* », et préconisent d'utiliser une majuscule pour le noter. (N.-S. Troubetzkoy, *Principes de phonologie,* p.81).

Tous ces cas relèvent de la définition différentielle du trait au sein du phonème. Nous verrons plus loin (en 60.3) que J.G. renvoie certains cas de « neutralisation » à un fait de « syntaxe phonologique », appelé alors concaténation.

J.G. propose ensuite des exemples analogues en sémiologie. Les deux auxiliaires du français « être » et « avoir » sont en opposition pour les verbes (transitifs) qui admettent une forme passive : « il a attendu », « il est attendu ». Cette opposition disparaît pour les verbes intransitifs, dont la forme composée utilise soit « avoir » (la majorité) : « il a dormi », soit « être » : « il est venu ».

« Archiphonème » et « Sémème »

Critique de détail des termes « *archiphonème* » (Troubetzkoy) et « *sémème* » en 38.1.

Comment comprendre la critique du premier de ces termes, selon laquelle « *ce n'est qu'indirectement du phonème qu'il s'agit* » 38.1 ? Pour J.G., le « phonème » est seulement un segment, une quantité, puisque le modèle est biaxial. Or le problème concerne une réduction au sein d'un registre de traits différentiels, sur l'autre axe. Par conséquent, le concept en cause renvoie à un problème plus complexe qu'on ne le croit, associant « directement » une question de trait, et « indirectement » une question de phonème. J.G. en reparle en 53.4.2, de même qu'il reprend la question de la *neutralisation* en 60.3. Il semble qu'il en fasse un fait de corrélation phonologique. L'hypothèse d'un fait de *concaténation* n'est pas non plus à exclure.

Par ailleurs, la formulation « *on ne saurait dans une gamme, en les regroupant sous le nom d'"archiphonème", isoler les degrés phonétiquement concernés* » 38.1 dépasse mon entendement. La justification structurale de ce concept chez Troubetzkoy résidait précisément dans le fait qu'un même fait phonétique ([e] par exemple) n'a pas la même définition phonologique selon qu'il peut ou non s'opposer à un autre phonème. Le /ɛ/ de « raie » /Rɛ/, qui entre en opposition avec le /e/ de « ré », n'a pas le même statut que le /E/ de « rêve » /rEv/, puisque /*rev/ est agrammatical. L'utilisation de la majuscule a donc précisément pour but de ne plus « isoler les degrés phonétiques », puisqu'ils n'ont plus alors de statut phonologique.

Le second terme, « *sémème* » 38.1, semble référer au modèle de Bernard Pottier, repris sur ce point par François Rastier. Cependant, la terminologie de ces derniers est en fait différente. Le « *sémème* » désigne le contenu sémantique total et spécifique d'un élément lexical, contenu composé de « sèmes », qui en sont les caractéristiques sémantiques minimales. Ainsi le sémème qui définit le terme « chaise » est composé des « sèmes » « pour asseoir, une seule personne, sur pieds, avec dossier », par opposition lexicale avec les termes « lit, banc, pouf, tabouret, fauteuil ». L'allusion de Jean Gagnepain correspond plutôt au terme « archisémème », puisqu'il désigne un « hyperonyme », (dit « pantonyme » chez J.G.), tel que « mobilier », qui regroupe l'ensemble des termes (définis par leur sémème) d'un même champ sémantique.

Critique du « binarisme » chez Jakobson

La critique qui suit du *binarisme* (« *Rien ne le fonde dans les faits* » 38.2) vise le modèle phonologique de Roman Jakobson. Ce dernier caractérise l'ensemble des phonèmes selon un catalogue d'oppositions binaires hiérarchisées, spécifiques (sonore + / sonore -), ou génériques (compact / diffus). Une série ternaire, ou plus, est inconcevable, telle que (traits) « labial,

dental, palatal, vélaire, uvulaire ». Il soutiendra dans *Langage enfantin et aphasie* que l'émergence au langage chez l'enfant se fait selon des étapes correspondant aux paliers hiérarchisés de son modèle phonologique, et que l'atteinte du langage dans l'aphasie fait le chemin inverse. Les observations sur les aphasies menées par Olivier Sabouraud et Jean Gagnepain démentent cette hypothèse. Ce dernier nuance sa critique (« *Sans doute est-il vrai…* » 38.3.6) en précisant qu'elle ne vaut que pour l'ordre de la structure, et non pour celle de la performance, où la notion de degré de complexité retrouve son intérêt explicatif.

Une formalisation incorporée et non projetée

Traits et sèmes « sont » une formalisation sui generis 38.4. Rappel est fait du principe de « *formalisation incorporée* ». Le grammairien explicite et expose une formalisation qui est inhérente à l'objet grammatical. D'où la critique de termes tels qu'« Alphabet phonétique international », termes qui laissent penser qu'existerait un stock total de phonèmes pour l'humanité, dans lesquels chaque langue puiserait. Cet inventaire détruit la notion même de phonème, puisqu'elle les définit positivement en termes articulatoires, comme étant des sons, sans tenir compte du critère de pertinence qui, dans chaque structure, permet de dire qu'il s'agit d'un phonème. Il faudrait être naïf, (ou positiviste), pour croire que l'on a affaire au même phonème lorsque l'on écrit en A.P.I., avec le même graphème /e/, le mot français /re/ « ré » et le mot espagnol /ser/ « être ». C'est inexact, parce que le /e/ français est délimité par un / ɛ /, (raie), alors que le /e/ castillan ne l'est que par /i/ et /a/. De même, un inventaire universel des idées humaines, pantopique, panchronique, et panstratique, est une spéculation tout aussi absurde, à la fois parce qu'elle postule une position de connaissance transcendante, et parce qu'elle suppose que l'on peut définir chaque « idée » comme indépendante des autres, stockable et manipulable comme chaque grain de sable d'une plage idéale.

2- Phonèmes et mots

La segmentation grammaticale 38-39. Problèmes de segmentation phonologique 39-41. Problèmes de segmentation sémiologique 41-43.

21 - Présentation de la notion d'unité grammaticale

« *Les traits et les sèmes, sauf pathologiquement, n'apparaissent que cristallisés (…) dans des phonèmes et des mots*. » « *Nous ne disons pas "combinés"…* » 38.5. Ce point est important, car il distingue la glossologie des théories distributionnalistes et du fonctionnalisme d'André Martinet. Pour ces derniers, une identité est aussi une unité : l'identité est appelée « monème » par André Martinet. Dans « dé-crypt-er », il y aurait trois unités/identités « combinées syntaxiquement ». Dans la perspective glossologique, « décrypter » relève « *d'une intégrale simplicité* », celle d'un verbe unique. L'observation de la possibilité de varier l'exemple en « dé-crypt-ons », ou en « il-le-décrypte-ra » relève de l'autre axe, de la capacité à changer des sèmes, sans que le cadre de l'unité verbale change.

Par la formule «*Établir la façon dont sont déterminés les segments* » 39.1, J.G. reformule la notion d'unité. L'unité est un « segment », qui peut être séparé du contexte. Elle a un début et une fin, qui en sont les deux « termes ». Entre les deux « bouts » de l'unité, toutes les informations sont solidaires.

Le § 39.2 développe la notion de « mot – segment ». Il convient de prendre pour une boutade l'évocation d'un phonème « patate », même s'il existe des triphtongues et des glides en [jaw]). Boutade aussi que le mot « pas-prisonnier-mais », quoique les langues agglutinantes puissent fournir des exemples de mots beaucoup plus complexes. Louis Bazin, dans son *Introduction à l'étude pratique de la langue turque*[65] donne en premier exemple le « mot » « Türk-le-ş-tir-e-me-dik-ler-im-iz-den-mi-sin-iz ? » « Êtes-vous de ceux que nous n'avons pas pu turquifier ? ». Exemple malicieux, eu égard au sort réservé aux Kurdes et aux Arméniens.

« *Il faudrait qu'ils* [traits ou sèmes] *fussent à la fois implicitement segmentables, et non point seulement explicitement segmentés* ». Je comprends la formule comme un commentaire du fait que le segment est un élément minimal. Il ne suffit pas au phonologue de séparer « patate » de ce qui le précède et le suit, (dans « j'aime les patates sautées ») pour en conclure que c'est une unité, en l'occurrence un seul phonème. C'est à la grammaire implicite d'en décider. Or, l'application du critère de pertinence montre que l'on peut encore segmenter l'exemple en 5 phonèmes : /p+a+t+a+t/. Ceci étant, ni le /p/, ni le /a/ ni le /t/ ne peuvent plus être eux-mêmes redécoupés. Aucun des traits que contient le /p/ n'est lui-même « segmentable », c'est-à-dire séparable des autres traits.

« *Il faudrait pour parler de « synthèse » que les classes d'opposition qui respectivement les définissent préexistassent à la rupture qui les crée* » est une réflexion critique sur une formulation de type distributionnaliste, telle que : « un mot / un phonème synthétise (combine) des classes d'oppositions ». Envisageons le cas du mot. Dans une telle perspective, chaque classe est elle-même considérée comme une unité, et a un statut segmental. Par exemple, « il-arrive-ra » synthétiserait les classes « Personne, Lexème, Temps ». Il n'y a plus alors de biaxialité, puisque tout fait est à la fois identité et unité, selon le critère de l'opposition, dans une seule dimension taxinomique. Certes, cela correspond à une sorte d'évidence, contre laquelle J.G. lutte ici. Pour J.G., la classe de « temps » ne préexiste pas à la structure du segment verbal, lequel est délimité par la « rupture » d'avec le contexte – ce qui est hors du verbe, et par le programme d'informations dont il est rempli et qui constitue son « *intégrale simplicité* », dans le sens où « un » verbe, c'est tout cela et rien que cela. Au contraire, la notion critiquée de « *synthèse* » suppose une multiplicité première de classes, qui serait ensuite réduite par une syntaxe. J.G. objecte à cela qu'on ne peut concevoir une multiplicité de classes que si chacune peut être produite grammaticalement de manière autonome, ce qui n'est pas le cas. Dans l'exemple « Il arrivera », il est impossible au locuteur de ne dire que « Il- », ou « -ra », de même que « Arrive ! » dit plus que le lexème puisqu'il ne peut être compris que comme un impératif de 2e personne du singulier, soit tout un verbe. Tout ceci est transposable à la phonologie.

« La pluridimensionnalité fréquemment évoquée n'est point un donné naturel mais le résultat d'une négativité culturelle envisagée cette fois sous l'angle d'une réduction des contrastes. » 39.3

Cette tendance à autonomiser les classes (de sèmes ou de traits) résulte d'une approche naturaliste des faits culturels. On envisage les traits comme des paramètres physiologiques, et de ce point de vue, on peut observer de manière autonome la vibration des cordes vocales et son arrêt, ou la bascule de la luette. Parallèlement, on peut envisager la différence entre nom « comptable » (des cailloux) et nom « massif » (de l'air) à partir de l'expérience naturelle (à

65 Louis Bazin, 1968, *Introduction à l'étude pratique de la langue turque*, p.17.

vrai dire aussi acculturée par la technique, voire par le social dans le cas de la catégorie de personne). J.G. soutient que la pluridimensionnalité dans l'ordre du dire grammatical (classes de traits et de sèmes) résulte du principe même qu'il appelle « capacité générative ». Celle-ci impose au dit une segmentation en unités où chaque unité solidarise des informations hétérogènes. Le verbe annule le « contraste » entre personne, aspect, lexème, et temps en obligeant à construire d'un seul tenant « je ne l'ai pas rêvé ». Le phonème annule le « contraste » entre la localisation, le voisement, et la nasalité, en solidarisant l'ensemble de ces paramètres. Le propos est très précisément centré sur la dialectique « nature – culture » et sur le thème de la négativité de l'instance. La grammaire, dans sa dimension segmentale, « nie » l'hétérogénéité de l'expérience humaine en obligeant, par exemple, le verbe à formuler simultanément ce qui est dit, à qui c'est imputé, et dans quelles circonstances. Dialectiquement, cette négativité peut toujours être redistribuée rhétoriquement par des reformulations : « Il s'agit de moi ; ce n'était pas un rêve », etc., sans pour autant sortir de l'implacable programme segmental qu'impose la grammaire.

[Ne pas confondre, dans les notions de traits ou de sèmes,…] *« …le processus qui par substitution les instaure, et celui qui, tout aussi grammatical, les distribue »* 39.3. Autrement dit, lorsque l'on parle d'une classe de traits (les occlusives) ou de sèmes (le nombre), il faut faire abstraction du fait qu'en même temps mais en raison d'un autre principe grammatical ce fait a un statut segmental et contribue à construire l'unité phonème ou l'unité mot. J.G. propose (ailleurs) de parler de « *partiels* » d'unité, c'est-à-dire de fragments d'un segment 41.4.

« L'agrammatisme… du Broca… » [témoigne de] *« la dissolution de l'unité »* 39.3. Le premier exemple proposé est sémiologique. Un Broca peut produire aussi bien « ils promenadent » que « promener » pour « ils se promènent ». Dans les deux cas, le programme segmental du verbe n'est pas respecté, dans le cadre de ce test, soit parce qu'il y a un trop (-nadent), soit parce qu'il n'y a pas assez (la personne). Idem pour l'exemple phonologique présenté. Soulignons que ce n'est pas l'écart au normal qui importe, mais que c'est l'inconstance et l'insécurité des essais du malade qui révèlent la disparition d'un principe de cohérence grammaticale.

22 - Problèmes de segmentation phonologique

Problèmes variés

Les consonnes « latentes » 39.4. Il s'agit des liaisons, obligatoires ou facultatives, entre mots. « Les enfants –z- obéissants. Un bon -n- élève ». Phonologiquement, le phonème est là, ou pas. Le problème est donc que l'on crée par cette notion de « latence » un faux problème phonologique. Passons du côté de la sémiologie, et de la marque du « mot ». L'alternance entre / ãfã / et / ãfãz /, / bɔ̃ / et / bɔn / est à analyser à la fois comme un fait d'allomorphisme du même mot, et dans le cas présent, comme une marque syntaxique de la relation entre le nom et l'adjectif.

« La voyelle " muette " [notée [ə] en A.P.I.] *ne saurait être recensée* » 39.4. Elle n'a pas de statut phonologique, mais reste une réalité phonétique qui permet d'assurer la syllabation. J.G. pense ici à la « loi des 3 consonnes » de Maurice Grammont (1894), qui énonce, en substance, et pour le français non-méridional, que le dit [ə] « caduc » évite la difficulté à prononcer une séquence de trois consonnes. Le [ə] s'intercale entre la 2è et la 3è consonne : vendredi [vãdʁədi], autrement, [otʁəmã], contredance [kɔ̃tʁədãs]. Autre cas délicat. Que

signifie pour l'auteur la formule : « *Se fonder, pour l'assigner fût-ce modestement à la structure, sur des couples comme " l'être" et" le hêtre ", voire " dors" et " dehors"…* » ? Est-ce une concession ? Ou bien, la solution proposée serait-elle de ne pas accorder de statut phonologique du tout au [ə], lequel servirait ici phonétiquement à permettre au /l/ ou au /d/ initial d'être syllabique devant une seconde syllabe à initiale vocalique, ou encore au /l/ d'être syllabisé en finale de verbe dans le cas de « prends-le ! » ?

En revanche, l'auteur propose de faire du « *hiatus* » un phonème 39.4. Conséquemment, paye - pays, [pɛj - pɛ_i] ou abeille – abbaye [ab ɛj – abe_i] resteraient des paires minimales phonologiques, distinguées par un phonème en plus ou en moins, le hiatus. Et les prononciations [j] et [i] deux variantes contextuelles d'un même phonème /i/. Cependant, il faut prendre en compte des oppositions telles que « pieu / pneu, preux… » ou « yeux / nœud, peu, ceux… », « cailler / caler, carré… », et traiter de la différence entre /i/ et /j/ en termes de syllabes.

La thèse de la « *simplicité* » du phonème, énoncée en 40.2, découle de la distinction des deux axes : un phonème est un minimum segmental, quelle que soit la complexité apparente de ce qui le constitue. Car cette complexité n'est pas une multiplicité, mais un fait de différenciation qui relève de l'autre axe. D'où le développement qui suit, en 40.3-4, qui vise à lever l'ambiguïté des termes traditionnels « polyphtonguie, diphtongue », qui donnent un statut phonologique à de la variation phonétique interne à l'unité.

Le paragraphe 40.3 alerte sur l'illusion d'une complexité phonologique induite par l'écriture. L'alphabet latin étant appliqué à l'écriture de l'anglais, il est fréquent qu'un phonème vocalique unique mais diphtongué (un « glide »), soit noté par une séquence de deux lettres, un « digramme » : « house, how, buy, boy, oil ».

Il faut « *clairement distinguer les longues et les géminées* » 40.4. Le problème est inverse de celui de la diphtongaison : dans le cas de la gémination consonantique, le geste articulatoire est unique et consiste à augmenter la pression de l'occlusion, donc la durée de production de celle-ci. Mais le fait que cela se produise à une frontière syllabique fait « comprendre » qu'il y a un redoublement de la consonne. C'est donc un fait phonologique, à la condition toutefois qu'il y ait une opposition pertinente avec une consonne unique. On cite couramment des exemples du Sarde, ou l'exemple italien. Le mot italien /fata/, écrit « fata », où le premier /a/ est phonétiquement long : [faːta] est le mot « fée ». Il forme une paire minimale phonologique avec /fatta/, écrit « fatta », qui est le participe passé du verbe « faire », où le premier /a/ est phonétiquement bref et où la partie consonantique est longue : [fatːta]. Les deux mots ont deux syllabes, mais la structure interne est quantitativement différente : « fata » CV:+CV, et « fatta » CVC+CV. Il y a un phonème de plus dans le second mot. Et du point de vue syllabique, la géminée inclut une coupe syllabique ; une simple longue, non.

Critique de la notion de « *variantes cumulatives* »

J.G. a raison de se méfier « *des migrations de l'écriture* », car le redoublement orthographique d'une consonne ne transcrit pas toujours une suite de deux phonèmes. Il cite le cas de l'allemand « der Roggen » (le seigle) et « der Rogen » (la laitance d'un poisson) 40.5. L'écriture note ici en réalité la définition de la voyelle qui précède : [rɔgən, roːgən]. De même en français, l'accent circonflexe distingue « notre » [nɔtʁ] et « (le) nôtre » [noːtʁ], la première voyelle est phonétiquement ouverte et brève, et la seconde fermée et longue. Or les deux variations de prononciation – aperture et longueur – vont toujours de pair. Par conséquent,

une définition purement phonologique de leur opposition doit négliger cette dualité de paramètres phonétiques, et considérer que c'est l'ensemble des deux qui compte. La notation en A.P.I. choisit d'écrire le seul paramètre de l'aperture, (/ ɔ / ouvert versus / o / fermé), mais ce n'est qu'une simplification typographique. La notion de « *variantes cumulatives* » 40.5 est donc un « faux problème », parce que phonologiquement, la définition du trait qui distingue / o / et / ɔ / fait abstraction de sa composition phonétique articulatoire. C'est vrai en allemand comme en français, et ceci indépendamment de la manière dont on graphie l'opposition. N'oublions jamais qu'une graphie n'est qu'un bricolage. J.G. en conclut que le choix de l'un ou de l'autre paramètre est arbitraire 40.5. Le problème ne tient qu'au fait que l'on continue à utiliser un vocabulaire phonétique pour définir un fait « psychique » abstrait.

Lorsque l'on classe les consonnes d'une langue, on utilise le plus souvent un tableau à double entrée 41.2. Horizontalement, on range les phonèmes en fonction de leur localisation (depuis « labial » à l'avant jusque « uvulaire ». à l'arrière) ; ce sont les « *séries* ». Verticalement, on les classe en fonction de leur aperture : les occlusives en haut, puis les constrictives – « *fricatives* » dans le texte –, etc. Ce sont les « *ordres* ». (J'ai laissé de côté les autres traits possibles, celui de sonorité, et celui de nasalité). Prenons, pour simplifier l'exposé, le sous-ensemble des 6 consonnes suivantes : / p, t, k, f, s, ʃ /, toutes sourdes et orales, que l'on trouve dans les mots suivants : « pou, tout, cou, fou, sous, chou ». Une description phonétique sommaire donnera, respectivement [p] occlusive bilabiale, [t] occlusive dentale, [k] occlusive vélaire, [f] constrictive labiodentale, [s] constrictive sifflante, [ʃ] constrictive chuintante. Le premier terme donne l'aperture : l'air est bloqué chez les occlusives ; un filet d'air peut passer chez les constrictives. Percussions contre vents ! Le second terme les localise. Or une description phonologique n'a besoin que d'un seul terme, pourvu qu'il signifie une différence pertinente. Il y a donc deux possibilités de tableaux.

– Constatant que chaque phonème a une localisation distincte – c'est le second terme –, on peut proposer un tableau de six séries sur un seul ordre. (Option d'André Martinet). La différence d'aperture n'est plus prise en compte. La définition repose désormais sur un seul mot.

/ p /	/ f /	/ t /	/ s /	/ ʃ /	/ k /
bilabiale	Labiodentale	dentale	sifflante	chuintante	vélaire

– On peut aussi abstraire 3 séries et conserver les deux ordres. Solution adoptée assez couramment. La définition repose alors sur deux mots.

	antérieure	moyenne	postérieure
occlusive	/ p /	/ t /	/ k /
constrictive	/ f /	/ s /	/ ʃ /

Le / p / devient alors une « occlusive antérieure ». Il est inutile, structuralement, de préciser « bilabiale », puisque la différence entre « bilabiale » et « labiodentale » (le / f/) serait redondante.

« *L'essentiel est qu'il ne figure pas deux entrées pour une au bilan* » 41.2. J'ajouterai seulement qu'il ne s'agit pas, pour un phonologue, d'un choix entre caractéristiques phoné-

tiques, parce que la signification du terme retenu dans chacun des tableaux change : ainsi, dans la première solution, le terme « bilabiale » qui définit le /p/ désigne le fait purement mental qui permet au locuteur de distinguer automatiquement « port, épais, type » de « fort, effet, tif ». Par cette « métaphore » positive de la jonction des lèvres, on désigne en fait un trait négatif. Seule la mémoire gagne à ce type d'appellation, jugée préférable à une notation algébrique, telle que celle proposée jadis par Otto Jespersen : « On peut ainsi analyser la voyelle contenue dans le mot anglais *full* comme $\alpha 3^b$ β,, $\gamma 4^j$ $\delta 0$ $\varepsilon 1$. ». (*La syntaxe analytique*, p.15).

Statut de la pause en phonologie

La question est moins claire qu'il n'y paraît. Ainsi, les pauses auraient une « *influence sur l'économie du signifiant »,* mais seulement « *en relation avec la marque, autrement dit, avec le signifié* » 41.3. Je propose la lecture suivante. Le silence est démarcatif, puisqu'il précède un début et qu'il suit une fin. Mais c'est une portion de « mot » (dans le sens banal du terme). Le phonologue a besoin de « paires de mots » délimitées par des pauses pour définir ses traits pertinents. Cependant, le « minimal » qu'il recherche est de l'ordre du phonème, et non du mot.

23 - Problèmes de segmentation sémiologique

J.G. reformule et développe dans ce passage 41.4 ce qu'implique la notion d'unité sémiologique. Celle-ci est testée par *« la non-segmentabilité sémiologique de la marque* ». Les informations dites ensemble sont les « *partiels* » programmés de l'unité, les « *fragments* » du segment. On observe dans de nombreuses langues une tendance à « *la fusion* » matérielle des fragments. Comparativement, le grec moderne juxtapose en deux fragments dans le programme nominal l'information « défini » et « personnel » : « I mitera sas… », ou encore le défini et le démonstratif : « afto to vivlio », tandis que le français « fusionne » les deux informations au même endroit : « Votre mère ; ce livre ». Ce qu'on appelle un amalgame.

Suit (fin de 41.4 et 41.5) un ensemble de cas de figure où des « *règles de concaténation* » (d'enchaînement) de phonèmes « *garantissent* » la segmentation sémiologique, en deviennent la marque, « *le garant du cadre qu'indirectement leur impose le signifié* » 41.4. Dans le verbe français, les diverses informations de personne sont disposées dans un ordre fixe qui s'avère redoutable pour l'apprenant chinois : « je-les-<u>lui</u> donne ; je-<u>lui</u>-en donne ; je <u>te</u> le dis ; je le <u>lui</u> dis ». Tout cela se dit ensemble, dans le cadre du programme verbal, du « *ragoût* » verbal, comme le dit J.G.

Je ne vais pas ici illustrer chaque cas évoqué, seulement celui des « *jointures* » 41.5 : si je trouve sur un bout de papier déchiré écrit en breton « c'hi » (/xi/, chien), je sais que manque un préfixe déterminant, « ar - » (le) entre autres, sinon ce serait « ki ». La mutation de la consonne initiale du radical marque segmentalement la solidarité dans le nom du déterminant et du lexème, et « *dessine les frontières* » du nom. L'évocation des « *liaisons* » est un rappel du thème des « consonnes latentes » traité en 39.4. Le rôle de l'effacement ou de la présence de la liaison apparaît dans l'opposition syntaxique de l'adjectif épithète et du participe présent en apposition : « Les enfants –z-obéissants », et « Les enfants,_obéissant au maître, s'arrêtèrent ». On peut aussi évoquer les faits d'élision. Dans le cadre du mot verbal, le préfixe « si- » perd sa voyelle devant le morphème « -il- » qui le suit : « S'il vient… ». Cet indice « *renforce la cohésion du mot* » 41.5, tandis que le « i » réapparaît notamment en cas

d'inclusion syntaxique d'un nom commençant par un « i » : « Si_Isabelle vient ». L'impossibilité de l'élision marque alors que « si- » et « Isabelle » n'appartiennent pas au même mot.

Le terme de « *syntagme autonome* » 42.1 appartient au modèle fonctionnaliste d'André Martinet. Ce dernier a évidemment observé les contraintes de solidarité ici traitées, mais toute solidarité, y compris celle des affixes les plus solidaires de la conjugaison (« Je-re-viend-r-ai »), est pour lui une affaire de syntaxe, parce qu'il télescope identité et unité – le « monème » étant à la fois l'une et l'autre. Il lui faut par conséquent ensuite distinguer entre des degrés de relation syntaxique, à commencer par le « syntagme autonome » que serait un nom ou un verbe.

« Dans un chat gris, [l'analyse traditionnelle] *pose un même rapport avec chat aussi bien de un que de gris »* 42.2. Il convient de rapprocher cet exemple de son développement en 42.4. Pour la tradition, il y a là trois mots, le substantif étant déterminé par l'article et qualifié par l'adjectif. Eût-on dit « ce chat gris » que l'on eût eu affaire à deux « adjectifs » complétant le substantif. On trouve d'ailleurs cette égalité de rapport dans la composition du GN des programmes scolaires actuels. (Noter que ce n'est plus exact pour la Grammaire Générative, qui postule une hiérarchie : Det et N forment le GN, et N est complété par Adj). J.G. propose une autre segmentation, avec l'argument suivant. Le déterminant (Le-, un-, ce-, etc.) est un préfixe obligatoire, en ce sens que même si on l'omet – en disant « Chat ! » ou bien « lumière ! » – on apporte une information, celle d'un vocatif, et d'une non détermination. L'adjectif en revanche est à considérer comme un « mot » de plus. On ne peut pas en faire un suffixe du nom, parce que sa suppression n'implique pas l'absence de l'information que sa présence apportait. « *Rien, qu'on le dise ou non, n'empêche le chat d'être gris* » 42.4. Si je me contente de dire « *un chat* », je ne dis pas qu'il est « non gris ». Ce mot, certes, ne peut se dire seul (« *gris »), mais cela s'explique parce que l'adjectif, au-delà de son statut segmental, implique grammaticalement une relation syntaxique avec son contexte (nominal pour l'épithèse, verbal pour l'attribution).

« *La polyrhémie (…) exclut l'existence de rhèmes* » 42.2. Jeu sur le sens du grec ῥῆμα, « rhème », qui signifie « mot ». Rappelons que le terme « polysémie » ne veut pas dire « plusieurs sèmes », mais diversité de sens d'un même « sème ». Analogiquement, J.G. utilise le terme « polyrhémie » pour signifier qu'un seul « mot », en raison de sa construction interne, en raison de sa *« pluridimentionalité »* oblige à penser ensemble de multiples informations, sans que chacune d'entre elles soit un « rhème » à elle seule.

« *Aucun mot n'est complexe, encore qu'il porte implicitement en lui le modèle des périphrases qu'explicitement il engendre* » 42.2. La nuance apportée tient à un jeu sur la « *complexité* ». Le mot est « *simple* » en tant que segment autonomisable, mais l'information qu'il solidarise peut être développée par le locuteur en une « *périphrase* » composée de plusieurs mots. Le verbe : « Je-leur-en-ai-donné » peut être développé dans un syntagme, qui redouble ou remplace chacun des infixes de personne internes au verbe : « Moi, j'ai donné des cerises à mes voisins ». On apporte ainsi à la fois une redondance (Moi) et les précisions d'informations incluses dans les mots supplémentaires. Le verbe est ici le « modèle réduit » (à un segment) d'une structure sémantique détaillant un agent, un objet, et un destinataire.

Reformulations et nouveaux exemples sur le thème de la segmentation en 42.3-4. Je laisse le lecteur vérifier la cohérence de l'analyse proposée : sont des mots « *cheval-ier* », « *pré-texte* », « *si-l'on-en-juge* », « *à-sa-mine* » 42.4. (Les deux derniers mots manifestent par ailleurs une relation syntaxique, mais c'est une autre histoire).

Ces exemples sont l'occasion pour moi de faire le point sur le statut en glossologie de « l'absence significative », évoqué ici à travers le concept de « *degré zéro* » dans une classe considérée ici, segmentalement, comme un partiel du mot 42.4. Pour J.G., le programme d'informations grammaticales contenu dans le verbe au présent « *il-chante_* » comprend un suffixe flexionnel de personne et de temps marqué par un « zéro » /il- ʃãt-Ø /. Il étend le concept à la dérivation nominale en opposant « *le change_* » et « *le changeur* », « *cheval_* » et « *chevalier* », « *_texte* » et « *prétexte* ». Tout en avertissant du « *double écueil* » 42.3 consistant soit à inclure trop de fragments dans le segment, ou inversement à en « omettre » parce qu'ils sont « *matériellement absents* », comme c'est le cas ici.

Sur ce point, la plupart des linguistiques de son temps et d'après ont « fait la chasse aux zéros » (Alain Lemaréchal, *Zéro(s),* PUF 1997). Pour le fonctionnaliste aussi, « Zéro c'est "rien" » (Jeanne Martinet, 1979). La différence des approches est ici profonde, car c'est la notion de « valeur », et celle de « négativité » saussurienne, qui est en cause. Pour le fonctionnalisme (et consorts), le message est une combinaison de monèmes « positifs ». Donc, de ce point de vue, lorsque l'on dit « le changeur », on ajoute une information supplémentaire et facultative à « le change ».

Regardons maintenant de près le raisonnement de J.G. quand il oppose « le change / le chang-eur » et « le chat / le chat gris ». Il pose qu'en disant « le change_ » on dit que l'on exclut de dire « le changeur », de même qu'en disant « il chante_ » on exclut de dire « il chantait », et qu'une telle exclusion a une valeur grammaticale qui compte comme partie intégrante de l'unité nominale ou verbale. Ceci n'est pas le cas pour le nom « le chat », qui n'exclut pas qu'il soit « gris », et dont on ne dit rien de la couleur. À l'approche positiviste s'oppose une approche proprement structurale. Positions irréconciliables. Cela dit, J.G. doit trouver comment limiter cette invocation du « zéro » dans la dérivation, lorsque cette dernière permet une multitude de préfixes et de suffixes, comme dans le fameux « anti-con-stitu-tion-nel-lement ».

Remarque. Le terme « *Coalescence* » 42.4 est plutôt utilisé en phonétique, avec la même idée : appliqué au grec ancien, il désigne la réduction à une voyelle longue de deux voyelles en hiatus.

Autres problèmes 43.1. Il faut rapprocher les exemples « *à-la-poste* » (un mot), « *devant la-poste* » (deux mots), du commentaire : « *L'on se gardera… d'identifier… sous la trompeuse rubrique de préposition, ce qui n'est qu'un préfixe nominal et ce qui, fonctionnant comme adverbe, est à considérer comme un mot* »[66] 43.2. La solution n'est pas si simple, ici fondée sur la seule observation que « *devant* » peut se dire seul, mais pas « *à-* ». On ne peut pas exclure, ailleurs, un fait d'homophonie entre fragment et segment, comme dans le cas de l'indéfini et du numéral « un », où il est préfixe nominal dans « (je vois) un-chat », et numéral autonomisable dans « J'en vois un/deux/ peu/beaucoup) ».

Cela dit, de façon générale, l'adverbe doit être distingué segmentalement de la préposition, comme un mot doit l'être d'un fragment de mot.

---

66 La question de la préposition en tant que « morphème casuel » intégré au nom préoccupait déjà Joseph Vendryes, (qui fut le maître de J.G.), dans *Le Langage, introduction linguistique à l'histoire*, 1921 : « Ces particules qu'on appelle prépositions et conjonctions » p. 137 ; « Aussi disons-nous aujourd'hui "de la sœur, à la sœur", tandis que les Latins disaient "sororis, sorori" » p.195.

3- Capacité taxinomique et capacité générative

Introduction. Résumé terminologique : Sur la face grammaticale phonologique, la capacité taxinomique crée *le registre* des traits, et la capacité générative *la chaîne* des phonèmes. Sur l'autre face, on a respectivement *le lexique* constitué de sèmes et *le texte* constitué de mots 43.4. Il faut toujours se souvenir que sont ainsi dénommées des aptitudes à raisonner structuralement ; il ne s'agit pas de « *stock ou recueil de sons ou de sens attestés.* » 44.3

31 - La capacité taxinomique

Dans le cadre de la dissociation des plans et de la dialectique

J.G. part d'une critique de Saussure (vulgarisé) sur le thème de la distinction des plans 44.2. On sait que, in fine, Saussure fonde « la langue » dans le social, dont relève aussi la notion d'arbitraire, dans un des sens que ce terme prend dans l'édition première du *Cours*. Ainsi, p. 100, on lit qu'il serait arbitraire de dire « bœuf » plutôt que « Ox ». On sait ce qu'il en a été à Strasbourg-Straßburg quelques années après, entre 1914 et 1918 ! Pour J.G., le propos du *Cours* se trompe de plan explicatif. La « découverte » saussurienne qui importe est celle de la « valeur négative » et du « système » qui en résulte. Or ces notions sont d'une autre nature que ce qui fonde le social. Aussi le « signe » est-il non pas « arbitraire » mais « impropre ». C'est l'usage social du signe, en langues, qui est relativement arbitraire (dans une dialectique entre idiome arbitraire et communication « coercitive »). J.G. rappelle ensuite que toute langue est d'abord du signe – en tant que logos, et du grammatical régi par la capacité *taxinomique*. J.G. laisse ici totalement de côté le fait que Saussure appelle aussi « arbitraire » la relation entre signifié et signifiant, dans sa théorie de la valeur (*Cours*, p. 101)[67], et en fait en ce sens une propriété du signe, de même que la notion de « motivation relative » doit lui être associée).

Suit une critique d'un autre ordre : il importe de ne pas confondre la grammaire implicite et la rhétorique explicite qui est « *le fait du locuteur* » 44.2. Allusion critique à Roman Jakobson, qui lie lexique et « *sélection* », alors que pour J.G. cette dernière est le moment second de la dialectique. La rhétorique présuppose en effet l'ensemble des distinctions « *définitoires* » qui constituent le lexique. Ceci vaut aussi pour le registre phonologique des traits, qui est à distinguer de la sélection des « *réalisations phonétiques* ».

L'auteur continue en 44.3 d'articuler une réflexion sur une double nécessité : faire abstraction de la perspective sociolinguistique – question de plans ; faire abstraction de la performance et du substrat naturel des faits grammaticaux – question de pôles de la dialectique.

Ainsi n'explique-t-on pas le trait phonologique qui caractérise le /r/ en décrivant le geste articulatoire qui permet de le prononcer [ʁ] (« vibrante » vélaire). On n'explique pas non plus la valeur sémiologique du sème « tu(er) » en racontant rétrospectivement l'histoire de ce mot, faite de transmission et de malentendus. Le fait est que, pour nous, le radical de « tu-er, tu-erie », (thème de la mort), est sémiologiquement distinct de celui de « tut-elle, tut-eur, tut-élaire » (thème de la protection). Le latin populaire « tutare » signifiait « protéger », et il était

67 « Nous voulons dire qu'il [le signifiant] est *immotivé*, c'est-à-dire arbitraire par rapport au signifié, avec lequel il n'a aucune attache naturelle dans la réalité » *Cours* p. 101.

utilisé dans l'expression « tutare ignem », c'est-à-dire, faute d'allumettes, « conserver » les braises du soir jusqu'au lendemain en les recouvrant de cendres. Cette association de « protéger » et de « éteindre » est alors passée en latin médiéval à « tutare candelam » (éteindre la chandelle). En ancien français, « tuer », appliqué à l'homme, devient « ôter la vie à qqn ». (On dit encore aujourd'hui « Il s'est éteint »)[68].

La fin du paragraphe 44.3 traite le thème de la créativité inhérente à la dialectique du signe. La capacité taxinomique n'est pas une « *mémoire* ». On est loin du « lexique mental » des cognitivistes. Toutefois, c'est bien une « *prégnance… contraignante* », c'est-à-dire un cadre de distinctions, qui oblige le locuteur à « *forger sans cesse du concevable* » à partir du lexique disponible (et du prononçable à partir du registre). L'exemple final est une boutade ; il souligne qu'avec un lexique réduit (et il est toujours « réduit » puisque fini), on peut produire de la variété sémantique, en fonction de la situation.

Lexique. Le clos et l'ouvert. Problème de dissociation

« *Rien ne permet… de dichotomiser… les classes au nom du clos et de l'ouvert. Or tout est l'un et l'autre à la fois* » 45.1. Traitant ici de sémiologie, J.G. critique une idée largement répandue dans les manuels de linguistique. On y enseigne qu'il faut distinguer dans une langue deux sortes d'éléments lexicaux. D'un côté, « les lexèmes » (veau, vache, cochon, couvée, etc.), qui sont en grand nombre, et dont la liste est « ouverte » (sans limite fixe). La preuve invoquée est que chaque dictionnaire délimite arbitrairement le nombre des mots qu'il répertorie, et qu'il est impossible de dire combien de lexèmes composent le français ou le latin. Et de l'autre, « les morphèmes » (le, je, -ier, re-), qui sont en petit nombre et dont la liste est « fermée ». La preuve en serait que tous les dictionnaires s'accordent sur leur nombre.

La confusion est ici patente entre plan glossologique (proprement cognitif) et plan sociologique (déterminant la langue). Elle aboutit à confondre deux oppositions : celle, **logique**, qui existe entre le « fini » et « l'infini » ou « l'indéfini », et celle, **sociologique**, qui existe entre le « clos » (attesté) et « l'ouvert » (en renouvellement). **Grammaticalement,** toute classe est finie (et définie). Le locuteur ne fonctionne pas dans le cadre d'ensembles logiquement infinis ; et seul l'aphasique de Wernicke est confronté à de l'indéfinition. **Sociolinguistiquement,** on est devant la dialectique historique du clos et de l'ouvert, aussi bien pour les morphèmes que pour les lexèmes... et pour tout autre usage non langagier. Claude Lévi-Strauss le disait ainsi : « On échange des mots, des biens et des femmes », (lesquels doivent d'abord être « à soi »). Il y a là **Clôture,** pour autant que l'on reconnaisse ce qui est de chez soi et ce qui vient de chez d'autres. On le voit dans ces énoncés humoristiques qui mélangent deux langues – et on le sait bien : le « Score ar mitemps ne reflete ket fisionomie ar match » d'un bretonnant, ou le « Demerden Sie sich ! » d'un francophone. Et **Ouverture** à l'histoire, c'est-à-dire à l'emprunt et à la transformation permanente et mutuelle des langues en contact. Ceci n'est pas contredit par l'observation que les « lexèmes » se renouvellent vite, tandis que le système des modes et des temps verbaux se transforme lentement. Tout est une affaire de transaction. L'usage des lexèmes se renouvelle à proportion que ceux-ci désignent des objets soumis à transaction commerciale (T-shirt) et à innovation technique (e-pad, drone), mais on parle de « table », de « père et mère », et l'on dit « Dame ! » en français depuis un bon millénaire. Quant aux morphèmes, ils n'échappent pas non plus aux transactions langagières. Que l'on pense à l'usage généralisé de l'imparfait et du plus-que-parfait chez les journalistes traducteurs

68 Cf. Jean Gagnepain, *Séminaire* du 4 novembre 1976.

permanents du preterit anglais. « La petite fille (…) était morte le 19 juin 2013 à Mont-lès-Vignobles (…)[69] ». Le système verbal du français se transforme à l'échelle des lustres, à tout le moins du siècle.

Le débat sur le « clos » et « l'ouvert » a servi aussi de critique fondamentale au concept saussurien de « valeur » et de « système »[70].

Première observation en 45.2, qui fait transition avec ce qui précède. On ne retrouve pas en phonologie l'équivalent de l'écart entre morphèmes et lexèmes, parce qu'aucun « registre » de trait ne « *bénéficie d'une appréciable prévalence* ». J.G. revient un instant sur la question des variantes cumulatives, (cf. ci-dessus les tableaux liés à la page 41), et explique la préférence pour une analyse des consonnes orales en 6 séries d'un seul ordre d'aperture, plutôt que 3 séries sur 2 ordres, par la prise en compte de « *la classe de traits déjà la plus différenciée* » 45.2. Suit le thème de l'écart quantitatif entre registre des traits, et lexique des sèmes. Soit, en substance 45.2.7-11 : « Le gigantisme du lexique est plus théorique que pratique et résulte le plus souvent d'un syncrétisme sociolinguistique ». En effet, la question n'est pas d'ordre glossologique, mais sociologique. Dans la partie sociologique du *Vouloir-Dire*, « *La Personne* », J.G. utilisera le terme de « *vernaculaire* » et non plus celui de lexique, car il s'agit d'usages. Logiquement, le locuteur ne dispose que d'un nombre fini de sèmes, moins que ce que contient le dictionnaire, et il dispose aussi de certains qui n'y sont pas. Le nombre des items recueillis dans un dictionnaire est une question de politique linguistique. Le Gaffiot latin-français (1720 pages) juxtapose Plaute et Saint Aldhelmus, serviteur du roi saxon Albert, et le Bailly grec-français (2227 pages) cite Homère, Héraclite, les Pères de l'Église et les théologiens jusqu'au VIIe siècle. Ils témoignent ainsi de l'idée que se faisaient les érudits du 19e siècle de la culture classique à transmettre à leurs contemporains. C'est aussi pourquoi des termes érotiques manqueraient dans le premier, (pruderie corrigée dans la nouvelle édition de Pierre Flobert), et des termes techniques dans le second ! Les dictionnaires anglo-américains sont plus gros que leurs correspondants français parce que les premiers intègrent tous les doublons issus de la double source germanique et latine (freedom, liberty, privacy), ainsi que la fracture plus récente entre Old world et New world (automn, fall ; bloke, guy ; lorry, truck ; underground, subway ; holidays, vacation, etc.).

J.G. invite ensuite 45.3 à ne pas confondre le principe taxinomique de lexique, qui est unique, avec la multiplicité des champs conceptuels que la rhétorique produit. L'organisation « encyclopédique » des champs de concepts n'explique pas le lexique ; c'est au contraire le lexique qui fonde le caractère structuré des champs. À cette confusion des **phases** de la dialectique du dire, s'ajoute une « *équivoque* » supplémentaire : la confusion des **plans** 45.3.10. Elle peut présenter deux aspects complémentaires. Le logocentrisme d'abord, qui, au

---

69 *Le Dauphiné libéré*, 14 avril 2016.

70 Exemples. « Le vocabulaire n'est pas rigidement systématisé comme le sont les phonèmes et les formes grammaticales : on peut y ajouter à tout moment un nombre illimité d'éléments toujours nouveaux, des mots aussi bien que des sens. » Stephen Ullmann, 1952, *Précis de sémantique française*, Berne, A. Francke.

« L'image saussurienne du jeu d'échecs représente de ce fait une analogie trompeuse, puisqu'elle nous renvoie à une série de signes limitée, alors que la langue constitue en fait une série ouverte ». Christophe Rico, 2005, « Le signe, "domaine fermé". Saussure et le Cours de linguistique générale, cent ans après », in *Poétique*, n°144, p.387-411, §81.

Last not least. Saussure lui-même : « L'instrument lexicologique étant composé de casiers isolés, l'instrument grammatical étant comme une chaîne formée d'anneaux unis entre eux, où une unité fait appel à l'autre » in Rudolph Engler, Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale, édition critique*, III C 305, n°2119 E. (Cité par Christophe Rico 2005).

lieu d'envisager structures ergologiques ou sociales dans leur ordre propre, ne les envisage qu'à travers la manière dont on en parle. Ainsi Roland Barthes envisage-t-il la mode à travers le discours tenu sur elle. Par ailleurs, les sémanticiens et lexicologues privilégient les « champs » lexicaux qui désignent des outils ou des relations sociales. La série des « chaise, fauteuil, pouf, sofa, etc. » (chez Bernard Pottier), et celle des noms de parenté, en sont les prototypes. Selon J.G., on transformerait en propriété lexicale ce qui est une propriété de l'art ou de la société. Signalons, au passage, que François Rastier dans sa *Sémantique interprétative* réfute cette critique en précisant que l'analyse sémique (sémantique) ne prend en compte que la manière dont des différences formelles de mots (le lexique) prennent en compte ces structures non langagières, à la différence d'une analyse proprement technique, qui intégrerait des différences entre matériaux exploités et modes de fabrication[71].

« *En bref*… », il faut abandonner l'espoir de comprendre ce qu'est le principe grammatical de taxinomie à partir des inventaires informatiques tant des « *acceptions* » que des paramètres phonatoires produits par l'informatique. 45.4 et 46.1.

Remarque sur « *simulation de la parole* » 46.1 : Le succès désormais acquis, et toujours relatif en 2016, de la simulation de la parole – mais non du langage – résulte d'une ingénierie autre que celle qui est ici évoquée en 1981 par J.G. Mais il s'agit toujours d'une simulation relative aux exigences espérées, définies par un cahier des charges. Et il ne s'agit pas du langage. Il convient ici de ne pas confondre le point de vue des ingénieurs, et la fantasmagorie mythologique et magique vulgarisée par la presse people de la science et par les médias.

32 - La capacité générative

La référence à Noam Chomsky est évidente en 46.2-3. Le désaccord avec la grammaire générative porte sur le fait que, pour J.G., la générativité est ce « *principe de dénombrement* » 46.3 fondamental qui explique le segment élémentaire, phonème ou mot. La syntaxe, pour sa part, s'explique par l'interaction des deux axes, et non sur un seul axe. En outre, la générativité est inhérente au grammatical, et ne se définit pas par les représentations graphiques algorithmiques qui, selon Chomsky, permettent de tester la grammaticalité.

La « *chaîne* », mode d'existence des phonèmes, et le « *texte* », mode d'existence des mots, se définissent grammaticalement comme *« …des maillons dont les sutures résistent à l'épithèse par où tente rhétoriquement de les dissimiler le locuteur »* 46.4.1-8. Le thème de la « résistance » rappelle le caractère dialectique du dire : le grammatical ne s'éprouve que comme la « négation » de la positivation relative que tente le diseur. Le terme « *épithèse* » est à prendre dans le sens de « mise ensemble ». Ceci vaut à la fois pour la génération des phonèmes et pour celle des mots. Le locuteur ne tient pas un décompte des phonèmes et des mots. Il syllabise phonétiquement sans avoir à prendre conscience des phonèmes qu'il construit, et il prédique sémantiquement sans prendre conscience du nombre des mots qui composent son propos. On se souvient comment, en 42.2, l'auteur défend l'analyse en deux segments de « le-chat // gris », là où le locuteur rhétoricien fait du dernier mot une « épithète » liée au nom précédent, ad-jectivée, en congruence avec une situation où la couleur est liée au chat, contrairement au sourire de celui du Cheshire.

71 « Convenons de séparer les qualités in re des qualités in voce qui peuvent, elles, être définies comme des unités linguistiques nommées sèmes. Et c'est précisément parce que les sèmes ne sont pas par définition des traits référentiels que l'on peut identifier et inventorier les sèmes d'un sémème dans un contexte donné ». François Rastier, 1987, *Sémantique interprétative*, Paris, P.U.F. p. 23.

« *L'évolution* [des sons et des sens ne résulte pas d'une] *réduction des contrastes* » 46.4. Retour à la linguistique « historique ». On y parle souvent d'une « loi du moindre effort », voire d'usure du temps, variante du principe d'entropie, à propos de transformations, telle celle du mot grec savant « Episcopos » (surveillant), 4 syllabes, devenu « évêque », 2 syllabes, face à « épiscopal ». Le latin « hospitale » devient « ostel » puis « hôtel », « usé » par le peuple, et devient « hôpital, (ordre) hospitalier », moins « usé » par les clercs. « Aqua » devient / o/ (eau), si bien qu'il faut régénérer l'ancêtre pour dériver « aqueux, aquatique », etc. Rien là qui puisse choquer un dialecticien. Cela n'enlève rien au principe glossologique qui fonctionne constamment sur une chaîne de phonèmes discrets, c'est-à-dire sur des « *contrastes* ».

L'analyse segmentale, en grammaire, ne repose pas sur la « *coupe syllabique* », ni sur les « *termes de la proposition* » 46.4. Pour J.G., syllabe et prédication sont des principes rhétoriques, qui redistribuent dialectiquement la segmentation grammaticale, phonologique et sémiologique. Chomsky a donc tort de mettre au départ de la syntaxe le schéma aristotélicien du sujet (upokeímenon) et du prédicat (kategoría), reformulé sous la terminologie de la phrase canonique en (SN+SV). C'est mettre à la base de la grammaire un fait de sémantique. En glossologie, est grammatical le fait que le locuteur puisse générer une séquence de multiples mots pour formuler l'unité sémantique qu'est le prédicat. De même qu'il peut générer une séquence de phonèmes à l'intérieur d'une même syllabe.

L'ensemble des arguments critiques présentés en 47.2 à 48.1 vise à justifier l'utilisation, particulière à J.G., du terme de « *texte* », par contraste avec le sens littéraire de ce mot. J.G. inverse la relation entre « texte » et « production langagière ». Pour les littéraires, le texte est « *le plus haut niveau d'une combinatoire »* 47.3 rhétorique commençant par les mots, puis les phrases. Dans son modèle, J.G. entend donner au concept de « texte » la place de « *principe* » grammatical. Le principe de texte est « *la capacité de compter* » 47.4 en mots. C'est l'aptitude générale à « *composer* » 48.1, autrement dit à segmenter. Et c'est parce qu'on est capable de délimiter segmentalement son dire que, a fortiori, on peut composer sémantiquement du texte (littéraire). Quelle que soit la complexité du message, y compris lorsqu'il ne comporte qu'un élément, l'aptitude au « *texte* » assure au locuteur la maîtrise automatique de la quantité grammaticale.

L'aphasique de Broca 47.3, au contraire, ne contrôle plus la dimension de l'unité mot. Au stade de la stéréotypie, il ne peut plus que répéter du même : « tantan, tantan ». Le terme « *agrammatisme* » à ce propos est « *très mal choisi* » dans la mesure où le malade conserve la capacité taxinomique, et peut par exemple distinguer sans hésitation un « ticket » et un « billet ». « *L'abus de concaténation ou de syntaxe* » s'observe de la façon suivante. Un Broca phonologique dira « papinapapeur » pour « machine à vapeur », en « persévérant » à dire le même trait sur une totalité qu'il ne segmente plus, en raison d'un trouble de la corrélation. (Cf. infra, 53.4). « *L'abus de syntaxe* » s'observe chez un Broca sémiologique dans le fait qu'il « accorde » en genre et nombre une suite d'informations grammaticales qu'on lui donne, sans se soucier de les construire selon la matrice segmentale du nom ou du verbe : Dans « Il garçon est gentil un », tout est accordé au masculin singulier, mais on n'y trouve pas le « texte » construit ainsi : « Le garçon est gentil, lui ». (Cf. infra, p.106).

« *L'ingénieux "génotexte" de nos modernes poético-sémioticiens* » 47.2 fait allusion à l'opposition entre « phénotexte » et « génotexte » chez Julia Kristeva, tandis que l'idée de « *pluralité des lectures* » renvoie au concept « d'intertextualité », lié à celui de « polyphonie » chez Mikhaïl Bakhtine.

« *L'erreur est la même, inversée, chez tant qui de nos jours très généralement les confondent, que celle qui consistait à identifier, pour ce qui est de la taxinomie, la grammaire et la morphologie* » 47.4. De quelle confusion s'agit-il ? En quoi consiste cette inversion ? Qui la commet ? Je suggère la lecture suivante. Une analogie est établie entre une confusion opérée sur la taxinomie, et la confusion inverse opérée sur la générativité. La première est le fait de la grammaire traditionnelle et consistait à réduire le principe du grammatical aux faits de morphologie. La seconde serait le fait des sémioticiens qui confondraient la générativité avec *« la suite réelle ou postulée des suites* » 47.3, c'est-à-dire la rhétorique d'un message. Réduction à ce qui est « matériel » dans un cas, réduction à une formalisation logique dans l'autre.

« *Comme nos Le Troadec et sous le double empire de la logique et de la mode, saisis par le délire de la formalisation* » 47.4. Possible allusion malicieuse au titre d'une comédie de Jules Romains, *Monsieur Le Trouhadec, saisi par la débauche* (1923), qui traite évidemment d'un tout autre sujet.

« *Antérieure aux façons dont nous avons traditionnellement et surtout explicitement de la saisir dans les langues, la grammaire ne saurait entre elles les hiérarchiser. Inhérente au langage, elle ne comporte pas de degrés* » 47.5. Lecture : « Antérieure aux façons dont nous avons de saisir la générativité, la grammaire ne saurait hiérarchiser « *le nombre ni l'ordre des segments* », en fonction des façons d'observer explicitement cette générativité. « *Inhérente au langage »*, la générativité « *ne comporte pas de degrés* ». En effet, il s'agit de « *l'aptitude* » générale à « *composer* » en segments. Ces derniers « *n'existent que pour nous* » 48.1, et non plus pour l'aphasique de Broca, même si apparemment celui-ci produit ce qui semble une phrase entière. Précisément, elle est pour lui entière, et non composée de segments.

La conclusion traite du pôle grammatical du signe, source de la segmentation et de la différenciation. 48.2-4.

J.G. met en contraste en 48.2 sa conception structurale de la segmentation avec une conception positive de la quantité. Pour lui, la capacité générative assure une maîtrise de frontières qui découpent des « valeurs » (quantitatives) « *négatives* », où la valeur de l'une s'arrête là où commence celle de l'autre. Dans une conception positiviste existent « *des unités préformées* », des entités, dont on ignore le principe de délimitation, et qui ensuite se combinent. Changeant d'axe, l'auteur fait ensuite une critique analogue d'une conception positiviste des identités (traits et sèmes), envisagées comme des entités « *universelles* ».

Le § 48.3 ouvre un débat sur la prise en compte d'un « *corpus* », ensemble de performances effectives recensées, versus celle d'un « *potentiel* » de performances. Le « *conçu* » effectif contre le « *concevable* ». (Ou le « prononcé » phonétique effectif recensé, versus le « prononçable »). On sait que Noam Chomsky a choisi la seconde méthode, car elle seule rend compte de la « créativité » du langage, source d'énoncés grammaticalement cohérents encore jamais attestés. La grammaire générative teste la limite entre énoncé grammatical et énoncé non grammatical. J.G. est en partie du côté de Chomsky sur ce point. Cependant, il formule ici une position théorique autre : la créativité chomskienne est une potentialité performantielle, alors que J.G. tente de penser le principe grammatical, en opposition dialectique avec la performance. D'où la critique : « *Eût-on mis bout à bout la totalité du savoir concevable, on ne saurait de là passer directement au signifiable* » 48.3. En effet, ce dernier – grammatical – est la capacité antagoniste du concevable (sémantique), et en est la condition préalable et

première. Pourquoi ? Parce que tout sémantisme présuppose une formulation grammaticale, qui obéit à une contrainte segmentale sui generis.

D'où la formule, surprenante au premier abord, mais qu'il faut comprendre à travers l'idée de dialectique : Le signifiable est « *au principe d'une double créativité que sa propre créativité contredit* » 48.3. L'aptitude au grammatical est « créative », comme premier pôle de la dialectique : la grammaire crée de la segmentation « relative et négative » là où il n'y en a pas objectivement (exemple canonique du continuum perceptif de la couleur), ainsi que là où la gestalt perceptive distingue positivement des objets par contraste ou saillance. La grammaire crée par-là ses propres dimensions formelles – celle du nom, celle du verbe – même lorsque sont visés des objets culturels (techniques ou sociaux) humainement structurés. Cette créativité est elle-même contredite par la créativité sémantique qui redistribue les délimitations grammaticales pour aboutir au concevable. Double créativité donc dans une dialectique bipolaire. Cf. supra 23.5 le même thème d'une « égale créativité » entre les deux pôles.

Cette dualité est reformulée par : « *si l'on peut signifier l'inconcevable, la réciproque n'est pas vraie* » 48.4. J.G. veut d'abord dire que l'on ne peut concevoir qu'en formulant grammaticalement. On ne peut pas concevoir ce qui n'est pas pris dans l'ordre de la signification grammaticale. Sans formulation, on n'a que du silence. En revanche, on ne peut pas échapper à la dialectique en signifiant (grammaticalement) sans production d'une conceptualisation, fût-elle mythique. Ce qui paraît « inconcevable » (parce que jamais encore conçu) devient alors concevable.

J.G. aborde alors le thème – le topos – du « Peut-on tout dire ? » Sa réponse est double. (1) « Oui » du strict point de vue glossologique du « dire ». (2) Cependant, la rationalité humaine n'est pas que logique. Les autres plans de rationalité peuvent introduire des biais. Reprenons ces deux aspects du problème.

(1) La grammaire, étant structure, est close logiquement, sans que cela implique l'existence (ontologique) de ce qui est dit. « *Elle rend exprimable et compréhensible l'intégralité… du déductible* » 48.4. On ne peut sortir de son humanité cognitive : on dit tout… à la manière dont on peut grammaticalement le dire, la grammaire « *n'ayant d'autres limites qu'elle-même* ».

(2) Les restrictions apparentes observées résulteraient du fait que l'on confond alors les plans de déterminations du langage. Ces restrictions tiendraient à un biais sociologique ou axiologique.

Raison sociologique d'abord. « *Il est rare qu'une langue soit grammaticalement homogène* » 48.4. (« Jamais » serait plus adéquat que « il est rare ». Pense-t-il à l'esperanto ?). Aucune langue ne peut être homogène tout simplement parce que les gens qui lui donnent existence sont eux-mêmes socialement hétérogènes. Ce qu'on appelle « une langue » répond à un critère arbitraire, celui de la reconnaissance par les interlocuteurs du fait que ce qui est dit « leur appartient », même s'ils savent qu'en partie eux-mêmes ne parlent pas ainsi, que c'est l'usage de l'école ou de l'Académie, et même s'ils savent que cela vient d'ailleurs. N'oublions pas d'autre part que J.G. intègre le lexique à la notion générale de grammaire. Il s'ensuit que les « francophones » ne partagent pas l'ensemble du lexique réuni dans le *Trésor de la langue française* (édité par le C.N.R.S), ni l'ensemble des raisonnements grammaticaux proposés par la *Grammaire* Grevisse. Il en va de même pour les réseaux sémantiques et pour les raisonnements « logiques ». Dans le cadre de son métier, le scientifique tient un type de raisonnement très particulier, qui diffère du raisonnement tenu au comptoir de café. Juger tel

ou tel vocabulaire pauvre ou riche n'est que l'effet d'une projection d'un milieu sur un autre. On a assez prétendu que le lexique de Racine était aussi « pauvre » quantitativement que celui d'un immigré de fraîche date ou qu'au sortir de la méthode Assimil. Mais l'expérience humaine des personnages du premier ne comprend pas le passage par un aéroport, et celle des seconds l'expression permanente des affres de la passion. Un paysan, herboriste de par son vécu, est plus riche en vocabulaire et en champs conceptuels dans son rapport à la flore que le citadin, pour qui tout ce qui n'est pas vendu en boutique est mauvaise herbe. Ceci étant, la grammaire est une aptitude à « tout » dire, et l'épreuve du non-dit ne résulte que de la comparaison entre ce que dit l'un et ce que dit l'autre. Ce sont Lavoisier, puis Mendeleïev, puis Max Planck qui font prendre conscience qu'Aristote « n'arrivait pas » à dire ce que sont les masses atomiques et les particules.

Les restrictions peuvent aussi, dit J.G., être « **axiologiques** » 48.4.10. Allusion aux tabous et plus généralement au tempérament axiologique des gens, entre les taiseux et les pipelets, les bégueules et les égrillards. La normativité qui touche le langage fait que non seulement « on n'en parle pas » (performance), mais également qu'on ne dispose pas « des mots pour le dire » (instance).

En somme, quel que soit son ancrage sociohistorique et son rapport à l'inconscient, le principe glossologique reste le même, et offre un potentiel de dire complet. Tout ceci est une « anticipation » de larges développements exposés dans le tome 2 du *Vouloir-Dire*.

SIMILARITÉ ET COMPLÉMENTARITÉ
LES RELATIONS ENTRE LES DEUX AXES.

Introduction 48-49. Corrélation et paradigme 50. Concaténation et syntagme 55. Référence et incidence 66. On remarquera que pour chaque axe J.G. expose à égalité les faits phonologiques et sémiologiques. Son approche, en cela, diffère complètement des traditions, qui traitent de manière séparée de phonologie, de lexicologie, voire de morphologie et de syntaxe.

Introduction générale au thème de la « projection » d'un axe sur l'autre

Les deux premiers paragraphes 48-49 ne me paraissent vraiment intelligibles que si l'on a compris dans quelle perspective J.G. aborde les notions de paradigme et de syntaxe. Retenons seulement quelques repères terminologiques, par lesquels il entend se distinguer des linguistiques de son temps et de la tradition grammaticale. Il doit être clair aussi que le propos vaut pour les deux faces du grammatical, même si les exemples traités concernent ici la face sémiologique, plus abordable que la face phonologique.

Vers une définition restrictive de la similarité et de la complémentarité

Il lui importe d'une part de distinguer « syntaxe » et « contexte », et d'autre part « paradigme » et « syllexique ». Autrement dit, il entend définir le paradigme sans aucune référence à la syntaxe, et réciproquement définir la syntaxe sans référence au paradigme. Car l'un et l'autre ne présupposent que l'existence des unités et des identités dont ils sont l'interaction.

Il introduit le premier point – « *Le contexte ne saurait tenir lieu de syntaxe* » 49.2 – en demandant d'abstraire la définition d'une « relation (*syntaxique*) » de la variation des types de mots, laquelle est un fait de paradigme qui vient interférer, et qui diversifie les « *contextes* » d'un même syntagme. Par exemple, la définition de la « subordination » qu'il donnera plus loin est la même pour un contexte de verbes ou de noms, alors que la tradition restreint ce concept à une relation entre verbes, au nom du postulat selon lequel le verbe est porteur de la proposition, et selon lequel la subordination ne relie que des propositions. Pour J.G., il y a subordination dans les deux énoncés qu'il cite en exemple, c'est-à-dire aussi bien dans « l'amour de la chasse » (N+N) ou « il aime la chasse » (V+N), que dans « il aime chasser » ou « je déteste qu'il chasse » (V + V).

Dans le second point, il constate de façon critique que l'on passe à côté du processus de *paradigme* si l'on considère comme tel tout ce qui peut se substituer à un endroit donné d'un texte syntaxiquement construit et qu'il appelle « *syllexique* » 49.2. L'exemple le plus simple de ce défaut se trouve dans les versions édulcorées de la grammaire générative passées dans les manuels scolaires, et qui enseignent qu'est un GN, (groupe nominal), tout ce qui est supposé « sujet » du verbe, placé immédiatement devant lui. Ainsi, devant le radical « _-mange (…) » serait sujet du verbe aussi bien « je- , tu- , il- » que « Pierre, Pierre et Paul, la vache, le gars qui vient d'arriver, etc. ». Tout ce qui est à cet endroit, « à gauche » du radical verbal, est considéré abusivement comme constituant « un paradigme ».

Deux « conditions » restreignent la définition de la similarité (« *ressemblance* ») et de la complémentarité (« *en rapport* ») grammaticales.

L'une est renvoyée à plus tard, après une brève présentation : il importe de « *ne pas confondre la marque avec le matériau* » 49.3, comme de déclarer, par exemple, que la seule séquence « que -» signale la subordination, alors que la marque en est plus diverse.

L'autre restriction est développée et rappelle qu'un fait de grammaire ne peut pas s'appuyer sur des faits de sémantique 49.3. « *La forme seule est imputable à la structure* » (grammaticale) 49.4. Il refuse de considérer comme une différence grammaticale ce qui est un fait de polysémie sémantique. L'exemple « *Meurtre d'enfant* » est une variante de la fameuse « peur des ennemis » chez Chomsky. L'exemple précédent – *enseignement* – renvoie au *Cours* de Saussure (p.173-174), lequel appelle « rapports associatifs » tour à tour des faits de flexion ou de dérivation dans « enseignement, enseigner, enseignons », et « la seule analogie des signifiés » (plus exactement des concepts) dans « enseignement, instruction, apprentissage, instruction ».

La notion de « projection »

Suit une reformulation des deux notions en question 49.4.8. La syntaxe « *donne une profondeur au texte* » en l'ordonnant, en y déterminant « *des boucles* », tandis que le paradigme « *donne une profondeur au lexique* » en créant des catégories, « *des sous-ensembles* ». Le principe est celui « *d'une projection mutuelle des deux axes* ». Afin de poursuivre le propos théorique, je traiterai plus tard du § 49.5, qui présente l'aspect clinique du propos.

Plus loin, en 50.1, J.G. énonce que la « projection » résulte du « *dédoublement des opérations d'analyse* ». On peut comprendre simplement que l'analyse taxinomique et l'analyse générative, étant différentes mais toujours conjointes, peuvent présenter les deux cas de fonctionnement suivants. Dans le premier, on ajoute des mots sans changer de sème –

définition très simplifiée de la syntaxe. Dans le second, on change de sème sans ajouter de mot – définition très simplifiée du paradigme. Autrement dit, l'image de la « *projection mutuelle* » (d'un axe sur l'autre) introduit une alternative.

Soit le principe de segmentation vient « se projeter » sur le principe de différenciation, et produire un effet de réorganisation. C'est le paradigme. Ainsi, l'unité segmentale qu'est un verbe constitue un cadre contraignant qui réduit la diversité des possibles et exclut ce qui ne peut pas être verbal. Si j'envisage l'ensemble des variations lexicales possibles au sein du seul verbe « je viens », je sais que je ne puis y positionner ni « mon » ni « ce », informations qui ne concernent que le nom. Le cadre de l'unité réduit le divers. L'image de la « profondeur » correspond ici à celle du « tableau » (de conjugaison ou de déclinaison) qui est défini horizontalement par la dimension segmentale et verticalement par l'ensemble des différences entrant dans ce cadre.

Soit l'inverse. Le principe de différenciation vient se « projeter » sur celui de segmentation et interagir avec lui. Ainsi le syntagme. Observons l'accord en nombre du nom et du verbe dans la relation syntaxique de sujet dans la séquence de mots « Bon, Michel, les enfants dorment, silence ! ». L'accord contribue à solidariser ces deux mots, et eux seuls, en rejetant dans un extérieur les autres segments présents. L'identification de ces deux mots par l'accord produit une réduction du multiple. Les deux (mots) ne comptent désormais plus que pour un (syntagme). L'image de la « profondeur » correspond alors à l'effet de parenthèsage qui délimite le syntagme, et que l'on retrouve dans les arborescences ou les intégrations de boîtes.

L'apport de la clinique des aphasies

L'observation des aphasies permet de démontrer qu'il s'agit là non d'une formalisation issue de l'imaginaire topographique, mais d'un mode de fonctionnement inhérent au psychisme humain, observable et testable. Retour à la page 49.

« *Surprises* » 49.5. J.G. renouvelle ici profondément l'hypothèse de Roman Jakobson qui définissait l'aphasie de Wernicke comme « un trouble des associations », et celle de Broca comme « un trouble des contiguïtés », confondant, comme Saussure, d'une part, le principe de différence et celui de paradigme sous le nom d'axe associatif, et d'autre part, le principe de segmentation et celui de syntaxe sous le nom d'axe « syntagmatique ». Or les observations montrent que le Wernicke sémiologique produit des « paradigmes », sur le modèle des limites segmentales qu'il continue à contrôler. Toutefois, ce sont des paradigmes dans lesquels les différences ne sont plus contrôlées. Hubert Guyard *L'explication en aphasiologie*, t. I, 41 en propose un exemple, sur le thème du genre. Modèle donné : « un lion - une lionne ». Productions du malade : « un papillon – une *papillonne* ; un dindon – une *dindonne* ; un étalon – une *étalonne* ». De son côté, le Broca sémiologique (dit « agrammatique ») produit des accords syntaxiques qui témoignent d'un contrôle de différences (telles que le nombre ou le genre), mais ces différences sont implantées de manière aléatoire sur des séquences de « fragments » qui ne sont plus construits en mots. Sur le modèle d'une suite d'étiquettes « La fille est gentille, elle », le Broca peut produite la séquence d'étiquettes suivantes : « Il garçon est gentil un ». (Dans la liste des étiquettes figurent notamment « le, la, il, elle, lui, un, une, gentil, gentille »). Le malade est guidé par le repère visuel du nombre des étiquettes, mais le programme du mot verbal et celui du pronom n'est plus maîtrisé. En revanche, il ne se trompe

pas dans l'accord du masculin singulier, et maîtrise la transposition du féminin (modèle) au masculin. (Hubert Guyard, ibidem, 138).

De ces observations cliniques découle la thèse paradoxale suivante : « *Morphologie et syntaxe* [n'ont pas] *leur source au lieu de leur manifestation* » 49.5. La morphologie (des paradigmes) s'observe dans un ensemble de variations (conjugaisons et déclinaisons en particulier), mais elle a sa source dans le cadre du mot qui en assure les limites. La syntaxe s'observe dans une suite de plusieurs mots, mais elle a sa source dans la persistance d'une information grammaticale identique qui délimite le syntagme.

« *Entre l'identité et la diversité absolues, la similarité* [tend] *à la tautologie par le biais de l'équipollence* ». La *similarité*, présente dans la série « Qu'il vienne ! Tu n'es pas venu. Viendrez-vous ? », (une conjugaison verbale), est un calcul de différences et d'identités sémiques dans le cadre délimité du mot verbal. La relation de similarité a ainsi deux bornes, l'identité totale et la diversité totale. Dans un tel cadre, en effet, la comparaison de « Il est venu / Il est venu » où tout est identique est une « *tautologie* » qui sort du paradigme. Inversement, le rapprochement de « le nuage » et de « prochainement », ne présente rien de plus que le rapprochement d'un mot (nominal) et d'un autre mot (adverbial), sans relation paradigmatique. (*Équipollence* = équivalence).

« [Entre] *l'unité et la pluralité, la complémentarité* [est] *une exploitation de la redondance culminant pathologiquement dans la stéréotypie*. ». La relation syntaxique est aussi entre deux bornes. Une séquence de plusieurs propos sans redondance grammaticalement contrainte n'est pas un syntagme : « Il arrive. Nous ne bougeons pas. Tu te tais ». Pourtant, on peut imaginer une cohérence sémantique à cette suite, en complétant des inférences. L'aphasique de Broca témoigne de la limite inverse, qui est la stricte répétition du même. En témoigne la stéréotypie rendue célèbre par Monsieur Leborgne, dit « Tantan » du fait que ses propos se limitaient à la seule répétition de cette séquence.

1- Corrélation et paradigme

Dans cette section (à partir de 50.2), l'auteur restreint son propos à la projection de l'axe génératif sur l'axe taxinomique. Le premier axe vient restreindre l'ensemble des différences possibles a priori dans le second, et y délimite les sous-ensembles de similarités dénommées « corrélations » en phonologie, et « paradigmes » en sémiologie.

11 Le paradigme en sémiologie

La distinction entre éléments et ensemble d'éléments en rapport est abordée par le biais d'une remarque terminologique. Le terme courant de « *classe* », dit-il 50.2, est ambivalent, puisqu'il peut désigner soit des éléments (traits ou sèmes) dans leur ensemble, soit le sous-ensemble de ceux qui sont « *reclassifiés* » au sein de corrélations ou de paradigmes définis par le cadre d'une unité, respectivement d'un seul phonème ou d'un seul mot. J.G. spécialise les termes « *catégories* » et « *catégorisation* » en ce second sens.

La portée du terme « *catégorie* » 50.3 reste allusive dans ce texte. Une reformulation (risquée) est nécessaire, et donne : Une « catégorie » est un sous-ensemble déterminé par des « *classificateurs* ». L'inventaire de ces classificateurs n'est pas spécifique, parce qu'il relève aussi d'une analyse taxinomique (comme les sèmes et les traits). Il faut donc rendre ce propos

compatible avec cet autre : la source du paradigme est la projection de l'analyse générative. L'hypothèse la plus probable est que les « catégories » en question (nombre, genre, aspect, etc.) sont envisagées en tant qu'elles contribuent à la constitution de l'unité mot : « catégorie nominale » par exemple pour le genre ; « catégorie verbale » pour l'aspect. Envisageons l'opposition ternaire « locuteur, interlocuteur, tiers ». Elle devient « catégorie » grammaticale de « personne verbale » dans le programme du mot verbal en position de préfixe « je-, tu-, il/elle- ». Elle devient « catégorie » de personne nominale sous une autre forme : « mon-, ton-, son- ». Les « classificateurs » relèvent donc d'une analyse taxinomique, car c'est elle qui produit les identités ; toutefois, ils ont leur source et leur délimitation dans le modèle de l'unité du mot. Il s'agit toujours de « différences », mais contraintes cette fois par le segment.

Distinguer en 50.4 deux thèmes. L'un est suggéré par la métaphore acoustique « *laisser dans l'ombre les liens de l'harmonique et du fondamental* », et sera explicité plus tard dans la définition idiolectale proposée du couple « *lexème – morphème* ». L'autre thème est celui de la nécessaire distinction du signe et de la langue. La notion classique de « *langues classificatoires* » renvoie à ce fait majeur qu'est « le genre » nominal. L'anglais n'en a pas en dehors du domaine de la personne. Le français en a deux et l'allemand trois. Les langues bantoues ou Gour, (etc.) d'Afrique environ une douzaine, et le Mandarin une cinquantaine. Le préfixe de genre qui catégorise ainsi le nom est une propriété du lexème, qui se trouve ainsi « re-classé ». L'ensemble des lexèmes du français est donc redécoupé en deux sous-ensembles. Dans le cas de l'opposition « le page, la page ; le manche, la manche », on a affaire à une variante de marquage de l'opposition lexicale, qui ne porte plus sur le radical, mais sur la différence du préfixe. On peut parler dans ce cas d'un fait d'homophonie avec le genre, car il s'agit ici de deux noms grammaticalement différents et exclusifs l'un de l'autre par le préfixe. Corollairement, on peut aussi dire que « le- » et « la- » amalgament les informations d'un déterminant, et une information lexicale. Or, de manière générale, un genre est assigné à la grande majorité des lexèmes.

Il ne faut pas confondre langue et langage, et « *imputer au principe lui-même de la répartition les restrictions issues du sens ou de l'usage : rien grammaticalement n'exige qu'en français "la lune" et "la souris" soient féminins, et "le soleil" et "le rat" soient masculins* » 50.4. Précisons ce point. J.G. ne renvoie pas à l'histoire le fait qu'il y ait une classification des noms par genres : c'est bien pour lui un fait grammatical. Mais c'est l'histoire qui en fait et défait la répartition. C'est elle qui fait que l'on a rangé « lune » et « souris » d'un côté, et « soleil » ou « rat » de l'autre, que « la Mort » est représentée en femme, et l'Ankou breton en homme, et qu'une sentinelle épousera un mannequin dans le costume inverse du genre de leur dénomination.

Cela dit, précisons ce qui caractérise la catégorie de « genre » par rapport aux autres catégories. Ces dernières présentent des oppositions (singulier / pluriel pour le nombre) indépendantes du lexème auquel elles sont associées dans le mot. Du nombre, le locuteur peut certes tirer dialectiquement une information sémantique en rhétorique. Mais, du genre, il ne tire rien d'autre qu'un fait grammatical : le lexique est « catégorisé », divisé à nouveau en raison d'une opposition purement grammaticale : les noms en « le- » et les noms en « la- ». Le verbe est également concerné par le genre. En effet, si je dis : « Regarde-la », je sais grammaticalement que ce qui est dit se réfère à un nom classé féminin, qu'il soit un nom propre (« Marie » et non « Pierre »), ou un nom commun (« ta figure » et non « ton visage »).

On observe ici que le genre se retrouve dans la structure verbale sous la forme des « morphèmes » dits « de 3e personne », « il(s) /elle(s)- ; -le-/-la- ».

J.G. précise en 50.5 que sa définition de la catégorisation range la *dérivation* et la *flexion* sous le même processus. Les relations « dent-iste » et « dent-ier » ou « chante, chant-ons, chant-ez » (radical invariant + suffixe varié), d'une part, et « dent-ier, sucr-ier, plomb-ier » ou « chant-ez, attend-ez, regard-ez » (radical varié + suffixe invariant) d'autre part, présentent toutes « *une réduction de la différence* » puisqu'une partie de l'unité demeure tandis qu'une autre varie. Dans le paradigme, on applique la logique de l'identification – à savoir « Est-ce différent ? » – non plus au sème, mais au mot.

Définition de la flexion et de la dérivation

J.G. introduit ces notions en rappelant que les lexicographes associent à chaque entrée d'un mot la famille de ses dérivés, mais ne mentionnent pas leur flexion. (Sauf irrégularité). Et dans une perspective historique, 51.1, la tradition, « *dans une perspective génétique… privilégiait la "racine" ou le "radical"* », et qualifiait « *d'inversion* » la plus rare « *troncation* » face à la plus courante « *accrétion* ». De quoi s'agit-il ? Partons des termes « *troncation* » et « *accrétion* ». L'« *accrétion* » (dans divers domaines) désigne l'accroissement d'un corps par agglomération de matière. En l'occurrence, dans la dérivation, un « mot tout simple » semble se développer par adjonction de préfixes et suffixes : « humide, humidifier, humidificateur, déshumidificateur ». Ouvrons un *Dictionnaire historique* (celui d'Alain Rey). Il nous dit que « porter » est attesté dès les premiers textes en roman (du latin « portare »). « Portable » est daté 1278 et « portatif » 1328 ; « importer » 1369, et « importation » 1734. La « racine » apparaît donc comme le principe d'un développement par adjonction de morphèmes. D'où la surprise des lexicographes de constater qu'à l'inverse, « métro » (grec μήτηρ, « mère ») résulte de la réduction de « transport métropolitain », et « une auto » (grec : « tout seul ») celle de « véhicule automobile »[72]. Dans tous ces cas, un préfixe a survécu. Ce peut être aussi un suffixe : « bus » ne conserve que la fin de « omni-bus », marque du datif pluriel latin de « omnis » : « véhicule omnibus, véhicule pour tous ». Préfixes ou suffixes ont été « promus » au rang de radicaux, les anciens radicaux ayant disparu. On a donc parlé de « *troncation* ».

J.G. propose alors 51.2 une conception inédite de l'opposition entre **flexion** et **dérivation**, assortie d'une redéfinition des termes de « morphème » et « lexème ».

Rappel. Le raisonnement se place toujours dans le cadre d'un mot unique, ni plus (pas une séquence de mots), ni moins (pas une classe de sèmes en soi). Donc, il est exclu d'imaginer le pseudo-paradigme « Il arrive / Pierre arrive / Le facteur du quartier arrive », etc., car il s'agit là d'un « syllexique ». Pas de paradigme dans « mon/ton/son », etc., car il s'agit d'une classe de sèmes.

Dans cet exposé, deux critères distinguent les deux processus. La dérivation est « *non hiérarchique* », et « *la substitution* [*y*] *est non limitée* », ceci étant dû à l'indifférence au « *type* ». (C'est la première fois que cette notion de « type » apparaît dans le texte). La flexion, au contraire, est « *hiérarchique* », et « *la substitution* [*y*] *est limitée* », du fait que « *le type reste constant* » 51.2. La difficulté du passage est double : comment relier cette notion de « hiérarchie » (ou non) à celle de contrainte (ou non) du type ? Et que signifie l'idée que la substitution n'est pas limitée dans la dérivation ? Il faut dès maintenant avoir en tête que,

72 Les américains appellent ['metrəˌdiː] écrit (« maître d' ») le « maître d'hôtel » d'un restaurant.

traitant plus loin de syntaxe, J.G. considérera que la coordination est l'analogue de la dérivation et la subordination l'analogue de la flexion, étant entendu que l'on inverse la « projection » d'un axe sur l'autre. (Ce point sera développé plus loin).

La flexion

Qu'appelle-t-il hiérarchie ? 51.2 C'est, dit-il, celle qui existe entre « *le lexème* » (au singulier) et « *les morphèmes* », dans le rapport de flexion exclusivement. Attention : le sens de ces termes n'a plus rien à voir avec ce qu'on en dit partout ailleurs. Le « *lexème* » est « *la base abstraite* » dont toutes les variables dans le même paradigme flexionnel sont « *globalement et indifféremment* » les « *représentants* ». Il est utile de faire le rapprochement avec « *les liens du fondamental et de ses harmoniques* » 50.4, ainsi que, plus loin, le rappel que même ce que « *les anciens… envisageaient sous le nom* [de paradigme] (…) *n'était pas la seule commutabilité des désinences, mais incluait celle du radical qui rendait l'ensemble exemplaire* » 51.3.7-8. En somme, encore aujourd'hui, lorsque l'on désigne un verbe par sa « forme de mention » – l'infinitif en français – on renvoie bien à l'ensemble du cadre verbal, y compris les variations du radical, à travers le choix de l'exemple qu'est la forme infinitive. Soit « Venez ! ». La tradition dit que « ven- » est le lexème et « -ez » un morphème. Pour J.G., le « lexème », c'est « le verbe venir », matrice de l'ensemble des « morphèmes » qui sont chaque forme de sa conjugaison.

Peut-on aussi envisager la lecture suivante ? Le terme « *lexème* » désigne l'ensemble du paradigme dont toute occurrence est un cas de flexion. Cela inclut non seulement, pour le verbe, ce qu'on appelle la conjugaison, qui est une variation des infixes autour d'un radical constant, mais aussi un ensemble où seul le radical varierait. Seraient en relation de paradigme flexionnel « Il le voit, il le cherche, il le timbre, il l'assoit, etc. », tandis que « Il en rit, il en parle, etc. » formeraient un autre sous-ensemble. Les « *morphèmes* » seraient « *les avatars chaque fois complets d'une même unité* » 51.2, c'est-à-dire chacun des choix – non plus d'un sème – mais d'une quelconque « facette » relevant du paradigme flexionnel. Ainsi « À table » et « nos voisins » seraient deux des nombreux « morphèmes » produits sur la base du « lexème » nominal. La hiérarchie en question serait celle qui existe entre une « *matrice* » 52.2 et chacune des « *variations* » qu'elle permet. Cette interprétation se trouve confortée par la formule suivante, 53.3 : « *Tout type instaure une réduction de variation. Posons que le lexème diversement s'y transforme, selon un procédé qui ne saurait qu'être grammaticalement effacé* » [dans le cas des formes dites « invariables »]. Autrement dit, alors que la tradition postule une « hiérarchie » lexicale entre le radical (appelé lexème) et ses affixes (appelés morphèmes), la glossologie pose une hiérarchie entre le « type », cadre homogène du paradigme flexionnel et chaque sème, dont l'homogénéité n'est que différentielle.

La dérivation

J.G. ne lui consacre que trois lignes. « *Il y a dérivation quand l'un quelconque des constituants d'une unité devient l'invariant d'une substitution non limitée de sèmes apparentant des mots sans créer synchroniquement aucune hiérarchie entre eux* » 51.2. Que peut-on inférer de cette seule phrase ? Constitue un tel paradigme l'ensemble des variations sémiques produites dans le cadre d'un seul mot, dont l'un des sèmes demeure invariant, sans limites imposées par le type. Une telle formulation demeure imprécise. Certes, on imagine bien la série « Nous vivons, la vie, vital, dévitaliser, vitalité, vitalisme, (vitamine ?), dévitalisa-

tion, ils revivent », exemple où j'ai volontairement mélangé les procédés de dérivation dits « conversion (ou « dérivation impropre »), parasynthétisme, dérivation trans-typique ou intra-typique », afin de m'en tenir à la thèse de la « non hiérarchie ».

J.G. ne semble pas tenir compte ici du fait que les relations dérivationnelles sont chaque fois restreintes à des sous-ensembles de classes. Prenons comme invariant dans un mot le suffixe « -ier ». Le paradigme comprendra « doigtier, plombier, cerisier » et « chemisier », mais pas « nez-ier » (malgré le déguisement en Cyrano ou en Pinocchio), ni « livr-ier ». Prenons inversement comme invariant « argent » ou « or » : le premier est en relation avec « argenter, argenterie, argenture, argentin », le second avec « orpailleur, orfèvre », mais si l'on peut dire « dorer, dorure » (et non « *orer, *aurer , *orerie, *aurerie »), en revanche « *dorerie, *dorin » sont impossibles. Même si l'on inclut dans le même paradigme tout ce qui est potentiellement « déductible » et en usage restreint, comme « la bravitude », sachant que « *la productivité dépasse infiniment la production* » 52.2, il est bien hasardeux d'envisager une substitution illimitée en ce domaine. Envisageait-il, comme tout à l'heure pour le genre, de renvoyer la raison de ces restrictions à la langue et à son histoire ? Ou bien encore à la performance rhétorique ? Ne faudrait-il pas prendre une position identique pour la répartition des noms en genre ? Dans son enseignement oral de glossologie cependant, J.G. incluait le principe de cette répartition des morphèmes relative à des sous-ensembles de radicaux dans la définition de la dérivation par rapport à la flexion.

J.G. évoque en 51.4 la relation ancienne faite entre les variations paradigmatiques et la distinction philosophique de la « *substance* » et des « *accidents* », ainsi que, dans la Grammaire Transformationnelle, sa transposition technique en la recherche d'un matériau « matrice » de tous les autres par transformations – la pierre philosophale. Tout cela relèverait d'un raisonnement « mythique » (dans le sens que J.G. donne à ce terme), fondé sur le fonctionnement langagier lui-même. Le rapprochement évident de la notion grammaticale de « déclinaison » et celle de « clinamen » dans la physique atomiste de Démocrite puis de Lucrèce va dans le même sens. Logos et cosmos vont de pair.

Rappel est fait du caractère exclusivement formel de la définition du paradigme 51.5 à 52.2.

« *L'on débat sans fin… des relations… du genre et d'une sexualité que sous couvert d'animisme tel comparatiste n'hésitait pas à hypostasier* ». 51 5. Ce propos reste d'actualité dès que le nom renvoie au domaine personnel, notamment des professions[73]. De quel comparatiste s'agit-il ? Je n'ai pas pu l'identifier. Évoquerait-il certains articles d'Antoine Meillet, dont (en 1920) « Les noms du feu et de l'eau et la question du genre », *Mémoires de la Société de Linguistique, 22* ? Ce dernier y développe l'hypothèse d'une « motivation » du genre en indo-européen, mais c'est d'abord sur le thème de l'opposition « animé /inanimé ». Et Meillet, collègue de Mauss et de Lévy-Bruhl, se garde bien de toute hypostase.

C'est, dans la grammaire, « *la franche distinction du nom et du verbe* » 52.1 qui incite le locuteur (occidental) à séparer sa conception de l'espace (ex : « ici, le lointain ») de celle du temps (ex. : « maintenant, le passé »). Le vietnamien associe étroitement le passé et ce qui est devant soi, parce que c'est ce que l'on peut voir ou se remémorer, et associe le futur et ce qui est derrière soi parce que c'est ce que l'on ne peut pas voir ni se remémorer.

---

73 Récré. Les gens d'influence n'acceptent plus qu'un genre grammatical laisse inconnu le sexe de la personne qui exerce une profession. C'est clairement contradictoire avec le principe même du service professionnel, qui est hors sexe. Curieusement, alors que l'on ne tolère plus « qu'un professeur » ou « qu'un notaire » désigne une femme, on tolère qu' « une sentinelle » soit un homme, dans une armée d'ailleurs où cette fonction devient épicène.

Comment définir la valeur des catégories au sein des « *paradigmes sériels… et transformationnels* » 52.2 ? Il s'agit, respectivement, de la dérivation (non hiérarchique) et de la flexion. Quoique, plus communément, on qualifie la dérivation trans-typique de « transformation », de Nom en Verbe, etc. Par « *Supplétisme* », il faut entendre « production d'une forme par analogie ». « Solutionner » prévaut sur « résoudre », et on peut envisager de « désarkoïser » ou de « resarkoïser » la Droite, tout comme on peut acheter du film « micro-ondable ».

« Notre conception de l'unité restreint l'éventail possible des types au profit de celui des catégories dont la constellation les fonde » 52.3. En effet, le nom, en glossologie, « absorbe » certains types traditionnels, l'adjectif et certains pronoms, tandis que le verbe absorbe le pronom personnel. Le nombre des types tend vers deux. Inversement, ces anciennes parties du discours deviennent des catégories internes aux types : l'article dans le nom, le pronom personnel et la conjonction dans le verbe. Restent l'adverbe (lui-même bien hétérogène dans la tradition) et l'interjection.

J.G évoque divers problèmes de morphologie, successivement du verbe, puis du nom 52.4 et 53.1. Le « *passif* » 52.4 est pour lui une question de syntaxe, de même que les formes modales (pouvoir + Verbe, devoir + Verbe, etc.). Concernant le nom, l'auteur considère comme « *déclinaison* » nominale l'ensemble des déterminants et leur accorde le statut d'enclitiques.

Il en va de même des prépositions, qu'il faut comprendre dans l'opposition qu'elles forment avec leur absence significative. (Cf. supra 43.1 pour la distinction entre préposition et adverbe). D'où la distinction suivante, qui s'impose alors : *« c'est à tort que certains parlent à propos* [des prépositions] *d'indicateurs de relation, confondant (…) emboîtement contextuel et complémentarité syntaxique »* 52.4*.* Est visé ici le fonctionnalisme (école d'André Martinet).

La préposition a deux statuts. Elle a un statut dans le paradigme : elle offre une alternative « présence / absence » au sein du mot. La phrase « Sur ta cravate ! » apporte une information autre que « Ta cravate ! ». Autre, et non pas supplémentaire. Cf. supra 42.4. Le choix de la préposition, plutôt que son absence, relève alors de la rhétorique. L'effet sémantique est celui d'un « *emboîtement contextuel* » qui articule ce qui est dit à la situation ou au contexte. (« – Où ça, la tache ? – Sur ta cravate ! »).

Second statut : la forme prépositionnelle joue un rôle dans une relation syntaxique de subordination, telle que « La maison sur la colline » ou « Regarde sur la table », où la préposition est obligatoire, et où son absence, inversement, marque une relation syntaxique différente : « Regarde la table ». La forme prépositionnelle ou non du nom est alors complémentaire de contraintes sur l'autre constituant du syntagme.

« *Le problème français du partitif* » 53.1 évoque probablement l'homophonie suivante entre les deux « de- » du français. « De[1] » peut être une préposition. On observera sa contribution à la syntaxe dans : « Je te parle de l'eau / je me souviens de l'inflation ». Par ailleurs, « de[2] » peut être un déterminant des noms « massifs » : « je bois de l'eau », lesquels peuvent eux-mêmes être prépositionnels : « je le mélange avec de l'eau ». L'énoncé « Elle sort de l'eau » est homophonique grammaticalement, et par conséquent ambivalent sémantiquement. Ou bien « Elle quitte la rivière » (« de[1] » préposition) ; ou bien « Elle met dehors une provision d'eau », (« de[2] » déterminant).

L'énoncé « Elle en sort » présente une homophonie analogue. Il s'agit de morphèmes différents dans « J'en viens, j'en parle, je m'en souviens » (verbes intransitifs directs) et dans « j'en bois » (verbe transitif direct).

« *L'invariable* » 53.2 renvoie à la définition de l'adverbe, ou à l'interjection, analysée plus loin sous la rubrique « *figement* », en 61.3-4.

Rappel de la notion de lexème, et explication de l'utilisation de ce terme par la tradition comme synonyme de radical « *porteur des affixes* » 53.3. L'infinitif du Broca sémiologique est de fait un « figement » pathologique, parce que le malade ne peut plus « rassembler » les affixes du verbe dans un seul et même segment.

12 - La corrélation en phonologie

Sur la face phonologique de la grammaire, la projection de l'unité (le phonème) sur la capacité à différencier des traits produit ces sous-ensembles que sont les corrélations.

J.G. fait référence en 53.4 au parler de l'aphasique de Broca phonologique, chez qui on observe la « *tendance systématique* » à produire une consonne sourde à l'initiale des mots : « cateau, kimie », et l'anticipation d'un trait dans la séquence. Ainsi le /p/ de la fin de « vapeur » entraîne tel malade d'Alajouanine à dire « papinapapeur » pour « machine à vapeur », et /ro.mi.net/ pour « robinet » (Hubert Guyard). (Olivier Sabouraud, ibidem, p.232-233). L'aphasique de Broca présente une atteinte du principe de corrélation phonologique, qui l'empêche de construire ensemble tous les traits pertinents constitutifs d'un phonème. Si bien qu'apparaissent des sortes d'« archiphonèmes » pathologiques, là où le normal dispose « d'une flexion » en traits.

Un « *archiphonème* » 53.4 est une unité phonologique qui résulte d'une « neutralisation » dans certaines positions d'une distinction entre deux phonèmes pertinente par ailleurs. (Voir supra 37.4 ; 38.1). L'un au moins des traits pertinents est exclu dans ces positions, devant consonne, ou en position finale en particulier. (Cf. Nikolaï-Sergueïevitch Troubetzkoy, *Principes de phonologie,* 1949, p. 81-82[74]). En français, par exemple, existe une opposition entre la voyelle / e / fermée, et la voyelle / ɛ / mi-ouverte, opposition attestée dans les paires minimales « fée / fait ; ré / raie ». Toutefois, lorsque la voyelle est suivie d'une consonne, (syllabe dite « fermée »), seul le phonème / ɛ / est possible : « fête, renne » [fɛt, *fet], [rɛn, *ren]. Le phonologue entend donc distinguer le phonème / e / qui s'oppose à / ɛ / et l'archi-phonème / E / qui a une définition plus large (en tant qu'il reste distinct de / i / et de / a /), et doit par conséquent être noté différemment. La notation / fEt, rEn /, signale que le fait n'est pas d'ordre phonétique, mais résulte d'une règle phonologique.

« *Oppositions équipollentes ou privatives* »[75] 53.4. Un registre phonologique est constitué d'oppositions *équipollentes* s'il est fondé sur des caractéristiques distinctes, qui ne sont pas les degrés d'une même caractéristique. Ce peut être une opposition de localisation, dans une « série ». Ainsi, en français « faon / sans / champ » ou « café / casser / cacher » différent par les trois phonèmes / f / (labiodental) / s / (sifflant) et / ʃ / (chuintant), qui sont dites en opposition équipollente. De même pour / l / et / r / (latérale et vibrante). En revanche, l'opposition

74 P. 81 : « Dans la position de neutralisation, un des termes de l'opposition devient donc le représentant de « l'archiphonème » de cette opposition : par « archiphonème » nous entendons l'ensemble des particularités distinctives qui sont communes aux deux phonèmes. »

75 Termes repris aussi à Troubetzkoy, ibidem, p. 76-80.

entre / i, e, ε, a / repose sur des degrés d'ouverture de la bouche. On parle dans ce cas d'oppositions « graduelles ». Troisième cas : un registre phonologique est constitué d'oppositions *privatives* s'il est formé d'une couple (et pas plus) où l'un possède une caractéristique qui manque à l'autre. C'est le cas de l'opposition consonne « sourde / sonore », où la vibration des cordes vocales manque à la sourde, ainsi que de l'opposition « oral /nasal », puisque le phonème « oral » est dit manquer de « nasalité » par définition. Cette typologie est bien discutable, et bien discutée, parce qu'elle repose sur une approche physio-acoustique des faits. Phonologiquement, toute opposition a le même statut, que lui confère le critère de pertinence.

J.G. recherche en 53.5 - 54 l'équivalent phonologique des « types » de mots, qui sont définis par référence à leur « lexème ». Il envisage que l'aperture ou la localisation fonctionnent comme cadres d'une diversification analogue aux « morphèmes ». L'identité d'aperture, ou de localisation, permettrait le regroupement de phonèmes qui par ailleurs se distinguent par l'opposition « sourde – sonore » ou par d'autres traits, mais seraient « similaires » de par le trait commun à l'ensemble. De même que le « radical » sert, dans la formule « le verbe *avoir* », de « point de vue » global sur l'ensemble du paradigme verbal, le trait « occlusif » peut offrir un panorama sur tous les phonèmes qui comportent ce trait, et qui par ailleurs ont une localisation et une sonorité diverses : / p,t,k ; b,d,g /. Tous les traits n'ont pas une égale vocation à produire un effet de « type », et J.G. cherche ainsi l'analogue à la bipolarisation du nom et du verbe. L'hypothèse proposée ici reste générale, et elle est présentée selon une typologie à deux dimensions qui ressemble à un triangle : il s'agirait d'une répartition verticale entre « *sommet et base* » 54.1, c'est-à-dire entre trait consonantique occlusif (le plus fermé), et trait vocalique le plus ouvert, depuis / p / bilabial ou / k / vélaire, jusqu'à / ɑ /, associée à une répartition horizontale (« *centre, extrémités* »). Or la bouche grande ouverte, « Aaaaa ! », ne permet pas de varier une série de localisations autant que la bouche fermée (la série des occlusives). On obtient donc une construction mentale triangulaire dont la pointe du bas est occupée par /ɑ/, la pointe gauche du haut par /p/ et la pointe droite par /k/. En séparant la zone du haut et la zone du bas, on pense immédiatement à la typologie générale des « voyelles » et des « consonnes ». J.G. rejette cependant cette terminologie usuelle parce que la distinction renvoie aussi à la syllabation, qui est pour lui un fait de rhétorique. (La <u>con</u>-sonne sonne autour de la <u>voy</u>-elle, dit la tradition). Cependant, l'idée est avancée d'un regroupement des phonèmes en « *constellations de catégories* » (de traits pertinents), selon un raisonnement analogique qui pousse l'auteur à rechercher une économie maximale de concepts explicatifs en grammaire.

« *Phonème hors corrélation* » 54.2. On qualifie ainsi, en français, le / l / et le / ʀ /, parce qu'ils se distinguent de l'ensemble des autres phonèmes par un seul trait pertinent. Le / l / est dit « latéral », et cela suffit à le distinguer de tous les autres phonèmes. Par ailleurs, il peut être réalisé en divers points de localisation, être sourd ou sonore, selon les environnements, sans que cela soit pertinent. Il en va de même pour le / ʀ / dit (pour simplifier) « vibrant », dont il existe de multiples variantes.

« [De même doutons-nous de l'hypothèse de] *trous dans le système* ». L'exemple est la « *nasale palatale* ». Le propos général est clair, mais le choix de l'exemple proposé reste pour moi énigmatique. Le terme « *nasale palatale* » désigne le / ɲ / de « agneau, baigner, règne, digne, signe, etc. ». Ce phonème, selon Édouard et Jean Bourciez (*Phonétique française*, 1967), entre dans le système du bas latin dès le 2è siècle, et se maintient en français, dans une série

de trois nasales (/ m /antérieure, / n / moyenne, / ɲ / postérieure) en corrélation avec les 3 séries occlusives (/ p, t, k /) de même définition. Incidemment, la réduction de la séquence /n + j / en / ɲ / dans « montagne, vigne, etc. » ainsi que les variantes de prononciation de « panier » ou de « fainéant » (rimant ou non avec « pas nié ; fait néant »), ne me semblent pas relever du problème soulevé. Peut-être est-ce une allusion à la reconnaissance tardive (au XIXe) par les grammairiens du français de la nasale vélaire / ŋ /, qui est présente dans la « version » française des mots anglais « camping, pressing, etc. » ? Cependant, son intégration dans le système porte à 4 la série des nasales, en y introduisant un trait nouveau de localisation « palatal / vélaire », qui n'existe ni dans la série des occlusives ni dans celle des spirantes.

13 Propos conclusif sur la similarité

De l'arbitraire

Propos connexe sur le thème de l'arbitraire 54.3. Allusion probable au texte du *Cours* de Saussure ou aux vulgarisations approximatives de ce thème. Selon la lettre du *Cours* (p.101), le signifiant « *est immotivé, c'est-à-dire arbitraire par rapport au signifié, avec lequel il n'a aucune attache naturelle dans la réalité* ». Pour J.G., la notion d'arbitraire est purement sociologique ; elle n'est pas une propriété du signe, mais une propriété du social. Les gens font un usage en partie arbitraire du langage, comme de l'outillage et la norme. Il y a un arbitraire de la langue, comme il y a un arbitraire du costume, des recettes de cuisine, ou des interdits. Il faut et il suffit de voyager pour l'éprouver. Toutefois, n'oublions jamais que l'arbitraire est toujours et seulement un pôle dans une dialectique de la personne qui passe son « histoire » à tenter d'y mettre une nécessité : comment peut-on être Persan, Breton, etc. ? Par conséquent, naturaliser en particulier les corrélations et les paradigmes, comme autant d'universaux fondés en nature, c'est commettre une double erreur : c'est confondre le plan du dire et celui du social ; et c'est sortir de la dialectique entre nature et culture. En somme, ni « arbitraire » ni « naturel », le principe de catégorisation est strictement glossologique et grammatical.

Appel est fait 54.4 à considérer la structure grammaticale elle-même, et non le réinvestissement de la corrélation en prononciation, ou celui du paradigme en relations entre concepts.

Les types de mots

J.G. justifie en 54.5 - 55 la réduction du nombre des types de mots au couple Verbe et Nom, (avec en annexe l'adverbe autonome, et les interjections). Sont intégrés à cette opposition d'une part « le pronom » (dit « fort », autonome, tel que « Moi, Ceux-ci », etc.), et « l'adjectif » ; et d'autre part l'article et les pronoms personnels dits « faibles », tels « je les leur (donne) ». Je propose le redécoupage et la paraphrase suivants de la première phrase.

54.5 « *Une telle restauration, à nouveaux frais, de l'antique « morphologie » découle de notre conception du mot. Peut-être s'étonnera-t-on que* [notre conception du paradigme] *semble exclure de son sein,* [c'est-à-dire de son inventaire des catégories, certains] *types, et* [certains] *sèmes* ».

Développons. Sont exclues certaines « parties du discours » reconnues par la tradition, et qui peuvent être réparties en deux cas de figure. D'une part, sont exclus certains « *types* » comme le « *pronom* » (possessif ou démonstratif entre autres), parce qu'ils sont des variantes

du type nominal. D'autre part, sont aussi exclues certaines catégories sémiques telles que « l'article » ou « le pronom personnel sujet (je, tu, il…) », parce qu'elles ne sont que des « *sèmes* », des affixes appartenant respectivement au type nominal et au type verbal.

Commençons par le second cas. De telles informations (je, tu, il…) ne peuvent être dites de façon autonome. En témoigne l'anecdote du conférencier américain qui cherche dans l'auditoire un francophone : « Qui parle français parmi vous ? »… Une main se lève et l'on entend « Je ! ». Ce prétendu francophone se discréditait en ignorant la différence entre « Je- » préfixe verbal non autonome et « Moi ! » pronom autonome. Par conséquent, le statut de ces enclitiques « *ressortit manifestement à la constitution de l'unité* ». En tant que classes, ils contribuent au paradigme au sein du nom (pour l'article) ou du verbe (pour les affixes et enclitiques personnels).

Le premier cas est illustré par celui du pronom, au sens propre du terme : le pro-nom. Le propos est développé dans la phrase suivante, qu'il convient aussi de redécouper en deux parties, avant de les commenter.

55.1.4-9. « *Loin de faire partie* [de la liste des types], *ces cas représentent… la contrepartie des sous-ensembles que grammaticalement ils annulent* ». Et « *Cette procédure grammaticale d'annulation des sous-ensembles* est *largement méconnue*. [Elle intéresse d'une autre façon la syntaxe. Tout cela] *justifie un développement particulier* », (ultérieur).

Que peut signifier la première partie ? Les vrais pro-noms tels que « Eux, celui-ci, le sien », relèvent du paradigme de type nominal, et présentent la particularité « *d'annuler grammaticalement* » la position occupée par le radical dans le segment nominal, et donc l'ensemble des choix que cette position permet. Cela correspond à ce que la grammaire générative appelle les « SN sans nom ». Ainsi, le paradigme nominal permet la « *transformation* » de « ce <u>tableau</u>-ci » en « ce-<u>lui</u>-ci » ou réciproquement. Les enclitiques flexionnels du verbe, tels que « <u>Il</u> <u>leur</u> <u>en</u> donne » vont encore plus loin dans « *l'annulation* », puisqu'ils permettent de reprendre, dans un seul mot « verbal », l'information contenue dans des unités nominales qu'ils dispensent de dire : « Il s'agit de mon grand-père. Il s'agit de ses voisins. Il s'agit de cerises ». On voit en quoi cela peut concerner la syntaxe, qui opère dans la construction « Mon grand-père donne des cerises à ses voisins ». J'anticipe ici sur des développements, pages 61 – 65, sur le thème de *l'effacement grammatical*.

Dernier rappel du caractère exclusivement grammatical du fondement des relations de similarité (paradigmes et corrélations) 55.2. Il n'est pas question d'accepter une catégorie paradigmatique de « *déontique* ». Ce concept, selon la boutade de J.G., n'a aucun pouvoir explicatif, et ne désigne qu'un des sens possibles du verbe « devoir ».

2- Concaténation et syntagme

Transition et Définition du propos

Transition. La notion de projection est rappelée à partir de la notion de similarité 55.3. J.G. repart de cette notion, qu'il vient de développer dans la section précédente. Il rappelle qu'il s'agit d'un processus grammatical tel que l'on prend comme point de départ et de repère constant « l'unité », qui est le produit de l'analyse sur l'axe « génératif ». On prend donc comme constante « un seul mot », ou « un seul phonème ». Ceci étant, on applique à cette unité la logique de l'autre axe, celle de la différenciation. Plus loin, J.G. présentera les relations

de similarité comme « *la variabilité interne de l'un* » 56.4. « Unité, peux-tu te différencier ? » La réponse est « Oui, mais relativement ». Phonème /p/, quels sont tes cousins ? / t / et / k / assurément, mais pas / ɑ̃ /. À cette définition est associée une autre proposition : la projection qui catégorise et qui crée le paradigme « *ne change rien au statut oppositionnel des traits ou des sèmes* » 55.3. Autrement dit, un paradigme n'est pas un « super sème », et une corrélation n'est pas un « super trait », qui annuleraient des différenciations. Celles-ci persistent, comme le montre le fait que l'on peut conjuguer et décliner les différences au sein de ce qui est « un » paradigme. Ce rappel détaillé était nécessaire pour faire apparaître la stricte analogie de l'autre projection dont il va maintenant être question.

Propos. Le présent alinéa expose donc la « *projection inverse* » 55.3. Ce processus prend cette fois comme repère constant « l'identité » que contrôle l'axe « taxinomique », et l'applique à l'autre axe, celui de la segmentation et de la démultiplication. Plus loin, J.G. présentera les relations de complémentarité comme « *la subdivisibilité de l'identique* » 56.4. Autrement dit, on applique à l'identité une logique quantitative. « Identité, peux-tu te démultiplier ? » La réponse est « Oui, mais relativement, dans les limites d'un syntagme ».

Soit l'exemple syntaxique suivant, où deux verbes sont en relation : « Il suffira qu'il vienne ». On remarque tout de suite que le premier verbe est à la forme « impersonnelle », de sorte que « *Ils suffiront qu'ils viennent / *Elle suffira qu'elle vienne » ne sont pas possibles ici, alors que ces formes du 1er verbe sont possibles lorsqu'il est seul. Une « identité » s'impose, qui est due à la présence du second verbe. Or celui-ci est également contraint d'être au subjonctif, (« *Il suffira qu'il vient/ *qu'il viendra ») et cette restriction est bien causée par la présence du premier verbe. C'est pourquoi J.G. parle de « *mutuelle complémentarité* », à propos de cette relation. Dans cette perspective, la « contrainte » en question interdit des différences, donc « *identifie* » ce que l'on multiplie. Si le « il-V1 » est impersonnel, s'il appartient à une sous-classe de radicaux qui fonctionnent ainsi, alors du même coup « V2 » est au subjonctif. Réciproquement, si sur un bout de papier déchiré je lis « (…) qu'il vienne », et que je me dis qu'il manque un mot au début, je sais que ce mot n'est pas à une forme indifférente. Tout n'est plus possible en amont, qu'il s'agisse d'un nom, « Le fait qu'il vienne / *La réalité qu'il vienne », ou d'un verbe comme ici : « *Il dormira qu'il vienne ». J'ai choisi cet exemple pour montrer qu'il ne faut pas inférer de la formule *« subdivisibilité de l'identique »* 56.4 que la syntaxe se limite à la répétition du même sème sur plusieurs mots, telle qu'on l'observe dans un accord : « Le cheval boit / les chevaux boivent ». Le terme « *identique* » résume un processus général d'identification par restriction de différences.

Comme précédemment, J.G. précise que cette projection s'exerce « *sans altérer le caractère exclusivement contrastif des phonèmes ou des mots* » 55.3, puisque – dit-il – « *ils n'en deviennent pas pour cela plus obligatoires* ». Autrement dit, l'ordination n'annule pas la segmentation. Une concaténation de deux phonèmes n'est pas un « super phonème », et un syntagme n'est pas un « super mot ». Dans l'exemple « Il suffira qu'il vienne », il y a bien encore deux verbes et non un seul. La preuve en est qu'il reste toujours possible de les formuler dans deux énoncés grammaticalement distincts, quoique sémantiquement reliés : « Il vient ? Cela suffira ». Où l'on voit que l'on peut formuler les verbes « suffire » ou « venir » indépendamment l'un de l'autre.

21. Le syntagme

L'expression « *L'ordre des mots* [définit exactement ce qu'est la syntaxe] » 55.4 est elle-même un jeu de mots, en ce sens qu'elle renvoie aux termes « *ordination* », et « *ordonner* (les mots) », synonymes « *d'intégration* » et de « *complémentarité* ». Celle-ci « *introduit un rang dans le texte* », y crée « *des sous-ensembles* » que sont les syntagmes. Par « ordre des mots », il ne faut donc pas entendre « disposition des mots dans un certain ordre », même si la disposition peut être un marqueur syntaxique parmi d'autres.

Distinguer la générativité (axe) et la syntaxe (projection)

« *La générativité procède du mot,* [et non de la syntaxe] » 55.5. La proposition ici exposée est assez subtile, et elle est développée sur deux paragraphes. Elle vise encore à distinguer théoriquement le principe premier qu'est la biaxialité – différenciation et segmentation – et le processus de projection d'un axe sur l'autre, lequel est bien évidemment logiquement second puisqu'il présuppose et découle de l'existence de deux axes. Qu'il soit clair pour autant que pour J.G. biaxialité et projection constituent en permanence la capacité de grammaire, sans hiérarchie entre elles. Cette thèse vise aussi, épistémologiquement, à critiquer les théories dominantes, qui réduisent d'une part « la paradigmatique » au « classement » (c.-à-d. à la différenciation), et « la syntaxe » au « dénombrement des mots » (c.-à-d. au processus de segmentation). Voyons chacun des deux aspects.

Du point de vue glossologique, le « *classement… apparaît inhérent à notre conception du sème* ». Le concept de « classement » est ici voisin de celui de « taxinomie », et de « différenciation », qui représente un « *effort du locuteur* », en ce que ce dernier doit constamment maîtriser l'ensemble des différences. Au contraire, la constitution de relations « *paradigmatiques* » « *réduit l'effort du locuteur* » 55.5.2-3. De fait, cela signifie que dès lors que des choix sont faits dans le cadre d'un programme nominal (déclinaison) ou dans celui d'un programme verbal (conjugaison), le locuteur n'a plus à « tout choisir » à tout moment. Le petit test didactique du papier déchiré ou maculé le montre. Si sur celui-ci n'est lisible que « //viendr// », la reconstitution du mot est relativement aisée. Et même si l'on ne déchiffre que « //je les lui// », l'effort n'est pas total, puisqu'on doit imaginer en finale un lexème transitif direct et indirect, tel que « donne, lit, etc. », ce qui exclut « *dort, *reste, *vais, etc. ».

Ce raisonnement est transposé sur l'autre axe, l'axe génératif, et la projection sur lui de l'axe taxinomique (« *De même la générativité*… »). L'allusion à Noam Chomsky est ici évidente. Celui-ci assimile « générativité » et « syntaxe », et impute le constat de la « créativité » (logique) du langage à la syntaxe. Pour J.G., qui distingue le principe de segmentation, (qu'il appelle aussi « générativité »), et le type de projection qu'est la syntaxe (projection de l'axe taxinomique sur l'axe génératif), au contraire, la syntaxe « *restreint… la part de créativité* », puisque les « *identifications* » qu'elle produit « *hypothèquent l'avenir du message* » 55.5. La créativité du texte tient au fait que je puis me contenter de construire grammaticalement le syntagme « La queue du chat », mais que je puis aussi continuer indéfiniment à « générer » du texte, s'il s'agit, en amont, « de la couleur des poils du bout de la queue… », et, en aval, « …du chat de la cousine du voisin du boulanger ». La créativité réside ici seulement dans le dénombrement des mots, et non pas dans la construction syntaxique de la relation dite de « complément de nom », laquelle m'interdit de commencer aucun des noms par autre chose que le préfixe « de- ». On peut ajouter à cela l'argument de la saturation syntaxique : si je construis une relation sujet (« Le chat boit »), je sais que si j'ajoute des mots, ils ne pourront

plus être construits selon cette même relation de subordination avec le même verbe. En somme, le texte « crée », tandis que la syntaxe réduit la création, en augmentant la prévisibilité de chaque construction.

En 56.1, J.G. conclut cette argumentation, considérant « *contradictoire* » d'associer « *syntaxe* » et « *générativité* » (Chomsky) pour la raison développée antérieurement : « *le principe* » de segmentation se trouve « *abusivement déplacé* » vers la syntaxe, qui n'est pas un « *principe* » (dans le même sens que, précédemment, peut l'être un « axe »). La complémentarité, tout comme la similarité, est une certaine conjonction des deux principes axiaux.

Suit une critique corollaire de la « syntaxe » traditionnelle (« *comme autrefois* ») et « distributionnaliste », du fait que pour eux « *les relations s'identifient*, (…)*, avec les constructions des types concernés* ». Conclusion : « *il n'est jamais syntaxe que de mots* ». Développons. La tradition distingue entre, d'une part, la « phrase simple » faite d'une proposition centrée sur un verbe, et d'autre part, la « phrase complexe », qui présente plusieurs propositions centrées exclusivement sur des verbes. On voit bien que le critère est alors morphologique, puisqu'il repose sur la présence de verbes. Dans le premier cas, on étudie la relation d'un verbe avec ce qui n'en est pas un, – le « sujet du verbe » pour commencer ; puis ses compléments. Dans l'autre cas, on étudie la relation entre plusieurs verbes. On part toujours d'une notion morphologique (nom, verbe) et l'on conçoit ce qui est une relation comme un « supplément » déterminé par les caractéristiques morphologiques de l'élément dit « principal ». Cela conduit à séparer radicalement la relation de « complément d'objet direct » (verbo-nominale) dans « j'attends sa venue » et la relation dite « complétive » dans « J'attends qu'il vienne », alors qu'il y a là une relation syntaxique identique, dans deux variantes morphologiques contextuelles. Il en va de même de la relation sujet, qui naguère à l'école relevait soit de l'analyse « grammaticale » si elle concernait un nom et un verbe : « sa venue me surprend », soit de l'analyse « logique » si elle concernait deux verbes : « Qu'il vienne me surprend » ou « Qu'il parle est peu probable ». Par ailleurs, la notion de sujet est radicalement séparée de celle de complément, au nom du principe sémantique aristotélicien du rapport « sujet-prédicat ». Même chose pour la notion « d'attribut ». Or, d'un point de vue strictement syntaxique, on a affaire dans tous ces cas à de la subordination. Noter par ailleurs que la grammaire générative continue la tradition. Bref, cette tradition masque l'analyse des relations syntaxiques d'une part derrière la sémantique de la prédication et des « circonstances », d'autre part derrière la morphologie des types de mots, et parfois derrière les deux. C'est le cas du principe chomskyen qui conçoit la phrase canonique (P) sur le mode du prédicat aristotélicien, associant exclusivement deux notions en réalité morphologiques, le (SN) et le (SV).

Définition de la syntaxe

Le passage 56.2-3 contient la définition du « syntagme » la plus explicite. Un syntagme intègre les unités – il en faut au moins deux puisqu'il s'agit d'une relation – « *de même rang* », autrement dit incluses dans un « parenthèsage » selon le critère créé par le processus de projection de l'autre axe, à savoir « *la simultanéité du choix de certains de leurs sèmes* ».

Prenons l'exemple du syntagme « complément d'objet direct » (sans viser à une définition complète de ce dernier). « Je regarde la mer ». Constatons qu'il y a ici deux « mots » (deux segments). Il s'agit d'un verbe et d'un nom. En tant que mots, ils ne se réduisent pas à la forme dans laquelle ils apparaissent ici, puisque celle-ci inclut les contraintes syntaxiques. Virtuelle-

ment, et séparément, le verbe, et le nom pourraient être autres. Rappelons aussi que lorsque J.G. parle de « *simultanéité du choix* », pour simplifier sa formulation, il inclut toute réduction par la relation syntaxique des oppositions possibles hors de cette relation. Quelles sont ces contraintes, dans l'exemple présenté ici ?

Il s'agit d'un côté, dans le verbe, de l'obligation de choisir un radical dit « transitif direct », c'est-à-dire appartenant à un verbe qui contient dans son programme un infixe de type « le/la/les//en », tel que « Je le vois. J'en veux. Je les attends ». La preuve que la restriction dans le verbe est bien due à la relation avec le nom qui le suit est apportée par le fait qu'il est incohérent de construire « *Je marche la mer ».

Il s'agit, corrélativement, de l'obligation de construire le nom « directement », sans préposition. Certes, « Je regarde vers la mer » est syntaxiquement cohérent, mais ce n'est plus une relation qui restreint le verbe de la même manière (« Je marche vers la mer » devient possible), ce qui prouve que l'on a affaire à un autre type de syntagme.

L'explication oblige ici à exposer successivement l'une et l'autre contrainte, mais il est clair que celles-ci sont simultanées parce que mutuellement nécessaires. L'ordre effectif dans le temps du message ne compte pas. Le syntagme pose dans un même temps logique à la fois l'impossibilité de la préposition nominale et l'obligation de formuler un verbe transitif compatible.

Quelques aspects des contraintes syntaxiques

La fin du paragraphe, ainsi que le paragraphe suivant, détaillent quelques aspects des contraintes syntaxiques.

« *L'accord* » 56.2 n'est que l'une de ces restrictions. Il porte par exemple sur le nombre (« Le train arrivera ; les trains arriveront »), et peut se matérialiser soit par une répétition (du genre dans « les petites chiennes »), soit par une mise en facteur commun du sème concerné : « Dans la cuisine et __la chambre », où le second constituant de la coordination est aussi prépositionnel que le premier, « dans- » valant pour l'ensemble. Le terme de « *une quelconque concomitance* » n'a pour fonction dans ce passage que de généraliser le propos.

La formulation « [La syntaxe crée des…] *rapports d'unité partielle* » 56.2.9 est une facilité de langage quelque peu équivoque. Souvenons-nous que la syntaxe s'exerce « *sans altérer le caractère exclusivement contrastif (…) des mots* » 55.3, qu'elle ne réduit pas le nombre des mots du texte, mais qu'elle instaure une mise entre parenthèses d'un ensemble de mots sur le critère d'une identification relative. Le syntagme n'est donc pas une « unité supérieure », parce que le processus qui l'instaure n'est pas de l'ordre de la segmentation, mais de celui de l'identification. Ceci est clairement formulé dans cette nouvelle définition de la syntaxe, en 56.3 : « *ce règne du même sur plus d'un, par où l'identité s'enrichit, au-delà du choix qu'elle représente, de la somme de ceux qu'elle implique* ». Soit une phrase dite « à verbes-ponts », dont sont friands les journalistes et les politiques : « Voyez ce chômage, dont on sait à quel point la conjoncture économique nous oblige à admettre qu'il est difficile de **le** réduire… ». On voit bien là qu'est formulée dans le même temps logique une « carte d'identité » en genre (masculin) et nombre (singulier) entre le début et la fin du message, une « boucle » qui atteste d'une relation syntaxique définie. L'identification est source d'une réduction du multiple en créant cette nouvelle délimitation qu'est celle de la relation syntaxique. L'identité devient la source d'un nouveau repérage segmental. D'où la formulation déjà commentée : la syntaxe est une projection de l'axe taxinomique sur l'axe génératif.

Deux remarques me paraissent s'imposer au passage.

- On mesure ici toute la différence entre un modèle biaxial et un modèle « distributionnaliste » ou « génératif » qui n'opère que par subdivisions ou embranchements où des unités supérieures regroupent des unités inférieures. (Cf., par exemple, Les « boîtes » gigognes de Hockett, ou les arbres chomskyens).

- Les termes « même, identité, choix » ne désignent pas une opération mentale positive, car il s'agit toujours de faits structuraux. Le fait syntaxique est purement négatif et relatif. Il consiste à restreindre des possibles sémiques, à exclure un ensemble de possibles lexicaux permis par la taxinomie, dans le cadre d'une relation entre plusieurs mots. Il y a quantité de manières de réaliser ces restrictions. L'accord est l'une d'entre elles. Mais l'accord au pluriel du nom et du verbe dans « les chevaux boivent » réside dans l'exclusion du singulier, et non pas dans « le choix du pluriel » pour chacun des termes, puisque, précisément, il n'y a plus de choix. Compte alors ce qui devient impossible ; compte cette réduction du champ des possibles, et non ce que l'on voit du message.

J.G. examine ensuite les notions de « *régime* » et de « *co-référence* », 56.3, auxquelles on peut associer, en grammaire générative, celles de « government and binding »[76], qui sont deux aspects de la syntaxe complémentaires et souvent associés. Pour faire simple, prenons l'exemple d'une proposition relative, telle que « L'homme qui rit ». Le fait que le verbe en relation avec le nom soit conjonctif (le pronom relatif contient une conjonction) relève du « *régime* ». Le fait que le pronom « qui » renvoie à « l'homme » relève de la « *coréférence* ».

J.G. admet que ces concepts ne « *sont pas si loin de cerner ce règne du même sur plus d'un* ». Il émet cependant les deux critiques suivantes.

1 – La notion traditionnelle de « ***régime*** » 56.3 est critiquable en ce qu'elle suppose que la relation syntaxique est une relation de « *dépendance* », entre (classiquement) un élément principal et un élément complément. Dans « la maison de mon voisin », il y a, dit-on, le nom et le complément du nom, de même que dans « Le facteur vient », le nom est « sujet du verbe ». Ce disant, on ne définit jamais la relation syntaxique en tant que relation entre deux ou plusieurs constituants. Imaginons que l'on relie les deux mots par « un fil » (la relation). La grammaire traditionnelle ne définit jamais quel est ce fil en tant que tel, mais qualifie seulement de « complément, sujet, attribut, etc. » l'un des deux éléments de la relation, à un bout du fil.

Au contraire, J.G. s'intéresse à la relation elle-même. Une relation syntaxique est une relation d'interdépendance mutuelle entre les éléments complémentaires qui constituent le syntagme. La preuve est dans la marque de cette relation. Dans « La chambre du fils », on observe que le nom initial est complémentaire du second au fait que la présence du second nécessite que ce soit un nom et pas un verbe ou un adverbe. Tandis que l'on observe que le nom final est complémentaire du premier au fait qu'il nécessite la préposition « de ». De même pourrait-on dire que le verbe est aussi complémentaire du nom antécédent, dans « le facteur arrive », en testant qu'il doit être formulé sans préfixe personnel et qu'il est accordé en personne et en nombre. (« Il arrive, le facteur » est une autre construction dite « détachée », et « *Le facteur viennent » est exclu). C'est pourquoi, pour en revenir au « fil » de tout à l'heure, il importe de dénommer la relation elle-même – le fil –, et non de qualifier l'un seulement des termes – ce qui est un bout du fil. Il importe de parler, par exemple, de

76 Traduction commune : gouvernement et liage, analogue ici de régime et coréférence.

« relation sujet » entre le verbe et le nom dans « Pierre arrive » ou entre un verbe et un autre dans « Qu'il vienne m'indiffère », et de parler de « syntagme impersonnel » pour « Il existe des exceptions » ou « Il arrive qu'il se trompe ».

2 – La notion de « ***co-référence*** » est critiquée en 56.3 parce qu'elle est appliquée indifféremment à des cas où la relation est grammaticale et à d'autres où elle est sémantique. Mettons en contraste les deux phrases suivantes : (1) *Lorsque* *les frites* *sont chaudes, on nous* ***les*** *apporte*. (2) *Lorsque sont chaudes les frites* ***que*** *l'on nous apporte…* Dans les deux cas, on pense que l'on apporte des frites. Il y a « coréférence » entre « frites » et « apporter », par l'intermédiaire de « les » dans un cas, et du relatif « que » dans l'autre. Cependant, il y a une différence. En (2) la contrainte est grammaticale, parce que la construction en « que-V transitif direct » est obligatoire. Impossible de remplacer « on apporte » par « *on vient », ni de remplacer « que » par « qui ». « Que- » ne peut renvoyer qu'à « les frites », son antécédent. En revanche, en (1), la contrainte n'est qu'apparente, et dépend uniquement du raisonnement sémantique que l'on tient en situation. Imaginons que l'on ait parlé d'assiettes dans la phrase précédente. Rien n'empêche plus de comprendre (1) comme : « lorsque les frites sont chaudes, on nous apporte les assiettes ». Et rien n'empêche de dire « Quand les frites sont chaudes, on vient », ni « …, on **l'**apporte », en référence au sel qui va avec. Il est donc préférable d'appeler distinctement la « co-référence » sémantique et « l'anaphore » grammaticale.

L'exemple proposé par J.G. *(le juge oublie le père)* est d'un autre niveau ! 56.3. Il renvoie à Tite-Live, *Histoire romaine*, livre II, 4-5. Brutus, connu de tous aujourd'hui comme l'assassin de son père adoptif Jules César, s'est refait une vertu comme Consul de Rome. Il condamne à mort ses deux fils, Titus et Tibérius, qu'il soupçonne de participer à une conjuration contre le consulat au profit des Tarquins. Juge de ses propres fils, Brutus choisit l'intérêt supérieur de Rome. L'Histoire permet de comprendre que « le père » et « le juge » désignent la même personne. Rien de grammatical n'y oblige. Il y a coréférence (à Brutus), mais il n'y a pas d'anaphore.

Coordination et subordination

L'auteur entend soutenir l'analogie suivante : la coordination est à la dérivation ce que la subordination est à la flexion 56.4. L'idée est que le processus général de projection d'un axe sur l'autre doit produire les mêmes effets, quelle que soit l'orientation de la projection. On doit retrouver dans la syntaxe, « *subdivisibilité de l'identique* », ce que l'on a observé dans le paradigme, « *variabilité interne de l'un* ». Examinons les arguments avancés.

La **coordination** et la dérivation sont l'une et l'autre « *sérielles* » et « *réversibles le plus souvent* » 56.5. Elles « *n'instaurent aucune hiérarchie* » entre les mots « *apparentés* » (paradigme) ou « *groupés* » (syntagme). Reprenons l'exemple de la dérivation. « Nous vivons, la vie, vital, dévitaliser, vitalité, vitalisme, dévitalisation, ils revivent ». Dans la perspective proposée, il n'y a pas lieu d'introduire un ordre hiérarchique entre ces mots. On peut les présenter dans un autre ordre (réversibilité), et le nombre des dérivés dépend du choix du sème identique – ici un radical sous trois allomorphes / -vi- ; -viv ; -vit- /. En cela, un tel paradigme est une série et non un système casuel prédéterminé par le type de mot, comme c'est le cas pour le nombre ou le temps dans la flexion.

De même observe-t-on qu'un syntagme de coordination tel que « le chat, la belette et le petit lapin » est *réversible*, puisqu'on peut en permuter les constituants et dire « Le petit lapin, le chat et la belette ». Il est aussi *sériel* en ce que la règle syntaxique ne prévoit pas le nombre

de ses constituants, puisqu'on peut y ajouter ou en retrancher autant de noms que l'on souhaite, au-delà de deux. Le « et » final n'est pas obligatoire, et peut signaler sémantiquement la fin de la série choisie par le locuteur. La coordination est « non conclusive ». Enfin, la coordination n'est pas « hiérarchique », parce que les contraintes qui la fondent sont *similaires* sur chacun des constituants, qui apportent leur égale contribution au syntagme.

Il en va tout autrement de la **subordination**, 57.1, où le syntagme est appelé « *schème* », ainsi que de la flexion étudiée précédemment et qui se déploie dans la limite de « *types* », (cf. 56.5). Une telle relation est « conclusive » parce qu'elle repose sur un jeu de contraintes mutuelles, réciproques, et distinctes, entre les termes qui la constituent. Les exemples qui suivent le montreront.

Ici existe une « *hiérarchie* » entre les mots de la relation *« soit apparentés* » (flexion), « *soit groupés* » (subordination) 56.5. Le terme de « *hiérarchie* » est immédiatement redéfini, tellement il incite à revenir à la syntaxe de « *dépendance* » entre un supérieur, principal, subordonnant, et un inférieur, complément, subordonné, ce que J.G appelle « *l'assujettissement orienté des membres du syntagme* ». Le « *schème* », en effet, est la relation elle-même, définie par la contribution réciproque de ses constituants, appelés « *facteurs* » de la relation 57.2.4. (Le terme fait penser à la « mise en facteur commun » de l'algèbre). La hiérarchie, alors, est entre le syntagme de subordination lui-même et les mots du texte.

La relation syntaxique par subordination est appelée « *thème* » 57.1 tout comme la relation paradigmatique par flexion est appelée « *lexème* ». Ce « thème » crée une mise entre parenthèses de facteurs frappés de restrictions complémentaires et dissemblables, celles qui affectent l'un étant distinctes de celles qui affectent l'autre. Ces facteurs sont appelés « *parenthèmes* », et correspondent aux « *morphèmes* » dans le paradigme. Il faut accepter que cette terminologie soit la conclusion de définitions qu'elle ne fait que fixer, et mettre de côté tout sens donné à ces termes dans les diverses linguistiques usuelles. La différence conceptuelle entre « schème » et « thème » est assez subtile, comme l'était celle entre « flexion » et « lexème » puisque toutes désignent la relation qui découle de la projection des axes. Il semble que « schème » soit strictement synonyme de subordination, tandis que « thème » inclut l'existence des « parenthèmes » (ou facteurs) qu'il identifie. De même que le rapport « lexème – morphèmes » définit la flexion, le rapport « thème – parenthèmes » définit le schème.

Cette relation confère à la parenthèse elle-même, le « thème », un « *rang* » supérieur dans le texte à chacun des mots qui composent segmentalement ce texte. La hiérarchie qui caractérise la subordination désigne alors « *la commune allégeance* » des parenthèmes au thème « *dont ils sont ensemble le développement* ».

Le syntagme comme relation réciproque

L'essentiel est de comprendre qu'est proposé un nouvel objet, qui est la relation : « *les relations, non les facteurs, sont en cause* » 57.2. Il n'y a plus place ici pour « le complément de nom, l'attribut du sujet, la proposition subordonnée ou relative », sinon à titre de transaction entre savoirs, comme le « chlore » (*khlôros,* vert-jaune) désigne aujourd'hui l'atome n°17 « Cl ».

Il s'ensuit qu'il ne faut pas définir un lien de subordination par la présence « *matérielle* » d'une « *conjonction* » ou d'une « *préposition* » dans l'un des « *facteurs* » de la relation 57.2.

L'allusion au breton fait référence à la relation de complément du nom, mais l'idée avancée dans le texte d'une « *inversion* » du lieu de la contrainte n'est, à mon avis, qu'une illusion due à la projection du français[77]. Là où le français dit « La maison du boucher », où le grammairien voit la marque du statut de « complément » dans la présence de la préposition « de » devant le second nom, le breton, à partir des noms « an ti » (la maison) et « ar c'higer », (le boucher) formera la relation « _Ti ar c'higer » (la maison du boucher, la boucherie). Par projection du français, on peut croire que le premier nom est contraint, puisqu'il doit perdre son article, et que le second n'est pas contraint, puisqu'il le conserve. Or ce premier nom est considéré par la tradition comme « principal ». De là vient l'idée d'une « inversion » paradoxale, telle que c'est l'élément subordonnant qui subirait une contrainte et lui seul. Ceci est inexact, parce que l'examen de la relation montre que les deux noms sont contraints réciproquement, et différemment. Dès lors que le premier nom doit être sans article, le second doit être sans préposition : « *ti evit ar c'higer », (maison pour le boucher) est agrammatical. Dès lors que le second nom est posé « directement », le premier perd tout préfixe. Il ne perd pas pour autant sa détermination, puisqu'il reste un nom défini. La preuve ? Il peut construire encore un autre syntagme avec le verbe « emañ » (être quelque part), lequel exige de son partenaire qu'il soit défini : « Emañ ti ar c'higer dirazout » (la boucherie se trouve devant toi). Cette dernière exigence est elle-même prouvée par le test suivant. Le syntagme nominal « Ur prenestr eus an ti » (Une fenêtre de la maison), où le premier nom est indéfini, ne peut pas être construit avec « Emañ » : « *Emañ ur prenestr eus an ti (war an talbenn) » « Une fenêtre de la maison donne (sur la façade) ». Une autre construction est requise : « Ur prenestr eus an ti a zo war an talbenn »[78].

Tout ceci est transposable à « l'état construit » des langues sémitiques classiques. Soit l'hébreu (registre soutenu) : Ha-bayt (la) maison, Ha-sefer (le) livre > _Bet ha-sefer « la maison du livre = l'école ». Idem en arabe classique : _Bayt al fellah, « la maison du paysan ». Dans tous les cas, « *les deux se trouvent affectés* » 57.2, comme il se doit si la relation est définie comme « *ce règne du même sur plus d'un* » 56.3. Cet exemple de complémentarité entre noms illustre très clairement les propriétés de la subordination : la relation y est « conclusive » puisqu'elle ne peut concerner que deux mots. Elle est irréversible, puisque la disposition des deux facteurs est fixée. Les contraintes y sont « réciproques », puisque les contraintes sur un mot sont corrélatives des contraintes sur l'autre. Et il est essentiel d'ajouter que les contraintes sont « dissemblables », en ce sens qu'elles affectent des points distincts de chaque facteur du même syntagme. Le contraste est clair avec la coordination qui est non conclusive, réversible et marqué par des contraintes similaires.

« *La domination y résulte, au contraire, de la résorption toujours possible du syntagme en une sorte de mot des mots qui résume en lui, pour ainsi dire, la totalité de sa présence au texte.* » 57.2.7-10. Cette proposition est suivie de l'évocation du « *privilège* » accordé traditionnellement au verbe.

Sachant que « résorber » signifie « faire disparaître par réduction du nombre », la formule *« la résorption du syntagme* » présente une difficulté de compréhension analogue à la fameuse « peur de l'ennemi ». On ne parle pas ici de résorber le syntagme en autre chose.

77 Cf. Jean-Yves Urien, 1992, « Le démonstratif dans la syntaxe du nom », in *Klask* n°2, Rennes, Les PUR, p.105-129.

78 Ceci montre au passage que ce n'est pas le sens de « emañ », « se trouver quelque part », qui définit grammaticalement ce verbe ; ce sont ses propriétés formelles, telles que cette contrainte de définition. Cf. Jean-Yves Urien, *La trame d'une langue*, p. 105-108

C'est le syntagme qui « *résorbe* » en lui la multiplicité des mots qu'il solidarise. La syntaxe provoque un changement de compte, puisque les mots, tout en restant des unités, « ne comptent plus » au regard de la délimitation syntaxique, dite « thème », instaurée par la projection de l'identité qui en réunit les « facteurs », dénommés « parenthèmes ». Autrement dit, le thème « domine » ses parenthèmes. C'est en ce sens que le syntagme « *résume* » grammaticalement une séquence de mots, et qu'il opère une « *contraction de texte* » 57.3, à ne pas confondre avec une contraction ou un résumé sémantique d'énoncé.

« *Le sens seul, non la grammaire, exige que "servus domini laborat"* [L'esclave du maître travaille] *se ramène à "servus" plutôt qu'à "dominus laborat"* [Le maître travaille] » 57.4. Voici deux lectures de ce passage elliptique.

Sémantiquement, « *servus* » à lui seul peut résumer le propos tenu, si le locuteur entend préciser qui travaille, et que le reste reprend une information déjà dite. Mais ce n'est pas une exigence, puisque, toujours sémantiquement, on peut aussi ramener l'information au seul fait qu'il travaille. Hors situation et contexte, c'est indécidable. Quoi qu'il en soit, il ne s'agit pas là d'une analyse syntaxique. Certes, on peut aussi syntaxiquement produire « *dominus laborat* », mais il faut pour cela constituer un autre « thème » (syntagme) à partir de deux de ces mots, en respectant la contrainte qui exige du nom d'être au cas nominatif, et non plus au cas génitif comme dans le « thème » (syntagme) « *servus domini* » [L'esclave du maître].

Autre lecture (personnelle), syntaxique : J.G. se trompe, car il est incontestable que la grammaire exige que « servus domini laborat » se simplifie syntaxiquement en « servus laborat » et en « servus domini », et non pas en « dominus laborat ». Quant au sens, il « n'exige » rien, puisqu'il dépend de la « congruence » recherchée par le locuteur en fonction de la situation.

Les deux exemples qui suivent, « *Le cheval blanc* » et « *Il faut qu'il vienne* » 57.4, illustrent à la fois la notion de réciprocité des contraintes, et à la prééminence de la syntaxe sur le sens. Dans le premier cas, la tradition dit que l'adjectif épithète s'accorde en genre et nombre avec le nom. On doit ajouter, au nom du principe de réciprocité, que « *blanc* » (parce qu'il exclut « **blanche* ») demande que l'autre mot soit un nom masculin. Il y a bien contrainte des deux côtés. Dans le second cas, au fait que le verbe « il faut » demande un partenaire au subjonctif, correspond le fait que le subjonctif implique que le verbe antécédent sera lui aussi contraint : « Il faut… », mais pas « *Il sait… » ni « *Il dort… ». Paraphrase du texte : « Refuser d'inverser la proposition serait reconnaître que le sens précède la relation, alors que le sens découle de la relation (formelle et réciproque) ».

La tradition veut que « le cheval » dans le cas de « le cheval blanc », et « il faut » dans celui de « Il faut qu'il vienne » soient les éléments « principaux » auxquels s'ajoutent des compléments (adjectif, complétive) qui peuvent être supprimés. La raison invoquée est que c'est l'élément dit « principal » qui « *requiert le moins de transformation* » 57.4. J.G. objecte, en substance, que ce n'est pas une question de plus ou de moins, et que chaque parenthème contribue à sa manière à construire le thème. Suit une conséquence sémantique. Le syntagme « le cheval blanc » peut sémantiquement, en situation ou contexte, se résumer aussi bien par le nom « le blanc » que par le nom « le cheval », et « Il faut qu'il vienne » se résumer aussi bien par « il viendra » que par « Il le faut ». Il est possible de résumer « Pierre regarde la télé » par « Pierre », si c'est l'information attendue : lui et pas un autre. On ne peut donc s'appuyer, pour définir ce qu'est la relation syntaxique, sur l'idée qu'est principal ce qui résume le mieux le

propos. Le faire est tenir un raisonnement circulaire : on a postulé a priori que la construction syntaxique coïncidait avec le raisonnement sémantique.

J.G., en 57.5, alerte sur une « méprise » concernant la notion de « *régime* », ou celle équivalente de « *portée d'un choix* », parce que « … *la restriction qui s'ensuit passe à tort pour une neutralisation* ».

Rappelons au préalable que le terme « *régime* » désigne le plus souvent, dans une langue à déclinaison, les cas autres que le nominatif. En ancien français, le cas « régime » s'oppose au cas « sujet ». Plus généralement, il désigne le nom avec préposition, dit aussi « indirect ».

Ce terme de « *neutralisation* » mis en cause ici vient de la phonologie, (cf. 37.4-5), et désigne une réduction d'oppositions phonologiques dans un contexte défini. (En allemand, l'opposition des consonnes /t, d/, disparaît en finale de mot au profit du /t/). J.G. semble en faire un fait de corrélation phonologique, ce qui correspond en sémiologie au paradigme et non à la syntaxe.

Voyons où serait la « méprise ».

« *Le terme* [régime] *ne gagne rien à sortir des frontières de la morphologie* » 57.5. Le système casuel, prépositionnel, ou conjonctif, est d'abord à comprendre dans le cadre du mot, dans une systématique d'oppositions, telles que « direct – indirect ».

(Ne pas croire que) « *c'est par eux-mêmes* » que les cas régime marquent une relation syntaxique 58.1. L'auteur critique ici la tendance à positiver une contrainte syntaxique. Le subjonctif n'est pas en lui-même preuve d'une subordination, en dépit de l'étymologie du terme : « subjungere », attacher dessous, subordonner. Outre que c'est l'ensemble des contraintes mutuelles qui définissent une relation syntaxique donnée, il faut garder à l'idée qu'une contrainte est une restriction ; on l'éprouve à l'impossibilité de varier ce qui pourrait l'être hors syntaxe. Ce n'est pas la présence du subjonctif en soi qui compte, mais l'impossibilité d'un autre mode. Idem pour le cas génitif en latin. « Servus domini » (L'esclave du maître) présente une relation syntaxique de « complément de nom » du fait de l'impossibilité de dire « *Servus dominum » (accusatif), tandis que « Servus domino » (esclave pour un maître) ou « Servus dominus » (nominatif)[79] seraient des syntagmes autres. Ce n'est donc pas la présence en soi du génitif qui crée la relation syntaxique. De même, la marque de relation syntaxique de « sujet », en français, contient, outre l'accord en personne et nombre, l'exclusion pour le nom du cas prépositionnel : « La porte s'ouvre » exclut « *Sur/*De la porte s'ouvre ». Remarquer au passage que la relation de sujet est ici considérée comme une « *relation de complément* » entre un verbe et un autre mot.

Un changement est possible « *au prix d'une anacoluthe* » 58.1. Ce terme désigne une rupture de construction dans la phrase. Observons l'opposition entre la relation sujet : « Pierre attendra », et le détachement : « Pierre, il attendra ». Cette dernière phrase rompt la relation sujet, laquelle interdit une forme nominale en « Quant à N » : « *Quant à Pierre attendra », alors que la construction détachée rend sa liberté au nom et permet la variation « Pierre, il attendra / Quant à Pierre, il attendra ».

« *De vertes idées dorment furieusement* » 58.2. J.G., comme Noam Chomsky (1957, *Structures syntaxiques,* éd. fr. p.17), auquel il emprunte cet exemple, considère qu'un énoncé sémantiquement peu probable peut cependant être grammatical. Lucien Tesnière (*Éléments*

79 « L'esclave maître ». Cf. l'opéra *La serva padrona,* de Pergolèse, pour le sens.

de syntaxe structurale, éd. posthume 1959, p.41) avait aussi posé cette différence en proposant la phrase : « *Le silence vertébral indispose la voile licite* ». La différence avec eux est que pour J.G. tout énoncé grammaticalement structuré est susceptible de provoquer un raisonnement qui le rend « *compréhensible* », quitte à imaginer le monde qui va avec. Des concours ont d'ailleurs été lancés aux USA pour élire la paraphrase la plus vraisemblable de l'énoncé de Chomsky, et une compilation des résultats est accessible sur la Toile.

Les exemples de jeux de mots qui suivent montrent que diverses constructions syntaxiques peuvent présenter des cas d'homophonie, et qu'il ne faut pas mettre au compte de la syntaxe ce qui est une relation sémantique. Soit « *La maîtresse d'école enrhumée* ». Rien dans la définition de la relation « d'épithèse » ne permet ici de savoir lequel des deux noms est en relation avec l'adjectif final. Deux analyses syntaxiques sont possibles. Il faut s'en tenir là, du point de vue de la grammaire. Ceci étant, sémantiquement, on peut concevoir qu'une école – c'est-à-dire l'ensemble de ses élèves – soit enrhumée, de même que « l'école » peut aller à la piscine tous les mardis. (Cas de métonymie, en rhétorique classique). L'exemple « *Flying plane* » (« Niveau de vol », ou « avion en vol », et pourquoi pas « rabot volant », « platane volant ») joue sur l'homophonie du nom « plane ».

« *L'amour de sa femme* », (ou « *la peur des ennemis* », « *un meurtre d'enfant* », etc.), est mis en contraste avec « *le livre de Jean* » (etc.) 58.2. Pour J.G., la structure syntaxique est la même dans tous ces exemples, et elle est indifférente aux variétés d'inférence sémantique liées aux termes en présence. (Cf. René Jongen *Quand Dire C'est Dire*, p.133-134).

Syntagme et contextes syntaxiques : un exemple en grec classique

À travers les exemples pris au grec classique présentés en 58.3, J.G. montre qu'une relation de subordination relève d'un modèle abstrait et peut se présenter dans des contextes morphologiques différents. Il faut donc abstraire la « formule » syntaxique des différences entre les types qu'elle intègre, nominal ou verbal.

La comparaison est ici établie entre une première série de trois exemples (a, b, c) que l'on définit classiquement comme des « syntagmes verbaux », parce qu'ils contiennent un verbe et un complément, et une seconde série également de trois exemples (a', b', c') de « syntagme nominaux » parce qu'ils relient un nom et un adjectif. Le but est de montrer l'identité syntaxique de chacun des trois syntagmes d'une série avec chacun des trois syntagmes de l'autre série. (Soit a = a' / b = b' / c = c'). Autrement dit, in fine, un syntagme identique peut se présenter sous deux variantes : (SV = V + N) et (SN = N + Adj.)[80]

La première série relie un verbe « *arkhō* », (commander) et un nom « *ē khora* » (le pays). Les deux premiers exemples sont cités d'après le contexte suivant : « Le Satrape organise… ». Ils peuvent être traduits respectivement par « le pays qu'il commande » (relative dite « déterminative »), et « le pays, qu'il commande » (relative dite « explicative »). Le troisième exemple peut être dit seul, et signifie « Il gouverne le pays ».

a - Le premier syntagme est « *hēs arkhei khōrās* » [Conj. relative gén. fém. sg. + Verbe 3è p, présent + Nom gén. fém. sg.]. Mot à mot : « auquel + il commande + pays ». Soit : « Le Satrape organise le pays qu'il commande ».

80 Pour faciliter la lecture, je dérogerai aux néologismes proposés (en thème et parenthèmes), et utiliserai la terminologie classique.

On y observe que la détermination nominale (génitif + féminin) se trouve à la fois dans le « relatif » initial et dans le nom final associé, tandis que le verbe est enclavé entre les deux. Sémantiquement parlant, ce premier exemple est une relative dite « déterminative », c'est-à-dire « appellative » : parmi les pays, on sélectionne celui qui a été conquis par le Satrape, à l'exclusion des autres. Le raisonnement consiste à choisir une appellation. On peut dire aussi que le verbe est ici « épithète », comme dans la paraphrase « les pays conquis ».

b - Le second syntagme est « *tēn khōrān hēs arkhei »* [Déterminant acc. sg + Nom acc. sg. + Conj. relative gén. fém. sg. + Verbe 3è p, présent]. Mot à mot : « le pays auquel il commande ». Il présente l'ordre : Nom antécédent + verbe final. Le sens est ici : « (Le Satrape organise) le pays, dont il est le chef ».

Ce second exemple pose le concept de « pays » défini, et dit de celui-ci qu'il a été conquis : c'est une relative dite « explicative », qui propose une expansion sémantique. Mais l'ensemble est lui-même mis en perspective par la relation de « complément d'objet » que le nom constitue avec le verbe du contexte antérieur « (Le Satrape) – Il organise », comme le marque le cas accusatif du nom.

On pourrait mettre en contraste la différence sémantique entre ces deux constructions par les paraphrases suivantes : « parmi tous les pays, celui qu'il commande » et « Ce pays, qu'il commande ».

c - Le troisième syntagme peut être dit seul, contrairement aux deux autres. « *tēs khōrās arkhei* » [Déterminant gén. Sg + Nom gén. Sg. + Verbe 3è p, présent]. Mot à mot : « Au pays il commande ». C'est une relation verbe + complément, et la disposition inverse est possible « *arkhei tēs khōrās* ». Sémantiquement, le verbe est prédicatif.

La seconde série est parallèle.

a' - Le premier syntagme « *o spoudaios mathētēs* », (mot à mot) « le – attentif – élève » (au cas nominatif ici), se comprend sémantiquement comme une épithèse « déterminative », « appellative » : parmi les élèves, il s'agit de celui qui est studieux. L'adjectif « déterminatif » est inclus entre le déterminant et le nom, comme le verbe l'était entre la détermination (du relatif) et le nom, dans la première série.

b' - Le second syntagme « *o mathētēs o spoudaios* » (mot à mot) « l'élève + l'attentif » répète (accorde) le déterminant dans les deux mots. Il se comprend sémantiquement comme une épithèse « explicative » : il s'agit encore d'une épithèse, mais on dit de l'élève qu'il est attentif – et non distrait. « L'élève, studieux ». L'analogie est claire avec la première série.

Ces deux syntagmes pourraient s'articuler avec un verbe dans une relation de sujet par exemple (où le cas nominatif serait en accord avec un verbe). « *o spoudaios mathētēs / o mathētēs o spoudaios …anamenei* » « l'élève attentif / l'élève, attentif, …patiente ».

c' - Le troisième syntagme « *o mathētēs spoudaios* », au contraire de deux premiers, n'est plus une épithèse, mais une attribution, c'est-à-dire une prédication phrastique. On a affaire à une « phrase nominale » : « L'élève est studieux ». L'absence de détermination du second mot, et la disposition (N + Adj), marquent la relation attributive, sans que le verbe « être » soit nécessaire, encore qu'il soit bien évidemment possible : « *o mathētēs esti spoudaios* ». Comparer cela avec la disposition respective, en français, de « Ce délicieux gâteau ; délicieux, ce gâteau ».

N.B. Les *Séminaires* du 13 et du 20 février 1975 ont servi de terrain d'essai aux propositions de ce passage, et je m'en suis inspiré pour ces développements.

Conclusion : « *Le catégorique* » (le type des mots concernés) « *n'est nullement en question… mais seulement l'ordinal* » (la relation syntaxique) 58.4. Du point de vue sémantique, on observe aussi qu'un verbe peut être épithète et non prédicatif, et qu'un nom peut être prédicatif (« attribut ») et non épithète. Par conséquent, il faut revoir la terminologie traditionnelle, qui réserve à l'adjectif ou au nom les termes « épithète, attribut », et réserve au verbe le terme « prédicatif ».

« *Le catégorique n'est nullement en question, ni les modalités d'inclusion, mais seulement l'ordinal et les degrés d'intégration* » 58.4. La précision suggérée et ici soulignée (« *modalités* » et « *degrés* »), ainsi que les exemples proposés, énoncent que certains syntagmes intégreraient plus de contraintes que d'autres. Le raisonnement est analogique. Il y a plus de similarité formelle – plus d'inclusion au sein du paradigme – entre les verbes « je viens » et « tu viens » qu'entre « je viens » et « puisqu'ils ne sont pas venus ». De même, il y a un moindre degré d'intégration syntaxique entre les verbes dans « il va et vient » que dans « il va venir », parce que ce dernier exemple met en facteur commun l'ensemble des affixes. L'infinitif y est la marque non d'une absence d'information de temps et de personne, mais la marque du partage de l'ensemble des informations entre les deux verbes.

Syntaxe et types morphologiques

La structure syntaxique d'une phrase n'a « *rien d'un classement et tout d'une stratification* » 59.1. Paraphrase de la notion de « *rang* ».

« *On a cru pouvoir brader* [les types] ». Prenons le cas de la grammaire générative (vulgarisée), qui décrète que la phrase canonique relie un syntagme nominal (SN) et un syntagme verbal (SV). Outre que cela conduit à considérer que, dans « Je parle », le préfixe verbal « je- » serait un syntagme nominal, cela conduit aussi à considérer que, dans la phrase « Qu'il vienne me dérange », le verbe antécédent est aussi, syntaxiquement parlant, un syntagme nominal du seul fait qu'il constitue aussi une relation sujet. (On se tire d'affaire ensuite avec la notion de « transformation »). Le modèle glossologique distingue ici la « formule » syntaxique, à savoir la relation sujet, et la variation de marque de cette relation sujet, en ce que « *le rang se dénote en chaque mot selon son type* ». Morphologiquement, le « Que- » marque le début du verbe, et « Qu'il vienne » reste un verbe. Syntaxiquement, le même « Que- » marque l'intégration du verbe initial dans une relation qui demande la forme subjonctive, tandis que le verbe final perd tout préfixe personnel et est accordé à la 3e personne du singulier.

Les métaphores « *Passer de la substance* » (le statut morphologique) « *au processus* » (syntaxique) et « *Passer de la matière à l'énergie* » renvoient à l'idée critique développée par la grammaire générative, selon laquelle la tradition morphologique serait « fixiste », comme toute « taxonomie », et devrait laisser la place à une grammaire générative « dynamique ». « Être » d'un côté ; « générer » de l'autre.

« Le même tao comporte deux principes ». Analogie assez relâchée entre d'une part « le Yin et le Yang », et de l'autre les relations paradigmatiques et les relations syntaxiques.

« *Nul, de l'indépendance ne saurait conclure à son gré à la contradiction* ». Dans le modèle glossologique, les deux projectivités, à la source des paradigmes et des syntagmes, sont distinctes. La grammaire générative (vulgarisée par Nicolas Ruwet par exemple) semble

considérer que la « grammaire taxinomique » de la tradition (et de la concurrence) est définitivement « dépassée » et rendue caduque par la nouvelle « grammaire générative ».

« *Aussi bien cette conception procède-t-elle d'un réalisme qui répugne à la fois à penser qu'il y ait lieu de parler d'éléments sinon comme antérieurs à l'opération qui les joint et que tout, en matière d'analyse, soit envisageable de deux façons ou, si l'on veut, serve concurremment à deux fins.* » 59.2.

Soit : La conception « *réaliste* » (positiviste) de la grammaire (qu'a la grammaire générative) « *répugne à penser que…* », et s'oppose à la glossologie qui « accepte de penser que… ». La suite développe deux points d'opposition.

- La glossologie accepte de « *parler d'éléments* » en matière de relation, au sein du paradigme comme au sein du syntagme. Qu'est-ce que cela veut dire ? Il y a ici un jeu sur le terme d'élément. J.G. distingue l'élément fondamental, l'identité et l'unité, et ce qui constitue une relation dans un paradigme ou un syntagme. Il réfère ainsi aux « morphèmes » qui sont « *joints* » selon la similarité dans « *l'opération* » qu'est le paradigme. Et il réfère aux « parenthèmes », les « facteurs » qui sont « *joints* » selon la complémentarité dans « *l'opération* » qu'est le syntagme.

- La glossologie accepte aussi « *que tout, en matière d'analyse, soit envisageable de deux façons ou, si l'on veut, serve concurremment à deux fins* ». Selon le processus en cause, paradigmatique ou syntaxique, ce qui apparaît comme la même chose au réaliste a un statut distinct. La terminologie traditionnelle des cas, « *réaliste* », est donc ambivalente. Ce qu'on appelle uniformément « génitif » doit être défini distinctement soit comme marque d'une relation paradigmatique (le « partitif » par rapport à une détermination nominale autre), soit comme marque d'une intégration syntaxique dans la relation de complément de nom, ou de complément de verbe transitif.

« *Plus d'un s'est cru autorisé à condamner la redondance dont témoigne l'accord* » 59.2. En théorie de l'information, selon le modèle probabiliste de Claude Shannon et Warren Weaver (1949), la redondance est liée à l'entropie d'un système, c'est-à-dire à ce qui dans le système ne produit pas d'information. Idéalement, et en particulier pour un ingénieur des télécommunications, il apparaît « économique » (y compris en dollars) de ne pas transmettre la redondance. En revanche, d'un point de vue toujours technique et économique, la redondance contribue à la fiabilité d'un système s'il est dégradé par des « bruits ». Je n'ai pas retrouvé les « *plus d'un* » qui auraient appliqué à la grammaire une telle « *condamnation* ». Jean Dubois lie grammaire et théorie de l'information dans *Grammaire structurale du français, Nom et Pronom* (1965), et développe à plusieurs reprises le thème de la « redondance », mais c'est pour en souligner l'importance (p. 50) : « Si la redondance a pour fonction essentielle d'assurer l'information, elle a aussi pour fonction secondaire d'affirmer la cohésion des diverses parties ou constituants de l'énoncé, c'est-à-dire de renforcer la jonction du syntagme nominal et du syntagme verbal, dont la concaténation est la condition première de l'existence formelle de l'énoncé ».

La thèse de J.G. est plus précise. Pour lui, la syntaxe est un processus de redondance en ce qu'il reprend une même information sur plusieurs mots. Cependant, il s'agit d'une redondance « abstraite » et non matérielle, parce qu'une relation syntaxique « *exprime* » cette « *répétition du même sur plusieurs* » selon deux variantes de la marque. Comparons par exemple le français qui marque la relation d'épithèse par l'effacement de l'article du second constituant : « la belle musique », et l'hébreu (ou l'arabe) qui répète l'article : « ha-musiqa ha-jafa ». De

même, comparons au français cet énoncé Bassaá (langue Bantou du Cameroun) où chaque élément répète son classificateur. « Quatre nouveaux soldats s'en vont chantant », « ***bi***-*sonda* ***bi***-*mondo* ***bi***-*na* ***bi***-*nke* ***bi***-*nlongue* »[81].

Syntaxe et effacement

Le propos de 59.3 – 60.1 illustre la définition de la syntaxe rappelée dans le paragraphe précédent par un domaine particulier de relation syntaxique, celui de « *l'anaphore* », en tant que mise en facteur commun du même sème sur plusieurs mots, ou « *factorisation* ». Ce concept est ensuite relié à celui, plus général, « *d'effacement* » grammatical, qui sera le thème principal du chapitre suivant. J.G. anticipe ce nouveau thème pour mieux l'articuler au propos syntaxique présent.

La grammaire en elle-même, en tant que moment dialectique de négativité, produit à la fois de l'absence de définition et de l'absence d'assertion, étant entendu que « définition » et « assertion » renvoient au raisonnement rhétorique, moment dialectique de positivation du dire, et cela sur chacun des axes. La grammaire au contraire tend à « nier ». Singulièrement, la « redondance » formelle en syntaxe le montre bien : au lieu de produire une forme intégralement nouvelle chaque fois que l'on ajoute un mot, pour apporter un maximum d'information, comme le ferait un informaticien, le locuteur grammairien « s'empêche » d'apporter de l'information en redisant la même forme. Voilà bien un mode de « contra-diction » dialectique, un pôle de « non-sens ».

Ce thème est à venir. Pour l'heure, la négativité grammaticale est dite « *économiser* » de l'information. J.G. en propose divers exemples.

Dans le cas de la relation syntaxique – projection du même sur du plusieurs –, l'effacement (ou factorisation) marque, selon les syntagmes, soit « *le manque de définition* », soit « *le manque d'assertion* », selon l'axe envisagé 59.3.7-8.

Comme exemple de « *manque d'assertion* », on peut extraire du texte « *la conjonctive* », qui, en formulant un seul syntagme « Il faut venir », fait l'économie de deux assertions formulées dans une suite de deux verbes : «Venez ! Il le faut ! » La différence est la même pour la relative « explicative », c'est-à-dire « prédicative », parce qu'elle met en arrière-plan de la prédication phrastique une assertion, et non plus une détermination : « *Il prit le pain, qu'il rompit* », plutôt que « Il prit le pain. Il le rompit ».

Comme exemple de « *manque de définition* », on peut extraire du texte la relation « *d'adjectivation* », qui met en facteur commun la détermination nominale. « Sur le petit » est grammatical, et rhétoriquement adéquat si je sais déjà à quoi je me réfère. Dans le syntagme « Sur le petit meuble », préposition et déterminant sont partagés entre les deux « parenthèmes » de ce schème. De sorte qu'il est impossible de savoir dans « le pauvre malade » lequel est adjectif de l'autre, sinon par le raisonnement sémantique.

« [Faire apparaître] *l'authentique* [identité de] *statut structural »* entre relatives et conjonctives 59.3.13. Le parallélisme proposé est entre ces deux constructions, qui présentent toutes les deux un « *manque d'assertion* » du fait de la subordination. « *Il prit le pain qu'il rompit* », et « *cucurrit ut ceciderit* » (Il courut si bien qu'il est tombé).

81 Dans Irénée-Gilles Nyemb, *Analyse syntaxique du Bassaá*, Mémoire de maîtrise de Sciences du langage (non publié)

« *L'ellipse des constituants "personnels" de notre verbe* [est] *la seule légitimité grammaticale de la transitivité* » 59.3-60.1. L'idée est déjà dans la notion « d'actance » chez Lucien Tesnière. Les relations syntaxiques de type « anaphorique » sont marquées par deux contraintes conjointes. L'une est liée à l'appartenance du radical du verbe à tel ou tel sous-groupe. L'autre à la présence d'un second mot régi et parfois accordé. Prenons l'exemple du français.

– La plupart des verbes présentent une opposition de personne de type « je/tu/il) », effacée dans une relation transitive dite « sujet ». Mais ce n'est pas le cas de « Il pleut » où « il » est invariable.

– Un sous-ensemble de verbes présente une opposition de personne de type « le/lui/les//se », effacée dans une relation transitive dite « objet direct ». « Il le faut » peut se développer dans le syntagme « Il faut qu'ils viennent », et « Il les attend » en « Il attend ses enfants ». Mais ce n'est plus vrai de « il dort ».

– Idem pour la relation dite « d'objet indirect », qui intègre un verbe qui admet en outre une opposition de personnes de type « lui/leur », telle que « Il les <u>lui</u> donne ». Dans « Il les donne <u>à</u> ses voisins » l'effacement du morphème « lui » dans le verbe s'accompagne de l'obligation de la préposition dans le nom.

Dans tous ces cas, on observe une « *ellipse* » d'informations désormais valables pour l'ensemble du syntagme. « *Un cas limite, la forme de composition* » 60.1. Exemple : « un navire école », masculin alors que « une école » est féminin.

Il existe aussi des cas où « *certaines variations, catégoriellement sont appelées, ordinalement sont exclues* ». Deux domaines d'observation sont évoqués. J'y ajoute des exemples.

- L'accord « *avec le plus rapproché* » en latin 60.1. Soit cette phrase de Jules César, dans *La guerre des Gaules*, I, 26 : « Orgetorigis **filia** atque **un<u>us</u>** e filiis **capt<u>us</u> <u>est</u>**. (La fille d'Orgétorix et un de ses fils y tombèrent en notre pouvoir.) ». Le verbe est au singulier, et son participe est au masculin singulier, en accord avec le seul terme « unus » et non avec les deux noms coordonnés « filia atque unus ».

- La relation de sujet en breton 60.1. À la 3e personne, le pluriel du verbe comporte un suffixe : « Ne gousk<u>ont</u> ket » (ils/elles ne dorment pas). Le singulier du verbe présente un suffixe zéro : « Ne gousk_ ket » (Il/elle ne dort pas). La relation de sujet entre un nom et un verbe affirmatif montre l'absence de suffixe dans tous les cas : « Ar vugale a gousk_ kalz ; Ar bugel-mañ a gousk_ kalz » (Les enfants dorment beaucoup ; Cet enfant dort beaucoup). De là, la tradition conclut à la règle : le verbe est toujours « au singulier ». Noter cependant qu'en latin il s'agit d'une possibilité, alors qu'en breton il s'agit d'une contrainte syntaxique stricte. La thèse soutenue vaut donc avant tout pour le cas breton. Le pluriel est « *catégoriellement appelé* » lorsque le verbe est seul, du point de vue de son paradigme, puisque le pluriel peut toujours être choisi. Il est « *appelé* » lorsque le contexte invite à ce choix : « Sell ta ouzh ar vugale. Kousket a re<u>ont</u> mat » « Regarde donc les enfants. Ils dorment bien », (le verbe breton affirmatif est auxilié lorsqu'il est initial). La tradition a le tort d'en rester là et de ne pas comprendre que l'absence a une autre signification en matière de syntaxe. Le nombre est « *ordinalement exclu* » par la relation syntaxique : « Kousket a ra_ kalz ar vugale / ar bugel ». (Les enfants dorment beaucoup / L'enfant dort beaucoup). L'absence de suffixe n'est ni un pluriel ni un singulier, mais un effacement qui identifie le verbe et le nom du contexte.

« *Y lire l'indice de l'unité supérieure d'un thème dont nous avons dit qu'il fixait pour la totalité du schème le rang occupé dans le texte*. » 60.1. Le verbe efface le suffixe de personne comme marque de l'existence de la relation sujet, le « *thème* », qui est ce qui vaut pour l'ensemble du syntagme. Ce n'est plus une information propre à chaque mot du texte. La formulation « unité supérieure » appelle une remarque analogue à celle de « *unité partielle* » en 56.2, puisque la syntaxe « *n'altère pas le caractère exclusivement contrastif* (…) *des mots* » 55.3. Le terme « unité supérieure » est ici synonyme de « relation », relation qui seule alors « compte ». Le « rang » ne se rapporte qu'à des relations, et non à des éléments.

22 - La concaténation

Jean Gagnepain change de « face du signe » et passe à la phonologie. Quelle est « la syntaxe » des phonèmes ?

Il l'appelle « *concaténation* » 60.2 et recense les observations qui, en phonologie structurale, ou en phonétique plus traditionnelle, peuvent offrir des pistes à l'observateur. Je ne retiendrai ici qu'un cas, celui de la notion « *d'assimilation* », en rappelant la définition classique telle qu'elle est exposée notamment dans l'article « Assimilation (phonétique) » de Wikipédia. Sous ce terme sont décrits le plus souvent des phénomènes phonétiques, liés par exemple à des différences de débit de la voix. Le passage de « je ne sais pas » à « chais pas », celui, pour « lave-toi », de /lavtwa/ à /laftwa/. Ce n'est pas de cela que parle J.G. sous le concept de concaténation, mais bien plutôt de faits phonologiques obligatoires, tels que, au sein du même mot, l'impossibilité d'enchaîner une consonne sonore et une sourde, ou l'inverse. (/*z+p, *z+t, *z+k/ ou bien /*k+z, *g+s/. On aura seulement, d'une part : disponible, et, malgré l'orthographe, /apsorbe/ (absorber), et /syptil/ (subtil). La lettre « x » note soit /ks/, dans /vɛkse/ (vexer), soit «/gz/ dans /ɛgzamɛ̃/ (examen). J.G. signale immédiatement la difficulté à interpréter ce genre d'observations, pour diverses raisons.

Il faut d'abord bien distinguer entre un fait de phonologie, « *les lois du signifiant* » 60.3, et un fait de « *morphonologie* », terme qui désigne la manière dont la marque exploite les phonèmes pour « *dénoter* » les éléments et les relations sémiologiques. Prenons pour exemple la mutation consonantique en breton, qui est un cas de sandhi[82]. Soit un radical qui commence par /k/, tel : « ki » (chien). Observons que derrière l'article « ar » (le), la consonne doit être /x/ « Ar c'hi ». S'il s'agissait d'un fait de concaténation phonologique, il devrait être impossible de trouver en breton une séquence /R+k/, ce qui est démenti par les mots : « ur park, ur merk, arkaïk » (un champ, une marque, archaïque). En fait, la restriction n'apparaît qu'au contact du déterminant et du radical et marque sémiologiquement leur solidarité dans le mot. Il ne s'agit donc pas là d'un fait de concaténation phonologique, mais d'un fait de sémiologie. Ceci peut être étendu à l'ensemble des faits de mutation en breton, qui ont un rôle de marque lexicale, textuelle, morphologique, ou syntaxique.

Autre distinction : il faut laisser de côté les « *restrictions idiomatiques aléatoires* » 60.3, telles que « Je ne sais pas, je sais pas, j'sais pas, chais pas » pour ne garder que les « *exclusions grammaticalement exigées* ». Toutefois, celle qui est proposée en fin de paragraphe continue de poser ce même problème : dire que le phonème /R/ à l'initiale d'un mot ne peut pas être

82 On appelle « sandhi » l'ensemble des alternances de traits à l'initiale ou à la finale d'un mot dues au contexte. Le terme est emprunté à la tradition indienne. La « liaison » en français est un « sandhi » de la consonne finale du mot : « six » /sis/, sis ânes /sizɑn/, six livres /si_livr/. Les « mutations » dans les langues celtiques sont des « sandhi » de la consonne initiale du mot.

suivi d'un phonème de même ou de moindre aperture, (à savoir, en gros, une autre consonne), demande que l'on précise que « *à l'initiale* » signifie soit « après silence », (le plus souvent en début de phrase), soit « à l'intérieur d'un radical ». Il faut en effet tenir compte de séquences telles que « au r'tour, en r'tard, au r'voir, etc. » où la solidarité entre préposition et radical permet cette « fusion ». Peut-on dire « R'viens ! R'dis-moi ça ! » ? Quoi qu'il en soit, aucun radical du français ne permet cette séquence, contrairement au tchèque où le /r/ peut être suivi d'une consonne, comme l'atteste la ville de Brno.

Ce paragraphe 60.3, inclut l.7 un débat sur le concept de *neutralisation*. (Cf. 37.4-5, et 57.5). J.G. y voit un processus « paradigmatique » phonologique, c'est-à-dire un fait de corrélation. Or la tradition linguistique définit constamment la neutralisation comme une réduction d'oppositions phonologiques due à la présence d'un autre phonème dans le contexte. Ceci correspond donc plutôt à la définition de la *concaténation*. Par exemple, dans un contexte (C)VC, (syllabe dite fermée), l'opposition / e, ɛ /, chez les francophones qui la pratiquent, n'est plus possible. Face aux paires minimales « et, est ; né, naît » ou « thé, taie », on ne peut dire « ère, aise, nerf, nef, neige, terre, tête, tel » qu'avec le / ɛ / ouvert. La séquence /*(C) e C/ est exclue. Autrement dit, la prévisibilité de la voyelle est augmentée du fait de la consonne suivante, « *créant par là une redondance* » 60.3. Il est donc légitime d'avancer l'hypothèse que les faits de neutralisation soient des faits de *concaténation*.

Un « *cluster* » 60.3 est une séquence de plusieurs consonnes au sein du même mot, comme dans /stʀikt/ ou /wɛstfʀɑ̃s/ (Ouest-France). C'est le lieu de restrictions importantes, notamment sur le trait de sonorité.

Appendice au propos de 60.4. La phonologie générative ne peut éviter ni « *la première des confusions* », à savoir la différence entre une concaténation phonologique (la neutralisation, dans la terminologie praguoise) et un fait de « morphologie » (cf. la mutation consonantique en breton), ni la seconde confusion entre fait phonologique et fait phonétique.

En conclusion, 60.5 et 61.1, rappel est fait de la contradiction entre grammaire et rhétorique, entre « signification » et « contenu », entre « signifié » et « sens », et de la prévalence de la première, laquelle « fonde » la seconde. Dans une phrase latine 61.1 telle que « Dicunt Catullum Claudiam amare », mot à mot « Ils disent Catulle Claudia aimer », que l'on peut traduire soit par « Ils disent que Claudia aime Catulle » soit par « Ils disent que Catulle aime Claudia », les deux noms doivent être à l'accusatif ; l'un en raison de sa relation de sujet avec un infinitif lui-même en relation de complément avec le verbe antécédent, l'autre en raison de sa relation de complément avec l'infinitif. La construction est donc grammaticalement ambivalente. Mais c'est une donnée première, du fait que tout raisonnement est nécessairement formulé.

3- Référence et Incidence

Cette partie conclusive du chapitre consacré à la similarité et à la complémentarité ne modifie pas l'architecture du modèle du paradigme et du syntagme, laquelle est fondée sur la projectivité des deux axes d'analyse. Elle propose une approche complémentaire de ces processus, en se centrant sur la notion de dialectique entre grammaire et rhétorique, après avoir privilégié précédemment une approche analytique.

Présentation du thème. Effacement : évidement et ellipse

Il est indispensable de relier la fin de la partie précédente et le début de celle-ci.

« *Or la signification est, nous l'avons dit, fonction non du contenu dans lequel elle s'investit mais de notre aptitude à le nier et le signifié, toujours inversement proportionnel au sens. […].*

Il est indéniable, en effet, que la grammaire culmine dans la signification du zéro et que toute langue, en même temps qu'elle nous permet à la fois de dire ce que c'est et de dire que c'est, nous offre, avec la possibilité de gommer ses oppositions et ses contrastes, le moyen de ne nommer rien ni personne et d'énoncer sans assérer. C'est ce que nous appelons l'effacement du sème ou du mot (…) » 61.1-2.

Si ce rappel de la négativité du grammatical, en tant que pôle dialectique, complète un exposé sur la morphologie et la syntaxe, c'est pour une raison profonde. Il s'agit selon moi d'éviter que l'exposé de la grammaticalité en termes analytiques d'éléments et de relations ne conduise à une « hypostase » de la structure, à un formalisme. Il lui importe donc de parler aussi de la structure selon l'approche dialectique, d'éprouver que la grammaire est un processus de négation formelle du contenu (« *notre aptitude à la nier* »).

D'où le titre. *Référence et incidence* 61.2. Les deux termes sont ainsi définis : « *La référence et l'incidence sont les deux relations antagonistes du signe, soit à la structure qui le fonde, soit à la conjoncture dans laquelle il se réinvestit* ». *Séminaire* du 8 janvier 1976. (Et, plus loin 63.3). Il s'ensuit une difficulté de lecture, chaque fois que le raisonnement grammatical s'appuie sur l'observation d'une répercussion sémantique.

Il s'agit pour J.G. d'observer comment tant la catégorisation paradigmatique que l'ordination syntaxique procèdent par « *effacement* ». La grammaire se donne ainsi les moyens d'effacer les éléments qu'elle crée, et d'augmenter « l'impropriété », le vide de contenu, s'il l'on se place du point de vue de la référence. La fin du texte donne un indice complémentaire de compréhension, en 65.2 : « *Le signe du zéro peut par autoformulation se faire ainsi signe de signe* » [parce que] « *la néguentropie est sa loi* ». La négativité grammaticale peut donc s'observer dans « *l'effacement du sème* », lorsqu'elle « *gomme ses oppositions* » sur l'axe taxinomique, ou dans « *l'effacement du mot* », lorsqu'elle « *gomme ses contrastes* », sur l'axe génératif. On « dit » alors du « *zéro »,* de l'absence. J.G. parlera aussi « *d'évidement* » ou « *d'indéfinition* » 64.1 dans le premier cas, et « *d'ellipse* », ou « *d'incomplétude* » dans le second 62.4.

Qu'observe-t-on à l'appui de ces thèses ?

– Premier cas de figure : « l'*évidement* ». Il y a des constructions grammaticales où l'on « *dit ce que c'est* », et qui produisent une « appellation », et d'autres où un effacement grammatical aboutit à dire « rien », à « *ne nommer rien ni personne* » 61.2. Processus de « *non-appellation* » 62.3. Pour orienter le regard, risquons un exemple sur un cas présenté plus loin. Opposons « <u>Le livreur</u> passera », et « <u>Qui</u> passera ? ». Dans le premier message, la grammaire du nom livre une information déduite du lexème : on « *dit que c'est…* » un livreur, à l'exclusion de tout autre lexème, « le facteur, la Justice, la migraine », etc. Dans le second message, la grammaire du pronom suspend le choix du lexème. Cette information est « *évidée* ». Lorsque le vide est comblé par une information extraite de la situation, l'évidement est alors éprouvé comme un évidement « référentiel », et c'est un fait de morphologie nominale, appelé « pronom ». Ce serait le cas de « Lui ! » désignant quelqu'un. En revanche, si je dis « Ouvre vite au livreur <u>qui</u> passera ! », le même « qui » reste dans le verbe vide de valeur lexématique, mais

retrouve celle-ci par « incidence » intragrammaticale dans la relation syntaxique entre le nom antécédent et le verbe.

– Second cas de figure : *« l'ellipse* ». Sur l'axe génératif, on peut sémantiquement « *assérer* » son énoncé, et « *dire que c'est* » (ou « que ce n'est pas »). Mais l'effacement grammatical peut aussi aboutir à « *énoncer sans assérer* » 61.2, à de ne rien dire, à suspendre la prédication. Processus de « *non-assertion* » 62.3. N.B. « *Assérer* » est une variante de « asserter », faire une assertion.

Un exemple : « Le livreur passera » (assertion), et « Le livreur passera-t-il ? ». La forme interrogative suspend l'assertion. Selon la situation, une assertion affirmative ou interrogative pourra être apportée par la suite, « *par référence* », soit par répétition du verbe affirmatif, soit simplement par « Oui /Non ». Affaire encore de morphologie du verbe. Le même procédé – la postposition du morphème personnel – peut aussi être exploité « *par incidence* » interne à la grammaire dans la construction corrélative suivante : « Passerait-il que je refuserais de le recevoir ». Le premier verbe retrouverait son pouvoir d'assertion dans la succession de propos suivante : « Quand bien même il passerait ! Dans ce cas, je refuserai de le recevoir ».

J'espère que ces quelques observations liminaires permettent d'objectiver ne serait-ce qu'un cas particulier du processus double d'évidement et d'ellipse, que l'on retrouve à la fois dans la morphologie et dans la syntaxe.

Revenons au texte.

Le processus général d'effacement, dit-il, relève de la négativité du grammatical, de la « *signification du zéro* ». Il peut être marqué de toutes les manières. La précision apportée – « *Le plus souvent par un chiffre* » 61.2 – veut dire que la marque peut en être explicite. Le zéro en question n'est qu'occasionnellement une absence matérielle de phonème, mais il est toujours un effacement que l'on peut repérer par l'un quelconque des « modes de dénotation ». Ainsi l'effacement de l'assertion, qui caractérise la subordination, peut être marqué (notamment) par la conjonction « que- » à l'initiale du verbe conjonctif, mais aussi par une inversion du morphème personnel dans l'incise, (« Attendez ! dit-il »), ou par le « figement » dans l'infinitif, (« Il souhaite venir »).

J.G. prend ensuite la précaution de distinguer les termes « effacement » et « absence » matérielle de phonème. Il faut en effet se méfier d'une polysémie possible du terme « zéro ». Il traite dans ce chapitre, sous le nom d'« effacement », d'un processus général, alors que « l'absence significative » n'est qu'un des procédés de dénotation par lequel un fait sémiologique peut être marqué, quel qu'il soit. Ce peut être l'indéfini pluriel de l'anglais « _Birds » par rapport au singulier « A bird », ou l'absence d'un morphème dans le verbe due à une relation syntaxique.

Les deux figures de l'évidement

Le figement, évidement morphématique

J.G. développe ce thème en commençant par un ensemble de cas où cette signification du zéro consiste en un « *figement* » du paradigme, autrement dit un « *évidement morphématique* ». Là où la tradition voit un cas particulier du paradigme – cas de déclinaison ou mode verbal, J.G. voit une suspension grammaticale de la variation, créant un « *invariant* ». Vocatif nominal, impératif ou infinitif verbal présenteraient des degrés d'invariance. Par exemple, le

vocatif latin serait à séparer du système casuel. Il signifie l'effacement de la flexion. C'est fréquemment le thème, la forme figée du nom. (Séminaire du 6 mars 1975).

« *Fréquente collusion avec les formes de composition* ». 61.3. Soit « Des chauffe-biberons, des coupe-vent, un pare-choc » (homophonie avec l'impératif). Ou encore « Du vouloir-dire, l'être-ensemble ». Ou encore, avec un indice particulier d'invariabilité, le (-o-) de « l'indo-européen ».

Autre exemple de cas de signification du zéro : *l'adverbe*, dont le statut est alors opposé à celui de *l'adjectif*. 61.4. L'adverbe comme l'adjectif est « ad-joint », mais il est invariable. Ce figement peut être marqué par un suffixe (« agréablement ») ou pas « (payer) cher », ou requérir un radical particulier (« ainsi »). Toutefois, dans les deux premiers cas, l'adverbe conserve avec l'adjectif la possibilité d'une « gradation » : « très / plus / moins, etc. ».

« *L'enclave, l'enclise ou l'infixation ressortissent en somme au même processus* » 61.4. J.G. pousse au bout son raisonnement sur l'annulation des informations morphématiques. L'enclave (ou incise) relève encore d'un processus syntaxique : « Je viendrai, grommela-t-il, si tu l'exiges ! » L'enclise et l'infixation soudent morphologiquement les informations grammaticales au sein d'un seul et même segment. J.G. reprend une distinction classique par degrés de solidarités des informations, entre enclitiques (« Pierre les leur donne »), et infixes. Il est probable qu'il pense plus généralement à « l'affixation » de préfixes et de suffixes. Les grammaires classiques appellent « infixes » les rares exemples où une marque est insérée au milieu d'un radical, pour marquer une opposition morphologique : latin « vici » (parfait, j'ai vaincu) et « vinco » (présent, je vaincs) ; grec « élăbon » (aoriste, j'ai pris) et « lambánō » (présent, je prends). Marc Wilmet parle d'infixe dans des cas comme « cri-aill-er, pleuv-in-er ».

J.G. pense ici, entre autres, au contraste typologique du latin et du français. Les préfixes nominaux du français dits « articles », ainsi que les préfixes personnels verbaux, peuvent être confrontés aux pronoms démonstratifs ou personnels du latin. « ego / je- ; ille / le- et il- ». De même, alors qu'Augustin disait « Venire habet »[83] (il a à venir), nous avons incorporé l'auxiliaire « avoir » à la fin du verbe : « Il viendra ». Au lieu de juxtaposer les informations en autant de formes autonomes, la grammaire fusionne l'ensemble.

La suppléance, évidement lexématique

Statut du pronom. Une corrélation et une différence existent, au sein de l'évidement, entre « *l'effacement morphématique de la transformation* » (le figement), et la « *pronomination* », forme de « *suppléance* » 61.5. Dans le premier cas, ce sont les morphèmes qui sont effacés dans le paradigme. Dans le cas des pronoms, c'est le lexème qui est effacé. La grammaire générative parle à leur propos de « GN sans Nom » (sans tête nominale). « *Ne dénommant rien, (il) est apte à désigner… la totalité des items du type concerné* » 62.1. Ainsi, « le leur », contrairement à « leur travail », est un « leur x » où « x » est n'importe quel lexème classé masculin, dans le contexte ou en situation. Autrement dit, la « suppléance » est un évidement lexématique de la transformation.

Cependant, les pronoms sont divers, et proposent « *une gamme d'évanescence* » 62.1. Le démonstratif lui-même n'est véritablement « pronom » que lorsqu'il conserve des morphèmes du type nominal : « celui-ci, celle-ci, ceux-ci/là ». Il renvoie alors au contexte antérieur – il est

83 Augustin écrit, à propos du Royaume de Dieu : « Petant aut non petant venire habet. » (Qu'on l'appelle ou non, il viendra.) Cité par Michel Bréal, *Essai de sémantique : science des significations*, Paris, Hachette, 1897, p.28.

sémantiquement anaphorique –, ou postérieur – il est sémantiquement cataphorique –, ou bien encore il renvoie à la situation elle-même. « Prête-moi celui-ci ! » (masc.) suppose que les interlocuteurs connaissent la dénomination de la série d'objets que l'on désigne, à savoir des « vélos » (masc.) et non des « bicyclettes » (fém.). C'est le nom qui compte, et non son sens. Le pronom désigne l'objet en fonction de la manière dont on le dénomme. Talleyrand désignait dans ses courriers privés les trois membres du Consulat (Bonaparte, Cambacérès, Lebrun ; 1800-1804), respectivement et méchamment, par les démonstratifs latins : « Hic, hæc, hoc »[84]. Si l'on en vient à effacer l'ensemble des morphèmes nominaux, on obtient un « pro-x » où x est nom ou verbe. « Il va venir ! – Cela m'étonnerait ! » Enfin, « regarde-moi donc ça ! » ne préjuge d'aucune formulation susceptible de dire ce qui se passe. « *Montrer* » (deixis) « *dispense d'appeler* » 62.1… ou d'énoncer. (Cf. la notion de « pro-verbe » ci-dessous).

« *Il n'est pronom qu'indéfini* » 62.2. La formule est évidemment à prendre dans le sens où l'indéfinition tient au manque créé par l'effacement du lexème.

« *Seule l'occasion… ou la réflexivité sature* [le pronom (indéfini)] ». L'opposition entre « occasion » et « réflexivité » est à mettre en rapport avec l'opposition entre « situation » et « contexte ». « L'occasion » réfère à la situation : « « Range-moi ça ! » La « réflexivité » est celle de l'anaphore, de la relation au contexte antérieur ou postérieur, de ce « renvoi » du « Pro-x » au « x » nominal qui en est la cible : « Un fusible, ça se remplace ! »

De la suppléance à l'ellipse 62.3

Le début de ce paragraphe articule le propos précédent sur la suppléance et celui sur l'ellipse, du fait de l'ambivalence des constructions. Je rappelle que la suppléance relève de la « non-appellation », tandis que l'ellipse produit une « non-assertion ».

« On parle rarement de "proverbes". Ce n'est pas qu'ils n'existent pas ; mais, outre que le français n'a pas - ou plus - l'équivalent d'I do pour dire yes et qu'ils n'y sont pratiquement représentés que par ces articles verbaux si mal interprétés qu'on baptise des auxiliaires, l'effacement du type correspondant porte moins, en raison de sa spécialisation énonciative, sur la teneur des sèmes que sur la présence du mot de telle sorte que ce n'est plus de non-appellation mais bien de non-assertion, qu'il s'agit ».

Le propos est nuancé. Certes, on passe du type nominal au type verbal, mais ce dernier n'est pas pour autant sans « teneur en sèmes », donc susceptible de suppléance. Il reste qu'il « énonce », qu'il « asserte ». Les deux aspects existent conjointement. Toute la question est d'observer distinctement ces deux processus.

La notion de « *proverbe* », proposée au départ par analogie avec les « pro-noms », ainsi que celle d'auxiliaire, me paraît relever tantôt de la suppléance et tantôt de l'ellipse, selon les faits que l'on examine. L'exemple anglais proposé peut d'abord être compris dans une stricte analogie avec un pronom. À mon sens, le cas du « pro-verbe » faire, celui de « I do, I don't », ou du breton « Kousket a ra ? –Gra ! / Ne ra ket ! » (Dort-il ? –Il fait ! / Il ne fait pas !), ou encore du Gallo « Si fait ! Non fait ! » relève de la suppléance, car l'assertion est la même dans la reprise pleine que dans la reprise par le pro-verbe. Le français peut faire de même, dans une reprise telle que : « Il a promis d'écrire, et il le fera. Il peint et il le fait bien ». Nous allons voir que ce n'est pas vrai des « auxiliaires - *articles verbaux* ».

84 À peu près : « Lui, Elle, Ça ». Le « Hic » en question, devenu Napoléon, qualifiera ainsi Talleyrand : « Vous êtes de la merde dans un bas de soie ! ». 28 janvier 1809, Saint-Cloud.

Auparavant, et à partir d'exemples voisins, on peut observer que le passage à la forme interrogative de ces même pro-verbes produit un effet d'ellipse d'une assertion déjà posé antérieurement. Français : « Il faudrait qu'il creuse, n'est-ce pas ? /…mais le fera-t-il ? ». Anglais « Now, let's get on, shall we ? ».

En français standard, on supplée par un adverbe à la formulation d'un verbe dans la construction « Je pense que oui / non / si ». En effet, la construction « complétive » implique un second « que-Verbe », et exclut un nom : « *Je pense que la table ». Ces trois adverbes en tant que tels sont dépourvus de tout lexème et de toute information typique du verbe (temps, aspect). Il y a bien effacement du type, et « ellipse » de la quasi-totalité de ce que programme un verbe… sauf précisément de sa fonction assertive.

L'auxiliarité interne au verbe

En revanche, dans l'auxiliarité de temps ou d'aspect - « J'ai dormi, je n'ai pas dormi ; je suis sorti, je ne suis pas sorti » - l'assertion n'est plus celle de l'auxiliaire pro-verbe, mais celle du verbe tout entier. Ici, c'est bien « la présence du mot » qui est en cause. Il s'agit alors de « *ces articles verbaux si mal interprétés qu'on baptise des auxiliaires* » 62.3.3-4. Examinons la composition du verbe français. Le fait est que les auxiliaires « avoir » et « être » sont des morphèmes flexionnels en français qui marquent les temps dits « composés » par opposition aux temps dits « simples » (Je suis venu, j'ai attendu). Le programme verbal, au lieu d'être construit autour d'un centre lexématique par des préfixes et des suffixes morphématiques, est alors construit en deux parties : la première distribue les morphèmes autour d'un centre vide, l'auxiliaire, et la seconde, le participe, formule le lexème. Autrement dit, le « -av -» de « Nous av-ons compris » dit qu'il ne faut plus chercher à cet endroit le lexème qui était présent dans « Nous compren-ons », parce qu'il est formulé plus loin dans le programme du verbe. De son côté, le « -is » de « nous avons compris » dit qu'il ne faut plus chercher à cet endroit la personne verbale, parce qu'elle a déjà été donnée dans la première partie du programme. Donc, dans un certain sens, dans les auxiliaires français, comme dans les auxiliaires en « faire » de l'anglais ou du breton, on peut parler de « pro-verbes », ou plus exactement de « pro - » radical verbal. La différence avec le pronom est que celui-ci est un mot à lui seul, tandis que l'auxiliaire verbal est un partiel de verbe, un pro-radical qui renvoie au radical au sein du même mot. C'est le mode de construction lui-même qui porte l'information temporelle ou aspectuelle dite « composée », dans son opposition globale à la forme simple correspondante. Comparer le français « je viens / je suis venu » au latin « venio / veni ». Et c'est la totalité du mot auxilié qui porte l'assertion, et non l'auxiliaire lui-même. L'auxiliaire n'a plus de valeur assertive.

Le contraste entre le verbe anglais et le verbe breton est intéressant sur ce point. Le verbe anglais simple contemporain ne peut qu'être assertif : « I know ! ». Toute forme de non-assertion, négative ou interrogative, passe par l'auxiliaire « do » : « I don't know ; do you ? » C'est l'inverse en breton. Le verbe est simple s'il est négatif : « N'ouzon ket » (Je ne sais pas), tandis que la forme affirmative demande l'auxiliaire « faire » : « Gouzout à ran », mot à mot « savoir- je fais ». (On interroge selon des formulations diverses)[85]. Le point important dans cette comparaison est qu'il importe peu que l'auxiliaire construise la forme affirmative

85 Développements dans Jean-Yves Urien, 1990, « Fonction appellative et prédicative de l'auxiliarité verbale en breton », in *L'auxiliaire en question*, Travaux linguistiques du Cerlico, vol.2, Rennes Les PUR, p.67-94.

(breton) ou une forme non affirmative : seul le contraste compte. J'en conclurai personnellement que ce type de fait ne concerne que la marque de la construction du mot verbal, « simple » ou « composée », et non le processus d'effacement traité dans ce passage.

Les modes verbaux

Le processus de « *non-assertion* » apparaît clairement lorsque l'on met en perspective **les modes du verbe** par rapport à la forme indicative. On peut comprendre alors cette idée de « non-assertion » de deux manières complémentaires : d'abord au niveau de la formulation d'un verbe seul, ensuite au niveau de la syntaxe.

L'effacement (relatif) peut concerner le verbe seul 62.3. Le mode interrogatif suspend l'assertion. L'impératif et l'infinitif (hors syntaxe) signifient une injonction qui situe le propos hors de l'exactitude ou de l'inexactitude. Ceci peut être testé à travers l'opposition des séquences suivantes. Une information : « Il est arrivé. – C'est exact ! », versus une injonction : « Attendez ! -*C'est exact ! », ou « Attendre ! -*C'est exact ! » La réponse sera alors d'un autre ordre que l'assertion : « D'accord ; Pas d'accord ! »

L'effacement du type verbal peut aussi être syntaxiquement relatif à un verbe complémentaire dans les constructions « corrélatives », telles que : « Viendrait-il que je l'accueillerais », « Venez et on vous accueillera »[86].

Les « opérateurs de discours » et les « adverbes pronominaux »

Il me semble plus clair d'inscrire ce passage dans la perspective plus large exposée dans le paragraphe 4 qui le suit. On y traite de tout un ensemble de formes grammaticales qui accompagnent l'assertion elle-même, la sortent de son isolement, et la relativisent. Entrent dans ce cadre « *l'expression grammaticale* » de l'affirmation et le renforcement rhétorique de celle-ci par des formules « *assévératives* » 62.4. Il s'agit, grammaticalement, d'adverbes : « Il fait vraiment froid », « Absolument ! », ou « Naturellement ! », au lieu de « Oui ! ». J'ajouterai qu'un auxiliaire peut aussi avoir cette fonction assévérative. C'est vrai aussi bien du « do » anglais dans « Il do protest ! » que de l'auxiliaire « Bez' » (être) du breton : « Bez' e c'hellan ! » (Je le peux vraiment !), « Bez' e weler ivez bagou all... » (On voit bien aussi d'autres bateaux...)[87].

Il s'agit aussi de toutes les formulations argumentatives, y compris celles « *de la contestation* » : « Donc, cependant, pourtant, pas seulement, etc. », voire « Naturellement, il faut aussi tenir compte de… ». Ce dernier exemple rejoint l'idée de « *double jeu* » évoquée par J.G. 62.3.11. Sont prises en compte ici toutes les manières de relativiser l'assertion (interrogation, exclamation), jusqu'à la nier. L'exemple de l'interrogation est développé dans le paragraphe 4 suivant.

L'allusion à l'existence d'« *adverbes pronominaux* » 62.3.12 est plus délicate à comprendre. Pour autant que le français soit concerné, la terminologie utilisée désigne traditionnellement les morphèmes « -en- » et « -y- » dans la morphologie du verbe, présents dans « Il en reste ; il y arrive ». J.G. précise qu'il traite ici de la seule « *non-assertion* », et attire donc l'attention sur

86 Cette relation syntaxique a été étudiée de manière approfondie par Suzanne Allaire dans *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs.*

87 Jean-Yves Urien, 1990, « Fonction appellative et prédicative de l'auxiliarité verbale en breton », in *L'auxiliaire en question*, Travaux linguistiques du Cerlico, vol.2, Rennes Les PUR, p.67-94.

le verbe, en raison – dit-il – de « *la spécialisation énonciative* » de ce type 62.3. La difficulté tient à ce que J.G. fait le va-et-vient entre concepts grammaticaux, (les types) et concepts sémantiques, au nom de la dialectique. La grammaire est pour lui une contre rhétorique. Elle n'est pas un vide de sens, mais un processus d'évidement du sens. Cf. supra 7.2, « *Dans une conception dialectique, plein et vide ne se définissent que par leur contradiction mutuelle. Aucune n'a la priorité sur l'autre »*[88]. Sinon, on risque d'hypostasier la forme grammaticale.

Ce questionnement me paraît nécessaire lorsque l'on observe le statut des « *adverbes pronominaux* » (ou « pronoms adverbiaux » !). En effet, « -en - » et « -y - », infixes verbaux, peuvent être aussi bien « pro-noms », marque de « non-appellation », que « pro-verbes », marque de « non-assertion ». J'entends ainsi que ces morphèmes marquent au sein du verbe la possibilité d'une relation syntaxique ou d'une anaphore contextuelle soit avec un nom, soit avec un verbe.

L'énoncé suivant montre cette ambivalence : « J'y arrive ». Observons ce verbe dans le contexte d'un récit : « Il me donne rendez-vous à Nevers. J'y arrive. Il n'est pas là ». On comprend ici que « -y- » intègre dans le verbe l'information que dit le mot nominal « à Nevers ». La grammaire crée donc une « non-appellation » du fait que l'on ne dit pas quel est le lieu, mais que, sémantiquement, on le sait quand même par ailleurs. Observons-le maintenant dans cet autre contexte : « Je recule. J'y arrive avec difficulté ». Le morphème « -y- » représente dans le verbe l'assertion précédente. Le syntagme correspondant serait : « J'arrive à reculer ». Dit seul, « J'y arrive », dispense de l'assertion liée à un verbe. En ce sens, c'est un « pro-verbe ». On a ici, grammaticalement, une « non-assertion » du fait l'on ne dit pas ce qui s'est passé, même si, sémantiquement, on le sait par ailleurs. En ce qui concerne le morphème « -en- », on peut penser à : « J'ai arrêté tout de suite. Je m'en souviens bien ». Dis seul, « Je m'en souviens bien » peut représenter dans le verbe un énoncé générique qu'il présuppose.

« *Leur absence se trouve chez nous dénoter l'autonomie* » (du verbe) 62.3. Ceci est peut-être un essai de rendre compte de la différence entre « Je travaille », et « j'y travaille ». Toutefois, la définition du mot, unité autonome, défendue par J.G., oblige à considérer que l'une et l'autre de ces formulations sont « *d'une intégrale simplicité* » grammaticale, tout autant que « Je crois » et « Je le crois ». Il est remarquable que le sens du lexème soit éventuellement affecté par la présence du morphème.

La mention de l'adverbe « *naturellement* » autorise à penser que J.G. ne limite pas son analyse à l'examen des morphèmes verbaux « -en-,-y- ». Le même processus est envisageable dans la relation d'un verbe à un complément immédiat, comme on peut l'observer dans ce que les germanistes appellent aussi « adverbes pronominaux ». Alld « dafür », anglais « therefor » (pour cela), néerlandais « daarmee, hiermee, ermee » (avec ceci, cela). Alld. « Ich bitte dich darum. (Je t'en prie). « Der brief liegt nicht mehr darin » (La lettre n'y est plus). Comme pour le français « J'y viens ! », « J'en parle ! », ces formulations ancrent l'assertion dans un contexte ou une situation. L'exemple du néerlandais, et en partie de l'allemand, montrent que ces formules peuvent entrer dans une authentique construction syntaxique de subordination. Ainsi est-il obligatoire en néerlandais de formuler dans la proposition principale un « *adverbe pronominal* » cataphorique corrélatif, pour énoncer qu'elle n'est pas indépendante, mais qu'elle est liée à une subordonnée. « De lerares is ervan overtuigd dat je de les niet hebt

88 Séminaire du 5 mai 1977, « Les limites de la connaissance ».

gestudeerd »[89]. (Mot à mot « Le professeur est de ceci convaincu que tu n'as pas étudié ta leçon »). L'idée générale serait donc que la présence de ces formules relie l'assertion verbale au contexte ou à la situation, tandis que leur absence « *dénote l'autonomie* » de l'assertion, et l'isole 62.3.12. En revanche, la présence d'un adverbe argumentatif tel que « pourtant… » implique que l'assertion n'est pas isolée, et qu'elle est reliée à une autre assertion dans un raisonnement.

Le double statut de la négation et de l'interrogation grammaticale

Pour J.G., la différence traditionnelle faite entre interrogation ou négation partielle, et interrogation ou négation totale est une première prise de conscience de « *La biaxialité de la Verneinung* » 63.1. Cependant, la terminologie employée (« total, partiel ») ne permettait pas « *d'en saisir le principe* » 62.5. En effet, l'idée que l'une concerne toute la phrase, et l'autre un seul des mots de cette phrase, a une portée explicative quasi nulle. On suppose seulement qu'une phrase est une addition de plusieurs mots, car on ne peut mettre en relation quantitative une partie et un tout que s'il s'agit de concepts de même statut. Sinon, on additionne des torchons et des serviettes, comme on le dit vulgairement. C'est pourquoi seule l'analyse de cette opposition en termes de biaxialité apporte une véritable explication.

L'utilisation ici du terme allemand (*Verneinung*) pour « (dé)négation » me semble avoir pour fonction d'étendre le thème à l'ensemble des façons de ne pas asserter, au-delà de la forme grammaticale de la négation, puisqu'il est aussi question ici de l'interrogation. Le terme allemand inclut l'idée de « déni », de « refus », un thème important pour Freud.

Le thème de la « biaxialité » renvoie à la différence entre la logique qualitative de l'appellation, et celle, quantitative, de l'assertion. J.G. part de la phrase « *Petrus venit heri domum* », (Pierre est venu hier à la maison).

Dans la première série d'exemples, interrogation et négation sont « appellatives », parce qu'elles remettent en question le choix rhétorique d'un lexème. L'interrogative suspend le choix des noms et de l'adverbe : « *Quis ?* Qui ? », « *Quando ?* Quand ? », « *Quo ?* Où ? », tandis que l'adverbe ou le pronom négatif annule l'hypothèse d'un choix : « *Nullus*. Personne. », « *Nunquam*. Jamais. », « *Nusquam*. Nulle part. »

Interrogation et négation peuvent être aussi « prédicatives » et porter sur l'assertion elle-même. « *Venit-ne* ? » (Est-il venu ?), et « *Non venit* » (Il n'est pas venu).

On mesure ici le progrès de l'analyse par rapport à la terminologie traditionnelle, qui ne fait que distinguer « l'interrogation partielle » et « l'interrogation totale », sans remonter aux processus fondamentaux de la biaxialité.

En latin, « *la tendance à la cristallisation…* » 63.1 n'avait pas abouti. La « cristallisation » évoquée ici renvoie à la tendance à lier verbe et assertion, et nom et appellation. J.G. rappelle ici que la biaxialité de « l'effacement » ne recouvre pas l'opposition des types morphologiques, nom et verbe. Il y a de l'appellation dans le verbe, et on peut prédiquer avec un nom.

Cette dichotomie déborde l'opposition du verbe et du nom, « *comme le prouve la privation* » 63.1. Il existe en effet une négation nominale et adjectivale, morphologiquement marquée par des préfixes « in-, dé-, non- », dits « privatifs » : « Injustice, inaction, impossible ; déraison ; non-assistance, non-retour ».

89 Source : http://www.nlfacile.com/adverbes-pronominaux-neerlandais_2_26264.htm

J.G. montre alors que la notion « d'effacement » grammatical permet de relier des faits traditionnellement dispersés 63.2. En latin, respectivement la négation « *non* », l'explication « *enim* » (« en effet »), et l'interrogation « *-ne* ».

Séries du latin : (1) « nam » (en effet), « num » (Est-ce que ?), « nempe » (N'est-ce pas ?) et (2) « –dam » (Quidam, quelqu'un), « dum » (pendant que), « –dem » (idem, le même)

« *Leurs équivalents attiques* » : « γάρ » (en effet), « ᾗ » (par où, comme), « ὅτε » (lorsque, puisque), « ὅταν » (aussi souvent que).

Autre remarque en 63.3 : il ne faut pas, sous prétexte d'histoire, « *répartir* [de manière] *fortuite les modes de saturation* » selon qu'on les envisage sous l'angle sémantique de la « référence » ou sous l'angle grammatical de « l'incidence ». Rappel : *La référence* est « *le rapport du signe à la conjoncture* », c'est-à-dire la rhétorique, ici la sémantique. *L'incidence* est « *le rapport du signe à la structure* », c'est-à-dire la grammaire, ici la sémiologie (en particulier la syntaxe). Chacun des « *modes de saturation* » peut être envisagé selon ces deux points de vue. Ce thème est traité dans les paragraphes qui suivent 63.4-5.

Figures de la corrélation

Les termes traditionnels « *ad*-jectif, *sub*-jonctif, *ad*-verbe » 63.4 privilégient l'aspect grammatical, « incidental », de ces faits. On souligne la relation syntaxique qu'ils construisent avec un autre mot, (épithèse, attribution, subordination, etc. dans la tradition).

Il faut donc rappeler leur fonction d'effacement de la référence. Sans doute J.G. pense-t-il au sens qu'ils prennent hors syntaxe, lorsqu'ils sont formulés seuls. « Superbe ! Qu'il vienne ! Probablement ! » Chacun de ces trois mots « *sature* » une assertion. L'auteur développe ensuite le double aspect, grammatical et rhétorique, de l'ensemble « *interrogatif* » et « *relatif-conjonctif* » 63.4. D'un côté, on a la relation sémantique entre question et réponse, et de l'autre celle, syntaxique, de la subordination corrélative. Les mêmes formes sont utilisées en hittite : « Lequel ? Celui-là. » et « Quel N + V1, celui-là + V2 », ou bien : « Quand ? Alors ! » et « Quand + V1, alors + V2 ». À la reprise d'une partie de la forme entre pronom interrogatif et réponse (latin Quid ? Id !), correspond une **corrélation** syntaxique.

Le latin est à nouveau convoqué, à travers une construction déroutante pour l'élève francophone du lycée classique. Il s'agit de la « règle »[90] « *Quam quisque norit artem in hac se exerceat* » (Cicéron) 63.5. « Que chacun s'exerce dans l'art qu'il connaît ». Mot à mot : « Lequel[1] chacun connaît art[1] – dans celui-ci[1] qu'il s'exerce ». « Lequel » renvoie à « art », et « chacun » renvoie à la 3e personne des verbes. L'analyse traditionnelle parle alors de « prolepse » du nom « ars » à l'intérieur de la relative (et au cas du relatif), ce qui diffère de la construction calque du français, qui serait : « Quisque se exerceat in (hac) arte quam norit.», « Que chacun s'exerce dans (cet) art qu'il connaît. ». Le nom « arte » serait à l'ablatif, complément du verbe principal « se exerceat », et antécédent de la relative. Le démonstratif « hac » est alors redondant. L'analyse de J.G. respecte les faits du latin, s'appuie sur la structure du hittite, pour démontrer qu'il s'agit d'une structure corrélative. « Quam » et « hac » marquent une relation d'anaphore grammaticale (féminin singulier) dans leur relation au nom « ars », et marquent aussi la disparité (relatif en « qu- »/ démonstratif), qui caractérise la subordination entre les deux verbes : « Quel art chacun connaît, qu'il s'y exerce ». Le syntagme final reprend

90 Pont aux ânes du potache latiniste d'autrefois. Redoutable règle 146 de la *Grammaire latine* de l'abbé H. Petitmangin (1912 ?). Toujours disponible dans les bonnes librairies.

par un anaphorique (« in hac ») une information nominale contenue dans le syntagme initial (« quam »). Il n'est plus question d'un « antécédent », ni d'une « relative » (dans le sens traditionnel de ces termes).

La conclusion, en 64.1-2, explicite la notion de « diaphore » – « *anaphore et cataphore* ». La terminologie (se reporter à ce qui précède ou à ce qui suit) dit le fait incidental auquel correspond « *l'évidement référentiel* » par « *indéfinition ou ellipse* » 64.1. Il ne reste en effet dans la forme grammaticale des pronoms relatifs ou encore dans celle des morphèmes personnels du verbe, que l'information minimale qui permet la relation avec leur « cible » nominale dans le contexte. Dans « L'homme qui rit », « qui » ne réfère à rien de la situation ; il est « vide » de référence, au profit du nom avec lequel il est en relation syntaxique de subordination.

Il est important de « *placer sous sa rubrique* [celle de l'évidement référentiel] *la totalité des données* », et de ne pas réduire à « qui » (conjonctif anaphorique) et « que » (conjonctif non anaphorique) les marques de subordination. J.G. fait ici allusion aux *Éléments de la grammaire latine* de l'abbé Lhomond, célèbre pédagogue du 18e siècle. Cet ouvrage a été constamment réédité au 19e siècle, et a aussi servi de modèle aux grammaires françaises scolaires.

Suit en 64.2 une série de références à des langues, dont je vais donner des exemples.

- La relative allemande utilise les déterminants nominaux (et démonstratifs) « der, die, das » comme anaphoriques. « Der Mann, der lacht » (L'homme qui rit).

- En grec ancien, le pronom relatif et le pronom démonstratif ne diffèrent que par le préfixe « αὐτ » qui caractérise le second, et s'apparentent au déterminant nominal défini :

Au nominatif : Relatif ὅς, ἥ, ὅ. Démonstratif αὐτός, αὐτή, αὐτό. Article défini : ὁ, ἡ, τὸ.

À l'accusatif : Relatif ὅν, ἥν, ὅ. Démonstratif αὐτόν, αὐτήν, αὐτό. Article défini τὸν, τὴν, τὸ.

- Langues celtiques. On peut citer le pronom emphatique du breton littéraire et clérical : « pe-hini » (lequel), composé de l'interrogatif « pe- » et du déterminant « hini » (un), que l'on trouvait dans le début du Notre-Père « Hon Tad, pehini zo en neñv ».

- Le français « lequel », combine aussi déterminant et conjonctif en qu-, identique à l'interrogatif.

L'étude du statut du « *ne* » dit « *explétif* » 64.3 fait référence au Grand Œuvre de l'oncle Jacques Damourette et du neveu Édouard Pichon, alliance d'un grammairien et d'un psychologue, à savoir *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française.* 8 vol. 1911-1940, (4552 pages). Ces auteurs observent que dans l'énoncé « Je crains qu'un songe <u>ne</u> m'abuse » (Racine, *Phèdre* II, 2), le « ne » n'est pas négatif, contrairement à son statut dans cet autre énoncé : « Je crains qu'il ne vienne <u>pas</u> ». Ils donnent une interprétation psychologique à ce « ne » : ce dernier marquerait une « discordance » entre le désir inconscient du locuteur (de ne pas « être abusé ») et la possibilité contraire qu'implique le verbe (d'« être abusé »). J.G. en propose une analyse tout autre : il y voit un fait syntaxique d'anaphore. « Anaphore » est peut-être pris dans le sens plus large de « morphème corrélatif ». « Ne » reprend syntaxiquement l'information « hypothèse » contenue dans le contexte verbal où le verbe 1 fait partie d'une liste restreinte, et où le verbe 2 doit être au subjonctif. La forme « …<u>ne</u>-V2 » est alors un partiel de la marque du syntagme. La présence de cette marque dans les systèmes corrélatifs est bien plus large que ce cas. Suzanne Allaire en 1977 en fait une étude approfondie dans *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs* (1982, éd. Service de reproduction des thèses Lille

III). En témoigne par exemple, dans le syntagme comparatif, la construction « L'affaire est plus compliquée qu'on ne le croyait » (ibidem p.253). Il faut prendre aussi en compte l'opposition entre « avant qu'il ne vienne », hypothétique puisqu'orienté vers le futur, et « après qu'il est venu », factuel puisque passé. En somme, ce « -ne- » n'est pas grammaticalement « explétif », puisqu'il participe d'une formulation qui introduit une redondance syntaxique dans l'énoncé.

Il est nécessaire, par ailleurs, dit-il en 64.3, de « *poser… la parfaite égalité du rapport* » entre le « *-le-* » de l'énoncé « je viens, tu le sais » (parataxe de deux énoncés, reliés par une anaphore marquée par « -le- »), et la conjonction « *que-* » de « tu sais que je viens ». Dans cette seconde relation syntaxique conjonctive, un « que-V2 » est lié à un V1 où « -le- » est effacé : « Tu (le) sais que je viens ». J.G. propose donc d'étudier, à partir du premier énoncé, « *une syntaxe de la "copulation" parallèle en tout point à celle de la "conjonction"* ».

« *L'homotaxie en est la preuve* » 64.3. Constatant que J.G. est le seul à utiliser ce terme en grammaire – ce qui lui vaut d'être en tête de liste des références sur Google ! –, il faut s'en tenir au sens dans ce contexte. (Huxley a utilisé le terme en paléontologie, ce qui n'aide guère). Contrairement à « l'allotaxie » qui suggère un jeu de contraintes diverses, « *l'homotaxie* » repose sur une identité de contraintes, autrement dit sur la répétition formelle du même. « Je te plumerai les pattes, et les ailes, et la tête… alouette, alouette ! ». Les exemples proposés suggèrent qu'il oppose ainsi deux modes de marquage de la relation de subordination : « l'allotaxie » qui utiliserait le contraste entre « V1 » et « que-V2 », (« Tu sais que je viens ») et « *l'homotaxie* » qui utiliserait la relation d'anaphore : « V1 + le-V2 » où « -le- » = V1 (« Je viens, tu le sais »).

Autre sens possible : L'homotaxie est une homophonie syntaxique. Dans l'énoncé latin cité précédemment, « Dicunt Catullum Claudiam amare » 61.1, chacun des deux accusatifs peut contribuer à construire une relation de complément respectivement avec l'un ou l'autre verbe. L'un des accusatifs fait partie de la marque de la relation de complément d'objet direct qui relie l'un des noms et le verbe final « amare », (soit « aimer Catulle », soit « aimer Claude »). L'autre accusatif fait partie de la marque de la relation de « complétive infinitive » qui relie le premier verbe et le syntagme « sujet » construit entre l'un des noms et le verbe final à l'infinitif. Il y a donc deux analyses complémentaires possibles : mot à mot « Ils disent – Catulle aimer Claude » ou bien « Ils disent – Claude aimer Catulle ».

« *Sa théorie se trouve mise en cause* » 64.3. Il s'agit de la théorie de la « *copulation* ». Un certain nombre de contextes considérés comme des suites « d'indépendantes » contiennent une forme de syntaxe par relation anaphorique ou corrélative, telle la séquence : « Je viens, tu le sais! » Ou même « Je viens, tu sais » qui est une relation de subordination, et non la juxtaposition de deux verbes.

Indéfinition et ellipse. Relative et conjonctive

La suite 64.4 livre des précisions sur la notion « *d'incidence* ». Premier point : « *l'effacement* », en syntaxe, peut concerner « le sème » – c'est « *l'indéfinition* » dans la relative –, ou « le mot » – c'est « *l'ellipse* » dans la conjonctive. Comment comprendre ces formulations ?

J.G. reprend ici la terminologie traditionnelle. « *La relative* » 64.4 est alors cette portion de texte qui commence par le pronom relatif. Soit « … qui rit », dans l'énoncé « l'homme qui rit ». Contrairement à « il rit », on ne peut plus définir « le sujet » en renvoyant à la situation : Pierre et non Paul. Le « qui » crée une « indéfinition », un « évidement incidental », qui est résolu par

le renvoi anaphorique au nom « antécédent ». L'indéfinition y est grammaticalement « lexicale » ; c'est une « suppléance » pronominale. Et elle est sémantiquement « appellative », comme dans l'interrogation « Qui ? ». Cela dit, le syntagme relatif présente aussi une « ellipse » (effacement) de l'assertion, comme le reconnaît l'auteur dans la phrase suivante.

« *La conjonctive* » peut être de même illustrée par « …que tu viendras ». Il faut comprendre ici qu'il y a « *ellipse* » de l'assertion. Contrairement à « tu viendras », qui dit que l'énoncé est complet, « … que tu viendras » devient à lui seul « elliptique », et reporte la complétude sur la relation syntaxique toute entière, « Je sais que tu viendras ». On a effacé une « quantité » d'information, et non plus une « qualité ». L'effacement par ellipse est grammaticalement « textuel », et « efface » une assertion.

« *L'erreur est dans l'une et l'autre de parler de proposition ; car l'assertion dans la première n'est qu'indirectement concernée et son annulation dans la seconde rend grammaticalement le verbe imprédicable.* » 64.4 (La première = la relative ; la seconde = la conjonctive).

Le propos sera repris plus tard par « *Rien n'est plus faux que la fameuse règle des écolâtres "autant de verbes, autant de propositions*" » 92.4.

J.G définit la proposition dans le cadre de sa sémantique, comme le prédicat assertif que produit la totalité d'une construction phrastique. Dans la subordination conjonctive en « …que-V2), le verbe est « directement » marqué grammaticalement comme imprédicable, et l'assertion est reportée sur l'ensemble du syntagme. Tandis qu'à propos de la subordination relative, J.G. hiérarchise deux faits syntaxiques imbriqués l'un dans l'autre. Le premier fait spécifie la relative parmi les modes de subordination, à savoir l'anaphore entre le relatif et son antécédent, ce qui est un effacement de la détermination. Le second fait, qualifié ici « *d'indirect* » 64.4, est générique ; il s'agit aussi d'une subordination, de sorte que l'assertion y est aussi reportée sur l'ensemble du syntagme. La « relative » témoigne donc à la fois d'une « indéfinition » et d'une « ellipse ».

« [Le verbe…] *fût-il rhétoriquement prédiqué, (…) comme le tour attributif le montre* ». Il s'agit de constructions telles que : « J'ai rencontré Pierre qui se promenait », « Voici le train qui arrive ». Elles sont aussi appelées « propositions relatives prédicatives ». Le raisonnement implique en effet que l'on asserte que « Pierre se promenait » et que « le train arrivait ». Grammaticalement non prédicable, le second verbe constitue cependant une relation sémantique de prédication avec le nom qui le précède. Cela dit, on remarquera que la « cible » du pronom relatif peut être un morphème du verbe principal et non pas un nom : « Je <u>l'</u>ai rencontré qui se promenait. <u>Le</u> voici qui arrive ». Ceci est impossible dans le cas des autres relatives. L'énoncé « Regarde le train qui arrive » est ambivalent. Soit on conçoit « Regarde-le qui arrive », (relative attributive), soit on conçoit « Regarde, parmi les trains, celui qui arrive », (relative « déterminative », « appellative »). On ne peut plus paraphraser ce second raisonnement par « Regarde-le qui arrive », qui est uniquement « attributif ». Le fait qu'il y ait dans ce cas une relation entre deux verbes, liés par une relation anaphorique entre un morphème personnel du premier et le préfixe relatif du second, augmente la solidarité sémantique de l'ensemble, comme le montrent aussi les paraphrases « Regarde-le arriver, regarde l'arrivée du train ». Noter aussi que l'on retrouve une relation prédicative analogue lorsque l'attribut est un adjectif : « J'aime les prunes noires » si l'on entend : « Je les aime noires ».

Ces précisions ont pour but de « *dissiper des malentendus* » 64.4. En effet, dans ces développements sur l'incidence, J.G. fait un va-et-vient constant entre syntaxe et sémantique. Il rappelle ainsi qu'il n'y a pas de coïncidence entre les deux.

Observation du processus « *d'effacement grammatical* » dans le paradigme

Deux séries de faits sont évoquées.

Premier thème : « *La pronomination ou la proverbation de l'adverbe et de la préposition* » 65.1. Je supposerai ici qu'il faut prendre les termes « adverbe » et « préposition » dans leur définition traditionnelle. Après divers essais de lecture, et le constat que l'hypothétique « proverbation de la préposition » me laissait perplexe, je risque une recherche de trois cas ! La pronomination de la préposition, la pronomination de l'adverbe, et sa proverbation.

En quel sens peut-on dire que l'on a affaire à la « *pronomination de la préposition* » ? On a vu que la *pronomination* est un cas d'effacement grammatical, parce qu'il « fait le vide » du lexème, tout en restant une modalité du type nominal. En toute hypothèse, les prépositions, seules, tiendraient lieu de nom dans les structures où elles sont en relation syntaxique avec un verbe : « Je viendrai <u>avec</u> », « Je suis <u>contre</u> », où l'on fait l'économie de la totalité du nom. (La limite est évidemment problématique avec l'adverbe : « Depuis, il marche »).

La « *pronomination de l'adverbe* », quant à elle, est déjà évoquée par J.G. en 62.3, lorsqu'il reprend à la tradition l'appellation « *adverbes pronominaux* », pour désigner les enclitiques verbaux « en » et « y ». Nous avons observé plus haut qu'effectivement ces morphèmes peuvent fonctionner comme des suppléants du nom, s'ils reprennent dans le verbe l'information contenue dans un nom du contexte, autrement lorsqu'ils ont une fonction sémantique anaphorique ou cataphorique. Soit : « Tu étais à Marseille ? J'<u>en</u> viens » ; « J'<u>y</u> ai vécu, à Marseille ».

Enfin, *la proverbation de l'adverbe* peut être observée au moins dans deux types de cas, selon l'extension que l'on donne au terme « adverbe », qui, l'on sait, est bien polysémique. Rappelons que le terme « *proverbe* » est utilisé par J.G. dans un sens très particulier, en 62.3-4. Le critère invoqué est que les formes en question témoignent « *d'un effacement du type* ». (Je comprends que l'effacement peut être relatif, comme dans le cas alors invoqué de l'impératif). Le « *proverbe* », tel qu'il est maintenant envisagé, est un cas de suppléance du verbe par un autre type de mot. De quelle manière l'adverbe peut-il rentrer dans ce cadre ?

- D'une part, on peut reprendre ici l'exemple des enclitiques verbaux « en, y » puisque ceux-ci peuvent aussi fonctionner comme des « pro-verbes » dans le sens où ils dispensent de la formulation d'un verbe, lorsqu'ils renvoient à une assertion formulée par un verbe dans le contexte. Soit : « J'ai couru ; je m'<u>en</u> souviens bien » ou « J'essaie de dormir ; je n'<u>y</u> arrive pas ».
- D'autre part, on peut imaginer que J.G. envisage le cas de l'emploi des adverbes « oui, non, si » dans un énoncé complétif, tel que « Je crois que <u>oui</u> / que <u>non</u> / que <u>si</u> », où la conjonction « que- » montre qu'ils entrent clairement dans le modèle verbal. (Voir supra 62.3). Peut-on aussi envisager le cas de l'adverbe dit « d'énonciation » : « franchement : tu as tort ».

Second thème : « *l'articulation* » et « *l'auxiliation* » sont « *en abscisse* » (en morphologie) « *l'exact équivalent de ce qu'est l'anaphore en ordonnée* » (en syntaxe) 65.1.5-6. Glosons d'abord la relation établie entre anaphore et auxiliaires. De même que l'élément anaphorique est une « réduction » quantitative d'information puisqu'il a pour cible un autre mot avec lequel il constitue une relation syntaxique ; de même, en morphologie, l'auxiliaire, au sein du

mot verbal, est une « réduction » qualitative d'information, puisqu'il est vide de lexème et construit le verbe conjointement avec un « participe » purement lexématique. Par exemple, les deux formes du paradigme verbal « il gagne » et « il a gagné » ne sont l'une et l'autre qu'un seul verbe. La forme composée se caractérise par le fait que la partie « auxiliante », « Il a- », présente un effacement incidental (grammatical) du lexème compensé par la partie « auxiliée », qui n'est, elle, que lexématique et qui complète le verbe. Cf. 62.3.

L'évocation de « l'articulation » me semble un passage à la limite du raisonnement. Posons en préalable que « *articulation* » renvoie à « articles », c'est-à-dire aux déterminants nominaux. En effet, si l'on veut rester dans le cadre du raisonnement paradigmatique, on ne peut observer le correspondant nominal de l'auxiliation que dans la relation entre article et adjectif dans la structure dite « adjectif nominalisé » : « (je veux) le grand/la grande ». On peut analyser ce mot comme une forme « auxiliée » de nom. En effet, ce n'est pas un syntagme mais un mot unique, où l'article et un éventuel suffixe regroupent l'ensemble de la détermination, y compris le genre, tandis que « l'adjectif » fournit le lexème. Notons en effet que le genre de l'adjectif n'est pas celui de son lexème – ce dernier n'étant pas classé a priori, comme l'est le lexème nominal –, mais celui d'un autre nom du contexte ou de la situation, et qui est grammaticalement effacé.

Conclusion. Effacement et dialectique

Conclusion du thème du processus de « *l'effacement incidental* », 65.2-3 et 66, et développement selon l'axe taxinomique 65.2-3, puis génératif 66.

J.G. relie à nouveau le thème de l'effacement à celui du « *vide* » dans la dialectique, qui est une propriété générale et essentielle à la rationalité humaine. Une négativité qualitative fonde la différenciation, « *le discret* », et une négativité quantitative fonde *« le nombre* », la segmentation qui permet le dénombrement 65.2.

« *Pas d'exceptions…*(en grammaire) ». *« Les limites à la productivité de ses tableaux* (les paradigmes), *et de ses règles* (les syntagmes), *sont toujours exogènes* » (à la grammaticalité) 65.2. Ces restrictions observées dans la performance du dire ont deux causes possibles. La première relève de la rhétorique, qui se heurte à la conjoncture. L'énoncé « Mettez-moi une électricité de côté, pas deux » est grammaticalement cohérent, mais il oblige à un raisonnement sémantique quasiment mythique, parce que le concept « d'électricité », comme celui « d'air » ou « d'eau » est non comptable selon notre expérience ordinaire. Il faut donc penser, via la polysémie, à la sélection d'un type d'électricité parmi d'autres, défi à l'objectivité. Alors que « « Mettez-moi un air de côté, pas deux » fait immédiatement penser à la sélection d'une mélodie par un chanteur. Affaire donc de vraisemblance « *de contenu* » d'expérience humaine.

Il en va de même du côté de la productivité des enchaînements de syntagmes, qu'il s'agisse de la récursivité dans la subordination ou de sérialité dans la coordination, ou des deux à la fois. Passé un certain degré de complexité, le locuteur « perd le fil » de son raisonnement. Les linguistes se sont longtemps réjouis du « Chomskybot », montage parodique d'extraits de conférences (réelles ou inventées) de Noam Chomsky. Le "ro-Bot", c'est l'autre, comme le prouve pour moi certaines phrases du texte que je glose, et pour vous… mon propre texte.

Affaire d'autres plans surtout. Socio-historique d'abord. L'enfant qui dit « vous disez, vous faisez » grammaticalise ce que la langue, historiquement, empêche en privilégiant des restes de latin. Et si nous disons « la queue du loup » et « à la queue leu leu », c'est parce qu'usage

d'Oc (loup) et d'Oïl (leu) ont dialectiquement produit ce « *ragoût* » 42.1 appelé français. L'axiologie par ailleurs gêne le rapprochement, pourtant paradigmatique, qui devrait permettre de qualifier de « souteneur » quiconque « soutient » quelqu'un, alors que celui qui « reprend » une entreprise peut décemment être nommé « repreneur ». Et Marina Yaguello s'indignait de ce que les « gouvernantes » soient moins bien payées que les « gouvernants »[91].

« *Les analogistes et les anomalistes* » ne combattaient pas « *sur le même pré* ». 65.2. Rappel d'une vieille querelle entre philosophes grecs de l'époque hellénistique. Au 1er siècle av. J.-C., l'école de Pergame, observant les nombreuses « exceptions » grammaticales, soutient que cette dernière n'est qu'un ensemble arbitraire d'usages, et que les mots n'existent que « par convention, θέσει, σὺν δίκη ». Ce sont les « *anomalistes* ». Leurs adversaires, à Alexandrie, (Aristarque entre autres), mettent au contraire en avant la systématique des catégories, les « paradigmes » (les modèles), déclinaisons et conjugaisons, et y voient l'effet d'une loi générale. Ils soutiennent que les mots existent « par nature, φύσει ». Ce sont les « *analogistes* ». Les premiers sont les précurseurs d'une sociolinguistique réductionniste, tandis que les autres réduisent le langage à sa logique interne. Un tel antagonisme est stérile, puisque l'humain est à la fois logique, capable de signe, et social, capable, par répercussion, de langue.

Le thème est finalement repris et diversifié selon les deux axes de l'analyse, puis développé selon l'axe taxinomique 65.3. Thème de « l'immanence du grammatical » : « *Il ne renvoie jamais qu'à lui-même* ».

« *Tautologie et redondance en sont curieusement le principe et la fin*. ». Formulation paradoxale, que l'on comprendra à travers les développements qui suivent. Le terme de « *fin* » est ambigu (volontairement ?). D'une certaine manière, les aphasies peuvent être considérées comme la « *fin* » de la grammaticalité. En effet, la stéréotypie du Broca est une redondance dont le malade ne peut sortir, tandis que le jargon du Wernicke est une tautologie tout autant incontrôlable. Plus vraisemblablement, en un autre sens du terme « *fin* », J.G. rappelle que la dialectique du signe fait que l'on peut observer paradoxalement la tautologie et la redondance à la fois dans le principe grammatical et dans la « visée » rhétorique, comme le montrera la suite.

« *On ne saurait parler ni accéder au signe si le chat n'était pas un chat et qu'on ne pouvait se répéter.* » 65.3. Le propos ici ne concerne que le principe d'identité. Le test même de ce principe réside dans l'assurance que le mot « *chat* », en tant que mot, reste toujours le même mot lorsqu'on le répète, ou surtout lorsque quelqu'un d'autre le répète, y compris lorsque l'âge, le sexe, ou l'accent de cet autre fait qu'en réalité, il n'a pas émis la même séquence sonore, plus grave ou aiguë, plus lente ou rapide. Rappelez-vous le dialogue entre Archibald Soper, évêque de Bedford et le botaniste Irwin Molyneux, dans *Drôle de drame* de Marcel Carné (1937) :

« - Oui, vous regardez votre couteau et vous dîtes bizarre, bizarre. Alors je croyais que...
- Moi, j'ai dit bizarre, bizarre, comme c'est étrange ! Pourquoi aurais-je dit bizarre, bizarre ?
- Je vous assure, mon cher cousin, que vous avez dit bizarre, bizarre.
- Moi, j'ai dit bizarre, comme c'est bizarre ! »

91 Marina Yaguello, 1981, *Alice au pays du langage*, Le Seuil.

L'aphasique de Wernicke, au contraire, est incapable, devant l'image d'un chat, de pouvoir redire « un chat », même si d'aventure il dénomme ainsi ce qu'il voit. Il n'est plus sûr de l'identité de ce mot.

J.G. relève tout de suite le paradoxe du signe, puisqu'on peut tout aussi bien énoncer que le mot « chat » est polysémique, et que l'on peut « jouer à chat », tandis que le félin en question peut aussi être appelé un « matou ». Rien du réel n'a de nom a priori. « *L'homogénéité* » du concept est « *toujours aléatoire* », voire « *désespérée* » 65.3. En ce sens, un « chat », sémantiquement, n'est pas simplement un « chat », et pas seulement « un chat ». « *Des gloses* », des « *descriptions* » et des « *explications* » sont « *toujours possibles* ». Le présent texte en fait foi.

Et pourtant, le mot « chat » impose son identité, définie négativement par sa différence avec d'autres identités. Le fait grammatical est le principe causal du dire : « *le sème, "s'il cause", n'est pas causé, et transcende une explication dont il détient (…) le dernier mot* » 65.3.11-13. Le raisonnement dialectique est antinomique du raisonnement récursif à l'infini. Enlevez le mot, et le sens n'est plus possible, parce qu'il en découle. On ne connaît qu'à proportion de ce que l'on peut grammaticalement formuler. S'il y a bien un principe à retenir dans le modèle dialectique qu'est la glossologie, c'est bien celui-là : la grammaire est au fondement du dire.

Rappel final du principe d'unité et de segmentation. Le propos – « *broum broum* » pris comme parangon de prédication 66.1 - est aussi une boutade. Mais il rappelle que l'enfant accède au grammatical aussi très tôt sous l'aspect de la coupe prédicative, y compris parfois sous l'apparence d'une répétition.

Le **paragraphe final** assure la transition entre les deux parties de ce traité de glossologie. Dialectique oblige, il faut passer de la grammaire à la rhétorique.

« *L'expérience, en le remettant rhétoriquement en cause, ne change rien au principe d'un "logos" tirant paradoxalement sa compréhensibilité du non-sens [sous le double aspect]…* » 66.2.

Noter le terme d'« *expérience* », déjà utilisé en 23.6, que l'on retrouvera dans le chapitre suivant associé à celui de « *situation* ». Ce qui par ailleurs est aussi appelé « *le monde* » ou « *l'univers* » est une réalité humaine, comme l'établit la phénoménologie depuis Husserl, et, autrement, l'éthologie.

J'expliciterai seulement le thème du « *double aspect* », - parce que biaxial -, du « *non-sens* » qu'est la négativité grammaticale.

1 – « … [sous l'aspect] *de l'indifférenciation de ses variantes* »

En sémiologie, où la grammaire est un processus de « non-sens ». Ce qui, dans le chapitre suivant, apparaîtra comme la variation sémantique découle toujours d'une identité lexicale indifférente à ses effets de sens. La grammaticalité répond à un principe de « négligence ». Ce que l'on entend par « opérations » renvoie à des expériences humaines très diverses, telles qu'une addition, qu'une appendicectomie, qu'une campagne militaire. Le grammairien se doit de « négliger » cette diversité, parce que tout cela se dit « opérations », une forme identique dont l'identité n'est fondée que sur sa différence avec les autres termes du lexique. La glossologie de J.G. est en cela, dans la lignée de Saussure, un appel à « objectiver de

l'invisible », à résister à la pression du « sens » explicite pour remonter vers le « non-sens » qu'est la forme implicite.

En phonologie, où la grammaire est un processus de « non-son ». La variation phonétique des prononciations découle toujours d'une identité phonologique indifférente à ces variations. Dit avec ou sans dentier, pipe au bec ou non, « Où ? » reste toujours phonologiquement le même /u/, même si l'on a altéré quelques formants acoustiques au passage de l'air. Et cette identité est elle-même fondée sur sa position « négative et relative » dans la structure phonologique.

2 – « … [et sous l'aspect] *de l'insegmentabilité de ses parties* ». Il en va de même sur l'axe de la quantité. 66.2.

En sémiologie. On peut penser séparément le nombre et le genre du nom « les opérations », mais ces parties sont des fragments inséparables dans ce segment nominal. En syntaxe, on éprouvera aussi la complémentarité des contraintes formelles qui, dispersées sur les constituants du syntagme, forment de façon indissociable la relation syntaxique. « Ce n'est pas si difficile qu'on le croit ».

En phonologie, enfin, on peut séparer phonétiquement, dans un [m], le paramètre physiologique de l'occlusion des lèvres et celui de l'ouverture de la luette, mais ces parties sont inséparables dans l'unité qu'est le phonème /m/.

« *M. de la Palice eût été en glossologie notre maître, n'était que le signe dit dans le même temps qu'il se dit, qu'il n'est dialectiquement instance sans performance ni nulle part de raison pure ou de verbe non incarné.* » 66.2.

Où l'on voit cousiner Jacques II de Chabannes né à Lapalisse, Emmanuel Kant, et Jean l'Évangéliste (« et le Verbe s'est fait chair »), au nom de la dialectique.

*

POUR UN TRAITÉ DE LA DÉSIGNATION

Nous voici à la charnière entre les deux approches de la dialectique du signe. Après avoir traité de grammaire, J.G. commence son exposé du pôle de la rhétorique par cet avertissement : « *En passant à la rhétorique après cette première exploration de la grammaire, nous quittons l'ombre pour la lumière sans pour autant, croyons-nous, accéder plus aisément à la clarté.* » 67.1. Dans mon propre effort de clarification, je vous propose, dans l'INTERMÈDE qui suit, de faire le point, à ce moment pivot, sur ce que je pourrais appeler « la théorie de la connaissance » de J.G., selon la formule usuelle en philosophie. Cela me paraît nécessaire pour la suite de la lecture, même si ce thème a déjà été abordé précédemment à l'occasion de formulations du texte y référant[92], et bien qu'il soit évidemment glosé par la suite.

Intermède 4 connaître

On aura en effet sans doute déjà observé, et on ne pourra pas manquer d'observer par la suite, que certaines formulations proposées par J.G. pour définir le processus de connaissance qu'est le signe peuvent être comprises comme inconciliables entre elles. Cela apparaît en particulier à l'examen de mots isolés tels que « le monde », « les choses », « la situation », « l'expérience », « l'adaptation », « l'adéquation », « le déterminisme », ou à l'examen de propos isolés de leur contexte large. Le risque de contresens et de malentendu est accentué dans le présent ouvrage par le fait que je réfère à des citations, et non au texte dans son intégralité, en raison de la réglementation sur les droits d'auteur.

Partons d'un tel effet de contraste entre des citations courtes. Certaines ont déjà été commentées, en particulier 6.4 ; les secondes sont à venir.

A - 6.4 : « *Point de choses à dire préexistant à notre façon d'en parler* » ; ou 67.3 : « *On s'égare en assimilant la référence à l'objet, car si la grammaire est structure, la rhétorique est structurante, c'est-à-dire reconstruit le monde sur le modèle d'une grammaire* » ; ou encore 108.4 : « *…il n'est scientifiquement d'objet que construit. Construit, s'entend, avec des mots…* » ; ainsi que « *La sémantique se définit, non par la transparence du message aux choses, mais par l'occasion qu'elles nous donnent de remanier synonymiquement ou autonymiquement une sémiologie* » *De L'Outil*, 234.4.

B - 106.3 : [Nous appelons science] « *…ici, non un corps de doctrine, mais justement cette modalité de l'énoncé qui ne se distingue du mythe que par la façon dont, quel qu'en soit le paramètre, s'y réduit l'écart des mots et des choses sur la base d'un réaménagement systématique des premiers.* » ou 114.3 : *« Si le "logos" est éminemment action du langage sur lui-même en fonction de l'ordre des choses, le "muthos", au contraire, est action du langage sur les choses dans le but de les conformer à ce qu'il dit…* »

Si l'on isolait en B les seules formules « *réduire l'écart des mots et des choses* », et « *l'ordre des choses* », on serait en droit de se demander si J.G. n'en revient pas un instant à l'idée ancienne d'un langage « nomenclature » sur fond « d'ontologisme ». Pourtant, l'ensemble des

92 Notamment 6 4.1 et 2 ; 7.3 ; 23.3 à 6 ; 23 5 ; 25.1 ; 30.2.2.

propos de type A, formulés à des moments clefs de l'ouvrage, montre clairement qu'il n'en est rien, et que les principes énoncés en A définissent bien le fond de la pensée de l'auteur.

Que l'arbre ne cache pas la forêt. Cet ouvrage hérite explicitement de l'essentiel de l'enseignement de Saussure, pour qui la théorie de la valeur est antinomique d'une conception référentialiste. Il hérite tout aussi réellement de Husserl[93], Freud, Cassirer ou Bachelard, sur ces principes.

Il faut donc réfléchir à ce qui motive cet éventail de formulations de la question du sens. J'y vois trois raisons.

- Cette impression peut d'abord résulter de ce que l'on ne prend pas suffisamment en compte le contexte large d'où l'on extrait ces termes. Il y a en particulier « *choses* » et « *choses* » selon les contextes. On peut ainsi comprendre la formule « *l'ordre des choses* » non comme le postulat d'un ordre inhérent à une réalité extérieure au langage, un ordre prétendu analytique comme le suggère ce pluriel « les choses », mais comme l'ordre que le langage introduit dans la réalité (ou si l'on veut « dans de la chose ») en la « déterminant » de telle sorte que « les choses », ou pour mieux dire « les concepts », voire « les faits », en sont le produit. « …*Le sens n'est point dans les choses, mais seulement dans le processus grâce auquel l'homme intelligent leur confère l'intelligibilité.* » 73.4, formule reprise d'un *Séminaire* : « *C'est parce que nous sommes capables d'analyse, donc d'intelligibilité, que nous conférons à l'univers dans lequel nous sommes cette même intelligibilité* »[94].

- Cette variation entre propositions peut aussi découler de la prise en compte du « récepteur » auquel le propos est adressé à un moment donné de l'exposé. Les propos sur le thème de l'adéquation relèvent de ces facilités de langage qui font que l'on est conduit, dans un souci de concision et de simplification, à reprendre des formules réductrices qui n'ont pas la profondeur théorique du reste du propos tenu. Tout professeur peut en témoigner. C'est le cas, me semble-t-il, du poncif « les mots et les choses ». Rappelons que Foucault publie en 1966 *Les mots et les choses*, sans pour autant qu'on le considère comme un continuateur de la doctrine thomiste – « *veritas est adæquatio rei et intellectus* », (la vérité est la correspondance de la pensée et des choses) –, ni du « réalisme » naïf critiqué par Gaston Bachelard. Et que penser de Saussure quand il déclare « Toute définition faite à propos d'un mot est vaine ; c'est une mauvaise méthode que de partir des mots pour définir les choses » (*Cours* p.31) où les « choses » en question sont en fait les « notions » de « Sprache, Rede » (Alld) et de « sermo et lingua » (Latin) ? Doit-on renoncer à dire qu'en parlant on cherche « à définir les choses » ? Doit-on suspecter de réalisme naïf la formule « la terre tourne autour du soleil », au motif qu'un astrophysicien peut estimer qu'il s'agit d'une simplification ? Ce serait faire fi de la relativité du sens de ces termes. On aura déjà bien compris à la lecture de la partie consacrée à la signification que pour J.G. le signe n'est pas un « tas de mots », et que par conséquent n'existe pas non plus « un tas de choses ». Je pense par ailleurs que l'image de « *la reconstruction* » 67.3 prévaut quant au fond sur celle de « *la réduction d'un écart* » 106.3, mais que les formules varient selon le type et la densité d'information théorique que l'auteur veut faire

93 Cf. le *séminaire* du 7 mai 1987, « La fin du Cogito », en partie consacré à une confrontation entre la Théorie de la médiation, et l'œuvre de Husserl. Cependant, la distance est grande avec l'adhérence au vécu et la réduction de la connaissance à la perception (humaine), prônées par Maurice Merleau-Ponty : « Le réel est un tissu solide (…) il n'attend pas notre jugement ». In *La phénoménologie de la perception*, avant-propos, p.V, (cité par Jean-Claude Schotte, *La raison éclatée*, p. 289).

94 *Séminaire* du 8 janvier 1976.

passer à tel ou tel moment de son exposé. Il y a un temps pour « un cachet », un autre pour « de l'aspirine » et un autre encore pour « de l'acide acétylsalicylique ».

- Cela dit, ces considérations rhétoriques ne suffisent pas, selon moi, à expliquer ces différences de raisonnement. Rentre aussi en ligne de compte sa conception de l'homme, nature et culture, telle qu'il en a éprouvé la complexité à travers la clinique.

Par expérience de clinicien, j'entends l'observation des agnosies (observation directe ou par l'intermédiaire des thèses qu'il a dirigées). Elles ne sont pas évoquées dans l'ouvrage, mais, dans son expérience, elles font contraste avec les aphasies[95]. En témoignent, dans le *Vouloir-Dire*, le thème de la gestalt et celui de l'ancrage de la culture dans la biologie. Nous l'avons vu dès la page 25.1. « *Il n'est pas vrai que la nature soit, comme on le dit, amorphe et continue ; du moins le vivant y introduit-il des contours qui préalablement l'informent et auxquels nous réservons le nom de Gestalt pour la mieux dissocier d'une forme qui trouve en elle son ressort et ne s'en distingue que parce qu'elle la nie. Le discret résulte chez l'homme - et c'est là sa culture - d'une non-coïncidence et non d'une invention.* » Dans la même page, il définit « *l'objet* » comme « *la chose en tant qu'elle est perçue* » (gestaltiquement). On remarquera ce thème « *des contours* » qui rappelle que l'homme culturel « baigne » dans un monde tout aussi (quoiqu'autrement) humain qu'il construit par son aptitude naturelle à « *l'objet* » perçu et au « *symbole* ». Je renvoie ici aux formulations ultérieures de Clément de Guibert, Gilles Clerval et Hubert Guyard[96] : « Le monde naturellement traité n'est pas amorphe… [Citation évidente du *Vouloir-Dire*] … il est déjà "organisé". Si ce n'est donc pas la présence d'une organisation ou d'une définition qui signe la spécificité culturelle, cette dernière réside bien dans le mode d'organisation ou de définition : structure vs configuration ». La distinction terminologique finale a deux fonctions : souligner, d'une part, que le monde de la gestalt n'est pas un monde analysé ; proposer, d'autre part, des termes – « configuration, configuré » – qui réduisent en partie le vague de la notion de « choses » et la polysémie du pluriel ainsi formulé. (Cf. supra les gloses de la p. 25 du texte).

Il y a « *choses* » et « *choses* » encore d'une autre manière, qui est en arrière-plan de la notion de « *monde* » chez J.G., lequel utilise aussi la notion d' « *expérience* ». Ce « *monde* », ainsi reconstruit sur le mode de l'analyse par la rhétorique, n'est pas seulement celui de la gestalt naturelle de l'homme. L'humain vit aussi humainement dans un bain de structure technique, sociale et axiologique, donc de « non-confusion », qui compte dans la « *reconstruction* » conceptuelle.

Le cas de la « douleur » est exemplaire, comme l'analyse Hubert Guyard : « L'homme ne fait pas que ressentir la douleur, il *la crée* à sa propre image et lui confère les caractéristiques rationnelles qui le spécifient en tant qu'homme. (…) La douleur devient humaine parce qu'elle est *médiatisée* par le filtre des mots avec lesquels on cherche à la penser, mais aussi par le filtre des molécules et des dispositifs techniques par lesquels on cherche à la traiter, ainsi que par le filtre des métiers qui tentent de la prendre en charge, et enfin avec le filtre des exigences morales avec lesquels on tente de l'endurer. »[97]

En somme ce monde, loin d'être un monde en soi, est un monde d'emblée humanisé, naturellement et culturellement. Je crois que les notions d' « *expérience* » et de « *situation* »

95 Sur ce contraste, voir Hubert Guyard et Jean-Yves Urien (2006) : « Des troubles du langage à la pluralité des raisons », in *Le Débat,* mai-juin 2006, Paris, Gallimard.

96 In « Biaxialité saussurienne et biaxialité gestaltique. Arguments cliniques », *Tétralogiques 15* (2003), p.226

97 Hubert Guyard, 2009, *La plainte douloureuse*, Rennes, Presses Universitaire de Rennes, p.15.

que le lecteur rencontrera dans la partie qui suit intègrent ce principe selon lequel l'homme ne peut pas sortir de sa condition. Ces « *choses-là* » ne peuvent être que les nôtres ; elles ne sont que ce que nous en faisons à la mesure à la fois de notre nature et des médiateurs culturels. Plusieurs passages de ses *Séminaires* insistent sur ce point.

Dans son *Séminaire* du 15 janvier 1987, *La preuve par neuf*, J.G. disait ceci : « *Quand on parle du monde on ne le saisira jamais comme il est ; comment est-il ? Est-il même ? Ce qu'on saisit c'est comment nous l'humanisons. Autrement dit, on ne saisit ni l'homme ni le monde, mais on saisit, dans la manière même de le connaître, la manière dont l'homme contribue, par le langage, au-delà du percept, à l'humaniser en concept. C'est ce que j'appelle le caractère abstrait-concret du concept parce que vous n'avez l'expérience ni de l'abstraction ni du concret. Vous ne pouvez pas saisir le concret indépendamment du langage. L'abstrait, si vous croyez le saisir, c'est parce que vous réifiez les vocables et que le vocable devenant chose vous sombrez dans le formalisme. Mais on ne peut être ni formaliste ni réaliste ; c'est une ânerie doublement substantialiste* ».

De même, le 18 décembre 1987, il déclarait « *refuser tout substantialisme d'où qu'il vienne. On ne peut opposer l'homme et les choses* ». Et dans le séminaire du 7 mai 1987, *La fin du Cogito* : « *Au fond, l'homme ne peut atteindre que de la rationalité. D'une part parce qu'il est raison, et défini comme tel en tant qu'homme, et d'autre part parce que le reste ne lui devient accessible qu'à condition d'être par lui rationalisé. (…). On ne peut plus opposer comme deux substances l'homme d'un côté et le reste de l'univers de l'autre. On en peut plus opposer à l'homme, dont la rationalité spécifie les sciences humaines, ce qu'on appelle partout une réalité – à laquelle lui-même ne cesse d'appartenir –, mais une réalité encore une fois qui ne lui est accessible que transformée, en raison de ce que nous avons appelé son nominalisme, son artificialisme, son légalisme, son finalisme. (…) Ce qu'on atteint, c'est uniquement de la médiation, c'est-à-dire de la relation.* »[98]

Ce développement n'épuise pas le débat, notamment sur le thème de la « *construction* » versus de « *la réduction d'écart* », de « *l'adéquation* », de la « *visée* », de « *l'écart et la coïncidence* ». Pour moi, il n'y a pas antinomie entre ces approches, seulement variation de l'éclairage, en partie liée à l'imaginaire topologique de la dialectique, déjà présent d'ailleurs dans la variété de sens de la « Aufhebung » chez Hegel. Comment pourrait-on réduire une pareille problématique à une seule formulation ?

Revenons au texte.

98 Jacques Laisis formule pour sa part ce principe à travers l'opposition du « réel » et de la « Réalité » :

« Héritière en cela de la révolution Kantienne, la glossologie renverse notre rapport au réel. Loin qu'il nous soit extérieur et opposable comme traditionnellement l'était l'objet au sujet, le réel est toujours notre œuvre en ce qu'il n'est, pour nous, qu'en tant qu'il est "a priori catégorisé par un entendement". Ce réel, toujours anthropomorphique puisqu'il porte nécessairement la marque anthropomorphique de son instauration ici verbale, ne saurait se confondre avec une Réalité qui serait « en soi » mais dont on ne saurait rien dire sauf à l'instaurer déjà dans un réel. De la "Réalité" l'on ne saurait rien dire, sinon, négativement, qu'elle résiste à notre formulation, qu'elle ne se résout pas dans la formulation de notre réel. De la résistance, on peut toujours faire l'expérience, qui est une épreuve. À l'inverse du réel qui, parce qu'il est catégoriellement analysé, se formule en "chose ", la réalité n'est jamais positivement quelque chose, mais toujours, négativement pur principe, en l'occurrence de contradiction ». 1991, *Apport méthodologique de la linguistique structurale à la clinique (neurologique et psychiatrique).* Thèse de doctorat d'État, Rennes 2 (non publiée), p.68.

INTRODUCTION

Le Titre. Je rappelle que le terme de « désignation » est à comprendre comme le principe de « négation » de la « négativité » provoquée par le principe de « signification » (grammaticale). Il faut lire autant « dé-signation », et non pas « pointage d'un objet avec le doigt », même métaphoriquement. Il n'y a rien « au bout » ; il y a, – et ce n'est pas rien –, de l'expérience humaine qui vient à la fois provoquer la désignation et lui résister. (Cf. supra 23.3, et l'intermède 4 qui précède.)

En 67.1-2, J.G. impute le moindre développement d'une théorie de la performance en linguistique (sémantique et phonétique) au fait que le structuralisme a traité de manière « *approfondie* » de la forme grammaticale (de « l'instance »), sans « *équivalents* » (du côté de la « performance ») « *par suite de la résistance initiale des littéraires* » 67.1. Pour J.G. en 1982, l'approche littéraire du sens reste trop verbale, et relègue le reste au rang de « *sous-lecture* ». « *C'est toujours de lecture qu'il s'agit, et leurs actants n'ont d'autres drames que verbaux* » 67.2.

J.G. en vient à l'essentiel : la nécessité d'une perspective dialectique 67.3-4.

En 67.3, il fait correspondre l'allemand « Sinn / Bedeutung » à l'opposition, respectivement, entre « signification » grammaticale et « sens » sémantique (ou « référence », rapport du signe à la conjoncture), toutes notions définies dans le chapitre précédent[99]. Il ne faut cependant pas chercher à mettre en totale correspondance ces termes avec leur usage en logique ou en philosophie du langage. L'article originel de Frege (1892) qui porte ce nom est généralement traduit par les termes « sens / référence » ou « sens / dénotation ». Traduction anglaise : On sense and reference.

« *Le réinvestissement n'annule pas l'analyse, mais la réaménage en fonction de la conjoncture. Il n'est point, autrement dit, positivation véritable, mais, dialectiquement négation de la négativité : le principe lui-même reste inchangé* ». (…) « *C'est pourquoi justement l'on s'égare en assimilant la référence à l'objet, car si la grammaire est structure, la rhétorique est structurante, c'est-à-dire reconstruit le monde sur le modèle d'une grammaire* » 67.3. Cf. Les *Huit leçons* (2010, p. 83) : « *Passer au concept n'est pas sortir de l'ambiguïté, mais contester celle que nous impose la grammaire.* ». Le signe est ainsi dans sa totalité analyse, – le principe en reste « *inchangé* » –, mais il est analyse de deux manières antagonistes. La sémantique, en particulier, n'est pas une nomenclature reproduisant dans des concepts un agencement a priori du monde en « choses » ; elle n'est pas le reflet d'une ontologie. La sémantique est une intelligibilité langagière d'un principe de réalité à laquelle elle se confronte, une intelligibilité fondée sur un raisonnement analytique. Pour le dire encore autrement, la rhétorique ne « représente pas » le monde en cherchant une sorte de transposition « de choses » dans le message, elle construit une conception « *structurante* » du monde. Certes, J.G. dit ici qu'elle le « reconstruit », formule où le préfixe « re- » prête à une interprétation « référentialisme », si l'on pense à une transposition d'une construction vers une autre. Cependant, cette lecture est vigoureusement démentie à plusieurs reprises, notamment par la proposition « *Parler, c'est causer* » (dans le sens d'introduire du déterminisme) 107.1, ou par ce refus de « *l'illusion d'un*

99 *Séminaire* du 4 décembre 1975, « Entre forme grammaticale et propriété rhétorique, il y a un peu le même rapport, pour ceux qui ont fait de la logique, que Frege met entre Sinn et Bedeutung. Le Sinn qui rend le message compréhensible et la Bedeutung qui rend le message appréhendable. » P.J. p. 40

univers dicible avant même qu'il ne soit dit » 82.3. Cette prise de position contre toute forme de positivisme est récurrente : 73.4, 85.1, 94.4, 107.1, 114.4, 124.4, 186.1, etc.[100]

Le passage « *l'on s'égare en assimilant la référence à l'objet* » 67.3 s'adresse donc au positivisme logique en philosophie du langage. Cette formulation peut être l'occasion de faire le point sur la notion de « référence » dans le *Vouloir-Dire*. Précédemment, J.G. définissait celle-ci comme le « *rapport du signe à la conjoncture* » 63.3, par opposition à « *l'incidence* », rapport du signe à la structure grammaticale. Deux points sont à souligner. Il s'agit du processus de raisonnement lui-même, et non pas du résultat du raisonnement [101]. Et surtout, le présent paragraphe montre que ce « rapport » est une confrontation, en ce que la conjoncture résiste à l'essai d'intelligibilité créé par le signe, jusqu'à produire un effet relatif de « propriété », c'est-à-dire de « congruence » (ou de moindre incongruité).

« *Ni formalisme, ni positivisme, une théorie complète et correcte du signe inclut de plein droit, comme s'identifiant à l'une de ses phases une théorie du concept* » 68.1. La différence est donc profonde avec la notion de signe dans le *Cours*, du moins dans la lecture qu'en fait J.G. : le « signe » saussurien y est vu comme un fait de « langue », laquelle s'oppose à la « parole », dans une dichotomie, et non une dialectique. « …*la trop célèbre - et statique - dichotomie de la Langue et de la Parole*. » 128.2 et 17.2. Noter que J.G. ignore la formulation « soustractive » de cette opposition : « La langue est pour nous le langage moins la parole » (*Cours* p.112), mais cette variante reste dans la ligne du « statisme » saussurien. La différence est aussi radicale d'avec le positivisme logique. Enfin, « *concept* » est à entendre comme « processus mental de conceptualisation ».

« *La méprise est flagrante de ceux qui*… » … confondent grammaire et rhétorique, en particulier sémiologie et sémantique 68.2. J.G. observe cette confusion dans deux courants.

- « *Traditionnellement* ». Mélange de grammaire – par laquelle « *nous créons l'équivocité* », c'est-à-dire l'impropriété, et de rhétorique – par laquelle *« nous levons l'équivocité* », en produisant la prononciation et le sens par confrontation à la situation.

- « *Ceux qui, de nos jours, identifient instance et compétence…* » 68.2. Il s'agit de la grammaire générative. Chomsky oppose les concepts de « compétence » et de « performance ». J.G. soutient ici que l'un et l'autre de ces concepts négligent l'impropriété grammaticale, en « *excluant l'erreur* ». On se souvient, dans le chapitre précédent, de l'allusion à « la peur de l'ennemi », traité par la grammaire générative comme relevant de deux structures grammaticales sous-jacentes, selon le sens donné à cette formulation. J.G. critiquait en cela la circularité de la démarche, laquelle part de la différence ressentie explicitement par le locuteur pour modéliser deux relations syntaxiques implicites distinctes, censées expliquer elles-mêmes la différence de sens. Le sens explique la syntaxe qui explique le sens. À cela s'ajoute la critique de « *l'ethnocentrisme* » de la grammaire générative, accusée en permanence de projeter la structure de l'anglais sur l'ensemble des autres langues.

---

100 Jean Gagnepain avait glosé la formulation « reconstruire le monde » dans un Séminaire antérieur, le 18 novembre 1976, « Pour un statut de l'hypostase », 2ème partie « la réalité du mythe », en lui préférant « … un monde » : « On a dénaturé ma phrase ou du moins ma pensée en disant " le monde ". Cette dénaturation rend ma phrase fausse, mais elle reste vraie si l'on prend soin de rétablir " un " ». L'argument était de prendre en compte à égalité la rhétorique mythique et la rhétorique scientifique. (Cf. infra). Pour l'instant, l'article « un » accentue l'idée que « ce monde » connaissable ne préexiste pas au dire, mais qu'il en résulte, et qu'il en possède la relativité.

101 Cf. L'opposition « energeia / ergon » chez Humboldt, ou encore « noèse / noème » chez Husserl. Voir infra 69 4-5.

On invoque « *Port-Royal* » ; on pourrait invoquer le « *Port-au-foin*, *car l'humanisme affleure dès que l'on fait du sens un préalable du langage* » 68.2.

Le premier terme fait allusion au fait que Chomsky se réclame du rationalisme classique, de Descartes, et de la *Grammaire Générale* dite *de Port-Royal*. Sociolinguistiquement parlant, ces grammaires traitent du latin et du français des élites de l'époque. Le second terme est attaché par la culture scolaire à une anecdote tirée de la *Vie de François de Malherbe* (1555-1628) par Racan, selon laquelle, « quand on luy demandoit son advis de quelque mots françois, il renvoyoit ordinairement aux crocheteurs du port-au-Foin, & disoit que c'estoit ses maistres pour le Langage » (p. 41). Les crocheteurs en question étant les portefaix d'un ancien port parisien. (Ceux qui « faisaient grève », Quai de la Grève, jusqu'à ce que la loi révolutionnaire de Le Chapelier, en juin 1797, le leur interdise).

J.G. veut dire dans ce passage qu'il importe peu, lorsque l'on prend une perspective sémantique, que l'on se réfère à l'usage de la noblesse ou à celle du petit peuple. Les principes du langage y sont identiques, même s'il y a des degrés en termes de précision et de complétude sémantique. Autrement dit le « métalangage » spécialisé du linguiste et le raisonnement banal tenu par « *l'usager* » relèvent des mêmes principes sémantiques.

En outre, la formule « *l'on fait du sens un préalable du langage* » répète la critique constante du positivisme : « *point de choses à dire préexistant à notre façon d'en parler* » 6.4, et « *parler n'est point dire des choses* » 23.3. Ce qu'on appelle « sens » est toujours un « effet de sens », un raisonnement « effectué » selon le mode de fonctionnement dialectique et analytique du signe.

Le § 68.3 poursuit ce thème de la « circularité anthropologique », sous son aspect sémantique. Nous sommes « *à la fois juge et partie* », puisque le linguiste traite sémantiquement de l'objet sémantique. Sa performance langagière a pour objet la performance langagière. « *Nous sommes tous sciemment rhétoriciens* ».

« *Si science n'est pas conscience, elle n'est pas pure logique non plus. Il faut pour la construire en corriger inductivement les excès*… ». « *Logique* » ? S'agit-il de la logique formelle, ou de la forme grammaticale ? Dans le premier cas, « *les excès* » sont ceux du formalisme ; dans le second, il s'agirait du risque de raisonnement « mythique » induit par les formes grammaticales. (Les jeux de mots. Cf. infra la notion de sémantique mythique). La référence à « *l'induction* » rappelle que la science « se confronte » à de l'expérience 107.1, point de résistance dans le traitement dialectique qu'est le dire et dont le sens est le produit.

RÉFÉRENCE ET PROPRIÉTÉ

Les trois sections de cette partie (p.68-84) ont pour objet de définir le pôle de la dialectique du dire appelé rhétorique.

1- Les paramètres du message. La rhétorique concerne la relation du signe à la situation, relation appelée « référence ». Il s'agit de prendre en compte les divers aspects de cette relation en termes de paramètres. J.G. positionne ici son modèle par rapport à la théorie des « fonctions du langage » de Roman Jakobson.

2 – Du formel au stochastique. En quoi la rhétorique est-elle un pôle de la dialectique du dire ?

3 – Théorie des tropes. La rhétorique un processus de construction de propriété. Cette proposition est incompatible avec la tradition des « tropes » et des « figures », qui postulent un point de repère (le sens « propre »), dont s'écartent des « sens figurés » selon une typologie des tropes.

1 - Les paramètres du message

« *L'usage que nous faisons du terme…* » 68.4. Il s'agit du terme « *rhétorique* », dans la formule conclusive du paragraphe précédent, et par-delà le titre de l'alinéa : « *Nous sommes tous des rhétoriciens* ». J.G. veut souligner, en reprenant ce terme scolaire, qu'il entend se dégager de cet héritage. « Rhétorique » et « Grammaire » nomment ici les deux pôles de l'aptitude mentale de « signe » qui fonde le langage.

« *Double rupture… L'une concerne la "praxis"… l'autre, dans l'appréhension du "pragma", le privilège* [accordé à] *l'objet…* ».

Le premier problème traité concerne la dissociation des plans, singulièrement la distinction, dans la parole, entre « l'acte social » et le raisonnement logique. L'acte social est une « *praxis* », dans le sens que Marx et la pragmatique donnent à ce terme, praxis dont l'analyse relève de la sociolinguistique. Le raisonnement logique, lui, est proprement rhétorique ; il en sera question dans les deux paragraphes suivants, et il concerne la seule intelligibilité langagière du « *pragma* », à savoir de l'expérience. (Du grec « πρᾶγμα », ce que l'on fait, ou chose). J.G. donne constamment à ce terme un sens logique (74.2 ; 105.5 ; 112.1) et en même temps dynamique. Cette première démarche de dissociation et de spécification du fait rhétorique est nécessaire pour aborder le second problème.

La seconde démarche consiste à prendre en compte l'ensemble des contraintes qui déterminent les messages, sans se limiter à la seule contrainte objective, 69.3, etc.

Reprise du thème de la dissociation par une critique de l'approche scolaire des textes, 68.5 à 69.2. J.G. joue ici sur le mot « rhétorique », car celle dont il parle ici est celle des traités d'éloquence, et non celle qu'il définit comme une propriété de tout locuteur. En classe donc, les morceaux sont choisis, selon des restrictions à la fois sémantiques, techniques, sociologiques et axiologiques. Il faut donc d'une part élargir le champ de l'observation à tout ce qu'est capable de produire un locuteur, et d'autre part ne pas confondre les divers points de vue explicatifs des productions langagières.

- aspect sémantique. « *Ces messages clos…* [produisent] *comme une impression d'absolu* ». Or ce n'est qu'une petite partie des messages possibles.

- aspect technique. Privilège accordé aux écrits sur l'oralité.

- aspect sociologique. « *Promouvoir le parler d'une élite* ». « *Persuader insidieusement au lecteur que toute rhétorique exigeait du génie* ». 69.1

- aspect axiologique. Privilège accordé aux « *chefs-d'œuvre* ». Or, la rhétorique, étant propriété du langage, détermine tout message puisqu'elle en est le mode de production. Pour la reconnaître, il fait dissocier « *langage et beau langage* » 69.2.

Reprise ensuite du thème de la multiplicité des paramètres de l'opération de référence. Refus de ne concevoir de propriété au message « *qu'objective* ». « *Quiconque se soucie d'information… sait que l'objet* <u>*nommé*</u> *n'est qu'un élément de la situation* » 69.3. Si l'on se

souvient que « *parler n'est point dire des choses* » 23.3, on peut conclure qu'il faut entendre que « *l'objet* » en question est le concept qui résulte de l'opération sémantique de dénomination. Quant à la « situation », il faut la comprendre non comme un « état de fait », mais comme le produit humain de sa présence au monde. (Cf. l'intermède 4).

Transition avec le thème de la dissociation : pour cela, il faut renoncer à « *apprécier le bon, le faux, le contresens* » ; en un mot, il faut renoncer au « *jugement* ».

Typologie des paramètres du message

J.G. propose alors une typologie des « *facteurs… qui de l'extérieur motivent* [le rhétoricien]. » 69.4. Quatre « *paramètres* » 69.5, sans hiérarchie entre eux, « *interfèrent sans se confondre* ». Leur « *syncrasie* » constitue le « contenu » du message.

Il s'agit de l'objet, de l'émetteur, du récepteur-destinataire, et enfin du vecteur et « *des circonstances spatiotemporelles* ».

La notion de « facteurs » ou « paramètres » de la situation est singulièrement éclairée beaucoup plus loin dans l'ouvrage, à propos de la dialectique de l'outil. Voici ce passage, duquel on peut soustraire la référence à la production technique. « [Il faut résister à]… *la vieille tentation, d'ores et déjà dénoncée pour ce qui est de la glossologie, et consistant finalement à confondre avec l'univers positif de la Gestalt l'univers structuralement investi. Les "facteurs" de la situation ne sont tels qu'en vertu du mouvement de référence ou d'adaptation qui dialectiquement les instaure sans préjuger, au demeurant, des façons dont [la production, comme] la désignation, s'efforce[nt] de réduire explicitement l'écart et que nous nommons des visées, d'autres aussi des fonctions*. » *De L'Outil*, 177.3.

Ainsi, c'est la dialectique qui « *instaure* » les « *facteurs* » de la situation, qui, finalement confère statut de « situation » à la présence au monde de l'humain, mais aussi constitue l'irréductible « écart » entre celle-ci et la connaissance qu'il y met par le signe. En parlant de « *mouvement de référence ou d'adaptation* », J.G. spécifie que la « *visée* » rhétorique est une activité mentale, un raisonnement, et non pas la réception passive d'une information extérieure. Plus tard, il consacrera une partie du séminaire du 7 mai 1987 – « La fin du cogito » –, à Husserl, qu'il tient pour « *responsable de la fin du cogito* » et l'initiateur d'une autre conception de la connaissance. Il y rappelle la distinction que celui-ci introduit entre « noèse » (« *un processus* » dit J.G.) et « noème » (« *une résultante* »). Il rapproche la notion de « *réinvestissement* » de celle de « Zurück zu den Sachenselbst », retour aux choses elles-mêmes, tout en critiquant le « -selbst » ! Enfin, il souligne la distinction faite entre « Objeckt » et « Gegenstein ». Il est donc légitime de rapprocher cette notion de « visée » de la « visée intentionnelle » des *Recherches logiques*. Le français traduit par « visée » le terme allemand Meinung chez Husserl (« In einem Meinungsstrahl », en un seul rayon-de-visée, *Méditations cartésiennes*, 477), ce qui montre qu'il s'agit bien pour cet auteur d'un fait sémantique. Paul-Émile Geoffroy, dans une conférence, « Le cercle et l'amplificateur. Herméneutique et signification » (sur la Toile) propose comme synonyme : « Ce vouloir-dire » ! Cela dit, J.G. se sépare de Husserl d'abord par le thème de la dialectique, car il considère que le thème husserlien de la « Wesenschau » (1er livre) et celui, plus tard, formulé en « Zurück zu den Sachenselbst » sont conçus comme « une inversion » de sa théorisation, et non comme les deux phases d'une dialectique.

Gagnepain, Bühler et Jakobson : paramètres et non fonctions

J.G. positionne ensuite sa typologie par rapport à celle, bien connue, de Roman Jakobson[102], qui elle-même remaniait celle de Karl Bühler, et par rapport « *aux linguistes* » qui s'en sont inspirés 69.5.

Il rappelle la typologie des « fonctions du langage » chez Jakobson. La perspective de celui-ci est fonctionnaliste, en ce qu'il tente de répondre à la question « À quoi sert le langage ? », ce qui n'est pas du tout le propos de J.G.. Roman Jakobson distingue six fonctions, les trois premières étant reprises de Karl Bühler[103] et réinterprétées : fonctions référentielle, expressive, conative, phatique, métalinguistique et poétique. (Voir Wikipédia ou autres encyclopédies pour une définition sommaire). J.G. met de côté les deux dernières dans ce passage pour en faire la critique ultérieurement. Les quatre premières sont profondément remises en question dans le cadre de la TdM en raison de la dissociation des plans, et du caractère dialectique de la rationalité.

« *Nous parlons de paramètres* [et non pas] *de fonctions… pour trois raisons*. 69.5

- « *Tout est référence* ». En disant cela, J.G. a déjà anticipé du « tout » dont il traite dans ce chapitre, à savoir, restrictivement, de rhétorique. Contrairement à Jakobson, J.G. ne pense pas que le langage soit un objet scientifique homogène, et il étudie ici la seule capacité de signe. Il faut donc opposer aux « fonctions du langage » les « paramètres rhétoriques du message ». La notion de « référence » désigne alors l'ensemble des aspects de la mise en relation du message grammatical avec la situation, dont résulte l'information phonétique et sémantique. Cf. 63.3 : « *la référence ou rapport du signe à la conjoncture* ». « *Référence* » est un nom d'action qui définit le raisonnement sémantique lui-même. Elle ne préexiste pas au fait de dire, mais en est un aspect. Ce dernier point est fondamental.

- « *Il est dangereux d'opposer le message… à lui-même* ». Ce serait une forme de finalisme. Le finalisme juge dans quelle mesure un moyen (le langage) parvient à une fin ou des fins, notamment de l'ordre de la relation interpersonnelle, et de l'affectivité. On opposerait alors le moyen et les objectifs. Et l'on passerait ainsi à côté de l'explication du fonctionnement interne et dialectique du signe.

- La 3e controverse est double, et concerne la confusion des plans dans le modèle de Roman Jakobson. « *Nous nous refusons à confondre… ce qui est inhérent à la désignation… avec…* » 70.1.1.

1- « *…Un schéma de la communication qui réduit le sens à l'usage* »

2- « *…Cette exégèse du discours qui… l'identifie à l'intention* »

1- La première divergence porte sur la confusion faite entre signe et langue, la langue étant l'usage social que la Personne fait du signe. Chez Jakobson, la langue est prise en compte à la fois, et en partie, par les « fonctions expressive, conative, et phatique ». Par ces trois concepts, il traite de l'échange entre interlocuteurs, c'est-à-dire d'un acte social (tout en y mélangeant des faits de l'ordre de l'affectivité, et des faits naturels). Lorsqu'il parle, sous le terme de « fonction expressive », de la part du message « centrée sur le destinateur », et sous le terme de « fonction conative », de la part « centrée sur le destinataire », il a bien compris qu'il a affaire à une relation humaine, et que les deux partenaires du dialogue sont co-responsables

102 Roman Jakobson, 1963, *Essais de linguistique générale*.

103 Karl Bühler, 1934*, Sprachtheorie*. 2009 Trad. Didier Samain *Théorie du langage*, Agone.

de cette relation. Par la fonction « expressive », l'interlocuteur tend – dit-Jakobson – à « se montrer tel qu'il est », et par la fonction « conative », il atteste de la présence de l'interlocuteur dans la déclaration ; il le reconnaît comme *responsable*, c'est-à-dire au sens littéral comme susceptible de lui répondre.

On retrouve cet aspect de la relation dans la « fonction phatique ». Toute conversation montre qu'une part de ce qui est dit consiste à proposer, maintenir et clore la relation sociale et le service mutuel qu'elle rend. « Dites, vous m'écoutez... ? Bon, bon… Vous voyez, n'est-ce pas... ? Restons-en là ». Toutefois, Jakobson tend à réduire cet effort à « vérifier si le circuit existe », en faisant interférer le biais technique du téléphone. De ce fait, il ne peut comprendre le statut proprement social de ce fait, et ne peut le relier aux deux autres « fonctions », de façon à faire des trois un tout. Baruch Spinoza, pour qui la « conation » est au fondement de l'être, est plus pertinent, puisque « persister (dans l'être) », c'est constamment le construire dans de la relation et dans de l'histoire.

2- Ces mêmes « fonctions » mêlent à de la sociolinguistique une axiolinguistique sommaire, notamment la fonction « expressive ». Jakobson en dit ceci : « Elle tend à donner l'impression d'une certaine émotion, vraie ou feinte ; c'est pourquoi la dénomination de fonction "émotive", proposée par Anton Marty (1908)[104] s'est révélée préférable à "fonction émotionnelle". La couche purement émotive, dans la langue, est présentée par les interjections ». En outre, tout ce que Jakobson range sous les fonctions conative et phatique témoigne aussi d'une part « d'émotivité » et de discours interprétable. De sorte que la distinction entre expression, conation, et contact phatique n'a plus de raison d'être dans ce registre de l'affectivité et de « *l'intention* ». Le « Bon… bon… », au téléphone, est autant un fait axiologique de réticence à dire qu'un fait sociologique de maintien (phatique) du contrat interlocutif ou de concession (conative) dialogique.

J.G refuse donc de confondre la désignation avec « *…[cette exégèse du discours qui], par le <u>locutoire</u>, <u>l'illocutoire</u> et le <u>perlocutoire</u>, [l'identifie à l'intention]* » 70.1. Cette terminologie n'appartient pas à l'exposé princeps de Jakobson, mais aux linguistes du courant pragmatique, dans la lignée de John Austin (*Quand dire c'est faire* 1962), qui s'intéressent aux effets performatifs des déclarations, c'est-à-dire au fait que les déclarations constituent ou produisent des événements, et qu'elles sont autoréalisatrices. Un tel point de vue mélange les principes de légalité et de légitimité. « La force illocutoire » renvoie à la fois au pouvoir que le destinateur est en mesure d'exercer sur son interlocuteur, en fonction de leur position respective dans la société, mais aussi à l'intention associée à ce passage à l'acte. Il en va de même pour « la force perlocutoire » qui correspond au degré et à la manière dont l'interlocuteur est affecté par ce qu'énonce l'énonciateur. Obligations sociales et norme axiologique sont confondues. L'analyse de ces deux concepts par leurs vulgarisateurs est particulièrement confuse et diverse. Austin distinguait le « in saying » illocutoire, lorsque l'acte est inhérent à sa formulation (« Je te le promets ! »), et le « by saying » perlocutoire, lorsque l'acte dont on parle pourrait être accompli autrement (« Asseyez-vous donc » plutôt qu'un geste d'invite). Seule est claire la dissociation par rapport à l'aspect « locutoire » de ce qui est dit, encore que certains commentateurs (les philosophes) soumettent le locutoire aux « conditions de vérité » de la logique formelle et du calcul des prédicats. La rhétorique de J.G. est très différente.

---

104 Anton Marty, 1908, *Untersuchungen zur Grundlegung der allgemeinen Grammatik und Sprachphilosophie*, Halle.

Application didactique

La première illustration que fait J.G. de son paramétrage de la rhétorique, en 70.2, n'est pas non plus exempte d'incidences axiologiques, puisque l'exemple choisi est une « appréciation » d'un devoir scolaire. Certes la part de « l'objet » y devient le « *sujet traité* », ce qui est axiologiquement neutre. Mais la part de « l'émetteur » est « *ce qu'il y révèle* » de lui-même, celle du destinataire est « *le souci* » que le locuteur manifeste d'autrui, et la part du vecteur le « *profit* » tiré de la place et du délai impartis à la locution. Plus loin, il s'agit d'être « *astucieux* », de « *s'évertuer à plaire* », et d'équilibrer coût et bénéfice. Ou encore « *On ne saurait dans l'absolu apprécier… le coût et l'économie du message* » 70.4. Il est bien difficile de se défaire de l'ambivalence des termes du français, bien souvent dénoncée par l'auteur : on « apprécie » tantôt une distance, tantôt le plat du jour.

Cette surdétermination mise à part, J.G. a bien à l'esprit la quadruple « *caractérisation* » de ce qui est dit. Je vais la reformuler maintenant dans des termes qui sont en partie les miens, et qui essaient d'être exempts d'effet de sens socio- ou axio-logique. Soit l'objet du message, l'information livrée sur la « source » et sur la « cible » de l'information, et la prise en compte des circonstances de sa formulation. Ceci est clairement exposé par la suite. « *Tout est affaire d'opportunité, c'est-à-dire de moyens de faire au mieux passer de l'information* » 70.3. Et l'on peut paraphraser la formule du 70.4 par « *on ne saurait dans l'absolu* …caractériser le degré de propriété du message*, mais seulement en faisant entrer en ligne de compte l'ensemble d'une situation* », dès lors qu'il s'agit « *de dépouiller le mot de l'ambiguïté qui l'aliène et tirer de la conjoncture tout l'enseignement qu'elle permet.* » 71.1. Le principe de dialectique oblige à définir « *l'enseignement* » en question, (l'information), comme ce qui résulte du dépassement de la contradiction entre grammaire et situation. Il ne s'agit pas de l'extraction d'une information déjà là dans la conjoncture, comme on extrait un métal de la roche qui le contient.

« *L'entraînement* [à la production d'énoncés devrait porter] *sur l'interversion systématique et consciente des paramètres* » 70.4. Le terme « *entraînement* » est à prendre comme synonyme « d'exercices » de production d'énoncés, qui plus est « en langue », dans un cadre scolaire (rédaction, dissertation, résumé de texte, etc.). En effet, Il est hors de portée de l'humain « d'améliorer » la dialectique du signe puisque, fondamentalement, la rhétorique, comme la grammaire, est une aptitude mentale de l'humain. Le terme « *interversion* » me paraît ambivalent. D'une certaine façon, J.G. rejoint ici Roman Jakobson, sur l'idée qu'on ne peut gagner sur tous les tableaux, mais qu'il faut s'exercer à varier chacun des paramètres. Et il renvoie au thème de la dialectique, en énonçant la nécessité de faire porter sur chaque paramètre l'exercice de réinvestissement rhétorique de ce qui a été évidé grammaticalement.

« [Cela] *ne saurait porter ni sur l'accroissement des connaissances, ni sur l'exploitation de… l'invention* ». La critique porte encore sur la réduction du message à l'exposé de son « objet » et sur le manque d'intérêt porté aux autres paramètres. *L'invention* en question est l'« Inventio », première des cinq parties de la rhétorique classique, qui consiste à produire l'ensemble des informations susceptibles de devenir des arguments, avant, dans la « Dispositio », de construire le plan de l'exposé. (Le jeune Cicéron écrivit un « *De inventione oratoria* »).

Rhétorique et stylistique

Poursuite du thème de la dissociation : « *La source toujours actuelle du problème réside dans la confusion des plans* » 70.5. J.G. considère ici la dissociation entre glossologie et

sociolinguistique. La rhétorique n'est pas la stylistique, cette dernière – dans sa définition la plus traditionnelle et scolaire – traitant la manière dont un texte témoigne d'un auteur et contribue à son devenir d'auteur. Plus généralement, une analyse rhétorique est à distinguer d'une analyse sociolinguistique, caractérisant l'usage comme idiolectal ou banal, définissant des genres et des « *niveaux de langue* ». À cet endroit, J.G. rend compte de la difficulté évidente de son modèle paramétrique : comment définir en termes proprement glossologiques ce qu'est « l'émetteur et le récepteur » 69.4 ? Il ne s'agit pas, en effet, d'un fait technique, comme le laisse penser la métaphore du téléphone, qui fait passer un signal d'un lieu à un autre. Comment aussi abstraire ces notions rhétoriques de tout contenu sociologique ? (La métaphore de « la source » et de la « cible » est tout aussi technique, mais me semble moins prêter au raisonnement mythique que celle de la téléphonie).

N.B. La « *diaschise* » 70.5 désigne dans la sociologie de la TdM l'aptitude de la personne à l'altérité, à s'identifier en se distinguant de tout autre. Elle est au principe des langues.

« *La stratégie du propos adressé* » 70.5, dit-il, n'est pas « *du même ordre* » que « *celle de l'entretien* ». La première est une pure question de qualité et de quantité d'information formulée (phonétique dans l'élocution, et sémantique dans le raisonnement), tandis que la seconde est une dialectique interpersonnelle. *« L'émetteur… n'implique ni la personne ni le style ; il n'est que l'origine du message dont le récepteur — qu'il soit ou non capable d'y répondre — est la cible. »* (*L'Outil,* 177.3.1). Dans la partie sociologique de l'ouvrage (*De la Personne*), un des chapitres s'intitule « *Idiome et entretien* », termes qui désignent chacun des deux pôles de la communication langagière.

« *La caractériologie du locuteur n'est pas du même ordre que sa contribution à l'évolution du parler* » 70.5. Là encore, il ne faut retenir dans ce paramètre que l'information produite, et faire abstraction du fait que cette dernière est (peu ou prou) un événement (d'autres disent un « acte » de langage), qui entre dans l'histoire de la langue.

« *L'idée s'impose qu'il n'est que des sémantiques* » 70.5. Chaque composition entre poids respectifs des paramètres résulte d'une stratégie particulière qui justifie ce pluriel. Ce propos sert de conclusion au thème de la variété des paramètres de la rhétorique.

La section suivante 71.2 reprend les thèmes de la dialectique, et celui – critique – de l'insuffisante prise en compte de la situation et des effets de contexte dans les phrases ou les textes proposés par l'enseignement. Les présentes gloses présentent un risque identique, j'en suis bien conscient.

« *… la propriété qui le fait concept n'en sera pas moins dialectiquement tenue pour composante essentielle de la définition du signe* ». Reformulation de l'égale importance des deux pôles de la dialectique.

La rhétorique phonétique

J.G. aborde la rhétorique sur sa face phonétique en 71 à 72.1-2. Il faut « *réhabiliter la phonétique, confondue qu'elle était avec la phonation* » 71.5. « *Réinvestissement d'une phonologie*, [la phonétique], *loin de* [la] *précéder,* [en] *fournit la contrepartie* ». En la matière, « *la physiologie* » constitue une partie de la conjoncture sur laquelle s'exerce la dialectique qui aboutit à la prononciation phonétique. La dissymétrie des organes par laquelle on explique le fait que toute combinatoire théorique entre localisation et aperture consonantique ne peut être réalisée phonétiquement est « *l'équivalent de l'adéquation à l'objet* » 72.1 en

sémantique. Les autres paramètres sont aussi présents. La voix informe sur l'identité du locuteur, s'adapte à l'interlocuteur, et aux circonstances spatiotemporelles.

Autre souci de l'auteur en 72.2 : distinguer dans cette variation de la voix ce qui a un statut proprement rhétorique « *qui ressortit à l'émetteur* », et ce qui témoigne sociolinguistiquement « *de l'idiolecte de la personne* ». Il faut toujours avoir à l'esprit que la dissociation des plans est un raisonnement explicatif, et prendre garde à ce piège du positivisme qui consiste à croire que le même « fait concret » (la voix que j'entends) résulte d'une cause unique. On se souviendra de Saussure, qui disait : « Bien loin que l'objet précède le point de vue, on dirait que c'est le point de vue qui crée l'objet » (*Cours*, p. 23). En l'occurrence le fait rhétorique n'est pas le fait sociologique, quand bien même on les observerait à l'occasion d'une même parole émise par une même personne à un moment donné.

J.G. critique pour finir « *l'ortho-phonie* » pédagogique (parallèle à l'orthographe), positiviste et naturaliste, qui décrit les phonèmes comme des sons. 72.2. Et il rappelle que l'A.P.I. (alphabet phonétique international) est un système de transcription « *hybride* » qui mélange phonèmes et réalisations phonétiques et décrit les uns et les autres avec le vocabulaire de l'anatomophysiologie.

2 - Du formel au stochastique

Trois thèmes principaux s'articulent dans cette recherche de définition glossologique de ce qu'est le réinvestissement rhétorique. Celui de la dialectique en premier lieu. Celui de la dissociation des plans, et de la nécessaire réduction méthodologique du regard vers le seul plan du signe. Celui, enfin, des paramètres multiples de la référence. Cet entrecroisement des propositions est dû au fait que J.G. entend se dégager de la tradition et des courants contemporains qui, précisément, confondent les plans et montrent une tendance affirmée au positivisme, tendance liée à une réduction du concept à la seule objectivité.

Corpus

La première étape de cette discussion part de la notion de « *corpus* », 72.3 à 73.2. J.G. est prêt à reprendre le terme, mais il le subvertit en fonction de deux des trois thèmes rappelés ci-dessus. Dans la tradition, c'est un recueil « *fini* » de « *messages historiquement attestés* » et « *recueillis* ». Il y a là deux erreurs à corriger.

D'une part, il faut « *se refuser à mêler le manifeste du langage avec le manifeste de la langue* » 73.1 et briser « *avec la sociolinguistique* ». Autrement dit, l'objet de la rhétorique dans le donné langagier n'est pas ce dont il témoigne ni sa contribution à l'histoire.

D'autre part, et là est l'essentiel, « *le corpus n'est jamais recueilli, mais construit* » 73.2 car « *c'est de processus qu'il s'agit* », processus « *grâce auquel l'homme intelligent confère* [aux choses] *l'intelligibilité* » (dans le cas du concept) 73.4. Il faut comprendre, me semble-t-il, que le terme de « corpus » désigne une aptitude à concevoir la situation en la construisant. En cela, il n'est pas fini. Il s'agit de reconnaître dans le message, observable parce qu'explicite, le processus (phonétique et sémantique) qui l'a produit, et qui peut en produire une infinité d'autres.

Ceci explique, incidemment, pourquoi J.G. déclare que « *notre conception du corpus où s'explicite le langage s'écarte… de l'opinion tant de ses défenseurs que de ses détracteurs dont*

le conflit repose sur un énorme malentendu » 72.3. Il récuse les partisans de l'analyse d'un corpus apriorique et fini, avec le même argument que Chomsky, à savoir que le langage est fait d'aptitudes à produire une infinité de messages. Et il récuse aussi ce dernier, qui n'est pas dialecticien, parce qu'il positive la notion de « performance » en la réduisant à l'effectif produit par la grammaticalité, tandis que pour J.G. la rhétorique est une phase de la dialectique du signe, et donc un ensemble de processus abstraits. La rhétorique est le processus qui permet de produire de l'intelligibilité, et non le produit final lui-même. Autrement dit, le donné langagier (un message) n'est pas pour J.G. une performance ; c'est le lieu où l'on peut observer et tester l'aptitude au signe, et donc au même titre le processus de rhétorique que celui de grammaire. Il n'y a pas un « concret » performantiel d'un côté et un « l'abstrait » instantiel de l'autre. Explicite ne veut pas dire concret. « *Le concevable… est la seule définition du concept* » 72.4, et « *tout sens est potentialité* » 76.1.[105]

Stochastique

Le titre de cette section parle de « *stochastique* ». Il nous oblige à examiner attentivement le réseau des termes proposés, qui sont parfois synonymes, parfois en opposition entre eux. Mais ils visent tous à sortir la rhétorique de l'approche sociolinguistique et du positivisme 72.4. L'auteur souligne l'équivoque du terme « *probabilité* » et déclare qu'il ne s'agit pas de « *statistique* », mais de « *stochastique, ou si l'on préfère d'induction, c'est-à-dire d'hypothèse du sujet parlant sur l'ensemble de la conjoncture* ». La grammaire (ou « *signifiable* ») est déductive, et la rhétorique (ou « *concevable* ») est hypothético-déductive. Essayons d'y voir plus clair.

- **Probabilité** et **stochastique**. Un calcul de probabilité repose sur des événements définis et prévisibles en raison d'une connaissance antérieure. Ainsi fonctionne la météo, qui projette sur l'avenir proche un « corpus » immense, mais fini de données. J.G. nous amène au contraire à envisager par quels processus abstraits le langage peut produire du toujours nouveau, dépendant des contraintes variables et aléatoires de la situation. D'où sa préférence pour la notion de « stochastique », qui est l'étude des processus aléatoires, tels qu'en physique, le mouvement brownien, ou la mécanique des fluides.

En outre, J.G. impute à la Personne, capable d'histoire, la capitalisation et la récapitulation des événements nécessaires à la démarche probabiliste. Sa « stochastique » en revanche ne concerne que de l'information.

- **Hypothético-déduction** 72.4. Par ailleurs, il faut reconnaître qu'en raison d'un lourd passé philosophique, le couple « déduction – induction » est d'une polysémie désespérante. (Allez donc voir à la récré la page « discussion » de l'article « Déduction et induction » de Wikipédia !). Certes, J.G. nous épargne « l'analytique et le synthétique », mais il nous présente tout de même comme synonymes l'induction et l'hypothético-déduction. J'oserai dire, en tant que lecteur, que ces termes ne deviennent des concepts qu'a posteriori des développements qui les suivent et dont ils constituent un essai de résumé et de définition.

Le raisonnement sémantique constitue une « *hypothèse* sur la situation » en ce sens que même s'il remet en cause l'impropriété grammaticale, ce n'est qu'une visée relative et

105 Je me risquerai ici à reprendre l'image pédagogique du « jeu d'échecs » utilisée par Saussure dans le *Cours*, p. 43, pour un autre propos. Par rapport aux « règles du jeu », la performance, pour J.G., ne serait pas chacune des parties diverses, mais la potentialité infinie des stratégies et tactiques de jeu. (L'image ne rend cependant pas compte de la dialectique du dire).

constructive. La désignation la plus simple – celle que je propose ici même : « Ceci est une suite de lettres » – ne dit rien d'autre et de plus que ce qui est conçu comme étant une suite et comme étant une lettre. Ce n'est qu'une « hypothèse » sur ce qu'est le « ceci » que j'ai désigné. Si J.G. précise qu'il s'agit « *d'hypothético-déduction* », c'est pour rendre compte dans un seul mot composé de ce qui caractérise une phase de la dialectique : la rhétorique est « hypothétique » en regard de la situation à laquelle on se confronte et qui est « au principe » de la dialectique, mais elle n'est que le renversement (le réinvestissement) de la grammaire – « *le formel* » – dont elle est « *déduite* ». « *Rhétorique ou grammaire, l'on n'opère jamais que sur des mots* », dit-il plus loin, 75.2. L'idée de déductibilité rend compte du caractère structural de la grammaire, que l'on retrouve dans la rhétorique, mais selon un autre « *mode d'organisation* » 75.3.

La performance rhétorique construit un monde intelligible

On retrouve la notion d'induction en 73.2. « *Chaque paramètre… [est] l'inducteur… d'un point de vue sur le monde qui, le déterminant, à sa façon le nécessite sans être lui-même nécessaire.* » Admettons que « *le* » soit « *le monde* », et que « *lui-même* » soit « *le point de vue* ». Que comprendre ? Relisons la phrase à rebours.

- D'une part (fin de phrase), le « *point de vue* », induit par « *chaque paramètre* » de la référence, ne présente pas « *lui-même* » de caractère de « *nécessité* ». Cela signifie pour moi que ce point de vue que crée la rhétorique, pôle d'une dialectique ancrée dans la situation, n'est pas déterminé dans l'absolu par cette situation. On ne peut jamais observer qu'à telle situation particulière, hic et nunc, doive nécessairement correspondre une façon de la dire. La rhétorique est en cela « hypothético-déductive ».

- En revanche, le point de vue, parce qu'il consiste en une recherche de congruence, « *détermine* » le monde, « prouve » à sa façon que l'on ne dit pas n'importe quoi de n'importe quoi, et – corollaire obligé ou présupposé – prouve aussi que le monde n'est pas n'importe quoi en ce qu'il résiste à un raisonnement aléatoire. Le dire « nécessite » le monde. C'est ce qui fait que la rhétorique est « *inductrice* ». On est proche ici de l'étymon latin « in-ducere », « introduire ». Chaque paramètre oriente les processus analytiques de la rhétorique (« *découpages et choix* ») vers une relative intelligibilité de la situation. Un principe d'expérience, en tant que premier moment de la dialectique langagière, mais « décliné » sous forme de variables paramétrées, fait que toute conceptualisation est une hypothèse « orientée ». La rhétorique est donc « *déterminante* » – J.G. dira aussi « causale » – sans être absolument « *déterminée* ».

Si l'on prend en compte la double dimension du dire, sa biaxialité, on comprend alors les affirmations suivantes, assorties d'une nécessaire nuance. « *De là vient qu'au-delà de la controverse philosophique des réalistes et des nominalistes, l'on peut – en purifiant, bien entendu, les termes de ce qu'ils ont usuellement d'"objectif" – glossologiquement affirmer que toute appellation est inéluctablement théorie et toute assertion, vraie ou fausse, une loi* ». 73.2.8. Tout message a une portée qui dépasse l'immédiateté de ce qui a été dit. Le conçu n'est que l'exemple du concevable, c'est-à-dire d'une potentialité qui prend la dimension d'une loi (causale). L'incise « *vraie ou fausse* » me paraît une concession bien imprudente au point de vue axiologique des logiciens. Tout ce chapitre montre qu'il ne s'agit pas, en rhétorique, de juger du vrai et du faux.

« *Il fallait… retrouver l'homogénéité dialectique d'une double créativité… qui nous fournit le moyen d'échapper, d'une part, au solécisme, de l'autre, à l'incongruité.* » 73.3.

Le thème de « *l'homogénéité dialectique* » renvoie au principe unique d'analyse qui se retrouve dans chacun des pôles de la dialectique. Celui de la « *double créativité* » étend l'argumentation précédente à la dialectique du signe en son entier. Les termes « *solécisme* » et « *incongruité* » n'ont ici de sens ni sociolinguistique ni normatif, mais seulement informatif. Le premier concerne la grammaire, le second la rhétorique.

La rhétorique est « créative » parce qu'elle renouvelle sans fin l'intelligibilité hypothético-déductive du monde. Productrice d'une intelligibilité de la situation, autrement dit de « *congruence* », elle permet par ses choix et développements d'échapper à l'incongruité, qui ferait que n'importe quoi pourrait être dit de n'importe quoi sans contrôle. Cela ne signifie pas pour autant que J.G. ignore que l'on puisse dire de l'imaginaire, du fictif, et de l'impossible, car il ne s'agit pas de « congruence » conventionnelle partagée, mais d'un principe de cohérence sémantique contrôlée. Est « congruent » ce qui est « concevable », et non seulement ce qui est conventionnellement « réaliste ». Le « sourire du chat sans chat » cher à Lewis Carroll n'est pas incongru dans l'ordre du langage, puisqu'il est intelligible.

La grammaire est « créative » dans le cadre des contraintes de la structure. Elle permet d'échapper au « *solécisme* », défini ici comme une forme qui échappe (partiellement) à l'analyse. En ce sens, la forme verbale « vous faisez », certes « étrangère » au français académique, n'est pas un solécisme, puisqu'elle est logiquement déductible de la conjugaison du verbe. Cf. 58.2, à propos de « colourless green ideas sleep furiously » : « *…il suffit pour qu'un énoncé soit de ce point de vue compréhensible qu'il soit - acceptable ou non - bien formé* ». Tout jugement mis à part, seul l'aphasique témoigne du solécisme.

Le paragraphe 73.4 clôt l'exposé introduit par la notion de « *corpus* » en énonçant « *qu'aucun de nos propos n'est plat* ». La platitude est ici une autre métaphore de la clôture et du positivisme du « conçu ». Quant au « concevable », il peut s'observer sur chacun des deux axes, dans « *la phrase* », comme dans le « *vocabulaire* ».

- Dans le premier cas, le propos ne se limite pas à la proposition effective, mais n'est qu'un « *échantillon* » des « *développements éventuels* » 75.3. Le sens du propos est aussi défini par l'ensemble des présuppositions et des implications potentielles. Cf. infra 88.3.

- Dans l'autre, « *le vocabulaire disponible* » renvoie, au-delà du concept choisi, à l'ensemble des concepts exclus, tant les concepts jugés trop génériques ou trop spécifiques en l'occasion, que ceux qui sont envisageables, mais sont réfutés comme inadéquats. Si je dis voir « un chat », c'est que je juge que ce vocable est conjoncturellement adéquat, et qu'il serait incongru de parler plutôt d'une « chose », d'un « chaton » (même si c'en est un), ou d'un « zèbre ». Le vocabulaire est délimité, en situation, par l'ensemble des concepts (portés évidemment par un lexique dès lors qu'ils sont dits), entre lesquels le locuteur choisit le plus apte à la construction du sens. Le vocabulaire est l'inventaire des choix possibles, et comprend le vocable choisi et les vocables exclus. Par là même, il informe sur l'émetteur du message (« *la compétence de celui qui s'exprime* ») 73.4 en même temps que sur son objet.

J.G. précise ailleurs que « *le lexique n'est pas le vocabulaire* » 44.2, que le second est le réinvestissement rhétorique du premier, qui en est la base formelle. Plus loin, en 88.3, Il fera comprendre la distinction entre lexique (des sèmes), au singulier, et vocabulaires (des vocables), au pluriel, en évoquant le fait que le dictionnaire range alphabétiquement ses

entrées, tandis que les glossaires encyclopédiques rangent des ensembles de vocabulaires en fonction de domaines conceptuels. Incidemment, il semble que J.G. utilise le terme « concept » lorsqu'il n'a pas à distinguer entre les axes, et distingue entre « vocabulaire » et « phrase » lorsqu'il choisit de faire cette distinction axiale. Cela dit, le vocable est clairement un « concept ».

« *L'expérience est indispensable au langage et quoique le mot fromage n'ait point de goût,… il ne peut s'accomplir comme signe que si le fromage en a*. *On n'en saurait conclure pour autant à quelque "fundamentum in re" car le sens n'est point dans les choses, mais seulement dans le processus grâce auquel l'homme intelligent leur confère l'intelligibilité.* » 73.4. J.G. reprend par cet exemple un « topos » probablement ancien, qui a transité par J.J. Rousseau (*L'Émile*, Livre 2), puis Bertrand Russell (« Personne ne peut comprendre le mot fromage à moins qu'il ait une connaissance non linguistique du fromage ») et repris par Roman Jakobson dans un article sur la traduction. Le vocable « fromage » comprend non seulement ce choix, mais aussi la constellation des vocables exclus qui contribue à l'intelligibilité de ce vocable. La seconde phrase vient corriger ce que la première peut suggérer de retour à la thèse réaliste du signe « nomenclature ». Le goût du fromage en question est en l'occurrence une « *expérience* » humaine, qui ne devient « goût du fromage » qu'en tant que concept formulé, désignation qui tente de dire ce qui s'est passé entre le gigot et la poire, et qui est dénommé ici « *expérience* ». Il serait aventureux de postuler que n'a d'existence humaine que le seul raisonnement « le goût du fromage », et non ce qui s'est passé ce jour-là entre le gigot et la poire, car c'est bien ce qui s'est passé à ce moment-là qui explique qu'aient été exclus d'autres possibles tels que « le goût de la brouette, la sonnette du fromage, etc. » considérés comme incongrus. Et pourtant, tout ce qu'on en sait, c'est bien qu'il s'agit « du goût du fromage », c'est-à-dire ce qu'on en dit. Cf. 73.2 le refus de se mêler à la « *controverse philosophique des réalistes et des nominalistes.* » N.B. La formule « *fondamentum in re* » (fondement dans la chose) se trouve, notamment, chez Thomas d'Aquin (1er livre de *Commentaire sur les sentences*).

Le paragraphe 73.5 assure une transition entre le thème du « corpus » et celui du « texte ».

« *Si le corpus de soi ne nous livre pas la grammaire, c'est qu'il conteste justement l'a priori qu'il lui doit au nom de celui qu'elle lui permet d'élaborer*. ». Lire : « …c'est que le corpus conteste l'a priori qu'il doit à la grammaire, au nom de l'a priori que cette grammaire lui permet d'élaborer ». Si « *a priori* » est ici appliqué aux deux phases de la dialectique, c'est pour renforcer l'idée que le signe en sa totalité est aptitude mentale analytique abstraite. Développons.

La grammaire est qualifiée ici « d'a priori », parce qu'elle constitue une structure spécifique et permanente. Cette thèse est celle de l'immanence du grammatical. Cependant, il faut aussi se souvenir que la grammaire n'est pas un en-soi, mais un pôle dans une dialectique. La fin de la proposition énonce que la rhétorique est capable « d'élaborer un autre a priori ». Je comprends que, dialectiquement, la rhétorique, tout en réaménageant les délimitations grammaticales, produit un raisonnement qui est encore de l'ordre de l'abstrait, en décalage par rapport à l'expérience à laquelle il se heurte, et qu'il construit. Le terme « a priori » ne renvoie pas à une antériorité, mais à la « *précession logique* » 3.6 du principe déterminant, ici la bipolarité de la dialectique. L'a priori grammatical et l'a priori rhétorique se contestent mutuellement, et c'est cette contradiction qui les constitue comme un « a priori » l'un par

rapport à l'autre. (Chez Kant, l'a priori désigne la connaissance indépendante de l'expérience, par opposition avec l'a posteriori. Il ne s'agit pas de cela ici.)

On rejoint ici les paragraphes 73.3-4 : l'expérience est certes « *indispensable* », mais le « *point de vue* » qui résulte de la confrontation entre signe et expérience reste hypothétique et proprement analytique. La rhétorique est le ré-investissement de la grammaire dans la situation, non plus « *forme* », mais « *ré-forme* » 73.5. J.G. joue ici sur le mot « forme », d'abord pris dans son sens spécifique en grammaire, et repris dans le sens plus générique d'analyse. Comme la grammaire, la rhétorique est « *analyse* », non plus de forme, mais « *de contenu* ».

Aspect quantitatif de la performance : le texte

Le thème de la « *lecture de texte* » 74.2 est une seconde étape dans cette étude de la rhétorique, et peut être reformulé en « *analyse de contenu* » 73.5. « *Analyse* » parce que l'on rend compte d'une systématique, puisque la performance est une phase du signe. Et « contenu » parce qu'il s'agit de comprendre quels aspects de la conjoncture « *catalyse*nt » la performance (cf. infra « *La référence est seulement catalyse* » 74.4). L'exemple pris de l'étude du *Misanthrope* de Molière 74.2 renvoie aux quatre paramètres de la performance. L'objet : « la fidélité de la peinture ». La source : « le souffre-douleur des Diafoirus et des Béjart ». La cible : « les goûts du parterre ». Les conditions spatio-temporelles – en l'occurrence les contraintes techniques : « le métier de l'homme de théâtre ».

Un tel programme situe « *le message* » sur le seul plan glossologique, comme fait de dire, car il dissocie cette analyse des autres plans qui interfèrent dans la réalité appelée communément « pièce de théâtre ». Celle-ci n'est pas qu'un message. Techniquement, c'est un « *ouvrage* » mis en scène. Sociolinguistiquement, c'est un exemple de genre professionnellement et historiquement convenu. Axiologiquement, l'œuvre théâtrale est un « *suffrage* », une expression qui répond à une intention[106], et qui a un retentissement affectif sur le spectateur. On résume traditionnellement cet effet par la notion de « catharsis », de « purgation des passions ». Quant à la comédie, elle corrige les mœurs en riant, « castigat ridendo mores »[107].

J.G. reproche aux « *sémioticiens* », en 74.3, de confondre ces plans explicatifs. C'est oublier que le « phénomène » (rhétorique) « *est d'abord commentaire avant d'être sous d'autres angles lui-même commenté* ». On peut, certes, commenter une œuvre d'un point de vue sociologique ou axiologique, mais il faut d'abord la considérer en tant que fait sémantique, et que c'est cela l'objet du glossologue. Et il reproche à l'institution universitaire de séparer dans deux disciplines (« philologie » et « littérature », à l'époque) l'étude des deux pôles de la dialectique du dire. La grammaire s'en trouve « *réifiée* ».

Nouvelle formulation du caractère dialectique du signe 74.4 et 75.1-2. La « *performance* » est l'inversion, la « négation » de la négativité grammaticale qui la fonde.

On trouvera donc dans la sémantique les propriétés d'une analyse. Ce que résume la formule finale : « *rhétorique ou grammaire…, l'on n'opère jamais que sur des mots* » 75.2. Par conséquent, des notions non langagières, telles que les « personnes », les « personnages », et les « fonctions » (dont le statut ressortit à la sociologie proprement dite), ne peuvent être des

106 Le terme « suffrage » est choisi par J.G. en axiologie pour désigner « la transgression autorisée », la décision légitime (DVD II 255).

107 Le poète Jean-Baptiste Santeul proposa cette devise à l'acteur Dominique, l'Arlequin de la Comédie Italienne de Paris, vers 1680. Elle figure au fronton de l'hôtel de Bourgogne à Paris.

principes explicatifs de la rhétorique. Seule compte la manière dont ces faits sont pris dans la dialectique langagière.

La rhétorique est une ré-analyse

Suit un développement de deux caractéristiques de la rhétorique. Comme la grammaire, celle-ci est organisée selon les propriétés de l'analyse en deux faces et deux axes. Mais le « *mode d'organisation* » 75.3 change. Tout ce qui est grammatical – différenciation en sèmes et segmentation en mots – y est « *remanié* » selon un critère de « *cohérence* ». Cette « *cohérence* » produite « *n'est plus dans la structure qui l'instaure, mais dans la situation à laquelle le message se réfère* ». Pour que cette formulation soit compatible avec la thèse selon laquelle c'est le signe lui-même qui introduit de l'intelligibilité dans le réel, il faut comprendre qu'une « hétérogénéité » du réel (et non une cohérence apriorique) vient se confronter à l'activité langagière de causalité, et s'éprouve dans cette possibilité de produire de la cohérence sémantique. L'hétérogénéité postulée – cf. « *Il n'est pas vrai que la nature soit, comme on le dit, amorphe et continue* » 25.1 – devient par le langage relativement connaissable dans du message cohérent. N'oublions pas que cette nature est toujours « phénoménologiquement humaine », et n'oublions pas non plus que nous passons notre temps à parler de nos actes et de nos relations sociales, de notre activité technique et de nos décisions morales, c'est-à-dire de faits culturels sur les autres plans. Le langage est alors confronté à de l'expérience par ailleurs culturelle et analysée.

Ce qui s'apprécie est alors « *la qualité et la quantité de l'information* » apportée. La figure de l'ellipse « *Paris dimanche 18h30* » 75.3 montre que le mot ne compte plus seulement pour lui-même, mais que la propriété du message intègre un ensemble d'inférences liées à la situation en tant qu'elle est dite. En cela, nous le verrons plus loin, les notions classiques de figure et d'ellipse sont illusoires. Celui qui dit « cela, ainsi, en situation » (« hic, sic, nunc ») produit du sens « propre », approprié à la conjoncture.

Je regrouperai ici une paraphrase de la même thèse, ainsi proposée 76.3 : « *le sens rhétorique n'est rien de plus que l'ensemble des opérations par lesquelles explicitement il se fait. (…) C'est exclusivement à leur inventaire que le rhétoricien devra se consacrer…* ». La notion d'opération annonce l'exposé du modèle biaxial qui suivra.

J.G porte en 75.4 un bref regard sur le versant clinique de la thèse. Chez l'aphasique, le déficit grammatical produit un effet de prégnance de la situation. Le Wernicke est « *monosémique* » dans le sens où il ne peut plus s'appuyer sur une structure lexicale pour sélectionner ce qui peut être synonyme et rejeter ce qui ne peut pas l'être, par rapport à ce qu'il cherche désespérément à désigner. Il postule qu'existe un mot pour dire ce qu'il vise à dire. Ce mot lui échappe, et il le poursuit à travers son « jargon ». Le Broca est « *monorhémique* » parce que condamné à tout dire en un seul mot. Toutefois, la persistance du fonctionnement de l'autre axe permet à l'un et à l'autre une rhétorique compensatoire, qui consiste en des périphrases sans fin chez le Wernicke, et en la recherche de précision chez le Broca.

L'ensemble 76.2-4 privilégie le thème de la dissociation des plans, nécessaire à une juste définition de la rhétorique. De nouveau, J.G. fait la chasse aux concepts implicitement sociologiques dans les théories du récit. Celles-ci « *disent à propos du message autre chose et plus qu'il ne dit* » 76.3. Il souligne ensuite la difficulté de cette dissociation. Cela était déjà vrai en grammaire, où il est difficile, par exemple, de distinguer le principe différentiel de

« lexique » et l'usage social de celui-ci, qu'il appelle « *vernaculaire* » 76.4. C'est aussi vrai de la rhétorique, où il importe de « *démêler les faits propres à la désignation de ceux qui touchent, sociologiquement parlant, à l'organisation conventionnelle du savoir* ». Par ailleurs, la « *sémantique universelle* » prétendument « *synchronique* » n'est en réalité qu'un catalogue d'idées reçues à une certaine époque, dans une certaine région, et pour un certain milieu, autrement dit une idéologie socialement inscrite, une « doxa ».

La « mutation » du sens

Il faut « *distinguer*… (a) *l'investissement de la structure tant* (b1) *de ses états que* (b2) *du processus même de leur mutation* » 77.1. (a) La rhétorique a les propriétés de la structure, et son organisation réaménage les délimitations grammaticales en fonction de la situation à laquelle le locuteur se confronte. (b1) Ici « *l'état* » sémantique désigne ce qu'une communauté de pensée accepte comme sens, relativement à d'autres communautés et transitoirement, dans une relation dialectique à (b2), « *le processus de mutation* » du sens. L'ensemble (b1 et b2) renvoie respectivement à l'évocation des deux angles d'approche de la sémantique et de la phonétique traditionnelles : « *l'angle moderne de l'acception* » et « *l'étymologie du passé* », qui sont deux aspects de l'usage. Ce thème sera développé dans le second tome du *Vouloir-Dire* : *De la Personne*, ch. « Langage et interlocution ». Seul (a) relève de la glossologie.

Essayons d'abord de regrouper les formulations qui constituent le propos de la page 77.2-4. Sachant que l'étude de la sémantique consiste à observer un « ensemble d'opérations » qui construit le sens, « *l'opération* » en cause consiste à « *tirer le meilleur parti* » du « *divorce* » qu'est la contradiction entre situation et structure grammaticale. Il s'agit donc de « *l'investissement* » de la structure dans la situation conjoncturelle, partie intégrante de la dialectique du dire. La rhétorique est une « *économie… indispensable à l'appréhension du message* ». C'est d'un processus qu'il s'agit, qui donne lieu à de multiples « *procédés* », qualifiés au passage de « *tours* ».

Sont évoqués les cas multiples de cette « *économie* » qu'est la relation entre situation et formulation. Le classement sommaire en « *rapprochements, éliminations, configurations* » (selon les deux axes) renvoie au thème des figures, exposé plus loin. Est évoqué le cas où « *le sens réagit sur la forme* ».

- Il s'agit en particulier de l'accord avec le sens, dit « ad sensum » en latin, « kata synesin » en grec 77.3, ou, ici, un mélange des deux. Ainsi, le terme « la moitié » est grammaticalement au singulier, mais la situation désignée, lorsqu'elle est conçue comme multiple, pousse à mettre le verbe au pluriel lorsque l'on dit : « La moitié <u>sont</u> restée<u>s</u> ». (S'il s'agit de spectateurs, et non d'un gâteau coupé en deux).

- Par ailleurs, l'association d'idées entre d'une part l'ouverture et la fermeture des magasins et de l'autre les jours de travail et le dimanche provoque le rapprochement entre « *ouvrable* » et « ouvert » 77.4, dans « jour ouvrable », et l'élimination de la relation de « ouvrable » à « ouvrier, ouvrage, œuvre », ainsi qu'aux verbes « ouvrer » (qui figure dans le *Dictionnaire universel* d'Antoine Furetière), et « œuvrer ».

- Dernier exemple de cette « *économie* », l'impact de la situation sur « *l'idée que l'on se fait* » de la relation prédicative explique la variété des effets de sens de cette relation 77.3. Une simple liste d'énoncés tels que « Pierre s'est cassé une dent. Pierre a cassé sa courroie d'alternateur. Pierre sent le tabac. L'essence dégraisse les pinceaux » montre l'approximation

des classifications de la notion de « sujet » en « agent, patient, lieu du procès ». La variété des « *procédés* » ne doit pas faire oublier l'identité du « *processus* » rhétorique 77.4.

Cette élaboration relative d'une intelligibilité sémantique entre structure et conjoncture concerne les deux axes. Sans parvenir à « *l'étiquetage* » (qualitatif), ni à la « *globalité* » (quantitative) 77.2, elle vise à « *l'homogénéité conjoncturelle* (qualitative) *du vocabulaire* » et à la « *connexion sémantique* (quantitative) *de la phrase* » 77.4.

- Qualitativement, la nomenclature est impossible, puisqu'il n'y a pas de connaissances distinctes[108] préalables à étiqueter, mais seulement la construction d'identités et de distinctions conceptuelles. L'identité conceptuelle répond au principe « *d'homogénéité* » ; J.G anticipe ici de la définition qu'il en donnera plus loin, sous le nom de « *vocable* », comme « *convergence synonymique* » de sèmes, en 86.4. Le raisonnement est toujours dialectique : ledit « *vocabulaire* » n'est pas ce capital de « mots » recensé par le dictionnaire, en langue ; le « *vocabulaire* » est le processus mental d'homogénéisation qui permet au locuteur de négliger l'hétérogénéité formelle des sèmes. Pour faire simple, évoquons le fait, selon la situation, de négliger la différence lexicale entre « terre » et « côte » lorsque l'on dit depuis le bateau « La terre est à tribord », et celle entre « terre » et « sol » lorsque l'on dit « pose-le par terre ». Dans les deux cas, on opère une « *convergence synonymique* » de deux sèmes dont on dégage un concept.

- Le raisonnement de J.G. est aussi dialectique lorsqu'il se place du point de vue de la quantité, et oppose l'impossible « *globalité* » et la possible « *connexion sémantique de la phrase* ». Quantitativement, rien de la situation ne peut être globalement isolé, attendu qu'il n'existe pas de fait isolable a priori de l'intellection sémantique. Celle-ci est un processus de « *connexion* » en tant que négation de la négativité grammaticale instauratrice d'une segmentation formelle. L'auteur anticipe sur la présentation de la notion de « *terme de proposition* » en 92.2. Pour faire simple encore, il s'agit du fait d'interconnecter des mots grammaticalement multiples pour énoncer « Il procède demain à la première ouverture au public de la piscine », et qui sera compris comme la simple assertion d'une « inauguration ».

L'apport de la clinique

J.J. évoque alors deux passages à la limite de la dialectique du signe, liant pathologies et exploitation littéraire de ces limites 78.1-2.

La première limite relève de la prégnance de la grammaire. Imaginons un raisonnement sémantique que ne contrôlerait plus la prise en compte de la situation. Certains malades neurologiques appelés par J.G., « *schizophases* » 78.1 produisent sans contrôle possible ce qui est abondamment exploité dans les jeux de mots. (Boris Vian, Raymond Devos en furent des virtuoses.) Une description en est faite dans O. Sabouraud, Ed. Sanquer et J. Gagnepain, « Réflexions sur la schizophasie. Essai d'analyse linguistique d'une observation » in *Congrès de psychiatrie et de neurologie de langue française*, Grenoble, septembre 1966, Paris, Masson, p.210-219. J.G. en présente plusieurs exemples dans « *Huit leçons d'introduction à la théorie de la médiation* », p. 68-71. Il convient de rapporter cette hypothèse au propos tenu précédemment : « [La rhétorique] *n'a point de pathologie propre* » 72.3. J.G. voulait dire que la pathologie du dire affecte la dialectique elle-même, sous deux aspects : dissolution de son

108 Étant entendu que l'on « distingue » ici « distinction » analytique, et « contours, configurations » gestaltiques. Cf. l'intermède 4.

principe grammatical (aphasies) ou prégnance du grammatical (schizophasie). En ce sens, il n'y a de pathologie que de la grammaticalité.

La seconde limite relève de la prégnance de la situation, lorsque celle-ci donne l'illusion de la suffisance d'un seul et même terme. « *On conviendra qu'il est (…) des situations si "parlantes" que le signifié s'annule au terme dans le sens* » 78.2. Suit l'exemple de Ionesco qui, dans *La leçon*, fait dire au mot « *chat* » « *aussi bien chaise que marteau* » : « Pour y désigner les choses, un seul mot : chat [...], toi : chat, moi : chat... » (Acte 1). Dans l'actualité, une formule telle que « C'est la crise ! » semble en elle-même et à elle seule dire ce qu'il en est de la situation. Ainsi en va-t-il de toute « évidence ».

La dialectique du signe est ainsi reformulée 78.3. « *Le signe, d'une part, quoiqu'il y tende, n'est jamais pur de tout contenu ; mais parce qu'il n'existe, d'autre part, qu'en raison du fait qu'il le nie, il n'épuise jamais la représentation et ne désigne que par figures* ». Le signe ne se réduit pas au grammatical. Une telle réduction formaliste serait, dit-il plus loin, « *prendre les mots pour des choses* » 80.3. La grammaire n'est qu'un pôle d'une dialectique qui comprend son inversion rhétorique qui confère du contenu à la forme. Réciproquement, la grammaire, en tant qu'elle nie le contenu, fait que la rhétorique, qui n'en est que l'inversion, maintient une rupture radicale avec la représentation « inépuisable », dont elle ne peut qu'en construire une connaissance analytique, qui reste « figurée ». L'expression « *Il ne désigne que par figures* », justifiée par l'impropriété fondamentale de la grammaire, introduit le thème suivant, celui des « tropes ».

3 - Théorie des tropes

Les rhétoriques classiques utilisent, selon les époques et en fonction des théorisations, le terme « trope » d'origine grecque (« trópos », direction à prendre et manière de dire, et « trépein », tourner qqch vers, se diriger vers), le terme « figure » d'origine latine (« figura »), ou les termes « tours, tournures ». J.G. n'utilisera jamais la formule « figures de style » parce que la notion de « style » relève pour lui de la sociologie.

Remarque. Les traités dits de « rhétorique », des « figures » ou des « tropes », sont extrêmement divers depuis la *Rhétorique à Hérennius* (anonyme, 1er siècle av. J-C.), Cicéron, ou Quintilien (1er s. apr. J.C.), puis Dumarsais (1730) et Pierre Fontanier (1821), jusqu'au moderne Groupe µ (1970). Les classifications et définitions des figures y sont donc très hétérogènes. J.G. semble se référer en général aux anciens ainsi qu'à Dumarsais et à Fontanier.

La perspective de J.G. est toujours dialectique 78.4 & 79. La grammaire est la source des « tropes ». C'est en effet parce que tout élément sémiologique est impropre, et qu'il est apte à prendre des sens divers, que l'on peut parler de « trope ». Dans ce contexte, « trope » est synonyme de polysémie potentielle. C'est pourquoi la sémantique en est la contestation, en ce qu'elle produit de la propriété relative. Notons bien que la propriété est dite « *inconditionnelle* » 79.1, et qu'elle vaut également pour tout ce que la « rhétorique » classique appelle « métaphore », comme l'indique plus loin le choix de la formule « la faucille d'or » (*Booz endormi*, Victor Hugo), choix qui est jugé par J.G. aussi adéquat que « la lune », en fonction des paramètres de la situation où le message est dit.

Il s'agit donc pour J.G. d'expliquer, et de critiquer, la thèse classique de la « figure-écart » 79.2 à 80.2. En résumé, la tradition pense certaines relations sémantiques entre deux concepts

inférés d'une même forme comme « *un écart* » entre un sens « propre » qui sert de référence et un sens « figuré » 79.2. Pierre Fontanier (*Manuel classique pour l'étude des tropes, ou Elémens de la science du sens des mots,* 1821) semble le premier à théoriser cette conception de la figure-écart. Il faut savoir que cet ouvrage a servi de manuel en classes de rhétorique des lycées durant tout le XIXe siècle. Au contraire, J.G. considère que l'on est en « *pleine "relativité"* » 80.2, que tout message élabore de la propriété, qu'il est donc toujours conjoncturellement « propre », et en même temps qu'il reste aussi « figure » en tant que formulation issue d'une structure grammaticale impropre, toujours susceptible de prendre d'autres valeurs sémantiques[109].

Avant de gloser cette critique de la « figure-écart », je propose d'expliciter cette différence de point de vue par le contraste de deux exemples. La tradition fait une différence, liée au privilège accordé à l'objectivité, entre les deux observations sémantiques suivantes.

- Entre « clé à molette, clé de valise, clé de voûte », la tradition ne voit généralement pas de « figures ». Sous le terme «clé », on conçoit l'existence d'un procédé de blocage, ce qui donne lieu à un effet de polysémie en fonction de la façon dont sont distinguées sémantiquement des variations techniques. L'identité du champ technique induit un effet de similarité entre ces concepts. Pour nous, aujourd'hui, il est impossible de considérer quel serait le sens « propre » de ce terme, et quels seraient les sens « figurés » qui s'en seraient « écartés ». Il y a certes un effet de « prototypie » si l'on demande à quelqu'un hors situation ce qu'est « une clé », et un tel procédé pousse au raisonnement mythique, mais la hiérarchie des réponses induites est une affaire d'usage social ou de probabilité d'utilisation. La tradition prend ce type de désignation comme repère sémantique, comme une sorte de désignation « directe ».

- Il en va autrement des exemples qui vont suivre, qui relèvent pour la tradition d'un raisonnement sémantique plus complexe, considéré comme un « écart » par rapport au type précédent.

Soit « Bouillir ou mourir ! », « Le mois du blanc », ou encore « La provençale a mis les bouts. » d'une part. Soit d'autre part « Avoir le droit de distiller de l'alcool ou faire faillite ! », (pancarte dans une manifestation de distillateurs d'eau-de-vie), « le mois de promotion du linge de maison. », et, pour le dernier exemple, « le client qui avait commandé la crêpe tomate échalotes est parti sans payer. ». La tradition considérera les premiers énoncés comme des sens « figurés » (métaphoriques et/ou métonymiques) dérivés des seconds. C'est cette relation orientée qui permet de parler de « tournure », et il n'y a de « sens figuré » que par rapport à un point de repère constant, « le sens propre », postulé tel. C'est ce postulat que J.G. critique.

Pour lui, dans les circonstances en question, la conjonction de la source (le bouilleur de cru) et du vecteur (une pancarte) fait que le choix le plus « propre » à concevoir la revendication prise en compte est le simple verbe « bouillir », et non une définition du métier de distillateur. De même, le serveur de la crêperie obtient ainsi un raisonnement optimal compte tenu de l'information que partagent la source et la cible du message, dans la circonstance en question où « la table 12 vient de se vider ». La première formulation n'est donc pas plus la métonymie de la seconde, que la seconde n'est la périphrase de la première. Les deux formulations doivent être appréciées sémantiquement en fonction de la conjoncture de leur élaboration.

---

109 Dans son *Séminaire* du 16 décembre 1971, J.G. mettait cette thèse en relation avec celle de Jacques Lacan : tout langage est dessaisissement.

Précisons que cette critique de la notion « d'écart » entre propre et figuré n'implique pas le refus d'une typologie des raisonnements sémantiques et de certaines distinctions proposées par les rhétoriques classiques, à commencer par la distinction entre métaphore et métonymie. L'ouvrage expose dans sa section suivante, « les *mécanismes de l'énoncé* », un tableau des raisonnements sémantiques, un tableau des diverses voies « *d'accès à la propriété* » 79.4**,** fondé sur la biaxialité, en tant que la rhétorique est l'inversion de la grammaire.

Venons-en aux gloses.

Thème de la dissociation des plans

La première critique faite à la notion « *d'écart* » à la « *norme* » concerne la confusion maintenue entre le fait sémantique lui-même, qui est de l'ordre de l'information, et un fait de société, ou encore un fait d'ordre axiologique. La tradition a besoin, chaque fois, d'un point fixe pour apprécier cet écart. 79.2.

En tant que distance sociale, il s'agit de « *déviance* » ou de « *non-conformisme* » par rapport à un « *standard* ». En tant que distance axiologique, il s'agit de « *transgression* » par rapport à un « *canon* ». En grec, « κανών » signifie « modèle, principe », et « canon » en latin veut dire « règle » – tige en bois comme conduite morale – c'est-à-dire le « droit » par rapport au « tord(u)/tort ». Noter, à propos de la formulation hétérogène « *…axiolinguistiquement d'infraction* », que par la suite l'auteur opposera constamment et rigoureusement « l'infraction à l'usage social » et « la transgression de la règle éthique ». La tradition mélange donc sens, usage (du sens), et bon usage (du sens).

« *La figure, sorte d'opposition de Sa Majesté ou, si l'on veut, de fou du roi* » 79.2.9.

Cette allusion renvoie à la conjonction de l'axiologie et de la sociologie. La tradition voit dans la figure à la fois un positionnement « paradoxal » et un trait d'esprit. Le mot d'esprit sera défini dans le tome 2 du *Vouloir-Dire* comme ce qu'on s'autorise à dire par dépassement dialectique de la contradiction entre pulsion et décence, c'est-à-dire comme un fait de rationnement éthique. Cette habilitation est surdéterminée par la relation sociale qui en fait une habilitation convenue ou inconvenante. La tradition conçoit la figure comme une « *tolérance* » dont résulte un plaisir, celui de « *l'ornement* », celui de la décoration d'un concept de base, qui serait, lui, sociologiquement banal et axiologiquement neutre.

Thème de l'essentialisme

Le point de départ de l'argument est logique. Il est fait référence à la hiérarchie, en philosophie, établie entre (sommairement dit) ce qui fait que « la chose est nécessairement posée » (Spinoza[110]) – son « essence », et les « accidents » qui en sont les propriétés, telles la couleur ou la forme de ladite chose. La notion de « sens propre » est ici critiquée en ce qu'elle suppose qu'existent des choses définies, des essences positives, des substances, dont le sens non figuré serait la représentation directe. On rejoint le thème de la nomenclature. Il n'y a rien de tel dans la théorie du signe de J.G. : « *Point de choses à dire préexistant à notre façon d'en parler.* » 6.4. Aucun point fixe, et surtout fixé par une ontologie. Il dira plus loin que « *L'écart*

110 Spinoza, *Éthique* II, déf.2 « Je dis appartenir à l'essence d'une chose ce dont la présence pose nécessairement la chose, et dont la suppression supprime nécessairement la chose ; ou encore, ce sans quoi la chose, et inversement ce qui sans la chose, ne peut être ni se concevoir ». Trad. Fr. Bernard Pautrat (Seuil).

étant partout, il n'est…nulle part » 79.4, qu' « *il faut admettre qu'il n'est plus nulle part de jalon* » 81.3, et que « *l'on est en pleine "relativité"* » 80.2.

« *La figure* » en rhétorique équivaut à « *l'oblique* » en grammaire 79.3. Ce qui est oblique s'oppose à ce qui est droit. La tradition atomiste d'Épicure explique l'existence des corps physiques dans l'univers par une déviation, une inclinaison, le « clinamen » de la chute « droite » des atomes. Même chose dans les mots. Il y aurait leur forme essentielle (leur substance) et leur « déclinaison » marquée par le cas qui les termine - leurs « *avatars* » en quelque sorte. Le mot est « droit » et ses variations sont « obliques », selon ses relations avec le contexte. En ancien français, on opposera le cas « sujet », lorsque le nom est isolé, au cas « régime » ou « oblique », qui est marqué par un suffixe, lorsque le nom est « régi » par un autre. Les patronymes « Le Bret, Le Breton » témoignent de cette différence, de même qu'« un gars, un garçon ; Sire et Seigneur ».

« *Ici racine, là objet* » 79.3. Traditionnellement, en grammaire, on dit que la « racine » se décline ; en rhétorique le sens propre, qui est fondé sur la seule objectivité dans l'indifférence aux autres paramètres de la situation, « se figure ».

« *L'humanisme est foncièrement pessimiste* ». Le thème de l'écart entre essence et accident a pour écho axiologique « *d'un côté… l'us et l'abus… en synchronie* », et « *de l'autre… l'évolution… en diachronie* ». Tous les deux sont marqués par la culpabilité. « *Le péché est d'origine* » pour qui l'histoire n'est qu'une série de catastrophes depuis l'expulsion du paradis.

Variations sur le thème de la Figure

Thème. La figure n'est pas une distance à un point de repère fixe. Le locuteur crée son propre repère dans sa recherche de la propriété, laquelle est toujours relative et fonction de tous les paramètres de la situation. « *L'écart étant partout, il n'est…nulle part* » 79.4. Ce qui paraît comme un trope, « *voie détournée* », par réduction à l'objectivité, peut être la voie « *d'accès à la propriété* » lorsqu'un autre paramètre prévaut. « *On est, en bref, en pleine relativité* » 80.2.

Variations. J.G. développe l'argumentation à partir d'une typologie ancienne (depuis la *Rhétorique à Hérennius,* anonyme, 1er s. Ave J-C.), qui distingue entre « les figures de pensée » et « les figures de mots ». Freud reprendra la distinction dans *Le mot d'esprit et ses relations avec l'inconscient*. La notion de « figures de construction » est présente chez Pierre Fontanier.

« Les figures de pensée »

L'exemple de « *l'ironie* ». Il importe ici de faire abstraction de l'euphémisme présent dans ce type de message, car cet aspect relève de l'axiologie. Du strict point de vue cognitif, le propos ironique suppose une « *complicité* » d'information non dite entre source et cible et repose sur cette omission d'information objectale 79.5. Ainsi, qualifier une prison « d'appartement d'une extrême fraîcheur » (Voltaire, *Candide*, ch.6), repose logiquement sur la connaissance implicite par les locuteurs de ce qu'est une prison.

« *Litote et hyperbole* », « *ellipse et périssologie* » 79.5. Le premier couple de termes relève de la qualité (déficitaire ou excessive) de l'information formulée. Le second de la quantité (déficitaire ou excessive) d'information formulée. (« Périssologie », du grec *περισσολογία,* superflu ; *περισσός*, qui dépasse la mesure.)

« *L'exagération* ». « … *On a vu, de ses yeux vu, comme des asticots dans le fromage, des poules dans le poulailler* » 79.5. Il n'y a pas de pléonasme en soi, mais seulement en fonction

des circonstances. Certes il y a très généralement des poules dans un poulailler, et l'information saillante serait d'observer que celui-ci est vide. Cependant, cet énoncé en forme de boutade devient une information appropriée dans une situation où il est devenu improbable de voir le poulailler occupé. Il n'est pas difficile d'imaginer pareille situation après une catastrophe censée avoir provoqué la fuite de tous les animaux. On apporte ici la nouvelle que les poules sont paradoxalement à leur place. Il n'y a donc pas « *d'échelle absolue de grandeur* » (de l'information), car seule la relation référentielle entre le locuteur et la situation détermine la construction de la propriété.

« **Les figures de mots** »

« *Les deux aspects si connus de la synecdoque que sont la métaphore et la métonymie* » 80.1. Cette classification (nulle part reprise) est singulière. Depuis Pierre Fontanier, la synecdoque est définie comme un cas particulier de métonymie et non l'inverse. Peut-être l'auteur donne-t-il ici à ce terme son sens étymologique, qui est assez générique pour être appliqué à toute figure de mots. Anatole Bailly, (*Dict. grec français*), commente συνεκδοχή par « figure de mots qui consiste à employer un terme en un sens plus compréhensif, p. ex. en prenant un singulier collectivement pour un pluriel ». En ce sens, le lieu commun « le Français est râleur » serait aussi une synecdoque.

La « *faucille d'or* » (dans le champ des étoiles) 80.2 est, en termes classiques, exemplaire de la métaphore, en tant que mode d'adéquation sémantique. « *Je suis en Lettres* » est un exemple de métonymie (de synecdoque pour certains auteurs), en tant que réduction d'un enchaînement de concepts – La Faculté des Lettres – à un seul de ses composants.

Ces raisonnements sont les plus adéquats possibles en fonction de la source du message, et ils sont donc aussi « *réalistes* » que la description objective, qui privilégie un autre paramètre de la situation.

« *On ne peut ni proscrire les figures… ni, entre elles, les traduire*... » 80.2. Pour J.G., la raison de la figure est grammaticale. Elle est la formulation grammaticale (mot ou construction de mots) au fondement du « parcours » de sens qu'est la figure.

Mise en perspective de la théorie des tropes avec la théorie glossologique

La rhétorique est ici définie comme « *inversion* » de la grammaire. « *C'est du même univers qu'il s'agit* », celui du « signe », qui est l'ensemble (double) des processus qui l'instaurent (la grammaire) et de ceux qui « *les contestant, s'en inspirent* » (la rhétorique) 80.3.

Il est par conséquent nécessaire de construire le modèle de la rhétorique sur celui de la grammaire. De là une critique des modèles « logiques » fondés sur une formalisation 80.4. L'article « liste des figures de style » de Wikipédia adopte un tel classement en addition, suppression, déplacement et substitution.

Autrement dit, il n'y a pour J.G. que des « figures de grammaire ».

Faces, pôles, axes en rhétorique

Le texte est très bref sur le thème des « **faces** » du signe 81.2.2-4. Il signale une relation entre une rhétorique phonétique et l'appellation classique de « *figures de diction* ».

« *Composantes incidentale et référentielle du signe* » et « *figures de mots, figures de pensée* » 81.2. Voir la partie grammaticale : « *La référence ou rapport du signe à la conjoncture. L'incidence, c'est-à-dire le rapport du signe à la structure* » 63.3. Il s'agit toujours de

rhétorique, mais dans le cas de la figure de « *pensée* », on observait le raisonnement sémantique dans sa relation à la conjoncture, tandis que dans le cas de la figure de « *mots* », on observait le raisonnement sémantique dans sa relation au mot qui le formule.

Les « *figures de grammaire et de construction* » 81.2 concernent la morphologie (des paradigmes) et les champs conceptuels, et les « *figures de construction* » concernent la syntaxe et les relations d'inférence, (d'expansion) La définition des termes « champ » et « expansion » est l'objet d'une section ultérieure.

La biaxialité. Il s'agit d'une « *propriété fondamentale de l'analyse,… de toute rationalité* » 81.2. On peut donc répartir les figures selon deux types de raisonnement. Suit une liste de couples de raisonnements dont l'un relève de la « ressemblance », de l'alternative de sens, qui est son aspect qualitatif, et l'autre de la « contiguïté » de sens, qui est son aspect quantitatif. Le but de ce passage est de montrer qu'une perspective descriptiviste, qui aboutit à la liste des tropes dans la rhétorique classique, empêche de comprendre que tous découlent des deux processus analytiques que sont l'axe de la qualité et l'axe de la quantité.

Je propose ici des exemples de chacune des « figures » dont le nom est indiqué dans le texte. J.G. emprunte cet inventaire à la rhétorique ancienne (Quintilien) ou classique (Fontanier). Attention : seul le raisonnement sémantique compte ici, et il faut faire abstraction de l'intention axiologique qui motive la figure, telle que l'euphémie ou le mot d'esprit. Le premier raisonnement de chaque couple porte sur les caractéristiques (la qualité) de l'information ; le second repose sur la quantité d'information.

Métaphore : « *L'écume* des jours » = les faits divers.
Métonymie : « Il n'y a plus de *batterie* » = plus de courant dans la batterie.

Enallage : (Néron déclare à Narcisse :) « *Néron* est amoureux » (Substitution de personne verbale. = « *Je* suis… »). Grec ἐναλλαγή (interversion).

Hypallage : « Le désordre *blond* de ses *cheveux* » (Marguerite Duras, *Moderato cantabile*). « Ibant[1] obscuri[2] sola[1] sub nocte[2] per umbram », « Ils allaient[1], obscurs[2], dans la nuit[2] solitaire[1], à travers l'ombre… » (Virgile, Énéide VI.268, visite aux Enfers d'Énée et de la Sybille). « La bouche pleine d'ombre et les yeux pleins de cris » Anna de Noailles, *Jeunesse*. Transfert d'une caractérisation d'un terme sur un autre terme contigu. Grec ὑπαλλαγή (échange).

Zeugma : « Elle était *enfermée* dans sa chambre et dans sa surdité ». Un même mot prend alternativement deux sens dans la même « construction ». Gr. ζεῦγμα, zeugma, joug, lien.

Antanaclase : « Le cœur a ses *raisons* que la *raison* ne connaît point ». Un même mot prend successivement deux sens dans la même construction. Gr. *anti* + *anaklasis,* (contre + écho, répétition d'un son). L'opposition en termes d'axes ne tient que si l'on restreint cette figure à l'antanaclase dite « classique », où le terme « figuré » est répété avec un sens différent chaque fois.

Certains auteurs mettent aussi sous cette rubrique des raisonnements où un terme prend alternativement deux sens en raison du contexte, mais où il est en relation avec un antonyme, comme dans « C'était sale[1] au sens[2] *propre*[1-2] » Dans la classification de J.G., un tel raisonnement relèverait du zeugma.

Antiphrase : « C'est du propre ! » Choix du concept contraire de celui qui serait objectivement adéquat.

Oxymoron : « La *clarté sombre* des réverbères » (Baudelaire). « Hâte-toi lentement ». Juxtaposition de deux concepts antinomiques. Gr. ὀξύμωρος, *oxúmōros,* de *ὀξύς*, « aigu,

spirituel » et de *μωρός*, « niais ». Le terme est lui-même une « figure », qui remplace un concept (« antinomie ») par un exemple de celui-ci.

« La *Verdichtung* et la *Verschiebung* » 81.2. Condensation et déplacement. Ces termes sont choisis par Freud dans *L'interprétation des rêves*, pour distinguer les deux manières dont le désir inconscient se manifeste dans le rêve. Soit par superposition d'images, soit par passage d'un thème à un autre.

Hors classement biaxial, certaines figures « *semblent ressortir au jeu de mots* » 81.3.

L'allitération et la paronomase ; la gradation et l'antithèse ; le parallélisme, le chiasme et l'inversion. « *Nous verrons ultérieurement* » quelle est la contribution de ces figures au « *polymorphisme* » de la rhétorique 82.1. L'ouvrage n'étant pas un roman policier, je dévoile le renvoi. Il est fait allusion ici à la sémantique poétique, qui, avec les rhétoriques mythique et scientifique, « *cause* » ces messages et explique leur propriété.

La « *Paronomase* » : rapprochement sémantique fondé sur la proximité formelle de deux mots. « Traduttore, traditore », « comparaison n'est pas raison », etc.

Le « *Chiasme* » : Disposition des termes selon le motif ABBA. « C'est bonnet blanc et blanc bonnet », « Le roulis *aérien* des *nuages* de mer » (Vigny, avec une hypallage en prime). Gr. *χιασμός* : (khiasmós), disposition en croix.

Figure exemplaire de la dialectique grammaire rhétorique : l'antonomase

L'Antonomase. « *Le mot par lequel on la désigne a ceci de particulier qu'en même temps qu'à ce processus il se référait à la fois – et ceci dès l'origine – à la fonction pronominale ainsi qu'à ce qu'aujourd'hui nous appelons rhétoriquement l'antonymie* » 82.2. Paraphrase : le terme d'antonomase désigne une « figure » et relève donc du processus de « figure », mais il « réfère » plus largement à la fonction pronominale et à la relation sémantique des contraires. Essayons de démêler tout cela.

1 - La figure dite « antonomase ». Le dictionnaire Grec-français d'Anatole Bailly nous éclaire sur ce point, parce que J.G. prend en compte l'ensemble des sens de ce terme, tous types d'ouvrage inclus. Il s'agit à la fois du verbe « ἀντονομάζω » (antonomadzô), mot à mot « dénommer + contre / en face / à la place », et de son dérivé nominal « ἀντονομασία » (antonomasia). Le verbe peut prendre comme sens : 1- Appeler d'un nom différent, et (en arithmétique), désigner par une dénomination contraire. 2 - Désigner par un pronom. Le nom « antonomasia » est spécialisé en rhétorique classique avec le sens plus restrictif de concevoir un objet par une épithète ou un nom patronymique. Bailly propose comme exemple le fait de nommer Agamemnon « l'Atride », du nom de la lignée d'Atrée (l'intrépide). Mais il a aussi ailleurs le sens de « pronom » et de « dénomination contraire », (ex. chez Nicomaque de Gerasa, mathématicien, -2ème siècle). Un exemple en est donné par le proverbe latin « Lucus a non lucendo ».En contexte : « la forêt s'appelle " lucus " (= bois sombre) parce que la lumière n'y pénètre pas ». (Fausse étymologie fondée sur le rapprochement de « lucus », bois sacré et « lucere », briller). Lieu commun commenté par Quintilien[111].

111 Quintilien, *De institutione oratoria I.* 6. 34 « Etiamne a contrariis aliqua sinemus trahi, ut lucus, quia umbra opacus parum luceat… ». Cf. édition (abrégée par Jean Racine) de Ch. Fierville, 1980, Paris, Firmin-Didot, p. 103-104, édition numérique sur : http://www.archive.org/stream/deinstitutioneo00quin#page/n9/mode/2up

Ce lieu commun est repris par Donat, Varron, Isidore de Séville, Lord Byron, etc. : « canis a non canendo » (chien, parce qu'il ne chante pas), « Et dictae sunt kata antifrasin : quod nul cant. sicut lucus a non lucendo ». « Belllum a

On comprend donc que J.G. « réactive » la valeur sémiologique du mot, lui redonne toutes ses potentialités de sens, dans le but de souligner la relation qu'il peut y avoir entre les trois mouvements sémantiques suivants : la relation entre « individu » (ou « particulier ») et « espèce », la relation entre spécifique et générique, et la relation entre contraires. Dans tous les cas, on oppose au nom un « contre-nom », une alternative à ce nom, disons-le autrement : une « contra-diction ».

2 – Antonomase et antonymie. Relevons tout d'abord que les termes « antonomase » et « antonymie » sont tous les deux construits sur les éléments « anti » et « onoma », le préfixe prenant un sens générique dans le premier terme (antonomase) et un sens restrictif dans le second (antonymie). Pour J.G., le rapprochement illustre « *comment la contradiction rhétorique naît dialectiquement de la négation grammaticale* » 82.2. De même que la grammaire permet de dire formellement le contradictoire logique (*fertile/infertile*), de même, en raison du principe commun d'analyse, la rhétorique permet de produire une contradiction entre concepts, que ce soit sur la base du choix entre deux lexèmes (*fertile/stérile*), ou que ce soit, par la figure, sur la base du même lexème, dans l'antiphrase : « C'est malin ! ».

Cela dit, au nom du principe de négativité, J.G. va plus loin, et rappelle *« l'étroit rapport de la négation grammaticale avec la suppléance et notamment avec la pronomination* » 82.2.

3 – Antonomase et pronomination. Dans la perspective de J.G., exposée dans la partie grammaticale du livre, la « pronomination » est une variété de suppléance et une « *variation de l'absence* » 86.2, une façon grammaticale de ne pas dire, tout en disant quand même à travers les relations paradigmatiques (reconstitution du lexème manquant) ou syntaxiques (anaphore). Cette dialectique de la négativité et de son dépassement s'observe en sémantique. « *La rhétorique, en réaménageant la grammaire,… la reproduit à sa manière* » 82.2.

Ainsi en va-t-il de l'antonomase dans la rhétorique antique. Dire « L'Africain » pour désigner Scipion, c'est bien un refus, en situation, de référer à l'individu logique en le désignant par une classe plus ou moins générique ou spécifique. Il y a des millions d'Africains à cette époque, mais c'est du seul Scipion qu'il s'agit. Il en va de même pour moi lorsque j'écris ici « l'auteur » (du *Vouloir-Dire*), puisque, s'il y a des millions d'auteurs, il n'y a bien, en situation, qu'un seul Jean Gagnepain, pour mes lecteurs comme pour moi.

C'est pourquoi cette antonomase n'est qu'un cas particulier d'un processus « d'effacement » de sens (et non plus cette fois d'un effacement de la forme grammaticale), d'un processus « *d'indétermination* » sémantique, dont témoignent à la limite « *les trucs, les choses et les machins* » 82.2. En situation, le terme générique peut suffire à expliciter une information que l'on ne juge pas nécessaire de spécifier, tout comme l'antonyme peut porter paradoxalement son contraire. Comme pour tout pronom, l'agencement du sens repose sur la complémentarité de l'information apportée et d'informations implicites parce que déjà partagées par le locuteur et celui à qui il s'adresse.

J.G. reparlera de ce concept d'antonomase dans son séminaire du 21 mai 1987, dans un passage intitulé « *Quand dire, c'est taire* », où il revient sur le thème de la négativité structurale. « *Les Grecs ont donné au pronom le nom d' « antonomase », qui a le sens de pronom et contraire. C'est profondément la même chose, car le pronom, c'est la manière de ne*

---

nulla re bella » (guerre, parce qu'elle n'est pas belle), « lupus a non lupendo » (loup, parce qu'il ne pleure pas). Source : Google books.

pas dire la chose. Que ce soit ne pas nommer, ou dire le contraire de ce qu'on nomme, c'est s'opposer à la dénomination ».

4 - Complément sur l'antonomase dans la rhétorique classique.

La notion d'antonomase est constamment et strictement définie par les rhétoriciens, depuis la *Rhétorique à Hérennius*, (1er s. Ave J-C.), comme un raisonnement qui substitue un nom commun à un nom propre. Chez les Antiques, (Quintilien en particulier), on ne dénomme ainsi que la seule formulation d'un nom commun défini ou d'un syntagme défini pour désigner une personne. Soit, encore aujourd'hui : « Le Sauveur » (Jésus-Christ), « Le Grand Timonier » (Mao) ou « La Dame de fer » (Mrs Thatcher).

Du Marsais et Fontanier étendent le concept à la relation inverse, dont témoignerait : « C'est un Don Juan » (un séducteur), ou « Fais pas ton Kevin ! » (Cours de récréation, 2015. « Ne te conduis pas comme un bébé !»). Certains puristes contemporains critiquent l'extension du terme à des cas où le locuteur ignore la relation. Peu de gens aujourd'hui savent qu'« égérie » et « mégère » font référence respectivement à une Nymphe et à une Furie. De même pour « un barème » (François Barrème), « un calepin » (Calepino), ou bien pour « un fax », « du scotch », « du placoplatre », qui sont des noms de marque. Il ne peut, selon ces puristes, être question d'antonomase que pour les locuteurs savants qui font le rapprochement. (Cf. Nelly Flaux, 2000, « Nouvelles remarques sur l'antonomase »).

On constate donc que J.G. adopte vis-à-vis de la notion d'antonomase l'attitude inverse. Au lieu de veiller à ce que le terme ne s'étende pas au-delà d'un sens bien particulier que lui confère la corporation des littéraires, il s'intéresse au processus général de dynamique du sens qui caractérise la dialectique du signe dont témoigne la paronomase.

La « *figure* » reconsidérée dans le cadre de la dialectique du signe

Il convient d'intégrer au propos tenu la fin du paragraphe précédent, qui fait transition : *« La voie nous est indiquée désormais d'une étude moins concernée par les transpositions que par l'élaboration du concept* » 82.2. L'opposition entre « *transpositions* » et « *élaboration* » renvoie à l'opposition d'une conception du sens statique et topologique, voire positiviste, que représentent les rhétoriques classiques, et d'une conception dialectique, relativiste et dynamique, que représente la glossologie. De ce point de vue, dans la rhétorique classique, les relations de sens sont des positions assignées aux sens ; cette rhétorique pose en repère fixe un sens « propre » et (trans-)positionne les « figures » selon une typologie logique. Dans la rhétorique glossologique, il n'y a plus de point fixe ; seule fonctionne la contestation dialectique des formes grammaticales par une « élaboration » de « distances » entre concepts (sous la double logique des axes) dans l'élaboration d'un raisonnement en fonction d'une situation.

La notion de « figure » repose sur une « *double illusion : celle d'un univers dicible avant même qu'il ne soit dit ; celle d'un locuteur modelant de l'extérieur un langage auquel il n'eût pas d'abord contribué* » 82.3. La première illusion est celle du positivisme : la réalité nous fournirait d'elle-même des faits délimités, que l'on n'aurait plus qu'à désigner, soit directement par le sens « propre », repéré comme tel par l'attitude « objective » du locuteur, soit indirectement par le sens « figuré ». Une « faucille » ne peut provenir que de chez Jardiland, et celle de Booz n'est qu'une fantasmagorie de rêveur. Le même exemple peut illustrer la seconde illusion. Le rhétoricien, tout à la modélisation de ses positions conceptuelles explicites, oublie quelle est la source implicite de la variation de sens, à savoir la grammaire qu'il porte en lui, en l'occurrence la structure lexicale qui fait que, constamment, « faucille »

reste « faucille ». Quel que soit le raisonnement produit par le locuteur, il témoigne de la « *contribution* » de celui-ci au fonctionnement dialectique du signe.

« *Or la règle, culturellement, d'une part, ne dépend pas des aléas de la partie, mais ne se réalise, d'autre part, que dans l'accomplissement du jeu.* » 82.3. J.G. reprend ici l'analogie avec le jeu, pour opposer dialectiquement l'implicite (la règle) et l'explicite (la tactique de jeu). Autrement dit, pas de rhétorique sans la grammaire dont elle est le réaménagement ; ni de grammaire sans la rhétorique qui aboutit au message explicite.

« *En refusant d'identifier* [la figure] *à l'objet de la rhétorique, nous prenons* [la figure] *glossologiquement pour ce qu'elle est, non point image, mais ombre de la caverne, indice d'un monde à construire et qui n'est autre que celui du sens !* » 83.1. J.G. redit que la « figure » s'explique par la grammaire, tandis que la rhétorique tend à la réduire. Le signe est « polysémique » de par sa forme, potentialité d'un sens toujours autre, « *à construire* » dans sa confrontation à la situation. Cette thèse sera à nouveau formulée de la manière la plus claire qui soit à la fin de ce passage, 84.4 : « *la rhétorique naît de la mort de l'image et de l'abandon du "sens figuré"* ». Le thème de la « *construction* » répète la thèse fondamentale résumée par la formule « *parler n'est point démarquer, mais causer l'univers* » *De L'Outil,* 186.1.

Des méfaits de la notion « d'image » dans les traductions d'Homère

Le passage suivant 83.2 à 84.4 propose une critique de la notion « d'image », variante de l'idée de figure. L'auteur l'illustre longuement de deux exemples qui confrontent texte grec et traduction française de deux passages de *l'Iliade* d'Homère.

Deux passages d'une traduction classique de l'*Iliade* d'Homère lui donnent l'occasion d'illustrer cet antagonisme dialectique entre une grammaire qui est dans son principe « puissance » abstraite de figures, et une rhétorique qui vise à « *la mort de l'image* ».

J.G. critique la traduction du passage Υ 249 de *l'Iliade* où Achille et Énée échangent des injures avant de se combattre 83.3. Le grec « (...) *epeon de polus nomos entha kai entha.* » devient « *…forme dans un sens comme dans l'autre un riche fonds de mots* », ainsi commenté par le traducteur : « *Litt. "Un pâturage de mots". L'expression a été reprise par Hésiode. Le pâturage, nomos, chez un peuple de bergers, tel que celui dont la langue de l'épopée a conservé tant de souvenirs, c'est, comme l'a bien vu Eustathe, l'élément principal de la richesse, le fonds même du paysan. Les héros homériques se flattent d'avoir, pour se disputer et s'injurier, un "riche fonds de mots"* ». J.G. oppose à ce raisonnement, au nom de la valeur lexicale du nom « *nomos* », « le contrôle », une traduction congruente à la situation de combat, celle de « portée » (d'une arme), sans aller chercher le concept de « pâturage », (à la portée du troupeau). Il propose donc la formulation suivante : *« les mots de part et d'autre sont armes à longue portée »,* (suivi de) *« Tâtons plutôt des javelines ».*

Même formulation « imagée » dans la traduction de ψ177, où Achille allume le bûcher de Patrocle 83.3. Le grec « *en de puros menos heke sidereon ophra* <u>*nemoito*</u> », est traduit par « *Il* <u>*déchaîne*</u> *enfin l'élan implacable du feu, pour que du tout il fasse sa pâture* ». Ici aussi, le traducteur néglige les potentialités de sens déductibles de la notion de « zone contrôlée », et opte à nouveau pour le thème du « pâturage », en postulant qu'Homère poète se devait de « *mettre de la pastorale dans les mots* » 83.4. Pour J.G., la rhétorique est une « anti grammaire » et donc une lutte contre la figure ; la congruence incite par conséquent à dire tout simplement : « *y* <u>*portât*</u> *un fer rougi jusqu'à ce que le feu prît* ».

Le fond de la démonstration reste bien cette idée que le locuteur élabore un raisonnement approprié sur la base de valeurs sémiologiques abstraites. En revanche, l'image résulte d'un effet de « prototypie » qui conduit à penser que tel ou tel effet de sens est primordial et qu'il peut servir à mesurer la distance entre lui et ce que l'on a dit dans divers contextes. Le concept d'image n'est alors qu'une illusion qui procède d'un refus de comprendre selon quelles contraintes le raisonnement tenu est approprié, et quel cheminement sémantique il suit pour parvenir à cette propriété. En l'occurrence, le verbe grec « *némein* », porteur de la valeur lexicale de « *contrôle* » peut prendre des sens variés en fonction du contexte et de la situation, tout comme le sens de « bureau » varie selon qu'il est « en bois », « en désordre », ou « démissionnaire ».

J.G. précise, 84.2, que la traduction – qui est une transaction – donne à cette illusion sémantique le statut de « *narcissisme* », cette projection de soi sur l'autre, qui est l'écart de l'être correspondant à l'écart logique postulé dans la « figure ». On ne comprend (cognitivement) quel est le sens « propre » de la faucille de Booz qu'en renonçant à croire que la faucille achetée dans une jardinerie en est l'ancrage sémantique primordial. On ne comprend (socialement) ce qu'est « to abuse » pour un anglophone qu'en quittant l'ancrage dans l'usage français qui fait que l'on peut « abuser » du foie gras à Noël. Les « *foulons* » ne « *dansent* » que pour qui ignore ce qu'est cette opération technique propre aux vignerons et aux tanneurs. De même, les « danseurs » de par le monde ne peuvent être pris pour des « foulons » que par un touriste prisonnier de « *l'image de soi* ».

J.G. reprend en 84.3 le thème de la causalité et de son rapport au dire. La tradition littéraire repose selon lui sur une base positiviste, « *les choses étant tenues pour ce qu'elles sont* ». Le langage ne jouerait donc aucun rôle déterminant dans leur définition. Dès lors, les mots les reflètent, et dans une perspective d'agrément, les ornent de figures. La lune est la lune, et la « faucille d'or » sa transfiguration « *esthétique* ». Pour l'auteur au contraire, le langage (comme signe) est causal. C'est lui qui, dans son rapport dialectique au principe d'expérience, crée de la définition et de l'explication. « *Le problème* » est donc de comprendre « *par quels moyens le message est lui-même "causé"* ». Le propos fait écho à une formule finale de la partie grammaticale, 65.3 : « *le sème* [la grammaire en général]*, s'il "cause", n'est pas lui-même causé, et transcende une explication dont il détient (…) le dernier mot* ». Cette alternance de l'actif au passif ne se comprend qu'à travers une conception dialectique. La forme grammaticale constitue un principe sui generis, en raison de sa structure formelle, de son ordre propre d'analyse. Ce principe n'est pas déterminé par ce que pourtant il vise. Le message qui en résulte, en tant que produit à la fois de la grammaire et de la rhétorique est doublement « *causé* », de manière également analytique (« *systématique* » 84.3) et contraignante (« *rigoureuse* »). Il est doublement causé, d'une part par « *les moyens* » (la structure grammaticale) qui ont servi à le formaliser, et d'autre part par « *les moyens* » de la rhétorique qui se confronte à la situation.

« *La rhétorique naît de la mort de l'image et de l'abandon du "sens figuré"* ». Le rêve et la suggestion sont à situer « *dans la perspective plus vaste d'une congruence généralisée qui se moque des archétypes et, dans le conflit total qui l'oppose à la catachrèse, n'admet aucun point mort ou, pour l'exprimer autrement, aucun degré zéro*. » 84.4.

J.G. oppose ici le pôle grammatical du signe, principe de « *catachrèse* », au pôle rhétorique, principe de « *congruence* ».

La *catachrèse*, autre nom de « l'impropriété » (voir 23.5), est cette aptitude de tout fait grammatical à rester identique à lui-même quand son sens varie, ce qui ouvre la possibilité permanente à produire un sens nouveau en fonction de la référence. Par là il est principe de « figure ». Source de « non-sens », de « négligence du sens », le grammatical est en cela en conflit total, mais dialectiquement dépassé, avec la rhétorique qui le conteste en se confrontant à la situation.

La *congruence,* (ce qui fait que l'on échappe à « *l'incongruité* »), est « *généralisée* ». Quelle que soit la démarche rhétorique, le locuteur élabore de la propriété selon des caractéristiques analytiques qui confèrent au message sa cohérence, aussi bien dans le cas où ce dernier peut être soumis à une épreuve de falsification que dans le cas où il construit un monde purement imaginaire.

Cette élaboration n'a pas de « *degrés* » fondés sur la distance du sens d'un message par rapport à un point de référence, le sens dit « propre » d'un mot, défini par des « *archétypes* ». Un tel « prototype » peut être la conceptualisation d'un fait naturel, « le pied », par rapport à tout autre ordre de fait conçu : « Le voilà au pied du mur. Prendre son pied ». Renoncer à cet effet d'ancrage rend possible de prendre en compte la « *suggestion* », ou le fait de dire ses rêves, car on situe alors le sens, toujours relativement propre, par rapport au réseau des autres sens, selon un modèle des raisonnements sémantiques, « *les mécanismes de l'énoncé* » dont l'exposé va suivre.

Conclusion

Le paragraphe conclusif 84.5 & 85.1 comprend 3 parties.

- Thème de la **dissociation** des plans. Le langage est par ailleurs langue et discours, mais il s'agit ici d'autonomiser l'observation de la rhétorique, qui relève purement de la glossologie.

- Thème de la **dialectique**. Il faut accepter la difficulté inhérente à « *l'ambivalence dialectique* ». Les résultats de l'étude en seront « *mouvants et concrètement diffus* », car il s'agit de la relation du signe au « *monde dans lequel le langage s'investit* ». Le « *monde* » (« *l'expérience* ») devient, « *sans s'y réduire* », un « *cosmos qui ne devient compréhensible que parce que d'abord il est dit* », par la médiation du dire. « *Le verbe s'y fait cause et la raison nécessité* ». Le dire introduit dans l'univers un principe d'intelligibilité.

- Thème de **l'analyse**. Ce terme annonce la partie suivante, consacrée à l'examen des processus de la rhétorique. Ces derniers sont aussi de l'ordre de l'analyse, comme l'était la grammaire que ces processus contestent. La rhétorique est une autre analyse, mais encore une analyse, de sorte que l'on peut y observer des éléments et des relations, ainsi que les effets de la distinction des deux faces du grammatical et ceux de la biaxialité.

Il me paraît important de préciser d'emblée ce propos sur l'analyse, en anticipant sur son développement dans le texte (en 98.2). Puisque la relation entre grammaire et rhétorique est dialectique, « *c'est toujours (…) de la grammaire qu'il faut partir pour réaménager l'analyse* ». Par conséquent, chacun des types de fait sémantique exposé dans « Les mécanismes de l'énoncé » est le réaménagement du type de fait correspondant en grammaire. Nous verrons ainsi que le « lexique » grammatical se transforme en « nomenclature » sémantique, qu'il faut comprendre le « champ sémantique » comme un réaménagement du « paradigme » grammatical, et « l'expansion » sémantique comme la contrepartie du « syntagme ». Chaque

partie constitutive de la sémantique et de la phonétique doit être comprise comme la négation de la partie sémiologique et phonologique correspondante.

LES MÉCANISMES DE L'ÉNONCÉ

Le propos se répartit en trois sections, en raison de la biaxialité : axe taxinomique, axe génératif, projection d'un axe sur l'autre. L'analyse est chaque fois menée sur l'une et l'autre face du signe, tour à tour en phonétique et en sémantique.

1 - Épel et nomenclature. L'identité phonétique et l'identité sémantique.

2 - Syllabe et proposition. L'unité phonétique et l'unité sémantique.

3 - Du champ et de l'expansion. Le réinvestissement sémantique du paradigme, et le réinvestissement sémantique de la syntaxe.

1 - Épel phonétique et nomenclature sémantique

Introduction et plan d'exposé

La rhétorique est double, phonétique et sémantique, puisque réinvestissement dans la situation du signifiant phonologique et du signifié sémiologique.

La rhétorique sémantique, plus développée que l'autre, n'est pas l'étude de la situation en elle-même, mais l'étude de la manière dont on conçoit ce qu'elle est. J.G. donne à cette aptitude rhétorique le nom « *d'énonciation* » 85.2. Ce dernier terme a, en glossologie, un sens différent de celui qu'il a dans les « théories de l'énonciation », qui opposent énoncé et énonciation, et dont l'objet relèverait pour une part de la sociolinguistique. Les théories de « l'énonciation » traitent en grande partie de l'acte social par lequel la personne produit de l'événement en « faisant des déclarations ». Dire, en effet, n'est pas déclarer : la « déclaration » est l'impact interlocutif de ce qui est dit. En glossologie, le terme « *énonciation* » désigne restrictivement un raisonnement sémantique. (Que ce mot rime avec « prononciation » n'est pas pour rien dans le choix de ce terme). En outre, il va de soi que ce thème de l'énonciation n'est pas ici un domaine disciplinaire, mais l'étude d'un pôle d'une dialectique, qui fait de celle-ci l'envers de la grammaire.

La rhétorique phonétique ne doit pas être négligée, et elle n'est pas l'étude naturaliste de la voix ou de la perception auditive, mais « *l'étude de la prononciation* » 85.3 : l'avenir de la phonétique n'est pas « *laborantin* ». Son avenir n'est pas non plus « *esthétique* », parce que la phonétique n'est pas normative (recherche de la bonne prononciation), mais explicative.

Allusion au poème « Les colchiques », dans *Alcools*, d'Apollinaire 85.3.

« *Ils cueillent les colchiques qui sont comme des mères*

Filles de leurs filles... »

On ne devient parent qu'à la suite de l'engendrement de l'enfant. La mère ne préexiste pas à la naissance de son enfant. Le passage du statut de femme à celui de mère résulte de la nouvelle génération. Paradoxalement, l'enfant « engendre » le parent. De même, la phonétique (la prononciation) ne préexiste pas à l'existence de la phonologie. Le passage du statut

de fait « phonique » (naturel) à celui de fait « phonétique » (culturel) résulte de la faculté dialectique de signe. La phonétique marque le dépassement de la contradiction existant entre la structure phonologique et la phonie.

La fin du paragraphe propose un plan d'étude analogue à celui de la partie grammaticale, puisque « *la rhétorique refond systématiquement la grammaire* » 85.3. L'auteur restreint toutefois le propos à la face sémantique. La « *nomenclature* » sémantique relève de la capacité taxinomique, et correspond au « *lexique* » en sémiologie, dont l'élément est l'identité appelée « *sème* ». La « *proposition* » sémantique relève de la capacité générative, et correspond au « *texte* » en sémiologie, dont l'élément est l'unité contrastive appelée « *mot* ». Le « *champ* » sémantique correspond au « *paradigme* », et « *l'expansion* » au « *syntagme* ». (Voir le schéma p. 126).

1.1 La Nomenclature sémantique 85.4 à 90.2

Ce domaine était en retrait des préoccupations des linguistes à l'époque de la rédaction de l'ouvrage. 85.4. La première raison tenait à la promotion des études de syntaxe. La générativité intéressait plus que la taxinomie, ce qui, pour l'auteur, était accorder un privilège à un axe sur l'autre. La seconde raison tient aux pôles de la dialectique langagière. La période structuraliste a insisté sur l'abstraction grammaticale, comme en témoigne le *Cours* : on observe dans « la langue » non pas une « nomenclature, liste de termes correspondant à autant de choses » (p. 97), non un ensemble « d'idées données d'avance » (p. 162), mais « des valeurs émanant du système ». J.G. ne propose évidemment pas un retour à une conception positiviste de la désignation, parce que le terme « nomenclature » prend un tout autre sens dans sa sémantique : il appelle ainsi un mode de raisonnement dialectique, qui « construit » l'intelligibilité « qualitative » de l'expérience, en produisant de l'identité conceptuelle et donc des distinctions conceptuelles.

L'auteur propose ensuite un réseau terminologique, en s'appuyant sur le contraste entre grammaire et rhétorique 86.2. L'identité devient « *conceptuelle* », la taxinomie devient « *appellation* » et permet de raisonner en « *vocabulaire* » (composé de « *vocables* ») face au lexique des sèmes.

J.G. lève aussi l'ambiguïté du terme courant de « *choix* », en posant d'un côté le principe grammatical de « *distinctivité* », et de l'autre le processus sémantique de « *sélection* » du vocable le plus à même de construire l'information recherchée, par « *exclusion* » effective des vocables qui le sont moins. Pour choisir « his friend » en excluant « her friend », il faut bien que je dispose lexicalement de ces deux termes formellement distincts. En français, je ne peux pas apporter la même information en disant « son ami ». Le « *virtuel* » grammatical devient l'« *actuel* » rhétorique.

« *…Si le signe en l'analysant nie l'objet, il n'en reste pas moins qu'il le nomme. …Le choix du locuteur, n'est plus seulement définitoire, il décide entre le virtuel et l'actuel et son refus fait exister. Nommer, en somme, de ce point de vue, c'est créer* » 86.2.8.

La fin de la phrase précise son début, et particulièrement la notion de « nomenclature », (encore un nom d'action), synonyme ici de « dénomination ». « *Nommer, c'est créer* » coupe court à toute lecture « nomenclaturiste », ou « réaliste ». Dans le « réalisme » (commun ou scolastique), le choix d'un mot le met en correspondance avec une chose en-soi déjà distincte d'autres choses. Pour J.G., qui parle ici non du principe de réalité, mais de ce qu'on peut

humainement en connaître, c'est le choix actuel corrélatif de l'exclusion du reste qui fait exister comme « réalité connue » ce que l'on dénomme. La dénomination fait exister de la distinction parce qu'elle est un processus d'analyse. Remarque : l'incise « *en l'analysant* » fait référence à la grammaire. La rhétorique est tout autant processus analytique : « *Si la grammaire est structure, la rhétorique est structurante* » 67.3.

L'homme est associé à la création, dans la *Genèse*, par la désignation des espèces 86.2. J.G. reviendra ultérieurement sur le pouvoir du signe de faire « exister » les choses sur le mode du concept et non sur un mode ontologique. « *Parler n'est point démarquer, mais causer l'univers* » (*L'Outil*, 186.1.2).

« *Le formuler donne aussi consistance au néant* » 86.2. Deux lectures me semblent possibles. 1) ["le" = dire « pas cela »] L'espace de ce que l'on a choisi de dire dessine aussi son extérieur, qui est non dit quoique virtuellement dicible. Dire que la terre tourne implique qu'il pourrait en être autrement. 2) ["le" = dire « le néant »] Formuler de la négativité ou de l'absence, c'est lui conférer le statut proprement sémantique de concept. Dire « rien » n'est pas ne rien dire.

L'énoncé ne doit donc pas être réduit à la production d'une prédication, comme le laissent croire certaines linguistiques contemporaines. L'énoncé est constitué à la fois d'oppositions conceptuelles (le vocable) et de contrastes conceptuels (la prédication) 86.3.

La synonymie, caractéristique du vocable et de l'appellation

Dans une perspective dialectique, un pôle est toujours défini en termes de négation de l'autre pôle. Le sens étant toujours sous-tendu par du grammatical, le vocable conceptuel est défini comme un raisonnement qui remet en cause les différences lexicales. Grammaticalement, le sème nie les effets de sens en « négligeant » leur variété au nom de l'identité de sa forme délimitée par les autres sèmes. Sémantiquement, à l'inverse, l'effet de sens est défini non comme une « entité », mais comme un effet de « *convergence* » de ce qui « *même différencié* [lexicalement], *n'est pas exclu* » 86.4. J'insiste sur l'idée que le terme « synonymie » ne fait que résumer le processus de raisonnement qu'est « la *convergence synonymique* ». Seule est possible une tentative relative de convergence, et non la production de synonymes positifs dans l'absolu. La limite de cette convergence est la non « *altération de l'identité du concept* » 86.5 en fonction de « *l'objet* » et des autres paramètres de la situation qui sont « *l'occasion* » de cette convergence. Cette définition est paraphrasée plus loin 87.4 : « *Il convient de tenir* pour [le même vocable synonymique], *et quel qu'en soit le statut grammatical, tout ce qui dans la même conjoncture a la même référence ou déclenche à peu près le même comportement* ». (La fin de la formulation est assez vague et va probablement au-delà de la convergence de « Aïe » et de « Ouille »).

Cet effort de définition du processus de synonymie est accompagné de commentaires portant sur divers aspects problématiques.

Quel statut accorder à la relation entre « trogne, gueule, visage… » 87.2 ? J.G. demande que l'on ne confonde pas la « *synonymie* » avec « *cette concordance résultant sociolinguistiquement de l'interférence des niveaux de langue et qui met entre "trogne, portrait, bobine, bille, gueule" et "visage" la même relation que crée la traduction, mais dans une autre dimension, entre "Madchen" et "girl" et "fille" et "ragazza"* ». Cette évocation de la distinction des plans invite à traiter le problème en termes de points de vue. L'usage social donne un statut à l'étrangeté ou à la « *concordance* » entre "*fille" et "ragazza"*, entre "*trogne"*

et "*visage",* et pour certains entre « bicyclette » et « vélo », « clore » et « fermer », voire, inversement, pour Voltaire, à la non-convergence de « en revanche » et de « par contre »[112]. C'est une affaire de distance sociale. Il faut la distinguer du raisonnement sémantique qui conduit le locuteur à les associer dans une « convergence » productrice d'un même concept. Selon moi, cela permet de rendre compte du « code switching » ou de l'emprunt momentané de connivence, si fréquent entre bilingues : « Il tenait à sa liberté, sa « privacy » n'est-ce pas ? (…) Il fait son cirque, son show ! »[113]. Dans cet exemple, le locuteur, sémantiquement, propose une convergence synonymique. En même temps, du point de vue sociolinguistique, il sait bien qu'il a échangé momentanément dans un effet de langue autre. Les deux ordres de faits sont à la fois distincts et en intersection. L'écrit note ici par le jeu des guillemets le fait proprement sociolinguistique ; il n'empêche que le raisonnement tenu est, lui, homogène.

Il faut joindre à ce point la remarque de la page 87.4 : la convergence synonymique ne se limite pas au « *répertoire académique des doublets* », autrement dit à la liste fournie par un dictionnaire. C'est le raisonnement tenu en situation qui la délimite, indépendamment du statut en langue des éléments convergents.

Le vocable ne respecte pas les limites grammaticales. « *Le cadre de l'équivalence peut selon l'occasion être inférieur, égal ou supérieur au mot* » 87.3. Phrase à relier à celle-ci : « *Tout vocable* [est apte] *à s'auto-expliquer en vertu d'une authentique analyse componentielle* » 88.2. (L'expression « Analyse componentielle » en elle-même est très générique et quasiment pléonastique : décomposition d'un fait complexe en ses composants internes, – « components » en anglais).

Ainsi le dictionnaire (en tant qu'il « dit »), lorsqu'il propose la définition d'un sens d'un mot, énonce une convergence synonymique entre un terme seul et une périphrase. « Urne : Boîte dont le couvercle est muni d'une fente où l'on dépose des bulletins de vote ». On trouve la réciproque dans les définitions de mots croisés : (en 3 lettres) « Processus biologique mortel sexuellement transmissible » : « Vie ». Alors que le sème s'explique « tautologiquement » par l'identité de sa forme, 65.3 – un chat est un chat –, le vocable « s'explique », tient sa définition de la convergence synonymique, quelle qu'en soit la formulation grammaticale, elliptique ou périphrastique. L'exemple final 87.3 illustre l'équivalence synonymique d'une structure coordonnante et subordonnante, par ailleurs analysable sur l'autre axe comme une structure prédicative équivalente.

J.G. rappelle le débat sur la synonymie parmi les linguistes, symptôme de l'aperception de la dialectique du signe 87.4. Si l'on est davantage sensible à la forme grammaticale, on niera l'existence de la synonymie au nom de la différence formelle. (Quelque part, une bicyclette n'est pas un vélo !) Inversement, si l'on met l'accent sur « *l'indéniable* "*analogie*" *des emplois* », on reconnaîtra leur existence. Ce désaccord ne tient qu'à une positivation soit de la

112 Avec l'argument suivant. « Par contre » est en usage dans le milieu bancaire, et « en revanche » chez les nobles. Voltaire choisit la seconde formulation. C'est la dimension "diastratique" de la langue, par rapport à sa dimension "diatopique" ou "diachronique".

113 Idem "He wouldn't have to manufacture an entrée to the conversation with his father". Elisabeth George (2003) *A place of hiding*, p. 339. À distinguer de "His tone said fait accompli" (ibidem p.187) où il n'y a pas pour un anglophone d'effet de changement de langue, de code-switching. (Comme je viens de le faire). Le code switching peut aussi rappeler une situation de bilinguisme : « C'est interdit, verboten, de loger quelqu'un dans une cabane. Et c'est encore plus verboten de loger un jeune homme la nuit ». Grisélidis Réal, *Le noir est une couleur*, 1989 Éditions d'en bas, p.56.

grammaire soit du sens. D'où l'importance de préférer la notion de « convergence synonymique » à celle de « mots synonymes ».

« *Il va de soi qu'on ne saurait fonder sur eux* [les synonymes] *la grammaire,* (…) *et la signification reste bien au contraire le seul "algorithme" envisageable de la paraphrase* ». 87.4. Ce propos rappelle la préséance de la négativité sur son réinvestissement. J.G. semble faire converger ici « périphrase » et « paraphrase ». Ce dernier terme n'est présent que trois fois dans le texte, et il est distingué en 94.1 de « *l'inférence* » qui en est le correspondant quantitatif.

Le locuteur normal « *contrôle le fonctionnement* » [de la synonymie] « *en l'adaptant sans cesse à la situation* » 88.1. Sur l'emploi des concepts « d'adaptation », lire mon « intermède 4 ». Cette facilité d'exposé s'inscrit dans un cadre théorique dialectique. La « situation » est cette variable humainement vécue, cette « expérience » contraignante, qui conditionne la dialectique du dire et donc la constitution du sens selon les propriétés d'une analyse.

La perte du « *contrôle* » de la synonymie peut résulter de deux tableaux pathologiques.

Soit par prégnance pathologique de la grammaire (schizophasie). « *Il n'y a point* [alors] *de synonymie* » puisque toute différence de mots est « réalisée » comme une distinction conceptuelle. C'est le passage à la limite de la rhétorique mythique – qui, elle, est contrôlée par le locuteur – et qui fait remarquer plaisamment qu'on ne saurait prendre un « ascenseur » pour descendre puisque ce n'est pas un « descenseur », qu'on ne peut pas pendre un blouson à un « porte-manteau », et que la panthère et le léopard sont deux espèces différentes de félins (Panthera Pardus).

Inversement, l'aphasique de Wernicke « *en a trop* », ou plus exactement ne peut plus exclure de sèmes et se restreindre à choisir les seuls qui convergent dans le concept visé, en raison du brouillage lexical qui l'empêche d'être sûr que tel mot est bien distinct de tel autre.

[Le locuteur contrôle le fonctionnement de la convergence synonymique]. « *C'est par là, et par là seulement, qu'il focalise, pour ainsi dire, le concept et transforme, sur l'axe où nous sommes, l'idéation naturelle en pensée* » 88.1. L'idée d'un « contrôle » par le locuteur en situation de « l'opération » mentale qu'est la synonymie, l'image de la « *focalisation* », la notion de « *transformation* » enfin, permettent de parer la tendance à positiver cette synonymie, et interdit d'en revenir à une conception ontologique du sens comme mise en correspondance de concepts et de choses. La « *pensée* » est ici le raisonnement conceptuel, qui de l'ordre du seul langage. La synonymie est une opération mentale de « convergence » variant en fonction de l'expérience du locuteur.

Le vocable dans la lexicographie

L'auteur observe la variété des ouvrages de lexicographie, notamment le partage entre le dictionnaire, qui inventorie les mots et expose la polysémie de chacun, et les glossaires (ou encyclopédies) qui inventorient les « *mots ou locutions* » 88.3 en fonction d'une thématique, ou bien encore les essais de combiner les deux. Cette variété témoigne d'un « *embarras* », dont seule une conception dialectique du dire permet de sortir. Le premier ouvrage répond à la question : « Quels sont les sens de ce mot ? » Le second ouvrage répond à la question : « Comment appeler ceci ? » Beaucoup de modèles linguistiques[114] depuis le début du XXe

114 Alain Rey, *Le Lexique : images et modèles*, 1977, p. 16 « Ce sont les linguistes allemands (Franz Dornseiff, Karl Vossler, puis Leo Weisgerber) qui ont imposé cette opposition [entre onomasiologie et sémasiologie], pour attaquer

siècle opposent ainsi la perspective « sémasiologique », celle du dictionnaire, à la perspective « onomasiologique », celle de l'encyclopédie.

« *Pour commode qu'elle soit, l'expression habituelle de sens des "mots" est donc particulièrement inadéquate, attendu que, s'ils en sont rhétoriquement porteurs, ce n'est pas par eux-mêmes, mais comme membres de l'énoncé.* » 88.3. Cette observation est importante dans la mesure où la tradition lexicologique part généralement de mots isolés. Pour J.G., le concept résulte de l'interaction de tout ce qui constitue l'énoncé, et ne peut pas être défini à partir d'un mot isolé. Il s'agit là, en outre, non de la phrase ou de la proposition, mais de « *l'énoncé* », c'est-à-dire du cours du propos tenu, qui comprend des anaphores, des présupposés et des implications. C'est cet ensemble qui produit de la synonymie (entre autres effets de sens) et la renouvelle en permanence. Il arrive d'ailleurs que la même formulation entre successivement dans deux effets de sens distincts par rétroaction – « Le théâtre a remplacé mon cachet par un comprimé », disait Raimu –, ou par répétition. – « Je suis contre les femmes, tout contre » disait Sacha Guitry. Dans le premier exemple, un premier concept est construit à partir de la relation entre « théâtre » et « cachet » (chacun des mots contribuant à la définition sémantique de l'autre), et une seconde convergence synonymique est établie entre « cachet » et « comprimé ». Dans le second exemple, un premier effet de sens est provoqué par le raisonnement « être contre » versus « être pour » puis transformé par la construction « tout contre » (antanaclase). Le sens est donc la résultante de l'interaction de tout ce qui compose l'énoncé, et non la somme de chacun de ses composants.

Notant qu'en lexicologie l'étude de la polysémie prévaut sur celle de la synonymie, J.G. évoque le contrôle du sens dans le domaine de la traduction. 88.4 *« L'hypothèse de la "Wortdecke" a fait comprendre la nécessité d'un égal contrôle, pour une bonne interprétation, des "faits de langue" et des "faits de civilisation"* ».

Jost Trier, promoteur des « champs sémantiques » (« die Wortfelder ») en 1931, considère que ces derniers se répartissent de façon complémentaire comme une sorte de mosaïque, une « Wortdecke » (« nappe, tapis de mots », dans sa terminologie). L'exploitation de cette idée repose couramment sur le contraste entre langues, pour faire apparaître le caractère structuré de chacune. Ainsi, la dénomination de la parenté en anglais et en français fait apparaître que pour désigner en anglais l'ensemble de la fratrie de quelqu'un, on peut dire simplement « my siblings », ce qui est impossible en français, qui ne peut dire que « mes frères et sœurs » (et variantes de nombre). J.G. part de ce thème des champs conceptuels pour rappeler, dans une perspective cette fois dialectique, que la compréhension de ce que veulent dire les mots va de pair avec celle des particularités de l'expérience humaine des gens. Il s'agit en effet d'une transaction sur du « dit ». Or « *la rhétorique est structurante, c'est-à-dire reconstruit le monde sur le modèle d'une grammaire »* 67.3. L'idée d'un « *égal contrôle* » entre faits de langue et de civilisation se fonde en glossologie sur la relation dialectique et indissociable des « façons de penser » et des « façons de formuler ». C'est aussi pourquoi il soutiendra que traduire n'est pas dire la même chose autrement, mais dire « autre chose autrement », et que la transaction y est autant une transaction de « mentalités » que de formulations.

(…) l'étude des significations faite en partant du signe – sémasiologie, et défendre l'étude des dénominations – onomasiologie. Ces deux termes, désignant les deux aspects méthodologiques d'une même discipline, la sémantique, me paraissent indispensables. »

Onomasiologie, onomastique, anthroponymie (nom propre). Pour une théorie de l'appellation

« *On constate un singulier glissement de nos jours de la "sémantique" vers une sorte de sémiologie non formelle, à nos yeux, encore qu'extraordinairement formalisée* » 89.2. J.G. voit dans les sémantiques qui lui sont contemporaines un basculement de la perspective « *onomasiologique* », vers la perspective « *sémasiologique* » (désignée ici par le terme « sémiologie »). La première part d'une situation et s'intéresse au raisonnement qui répond à la question « Comment ça s'appelle ? » ; et la seconde part d'une formulation et s'intéresse au raisonnement qui répond à la question « Qu'est-ce que cela veut dire ? ». Mes gloses sont donc en grande partie des raisonnements sémasiologiques.

Il s'agit en particulier de la sémantique de Bernard Pottier et d'autres sémantiques componentielles, qui analysent le lexique en classes de « sèmes ». On part d'un réseau de mots dont les sens semblent apparentés, un champ sémantique (« pied, accoudoir, dossier, etc. ») pour tenter de comprendre ce qui distingue chaque appellation des autres. Pour cela, on met ce réseau en relation avec ce qu'il désigne. On utilisera l'observation des meubles d'un salon bourgeois pour faire le modèle des caractéristiques sémantiques qui composent le sens de ce qu'on appelle un fauteuil, un canapé, et un pouf : nombre de places assises, présence ou non de pieds, de dossier et de bras. En cela, (mais surtout pour des raisons de réduction didactique), on se place dans une perspective nomenclaturiste, qui met en correspondance une organisation lexicale et une organisation technique, en négligeant le fait que le réseau de concepts que l'on obtient est une construction mentale qui varie selon le point de vue que l'on adopte sur ce dont on parle. La « situation » de celui qui distingue un dossier et un bras dans un fauteuil est fort différente de « la situation » dans laquelle se place l'ébéniste (qui repère la continuité et la discontinuité des morceaux de bois qui composent le fauteuil), ou le tapissier, qui va dire encore autrement ce qu'est son fauteuil.

La sémantique glossologique refuse d'autonomiser ces deux perspectives et d'en privilégier une, puisqu'elle explique, sous le nom « d'appellation », la relation dialectique productrice de sens entre le mot et la situation, elle-même conjoncture humaine.

Par ailleurs, 89.3, J.G. regrette que la perspective onomasiologique soit réduite à l'étude de l'onomastique, celle des noms de lieu et de personne. Cette réduction suppose la séparation critiquable entre sémantique du nom commun et sémantique du nom propre. Toute appellation construit une identification sémantique toujours relative, et si le nom propre est supposé parvenir à une « identité » absolue, en arguant du fait qu'il désigne un « individu logique » (Mme de Clèves ou Nicolas Sarkozy), c'est en raison d'une surdétermination sociologique : « *elle tient à notre rapport sociologique au sens… Elle a pour source leur statut juridique* ». C'est la personne en nous, et non le locuteur que nous sommes, qui dans un acte de langage lie le nom propre à l'être qu'il dénomme. Il s'agit d'une « propriété privée ou publique ». Il importe ici de distinguer deux sens du mot « propriété », celui d'appropriation sociale, et celui de production de précision et de suffisance sémantique relatives.

L'apparente « *disparité* » sémantique 89.3 entre nom commun et nom propre ne tient pas à une différence dans leurs transformations historiques respectives, puisque « "*Lefèvre*" *sort du forgeron et* "*le foie*"*, en roman, probablement d'une recette de cuisine* ». J.G. veut dire que toutes les transformations historiques des appellations suivent les mêmes lois, et qu'un va-et-vient s'opère constamment entre appellation d'objets et appellation de personnes et de lieux. Beaucoup de noms de famille sont des noms de métiers, et le « fèvre » (latin « faber ») ou le

« goff » (en Bretagne) fut forgeron. Quant au « foie », que l'on relie au latin populaire « figatum » (de figues), calqué sur le grec « (hêpar) sukôton » (foie de figues), il intrigue l'étymologiste. Comment passe-t-on de la figue au foie ? Deux hypothèses sont avancées : on nourrissait les oies avec des figues, et c'est ce foie gras là qui avait la meilleure réputation. Peut-être aimait-on aussi présenter le foie gras accompagné de figues. La recette est toujours actuelle.

Le processus en question – commun à l'ensemble du vocabulaire – est celui de l'appellation 89.4. J.G. regrette que le cas du nom propre ait renforcé l'idée fausse que le nom est le « *label de l'objet* » (dans une nomenclature) et non « *la classe rhétorique des façons de le désigner* » que résume le concept de « *convergence synonymique* ». Il précise que cette définition vaut aussi pour le fonctionnement sémantique des noms propres, et que les « *hypocoristiques* » – « Jeanneton » à l'adresse d'une « Jeanne », « Dédé » alternant avec « André » – et les « *surnoms* » – « Jacques Mesrine », dit « Porte-avions », en raison de l'artillerie qu'il portait sur lui – sont en « *interaction synonymique* » [115].

1.2 La sélection phonétique : l'épel

Terminologie. La sémantique réinvestit du « *signifié différencié* » 90.2 ; la phonétique réinvestit du « signifiant » différencié. La sélection appellative (ou « *nomenclature* ») transforme le « sens » (celui qui relève de « l'idéation » et qui existe dans la relation symbolique son-sens) en concept (le sens sémantique), via le sème sémiologique. De même donc qu'il y a « sens et sens », il y a « *son et son* ». La sélection qu'est la « *diction* » transforme le son phonique perçu qui relève de la « *phonation* » en « *épel* » phonétique, via le trait phonologique 90.3.

J.G. entreprend de dialectiser ce que les linguistiques classiques conçoivent comme une dichotomie entre phonème et son, entre phonologie et phonétique (acoustique ou articulatoire). 90.4 « *Il y a place pour un intermédiaire* » qui ait une définition culturelle et non plus naturelle. Il appartient à une théorie de la performance phonétique de le faire, qui définisse la phonétique comme l'opération mentale, partie intégrante du signe, qui tente de dépasser la contradiction radicale du phonème et du son. Le son n'a pas de propriétés analytiques, en identités et unités langagières, même dans son élaboration psycho-physiologique qu'est l'élocution. En revanche, la prononciation (la diction) a ces propriétés, car il n'y a prononciation que de phonèmes, quand bien même les délimitations ne sont plus les mêmes. J.G. tente de définir ici ce qu'est une identité phonétique, sous le terme « *d'épel* ».

Risquons un exemple liminaire simple. Si je pousse un cri après avoir heurté du pied un obstacle, j'émets un « son » (un bruit pour un acousticien) délimité par la physiologie des organes phonatoires. Ce peut être le bruit provoqué par une brusque aspiration d'air (assorti d'une grimace). Mais si je dis « Aïe ! », je prononce les phonèmes /aj/ en un [ˈaːj] qui a une identité sonore. Il est remarquable qu'il soit possible de transcrire ces identités phonétiques par un alphabet, même approximatif. C'est bien la preuve qu'une analyse est à l'œuvre. En revanche, le cri lui-même ne peut pas être transcrit ; il est enregistrable et il peut être décrit par les mesures des caractéristiques acoustiques et articulatoires qui le définissent.

115 Voir sur le blog http://jmaure.free.fr/surnoms/surnoms.html la liste des surnoms donnés par Frédéric Dard à ses personnages, liste tirée du *Dictionnaire San-Antonio*, éditions « Fleuve Noir ».

Une des difficultés de ce passage réside dans le fait que J.G. souhaite exposer la seule dimension qualitative, distinctive, de la phonétique, en faisant abstraction de sa dimension quantitative. Or il s'agit d'une réalisation, de sorte qu'il n'est pas possible de donner un exemple d'épel qui ne soit en même temps pris dans une unité de prononciation. Parce qu'il s'agit toujours d'une réalité analytique, Il faut encore faire un effort d'analyse, et s'imposer de n'observer que l'épel, défini restrictivement comme la réalisation choisie par rapport aux réalisations virtuelles exclues, en faisant abstraction du fait que sa prononciation résulte toujours d'un phonème phonologique, et qu'elle entre forcément dans le cadre d'une syllabe phonétique. J.G. est bien conscient du problème, puisqu'il dit, en fin d'exposé, « *Il fallait bien explorer d'abord la façon dont nous élaborons les facteurs, même si tout cela se passe en simultané, avant de procéder… à l'examen des opérations…* », à savoir celles qui relèvent de l'axe de la quantité 91.2.

J.G. appuie l'exposé de cette différence sur l'observation des pathologies. Paralysies et apraxies, dysarthries et dysphémies affectent la motricité articulatoire, « *le contrôle des mouvements* » 90.4. Cependant, ces désordres n'affectent pas la seule prononciation des phonèmes, ici en particulier (dans l'épel) la sélection d'un des allophones d'un trait. Ces désordres moteurs affectent tout bruit, susurrement, bruissement, clabaudage, grognement, gémissement, raclement, roucoulade, chuchotement, et autres cris, qu'il est physiologiquement possible d'émettre de manière contrôlée, dans quelque but que ce soit, y compris symbolique. Il ne s'agit pas pour autant d'épel phonétique car, encore une fois, il n'y a prononciation que de phonèmes, de même que toute nomenclature est formulée dans un lexique. En somme, ces pathologies de la phonation ne sont pas des pathologies de la prononciation, des pathologies de la rhétorique phonétique.

On est au cœur ici, dit-il, « *du fameux problème de la relative importance, pour ce qui est de l'analyse, de la forme et de la substance du son* » 90.4. J.G. critique au passage la formulation du *Cours* qui, pour ancrer le signe dans le psychisme, associait « *image acoustique, voire musculaire au concept* ». Il fallait distinguer entre « *substance* » et « *résultat performantiel de la restructuration de l'instance* ». Observons cependant que Saussure lui-même la critique et propose la notion de « signifiant » pour être cohérent avec le principe de « valeur ».

Il ne faut pas confondre cette phonétique avec « *cette économie diffuse de l'intonation ou du rythme* [codifiée dans les langues], *qui sont glossologiquement à la dénotation ce que la sémantique est à la sémiologie* » 90.4. Cette phrase propose une analogie assez délicate à positionner. Il ne peut pas être question ici du critère de pertinence, le correspondant de la dénotation dans le modèle. Que peut bien signifier l'idée d'un réinvestissement rhétorique de la « dénotation », terme qui désigne un critère ? Le terme « *économie* » suggère l'effort rhétorique qui rend l'intonation et le rythme adéquats à la situation (« pertinents » dans le sens commun du terme) et contribue à la compréhension sémantique de l'énoncé. Toutefois, cette lecture entre en contradiction avec l'évocation d'un fait non phonétique. Je laisse donc ouverte la lecture de ce passage. (La reprise allusive de ce thème en « *l'économie… des pauses et des tons* » 93.2 n'éclaire pas l'analogie).

L'épel est « *homorganique* » 90-91. Au couple « polysémie » du sème / « synonymie » du vocable, J.G. oppose la « polyphonie » du trait, et « l'homorganie » de la réalisation phonétique du trait, qu'il appelle l'épel. On comprend qu'il ait dû éviter le terme « symphonie », bien occupé par ailleurs, ou celui de « convergence symphonique ». L'idée est que l'identité phonétique n'est pas un son particulier, mais l'ensemble des sons d'intensité, de durée, et de timbre

variés qui sont compatibles, « homologues », pour constituer un même allophone sélectionné, excluant les autres allophones du même trait. Le test de la répétition consciente d'un phonème par un locuteur peut être un critère de repérage de cette « homorganie ». On peut répéter [kə], voire [k'] sans vocalisation associée. Mais cela ne garantit pas l'identité phonique des réalisations successives, en durée, en aspiration, ou en tension en particulier. Malgré tout, pour le locuteur, il s'agit bien d'une même prononciation, d'une identité phonétique.

J.G. fait ensuite appel à l'observation des graphies pour justifier l'épel. Pour montrer que l'épel n'est pas le trait phonologique, mais la manière dont on le prononce, il s'appuie en particulier sur le fait qu'à l'école une consonne s'épelle dans le cadre d'une syllabe : [be, ɛf, ʒi, kɑ]. Ces traditions témoignent, dit-il, « *d'une même conscience du langage* » 91.1. Elles conservent ainsi « *l'empreinte du mécanisme de diction* » 91.2, comme l'onomastique témoigne du mécanisme de la nomenclature. (Cf. 95.4 pour l'aspect syllabique).

« *Il fallait bien… explorer les facteurs… avant de procéder à l'examen des opérations*… ». 91.2. Il oppose par ces termes l'axe des identités dont il vient de parler, à l'axe des unités, objet de la section qui va suivre.

2 - Syllabe et proposition

Terminologie. Le **texte** est la structuration grammaticale quantitative du dire, et la **proposition** en est *« la restructuration énonciative »* 91.3. Rappelons que « *énonciatif* » signifie ici, « qui a pour résultat l'énoncé » quant à la quantité. Ce concept est strictement de l'ordre de la cognition, et fait abstraction de l'usage interlocutif qui en est fait, et qui relève de la sociolinguistique.

À l'**appellation** différentielle correspond l'**assertion** contrastive. **Prédication** et **proposition** sont synonymes. La prédication sémantique est à la segmentation sémiologique ce que la sélection sémantique (ou appellation) est à la différenciation sémiologique. La segmentation est contrastive (A. Martinet utilisait le terme « démarcative »), et la prédication est « *déterminante* » 92.2.

2.1 Prédication et terme

Est introduite ici la notion de « TERME » de la prédication. Attention. La phrase qui définit la prédication 92.2.3-6 contient un propos principal et une incise. Le propos rapproche le modèle de celui d'Aristote ; l'incise en modifie considérablement le sens. Dans tous les cas, il faut rapprocher « terme » de son sens latin de « borne », « délimitation » (termen), et oublier le sens français du dérivé « terminer » ou des expressions telles que « mettre un terme à ».

- Le propos : la prédication « *découpe en deux membres ou termes* – [**incise**] – *le noyau de tout énoncé. C'est ce qu'on exprime en parlant de coupe prédicative.* (…). *Ces termes… ne peuvent être que deux. Ce sont respectivement le thème et le propos des logiciens.* » J.G. les renomme « *terme substantif* » et « *terme prédicatif* ».

- L'incise : « [deux termes] – *dont l'un, bien entendu, peut éventuellement être absent lorsque le message est centré sur autre chose que l'objet* – ».

Reprenons et développons ces deux parties.

Le propos : 92.2.3-11. Aristote disait : « J'appelle terme [(horos) ὅρος] ce en quoi se résout la prémisse [(protasis) ἡ πρότασις], à savoir le prédicat (to katègoroúmenon) et le sujet dont il est affirmé (tò kath´oὗ κατègoreῖtai) » (*Premiers analytiques*[116]). Aristote appelle aussi « tò ὑpokeímenon » ce sur quoi porte une assertion, (littéralement : ce qui est en dessous), et que l'on appelle traditionnellement le « sujet ». On peut opposer à cette traduction classique celle, récente, de M.P. Duminil qui traduit « ὑpokeímenon » par « substrat », pour redonner du sens à un « sujet » qui n'est plus aujourd'hui relié à « sub-jacere » (Il gît en dessous). J.G. propose pour sa part de traduire par « substantif » (sub-stare).

Cette conception est reprise par les classiques, par exemple par Arnault (Antoine) et Lancelot (Claude), *Grammaire générale et raisonnée*, Paris 1660. Ed. Michel Foucault, II, 1, p. 22-24 : « Toute proposition enferme nécessairement deux termes : l'un appelé sujet, qui est ce dont on affirme, comme *terre*, & l'autre appelé attribut, qui est ce qu'on affirme, comme *ronde* : & de plus la liaison entre ces deux termes, *est*. ». De manière explicite chez Arnault et Lancelot, l'unité qu'est la proposition est envisagée comme un ensemble qui relie deux parties obligatoires de statut complémentaire. La notion de « *coupe prédicative* » 92.2.6 ne signifie que cette différence de statut.

L'incise. 92.2.4-6. L'un des termes peut relever du non-dit lorsque le locuteur en situation donne à l'information le statut d'information inférée de ce qui est formulé. Information implicite, mais néanmoins impliquée, donc constituée par le propos du locuteur. C'est le plus souvent le cas du terme « *substantif* », comme dans « il pleut / il ne pleut pas », où ce qui est asserté l'est à propos de la situation météorologique que vit le locuteur, sans qu'il soit approprié de le formuler, mais que l'on conçoit cependant. Inversement, on peut attirer l'attention de quelqu'un sur un fait sans qu'il soit opportun de formuler quelle assertion lui est liée. « Tes chaussettes ! » selon l'occasion sont « à ranger » ou « à remonter » (etc.), par tacite implication. Le partage préalable d'une information entre émetteur et récepteur (source et cible) est déterminant dans le choix de ne formuler qu'un seul des termes. Ainsi, « Le facteur arrive ! » devient « Le facteur ! » si l'information porte sur l'identité du visiteur, et « Il arrive ! » si l'on attend cette personne et que le propos porte sur le moment de l'événement. Et la totalité « Le facteur arrive » peut aussi n'être qu'un seul terme prédicatif s'il apporte une information sur ce qui se passe, en réponse à : « Quoi de neuf ? ». (Cf. Molière, *l'École des femmes* : « Le petit chat est mort. »).

Suivant Mickael Herrmann, il est important ici de préciser que « ce n'est pas la situation qui supplée au langage en occupant un espace extralinguistique » [117], car la rhétorique est indifférente au « statut existentiel » de ce à quoi elle réfère. « Indépendamment d'une éventuelle différence existentielle (mais l'ontologie n'a pas sa place en glossologie), les deux termes, à défaut d'être également présents, participent également à une pluralité, ce qui revient à dire

116 Aristote, *Premiers analytiques,* I, 1, 24a, 7. Traduction de Jules Tricot, Vrin 1936. Pour le texte grec, voir http://remacle.org/bloodwolf/philosophes/Aristote/analyt1.htm Édition bilingue, traduction de Jules Barthélémy Saint-Hilaire 1879. « Ὅρον δὲ καλῶ εἰς ὃν διαλύεται ἡ πρότασις, οἷον τό τε κατηγορούμενον καὶ τὸ καθ΄ οὗ κατηγορεῖται,… ». On remarquera que la notion de « sujet » n'est pas ici explicite, le texte disant seulement « ce sur quoi il y a attribution ». Une glose du traducteur précise « qu'Alexandre d'Aphrodise fait remarquer que le mot « terme », « O ὅρος » (borne, limite), pris en se sens, était inconnu du temps d'Aristote et que voilà pourquoi l'auteur dit à la première personne : j'appelle, etc. ; c'est une expression nouvelle qu'il crée à son usage ». Remarquer qu'Aristote choisit le terme « prémisse » (protasis) comme synonyme de proposition, parce qu'il entend exposer ce qu'est un syllogisme, dont la « prémisse » constitue le premier moment.

117 Mickael Herrmann, « La propriété de la proposition », (2006), *Tétralogiques 17, Description et Explication dans les sciences humaines*, p. 27.

qu'ils comptent l'un et l'autre ». Ce point de vue est à relier fondamentalement à l'idée que le terme est essentiellement une délimitation quantitative.

Il s'agit là d'une différence profonde d'avec la conception aristotélicienne. Pour J. G., la « coupe » prédicative est ce qui segmente quantitativement, ce qui sépare l'unité conceptuelle qu'est le prédicat de ce qui est rejeté à l'arrière-plan, même formulé, et qui est son substantif, partie constitutive de la prédication. Fondamentalement, la coupe « découpe » l'unité, plus qu'elle ne relie une information première à une autre. La position de J.G. est explicitée plus loin, 93.2 : « *C'est dans la mesure même où le virtuel fait autant que l'actuel partie de la nomenclature que le substantif avec le prédicat fait également partie de la proposition* ». Dans une perspective structurale où toute frontière est relative, l'exclu délimite le choisi, et l'information non formulée (le substantif) délimite ce qui est asserté[118].

Prédication et grammaire. Divers cas de figure de leur non-correspondance

Autre point important. L'analyse grammaticale et la prédication n'ont pas les mêmes délimitations. La seconde réorganise la première. Dialectique oblige.

- Prédication et types de mots. Le nom comme le verbe peuvent prendre le statut de terme substantif comme de terme prédicatif. La tradition et la grammaire générative opèrent une réduction en privilégiant l'exemple canonique P = SN + SV, où le nom est substantif et le verbe prédicatif. Dans « *Qui dort dîne* » 92.3, le premier verbe est substantif par contraste avec le second, et dans « Un palais, cet hôtel », le premier nom est prédicatif en contraste avec le second. On remarquera dans ce dernier exemple que le statut respectif des deux noms découle en partie du contraste entre les déterminants. Comparer à : « Ce palais, un hôtel » (substantif + prédicatif).

- Prédication et syntaxe

(1) « *Rien n'est plus faux que la fameuse règle des écolâtres "autant de verbes, autant de propositions"* » 92.4. Autrement dit, il y a une contradiction à parler de « proposition subordonnée », en ce sens que la subordination marque le verbe dit « subordonné » comme « non prédicable » et l'intègre à la proposition que sous-tend le syntagme de rang supérieur.

(2) La notion classique de « sujet » (du verbe) est ambiguë. Il existe de fait une relation syntaxique bien définie que l'on peut dénommer « relation sujet », mais elle peut relier deux verbes aussi bien qu'un nom et un verbe. (« Qu'il vienne me surprend / Sa venue me surprend »). En l'occurrence, « *la prédication sépare les membres d'un syntagme* » 92.5. Elle peut cependant, inversement, regrouper dans le même terme une articulation de syntagmes, comme en témoigne toute phrase complexe. Les syntagmes qui sont partie intégrante du même terme sont alors en relation « *d'épithèse* ». Dans « Le petit bout de la queue du chat / nous électrise » ; le premier terme est syntaxiquement construit par une succession de « compléments de noms », sans que cela n'entraîne une complexité propositionnelle. « *L'épithèse ne fait pas acception de l'organisation syntaxique* [des mots] » signifie qu'elle ne tient pas compte de cette organisation.

118 Mickael Herrmann, ibidem p. 23-28. On y trouvera un approfondissement de cette glose, tant du point de vue de la dialectique que de celui de la nécessaire dissociation des plans. Sur le premier point, il rappelle l'importance de l'élargissement de la notion de « référence » par J.G. : *« la référence est seulement catalyse et le paragramme […] toujours et nécessairement dans la phrase.* » 74.4. Cette thèse interdit de réduire la désignation à une objectivation.

Certains titres de journaux permettent un raisonnement tour à tour épithétique et attributif de la même formulation : « Le bateau école de l'effort ». (Titre associé à une photo du Bel Espoir, bateau du Père Jaouen). Y a-t-il coupe prédicative entre deux termes ? : « Le bateau (est une) école de l'effort » ? Ou bien ici un seul terme : « Le bateau-école de l'effort » ? Dans ce cas, compte tenu de l'information photographique, on asserte « que c'est », en même temps que, sur l'autre axe, on « dit ce que c'est » (appellation).

Enfin, « *à elle seule l'autonomie grammaticale ne garantit pas ipso facto celle du concept dans la proposition* » 93.1. Ce propos se comprend comme une façon de redire la différence de statut entre l'une et l'autre des analyses, et introduit le paragraphe suivant. (Peut-on lire « concept » = « terme » ?) J.G. envisage ici le cas où plusieurs mots composent un seul terme.

« [La proposition] *est une et indépendante… et l'économie… des pauses et des tons peut toujours sémantiquement faire l'unité de l'énoncé le plus parataxique* » 93.2. Où observer ce cas ? Pourquoi pas dans *Djinns* de Victor Hugo ? « Murs, ville / Et port, / Asile / De mort, / Mer grise / Où brise / La brise / [Tout dort] ». Cela pour le terme substantif si l'on conçoit que « (tout) dort » en est l'assertion.

« *L'arsis et la thesis* » 96.3. Ces termes viennent de la musique, et désignent dès l'antiquité le fait de battre la mesure en alternant la levée du pied (arsis) et sa pression sur le sol (thesis). Ils sont aussi appliqués à la scansion poétique, exécutée par une alternance de durée et d'élévation du ton de la voix. On retrouve la même idée, inversée, dans l'opposition, en art oratoire, de la « protase », partie où l'orateur élève la voix jusqu'au sommet de la tension appelé « l'acmé », et de « l'apodose », partie où l'orateur détend sa diction. J.G. reprend ici ces traditions pour souligner que la prédication produit une analyse qui découpe le raisonnement sémantique, et il la compare à « *l'ère* » qui, en histoire périodise, là où « *la genèse n'est que progression linéaire* ». Le français n'appelle-t-il pas « période » à la fois la phrase complexe et une partie significative de l'histoire ?

« *Le problème du prédicat psychologique* » 93.3 [n'a pas lieu d'être]. Cette notion est due à Herman Paul (en 1886) qui appelle ainsi « le membre d'une proposition par lequel on exprime, à propos d'un objet quelconque, ce que l'on tient à dire ». Dans « le facteur vient d'arriver », il considérerait comme prédicat « Le facteur », dans une circonstance où c'est bien la qualité du visiteur attendu qui porte l'information pour l'émetteur du message, qui aurait pu se contenter de dire « Le facteur ! ». Il entrait ainsi en contradiction avec la conception classique de la prédication qui alignait la relation sémantique « sujet prédicat » sur la relation syntaxique du nom et du verbe. J.G. lui donne raison, à ceci près qu'il n'y a pas lieu selon lui de particulariser un prédicat « psychologique ». Ce dont Paul rendait compte, c'est seulement du fait que le paramètre de l'émetteur ou du récepteur pouvait être plus important que l'objet dans le message[119].

La « *grammaticalisation de la copule* » 93.3. Le terme même de « copule » ne date que du 18e siècle en grammaire. Aristote, « *dans la tradition de l'École* », conçoit la relation entre sujet et prédicat pour elle-même, c'est-à-dire la coupe prédicative : le prédicat est « ce qui est affirmé » (du sujet). La définition ne dit rien de la manière dont la coupe est formulée. Celle-ci découle du seul contraste des termes dans « Curieux, ce raisonnement » ; elle peut être exprimée par l'intonation ; ou formulée par le verbe « être » dans « Ce raisonnement est

119 Le concept de « prédicat psychologique » sera développé par Charles Bally dans *Linguistique générale et linguistique française*, Paris, E. Leroux, 1932.

curieux ». En somme, une même prédication peut être dite de façon diverse. Il se trouve que dans beaucoup de langues occidentales le verbe « être » formule le contraste, notamment dans les propositions générales : « la terre est ronde », « La mesure est le bien suprême », etc. Ce n'est pas vrai en russe, ni en arabe, et le dernier exemple traduisait le « Metron to beltiston » chanté par le chœur des vieillards de *l'Agamemnon* d'Eschyle[120] devenu adage. Pour J.G., cette « *affinité* » entre coupe prédicative et verbe « être » « *ne saurait être tenue pour capitale* ». En effet, ces contrastes entre « usages » sociolinguistiques portent sur un autre plan, et ne doivent donc être considérés que d'un point de vue proprement glossologique, comme du dire structuré.

Le terme est « *autonymique* »

Le terme est « *autonymique* », comme le vocable est « *synonymique* ». 93.4 à 94.2. À la « *convergence* synonymique » qualitative correspond la « *concurrence* autonymique » quantitative 93.4. De multiples mots « concourent » à constituer l'unité du terme propositionnel.

« *L'analyse dont nous parlons, par exérèses et synérèses alternées y découpe des unités dont la binarité fondamentale reproduit sans s'y limiter celle du mot* » 93.4.

Le grec oppose « ἐξαιρέω » « ôter, retrancher » à « συναιρέω » « prendre ensemble ». Soit, ici « *Exérèse* », découpe et « *synérèse* », regroupement. Deux interprétations sont possibles. Dans ce contexte, J.G. semble opposer la coupe qui délimite le terme à l'information interne du terme, à savoir « *tout ce qui même segmenté n'est pas déterminé* ». Ailleurs, dans le *Séminaire* (bien antérieur) du 13 mars 1975, ces deux dénominations sont proposées dans le sens suivant : l'exérèse consiste à formuler la prédication par un mot marqué comme « *elliptique* », mot qui permet « *d'énoncer sans assérer* ». (Cf. aussi 61.2), tel l'infinitif dans « Attendre », « *parce que l'on ne tient pas à préciser l'ensemble de la structure du mot. (…) Infinitif ou impératif sont le verbe en exérèse* ». Par déduction, la synérèse serait le fait de formuler la prédication à travers une construction syntaxique.

La notion de « *binarité* » est à rapprocher de 93.2 « *le virtuel fait autant que l'actuel partie de la nomenclature que le substantif avec le prédicat fait également partie de la proposition* ». Tout élément est relatif à un autre.

« *L'autonymie* » 93.4 caractérise le terme. Elle signifie la « *concurrence* » (la synérèse) *de tout ce qui même segmenté* (formulé en plusieurs mots) *n'est pas déterminé* (déterminé), *c'est-à-dire séparé* (exérèse) *par une coupe prédicative* ». La formule : « *l'autonyme est la matrice des distributions sémiologiquement possibles sans rupture de l'unité du concept* » 93.5 transpose à l'axe de la quantité la définition qualitative de la synonymie, comme « *la classe des substitutions sémiologiquement possibles sans altération de l'identité du concept* » 86.5. Proposition corollaire : une telle matrice de textes est autonymique sur le critère de leur « *égalité énonciative* » 93.5[121].

---

120 « Μέτρον το βέλτιστον ». Vers 378, dans le texte établi par Paul Mazon, *Eschyle,* Les Belles Lettres 1920. Variante du texte : ὑπὲρ τὸ βέλτιστον.

121 Cf. Mickael Herrmann, « La propriété de la proposition », (2006), *Tétralogiques 17, Description et Explication dans les sciences humaines*, p.21 : « La définition du terme substantif (*ce dont on parle*) ne se confond pas avec une appellation, qui dit *ce que c'est* ». Je n'en inférerai cependant pas qu'« on ne peut à la fois *nommer* et *énoncer* »,

Ni la synonymie ni l'autonymie n'ont de limites grammaticales, pour deux raisons. Du fait d'abord de la grammaire qu'elles contestent 94.1 : « *Chaque sème ou mot a respectivement ses valences* », c'est-à-dire ses potentialités de relations paradigmatiques ou syntaxiques qui peuvent déterminer la synonymie ou l'autonymie qui en sera déduite. Du fait ensuite de la visée rhétorique, orientée vers la variable référentielle conjoncturelle, qui relativise toute élaboration de la propriété. « *Il n'est pas sémantiquement plus de limite à l'inférence qu'à la paraphrase* ». La « *paraphrase* » fait référence à la « *convergence synonymique* », et « *l'inférence* » à la « *concurrence* » de toute l'information intégrée dans le terme.

La logique réduit « *l'inférence* » à la non-contradiction des énoncés, en se fondant positivement (et axiologiquement) sur la relation à un « objet réel » préexistant au langage. Quoi qu'il en soit de la polysémie importante de ce terme dans la multitude des courants de la logique, J.G. entend lui donner le sens plus générique de raisonnement complexe formant un tout sémantique, définition qui sera précisée plus loin par le concept « *d'expansion* » 101-104. Mickael Herrmann développe ce point important, à propos de la notion de « prédicat d'existence », dans « La propriété de la proposition » (2006), *Tétralogiques 17, Description et Explication dans les sciences humaines*, p.18-19. Il souligne, en insistant sur le caractère dialectique du dire, que ce que l'on infère est toujours de l'ordre de la conceptualisation, scientifique ou mythique, peu importe. La différence est grande avec la logique qui, à la fois par positivisme et par confusion de plans, disqualifie (axiologiquement, comme « faux ») un énoncé tel que « L'actuel roi de France est chauve »[122] au motif que, factuellement, la France est une République. « [L'argument] repose sur le postulat d'un objet existant indépendamment de la façon dont nous le disons. Pour le glossologue au contraire, concevoir, c'est faire exister (ou causer) par la pensée, en façonnant soit les mots sur les choses, soit les choses sur les mots » (p.19).

La sociologie (en l'occurrence la sociolinguistique et toute observation de « langue ») réduit l'autonymie au « *cliché* » ou « lexie », c'est-à-dire à tous les cas où le sens de la totalité de la formule n'est pas l'addition du sens de chacun de ses constituants, comme dans « une chauve-souris » et « de la poudre aux yeux » 94.2. Le problème de ces exemples est qu'ils sont évidemment d'abord compris sous l'angle de la synonymie : (« poudre aux yeux / illusion »), alors qu'ils doivent aussi être envisagés sous l'angle de l'unité du propos tenu. La critique en est double. La même formule peut cesser d'être autonymique si l'on « démonte » ce qui est soudé par l'usage et que l'on place une coupe prédicative dans « de la poudre / aux yeux ! », s'il s'agit de conseil en maquillage. De plus, le critère du rendement en langue du figement de l'expression n'est pas ici en cause, parce que c'est le locuteur qui constitue l'unité sémantique.

La concurrence autonymique fait partie de « notre pouvoir d'expliquer »

L'inférence qui produit l'autonymie s'observe dans « *cette propension du terme à se décomposer* », qui constitue avec la synonymie « *notre pouvoir d'expliquer* » 94.3. Le raisonnement est alors porté par « *cette abondance verbale qui* (…) *sans porter atteinte à la cohésion du propos* [fait surgir le raisonnement] *de la redondance inhérente à l'unité grammaticale* ». Souvenons-nous que le mot est de soi « *redondant* » : il ne dit pas plus que lui-même, comme en témoigne la répétition. Cf. 15.3, et 49.5 : « *l'exploitation de la redondance culmine*

---

mais qu'il s'agit de deux modes distincts de raisonnement, donc de deux objets distincts d'analyse, le terme et le vocable.

122 Exemple pris par Bertrand Russell et discuté par Oswald Ducrot, 1972*, Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann, p.38.

pathologiquement dans la stéréotypie » de l'aphasique de Broca. De même, le sème est-il « *tautologique* ». (Cf. 65.3).

Le pléonasme, lorsqu'il se fait « justification », comme dans « *la priorité des priorités* » 94.4, « les professionnels de la profession », « c'est un fauteuil de chez fauteuil », me paraît ressortir de ce que J.G. appellera plus loin « *la visée sémantique mythique* », qui produit de la propriété tout autant que la visée « scientifique », celle qui fournit spontanément et parfois indûment les exemples en sémantique. De la complexité de la formulation grammaticale, on conclut à la complexité du raisonnement. Ce raisonnement n'apparaît alors paradoxal que si on le met en contraste avec le raisonnement scientifique, puisqu'il ne fait pas progresser le propos.

J.G. conclut cette présentation du « terme autonymique » en notant que ce concept est occulté en sémantique par celui de synonymie, tout comme l'est, en grammaire, le concept de « mot », dans le sens du moins que lui donne la glossologie 95.1.

2.2 Théorie de la syllabe

L'exposé du modèle suit son principe d'analogie. L'analyse qualitative et l'analyse quantitative ont, en rhétorique, les mêmes effets sur chaque face qu'en grammaire, dès lors que la rhétorique n'est que la contestation de la grammaire. Sur l'axe de la qualité, la réalisation sémantique du sème était le vocable, l'effet de sens, tandis que la réalisation phonétique du trait était l'épel, c'est-à-dire ce qui caractérise qualitativement une prononciation, et que J.G. appelle aussi plus haut la « *diction* ». Sur l'axe de la quantité, la réalisation sémantique du mot est le terme de proposition, qui conteste le mot et est indifférent au nombre de mots qui le construisent (Schéma p.126). Il reste à définir la quatrième proportionnelle : comment dénommer l'aptitude du locuteur à produire et comprendre l'unité minimale phonétique indifférente au nombre de phonèmes qui la construisent ? J.G. propose d'appeler cette aptitude « *syllabation* » 95.2, et son produit le « *chaînon syllabique* » 95.3 (et schéma p.126).

L'exposé articule trois thèmes. Celui de la dialectique, dont la signification grammaticale et la désignation rhétorique sont les deux pôles, conjointement négation de la phonation naturelle et négation de cette négation. Celui de l'analogie entre les deux aspects de la rhétorique, respectivement sémantique et phonétique. Enfin, celui de la définition de ce qu'est une unité rhétorique. À ces regroupements thématiques, il faudra ajouter quelques gloses de détail de formulations.

Thème de la dialectique

Thème : « *Prononciation et énonciation… contribuent ensemble à une désignation si liée elle-même à la signification qu'elles forment entre elles une dialectique dont nos capacités phonatoires et idéatoires constituent le premier moment* » 97.4.

La forme critique du développement de l'exposé relève du « ni…ni… ». La syllabation ne s'explique pas en termes d'anatomo-physiologie, pas plus qu'elle ne relève de la phonologie. Double écueil à éviter.

Ni « *économie de souffle* », 95.5, « *tension croissante et décroissante de la séquence* » 98.1, « *dichotomie de l'explosif et de l'implosif* » 95.3. Même si ces paramètres physiologiques sont contraignants, ils ne définissent pas la syllabe.

Ni calque de la structure grammaticale et de la chaîne des phonèmes. Ce second point est argumenté de différentes manières.

L'auteur critique la tendance à analyser la syllabe en termes de séquences de Consonnes et de Voyelles, elles-mêmes définies comme phonèmes d'aperture différente, et il fait le rapprochement avec l'assimilation des termes de proposition au mot nominal et au mot verbal, qui est tout aussi courante et critiquable. Le prototype de syllabe « C+V » observé dans « patati-patata » est tout aussi réducteur que le prototype de proposition « SN+SV ». Ce dernier ne rend pas compte de « Debout les gars », et le premier ne rend pas compte de « *ptose* » ou de « strict », ni du statut des « sonantes ».

Le terme « *sonante* » 95.4 fait référence à la tradition des études indo-européennes, dont le *Cours* de Saussure (p.86-88). Ce concept tente de résumer un problème qui peut être envisagé de deux manières. Si l'on part de la notion de « sommet de syllabe » et que l'on recherche quel type de phonème peut remplir ce rôle, on trouve en plus des voyelles certaines consonnes (mais pas toutes). Inversement, si l'on part de phonèmes tels que /l, k, m, n/, on observe que certaines de leurs réalisations peuvent remplir le rôle de « sommet de syllabe ». Ainsi, en anglais britannique les phonèmes /l/, ou /n/ sont des « sonantes » dans la seconde syllabe des mots « bottle » [ˈbotl] (bouteille), ou « token » [ˈtəʊ.kn] en prononciation rapide. Ou la finale d'infinitif de l'allemand : « trinken » [ˈtʀɪŋ.kn̩] (boire) en prononciation rapide. (En .A.P.I., on signale d'un point la limite entre deux syllabes). Cela signifie que l'on ne peut pas assigner à de tels phonèmes une seule fonction syllabique, ni à l'inverse associer telle fonction syllabique à un ensemble strict de phonèmes. Le chaînon syllabique est la résultante d'une dialectique entre contraintes phoniques et structure phonologique. Une solution terminologique simple existe au problème des sonantes : il consiste à définir comme « voyelle » ce qui fonctionne comme sommet (ou noyau) de syllabe.

Autre argument critique propre à distinguer phonologie et rhétorique phonétique : 96.2 « *L'on ne saurait du fait que* [syllabe et proposition] *contiennent un nombre entier de phonèmes et de mots conclure que ces derniers sont à considérer comme des sous-multiples respectifs de l'une et de l'autre. Ce sont réalités d'un autre ordre ; deux analyses dont le principe est identique, très rarement les résultats* ». Ceci est une critique de théories des niveaux, qui considèrent que la notion de phrase (ou de proposition) est grammaticale, ainsi que celle de syllabe, dans une cascade de délimitations qui part de la phrase, passe par le mot, lui-même décomposable en syllabes, pour aboutir au trait distinctif, en toute ignorance de distinction de pôles, d'axes et de faces. Pour J.G., proposition sémantique et texte sémiologique, de même que syllabe phonétique et chaîne phonologique, sont en opposition dialectique. La rhétorique réorganise la grammaire. Il est évident à l'observateur que le mot n'est pas un sous-multiple de la proposition puisque celle-ci peut être construite aussi bien avec un seul qu'avec plusieurs de ceux-là, tout comme une syllabe peut être formulée par un seul phonème, aussi bien que par plusieurs.

Il ne faut cependant pas oublier complètement le socle « naturel » de la dialectique, lui-même acculturé en langue, qui explique qu'un « cluster » syllabique entourant le noyau est limité par des habitudes articulatoires qui expliquent en partie la rareté de séquences telles que « CCVCCC » de « Spectre » ou « CVCCCC » de « dextre » (6 phonèmes) en français. Ces limites « d'habitus » sont très variables d'une langue à l'autre. Le tahitien est connu pour n'accepter que des syllabes de construction V ou CV. À l'inverse, on peut prononcer en arabe tunisien [tktbu] (Vous écrivez), et en Berbère Imalaun [ffrxttxsnt] (Je le leur ai caché), selon Jean-Pierre Angoujard, 1997, *Théorie de la syllabe*. (J'ignore ce qui est Voyelle, c'est-à-dire sommet de syllabe, dans ces cas). Et tout tchèque saura prononcer avec un [r] vocalique,

puisqu'en sommet de syllabe : « *Strč prst skrz krk* », [str̩tʃ pr̩st skr̩s kr̩k], « Enfonce le doigt dans la gorge », selon le *Guide du Routard*.

Rappelons au passage que le raisonnement humain a aussi ses limites, qui rendent quasi inintelligibles les constructions récursives proposées en défi aux linguistes… ou réalisées par les bureaucrates, par l'artifice de l'écriture, telle cette Directive facétieuse du Parlement du Land de Mecklembourg-Poméranie occidentale, en 1999 :

« Rindfleischetikettierungsueberwachungsaufgabenuebertragungsgesetz »[123].

Thème de l'analogie de la sémantique et de la phonétique

Soit les deux faces de la désignation : la proposition est l'aptitude à énoncer par unités ; la syllabation est l'aptitude à prononcer par unités.

« *Ce n'est point sortir du sujet que de passer maintenant de la proposition à la syllabation (…) car ce que l'une est à la nomenclature, l'autre l'est à (…) la diction* » 95.2. Attention : ce raisonnement analogique additionne un changement d'axe et de faces au sein de la rhétorique. Il s'agit de changer d'axe d'analyse : nomenclature et diction (déjà traitées) relèvent de l'analyse qualitative, tandis que proposition et syllabation relèvent de la segmentation. En outre, une fois le passage fait du qualitatif vers le quantitatif, l'exposé propose de changer de faces et de passer de la sémantique (proposition) à la phonétique (syllabation). Ce raisonnement ne saurait échapper à un amateur de Rubik's cube.

Idem 97.1 « *fonder la théorie de la syllabe* (…) *non sur la phonation, mais sur celle* [la théorie] *dont la symétrie puisse efficacement l'éclairer, je veux dire de la proposition* ». Idem 97.4.

J.G. applique ici une méthode qu'il développera en 98.2 : le raisonnement analogique ne consiste pas à décalquer directement sur la syllabation ce que l'on a observé sur la proposition. « *C'est toujours de la grammaire qu'il faut partir pour réaménager l'analyse* ». Chaque type de fait rhétorique est le réinvestissement d'un type de fait de même ordre du point de vue des axes et des faces du grammatical. Le terme propositionnel est la contrepartie sémantique du mot, et le chaînon syllabique celle du phonème. Idem en 97.1 : la syllabe est « *réaménagement phonétique du signifiant* ».

En somme, s'il est juste de dire que la syllabe fonctionne comme la proposition, c'est parce que la syllabe est au phonème ce que la proposition est au mot. La préoccupation est de ne pas penser grammaire et rhétorique comme deux composantes indépendantes (même régies par le principe d'analyse), mais de les penser dialectiquement. La rhétorique n'est que rupture de la rupture que la grammaire installe d'avec les contraintes naturelles. Si je puis me permettre une analogie avec la structure de la parenté, (qui sera parthénogénétique pour les besoins de la cause), je dirais que syllabe et proposition ne sont pas seulement des « enfants de même génération » (rhétorique), mais d'abord des « cousines » parce qu'issues de deux mères sœurs (dans la famille grammaire). Le lien mère-fille est à envisager avant la seule ressemblance due à l'âge. (À quoi il faut intégrer le théorème dit « des Colchiques » énoncé en 85.3, « *la mère est fille de sa fille* », car la dialectique n'est pas une succession d'étapes). Je reviendrai plus loin sur ce point important, à propos du champ et surtout de l'expansion.

---

123 Récré. Soit : « loi sur le transfert des obligations de surveillance de l'étiquetage de la viande bovine ». Ladite loi a été abrogée en mai 2013. Mais il reste aux germanophones :
« Die Donaudampfschifffahrtsgesellschaftskapitaenswitwe ». Quant aux francophones, qu'ils se rappellent « l'hippocampéléphantocamélos », cher au Cyrano (d'Edmond Rostand) qui « dut avoir sous le front tant de chair sur tant d'os », et le vélo du savant Cosinus, « l'anemélectroreculcoupeventombrosopedaliparacloucycle ».

c - Thème de l'analyse et de la recherche de l'unité phonétique

Comment analyser le correspondant syllabique de la coupe prédicative ? **La définition de la « coupe syllabique** » 95.2 découle du principe de structure selon lequel la définition d'un élément structural, sa limite, prend en compte ce qui lui est extérieur, lui fait frontière, et participe de la structure. Ce principe me paraît autoriser le lecteur à prendre dans un sens générique applicable aux deux axes de la phonétique l'opposition entre « virtuel » et « actuel » précédemment évoquée lors de l'exposé sur la proposition 93.2. Ma position s'appuie sur la thèse « *Tout est absent en grammaire, y compris la coexistence des segments* » 35.5 formulée en réfutation de l'opposition saussurienne d'un axe des « rapports in absentia » et d'un axe des « rapport in præsentia ». En rhétorique, l'analyse produit donc de la limite entre du « virtuel » et de « l'actuel », qualitatif ou quantitatif. Si l'on accepte cette terminologie, il faut alors parvenir à formuler distinctement ce qu'est du virtuel qualitatif, rejeté par le choix, mais délimitant le choix, et du virtuel quantitatif, « mis en arrière-plan », mais délimitant l'actuel par contraste.

J.G. tente de s'appuyer ici sur l'analogie entre proposition et syllabe. Il énonçait plus haut que si l'unité sémantique est pour lui l'ensemble du substantif et du prédicat, c'est dans le sens où le terme prédicatif contraste avec le terme substantif 93.2. Ce dernier, même dit grammaticalement et porteur de vocable, n'est que le virtuel hors assertion qui fait que le prédicat est le propos actuel tenu. De même maintenant, la « *coupe syllabique* » n'est pas « *entre syllabes consécutives* » d'un mot. Elle est « *à l'akmé de l'arsis et de la thesis constitutifs ensemble de la syllabe* » 95.2. J.G. reprend ici des termes déjà utilisés p.93.2.5 à propos de la coupe prédicative, et y adjoint l'idée de l'acmé (du grec ἀκμή), l'idée « d'apogée », pour suggérer la coupe syllabique, et qui semble correspondre à ce que l'on appelle ailleurs « sommet de syllabe », et plus récemment « noyau de syllabe ».

En toute rigueur logique, il faut bien distinguer entre les deux notions suivantes. D'une part, le découpage en propositions ou en syllabes, et de l'autre, la définition des « *termes* » par la coupe prédicative (le « *substantif* » et le « *prédicat* ») ou la définition des « *chaînons* » par la coupe syllabique. Il suggère que « l*es appeler consonne et voyelle serait, à la rigueur, étymologiquement satisfaisant* » (sous réserve de critiques qui vont suivre) 95.3. Le tableau récapitulatif (p. 126) met, en regard de « *mot* », le « *terme de proposition* » (et non la proposition), et met, en regard de « *phonème* », le « *chaînon syllabique* » (et non la syllabe). Pour autant, J.G. continue de parler de « *syllabes consécutives* », semblant entériner l'existence de l'unité syllabique. D'un point de vue analytique, il n'y a pas là pour moi de contradiction, dès lors que c'est la limite qui crée l'élément. Parler « d'assertion » (de prédicat) suppose la limite avec un substantif, et parler de chaînon vocalique suppose la limite avec de la consonne. À cette difficulté s'en ajoute une autre. Si l'on conçoit facilement ce qu'est du virtuel en matière de raisonnement sémantique – le terme substantif hors assertion –, il plus difficile de fonder en observation ce qu'est une « arsis » (la levée du pied) en matière de chaînon, parce que tout chaînon est prononcé. D'autant que le développement qui suit 95.3 réfute le recours aux observations de la division entre la partie « explosive » et « implosive » de la syllabe.

« *Nous ne retiendrons pas* » le critère de la « *dichotomie de l'explosif et de l'implosif pour caractériser les deux chaînons* », sorte de « *climax et anticlimax des apertures* ». 95.3. La raison invoquée est elliptique : ce serait une explication « *mécaniste* ». Elle est développée plus loin 96.1 « *la performance* [présente] *les caractéristiques de l'instance qui la fonde, et non des mécanismes qui la mettent en œuvre* ». Et aussi en 98.1 : « *Nous ne croyons pas plus à la*

tension croissante et décroissante de la séquence qu'à la structure logique de la phrase, mais à une explication spécifiquement glossologique, en l'occurrence rhétorique, de l'une et de l'autre. Il n'est, pour ce qui présentement nous concerne, de science humaine qu'à ce prix ». Fondamentalement, J.G. est dans la démarche d'une coupure épistémologique : il faut concevoir une nouvelle phonétique qui soit une science humaine, parce que, pour lui, la rhétorique phonétique est un fait d'analyse, alors que la phonétique articulatoire mesure de la variation dans le continuum sonore et articulatoire (pression, durée, tonalité).

Noter pour le détail que, chez Saussure, la dichotomie invoquée est utilisée avant tout pour repérer le passage d'une syllabe à une autre : « Si dans une chaîne de sons on passe d'une implosion à une explosion, on obtient un effet particulier qui est l'indice de la frontière de syllabe » *Cours* p. 86. Observons à ce propos que pour Saussure il ne s'agit pas de « faits physiologiques », mais d'un critère formel pour l'analyse en coupes et sommets. (Cf. Jacques Coursil, *Le syllabaire saussurien*, p.76-88.)

La terminologie de ce passage demande quelques rappels de phonétique articulatoire. J.G. n'a pas connaissance à l'époque des théories dites non linéaires (ou ne les accepte pas), qui décomposent la syllabe selon une arborescence binaire. Celle-ci découpe une attaque et une rime, elle-même décomposable en noyau et coda, par analogie au fameux algorithme P → (SN) + (SV) ; SV → (V + SN). Les termes « explosif » et « implosif » sont appliqués en phonétique aux consonnes dans le cadre de la syllabe. Une consonne est explosive en début de syllabe et implosive en fin de syllabe. Ce peut être la même consonne, comme dans « rare » ou « pape ». Par conséquent, dans la suite dissyllabique « aspect », le [s] est implosif en coda de première syllabe, et le [p] explosif en attaque de deuxième syllabe. La différence est de l'ordre de la tension musculaire, et pour le récepteur, de l'ordre de la distinctivité. (Saussure parlait de « saillance pour l'oreille », *Cours*, p. 83). Dans « squelette » et « *ptose* » 95.3, les deux consonnes initiales sont explosives. Ces exemples illustrent la non-coïncidence entre phonème et chaînon syllabique, puisqu'un chaînon peut être construit avec plusieurs phonèmes, ce que l'on appelle un cluster.

(Dans la prononciation des consonnes), « *"bé" n'est pas, au fond, le représentant du phonème, mais l'équivalent de "c'est b"* » 95.4. Cet exemple illustre à la fois les trois thèmes dissociés. Il montre que si le but visé est d'<u>énoncer</u> un phonème, la réalisation consiste en l'articulation phonétique de deux chaînons. En cela, la vocalisation est analogue à la copule qui, dans « Cette tarte <u>est</u> un régal », actualise la coupe qui existe dans « Un régal cette tarte ». On peut en effet prononcer un /b/ sans le vocaliser, comme on peut faire une proposition nominale, mais on peut aussi expliciter la proposition (par le verbe « être ») et la syllabe par la voyelle. Attention cependant à ne pas prendre l'exemple du texte comme celui de la verbalisation d'une lettre, puisque tel est l'usage scolaire de cette syllabe. Il ne s'agit pas de cela ici. Il s'agit de l'essai « en métalangage » de prononcer un phonème, donc, quantitativement, de le syllaber. (Cf. 91.1 pour l'aspect qualitatif dit « épel »).

« Le plus généralement, un certain nombre de phonèmes se distribuent sur chacun des chaînons, le même alors comptant pour deux et la "politique politicienne" ayant dans la géminée sa réplique. » 96.3. L'incise « *le même comptant pour deux* » peut être comprise de deux manières.

Soit comme complétant le début du propos. Le même chaînon est construit avec deux phonèmes ou plus. (Cf. aussi 97.3). Pour le français et dans l'ordre de complexité : (2) « pas »

CV ; (3) « part » CVC, « cri » CCV ou « harpe » VCC ; (4) « liste » CVCC, « trappe » CCVC ; (5) « scribe » CCCVC, « tringle » CCVCC ; (6) « spectre » CCVCCC. N.B. « tringle », en français est monosyllabique ; tandis que « single » en anglais, [ˈsɪŋ-gl] avec un [l] rétroflexe, est dissyllabique.

Soit comme introduisant le cas évoqué de la « *gémination* ». Un exemple. Comment distingue-t-on « Elle a attendu » de « Elle l'a attendu » ? Dans le premier exemple, en prononciation lente, /l/ est prononcé court et appartient à une seule syllabe : [ɛ.la.a.tɑ̃.dy] ou [ɛl.a.a.tɑ̃.dy]. Dans le second, /l/ est prononcé long et tendu, de sorte qu'il est compris comme réparti entre la fin de la première syllabe et le début de la seconde. [ɛl.la.a.tɑ̃.dy]. On a donc un même (phonème) « *comptant pour deux* » (chaînons). On peut aussi considérer qu'il y a dans cet exemple deux phonèmes qui sont réalisés dans la continuité : /l l/ = [l :], ce qui ne change rien au fait syllabique. On remarquera dans le même exemple que la séquence des deux voyelles /a a/ dans « a a(ttendu) » peut être prononcé sans hiatus, d'un seul tenant, et que cette réalisation continue [a :] se répartit en deux chaînons syllabiques. En français, la gémination est rarement pertinente ; elle est le plus souvent un fait d'accent d'insistance. « Terrible » peut être prononcé avec une première syllabe vocalique (dite « ouverte », CV), soit [ˈtɛ.ʁibl], le « r » commençant la seconde syllabe. Si l'on veut insister, on prononcera un [ʁ :] long, qui se répartira entre la finale consonantique de la première syllabe (dite alors « fermée », CVC) et le début de la seconde syllabe, soit [ˈtɛʁ.ʁibl], où la notation d'un double [ʁ] n'est qu'un artifice pour noter que ce [ʁ :] a une double fonction syllabique.

Gloses de détail

Le texte contient une critique (allusive) de l'« *abusive extension de l'usage fait actuellement du concept de prosodie* » en 97.2, repris ensuite sous le terme de « *modulation* ». J.G. refuse d'intégrer à la phonologie l'étude des variations de la voix en hauteur, durée et intensité, variation dite « suprasegmentale » lorsqu'elle concerne l'ensemble du message prononcé. Dans cet ensemble, J.G. dénie un statut grammatical à ce qu'il appelle « *la modulation* » (de la voix), ou « *emphase* », tout en lui reconnaissant une « *contribution qualitative au vouloir dire total de l'énoncé* ». La difficulté, non détaillée ici, est de définir la limite de ce qui a statut phonologique ou non, limite qui varie selon les langues. (Voir la phonologie du japonais ou du suédois sur ce point).

On peut relier à ce thème l'évocation de l'invention de « *pseudo-unités toujours plus larges culminant (…) dans le groupe accentuel ou le schéma d'intonation* » 96.4. Sont remis en cause ici les modèles qui multiplient « les niveaux hiérarchiques », alors que la glossologie est un modèle en axes et projection entre axes. On a vu, par exemple, en grammaire que la syntaxe n'était pas une unité supérieure au mot, mais un fait de projection d'un axe sur l'autre. Analogiquement, il faut s'attendre à retrouver cette complexité dans le réinvestissement phonétique, ce qui implique de renoncer à expliquer ces problèmes en termes de « poupées gigognes ».

3 – Du champ et de l'expansion

Le dernier paragraphe de la section précédente, 98.2, définit la thèse ici exposée et la règle méthodologique qui sera suivie.

- Le principe : « *C'est toujours (…) de la grammaire qu'il faut partir pour réaménager l'analyse* ». Pourquoi ? L'existence des faits rhétoriques « *n'est que dialectique* » 98.2. Chaque type de fait sémantique, élément ou relation entre éléments, est la contrepartie d'un type de fait grammatical analogue quant aux faces et aux axes.

- L'erreur à éviter. De manière générale, « *Les identités et unités* [rhétoriques] *ne sauraient à leur tour devenir elles-mêmes la base d'autres opérations* ». Développons. En phonétique, on ne peut pas partir de l'épel pour comprendre ce qu'est une zone phonétique, ni de la syllabe pour comprendre ce qu'est un environnement. Et en matière de sémantique, qui nous occupe ici, on ne peut pas partir du vocable pour comprendre ce qu'est un champ, ni de la proposition pour comprendre ce qu'est une expansion. Pourquoi ? Le texte propose les arguments suivants, qui découlent tous du principe énoncé plus haut.

Que signifie la formule « [Le champ] *n'opère pas sur des synonymes* » ? 98.2. Probablement qu'il ne faut pas considérer qu'il y a d'abord des « vocables », et qu'ensuite on trouve entre eux des similarités. La délimitation des synonymes est un raisonnement indépendant de la délimitation des champs sémantiques. La première analyse n'est pas l'étape préalable de la seconde.

Que signifie maintenant la formule « [l'expansion] *n'opère pas sur des autonymes* » ? Qu'il n'y a pas d'abord des termes (des prédicats ?), et qu'ensuite on trouve entre eux des complémentarités. La délimitation des propositions est une opération indépendante de la délimitation des relations d'expansion. La première analyse n'est pas l'étape préalable de la seconde.

- La bonne méthode. Elle consiste à définir le champ comme l'antagoniste dialectique du paradigme, comme « *la catégorisation sémantique des sèmes* ». J.G. dira plus loin que « *les sèmes s'y disposent en systèmes* » sur critère sémantique 98.3. Elle consiste de même à définir l'expansion comme l'antagoniste dialectique du syntagme, comme « *l'ordination sémantique des mots* » 98.2. Je reviendrai sur ce point à propos de l'expansion.

En somme, *« le champ et l'expansion,* (…) *et leurs correspondants phonétiques, contestent directement paradigme et syntagme, voire corrélation et concaténation* » 98.2.13. L'exposé fera donc le va-et-vient entre grammaire et rhétorique.

3.1 Le champ sémantique et la zone phonétique

Le paragraphe introductif, 98.3, vise à positionner la glossologie par rapport aux diverses théories qui traitent de ce thème à travers des terminologies diverses. À la suite de la théorie des « Wortfelde » de Jost Trier (1931), apparaissent en allemand des variantes telles « Sinnbezirk, lexikalisches Feld, Bedeutungsfeld, Begriffsfeld, semantisches Feld ». J.G. parle de « *Wortdecke* », 98.4. L'anglais dit aussi « field of meaning, domain ».

L'auteur tient à en redéfinir strictement la portée : « *cette réorganisation sémantique des sèmes qui recatégorise le paradigme* » 98.3. Par conséquent, l'image du « *réseau* » de concepts est trop large parce qu'elle fait aussi penser à une « *mutualité* », c'est-à-dire à une complémentarité quantitative entre concepts en relation, laquelle ressortirait à l'expansion. Pour la même raison, il faut laisser de côté les faits de « *restrictions sélectives* », disons, grossièrement, le fait qu'après « le perron de… », il soit plus probable de trouver « … la maison » que « …la fourchette ». Ce dernier choix reste certes possible au prix d'un raisonnement tortueux, mais qui relève de la complémentarité conceptuelle, donc de

l'expansion. Autrement dit, « *les catégories sémantiques ne sauraient résulter d'un simple syllexique* » 98.3. La notion de « *syllexique* » a été définie en 49.2 comme « *l'inventaire des substituts possibles d'un segment syntaxiquement délimité du texte* ». Par exemple, tout ce qui peut être substitué à « Le camion… » dans « Le camion avance », c'est-à-dire « Ma montre… / le travail… / Paul… / Celui qui est prêt, etc. »

Le champ, lui, concerne « *exclusivement* » un rapport de « *similarité* » sémantique 98.3, autrement dit, « l'*identité partielle du concept* ». J.G. calque sa terminologie sur celle de la grammaire, parce qu'il s'agit de propriétés générales de toute analyse.

Il anticipe en 98.3.10 sur une distinction dans le champ sémantique analogue à la distinction de la flexion et de la dérivation dans le paradigme. Enfin, tout en précisant que ces relations par « *inclusion* » peuvent varier en fonction des paramètres de la situation, il avertit que les exemples proposés, concerneront « *par facilité* », le paramètre de « l'objet » 98.3.

De la tradition aristotélicienne à la glossologie

J.G. reconnaît l'héritage aristotélicien, précisant au passage que la « *science* » de ce dernier « *n'est rien d'autre qu'une extrapolation du langage* » 98.4. Émile Benveniste le disait déjà à propos des *Catégories*. « C'est ce qu'on peut *dire* qui délimite et organise ce qu'on peut penser. La langue fournit la configuration fondamentale des propriétés reconnues par l'esprit aux choses. » 1966, *Problèmes de linguistique générale 1,* p. 63-74. Voir plus loin la notion de « rhétorique scientifique ».

Rappel est fait de la théorie du générique et du spécifique. Il s'agit de « *la subsomption des espèces et des genres (…)* » 99.1. (La subsomption consiste à faire entrer un individu dans une espèce ou une espèce dans un genre).

La fin de la phrase est importante : (La science aristotélicienne était fondée sur la subsomption des espèces), « (…) *et sur la double exclusion de son sein de ce qui n'était plus nommable par excès de particularisme ou, philosophiquement, de généralité.* » 99.1. Les exemples proposés – « *Médor* » et « *l'être* » – présentent un paradoxe : à strictement parler, il est contradictoire de nommer ce qui n'est pas nommable. Par conséquent « *Médor* » (nom propre) et « *être* » représentent une limite du nommable. Laquelle ?

Tout en haut de l'échelle, « Être » est un pur prédicat d'existence dans la dimension de la quantité, et, dans l'ordre de la nomenclature, il représente le cas limite du principe de généricité. Le locuteur n'a d'alternative qu'entre une tautologie : « *l'être est l'être* » et la recherche d'un sous-ensemble de cet ensemble « L'animal est un être ».

Tout en bas de l'échelle, J.G. donne en exemple non pas une espèce, mais un particulier, un « individu logique » : « Médor », et l'on aura affaire plus loin à « Madrid », « Napoléon » et « Bokassa ». Là encore, le locuteur n'a d'alternative qu'entre la tautologie : « *Médor est Médor* », et l'appartenance de cet individu à l'espèce la plus spécifique : « Médor est un caniche ». (On peut compléter ce point de vue par la lecture de 111.3, infra).

Remarque. Probablement pour simplifier sa présentation du concept de champ, J.G. oppose au « *général* » le « *particulier* » et non le spécifique 99.1. Il identifie ainsi concept particulier et concept spécifique, contrairement à la théorie des ensembles, aux taxonomies (en biologie), et aux sémantiques de la détermination. Voici un bref rappel de cette distinction.

La théorie des ensembles, même dans sa version scolaire la plus simplifiée, distingue l'appartenance d'un élément à un ensemble – ($x \in A$), l'élément x appartient à l'ensemble A, et l'inclusion d'un sous-ensemble dans un ensemble – ($A \subseteq B$). Par ailleurs, le texte, en proposant « *Médor, chien, mammifère, animal, être* », évoque la taxonomie biologiste (ou taxinomie, l'un et l'autre ou l'un ou l'autre se dit ou se disent). Celle-ci distingue fondamentalement l'individu Médor et l'espèce chien à laquelle il appartient, espèce elle-même dans un rapport d'inclusion (et non d'appartenance) respectivement à un genre, une famille, un ordre, une classe, un embranchement, un règne, un domaine… du monde vivant.

Ceci rappelé, le fait est que le langage permet aussi bien de dire un concept particulier (un individu) qu'un concept spécifique, aussi bien « Médor » que « caniche ». En outre, la détermination nominale contribue à concevoir l'un ou l'autre, y compris à partir du même déterminant. Selon le contexte et la situation, dans « [regarde] le moineau », on désigne un individu, et dans « Le moineau [a des vertèbres] », on désigne une classe spécifique. Enfin, comme le montrent les équivalences synonymiques proposées, on peut produire un sens particulier par synonymie aussi bien avec un nom propre qu'avec un déterminant démonstratif : « *Dieu* » et « *celui qui…* » 99.2, et qui plus est, aussi bien avec un nom propre qu'avec un déterminant défini : « *Madrid* » et « *La capitale…* » 100.2. (Pour J. G., la « *périphrase* » est synonymique 87.3).

Par conséquent, J.G. entend traiter « *d'inclusion* », mais ce concept est pour lui générique et inclut celui d'appartenance.

L'échelle de généricité

Le paragraphe 99.2 propose une terminologie de l'échelle de généricité. Il appelle « *pantonyme* » ce que la plupart des sémantiques appellent « hyperonyme », « *idionyme* » ce qui est appelé ailleurs « hyponyme », et « *isonymes* » les concepts de même compréhension.

Puisque le champ fonctionne sur le même mode de « *l'inclusion* » que le paradigme, une analogie est proposée en 99.3 entre la différence « *lexème – morphème* », (cf. 51.2-3), et la différence « *pantonyme – idionyme* ». En grammaire, lorsque j'évoque le verbe « finir », je désigne par ce « *lexème* » l'ensemble des cas qu'il inclut, ses « *morphèmes* », parmi lesquels l'infinitif. En sémantique, lorsque j'évoque le concept d'oiseau, j'inclus le rossignol et le cormoran, ses *idionymes*, (et *isonymes* entre eux).

« *L'erreur à ne pas commettre…* » 99.3-100.1 serait de confondre grammaire et rhétorique, champ (relation entre concepts) et polysémie (relation entre sème grammatical et concepts), « *…sans en poser le fondement* ». La grammaire est au fondement de la rhétorique qui en est « *l'inversion* ». La hiérarchie des « êtres » est fondée non positivement sur l'expérience, mais sur la dialectique du signe, sur ses propriétés analytiques, dont l'aptitude à « *l'inclusion* ». La critique est reprise plus loin, 100.4 « *les pantonymes* [sont] *trop vite pris pour des universaux* ». Simplifions : la notion « d'aliment » serait un pantonyme parce que la nécessité de se nourrir est de fait un universel biologique. Pour J.G., le pantonyme est un fait sémantique, qui résulte d'un raisonnement relatif, selon un processus de « *similarité* » qui est l'analogue inversé du paradigme, dont il « *procède* ».

La métaphore

« *Des bouleversements internes* » 100.2 existent dans les champs. « *L'organisation des concepts* [est] *toujours mouvante* ». Cela permet de donner une nouvelle définition à la

« *figure* ». Cette dernière n'est plus un écart par rapport à un repère constant, mais le résultat d'une comparaison entre raisonnements conjoncturels et relatifs.

« *L'organisation toujours mouvante des concepts* » est illustrée ainsi : « *S'il est vrai que Madrid de l'autre côté des Pyrénées peut devenir du nôtre la capitale de l'Espagne, il ne l'est pas moins que l'idionyme de l'un peut être le pantonyme de l'autre et réciproquement*. » 100.2. Je rappelle que J.G. considère les noms propres de lieux comme des idionymes par rapport à des noms génériques tels que « capitale » ou « ville », puisque tout particulier est considéré comme un spécifique. Je propose donc la lecture suivante. L'appellation « capitale » n'est pas un pantonyme en soi. Son statut dans l'ordre de la « similarité » dépend d'un raisonnement. Un Espagnol peut dire « *La capitale* » en désignant Madrid. C'est pour lui un idionyme. En revanche, un français qui voudrait désigner cette même ville de Madrid considérerait « la capitale » comme un pantonyme nécessitant un complément spécificateur « de l'Espagne ».

Le même raisonnement est repris et complété par son inverse 100.3. L'auteur met en contraste « *l'emploi du pantonyme pour l'idionyme* » et son contraire « *la pantonymisation de l'idionyme* ». Ce second mode de raisonnement définit la « *métaphore* » 100.3.

- La première formule – « *l'emploi du pantonyme pour l'idionyme* » – équivaut à « *L'idionymisation du pantonyme* ». Soit l'exemple de « La capitale » dit par un français désignant Paris, puisque pour lui la capitale ne peut être que Paris. Ou ces autres exemples : « Pose les fruits sur la table » dans une situation où il n'y a que des pommes ; « La pauvre bête », dit devant le chat ; et « Pousse le meuble », dit devant un guéridon. (Ces exemples intègrent dans le raisonnement le rôle du déterminant défini.) La remarque « *Parler de fruit quand on le mange ne néantise pas le fait que le fruit soit une pomme* » 100.3 précise que l'on ne cesse pas d'être congruent lorsque l'on tient un tel raisonnement. J.G. considère cela comme une « *figure* » banale et non répertoriée. Contrairement à son inversion.

- La seconde formule – « *la pantonymisation de l'idionyme* » – ou « emploi de l'idionyme pour concevoir le pantonyme », c'est la métaphore. « *Dire Napoléon pour désigner l'ex-empereur de Centrafrique ne néantise pas Bokassa* » 100.3. Que comprendre ? Partons de la phrase « Napoléon déchu ! », en titre d'un article de journal français du 22 septembre 1979 commentant la chute du dictateur de Centre Afrique, survenue la veille. On a compris que dans ce contexte, le vocable « Napoléon » est synonyme d' « Empereur mégalomaniaque ; archétype d'Empereur ». En cela, c'est un pantonyme, par rapport à la multitude des situations concernées. Mais il y a cependant « *bouleversement interne* » 100.2, parce que l'on a produit un concept, « Napoléon », qui serait idionymique pour un français qui parlerait de Bonaparte. On n'en reste pas moins adéquat, et cela n'empêche pas le journaliste d'appeler plus loin Bokassa par son nom. (On trouvera une autre formulation de ce raisonnement dans René Jongen 1993, *Quand dire c'est dire*, p. 142). Le processus témoigne de « *l'organisation toujours mouvante des concepts* » 100.2.

L'exemple classique de la « faucille d'or dans le champ des étoiles » peut-il être intégré à une telle définition ? Essayons le raisonnement suivant. Dans un raisonnement purement idionymique, « une faucille d'or », c'est une faucille en or, un outil particulier, et le croissant de lune est un quartier de lune, dans le domaine sémantique de l'astronomie populaire. De même, un « champ » est cultivé, etc. Le locuteur le sait bien. Désignant la lune, la formule métaphorique, « faucille d'or », reste cependant adéquate en tant qu'elle conçoit une caractéristique générique, « une forme et une brillance » observable dans des situations diverses. Désignant le ciel, le choix alternatif de « champ » reste congruent en tant que

« surface », du point de vue du locuteur qui raisonne ainsi. En d'autres termes, tout ce qui est « courbe et brillant » est dit une « faucille d'or », et tout ce qui est « surface » est dit un « champ ». Le plus spécifique vient concevoir le plus générique.

Une telle définition de la métaphore la situe dans l'ordre de la sélection conceptuelle, puisqu'elle consiste en une substitution d'un sème à un autre qui entraîne une sorte d'inversion de la « hiérarchie » des genres et espèces. J.G. se situe en cela du côté de la métaphore « sélection » conceptuelle plutôt que du côté de « l'analogie sémantique » ou de la « comparaison elliptique », plus traditionnelle, dans le débat sur cette notion. Rappelons ce qui justifie cette différence.

Une analogie explicite la similarité entre deux concepts. Une telle relation est réciproque : si A ressemble à B, alors B ressemble à A. Il s'ensuit qu'une analogie peut être parcourue dans les deux sens : si « La branchie est le poumon du poisson », alors il faut admettre que « Le poumon est la branchie du chien ». Le premier énoncé est le plus courant, en raison d'un anthropomorphisme qui nous rend familier le poumon. Le second énoncé cesse d'être incongru dans la bouche de Bob l'Éponge enseignant la biologie à des poissons. Les deux concepts, « poumon, branchie », explicités lexicalement, conservent leur position d'hyponymes (idionymes) dans le champ, par rapport à leur hypernonyme (pantonyme) « organe de la respiration ». On peut faire le va-et-vient entre les deux, en procédant par déplacement.

Le raisonnement métaphorique est différent sur ce point. Il procède par remplacement du concept « cible » (le croissant, la voute céleste) par le concept « source » (la faucille, le champ), ce qui suppose bien entendu la substitution lexicale qui supporte grammaticalement ces concepts. Le raisonnement est dissymétrique ; il n'est pas réciproque. « Le champ des étoiles » n'implique pas que l'on conçoive en même temps qu'en retour les blés que l'on observe se déploient sur « une voûte céleste ». « La faucille d'or » dans le ciel n'implique pas que l'on conçoive réciproquement que le moissonneur utilise « un quartier de lune ». Cela n'interdit pas de faire une autre métaphore, inversant source et cible, et de dire « Le croissant du moissonneur a couché les blés », ou « le ciel où scintillent les épis », au risque tout de même de l'incongruité, mais c'est au locuteur de l'apprécier.

En résumé, le « *bouleversement interne* » suggéré en 100.2 est de l'ordre de la substitution dans le cas de la métaphore, et non de l'ordre du déplacement, comme l'est l'analogie.

Deux parties de portée générale concluent le propos en 100.4. L'une conclut le thème de la variété des relations de « similarité conceptuelle », en réaction contre la tendance à figer ces relations dans ce que proposent les encyclopédies. Cette tendance est due à la confusion faite entre signe et langue, entre sens et doxa. L'autre partie du paragraphe redit que le champ et le paradigme sont analogues en tant que producteur de « similarités », mais qu'il ne faut pas pour autant confondre la forme grammaticale et le réaménagement sémantique. D'où la critique du terme de « *lexicologie* ». Un champ n'est pas un parcours de relations « lexicales » entre sèmes, lesquels sont des formes grammaticales, mais « *la catégorisation sémantique des sèmes* » 98.2.12.

La zone phonétique

Essai de définition de « *l'équivalent phonétique du champ* » 101.2.

Les « *universaux phonologiques* » 101.3 des « binaristes » font allusion à Roman Jakobson, puis à la phonologie générative, qui postulent l'existence d'un stock universel de caractéristiques psychoacoustiques ou articulatoires dans lequel chaque langue puiserait, en les retenant ou en les refusant. Roman Jakobson et Morris Halle, en 1956, dans *Fundamentals of language*, proposaient la grille suivante, reprise en 1963 dans les *Essais de linguistique générale* : « vocalique / non-vocalique, consonantique/non-consonantique, compact / diffus, tendu / lâche, voisé / non-voisé, nasal / oral, discontinu / continu, strident / mat, bloqué / non-bloqué, grave / aigu, bémolisé / non-bémolisé, diésé / non-diésé) 1963 p. 128-130. J.G. en mentionne une variante et retient qu'à condition de ne pas en faire des caractéristiques physiologiques, on peut y voir « *l'esquisse* » d'un tableau de caractéristiques « génériques » (analogues aux pantonymes) dont les prononciations correspondraient aux « idionymes ». On y repérerait « *le jeu d'un processus très exactement phonétique d'inclusion systématique des traits, en tous points comparable à la précédente inclusion sémantique* » 101.3. Cependant, il refuse de voir dans la hiérarchie que Roman Jakobson introduit entre ces paramètres, selon des « lois d'implication » (1963 p. 139), un modèle d'ingression, c'est-à-dire d'émergence au langage chez l'enfant, un modèle tel que « l'enfant distingue entre dentale et labiale avant de distinguer palatale et vélaire » (1963 p. 140), ou encore un modèle de régression, c'est-à-dire de désintégration dans les aphasies. La clinique des aphasies développée par J.G. et Olivier Sabouraud dément cette dernière hypothèse.

Passant de l'approche articulatoire à l'approche acoustique, il suggère que de tels paramètres génériques seraient des « *zones* » « *où se résoudrait la contradiction des corrélations* [phonologiques] *et des formants* [acoustiques] » 101.4. En tout état de cause, il s'agirait d'un « dépassement » de cette contradiction. Le terme « formant » a-t-il ici sa définition stricte de « saillance » (renforcement en amplitude) d'harmoniques provoquée par les résonateurs (pharynx et bouche), et variables dans les voyelles en fonction des consonnes de l'environnement ? Ou bien, a-t-il un sens plus large de « caractéristique acoustique » ?

L'allusion à l'aphasie de Broca peut être développée de la manière suivante. 101.4. Le caractère « *systématique des erreurs* » est connu, notamment l'assourdissement des sonores. « Ces patients privilégient des syllabes ou des types de chaînes sonores » écrivait, en résumé, Olivier Sabouraud (1995, *Le langage et ses maux*, p.272). Hubert Guyard, (1987, *Le concept d'explication en aphasiologie,* tome 2, « les figures phonétiques », p.588-646), développe l'explication en opposant les stratégies phonétiques des Broca à celles des Wernicke. Ses observations montrent chez le Broca un « figement » de la zone articulatoire, qui oblige le malade soit à persister dans une même réalisation, soit à changer complètement de zone. Lorsque tel malade (ibidem p.592) parvient à introduire le /s/ initial de « spectacle », il ne peut produire que [spɛst stask]. « Cette stratégie " découpe " la séquence en " aires d'influence " d'un ou de plusieurs traits. Ces aires, souvent figées, peuvent devenir relativement réaménageables, mais de proche en proche, par dissimilation de ce qui a été assimilé auparavant, ou inversement » (p. 593). L'aphasique de Wernicke phonologique (appelé « aphasique de conduction » par les neurologues) propose une stratégie inverse. Au lieu de la rigidité, on observe chez lui une recherche aléatoire des traits au sein d'une zone. L'image du REVEIL est définie comme « un rezœr… un revwar…revar… revwar…vɛr… un revɛr… un revir… un revɛr… rovir… revœr… revwar… rɛz… ». « La zone constitue une totalité mouvante, un espace de confusions à géométrie variable ». » (ibidem, p. 619-620). Autrement dit, un certain contrôle phonétique de la zone lui sert à compenser la perte de maîtrise des traits phonologiques.

3.2 L'expansion sémantique et l'environnement phonétique

L'expansion sémantique

La syntaxe fonde l'expansion en ce que la seconde reproduit dans l'ordre de la conceptualisation ce qui se passait dans l'ordre grammatical de la forme, à savoir des relations dites « *d'intégration* » 101.5 ou de « *complémentarité* » 101.6. Rappelons-en le principe. De l'identité se projette sur de la multiplicité et crée entre les multiples éléments concernés une solidarité qui les rend mutuellement complémentaires. Une prévisibilité de l'un à l'autre des éléments s'installe. Dans l'ordre de la grammaire, cette complémentarité est formelle : « Une petite église » présente un accord en nombre et genre.

Dans l'ordre de la sémantique, la complémentarité est conceptuelle et dépend de la situation : « L'église et sa crypte ; le chai et sa cave » (plutôt que « L'église et sa cave », etc.). La relation est mutuelle, comme le prouve le test suivant. Deux raisonnements complémentaires sont possibles à partir de la construction « Il a peint un plafond ». L'un est plus évident que l'autre (enduire de peinture un support), mais l'autre apparaîtra si je complète par « Il a peint un plafond sur la porte » (dessiner l'image de quelque chose). On observera que le sens de « peindre » a changé en raison de sa relation aux deux autres concepts. Il ne s'agit donc pas d'une addition d'informations, mais d'une intégration relative d'éléments les uns dans les autres.

J.G. insiste pour ne pas confondre les deux ordres d'analyse. Ainsi « *la cohésion sémantique ne peut être tenue pour un syntagme* » 101.6 et l'on ne doit pas « *imputer à la grammaire des relations qui ne se justifient que par le sens* » 102.1. Enfin, cette formule conclusive : « *L'expansion crée ses propres rapports où la forme n'intervient pas* » 102.3.

À ce moment de la définition de l'expansion, il me paraît nécessaire de revenir sur un point plus général exposé antérieurement. Rappelons que l'expansion est « *l'ordination sémantique des mots* » et qu'elle « *n'opère pas sur des autonymes* » 98.2, sachant que l'autonymie définit le terme propositionnel. Ceci explique que l'exposé qui suit propose des exemples d'expansion aussi bien à l'intérieur d'un terme, entre éléments « épithétiques » à cet égard, comme dans l'exemple « *donner des ailes aux oiseaux* » 103.3, qu'entre éléments qui sont des prédicats distincts comme dans l'exemple « *Il est parti, je sors*. » 102.4. Le thème de la « *coréférence* », 103.1, évoquant la relation distante entre « Fabrice… *Notre héros… Notre ami*… » dans un roman, le montre aussi. Bref, le repérage des relations d'expansion est en cela indépendant du découpage en termes propositionnels. Venons-en à l'éventail des aspects de l'expansion.

Le premier des exemples proposés, « *des fleurs sur la table à minuit* » 102.1, est à analyser de deux manières distinctes. Grammaticalement, on observe une « *asyndèse* » (absence de liaison). Des mots sont juxtaposés. Sémantiquement, on observe des inférences de lieu et de temps.

J.G. greffe sur cet exemple un propos grammatical incident. L'asyndèse serait à la syntaxe ce que l'adverbe est à la morphologie. Développons cette analogie. L'adverbe, du fait de son invariabilité, donc de l'annulation d'informations morphématiques 61.4, témoigne d'un « *évidement* » dans l'ordre du paradigme, donc d'une restriction des possibilités de cette similarité dont témoigne pleinement la flexion déployée dans le verbe ou le nom. De même, une séquence de mots nominaux prépositionnels telle que « dans un pot sur la table sur le côté à la lumière » présente un « effacement » des possibilités de solidarité syntaxique entre

ces éléments dont témoigneraient d'autres constructions syntaxiques. On parle alors parfois de « parataxe ». Cet effet de juxtaposition n'empêche pas la « cohésion sémantique » de l'ensemble.

Les exemples qui suivent 102.1 constituent des ambiguïtés sémantiques. Là encore, il faut bien distinguer entre les deux types d'analyse. Je vois pour ma part dans certains de ces exemples des cas d'homophonie syntaxique, car il est possible de distinguer deux constructions dans « je peins les yeux noirs » et « je vois le carré blanc » selon que l'on peut (a) ou non (b) simplifier la structure en « Je les peins noirs » et « je le vois blanc ». Le fait d'articuler à une relation attributive (a) une relation objectale crée ici un ensemble qui, par homophonie, peut aussi être réanalysé grammaticalement (b) comme une relation épithétique, avec pour conséquence une ambivalence sémantique. Certes, homophonie et impropriété (d'une forme définie) n'ont pas la même définition grammaticale, cependant elles laissent pareillement au locuteur le travail sémantique de « *rendre à César ce qui est à César* » 102.2 en fonction de « *l'expérience* » et de la *« vraisemblance qui vient à sa rescousse* ».

Une nouvelle série d'exemples 102.4 élargit le propos, en sortant du cadre formel d'une seule relation syntaxique, dans le but de mieux montrer la non-coïncidence de l'expansion et de la syntaxe.

La formule « *Subordonnée à valeur coordonnante* » 102.4, relevée dans la tradition, témoigne ainsi d'une confusion entre structure syntaxique et expansion. La phrase « À peine étions-nous arrivés <u>et il</u> nous fallut repartir » ou « …<u>qu'il</u> nous fallut… / est un exemple de subordination syntaxique, même si l'on narre ainsi une suite de deux événements[124].

Pour le concept d' « *Homotaxie* » 103.1, se référer à 64.3.

J.G. oppose « *l'anaphore* » grammaticale, et la « *coréférence* » sémantique, qui ne repose que sur le rapport à la situation 103.1. Cf. 56.3. Il faut bien connaître et Pierre et son chien pour comprendre : « Pierre déteste son chien : il l'a mordu ». Qui a mordu qui ? L'exemple d'une reprise d'un nom de personnage en « *Notre héros…notre ami…* » 103.1 montre que l'expansion est indépendante non seulement de la structure syntaxique, mais encore du découpage sémantique en propositions.

En quoi consiste cette « *circularité* » de l'explication traditionnelle que J.G. repère à propos de l'opposition « expansion – syntaxe », après l'avoir relevée dans l'opposition « champ – paradigme » 103.2 ? Elle consiste à « *prendre* » des faits sémantiques *« pour base* » dans le but d'expliquer la grammaire, alors que c'est « *au démarquage de la seule grammaire que la rhétorique elle-même doit de les avoir constitués* [ces faits sémantiques] ». Si l'on confond forme et sens, on explique alors la forme par le sens, qui elle-même s'explique par la forme. J.G. envisage ici ce qu'on appelle généralement les « relations actantielles », qui, avec les relations « méronymiques », constituent l'ensemble des relations d'expansion.

J.G. n'entre pas ici dans ce détail typologique et utilise l'une ou l'autre de ces deux catégories selon ce qu'il veut démontrer. Les relations d'expansion « méronymiques » (dites aussi « partitives »[125]) concernent les parties d'un tout. Elles sont hiérarchiques. On trouve ce mode

---

124 Ces syntagmes sont étudiés en détail par Suzanne Allaire, 1977, *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs*, p. 36-44 et 471-496. Sa conclusion est la même : « Partir de l'ordre conceptuel pour formuler les règles grammaticales, comme le veut la procédure transformationnelle, c'est fonder le principe de la grammaire sur la capacité logique qu'elle nous donne et nier le principe même de l'explication du donné, qui ne peut être que dans l'immanence de la forme. » (p. 471, note 1)

125 Ou encore « mérologiques », ou encore « méronomiques ». Du grec μέρος, (méros), « partie ».

de raisonnement appliqué à tout ce qu'on juge opportun de décomposer et de recomposer sémantiquement. Citons en exemple les relations « organiques » : les organes du corps, les pièces d'un mécanisme, les parties d'une institution. Les relations « séquentielles » : les étapes d'un processus, les épisodes d'un événement. Les relations « topologiques » : la structuration d'un espace, etc. J.G. évoque les relations « *spatio-temporelles* ». Le test de la prédication en « être » permet de distinguer une relation de généricité dans un champ d'une relation d'expansion méronymique. Ainsi, la relation « index / doigt » est de l'ordre du champ dans un raisonnement où « l'index est un doigt ». En revanche, la relation « index / main » est de l'ordre de l'expansion, dans un raisonnement qui conçoit « l'index de la main ».

Les relations actantielles « *d'agent et de patient* », « *de sujet ou d'objet* » 103.2, ou encore de cause ou d'effet se définissent comme des expansions. Il faut les distinguer des relations syntaxiques définies par des contraintes formelles.

Les rangs d'intégration sémantique

Poursuivant l'analogie entre syntaxe et champ, J.G. précise, en 103.3, que de même que la relation syntaxique est une relation mutuelle, et non pas une relation de dépendance entre un principal et un complément ; de même la relation d'expansion est-elle une relation de « *compréhension* » sémantique. Suit une série d'exemples de relations méronymiques, et une proposition terminologique : à la relation « thème / parenthèmes » du schème syntaxique correspond la relation entre « intégrant » ou « holonyme », et « intégré » ou « hyponyme » (plus communément appelé « méronyme ») 104.2. Soit par exemple « fleuve / source », puisque la source est partie intégrante du fleuve. Les « prosonymes » de l'expansion viennent correspondre aux « isonymes » dans le champ (supra 99.2), par exemple « source / méandres / embouchure » en tant que parties constituantes d'un fleuve. Bref : les méronymes d'un holonyme sont prosonymes entre eux.

Suivant une définition très claire de l'expansion en 103.4, une critique formulée est adressée par l'auteur à « *l'analyse componentielle* ». Cette formulation renvoie d'ordinaire à la sémantique proposée par Bernard Pottier (1974), ou aux développements proposés par François Rastier (1974). Or leurs analyses en « sémèmes et sèmes », dont le principe remonte à Louis Hjelmslev, envisagent l'ensemble de la sémantique, et non restrictivement les relations d'expansion, (traitées sous le thème de « l'isotopie » chez François Rastier, 1987), de sorte que ces courants pourraient aisément plaider le non-lieu. La critique concerne donc plutôt les courants qui fondent la syntaxe sur un schéma abstrait d'expansions « actancielles », schéma dit « profond » à partir duquel on génère des paraphrases. Grammaires transformationnelles (courant Chomskyen ou Harrissien, Jean Dubois en France).

La métonymie

104.2. Après un exposé terminologique (commenté plus haut), J.G. cherche dans le domaine de l'expansion ce qui correspondrait à la métaphore dans le champ, définie par lui précédemment comme « *La pantonymisation de l'idionyme* » 100.3 à savoir l'emploi d'un idionyme pour concevoir un pantonyme. Autrement dit, il cherche une définition analogue de ce que l'on appelle communément « métonymie ». Il s'agit donc d'une « *holonymisation de l'hyponyme* ».

Reprenons les deux aspects inverses de ce jeu de « figure », qui est un déplacement conceptuel, et non un écart par rapport à un repère.

- La formule du texte – « *résumer par un holonyme une séquence d'hyponymes* » 104.2 – demande pour être comprise le rappel qu'il n'y a pas pour l'auteur d'holonyme en soi, mais seulement dans une relation avec des hyponymes (des méronymes). Sinon, toute désignation pourrait y correspondre, puisqu'on peut toujours trouver de la complexité dans quoi que ce soit. Ce cas de « figure » ne peut correspondre qu'à la situation où se présente l'alternative entre le résumé et le développement, et où le locuteur juge plus congruent d'opter pour le résumé. Reprenons donc l'analogie stricte avec le choix du « *bouleversement conceptuel* » qu'était « l'emploi d'un pantonyme pour un idionyme », du fruit pour la pomme. Soit, ici, l'emploi d'un holonyme plutôt que de l'hyponyme correspondant, pour une exactitude équivalente. Par exemple, « Mon vélo ne marche plus » (alors que l'on voit bien que seule la chaîne est concernée) ou bien « Le repas est servi » (indiquant la soupe qui le débute). Il suffit de dire le « tout » pour désigner la « partie ».

- L'inverse est la métonymie 104.2, ou emploi d'un hyponyme (d'un méronyme) plutôt que d'un holonyme, pour une exactitude équivalente. « Beethoven est à droite de Bach » pour indiquer la position respective sur un rayon de bibliothèque des disques contenant de la musique de ces auteurs. « Il s'est fait porter pâle » (malade). « Il préfère le filet », (pour désigner la position préférée d'un joueur de tennis en double ou d'un joueur de volley). « Aujourd'hui je passe du brun au blanc » : ce vendeur passait du rayon du matériel hi-fi, ainsi qualifié par la profession, au rayon de l'électroménager.

Il s'agit non d'un « écart » par rapport à une désignation standard, mais d'une « *économie* (…) *d'une énonciation visant à satisfaire au mieux les besoins de l'information* » 104.2.

L'environnement phonétique

À la concaténation phonologique correspond « *la pression articulatoire de l'environnement séquentiel.* (…) *Ces accommodations soit à distance, soit contiguës des phonèmes à leur entourage*… » 104.3.

Divers types de phénomènes sont évoqués.

- « *la répartition des temps faibles de la phonation* ». On imagine facilement ce type de régulation.

- « *La promotion alternée (…) de telles ou telles de leurs variantes cumulatives* [d'un phonème], *l'opposition de force, par exemple, prenant occasionnellement le relais en français de celle de sonorité* ». (Noter que le terme de « variantes cumulatives » est propre à Jean Gagnepain). L'article « tension consonantique » de Wikipédia présente simplement le problème. Je résume. La tension articulatoire (forte / douce) n'est pas un trait pertinent en français, mais une telle différence accompagne une opposition pertinente de voisement (sourde / sonore), et l'on observe que les consonnes sourdes sont le plus souvent réalisées fortes, et les sonores douces. Cette différence de tension peut alors préserver la distinction des deux séries dans des contextes phonétiques où l'opposition de voisement est neutralisée. « Dans une prononciation soignée du français, le *d* assourdi de *médecin* ne se confond pas avec un *t* (…) car il reste une douce tandis que *t* est une forte. On peut alors opposer *médecin* [meḍsɛ̃] et *pète-sec* [pɛtsɛk] »[126]. (Le petit rond souscrit note le dévoisement du [d], c'est-à-dire l'absence de vibration des cordes vocales, l'A.P.I. n'ayant pas prévu de notation spécifique pour la tension consonantique).

126 *Wikipedia*, « tension phonétique ».

En voici un autre exemple. En français, les consonnes constrictives et sonores (deux traits pertinents) / v, z, ʒ / se prononcent le plus souvent longues, sans que ce soit pertinent. C'est une variante cumulative du trait de sonorité. Mais une telle prononciation est phonétiquement anticipée par un allongement de la voyelle précédente, sans que ce soit non plus pertinent pour cette voyelle. En revanche, l'allongement ne se fait pas si la constrictive est sourde (séquence voyelle + constrictive sourde / f, s, ʃ /). Comparer : « vif » (brève) et « vive » (longue), « bis ! » et « bise », « race » et « rase », « bouche » et « bouge ». Le fait d'environnement est dans la séquence « long + long » ou « bref + bref ».

On peut aussi penser aux variantes combinatoires. Le trait de sonorité n'est pas pertinent pour le phonème /l/, mais il est prononcé sonore dans un environnement sonore : « bibl̲e », et sourd dans un environnement sourd : « peupl̲e ».

- *« C'est dans ce cadre* (…) *qu'éventuellement s'opèrent les permutations, les métathèses, les haplologies »* 105.1.

Métathèses. Il s'agit de variations de prononciation par permutation, telles que « infractus » au lieu de « infarctus », de la différence entre « fromage » et « fourme », avec variation de position du [r]. Le Gallo de l'Ouest de la France dit « berbis » et « berouette » là où le français dit « brebis » et « brouette ».

Haplologies, (réduction à l'unité de phonèmes répétés). On comprend qu'en prononciation rapide la succession de deux voyelles dans « J'y irai » se réduise à [ʒiːʁɛ], ou « Ni ici » à [niːsi].

Conclusion

« L'arrêt » de la dialectique ou bien « *compromet la grammaire* » et « *exagère* » les mécanismes performantiels – c'est l'aphasie ; ou bien la « *réifie* » et « *suspend l'action* » de ces mécanismes performantiels – c'est la schizophasie 105.2.

Transition et présentation des « visées performantielles » 105.4. Le modèle doit rendre compte du fait qu'il existe « *diverses façons* » de phonétiser et « *surtout* » de sémantiser, de rendre nécessaire le message par rapport à la situation, en somme de « causer ».

SENS ET CAUSALITÉ

Avant tout commentaire, et dans le prolongement de mes « intermèdes 1 et 4 », faisons le point sur la conception de la « sémantique » ici présentée. J'ai déjà averti le lecteur de l'oscillation de la position de J.G., au moins dans la formulation, entre deux conceptions de la connaissance. L'une parle d'un locuteur qui cherche une « *propriété… visant à la coïncidence du verbe et du dit* ». 106.1. La distinction est faite entre « du dit », et (« ce qu'il y a à dire »), ce qui interdit d'en faire une thèse réaliste. L'autre propose « *d'examiner méthodiquement les processus qui, tout en gardant le caractère de l'analyse que dialectiquement ils contestent, n'en parviennent pas moins à faire du monde dans lequel le langage grâce à eux s'investit un cosmos qui, sans s'y réduire, ne devient compréhensible que par ce que d'abord il est dit, le verbe, en bref, s'y faisant cause et la raison, nécessité.* » 85.1. On croirait, mais à tort, (remarquer les incises), une thèse « constructiviste ».

Cette partie du texte montrera en permanence cette alternance. J'ai déjà suggéré que le souci didactique l'expliquait en partie ; j'en vois une preuve dans le fait que la théorie de « la

réduction de l'écart » est formulée comme telle au début de la démonstration, et découle du principe de dialectique, et que la théorie de « l'élaboration » d'une « causalité » l'est en fin de démonstration…, et dans le titre – *Sens et causalité* – qui récapitule le parcours. Comme si l'auteur partait de la conception la plus simple de la dialectique pour aboutir à la conception la plus sophistiquée.

Pour autant, il serait inexact de rapporter chacune de ces deux formulations à leur expression prototypique en philosophie. Pourquoi ? Parce que ni la position thomiste de « l'adæquatio mentis et rei » ni la position de l'autocréation du sens ne sont des dialectiques. Nulle part n'y est soutenu un principe de contradiction, de « négation de la négativité » entre grammaire et sémantique. Le mot y est l'enveloppe du sens. La notion d'énoncé y est homogène et la sémantique un domaine autonome fait de mots-sensés ou d'énoncés-sensés.

Or, pour J.G., la raison est dialectique, de sorte que les deux façons de présenter la question de la performance ne sont plus antinomiques, mais sont deux angles d'approche de la dialectique du signe. Certes, les termes « visée », « recherche de propriété », « investissement », voire « adaptation » formulent sa conception du signe, mais il faut toujours les comprendre dans une perspective générale dialectique, celle d'une grammaire négation, et d'une rhétorique négation de cette négation. Il faut aussi toujours intégrer l'idée que la négation est « négation de », de ce « réel - expérience humaine » dont on ne peut refouler l'existence et auquel on est fondamentalement confronté, y compris et tout particulièrement dans le cas des pathologies. En d'autres termes, « *l'investissement dans la conjoncture* » 106.2 signifie que la négation ne peut être totale, que la conjoncture est contraignante, que la dialectique du signe doit impérativement intégrer ce principe de résistance, de sorte que le signe transforme cette contrainte en raisonnement intelligible, transforme la conjoncture en conjecture. Méditez cette boutade de l'écrivain de science-fiction Philip K. Dick, « La réalité, c'est ce qui refuse de disparaître quand on cesse d'y croire » !.

Introduction

Les façons de causer sont multiples, et sont toutes des manières de « causer », c'est-à-dire d'introduire de l'intelligibilité dans l'expérience humaine. J.G. les modélise en forme de « *triptyque* ». Il s'agit, dans ses termes, de « *la science, du mythe, et du poème* » – et il évoque les catégories anciennes de « *logos, muthos, et epos* [ou] *poiesis* » 106.1. Une variation terminologique propose d'appeler respectivement « *fonctions métalinguistique, métaphysique, et prosodique* » ces types de « *causalité* » 106.2. Comme toujours, il importe de mettre de côté l'idée commune que l'on se fait de ces notions, puisqu'elles ne sont ni dialectiques ni déconstruites dans la perspective de plans distincts, dans la doxa ordinaire.

Il faut ici remarquer que le titre de ce chapitre – *Sens et causalité* – réduit l'observation des visées rhétoriques au seul réinvestissement du signifié, c'est-à-dire à la seule sémantique. On ne trouvera pas par la suite d'exposé distinguant entre une « phonétique » scientifique, mythique et poétique. Cette exclusion reste implicite.

J.G. donne de ces sémantiques une définition générale par oppositions, tout en soulignant qu'il s'agit « *de modes équivalents d'investissement du signe dans la conjoncture* ».

Rhétorique scientifique et mythique sont « exocentriques », contrairement à la rhétorique poétique, définie comme « *endocentrique* » 106.1. Le premier terme veut dire que la visée rhétorique est orientée vers l'expérience conjoncturelle ; le signe se confronte à autre chose que lui-même. Le second que la rhétorique vise à expliciter les propriétés analytiques du

signe ; le signe se confronte à lui-même. Dans tous les cas, le locuteur élabore de la « *causalité* », « *confère* » de l'intelligibilité, de sorte qu'il faut comprendre la « *visée* » comme une confrontation où l'un des facteurs « *motive* » et « *nécessite* » tendanciellement l'autre. Développons.

Science et mythe « *confèrent sens au pragma* », (à la conjoncture) selon une alternative 105.5. Dans la perspective scientifique, on adapte « *l'univers des mots à l'univers des choses* » 105.5. Propos reformulable en : « le locuteur élabore son raisonnement en fonction d'une contrainte éprouvée dans de l'expérience ».

Dans la perspective mythique, on « *réduit* » le « *pragma* » (ce qui existe) « *au langage lui-même employé pour le dire* » 106.1. Propos reformulable en : « le locuteur élabore son intelligibilité de la situation en fonction des formes grammaticales ». Il y a une égale recherche de propriété dans les deux cas.

La rhétorique poétique, en revanche, est « *endocentrique* ». En cela, elle est « *intransitive* », ce qui implique que les autres sont « transitives »[127]. C'est le langage lui-même qui devient conjoncture, « *motivation* » de la rhétorique. Dit autrement, le poème crée un monde langagier à partir de sa propre matière, tandis que science et mythe créent ce monde langagier par confrontation avec un extérieur. Même, d'ailleurs, lorsqu'il cherche à parler de lui-même, lorsqu'il s'objective, comme dans le cas de la glossologie[128].

Quelle qu'en soit la modalité, la rhétorique est toujours une production de « *propriété… visant à la coïncidence du verbe et du dit* » 106.1. Notons qu'il ne s'agit plus de mots et de choses, car ce qui est « dit » ne l'est qu'en raison du fait qu'il a été dit.

1 – Science. Le raisonnement sémantique scientifique

Après avoir rappelé la réduction ordinaire de la notion de signe à la seule sémantique scientifique, J.G. entreprend de donner à ce terme une définition strictement glossologique 106.3, par une démarche de dissociation des plans. En effet, ce que d'ordinaire on appelle science témoigne des quatre registres de la culture. Il faut donc « *l'épurer* » 106.3 tour à tour du fait qu'elle se présente techniquement dans de l'écrit, qu'elle est légalisée dans des disciplines académiques, et qu'elle est soumise axiologiquement à un jugement critique qui transforme l'adéquation en vérité et l'inadéquation en erreur.

Il souligne la confusion faite entre « *science et sciences* », c'est-à-dire (dans ce contexte) entre d'une part le raisonnement sémantique scientifique, singulier en tant que modalité rhétorique et que « *l'on porte irrémédiablement en soi* » 119.2, et d'autre part les divisions disciplinaires. Celles-ci résultent des luttes de pouvoir entre professionnels, « travailleurs de la preuve », comme disait Gaston Bachelard[129], dans les sociétés qui distinguent un service du savoir parmi d'autres services. Abstraction est faite ici de la légitimation qui motive ces désaccords et ces consensus.

---

127 La notion de transitivité prend ici son sens mathématique : ce qui permet ou non de reporter une relation d'un élément vers un autre.

128 Cf. Jean-Claude Schotte, 1997, *La raison éclatée*, p. 159 : [La visée endocentrique] « crée un monde au lieu d'en recréer un qui existe en dehors d'elle ».

129 Gaston Bachelard, 1949, *Le rationalisme appliqué*, ch. 3 : Rationalisme et corrationalisme, l'union des travailleurs de la preuve. Paris, PUF.

De même souligne-t-il la confusion généralisée entre le raisonnement sémantique scientifique qui cherche à distinguer le congruent de l'incongru en modelant ses formulations en fonction de la résistance de l'expérience, et la motivation ou le jugement axiologique qui cherche à discriminer le vrai – que l'on s'autorise, du faux – que l'on s'interdit. (« *Le souci de la vérité* » 106.3). En somme, ordinairement, la science est supposée dire du vrai universel, alors que ce que J.G. appelle science n'est défini que dans l'ordre du dire. Sa spécificité est d'ordre glossologique, et se définit au sein de la rhétorique.

Avertissement. Par ailleurs, du strict point de vue glossologique, la suite du propos montrera que J.G. privilégie dans les exemples qu'il choisit les raisonnements complexes et précis de ce que l'on appelle d'ordinaire « de la science », (celle des « savants »), plutôt que les raisonnements les plus quotidiens. Le lecteur peut avoir l'impression dans ce cas que l'auteur oublie sa thèse principale, et qu'il réduit le raisonnement sémantique (que « *l'on porte irrémédiablement en soi* » 119.2), à « la science », et « aux sciences » dont traitent à juste titre les épistémologues, parmi lesquels J.G. entend d'ailleurs figurer. (Voir le titre de l'ouvrage). Le texte, de fait, oscille entre ces deux sens du mot « science ». Cependant, le fait de choisir comme lieu d'observation ce que disent les savants plutôt que ce que chacun dit chez soi ou au café n'implique pas que l'on présuppose une différence entre les raisonnements tenus par les uns et par les autres, autre que des degrés de complexité ou de précision des propos tenus à partir de la même aptitude au raisonnement sémantique. Ce choix des exemples est probablement explicable par l'un des aspects du projet de J.G. : définir en particulier ce que sont les « sciences humaines », et singulièrement « la théorie de la médiation » qu'il entend bien être un projet scientifique, tout en soutenant que toute locution est en partie scientifique, et par conséquent « théorique ».

Héritage et positions

« *Il y a eu l'Organon et la "logique" dont on sait qu'elle prend sa source dans la grammaire et dont en retour la mutation de l'inhérence à l'équation préfigurait à sa façon celle de la taxinomie à la générativité* » 106.4.

Voici quelques repères concernant ce passage allusif. (Merci à Gilles Clerval pour son éclairage philosophique).

- « *Il y a eu l'Organon et la "logique"… »*. Le second terme précise-t-il le premier ? L'*Organon…* (« instrument » en grec) est une compilation de traités de logique d'Aristote. S'agit-il d'ajouter au corpus aristotélicien l'ensemble des logiques ultérieures, en particulier celle de Port-Royal ?

- « *La mutation de l'inhérence à l'équation* ». « *L'inhérence* » renvoie à l'idée d'une qualité intrinsèque d'un objet, à ses caractéristiques distinctives dans l'ordre de la taxinomie. D'un point de vue ontologique, est « inhérent » à un « être » l'ensemble de ses propriétés essentielles. Par contraste, J.G. suggère ici que « *l'équation* » suppose un développement numérique et serait de l'ordre de la générativité.

Il fait comprendre ces deux termes comme des résumés schématiques de courants logiques, de doxas diverses observables dans l'histoire. Dans cette perspective, on peut envisager la thèse d'un basculement, au XIXe siècle, entre d'une part un privilège accordé à l'inhérence, à l'inclusion conceptuelle, d'Aristote à Port-Royal jusqu'à Leibniz, en partie, et d'autre part l'attention accordée à la logique des relations, depuis notamment George Boole.

Cette « *mutation* » a son correspondant en linguistique dans le passage conflictuel de la « linguistique » dite « taxinomique » à la linguistique dite « générative », courants auxquels J.G. fait allusion à diverses reprises.

Ceci étant, on peut toujours nuancer une telle opposition. Aucun modèle mathématique ou logique n'a pu modéliser un seul axe d'analyse, à quelque époque que ce soit. Ainsi, l'exposé du syllogisme, dans les *Analytiques* d'Aristote, peut être compris à la fois en termes d'inhérence, et en termes de déploiement de plusieurs prédicats. Sans doute J.G. veut-il dire que tel ou tel modèle tend à privilégier l'exposé de tel ou tel axe. En ce sens, le lecteur peut prendre au sens strict le terme « *équation* » et mettre en perspective, par exemple, le traité des *Catégories* d'Aristote et le traité d'Alkawrizmi – *Al-jebra-û-al-mûqabala* (Bagdad, IXe siècle). De cet illustre mathématicien nous viennent les termes « algorithme » et « algèbre ». Selon Daniel Sibony (*Les trois monothéismes*, 1992, p.50-52), « jabr » appartient au vocabulaire de la médecine et veut dire « rabouter » les deux parties d'un os cassé, et « mûqabala » signifie « mettre face à face » (les deux termes de l'équation). Deux métaphores quantitatives. De même, l'opposition entre « grammaire taxinomique » et « grammaire générative » repose-t-elle sur des degrés d'importance relative accordée à chacun des deux axes de l'analyse.

Remarque. Si l'on donne aux termes « taxinomie » et « générativité » le sens qu'ils prennent dans le modèle glossologique, la notion de « *mutation* » est inintelligible, puisque, dans le cadre de la TdM, taxinomie et générativité sont deux aptitudes cognitives logiquement simultanées.

« *Il y a eu la "langue bien faite" dont l'intuition trouve un écho dans "l'énoncé bien formé"…* » 106.4. « *La "langue bien faite"* » : Condillac, *Logique*, 1780, « Les idées abstraites ne sont donc que des dénominations. (…) Or, si nous ne raisonnons qu'avec le secours de ces dénominations, c'est une nouvelle preuve que nous ne raisonnons bien ou mal que parce que notre langue est bien ou mal faite. » « *L'énoncé bien formé »* est une formule courante chez les logiciens.

Dernier positionnement historique 106.5 : « *Sortir de la contradiction des "reine" et des "empirische Begriffe"* » (concepts purs et concepts empiriques). Référence est faite ici à Emmanuel Kant qui oppose les « concepts purs de l'entendement » aux « concepts empiriques ».

- Cf. la *Logique* (1800), cours édité par des élèves : I §3 : « le concept est soit empirique, soit pur (vel empiricus vel intellectualis) [...]. Le concept empirique provient des sens par comparaison des objets de l'expérience, et ne reçoit de l'entendement que la forme de la généralité ». (Merci à Gilles Clerval pour cette référence, et ces éclaircissements).

- Cf. *Critique de la raison pure*, traduction Barni, revue par Archambault : « Le concept est soit empirique soit pur, et le concept pur, en tant qu'il a sa source uniquement dans l'entendement (non dans une simple image de la sensibilité) s'appelle notion. » (…) « Nous donnerons à ces concepts, suivant le langage d'Aristote, le nom de catégories… ». Exemples de catégories : la quantité, la qualité, etc.

J.G. pour sa part raisonne dialectiquement, ce qui le conduit, en jouant sur les mots de l'allemand, à refuser, comme Kant, « *d'imputer à la situation une intelligibilité* » 107.1, attendu que c'est le signe qui « *octroie, en s'y confrontant* » cette intelligibilité à la situation. En revanche, il refuse l'idée de concepts « *purs* », puisque tout concept résulte d'une « *confrontation* » avec l'expérience.

Définition de la sémantique scientifique

Dans le paragraphe 107.1, particulièrement important, J.G. tire les conclusions de ce bilan et propose une définition de la modalité sémantique scientifique (ou « science »). Il relie langage, science, la question du déterminisme et celle de l'explication, et introduit le concept de « *métalangage* » qui sera développé dans le paragraphe suivant. Cette formulation dense énonce une thèse fondamentale de J.G. et une position définie dans le champ de l'épistémologie des sciences.

Il me paraît nécessaire ici de citer la phrase entière.

« *La science n'est pas, comme certains l'ont cru, le remaniement d'un langage qui ne saurait lui préexister, mais bel et bien le langage, en tant qu'à l'expérience lui-même spontanément se remanie, créant du même coup dans les choses un déterminisme dont les caractères reflètent ceux du métalangage auxquels ils doivent d'exister.* »

Voyons d'abord la rectification du début. « *La science n'est pas* (…) *le remaniement d'un langage qui ne saurait lui préexister…* ». Je comprends ceci : il ne peut pas y avoir d'abord un langage sans production de science, puis un « *remaniement* » du langage permettant la science. La science, en tant que visée sémantique, est une propriété de fonctionnement langagier. Les « moments » de la dialectique ne sont pas des « étapes » telles que la grammaire pourrait préexister à la rhétorique, ou l'inverse. (Le physicien parle aussi du « moment » d'une force). L'ensemble de la dialectique, négation-de, et négation de la négation-de est un principe de fonctionnement mental. (Où le « -de » intègre l'expérience dans la dialectique).

Examinons attentivement la suite. Il s'agit ici non d'une définition du langage, mais, restrictivement, d'une définition de la sémantique scientifique, (en résumé « la science »), comme le prouve la formulation : « *La science* [est] *le langage en tant qu'à l'expérience lui-même spontanément se remanie* ». Dans la dialectique du signe, il ne faut jamais oublier le premier moment, à savoir le « principe de réalité », appelé ici « *expérience* », qui est un principe de résistance au dire, une épreuve humaine qui contraint le dire à se « *remanier* » sémantiquement. Essayons de clarifier la position de J.G., qui n'est ni positiviste, ni idéaliste dans sa version « nominaliste ».

En tant que scientifique de l'humain, la chose en soi ne l'intéresse pas, non plus que le postulat d'un univers en soi nécessaire plutôt que hasardeux. Compte humainement cette aptitude langagière à la science, aptitude à « *causer* », à « *créer dans les choses un déterminisme* » par le raisonnement scientifique qui « *remanie* » le langage en fonction de l'expérience. Dire scientifiquement, c'est « *expliquer* », même si ce n'est pas la seule manière de dire 107.1. Je soulignerai qu'ici, c'est l'expérience qui contraint le raisonnement, qui en détermine les énoncés. En raison de cette dialectique de la connaissance, dont l'homme ne peut se départir, l'univers n'est plus ce « Tout qui est », dont on ne peut qu'admettre l'existence globale. Le langage permet de concevoir que l'univers s'articule en « *caractères qui reflètent* » les propriétés analytiques du langage. La « nécessité » (selon le terme de Jacques Monod) revêt des « *caractères* », c'est-à-dire qu'elle se diversifie et se complexifie, à la mesure langagière de la sémantique scientifique, laquelle est contrainte par l'épreuve de la confrontation à l'expérience.

La science une rhétorique « métalinguistique »

J.G. rappelle alors que le chapitre précédent, intitulé « *les procédés rhétoriques* » était centré, « *par commodité* » 107.2, et « *par souci de clarté* » 105.5, sur cette modalité scientifique. Vocable, terme, champ et expansion ont été présentés avec des exemples de raisonnement scientifique, le plus souvent objectif. S'il est rappelé qu' « *un rossignol est nécessairement un oiseau* » 99.3, c'est en raison d'une « *nécessité* » qui ne relève pas des seules propriétés grammaticales de ces deux mots. Certes, tous les deux sont classés masculins, mais « un poisson » aussi. Cette autre « *nécessité* » est sémantique, résulte de la confrontation à de l'expérience, et produit de la congruence. Le même principe de congruence pourrait provoquer aussi « nécessairement » la convergence synonymique de « un rossignol » avec « un passe-partout » (en serrurerie), avec « un article invendable », ou avec le ténor Alain Vanzo à la fin de l'air « Je crois entendre encore » des *Pêcheurs de perles* de Bizet[130].

En ce début de paragraphe, il précise aussi un point de terminologie. Il lui importe de donner au terme « *métalangage* » un sens générique, synonyme de raisonnement scientifique. Le terme est ainsi en étroite relation avec son antagoniste – « *métaphysique* » – qui caractérise le raisonnement mythique. Attention : le préfixe « Méta- » est ici pris dans son sens de « transformation, mutation », celui qu'il a dans « métamorphose, métabolisme, métastase »[131]. Est métalinguistique le raisonnement qui réorganise les mots en fonction de l'expérience, tandis qu'est métaphysique le raisonnement qui transforme la connaissance de l'expérience (« physis ») en fonction des mots.

Rappelons que ce préfixe prend un autre sens, celui de « degré supérieur » dans « <u>méta</u>données », et, en linguistique, dans la notion de « fonction métalinguistique » chez Roman Jakobson qui appelle ainsi le cas particulier où « le code lui-même devient objet du message »[132]. Ce thème a été développé dans le travail approfondi de Josette Rey-Debove (*Le métalangage*, 1978). Est métalinguistique en ce sens tout message qui prend pour objet le langage lui-même. Cela ne se limite pas aux messages relevant de la grammaire, ainsi : « "Chevaux" <u>est</u> un nom pluriel » ; cela inclut le raisonnement suivant : *Question : de la poule ou de l'œuf, lequel est venu d'abord ? – Réponse : la poule. Question : de l'œuf ou de la poule, lequel est venu d'abord ? – Réponse : l'œuf.* Le locuteur joue ici sur la métonymie « œuf, poule = le mot œuf, le mot poule », et fait converger « venir » et « positionné dans la phrase ».

Les modalités de cette transformation

J.G. développe alors en quoi la sémantique scientifique est une « *explication* ». Une formule, plus loin, résume le propos : 107.3 « *le pouvoir des mots tient… au savoir qui s'y condense* ». Si l'on dégage la formule de sa portée sociologique, il reste que le message, sémantiquement, « explique » du fait qu'il « *condense* » de la connaissance. En cela, il est « métalangage », ou pourrait-on dire « métamorphose » dans l'ordre de l'analyse.

---

130 Pour la récré : https://www.youtube.com/watch?v=MGmxAHVbijI En revanche, Mick Jagger serait incongru.

131 Dans son *Séminaire* du 18 11 1976, J.G. précisait que cette notion de « transformation » n'était pas à prendre dans un sens historique (tel que le latin « tabula » devient « table »), mais dans celui de « modulation » de la formulation par sélection et construction phrastique. « Formuler suppose la possibilité de re-formuler, c'est-à-dire d'expliquer autrement ».

132 La source de cette acception est dans le sens de « au-dessus de » donné à « « métaphysique », par contresens, là où les épigones d'Aristote voulaient seulement dire que la compilation de textes qu'ils avaient appelée de ce nom était à lire « après la Physique » de l'auteur, « meta ta phusika ».

Le texte en développe les modalités à partir de la distinction des deux axes de l'analyse, et des projections d'axes. 107.2 « *La synonymie du vocable et l'autonomie du terme sont la base d'une explication qui ne nous apparaît comme simultanément subsomptive et résomptive qu'en vertu d'une rhétorique traitant spontanément ressemblance et contiguïté comme extension d'un générique, compréhension d'un principal* ». Si l'on se souvient que « *causer* » c'est « *expliquer* », « *l'explication* » se trouve aussi bien dans le réaménagement rhétorique du sème et du mot que dans celui du paradigme et du syntagme. Soit quatre aspects à l'explication, qu'il convient d'envisager.

1 - Commençons par le sème. Comment se transforme-t-il en vocable synonymique dans le raisonnement scientifique ? Les mots « *s'adaptent aux choses* » parce qu'une résistance de la référence contraint l'observateur ou l'expérimentateur à cesser de distinguer entre des mots tels que « finir » et « terminer » ou « panthère » et « léopard » pour produire une identité conceptuelle, un même vocable synonymique. Cette résistance peut inversement le conduire à renoncer à appeler d'un mot identique ce qui s'éprouve comme de la diversité, et l'obliger à distinguer entre les vocables « une planète, une étoile, une galaxie », « une météorite, un avion » pour désigner distinctement ce qui brille dans le ciel la nuit et que l'on a d'abord appelé « étoile ».

2 - Il en va de même sur l'axe de la quantité. Comment le « terme » propositionnel est-il produit ? Selon la conjoncture, en prédiquant simplement ce que l'on conçoit comme simple, quel que soit le nombre de mots qu'il faut pour le dire. « Une machine à laver la vaisselle » (ici un prédicat d'existence) ; ou bien inversement en décomposant en plusieurs propos ce que l'on renonce à considérer comme simple. Il en va ainsi de l'effort rhétorique que je déploie en ce moment à propos de l'explication, via une procédure technique de traitement de texte dont il me serait bien difficile de décrire les multiples étapes en une seule phrase. On rejoint ici le sens le plus commun du terme « expliquer » : déplier, déployer.

Voilà pour le rappel des deux éléments. Revenons aux développements du texte.

3 - En quoi le « champ » peut-il être scientifiquement explicatif ? Il l'est dans la mesure où le raisonnement se fait « *subsomptif* ». La subsomption est, en logique, le fait de mettre en relation le particulier et le général. J.G. parlait auparavant « *d'inclusion* ». Le raisonnement scientifique tire sa congruence du fait que les « *ressemblances* » saisies par l'observateur ou l'expérimentateur sont traitées sémantiquement comme « *extension d'un générique* ». Le mammifère « *s'étend* » à l'ornithorynque (en dépit de son nom néo-grec – oiseau-bec) et à la baleine, et le crustacé « *s'étend* » au cafard. Autrement dit, l'explication crée des champs en prenant pour critère de ses inclusions ce qui résiste dans l'expérience à la fois au particulier et au générique. Le concept de « Tout » peut être spécifié, et celui de « ça » peut être inclus. Il me semble clair que la notion de « *subsomption* » désigne ici métaphoriquement (idionyme pour pantonyme) l'ensemble des raisonnements par similarité.

4 - L'explication est « *résomptive* » lorsqu'elle crée des relations d'expansion en étant contrainte à le faire par la résistance de l'expérience. La sémantique « universitaire » n'applique ce qualificatif qu'à l'anaphore, et en donne une définition très restrictive : une « anaphore » est dite « résomptive » si elle reprend et résume le contenu d'une proposition précédente. Par exemple, dans un journal, après avoir décrit une épreuve sportive, si l'on continue par : « Leur victoire… », pour redire en un mot ce qui avait été raconté. En 107.2, ce terme désigne l'ensemble des raisonnements par expansion. Le raisonnement scientifique tire alors sa congruence du fait que les « *contiguïtés* » saisies par l'observateur ou

l'expérimentateur sont traitées sémantiquement comme « *compréhension d'un principal* ». Dans le raisonnement par expansion, concevoir une totalité implique que l'on conçoive la complémentarité des parties, et réciproquement. Si je choisis « le Menu » au restaurant, je « m'explique » ce qui va successivement m'être proposé. De même devant la mention « dessert », je sais qu'il s'agit d'un plat final dans une suite de plats.

Puisque le langage est « *source de toute connaissance* », [s'impose l'idée que] « *il suffit de nommer pour comprendre et d'affirmer pour démontrer* » 107.2. J.G. expose ici, me semble-t-il, ce qu'est le passage à la limite du raisonnement scientifique. La formulation est paradoxale, car, quelle que soit la manière de raisonner, s'il est « nécessaire » de nommer et d'affirmer, en revanche ce n'est jamais suffisant en raison du premier moment constitutif de toute dialectique. On nomme et on affirme toujours par confrontation. Ces verbes sont donc transitifs. N'oublions pas, en outre, que J.G. traite ici d'une modalité « exocentrique » de la sémantique.

Comment comprendre alors ce « *Il suffit*… » ? Il veut selon moi faire remarquer que l'inadéquation ou l'inexactitude d'un message n'apparaissent que par opposition avec un raisonnement alternatif. Sans ce contraste, ce qui est dit est congruent pour le locuteur. Un raisonnement peut être scientifique dans une certaine conjoncture, et être démenti par un autre raisonnement. Toute conjecture est relative et non absolue. Le raisonnement qui conduit à distinguer entre « *une céphalée* » et « *un mal de tête* » est relativement scientifique s'il repose sur la prise en compte d'aspects distincts de l'expérience – distinction imaginaire, observée, ou expérimentée, peu importe –, même si un autre raisonnement montre que cette différence est inadéquate. En revanche, s'il repose sur la prise en compte de la différence des mots, il s'agit d'un raisonnement mythique. Il y a quelques années, une émission de radio (« Le téléphone sonne », sur France-Inter) était consacrée au mal-être de nos compatriotes. Un auditeur pose aux psychiatres présents la question suivante : « Quelle différence faites-vous entre l'angoisse et l'anxiété ? » Réponse d'une psychiatre : « Il n'y en a pas, d'ailleurs les Anglais disent toujours "anxiety" » ! Raisonnement scientifique ou mythique ? Impossible de trancher sans « explication » supplémentaire, mais le raisonnement a consisté à opposer une identité de mot à une différence de mots, sans invoquer d'expérience clinique.

Retour à la dissociation des plans

« *On s'aperçoit que le pouvoir des mots, à tort ou à raison, tient au savoir qui s'y condense, et que l'adage vaut moins par l'expérience qu'il conserve que par l'expérimentation illusoire qu'il fournit. Entre la bonne et la fausse monnaie, rien de ce point de vue ne permet de faire le tri.* » 107.3. Pour comprendre, il faut courir à la conclusion : « *La science… ne trouve pas ses critères sur le plan où elle se constitue* » 108.4.

Ce paragraphe invite, à travers une critique des mœurs, à abstraire la prise en compte du raisonnement sémantique de ce qui vient d'ordinaire le surdéterminer, à savoir la question axiologique du vrai et du faux, et celle, sociologique, du consensus et du désaccord. Ce passage me semble bien équivoque, et illustre en cela le thème même dont il traite : science ou mythe ? En effet, faut-il ou non donner aux termes « *pouvoir* » et « *savoir* » le sens strictement sociologique qu'ils ont dans la TdM ? Optons pour cette hypothèse de lecture. Auquel cas il n'y a pas de « *pouvoir des mots* » et le message ne « *condense* » pas du « *savoir* », mais de la connaissance. Ce sont les gens qui se donnent du pouvoir à travers leurs déclarations. Ces dernières sont un savoir dont le contenu est langagier, fait de messages qui, eux,

« *condensent* » du raisonnement. Passant de la sémantique à la sociologie, J.G. développe ici le thème de l'argument d'autorité, en dissociant d'un côté le plan sociologique et de l'autre une sémantique normative, composite de glossologie et d'axiologie. Il parle de « *la bonne et la fausse monnaie* », de « *preuve* » et de « *crédit* », de « *charlatan* » ; bref, de justification.

La différence entre savant et charlatan *« n'est pas dans le langage où la théorie se formule, eût-elle même prévu les conditions de sa falsifiabilité*. » 107.3. Il me semble qu'ici le propos se déplace doublement, et qu'il est doublement ambigu.

D'une part, je pourrais y repérer un glissement d'un propos sur l'aptitude à la rhétorique scientifique que tout locuteur possède en tant que propriété du langage, à un propos sur la « science » des « scientifiques », dans le sens commun donné à ces termes. À preuve de ce glissement, l'évocation de « *nos sciences* » en 107.3. Il faut donc que le lecteur fasse l'effort de se déprendre de ce sens commun, et de prendre le propos dans sa plus grande généralité, de l'appliquer à tout le monde et en permanence, puisque tout locuteur est théoricien et en cela « *savant* ». (Cf. supra mon « Avertissement » lié au § 106.3).

D'autre part, on passe du thème de la définition de ce qu'est la sémantique scientifique vers le thème de ce qu'est un « modèle » scientifique. Bref : on passe de la glossologie à l'axiologie. En effet, je ne comprends ce passage qu'en intégrant la réflexion proposée ultérieurement : « *La science… ne trouve pas ses critères sur le plan où elle se constitue* » 108.4. Là encore, on est tenté de penser qu'il s'agit des « modèles » des « Sciences », dans le sens commun du terme, y compris de « théories » telles que la « Théorie de la médiation ». On voit immédiatement en quoi ce serait critiquable. La position de J.G. présenterait en effet le paradoxe suivant : tout locuteur fait de la science sans le savoir, comme M. Jourdain, cependant seul Jean Gagnepain peut définir ce qu'est une science humaine ! Il y aurait donc science et Science, modèle et Modèle. N'est-on « charlatan » que par transgression de la méthodologie « scientifique » des « Sciences », telles qu'on les reconnaît communément ? (Le prototype en est la pseudo découverte de « Rayons N » par René Blondlot en 1903-1904). Ou bien tout un chacun n'est-il pas potentiellement « charlatan » plutôt que « savant » en raison de son aptitude permanente à normer axiolinguistiquement ce qu'il dit, et donc à « transgresser » les règles qu'il se donne ?

Faisons un instant crédit de cohérence à l'auteur, et acceptons qu'en matière d'axiologie son propos soit aussi général qu'en matière de sémantique, à savoir qu'il explicite ici ce qui se passe chez tout être humain, à la fois diseur et juge de son dire. N'oublions pas d'autre part que son propos est d'abord de soutenir que le couple « savant – charlatan », que la notion même de « vérité » opposée à celle d'erreur, que le couple « vrai – faux » ne sont pas des notions de sémantique, mais d'axiolinguistique, car il s'agit de critères de jugement. J.G. introduit ici la différence entre « *critères* » axiologiques du dire, et définition de la sémantique scientifique, sur le plan proprement glossologique « *où elle se constitue* ». La différence envisagée ici entre savant et charlatan est de l'ordre du jugement méthodologique, dont il faut expliciter les « *critères* », appelés ici « *conditions* », et que l'on pourrait aussi appeler « exigences ». Rappelons que « critère » et « critique » sont apparentés.

Revenons à la fin de la phrase : « …*eût-elle prévu les conditions de sa falsifiabilité* » 107.3. Évidemment, le terme fait penser à la thèse de Karl Popper. Il est toutefois encore possible d'y voir une ambiguïté, et de lire que l'auteur impute à tout humain l'aptitude axiologique à « prévoir de telles conditions » dans la vie la plus quotidienne. Je puis annoncer par un énoncé

aussi falsifiable qu'un théorème einsteinien que « les nouilles sont cuites », sous condition d'y avoir goûté.

Discours de la méthode

La phrase qui suit met fin à l'ambiguïté… et au crédit que j'ai prêté à l'auteur. « [La différence du savant et du charlatan]… *réside seulement dans le protocole, pour nous clinique, de sa vérification, dans la transposabilité analogique et non métaphorisante de ses modèles, dans son aptitude à changer la pratique dont elle* [la théorie] *est issue*. » 108.1.

Il ne s'agit plus ici de « l'aptitude sémantique scientifique » de tout locuteur, mais, restrictivement, du cas promu par l'auteur de ce que peut produire cette aptitude. C'est aussi un exposé des restrictions méthodologiques et des exigences fortes qui légitiment les « Sciences de l'homme » dans un contexte historique donné. Est ici définie une sorte « d'idéal scientifique », par rapport à l'ensemble varié des productions de sémantique scientifique, filtré par l'ensemble varié des jugements portés au quotidien.

Le raccourci de la citation peut faire apparaître comme une provocation ou un pur fantasme l'association entre « savant » et « modèle idéal », qui rejette tout réel (théorie de la médiation comprise, telle qu'elle est), du côté du charlatanisme. Est-ce bien raisonnable ?

Cela dit, examinons cette méthodologie.

Première condition axiolinguistique : « *Elle réside seulement dans le protocole, pour nous clinique, de sa vérification*... ». Admettons. Cependant, ce protocole de vérification clinique n'est autre qu'une « *condition de la falsifiabilité* » des hypothèses caractéristique de la TdM. Elle est restrictive parce qu'elle porte sur le cas précis de « l'expérimentation » sur de l'humain pathologique, et non sur de l'observation ou du test de ce que dit le normal. La lecture de l'ouvrage montre pourtant que l'exposé des concepts de la glossologie repose abondamment sur ce qui se dit hors pathologie, sans vergogne particulière. Retour du réel.

Voyons maintenant les deux autres conditions qui définissent cet idéal.

La seconde condition (l'analogie) peut être exposée en termes de sémantique. Si l'on soutient l'hypothèse générique de la « Médiation », celle de l'unité de la raison, même « éclatée » en plans, alors le modèle doit « *dresser l'inventaire fini des éléments dont tout fait humain, en l'état de notre examen, se compose* » 19.2. Ce principe de généralité, d'exhaustivité et de cohérence, croisé avec celui de dissociation des plans de médiation, entraîne axiologiquement l'exigence d'un raisonnement analogique, en champs et expansions.

À noter que l'auteur distingue entre analogie et métaphore. Le raisonnement analogique respecte les différences entre idionymes qui sont rapprochés dans le champ conceptuel par leur relation à leur pantonyme (hyperonyme). Par exemple, « Signe, outil, personne, et norme » sont des « isonymes » en position d'idionymes par rapport à leur pantonyme « culture », mais ne se confondent pas. Par opposition, la métaphore tend à reporter les propriétés d'un concept sur un autre, donc à occulter ce qui les distingue. Parler du « Peuple singe » (1989, film, G. Vienne et J-Y Collet) ou de la « démocratie des abeilles » (Jean Claude Ameisen, *Sur les épaules de Darwin, tome 2,* p.116), c'est transformer un idionyme (ici une spécificité de l'espèce humaine) en pantonyme relatif (une propriété de l'ensemble des animaux). En cela, c'est un choix sémantique, congruent ou incongru, et non une comparaison. Cf. 100.3 « *la pantonymisation de l'idionyme* ».

La troisième exigence (pratique) 108.1 peut aussi se lire sémantiquement, en faisant abstraction de l'inévitable aspect social et technique que recouvre le terme « *pratique* ». Théorie et pratique renvoient ici à la dynamique du raisonnement scientifique qui remanie ses propositions en fonction de l'expérimentation (clinique). La pratique n'est pas pour J.G. l'application d'une théorie préexistante. Il reproche souvent aux neurologues de chercher chez l'aphasique les règles de grammaire qu'ils ont apprises à l'école, ce qui ne renouvelle ni la grammaire ni la compréhension de ce qu'est une aphasie. La pratique expérimentale est le raisonnement même qui contraint à chercher ce qui dans l'expérience résiste à une hypothèse, ce qui conduit à préférer une hypothèse à une autre, à confronter infirmation et confirmation, toujours relatives, et in fine à « *remanier à l'expérience* » ce qui est dit 107.1, dans une élaboration de la congruence, dite « propriété ». Voir aussi en 112.1 le jeu de mots proposé entre « *pratique* » et « *pragma* ».

INTERMÈDE 5 Excursion clinique.

À ce moment précis du texte, où il est question d'expérience clinique, il me paraît opportun de présenter un exemple de ce qu'est « pratiquement » cette expérience, en tant qu'expérience sémantique. Le faire en quelques paragraphes est une gageure pour de multiples raisons. Entre autres raisons, parce que seule la convergence de multiples tests permet de confirmer une hypothèse, et aussi parce que chaque test consiste à observer dans la durée la dynamique des réponses successives apportées aux questions posées. Voici cependant un essai, basé sur les données de la thèse d'Hubert Guyard, *Le concept d'explication en aphasiologie*, Rennes, 1987 (citée ici dans la réédition de 2009).

Si l'on s'en tient à une définition « scolaire » de la syntaxe, à savoir « les règles qui régissent les relations entre les mots dans la proposition ou la phrase », on observera que tous les aphasiques font des « erreurs » de syntaxe, qu'ils soient de type Broca ou Wernicke. Cependant, on peut, en tenant compte de la conception biaxiale du grammatical, montrer à l'aide de tests qu'il ne s'agit pas « d'erreurs », mais de raisonnement grammaticaux systématiques et pathologiques, que le raisonnement grammatical pathologique du Broca n'est pas le même que celui du Wernicke, et surtout que l'on peut définir ces raisonnements. Le clinicien « sémanticien » est alors confronté à une « incongruité » relative dans son propos initial, qui le conduit, dans la perspective d'une sémantique de type scientifique, à redéfinir la notion de syntaxe. Je vais tenter d'en donner un exemple, aussi bref que possible, à partir de la notion « d'accord » (en nombre, genre, etc.).

- Voici ce que produit, par écrit, un aphasique de Wernicke lorsqu'on lui demande de compléter les énoncés suivants avec « Il » ou « Elle » :

LE GARÇON CRIE ET […] ARRIVE EN LARMES // LA FILLE CRIE ET […] ARRIVE EN LARMES // LE GARÇON CRIE ET […] ARRIVE UN ACCIDENT // LA FILLE CRIE ET […] ARRIVE UN ACCIDENT.

Réponses du malade : Le garçon crie et <u>il</u> arrive en larmes // La fille crie et <u>elle</u> arrive en larmes // Le garçon crie et <u>il</u> arrive un accident // La fille crie et <u>elle</u> arrive un accident.

Idem pour : Le garçon, il lui arrive de prendre le train // La fille, <u>elle</u> lui arrive d'étendre le linge. Ou : Le garçon dort ; il faut que le garçon dorme // La fille dort ; <u>elle</u> faut que la fille dorme. (p. 113)

Le malade est ici piégé par le début du raisonnement. Il redit à l'identique son choix de « il » ou de « elle », sans tenir compte du fait que seul « il » s'impose dans la construction impersonnelle. En revanche, il construit sans problème tout verbe avec son préfixe personnel.

- Voici maintenant ce que produit, par écrit, un aphasique de Broca, dans un test similaire, où l'on passe d'un masculin à un féminin.

LE BOUCHER EST CONSCIENCIEUX, LUI. > LA BOUCHERE EST CONSCIENCIEUSE, […]

Réponses : LA BOUCHERE EST CONSCIENCIEUSE, *la* // LA BOUCHERE EST CONSCIENCIEUSE, *une*. (p. 138).

La difficulté pour ce malade n'est pas du même ordre que pour le précédent. Le genre est ici aussi répété, mais le malade est insensible à l'incomplétude grammaticale de l'article. Le Broca ne raisonne pas en termes de nom ou de verbe « complet », construit avec les préfixes ou les suffixes requis, et il est insensible à la différence de dimension entre des pronoms autonomisables, tel que « Moi, elle, eux », et des articles nominaux « la-, une- » ou des préfixes verbaux tels que « Je-, Ils- », (« Elle » étant ambivalent).

Seule la construction méthodique de tests fait apparaître distinctement la « double raison » de la syntaxe : d'une part, la nécessité de maîtriser « la dimension des mots » en relation ; et d'autre part, la nécessité de maîtriser les différences affectées par la relation.

Le raisonnement du Broca montre qu'il y a « mot » et « mot », que de ce point de vue « Elle » n'est pas « la- », et (dans d'autres tests) que « Lui » (pronom) n'est pas « il- » (préfixe verbal). Certes, le Broca « combine », mais il ne construit plus ses unités selon un programme grammatical délimité.

Le raisonnement du Wernicke montre qu'il y a « genre » et « genre », et que de ce point de vue le « il » de « il/elle arrive à gagner » n'est pas le « il » de « il arrive qu'il/elle gagne ». Certes le Wernicke « choisit », mais il ne maîtrise plus le cadre grammatical qui permet une opposition, ou qui en annule la possibilité.

Ainsi se trouve testée en termes de capacités inhérentes au locuteur la différence des deux axes d'analyse, et une définition plus approfondie de la syntaxe. (Voir supra les gloses des pages 55-60 du *Vouloir-Dire*).

Reprenons maintenant le cours de l'ouvrage.

La sémantique scientifique est un mode de raisonnement permanent chez tout locuteur

La notion courante de science est trop restrictive 108.2. Dissociation des plans oblige, il faut abstraire la sémantique de son éventuel traitement technique (« *algèbre* »), ainsi que du fait que la division du travail produit des « travailleurs de la preuve » (Gaston Bachelard) dans certaines sociétés (« *ésotérisme professionnel* »). En effet, chez tout le monde et en permanence, « *la mise en situation du signe* » transforme les « *phénomènes* » en « *substances et en procès* » conceptuels, selon deux axes.

Métalangage et aphasie 108.2. J.G. contredit ici la position de Roman Jakobson, qui déclarait que « *l'aphasie peut souvent se définir par la perte de l'aptitude aux opérations méta-linguistiques.* », dans son article « Linguistique et poétique », in *Essais de linguistique générale*.

L'observation dément ce propos. L'aphasique de Wernicke tente de compenser son indécision lexicale en explorant un champ conceptuel : (Hubert Guyard, Thèse, t.1, p. 187).

Observateur : Qu'est-ce que c'est qu'un bol ?

Malade : Un bol c'est un machin pour boire un café dedans, un bo, un seau, pas un seau... ! un pot, pas un pot... ! Ah…

L'aphasique a parfaitement conscience de ce qu'est un exercice linguistique, et s'y prête volontiers. Le problème est qu'il objective, qu'il cherche du vocable synonymique et du terme à partir d'une grammaire « *dimidiée* » (réduite de moitié), où le lexique est aléatoire.

Toute explication est verbale

« *La science* [n'est pas] *caractérisée par l'objectivité* » 108.4. Ceci est dit en prévision de l'intégration de la gnose mystique à la sémantique scientifique. Il veut seulement dire que la conjoncture ne se réduit pas à de l'objet, tel qu'on conçoit ce dernier ordinairement, souvent réduit à du « perçu ».

« … *ni par l'universalité d'un savoir* », parce que le savoir est la capitalisation sociale de la connaissance. Une propriété du social ne peut expliquer une propriété du dire. J.G. critique ici l'idée bien ancrée selon laquelle a raison scientifiquement celui avec lequel tout le monde est d'accord. Ce que dément toute découverte scientifique, en ce qu'elle introduit une rupture d'avec la doxa précédente. Galilée et Einstein ont commencé par être bien seuls. La proposition inverse serait tout aussi spécieuse, qui prétendrait que l'on aurait raison à proportion de sa marginalité. Il importe ici de dissocier les deux plans : mythe et science sur un plan ; subjectivité et universalité sur un autre.

« *La science… ne peut comme telle s'opposer à la gnose* ». Pourquoi ? L'une et l'autre « *s'accordent à contester* », « *de toute façon rationnellement* » l'expérience. L'une le fait « *inductivement* » et l'autre « *transcendantalement* » 108.4. Évidemment, tout dépend de que le lecteur entendra par « gnose », tellement la polysémie de ce terme est grande. Considérons qu'il s'agit pour quelqu'un de dire ce qu'est son expérience mystique de sa relation au transcendant, quelle qu'elle soit, car il est vrai que l'on peut parler de tout, et que mystique ou pas, l'expérience contraint le message qui en rend compte. La gnose, qui est dite, est en cela distincte de la « *contemplation existentielle* » évoquée plus loin en 111.3.

« *Contester* » l'expérience…, « *s'y conformer n'implique pas qu'on la positive… ni qu'on l'idéalise* ». Ce passage reformule la dialectique du dire, dans sa version scientifique 108.4. On observe ici la convergence de « contester » et de « se conformer à » : la rhétorique est dans la dialectique des deux.

« …*Ce mode de sémantisation, par la transparence qu'il vise de la structure à l'égard de la conjoncture, tend à néantiser les conditions de sa présence et à subordonner le signe au perçu. Il reste que le concept ne s'y réduit pas et qu'il n'est scientifiquement d'objet que construit. Construit, s'entend, avec des mots*… » 108.4.

Le début du propos rend compte du « réalisme naïf » de tout locuteur ordinaire qui, lorsqu'il cause, n'a pas à prendre conscience de ce que c'est que « causer ». La fin du propos vient contester cette illusion au nom de la dialectique.

« *Il n'est d'objet que construit. Construit, s'entend, avec des mots, et c'est pourquoi… on ne saurait, fût-ce du vécu de l'homme, espérer d'autre explication que verbale* ». 108.4

Sur le début, voir les Intermèdes 1 et 4 proposés précédemment. J'y entends un écho d'Ernst Cassirer : « Toute connaissance théorique prend son point de départ dans un monde déjà formé par le langage, ne vit d'abord avec les objets qu'en fonction de la manière dont le langage les conduit à elle… » *Langage et mythe*, 1973, Éd. de Minuit p. 39

Au « perçu », J.G. ajoute le « *vécu* ». S'y confronter ne constitue pas en soi une explication, laquelle est produite par la seule « verbalisation » de l'expérience. Sur un autre plan, transmettre à l'apprenti une procédure technique en l'effectuant, et en contrôlant des essais, est différent de l'expliquer.

Je rappelle au passage l'ambivalence du terme « objet » dans la terminologie du *Vouloir-dire.* Il y a « l'objet[1] » naturel, défini en 25.2 : « *L'objet, pour nous, n'est point la chose, mais exclusivement la chose en tant qu'elle est perçue, c'est-à-dire, en tant qu'un double mécanisme esthésique et gnosique élabore la synthèse des données émanant sélectivement de notre sensorialité. Élément de la représentation, il est rarement celui de la connaissance* ». Cet objet[1]-là est à la portée d'autres espèces, et il n'est connaissable qu'en devenant cet autre « *objet*[2] » sémantiquement « *construit* » par le langage. En retour, il va de soi que l'on peut « objectiver[2] » tout autre chose que de « *l'objet*[1] », singulièrement le « *vécu* » ici évoqué.

Le paragraphe 108.5 - 109.1 reformule la définition de la sémantique scientifique. Il oppose à la formule de Nicolas Boileau, dans *L'Art poétique* (1674)…

> Avant donc que d'écrire, apprenez à penser.
> Selon que notre idée est plus ou moins obscure,
> L'expression la suit, ou moins nette, ou plus pure.
> Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
> Et les mots pour le dire arrivent aisément.

… son inversion : « *l'on ne conçoit rien tant qu'on n'a pas de mots pour le dire* ». Quoique les mots ne suffisent pas, cependant toute science est « *recherche de langage* ». Il oppose donc « *jouer* » (mythiquement) sur les mots, à « *travailler* » (scientifiquement) sur les mots.

« *Le mot dénonce le miracle au terme d'une démarche à la fois résolutive et discursive* ». 109.2. Opposer ici « *miracle* » et « *explication* ». Les adjectifs finaux renvoient aux deux axes : la science distingue en construisant l'adéquation, et elle développe en construisant l'exactitude – ni trop ni trop peu de raisonnement.

« *Prétendre distinguer dans les phénomènes un principe de légalité d'un principe de causalité* » [est trop subtil] 109.2. La suite éclaire ce passage : « *la chose n'est, en l'occurrence, rien de plus que le nom qu'on lui donne, et la cause, rien d'autre qu'un terme de proposition* ». Il y a un brin de provocation dans cette dernière formulation oublieuse de la dialectique, et l'autoabsolution qui suit n'y change rien : « *ce n'est pas sombrer dans le nominalisme*… ». J.G. oppose ici le « *phénomène* » (relevant du principe de réalité), et la « *chose* », synonyme ici de vocable obtenu par synonymie, résultat d'une dénomination. De même, l'explication est-elle subordonnée à la prédication et à son analyse en « termes ». D'où le rapprochement avec la notion de « *déterminisme* ». J.G. s'intéresse ici au raisonnement et à la causalité que celui-ci produit. Insistant sur le rôle de la prédication, il associe l'explication par modèle et celle par origine, après avoir, en début d'ouvrage, soutenu que l'on n'explique que par modèle, et que l'explication par l'origine présuppose un modèle. (Il est clair que Louis XIV ne « succède » à

Louis XIII qu'en raison du modèle sociologique qui définit une « succession » patrilinéaire primogénitale mâle. Hors de ce modèle, il n'y a pas de « faits successifs ».

On retrouve Protagoras en fin de paragraphe. « Πάντων χρημάτων μέτρον ἄνθρωπὸς ἐστιν », « L'homme est la mesure de toute chose » (Platon, *le Théétète*, 178b). Et cette mesure est langagière. « *Quel que soit l'infini, il est toujours à notre échelle dans la mesure, en effet, où ce que le langage n'atteint pas scientifiquement n'existe pas* » 109.2. Il ne s'agit pas de nier le principe de réalité, de nier que celle-ci excède toute connaissance, mais de faire du signe « *la source et la fin de la science* » 110.2. La science est un mode de raisonnement.

Science et formalisation

Le long paragraphe 109.3 conclut en son début le thème précédent, et développe ensuite une critique d'une forme de logocentrisme qu'il repère dans la notion ordinaire de « science », lorsque l'on fait reposer la définition de cette dernière sur l'appui que lui donnent l'écrit et la formalisation scripturale. Développons.

Le début : la rhétorique scientifique repose sur une « analyse » métalinguistique, et celle-ci est commune aussi bien à la chimie la plus précise – qui définit la vitamine B1 comme *chlorure d'aminométhylpyrimidinyl-hydroxy-éthylméthy-thiazolium –,* qu'au « What "it" means ? » d'*Alice au pays des Merveilles*, qui pose une question d'une grande généralité 109.3.

Suit une critique du « *moindre souci d'expérimentation* » en sciences humaines. Ces dernières privilégient les artefacts de l'écrit, comme les « *règles de réécriture* » 110.1 et les « *algorithmes* ». J.G. n'en fait pas une critique radicale, puisqu'« *on peut s'en servir* ». Mais on peut aussi se donner une « *illusion d'exactitude* » en prenant l'artefact pour l'objet lui-même : « *ce qu'on désigne désormais c'est le chiffre et non plus le concept* ». Tel serait le cas si, en lisant « H^2O », on ne retenait que la formule, et non la définition de la molécule que cette formule résume. « $E=mc^2$ » n'est un raisonnement scientifique qu'à proportion de la connaissance que l'on a de ce qu'est l'énergie, la masse, et de ce que recouvre la constante mathématique écrite « c ». Faute de quoi, « *cette univocité tout artificielle nous trompe* » 110.2.

« *La science … est essentiellement bavarde ou n'est pas. (…) L'urgence est (...) d'inventer les procédures destinées à fonder la pertinence de la glose. (…) Si la manipulation modifie indiscutablement les conditions de l'observation, c'est en lui et par lui* [c.-à-d. le langage] *que s'établit la preuve* » 110.2. Thème de l'expérimentation. Paraphrases de la définition de la rhétorique scientifique. Ceci justifie que l'on appelle « science » tout raisonnement sémantique défini comme « *le dépassement verbal de l'imaginaire qui remet le langage en cause*…». Il semble qu'ici le terme « preuve » n'ait pas un sens axiologique, mais seulement logique, celui de contrainte guidant l'élaboration de l'intelligibilité.

Portée de la rhétorique scientifique. La question des paramètres de la situation. La nécessaire dissociation des plans

Ces paragraphes 110.3 à 111.1 définissent la portée sémantique de la visée scientifique, puis dressent un inventaire de ce qui « *limite les prétentions de* [ce] *mode de connaissance*… [la science]. » 111.2.

J.G. rappelle que la référence visée par la rhétorique se diversifie en quatre paramètres, et qu'il faut prendre en compte – outre l'objet –, l'émetteur, le récepteur, et le vecteur 110.3. Cf. p. 68-72 *Les paramètres du message*. Or la science ordinaire, sous la notion d'objectivité, réduit la référence à l'objet. Mais « *la visée qui détermine l'univers promeut aussi notre conscience – nous ne parlons pas de sujet – au centre du monde et des choses, ainsi d'ailleurs que l'autre à qui l'on s'adresse, sans que l'échange soit nécessairement concerné.* ».

Le refus de parler de « *sujet* » tient à ce que le terme relève pour lui du plan de l'être, naturel et social, dont il traite dans le volume II (*La Personne*). C'est pourquoi il préfère le terme de « *notre conscience* » pour désigner le locuteur en tant que tel.

Rappelons ce que J.G. entend par promotion du « locuteur ». Il est commode de s'appuyer sur la terminologie suivante. On est toujours, glossologiquement, un « locuteur » qui « dit » et dans le même temps, sociolinguistiquement, un « interlocuteur » en relation avec d'autres interlocuteurs. En tant que locuteur, on « dit » ; en tant qu'interlocuteur on « déclare » de manière responsable. J.G. parle ici de l'information que le locuteur livre de lui-même, et non de l'effet « pragmatique » que produit la prise de position de l'interlocuteur dans sa relation à l'autre (ou aux autres) interlocuteur(s).

Je prends le risque de placer ici en exemple une partie de ce que les logiciens appellent « la modalité épistémique », et qui consiste pour le locuteur, source du message, à moduler le degré et le type de prise de conscience du raisonnement qu'il tient, ou à décrire quelle est son implication dans ce qu'il dit. Soit le contraste entre « La mer recule / semble reculer » et « Je sais que… / J'observe clairement que… / Il me semble que… la mer recule ». Le second énoncé explicite la présence du locuteur et son implication dans le propos tenu. (Abstraction faite de la prise de position, voire du jugement critique, qui surdétermine cette information).

À propos du paramètre du « récepteur », de la cible du message, J.G. parlait du « *souci* » que l'on manifeste pour celui-ci, en 70.2. Un exemple peut en être la prise en compte par la source de l'information qu'elle suppose exister chez la cible. On observe alors dans le message soit une ellipse, soit, inversement, une reformulation. On reformule pour expliciter la synonymie du vocable lorsque l'on sait qu'il s'agit d'une information nouvelle pour la cible. Inversement, on omet de l'information lorsque l'on sait qu'elle est déjà là du côté de la cible. Dans les deux cas, l'adéquation à l'objet reste égale.

Deux remarques critiques suivent en 111.1.

Dans les critiques généralement faites au « *rationalisme* », il faut retenir selon J.G. « *une restriction abusive de la diversité des paramètres* »… au seul objet. C'est-à-dire que l'on oublie que le message scientifique est aussi relatif à l'émetteur et au récepteur, ainsi qu'aux conditions pratiques de sa production.

Suit une critique du « scientisme ». Le reproche qui lui est adressé est de considérer que dans l'attitude « *scientiste* », « *la logique l'emporte sur les autres rationalités* ». On sait que, pour le scientiste, la connaissance scientifique est supposée pouvoir résoudre tous les problèmes que l'homme se pose, dans le domaine de la morale, de la politique, et en particulier pouvoir se substituer à la religion. J.G. donne en exemple une liste de cas : « *On a trop longtemps confondu…* » :

- « *Linguistique et langage* ». Le scientisme, finalement, promeut les « savants ». J.G. commence donc par faire acte d'humilité. Il ne faut pas espérer du linguiste qu'il résolve des

problèmes de « langue », lesquels sont d'ordre sociologique, de graphie en ce qu'il s'agit de technologie, ni d'être l'arbitre normatif du bon ou du beau langage, ou de l'orthographe.

- « *Morale et science des mœurs,… travail et enseignement en IUT* ». Dans les deux cas, une réalité culturelle non langagière est abordée à travers la connaissance qu'on en a, et confondue avec elle.

- « *Geschehen et Geschichte* ». « Das Geschehen », c'est l'événement, ce qui se passe et qui compte pour les gens. Ex : « … über das Geschehen in der Unternehmung umfassend informiert zu sein », « … d'être informés de (tout) ce qui se passe dans l'entreprise ». C'est donc l'histoire vécue des gens. « Die Geschichte », c'est le récit historique construit par l'historien, qui dit ce qu'il connaît de ce qui s'est passé.

Le recoupement de la rhétorique scientifique par les autres plans

Le début de 111.2 traite des surdéterminations de la rhétorique scientifique par les autres plans. Culturellement parlant, tous plans confondus, la rhétorique (comme tout fait de dire) entre comme contenu dans la dialectique des autres médiations.

Au plan **technique**, (« ergologique » dans la terminologie de la TdM), le message devient « *déictiquement un produit* » et suppose « *une lecture* ». L'explication scientifique en effet se fixe la plupart du temps dans l'artefact qu'est l'écrit, qui permet en particulier de condenser l'information dans des formules, et surtout permet le calcul. J.G. reviendra longuement sur ce point dans la seconde partie du *Vouloir Dire*, « *L'Outil* ». Il appellera « *industrie déictique* » la fabrication technique d'un fait de conscience. Ce fait peut être naturel : le parfum est une odeur fabriquée et le clignotant fabrique un indice visuel d'où part une information symbolique. (Voir Philippe Bruneau & Pierre-Yves Balut, 1997 *Artistique et Archéologie*, Presses de Paris-Sorbonne, §94). Lorsqu'il s'agit de signe, l'artefact est l'écrit.

Au plan **sociologique**, celui de la Personne, le message devient « *sémiotiquement un état* », et suppose une « *interprétation* ». En quel sens ? J.G. entend par « *sémiotique* » le traitement social de toute information, c'est-à-dire la dialectique de son appropriation et de son échange. Cette information peut être symbolique : on « sémiotise » son désaccord en France par une rotation horizontale rapide de la tête. Un tel geste sera compris comme un accord en Grèce contemporaine. L'accord, en France, se gesticule de haut en bas. En Grèce, on signale son désaccord en rejetant brusquement la tête en arrière. Lorsque l'information est langagière, on a affaire à un fait de langue, à un « état » (toujours transitoire dans une histoire). Il y a toujours un « état de la science », source de dissension et de consensus relatifs. Le terme « *interprétation* » a ici le sens purement sociologique qu'il a dans « interprétariat, interprète ». C'est une transaction. Le touriste français qui découvre la Grèce, (pour en revenir à lui), doit transiger avec ce qu'il entend : « Ναι (Nè) », c'est Oui, et « όχι [ɔçi] », c'est Non. On transige tout autant sur la définition de la « masse » en physique, sur celle de la « molécule » en chimie, et aussi, bien évidemment, sur celle du « langage ».

Au plan **axiologique**, (éthico-moral), le message devient « *apophantiquement un axiome* » et suppose une « *exégèse* ». Là encore, J.G. anticipe sur des définitions développées dans le second tome de son traité. Le terme « *apophantique* » est emprunté au grec ἀποφαίνω, apophaino, « mettre au jour », et aussi « démontrer, apporter la preuve ». Il résume le fait que tout raisonnement est aussi humainement contraint par un jugement permanent qui en fait un « dis-cours » plein de « détours » entre « raison et tort », entre essais et erreurs, entre le vrai

et le faux. Le terme « *axiome* » n'est pas pris dans son sens mathématique, et garde le sens grec du préfixe ἀξιο-, axio-, « qui est jugé digne », ici, qui est jugé vrai plutôt que faux, sens que l'on retrouve dans le terme générique « axiologie ». L'axiome, en ce sens, n'est pas un point de départ, mais la part constante de jugement que tout humain porte sur le processus d'énonciation de son message, parce qu'il est capable de norme. On comprend alors que la « méthode » (μέθοδος, méthodos, la recherche, le chemin vers un but), soit une « *exégèse* ». Ce terme est aussi pris dans un sens plus générique que d'ordinaire. Le nom ἐξήγησις, eksêgêsis, dérive du verbe ἐξηγέομαι, eksêgéomai « mener hors de, diriger, mener à son terme ». Il s'agit d'une « extraction », d'un cheminement vers une légitimité relative, vers cet apaisement lesté de scrupules et vers cette satisfaction lestée de renoncements que l'on appelle « résultat » parce qu'ils résultent de ce cheminement.

D'où la formule conclusive : « *l'évidence y résulte… d'une extrême simplification* » 111.2. Le terme « évidence » cumule ici son sens français et anglais (de « preuve »). Souvenir aussi de Gaston Bachelard : « le simple est toujours le simplifié ; il ne saurait être pensé correctement qu'en tant qu'il apparaît comme le produit d'un processus de simplification » *Le nouvel esprit scientifique*, 1949, p.139.

La fin du paragraphe évoque la limite du raisonnement scientifique, dans sa relation au fait religieux, pris en tant que fait de conscience. « *Ce mode de connaissance* [la science], *parti du langage, reste dans le langage, et ne peut en conséquence dire ni contredire l'ineffable dont le verbe est la condition mais le fondement, mystiquement, dans la foi* » 111.2.

- Anthropologiquement, l'absolu transcendant n'est accessible qu'à travers les propriétés médiatrices de la culture, dont celles du Signe en ce qui concerne la connaissance de cet absolu. Qu'on L'appelle d'un nom (Dieu, Allah), d'un surnom (Adonaï, Dominus), ou qu'on use de subterfuges d'écriture, comme le fait la tradition juive avec le tétragramme YHWH (יהוה), de toute façon, on en parle. Le « *verbe* » est donc « *la condition* » de toute théo-logie, qu'elle soit savante ou ordinaire.

- Cependant, l'expérience en question n'offrant aucune résistance à l'observation ou à l'expérimentation, pas plus clinique qu'autre – ce que résume la notion de « transcendance » – le raisonnement scientifique, fait de réfutations (« contredire ») et de confirmations (« dire ») relatives, n'a pas prise sur un tel objet. On y croit ou pas.

Selon ma lecture, la fin de la phrase signifie que le « *fondement* » du fait religieux relève du plan axiologique, parce qu'il repose sur cette « confiance » qu'est « *la foi* », forme de satisfaction légitime plutôt que de renoncement, et qui porte, par recoupement de plans, sur l'être transcendant, et sur sa dénomination. On « ose » ou on « n'ose pas » y croire. Dit autrement, on « ose » ou on « n'ose pas » ne pas y croire, ce qui revient au même. Croyance, scepticisme, incrédulité, sont des faits éthico-moraux.

C'est ainsi que je lève le paradoxe apparent de la notion « *d'ineffable* ». Il ne faut pas l'entendre comme « ce dont on ne peut pas parler », puisque, manifestement, on peut en parler. Chez J.G. le concept est axiologique, (cf. DVD II, p.255), comme celui de « fable » et de « fabulation ». L'ineffable est en dehors de la « méthode » scientifique, parce que cette dernière juge entre erreur et vérité en soumettant ce jugement à des restrictions. La première de ces restrictions est la possibilité de l'observation et/ou de l'expérimentation.

Cela dit, qu'il soit clair que ce qu'on appelle « religion » ne se réduit pas pour l'auteur à un fait axiologique. En tant que fait humain, il a un statut sur chacun des plans. Ceci est largement

développé dans le troisième tome du *Vouloir-Dire*, ainsi que dans *Raison de plus, raison de moins. Propos de médecine et de théologie*, 2005, éditions du Cerf.

Le langage « fait surgir » la pensée et « lui assigne un terme »

Poursuite de l'idée que l'homme ne peut sortir de son humanité, et qu'en particulier, « *c'est un rêve prométhéen et qui n'a point d'issue que de prétendre, humainement, excéder le langage* » 111.3. Comme fait de langage, la science est une dialectique entre deux « frontières ». L'une est la grammaire, le verbe évoqué précédemment ; l'autre « *l'expérience concrète ou vécue, bref la contemplation existentielle* » 111.3. On peut vivre une expérience sans en parler, mais on se situe alors en dehors de la rhétorique. Cette réflexion fait écho à 30.2 « *Prisonniers en quelque sorte de nous-mêmes, nous devons de comprendre à notre inaptitude à contempler ; nous ne pensons qu'avec des mots* ». Certes, on peut contempler, mais en renonçant à comprendre. On mesure ici la distance d'avec la phénoménologie. Il y aurait lieu de confronter les notions de « vécu » et de fait « existentiel » dans ce contexte, avec les notions de « Lebenswelt », ou de « Dasein » chez les phénoménologues. Cf. les Séminaires de 1986-87 « Les quatre vérités ».

« *En dépit des revendications issues de la praxis, de l'analyse, et de l'herméneutique* » 111.3. Référence au marxisme, à la psychanalyse, et à une certaine philosophie. La critique est peut-être à mettre en relation avec la réflexion sur le scientisme, qualifié plus haut de confusion entre plans. L'idée est que le marxisme considérerait la praxis comme une explication (scientifique), alors que pour J.G. la praxis est une conduite sociale. Quant à « *l'analyse* », en dépit du mot, elle est un processus de transformation axiologique, et non une explication. Enfin, « *l'herméneutique* » est pour J.G. « *ce qui nous permet d'analyser non plus le texte du message, ni le plan de la composition, mais, très exactement, la seule intentionnalité du propos* » DVD II 260.2.11. Autrement dit, l'herméneutique rend manifeste l'intention latente, ce qui est un « travail » sur le désir, et non une explication.

Suit un nouveau commentaire sur la « *frontière* » qu'est le principe de réalité 111.3. « *Ce n'est pas que l'objet* (…) *dans sa réalité nous échappe, puisqu'il est très exactement ce catalyseur du message qui en fait un métalangage* ». L'objet (objet[1]) est bien de l'ordre de la « réalité », mais non comme un en-soi. Il n'est objet[1] « réel » qu'en tant que premier moment humain d'une dialectique qui, à travers la grammaire, le transforme en message. Il est « *catalyseur* », parce que moment nécessaire pour que la « réaction » du dire produise du raisonnement conceptuel. Ce dernier est scientifique dans la mesure où ce réel humain provoque du « métalangage » dans le dire, provoque, catalyse, le remaniement des mots qui crée le sens.

[Ce n'est pas que] « *ni que l'épistémè soit par essence spéculative puisqu'il s'agit toujours de rhétorique* ». En *DVD II* 155.1.7, J.G. définit l'épistémè comme « le principe » de répartition des connaissances. Il évoque donc ce qu'il appelle plus loin « *les sciences fondamentales* », dans leur plus grande généralité, par opposition à la spécification que demande l'adéquation à la situation. Bref, qu'un concept soit générique – culture, médiation, dialectique –, ou spécifique – « entolome livide » –, il résulte du même type de raisonnement.

Ce passage rappelle cet autre, plus haut, qui évoquait « *la double exclusion* [de la science] *de ce qui n'était plus nommable par excès de particularisme ou, philosophiquement, de généralité.* » 99.1. Dans ces cas-là, on se situe hors raisonnement.

« *C'est, au sens strict du terme, la quadrature du cercle, que de prétendre authentiquement l'appliquer*. » 111.3. (La science). L'image de la « *quadrature* » renvoie à la dissociation des quatre plans. L'image du cercle figure le principe de réalité. Il est impossible d'obtenir la « *coïncidence* » des deux par un passage à la limite de la spécification, pas plus qu'il n'est possible, par un passage à la limite de la généralité de passer du « verbe » relatif et dialectique, au « Verbe » absolu qui qualifie le divin.

La science, fait glossologique donc analytique

Ce paragraphe 111.4 reformule deux aspects de la science :

1) Son fondement est dans le langage, qui lui donne sa définition et donc sa limite. « *C'est bien, sur ce plan, le langage qui, la*[1] *faisant surgir, assigne aussi un terme à la pensée*[1] », (« *la = pensée* »). « *Sur ce plan* » est une précaution conceptuelle. Le terme courant de « pensée » peut aussi renvoyer aux autres plans, notamment à la position intellectuelle. Il s'agit ici du raisonnement en tant que tel.

2) Par conséquent, la science est analytique. « *Son idéal est représenté par les mathêmata* ». La science « *découpe le phénomène* » 112.1 et « *se développe et se capitalise méthodiquement dans la successivité des temps* ». J.G. abandonne un instant la dissociation des plans, en associant une propriété du signe et une propriété de la personne (qui fait histoire). C'est pour mieux opposer la science au mythe, qui est « *panchronie révélée* », et au poème, qui est « *périodicité chantée* » 111.4. Il me semble que cette formulation est à confronter, dans le *Vouloir-Dire II La Personne*, aux notions de « visées synchronique, anachronique et chorale » appliquées à la doxa. Du strict point de vue glossologique, J.G. veut dire que la dialectique de la rhétorique scientifique conduit, selon l'image qu'il emploie, à rendre de plus en plus fines « *les mailles du réseau* », et ceci indéfiniment.

Ce passage inclut une réflexion sur la notion de « pratique ». « *Elle serait trop souvent d'un autre plan* » 112.1. En effet, l'idée de pratique renvoie communément aux techniques d'observation et d'expérimentation et aux conditions socioprofessionnelles de l'exercice de la science. Cela dit, il y a pour J.G. un aspect proprement glossologique dans la notion de pratique. « *La science est pratique elle-même par définition, dans la mesure où ses messages ressortissent à ce que nous avons nommé le "pragma"* ». Faisons la part du mythe et de la science dans cette formulation. Un soupçon de mythe ? La proposition « *la science est pratique* » semble en effet justifiée par la ressemblance des mots « *pratique* » et « *pragma* ». Ce dernier terme est mentionné une fois, en 68.4 dans son sens grec originel, « ce qui existe, la situation ». Cependant, le raisonnement est bien de type scientifique dans la mesure où il invite à faire prendre conscience d'une polysémie du terme « *pratique* », et à obliger le lecteur à prendre ce terme dans un sens logique (et non technique ou sociologique) : la rhétorique scientifique consiste à se confronter à l'expérience (« pragma ») pour « *réaménager systématiquement les mots* » 106.3, puisque le « pragma » « *est très exactement ce catalyseur du message qui en fait un métalangage* » 111.3. J.G. donne ici à « pratique » le sens de « qui prend en compte le pragma ». Cette fois-ci, le grec est mis de côté : « praktikos », efficace, est lié morphologiquement à « πράττειν » (prattein), accomplir, achever, et non à « pragma ».

Conclusion. Distinguer rhétorique scientifique et « la science » telle qu'on l'entend d'ordinaire

Dans les deux derniers paragraphes, 112.2-3, J.G. envisage le terme de « science » tantôt dans son sens strictement glossologique de raisonnement rhétorique, tantôt dans son sens commun.

Anticipant ainsi sur son traité sociologique de la Personne, J.G. distingue entre la capacité qu'est la rhétorique scientifique, et « *la science en totalité* » 112.3, qu'il envisage alors sous son aspect social de « capital symbolique » (comme l'appelle Pierre Bourdieu), qui résulte des « *conditions d'accès* » 112.2 à l'exercice de cette capacité dans un « *système d'enseignement* ».

Du point de vue proprement logique, « *tout locuteur est savant* » et la science est « *une capacité également répandue* » 112.2. Du point de vue sociologique, le système social et son système d'enseignement introduisent une « gradation » dans l'exploitation et l'exercice de cette capacité. La tonalité de ce passage est critique, et reprend la notion marxienne d'idéologie, qui est la légitimation par le discours de l'appropriation d'une pratique par un groupe au détriment d'un autre groupe. Je donne ici à « discours » le sens que lui donne la TdM en axiologie. C'est pourquoi aussi J.G. utilise le terme de « *stratagème* », qui est pour lui axiologique. La notion de « *degrés d'abstraction* » sert en cela « *le pouvoir discrétionnaire des clercs* ».

J.G. développe en conclusion la différence entre ces deux sens du mot « science ». Le sens ordinaire est ainsi redéfini : « *la science en sa totalité… cristallise…* » 112.3 (…) l'ensemble des « *rationalités* » culturelles. D'où le passage en revue des quatre plans de médiation. La transmission de « la science » relève non seulement de « *l'enseignement* » qui propose de s'exercer au raisonnement scientifique, mais aussi de « *l'apprentissage* », qui consiste à s'exercer aux technologies, dès lors que la « *science en sa totalité* » est une « techno-science » dans sa démarche d'observation et d'expérimentation outillées. Du point de vue sociologique, c'est « *l'instruction* » qui compte puisqu'elle constitue « *le capital* » de connaissances et de pratiques scientifiques qui fait le savant. Axiologiquement enfin, « *l'éducation* » envisage la science sous l'angle de la « *rigueur* » méthodologique 112.3. Au passage, J.G. reproche à « l'enseignement » son « *psittacisme* », autrement dit un mode de transmission restreint à l'exposé de connaissances au détriment de l'exercice à la rhétorique scientifique, qui est d'abord un mode de raisonnement sémantique.

Le thème du savoir reconnu est évoqué à travers une phrase de Humpy Dumpty, un personnage de Lewis Caroll, (*Through the looking glass*) 112.3 :

> "- When I use a word, Humpty Dumpty said, in rather a scornful tone, it means just what I choose it to mean — neither more nor less.
> - The question is, said Alice, whether you can make words mean so many different things.
> - The question is, said Humpty Dumpty, which is to be master — that's all."

Humpty Dumpy transforme la question logique d'Alice en sa version sociologique. On passe du langage dans sa composante sémantique à la langue dans sa composante doxique. On passe « *du sens à l'acception* » 112.3, et il s'agit de savoir à qui ce sens appartient et qui a le pouvoir de faire de son dire une déclaration qui compte pour autrui.

2 – Mythe. Le raisonnement sémantique mythique

Des mythes au raisonnement mythique

Dans le paragraphe précédent, J.G. affirmait son objectif de « *rétablir l'équilibre* » entre les trois raisonnements que permet la sémantique, et de démontrer que le discrédit jeté sur le mythe était « *un fait de civilisation* » 112.4. Il s'agit donc maintenant d'envisager « *l'essence »* 113.1, c'est-à-dire le *« principe d'organisation »* du mythe, en faisant abstraction du jugement que porte sur « *les mythes* » hérités du passé une civilisation qui réduit « *l'âge de la raison* » à la seule science.

Le mythe est traditionnellement considéré comme une « *pensée ludique, sauvage ou folle* », c'est-à-dire liée aux trois variétés supposées de non-civilisation : l'enfant, le sauvage, et le fou. L'enfant est supposé jouer sur les mots sans fonder son choix sur l'objectivité de la référence, et l'on est sauvage par « *antiquité ou exotisme* », tandis que le fou « *délire* ».

J.G. expose les deux difficultés auxquelles sont exposés les ethnologues et les philologues classiques. La première tient à l'essence même du mythe, dont le contenu n'est « *ni de l'ordre de l'observable ni du démontrable* » 113.2. Autrement dit, la méthode scientifique étant ici radicalement impuissante à expliquer, le mythographe se tournerait vers « *l'évhémérisme* ». Évhémère, auteur grec du 4e siècle av. J-C., considérait les dieux grecs comme des hommes de pouvoir autrefois divinisés après leur mort. De cette manière, le mythologue peut ramener « *la fantaisie* » mythique à une réalité historique, et ainsi « *démystifier* » le mythe de Romulus et Remus, ou de Gilgamesh. En résorbant le mythe dans la science, on passe à côté de la question de la nature même du mythe. « *L'image* » (Ptolémée Philadelphe sous les traits d'un dieu) « *est l'alibi de l'hypostase* ». Cela étant, il s'agit maintenant de définir ce qu'est un raisonnement qui recourt à « l'hypostase » plutôt qu'à « l'hypothèse ».

La seconde difficulté est affaire de plan de médiation. On fait du mythe un objet de sciences sociales. On cherche « ses fonctions » sociales ; on tente d'en faire l'histoire. Or l'historien sait bien que le raisonnement par l'origine est récursif à l'infini, et que « la source » des sources est inaccessible. Les ethnologues peuvent ignorer la dialectique grammatico-rhétorique et tendre à penser que le sens peut être envisagé indépendamment des mots qui le structurent. Ils ne sont pas assez « *sensibles au mode de représentation* » (la grammaire) 113.2 dans des langues qu'ils ne maîtrisent pas. Pire encore, les langues de formation du mythe sont carrément disparues, de sorte que le mythe n'est connu qu'à travers des traductions. Le mythe est « *un savoir déplacé* » 113.2.

Remarque. On peut illustrer l'argument du « *savoir déplacé* » par le processus extrêmement fréquent qui fait qu'un raisonnement scientifique se transforme en raisonnement mythique à l'occasion d'un changement de langue, et d'une traduction. La toponymie foisonne d'exemples de ce type. Un bretonnant, en dépit de l'orthographe francisée, reconnaît dans les nombreux « croissants » qui figurent sur les cartes, un « kroaz-hent », une croisée de chemins, un carrefour. Le toponyme est pour lui une désignation « scientifique ». Mais que va imaginer un francophone qui veut motiver le terme de « croissant » ? Le cas de « Ker Sauce » est encore plus révélateur. Le francophone s'en tiendra à l'arbitraire, ou tiendra un raisonnement mythique source de plaisanteries. Le bretonnant aussi, en partie. En effet, pour lui « ker Saoz », c'est le village « des Anglais » (Bro Saoz, l'Angleterre). Il y a une part de mythe dans ce raisonnement, dans la mesure où il nie la

polysémie de « Saoz », car il y a saxon et saxon. En effet, il s'agit parfois de lieux où se sont jadis fixés d'anciens combattants « saxons » (de Germanie) de l'armée romaine, et non des Grands-bretons. L'appellation scientifique d'avant devient l'appellation mythique d'après, au gré des transformations de langue, au gré des « savoirs déplacés ».

J.G. fait remarquer que le type de mythe appelé « *totémisme* » 113.3 est imputé aux seules civilisations où l'onomastique témoigne encore d'une langue disparue, qui avait été à la base du raisonnement mythique à expliquer. On sait par exemple que beaucoup de noms de fleuves et de montagnes en France renvoient au gaulois, voire probablement à des langues parlées antérieurement à l'acculturation celtique. On peut alors faire la relation entre les mots et les mythes.

« *Illusion d'optique* » en somme que de confondre le raisonnement et le corpus des pensées qu'il permet. Ainsi, le raisonnement scientifique n'est pas réductible aux « sciences » de ces derniers siècles. Une pareille illusion conduirait à prétendre que la science est occidentale. De même, le raisonnement mythique n'est pas réductible « aux mythes », discrédités chez nous, mais reconnus ailleurs.

D'où l'énoncé de la thèse : le mythe est une façon de dire chez tout humain 114.2.

« *L'histoire n'a jamais vérifié la loi des trois états* ». Selon Auguste Comte, toute connaissance humaine passerait successivement par trois modes d'explication, sans régression possible : théologique, métaphysique, et positif.

« *Mythe et science sont toujours synchroniques entre eux dans un rapport mutuel de complémentarité* » (en tant que raisonnements sémantiques). Cette proposition est importante, parce qu'elle conduit à rechercher dans ce qu'on appelle d'ordinaire « de la science » une part de raisonnement mythique, et dans ce qu'on appelle d'ordinaire un « mythe » une part de raisonnement scientifique.

Définition contrastive du mythe par rapport à la science

Dans les deux cas, le raisonnement est guidé par une « nécessité », et non par le hasard. Dans les deux cas, on expose la preuve de ce que l'on dit. Seul diffère le critère du choix et de la combinatoire de ce qui fera le message. 114.3-4.

Scientifiquement, la situation oriente l'élaboration du raisonnement ; sa nécessité est recherchée dans l'interface avec la situation. Mythiquement, les mots orientent cette élaboration ; sa nécessité est recherchée dans les configurations grammaticales 114.3.

Ainsi, le nom, pour un latin, est nécessairement un présage, puisque « *nomen* » est proche de « *omen* » 114.4. Le bonheur doit être le contraire de l'angoisse, puisque « augusta » est en opposition minimale avec « angusta ». Le raisonnement mythique « projette » les mots sur l'expérience et en dessine le paysage sémantique. « *Projection* » contre « *induction* » de la référence, dit J.G. en 114.3.

J.G. parsemant son texte de paraphrases de définition du mythe, j'inclus ici deux autres formulations contrastives de ce raisonnement.

« *On méconnaît ainsi l'unité profonde de cette alternative essentiellement étiologique qui veut que le puits vienne au seau si le seau ne va pas au puits et que, là où par le signe aucun objet n'est formulé, la forme elle-même s'objective en se donnant un contenu qui fait culturellement partie de la réalité.* » 117.2

Et « *Il y a mythe quand le mot suggère le concept dans lequel en retour il s'incorpore*. » 117.3

Il n'y a pas rupture de la dialectique du dire, comme chez le schizophase, pour qui les mots valent pour eux-mêmes. Le raisonnement mythique produit dialectiquement de la référence, comme la science ; il cherche aussi à être adéquat et exact. La science était « *méta-linguistique* » en ce qu'elle réorganisait (« méta- ») le grammatical à l'épreuve de l'expérience ; le mythe est « *métaphysique* » 114.4 en ce qu'il réorganise l'expérience (« physis ») à l'épreuve des mots. Le préfixe est choisi pour rappeler le caractère dialectique du raisonnement.

« *Le mythe n'admet pas plus* [le merveilleux] *que* [ne le fait] *la science. Il ne l'explique pas. Il le fonde* » 114.4. Le merveilleux est tenu pour illusoire, « mirage ». Au contraire, le mythe donne au merveilleux le statut de nécessité en le fondant sur l'existence des formes grammaticales qui en fournissent la preuve. La réalité prend les contours d'une formulation.

Il y a donc deux versions de la nécessité : le déterminisme et le fatalisme. Ce dernier terme (à rapprocher du « fatum » latin) est justifié par le fait que « [le mythe] *soumet le monde aux lois internes du langage* ». À la « *formulation* » qui s'appuie sur l'expérience pour remanier la grammaire, s'oppose « *l'évocation* » qui s'appuie sur les mots pour remanier l'expérience.

Autre différence significative. Étant « hypostatique », le mythe ne nous apprend rien d'autre que ce que les mots disent, en tant qu'identités et unités. En cela il n'est pas « *heuristique* ». Suit l'évocation d'une conséquence sociolinguistique. La sémantique scientifique permet de développer et de « *capitaliser* » de la connaissance 111.4.7, alors que le mythe « *se révèle comme un oracle* » 114.4.

« *L'unique "muthos"* » s'oppose au « *provignement des mots en "–logie"* » 114.4. L'ordre culturel du signe est un dans son principe tandis que la conjoncture est infiniment variée. La sémantique scientifique se heurte à cette variété de l'expérience ; d'où la diversité des champs scientifiques. À commencer par les quatre plans de médiation. Inversement, le raisonnement mythique ne peut qu'être homogène, puisqu'il tire sa nécessité du seul ordre du signe. Il est irréfutable, « infalsifiable ».

« *Le professeur se fait prophète* » 114.4. J.G. joue ici sur la proximité des termes (ce qui est à mon sens la partie mythique de son propos). Le mot « prophète » est sans doute ici pris littéralement, à partir du grec προφήτης, *prophêtês,* où -phêtês » est apparenté à φημί, phêmi « je dis ». On peut l'entendre comme celui qui « met en avant » (pro-) le dire (phánai, « dire »), celui qui se fonde sur les mots. Il ne s'agit pas du prophétisme biblique. L'opposition avec le « professeur » procède d'un lieu commun : idéalement, le professeur explique des connaissances réfutables, même si une partie de son enseignement est mythique.

J.G. soulève en 114.5 & 115.1 la question de la prise en compte par le raisonnement mythique des paramètres de la situation. Sur ce point, le mythe se distingue de la science. « *L'objet* », dit-il, n'est pas seul concerné, mais comme la conjoncture est identifiée à la structure grammaticale, « *l'émetteur et le récepteur communient dans la participation d'un savoir »*, 114.5, qui a son propre cadre spatio-temporel, de sorte que les propos mythiques ne peuvent varier en fonction des paramètres de la situation. (En revanche, l'interlocution persiste puisqu'on débat des mythes autant que de la science).

Problèmes de méthode. Est-il possible d'accéder au mythe par le biais du rite (écriture du mythe) ou de l'analyse de ses fonctions ?

J.G. développe une difficulté exposée plus haut. On peut la définir en introduction sous la forme d'un syllogisme. (1) « *Le mythe n'a de sens que le signifié de la langue dans laquelle il s'est initialement exprimé* » 115.2. (2) Or cette langue est la plupart du temps inaccessible, de sorte que le mythe apparaît aujourd'hui formulé dans des traductions : c'est « *un savoir déplacé* » 113.2. (3) Donc, on ne peut remonter à sa signification qu'indirectement, par le biais des autres plans de médiation, à savoir d'une part à travers la technique lorsque le mythe a été fabriqué dans des « *rites* » dont l'usage s'est maintenu, et d'autre part à travers l'analyse des usages sociaux eux-mêmes, dans la mesure où le mythe y remplit une « *fonction* ».

Avant de développer séparément ces deux points, je propose d'éclaircir la définition de deux termes – *déictique* et *sémiotique* – qui concernent les plans technique et sociologique exposés plus loin dans le *Vouloir-Dire*.

« *Nous entendons par* [écriture du mythe] *l'ensemble des rites grâce auxquels, déictiquement en même temps que sémiotiquement, il s'inscrit dans la conduite et le vécu d'une société* » 115.2. Dans la TdM, la « *déictique* » appartient au vocabulaire de la technologie, et désigne le traitement technique de l'information, qu'il s'agisse, par exemple, de la production de couleurs peintes, de sons par des instruments, ou de la transcription en lettres de différents phonèmes dans l'écriture dite « phonographique ». La manipulation rituelle de l'ostensoir évoquée plus loin en fait partie. Cet outillage forme l'ensemble des « signaux ». (Voir 16.1 supra, et (dans *L'Outil*), 155.2 « *l'immense classe déictique des signaux* »). Ceci étant, par recoupement des plans, le rite prend aussi le statut d'usage social, et devient en cela un fait « *sémiotique* ». Dans la TdM, ce terme est mis entre guillemets lorsqu'il fait référence aux courants littéraires ainsi dénommés (et constamment critiqués par l'auteur) ; sans guillemets dans le texte, la « *sémiotique* » appartient au vocabulaire de la sociologie, et désigne « *tout échange, verbal ou non, d'information* » (*DVD II La Personne*, 98), y compris d'une information elle-même technicisée, comme l'est le rite. Autrement dit, puisque tout fait de langage a socialement statut de langue, tout raisonnement mythique, qu'il soit ou non ritualisé, est observé dans un cadre social délimité.

Mythe et rite

« *Algèbre* et *science* » et « *rite* et *mythe* » 115.3 sont mis en parallèle. Leur confusion est à critiquer dans les deux cas. « *Algèbre* et *rite* » sont de l'ordre de la technique ; « *science* et *mythe* » de l'ordre du dire, mais en l'occurrence la technique peut aussi bien artificialiser de la science en algèbre que du mythe en rite. Attention à enlever ici au rite son sens sociologique de pratique conventionnelle, pour n'envisager que la procédure de fabrication d'un appareillage et son mode d'emploi. Ceci inclut la circulation de personnages ou de danseurs sur la surface d'une scène, profane ou sacrée.

L'exemple proposé de l'encens est clair. La fabrication et l'utilisation du dispositif encens – encensoir réalise sur le mode technique le mot hébreu zākar en négligeant sa polysémie et en identifiant sémantiquement « *sentir et se rappeler* ». (Cf. Zakarie, זְכַרְיָה, « Dieu se souvient », nom d'un prophète messianique de la Bible).

Le second exemple, celui du « pied de nez », présuppose que ce type de geste ait un statut technique ; J.G. assimile d'ailleurs la danse à de l'écrit. De toute manière, il s'agit de réaliser

une mesure technique, appelée « pied » ou « pied romain » en Europe (environ 30 cm). En l'espèce, on le mime en allongeant le nez à l'aide de la main, doigts écartés. Le raisonnement mythique réside dans la réalisation du mot « pied » lui-même, en mimant ensemble les deux sens de ce mot. Le même mime pourrait d'ailleurs s'ajuster scientifiquement à la mesure, plus précisément obtenue à l'aide d'un outillage (corde ou règle).

La légende de la fondation de Rome présente également un cas clair de mythe fixé par un rite. Il s'agit de la statue de la louve nourricière qui fixe dans le bronze la première enfance des deux frères abandonnés et recueillis, dit le récit, par un berger et sa femme, par ailleurs prostituée. Le mythe tient à ce que le mot latin « lupa » veut dire à la fois « louve » et « prostituée ». (Cf. lupanar.) N'aurait-on plus de récit, et seulement le vestige archéologique, que le raisonnement mythique sur le mot « lupa », à partir de la statue, fût devenu inaccessible. Idem, peut-être, pour le nom de « Rome », qui télescoperait « Romulus », « rumon » (fleuve, en Étrusque), et « ruma » (colline, en Osque).

Mythe et fonction sociale 115.4

Certains abordent le mythe à travers l'analyse de sa fonction sociale. Fondamentalement, la critique est analogue à celle du « fonctionnalisme » en linguistique : on confond le fonctionnement et la fonction, « ce que c'est » avec « à quoi c'est utile ».

La critique, en deux parties, concerne les deux manières d'aborder l'histoire : le raisonnement par l'origine, et le raisonnement par le modèle archétypal. Le « primitif » d'un côté ; le « primordial » de l'autre. L'un et l'autre raisonnement font une interprétation pseudo-scientifique des documents, faute de comprendre le mode de fonctionnement spécifique du mythe.

La première partie présente chacune des deux perspectives explicatives.

1 - On vise « *à lire dans le mythe… la préhistoire de nos sociétés* » 115.4. Ceci relève de l'explication par l'origine. Autrement dit, on traite le mythe comme une légende, laquelle est un récit qui relève de la sémantique scientifique, même si on le considère comme réfuté.

Rex et *Pontifex* 115.4 : les deux termes sont en opposition. Selon Cicéron, le premier est lié à « regere », diriger en ligne droite – radical « reg- » qui désigne la ligne droite, et la délimitation[133]. Cf. « règle » en français. Le Rex délimite. Le Pontifex, chef du clergé romain, – littéralement « qui fait le pont » selon Varron –, autorise le passage. Le raisonnement mythique[134] identifie derrière le verbe « facere » (faire) – comme en français pour le verbe « pouvoir » – le fabriquant du pont, et le Prêtre qui, légalement et légitimement, autorise le passage. La distinction modale de « I can, I must, I may » qui dissocie l'Outil, la Personne, et la Norme, disparaît.

2 - On vise « *à lire dans le mythe… les aspirations primordiales de l'humanité* ». Ceci relève de l'explication par le modèle, par l'archétype. Adam (ha-adam dans Gén. 2-7), c'est, dans une certaine interprétation, « le terreux » (le « glèbeux » dans la traduction de Chouraqui), tout comme le latin « homo » est lié au mot « humus » (dans d'autres genèses aussi). Considérer qu'Adam « *assume solitairement* » la faute serait occulter le mythe au profit de la légende (historiciste). J.G. interprète le récit biblique de la consommation du fruit (de la terre) comme un mythe qui formule, à travers le mot Adam « terre / homme », l'émergence à la dimension axiologique de l'humain – la « *norme* » dans DVD II –, sous l'aspect de la dialectique entre

133 Ernout Alfred & Meillet Antoine, 1932, *dictionnaire étymologique de la langue latine*, p.567.

134 Celui de Varron, selon le Ernout & Meillet : « Pontifex », p. 521.

culpabilité et rémission (pardon) : « *le péché inhérent à notre condition* ». Bien entendu, il s'agit d'une projection du modèle de J.G. sur le texte biblique.

La seconde partie formule les objections : « *Il est aussi faux* (1) *d'une part… que d'autre part* (2) » 115.4.

1 – Il est faux « … *d'imaginer d'une part, pour ce qui touche à l'actualité des institutions, qu'il soit plus révélateur que la langue* ».

Le « il » est ici impersonnel, et la paraphrase en serait : « il n'y a rien de plus révélateur que la langue pour comprendre ce que sont les institutions ». Il ne s'agit pas d'une concurrence entre langage et vestiges, mais de la tendance à tenir tout raisonnement pour un raisonnement scientifique, en méconnaissant l'ambivalence du sens.

Remarquons par ailleurs qu'il n'y a pas dans cette formulation de confusion entre « langue » (usage social) et « langage ». L'auteur veut bien dire que c'est dans le « signe » (le principe glossologique du langage) qu'il faut chercher le fondement du mythe. Mais comme il propose un exemple (« le soleil se couche ») pris en français contemporain, il passe par le terme « langue » pour parler du langage. Le même usage langagier peut être « raisonné » de manière scientifique ou mythique. Les deux coexistent. Scientifiquement, on assume très bien la polysémie du verbe « se coucher » dans la formulation « le soleil se couche », même si, mythiquement et par anthropomorphisme, on peut aussi s'imaginer qu'il va dormir. Ce n'est donc pas l'usage de la formule qui compte pour distinguer science et mythe, mais bien le raisonnement lui-même tenu sur la formule.

2 - Il est tout aussi faux « …*de prendre, d'autre part, de très anciens échanges pour un brevet d'universalité* ». Critique de la théorie des archétypes, qui nie le changement dans une démarche anachronique. Le raisonnement mythique est alors le support d'une politique (sociolinguistique) conservatrice dans le temps ou hégémonique dans l'espace.

« *Les mentalités sont autant le fruit de croyances que d'évidences partagées* ». Conséquence de la dissociation entre le plan du signe et celui de la personne. La « croyance » est ici associée au raisonnement mythique, et « l'évidence » au raisonnement scientifique. L'une et l'autre entrent également dans la dialectique du consensus relatif et de la dissension. On accepte aussi bien ce qui ne donne pas lieu à explication – pull à col ouvert ou à col roulé ; ceinture ou bretelles, ainsi que le mythe – qu'un fait soumis à réfutation. Dialectiquement, on se dispute d'ailleurs sur l'un et sur l'autre, et il y a une histoire du symbolisme des couleurs, une histoire des raisonnements mythiques, comme il y a une histoire de la physique.

Le paragraphe suivant 115.5 développe la thèse principale : le mythe est un fait de sémantique qu'il faut observer à travers les raisonnements tenus. C'est pourquoi J.G. propose quelques exemples de repérage du mythe à travers les discours de justification de ce qui, du point de vue scientifique inverse, n'en a pas. Commentaires des grands textes hindouistes[135], sagas, « mirouërs ». J.G. oppose ici, implicitement, le commentaire (mythique) à la glose (scientifique). En 110.2, J.G. parlait de « *fonder la pertinence de la glose* », dans le cadre d'une sémantique scientifique. La glose est scientifique pour autant qu'elle propose de la convergence synonymique (ou « paraphrase ») et du développement « autonymique », comme l'est une définition. Pour sa part, « *Le mythe (…) apparaît toujours commenté* ». J.G. entend ici la manœuvre discursive (et socialement idéologique)

135 « *Les brāhmana du Vig-Veda, les Gātha de l'Avesta* » 115 5.3.

qui consiste à « *justifier des conceptions venues d'ailleurs et dont la raison n'était plus directement accessible* » 116.1.

Le genre littéraire des « miroirs », (« specula » pour les œuvres en latin) 116.1, relève en général de l'édification morale, dont le célèbre « *Mirouer* des simples ames anienties et qui seulement demourent en vouloir et desir d'amour » de Marguerite Porete (1219, copie du XVe). Bien entendu, la sémantique mythique y domine. Certains ouvrages ont un caractère encyclopédique, tel le *mirouer* du monde de Gossuin de Metz, (XIIIe, édité en 1517)[136].

Suit une distinction suggestive. La distinction entre « homme » et « nature » se retrouve dans les mythes, qui sont « *déjà héroïques ou cosmiques, à ceci près qu'ils n'expliquent pas* » 116.1. J.G. résume cette opposition par le couple « *totémisme* / *animisme* », le totem étant ici supposer concevoir mythiquement l'humain, tandis que « *l'animisme* » concevrait mythiquement la nature.

« *Le même processus qui engendre les éponymes engendre aussi les numina* ». « *Éponyme* » 116.1 : (epi+onoma, sur+nom, « qui donne son nom à »). L'éponymie identifie un personnage et une réalité, telle qu'une œuvre ou un lieu. « Saint-Étienne » est à la fois une ville et un saint éponyme. Les « *numina* » sont chez les Latins une variante d'animisme qui considère comme divinité tout ce qui importe dans la nature. Augustin en donne une liste dans *La cité de Dieu, IV VIII*. La pluie, par exemple, est un « numen » (une puissance divine). On appelle ainsi ensuite des noms de personne, mais le mot ne trompe pas et atteste du raisonnement mythique : Flora, Pomona, Feronia (feris = sauvage), Silvanus. Tout le vocabulaire agraire s'y retrouve[137].

« *Le fer est fils du ciel au même titre que le dieu* ». Le début (le fer) renvoie au mythe de Prométhée le Titan, qui vole le feu de l'Olympe à Héphaïstos le dieu forgeron. (Platon, *Protagoras*, 320-321). La fin (le dieu) réfère au nom de Zeus, « ciel », de la famille de *dyew, en indo-européen, qui a donné « dies » le jour en latin. La relation de paternité est renversée dans le nom de « Jupiter », qui est composé de (1) « Ju- », qui correspond à Zeus, « ciel », et de (2) « -piter », père.

Mythe et religion. Mythique et mystique

Le thème général est repris à propos ici des panthéons : « *la mythologie* [est] *conceptuellement une modalité* [du langage] » 116.2. Une preuve en est, notamment dans les noms de dieux, dans « *l'écho de la flexion ou de la dérivation des mots par lesquels on les a d'abord désignés* ». L'exemple du nom « Zeus », selon l'interprétation de Platon, est proposé plus loin en 116.3.

Cela dit, J.G. demande de faire la distinction suivante : on ne peut pas « *de la prosopopée conclure à la théologie* » 116.2. La première est un raisonnement mythique ; la seconde est la manière dont l'humain pense le transcendant.

« Prosôpon » c'est « le visage », et « poiein » c'est « faire ». La prosopopée consiste à faire parler comme une personne ce qui n'est pas une personne. Ce peut être un bateau (« Comme je descendais des Fleuves impassibles », Rimbaud, *Le bateau ivre*), ou une entité humaine (« Nous, Peuple des États-Unis », *Constitution* de 1787). Le terme est pris ici dans un sens plus

136 Voir Chantal Connochie-Bourgne, « Pourquoi et comment réécrire une encyclopédie ? Deux rédactions de l'Image du Monde » (de Gossuin de Metz), in *Encyclopédies médiévales*, P.U.R. 2004, p. 143-154.

137 Cf. l'adage : « nomina [sunt] numina » (les paroles ont une puissance divine).

large, puisque « *la Qualité de la Vie* » est considérée comme une prosopopée 116.2. Niant le vague et la polysémie, la prosopopée donne au concept l'identité homogène du mot et l'assimile à l'identité constitutive de la personne. La « carte d'identité » est la même pour la personne et le nom. Une telle réduction est mythique.

Ce raisonnement mythique qu'est la prosopopée est à distinguer de la recherche « *du transcendant* », parce que la recherche théologique mobilise le raisonnement d'une manière particulière. En effet, dans ce cas, « *le verbe* [n'est que] *la condition* [d'accès à] *l'ineffable,* [dont] *la fondation* [est] *mystiquement dans la foi* », laquelle foi relève du plan axiologique, comme il a été dit précédemment en 111.2. Ce point est développé dans une phrase dense que je vais longuement commenter :

« *Le "mystère" où les anciens cherchaient le transcendant ne se réduisait pas plus à ce polythéisme – fût-il syncrétique – qui comptait mythiquement presque autant de dieux que de noms que ne se réduit, dans la tradition biblique, à la science un monothéisme tirant d'un même ensemble de désignations la litanie synonymique d'un seul Dieu sans visage et qu'on ne nomme pas* » 116.2.9. Et il ajoute que confondre « *mystique* » et « *mythique* » est « *simpliste* ». Voir aussi en 111.2 la précédente évocation de la différence entre science et mystique.

La « réduction » évoquée ici me paraît ambivalente.

- On peut comprendre qu'il faut clairement distinguer « mystique » et « rhétorique » 116.2, la première étant au fondement du religieux et l'autre en étant « la voie d'accès ». J.G. pense ici avant tout à ne pas ramener l'expérience religieuse humaine à une affaire de raisonnement. La « réduction » ainsi critiquée est alors celle d'une confusion des plans. Quel que soit le raisonnement tenu par les religieux, qu'il soit de type scientifique ou mythique, il n'est « *mystère* » et « *mystique* » que sur le plan axiologique dont relève la foi 111.2 : la « *fondation* [de l'ineffable] *est dans la foi* ». Revenons sur cette notion de « mystique ». Glossologiquement, tout raisonnement élabore un objet hypothétique. Or l'absolu transcendant échappe à toute observation et donc à l'épreuve de la confirmation ou de la réfutation. Mais il échappe aussi à l'explication mythique fondée sur le mot lui-même. En cela, quoique « dicible » puisqu'on en parle, l'absolu transcendant est « *ineffable* » et, une fois posé comme concept, relève axiologiquement de la foi. Je comprends alors la notion de « *mystique* » comme cette attitude humaine qui pense la transcendance, la vit, et s'y confie. L'expérience humaine du transcendant existe au même titre dans le polythéisme et le monothéisme, qui diffèrent sur le plan du langage, par la manière d'en parler. Plus précisément, ils diffèrent en partie : c'est le second sens de cette « réduction ». J.G reviendra brièvement sur ce point dans ses *Huit leçons d'introduction à la théorie de la médiation*, p. 247 : « *Dans ces mythes, il faut dissocier la part de la mythologie et celle du phénomène religieux : à ces époques, il y avait aussi les Mystères. Il n'y avait pas que Zeus, Héra, et toute la ribambelle de l'Olympe. La religion grecque, la vraie manière de vivre, c'étaient les mystères d'Éleusis, réservés aux initiés après une longue formation. À Rome, c'était pareil. Lisez Cicéron, qui ne croyait absolument pas aux dieux, ce qui ne l'empêchait pas d'être un esprit religieux.* »

- On peut aussi comprendre que la réduction en question concerne la voie d'accès langagière au « mystère ». Dès lors qu'on ne peut sortir humainement du langage, l'accès au « mystère » se fait à travers l'ensemble de la rhétorique, conjointement mythique et scientifique. Par conséquent, il ne faut pas « réduire » les théologies polythéistes au raisonnement mythique sous lequel il se présente de la manière la plus spectaculaire dans leurs panthéons, et il ne faut pas réduire non plus les théologies monothéistes au raisonnement scientifique

sous lequel il se présente par contraste avec les précédentes dans la « convergence synonymique » du vocabulaire divin. C'est cet aspect qui est ici développé à travers des exemples.

- L'observation du mythe dans la théologie polythéiste a été illustrée plus haut, notamment à travers les « numina » des Latins. Les Grecs voyaient aussi autour d'eux le ciel (ouranos), la terre (gèa), la rivière (numphè) et ressentaient le temps passer (chronos) ; ils en ont fait des dieux, souvent sous le même mot. L'allusion au « *syncrétisme* » rappelle combien les panthéons sont hétérogènes, comme l'est aussi aujourd'hui le calendrier des saints. Cela dit, J.G. n'exclue pas que le croyant grec considère les « ambrotoï » (les immortels) comme les avatars d'une condition transcendante, et leurs noms comme les synonymes d'un même concept. (Cf. La citation des *Huit leçons* ci-dessus).

- J.G. soutient que la conceptualisation d'un « *Dieu sans visage et sans nom* » 116.2 relève du raisonnement scientifique en tirant argument du fait qu'il est qualifié, dans la Bible, et – ajouterai-je – dans l'Islam, d'une litanie de désignations synonymiques. Il est clair que l'expression « *litanie synonymique d'un seul Dieu* » renvoie à la notion de « *convergence synonymique* », laquelle est assignée au raisonnement scientifique. J.G. affirmera catégoriquement plus loin, en 117.3 que : « *le mythe exclut le synonyme* ». Voyons maintenant ce qu'est cette « *litanie* », et ce qui la nécessite.

« *Un seul Dieu sans visage et qu'on ne nomme pas* ». Autant de caractéristiques de l'absolu transcendant, ainsi relativement défini par négation de deux traits symboliques de la relativité de l'humain : la personne se distingue par ses traits et par son nom. Une telle négation est aussi la source de deux problèmes. Comment parler du transcendant ? En contournant le tabou langagier. Comment le représenter ? Par des stratagèmes, notamment par la sacralisation de lieux.

« *Dieu sans visage* » : l'actualité nous rappelle périodiquement et dramatiquement à quoi mène la chasse que font les iconoclastes de tous poils aux prétendues « idoles ». « *Dieu sans nom* » : Ce n'est strictement exact que pour le judaïsme. (Aux spécialistes de dire depuis quelle période, et dans quelle mesure). Le terme sémitique que l'on traduit par Dieu, « El », se retrouve dans tout le Moyen-Orient antique. Il est traduit en général par « il est ». On le trouve dans le panthéon Ougaritique, il commence celui d'« El(ohim) » (avec un pluriel qualifié de « majesté », mais qui pourrait être un stratagème pour contourner le tabou), et plus récemment de All(ah). Le judaïsme recourt à un stratagème écrit pour dénommer Dieu, mais le tétragramme, YHWH *יהוה* (quatre consonnes, non vocalisées) est lui-même issu de la racine *היה* (HYH) du verbe « être ». On s'interdit de prononcer le mot lui-même, et on énonce à sa place le nom « Adonaï » (Seigneur) lors du culte, ou tout simplement « Ha-Shem » (Le Nom). Une bonne météo à la télévision israélienne est commentée par « Barukh ha-shem » (béni soit le nom, équivalent de « Dieu merci »). Le contraste est frappant avec le « Inch'Allah » des musulmans. Et il est aussi parfois « antiquisé » : les scribes de Qumran l'écrivent en caractères anciens dans des textes en écriture dite assyrienne ou carrée, c'est-à-dire araméenne. Le contraste entre le tracé archaïque et le tracé contemporain du scribe est un stratagème de plus de réaffirmation de l'interdit.

L'interdit sur le nom impose cette « *litanie synonymique* » tirée « *d'un ensemble de désignations* » qui sont autant d'attributs. Dans la Bible, « El Shaddaï » (El des montagnes), «El Roï » (qui voit), « Sabaoth » (des armées), etc. La tradition juive ultérieure veut que sept noms de Dieu dans la Bible ne puissent être « effacés », y compris par le scribe en train de les écrire. Ces appellations se multiplient dans la poésie synagogale et la liturgie. L'islam, quant à lui,

énonce avec une extrême emphase le nom « Allah ». Cela n'empêche pas les oulémas d'admettre 99 noms de Dieu (Le Tout Miséricordieux, l'Éternel, La Lumière, L'Arbitre, Le Premier, Le Dernier, etc.). L'important du point de vue de J.G. est qu'il s'agit d'une « *convergence synonymique* », c'est-à-dire d'un raisonnement « scientifique », car on présuppose toujours que l'on conçoit ainsi une identité, quelle que soit la formulation choisie. Ceci étant, la croyance ou la non-croyance en ce qui échappe en l'occurrence à toute « falsifiabilité » relève du plan axiologique.

De la banalité du raisonnement mythique

On trouve en 116.3 une gamme variée d'exemples de raisonnements mythiques qui montre leur banalité. Du plus prestigieux – l'étymologie de Zeus chez Platon – au calembour enfantin.

- Platon, dans Le *Cratyle*, 369a, fait dire à Socrate que le nom de Zeus équivaut lui-même à une définition qui fait voir « la nature du Dieu ». « Ce nom équivaut à tout un discours, et il a été divisé en deux parties, dont on emploie tantôt l'une, tantôt l'autre, les uns l'appelant Ζῆνα, les autres Δία ; réunis, ces deux noms expriment la nature du Dieu : et telle est, comme nous l'avons dit, la fonction que les noms doivent remplir. En effet, la vraie cause de la vie, τοῦ ζῆν, pour nous et pour tout ce qui existe, est le maître et le roi de toutes choses. Il est donc très juste d'appeler ce Dieu celui *par lequel*, δι' ὅν, il est donné à chacun de *vivre*, ζῆν ; mais ce nom, qui est un, a été divisé en deux, ainsi que je l'ai dit. » (Trad. Victor Cousin). Ainsi, selon Platon, le nom (onoma) en tant que forme porte le sens (logos) vrai ou faux. Le jeu sur la morphologie est ici explicite : mythiquement, Platon joue sur deux variantes du nom : Zeus (Ζῆνα, Zèna, à l'accusatif, dans le texte), est rapproché de « *vivre*, ζῆν » (Zèn) et la variante de l'accusatif, Δία, (Día), est rapprochée de la préposition causale « diá ». Noter le déplacement de l'accent vocalique. « *La forme elle-même s'objective en se donnant un contenu* » 117.2.

- Exemples en Bretagne 116.3. En breton, « Sant » veut dire « Saint ». L'homophone signifiant « Vallée » n'est plus en usage[138]. « Becherel-Zant-Logod » est un nom de village, sur la commune de Plestin (Côtes d'Armor), et « San(t) Derwenn » est aussi un nom de village. Soit « Sainte Souris », et « Saint Chêne », au lieu de « la vallée aux souris, la vallée des chênes ». De même pour « Saint Dré » (La vallée où il y a du sable, « treah » en vannetais). Et Saint André (Andreo) est invoqué contre la coqueluche, « an dreo » (Quimper). Etc.

Le concept mythique, dont la définition est ici rappelée, « *fait partie culturellement de la réalité* » 117.2. Et cette information, en tant que savoir, fait histoire chez les gens. Suit une liste d'exemples, dont celui des conséquences sur le diagnostic en psychopathologie du mythe de « l'hystérie » féminine.

Mythe et mécanismes de l'énoncé

J.G. entre en 117.3 dans le détail des procédés de la rhétorique mythique. Il lui suffit d'inverser ceux de la rhétorique scientifique, exposés antérieurement. En somme, le mythe « *fait système de tout rapport* », quel que soit l'axe d'analyse.

« *Biffures, fourbis, fibrilles, frêle bruit* » 117.3 sont les sous-titres des 4 volumes de « *La règle du jeu* », 1948-1976, autobiographie de Michel Leiris.

138 Pierre Trépos, « Les saints bretons dans la toponymie », *Annales de Bretagne*, 1954, vol.61.

- **Qualitativement**, le mythe « *exclut le synonyme puisque tout sème séparément s'hypostasie* » 117.3. En voici un exemple, pris à Darwin, cité par Jean-Claude Ameisen[139] : « longtemps avant que l'homme existe, le sol était régulièrement labouré par les vers ». Commentaire de Jean-Claude Ameisen (p.128) : « L'homme n'a pas non plus inventé l'agriculture, aurait pu écrire Darwin ». Le raisonnement scientifique implique que l'on puisse lever la polysémie potentielle des termes « labourer » et « agriculture » par des synonymes[140]. Soit par un autre mot, si le lexique le permet, soit par une paraphrase synonymique. On dira ainsi plus scientifiquement que le lombric « se nourrit d'humus », et non qu'il « laboure ». Cette convergence synonymique interdit d'inclure le mode d'alimentation du lombric dans le champ des activités agricoles. Cela dit, Jean-Claude Ameisen a raison mythiquement dès lors qu'il met la preuve dans le mot. (Idem pour le choix du terme « invention ».)

- **Quantitativement**, « *il ignore l'autonyme* » 117.3. L'auteur appelle ainsi la possibilité permanente de reformuler un « terme » de proposition (unité sémantique), en variant la quantité des mots qui le composent. Ce que l'on développe peut être résumé, et inversement.

Reprenons notre exemple. Scientifiquement, le biologiste contemporain peut comprendre le propos « le ver de terre laboure », mais à condition de pouvoir le reformuler en : « le lombric avale de l'humus, le broie dans un gésier, en digère les éléments nutritifs pour son espèce, et l'excrète ». En revanche, mythiquement, le labour reste tout simplement du labour, puisqu'on l'appelle ainsi. Et faute d'explication, on peut en inférer que le lombric et l'homme sont deux agriculteurs. Or je doute fortement que Jean-Claude Ameisen connaisse un paysan qui procède comme le lombric, et quoique modeste jardinier, je refuse d'en passer par là pour faire pousser mes petits pois.

Le mythe « *ignore aussi l'autonyme par où le centaure scientifiquement se démonte* » 117.3. L'exemple proposé par J.G. me paraît une boutade. Son raisonnement me semble être le suivant. Le nom « un centaure » induit à penser à un animal unique, par raisonnement mythique. Une des légendes imagine qu'il s'agit de la réaction de populations grecques archaïques (les Achéens) ignorant l'équitation, à la vue des premiers cavaliers immigrants (les Doriens). La science, en revanche, conduirait à observer qu'un cavalier, à un moment donné, descend de son cheval. Bref, que cela se démonte. Le raisonnement scientifique impose de « réfuter » l'hypothèse de l'animal centaure pour lui substituer l'hypothèse du complexe « cheval monté par un cavalier », qui constitue alors avec le mot « un centaure » une unité autonymique.

Propositions corollaires des précédentes. Le mythe « *exploite systématiquement la polysémie et la polyrhémie* » 117.4.

1 - **L'exploitation de la « polysémie »**. Faisons le point sur cette notion, car ce concept condense les deux phases de la dialectique du dire. J.G. parle à plusieurs reprises de « *la polysémie du sème* » : 36.4, 86.4, 90.5. Rappelons la relation étroite du concept de « polysémie » et du concept d' « impropriété » grammaticale, qui est « évidement de sens ». Le concept de « polysémie » implique l'impropriété dont elle découle rhétoriquement. Si l'on

139 Jean Claude Ameisen, 2013, *Sur les épaules de Darwin, tome 2 : Je t'offrirai des spectacles admirables*, (Éd. France-Inter / LLL)

140 Cf. Jean-Claude Schotte, 1997, *La raison éclatée,* p. 258 : « Un lecteur qui ne synonymise pas rend le réel intelligible verbalement, mais par la seule hypostase du vide différentiel. » Et p. 259 « Cette identité protéique est si étonnante qu'elle n'est intelligible que si l'on y voit les avatars de la même chose ». Pour Jean-Claude Ameisen, lombric et homme sont des « avatars » du vivant.

peut parler de la polysémie de la préposition « de » ou du suffixe d'imparfait, c'est en raison de l'identité du terme qui cadre cette variété et en est la condition nécessaire, car la valeur d'un sème n'est pas l'addition de ses sens, mais sa différence formelle d'avec les autres sèmes.

J.G. veut dire ici que la sémantique mythique réunit les effets de sens d'un mot, leur imagine une relation dans la réalité, et les pense comme l'intérieur partagé de la surface sémantique du même mot. J.G. dit à juste titre que le mythe « *combine* » *(« l'opération bancaire avec l'opération chirurgicale* ») 117.4. Ainsi en va-t-il aussi de « l'agriculture » chez Jean-Claude Ameisen, pour qui le lombric et l'homme ont en partage cette pratique postulée homogène. Et plus loin dans l'ouvrage, de la « démocratie des abeilles », p.116, avec la caution de Thucydide, au motif que l'abeille pourrait prendre « une décision à partir d'un débat contradictoire qui fait basculer l'ensemble de la collectivité vers ce choix majoritaire qui devient le choix adopté par tous ». Bref, « Nous découvrons [dans la ruche] ce que nous croyons avoir inventé » [en Grèce]). Et pourtant, aucun Athénien à ma connaissance n'a jamais confondu sa participation à l'ecclesia et l'exploitation de sa ruche. Mais un tel discernement ne compte pas pour qui seul compte le pouvoir identificateur du mot. Par conséquent, il me semble possible d'affirmer que « *l'exploitation* » que fait le mythe de la polysémie consiste à la « nier », tout comme il nie la synonymie qui l'explicite.

La sémantique scientifique fait l'inverse. Elle accepte, au nom de l'observation, que les sens d'un même mot soient des sens différents à la seule condition que les réalités qu'elles pensent soient dissemblables. La fraise des bois n'est pas celle du métallurgiste, ni celle portée par Henri IV, et si j'accepte, à Noël, de manger une « crotte » en chocolat, c'est en connaissance (scientifique) de cause.

Les exemples du texte renvoient d'abord au domaine humain, évoquant *« les avatars et métamorphoses* » des personnages mythiques. La personne dont l'unité est garantie par le nom peut varier ses apparences. D'autres exemples évoquent ensuite le domaine de la nature, à travers la théorie du « *principe de correspondance* » ou encore de « *sympathie* ».

2 - **L'exploitation de la « *polyrhémie* »** 118.1 « *explique le caractère aphoristique de ces mots-phrases dont la littérarité commande l'efficacité*… » Il s'agit des diverses variantes de paronomase : « Nomen, omen » ; « Nomina, numina » ; « Traduttore, traditore » ; « Summum jus, summa injuria » ; « Ever forgive, never forget », « comparaison n'est pas raison », et peut-être aussi « Fermé pour cause d'ouverture », « Défense de courir sous peine de poursuites », etc. Cela revient à « *ignorer l'autonyme* » 117.3. Le part du raisonnement qui est mythique tient au figement (relatif) de la formulation, et repose sur la partie répétitive. Le mot tend à coïncider en quantité avec la phrase, qui ne peut plus se développer ni s'expliquer. Il faut que cela soit dit ainsi, ni plus ni moins.

« …*Ces mots-phrases… qui théologiquement opposent au dogme l'hésychasme.* » 118.1

L'hésychasme (du grec ἡσυχία, *hesychia*, « la tranquillité ») est une doctrine du premier monachisme oriental, (Jean Cassien - Ioannis Kassianos, début du 5e siècle) qui, en particulier, prône la « prière monologique ». Celle-ci consiste à répéter en continu une formule de prière. Diadoque de Photicé professait ceci : « Il faut donner [à l'intellect] le "Seigneur Jésus" comme la seule occupation qui réponde entièrement à son but. » (*Cent chapitres spirituels*, n°59). Les mantras en sont un autre exemple, dont le « Are Krishna » de l'hindouisme ou le « Aom-ma-ni-pè-mé-houng » du bouddhisme tibétain, où chaque syllabe formule l'une des six grandes vertus. « *L'exploitation de la polyrhémie* » est ici flagrante. Ce figement du dire est l'antagoniste de la dogmatique, qui procède par explication du dogme (à fin de justification).

On sait quels torrents de paroles et d'écrits la simple formule « filioque procedit » du « Credo » chrétien a suscités.

La fin de cette partie est orientée vers le repérage des mythes quotidiens, par une « *observation précise et toujours cas par cas* » 118.2 du « *mécanisme de l'hypostase* » 119.1 des mots dans les langues.

Le vocabulaire politique est en première ligne : « *bourgeoisie* », « *libéralisme avancé* », etc. 118.2. Ajoutons que les formulations du type de « La France attend la reprise, le Peuple souffre, la Jeunesse n'y croit plus, etc. », sont mythiques dans la mesure où, au lieu de faire prendre conscience d'une polysémie ou d'une référence vague, elles créent une image d'homogénéité, fictive d'un point de vue scientifique, mais bien réelle du point de vue mythique.

Trois conseils sont alors donnés pour comprendre le mythe, chacun sur un plan de médiation 118.2. Glossologique : accepter que, logiquement, le mythe soit le résultat d'un raisonnement, et non une sorte « *d'idée de l'homme* » a priori « *préexistante* [à l'homme] *lui-même* ». Axiologique : distinguer le raisonnement de sa « motivation » sur le plan du désir. Sociologique : « *Dissocier enfin du mythe l'idéologie* ». J.G. anticipe ici sur une réflexion menée dans le deuxième tome, *la Personne*. Il met alors en opposition « l'idéologie », qui est anachronique, c'est-à-dire résistance à la transformation, et « l'épistémologie », qui vise à « synchroniser » le savoir, à le transformer par une confrontation avec d'autres cadres théoriques. Or ce couple de concepts sociologiques (de l'ordre du savoir, de la doxa) doit être croisé avec le couple « science – mythe » qui, lui, est d'ordre logique, de l'ordre de la connaissance. J.G. prend en exemple de savoir « idéologique » « *la science de l'évidence* », autrement dit le positivisme des faits, et vise en particulier le cognitivisme lorsque ce dernier utilise, y compris dans des protocoles expérimentaux, les concepts de « mot » ou de « son du langage » tels que les construit le savoir scolaire (ignorant l'apport de Saussure). Pour lui, il s'agit d'une « *idéologie* » au regard du savoir « *épistémologique* » qui consiste à reconnaître que l'humain (culturel) demande « *une science du paradoxe* », autrement dit un modèle explicatif dialectique. Inversement, l'auteur admet que « *les sciences humaines* » soient largement mythiques et pleines de raisonnements hypostatiques ; toutefois, elles sont des savoirs « épistémologiques » parce qu'elles acceptent de « *remettre en cause la façon de poser* » les questions 119.2.

J.G. observe cependant une différence sur ce point entre sciences de la nature et sciences de la culture 118.3. L'expérimentation, dans les premières, « *permet de faire… progressivement et non moins décisivement, la part entre de l'évocation* [mythique] *et de la formulation* [scientifique] ». Ce n'est pas le cas dans les secondes en raison de l'absence d'expérimentation comparable.

Dans les sciences humaines, « *le mythe et la science sont d'égale efficacité* », en raison de ce qu'il appelle ailleurs « la circularité anthropologique ». Puisque l'homme observe de l'homme, « *il fait aussi les règles du jeu* » 118.4, et « *l'objectivité nous inclut* ». C'est tout le problème de la « falsifiabilité » des tests. L'exemple est proposé de la psychanalyse qui, selon l'auteur, parle « *d'aliénation et d'analyse* » là où l'on parlait de « *possession et d'exorcisme* »,

et « *de transfert* » là où l'on disait « *intercession* ». On aurait seulement « *changé les mots hypostasiés* » 119.1. [141]

Dernière leçon 119.2. Mythe et science ne sont pas des étapes successives, mais des modes de raisonnement. « *On s'est trop vite cru sorti des limbes, alors qu'on les porte irrémédiablement en soi* ». (« *Limbes* » a ici son sens latin – « limbi », « bordures », et non son sens théologique).

Un combat « *intime* » se livre, « *le combat que le langage se livre incessamment à lui-même, plutôt que mythiquement aux choses* » 119.2. Je propose la lecture suivante.

- Le premier « combat » renvoie à la proposition : la science est « *métalinguistique* » 106.2 ; elle est « *métalangage* » 107.1. Rappelons que « *méta-* » signifie ici « transformation de ». En effet, la science oblige le vocabulaire et la phraséologie à se réaménager en raison de la situation. Les éléments et relations grammaticales s'y transforment en éléments et relations conceptuelles.

- Le second combat renvoie à la proposition : le mythe est « *métaphysique* » 106.2, puisque la conception du réel s'élabore et est transformée en fonction de la manière dont la grammaire s'organise.

« *La rhétorique n'y gagne rien, mais la science, axiomatiquement, à coup sûr, qui ne saurait l'emporter qu'aux dépens – historiques – de son adversaire* » 119.2. Cette phrase dissocie trois aspects de « la science » : logique (aspect qui la fonde), axiologique et sociologique. Science et mythe, en tant que modalités logiques, sont des propriétés constantes de l'humain. En tant qu'aptitudes, elles « *ne gagnent rien* » lorsque le savoir scientifique domine le savoir mythique, et réciproquement. C'est du point de vue de la norme méthodologique qu'un gain ou une perte peuvent être jugés. Et les diverses méthodologies en débat s'inscrivent dans une histoire.

« *Mythe ou science, le verbe coupe résolument les ailes à tout essor transcendental* » 119.3. Cette dernière phrase fait profession d'immanence, à travers la figure du prisonnier, déjà invoqué en 30.2 : « *Prisonniers en quelque sorte de nous-mêmes, nous devons de comprendre à notre inaptitude à contempler ; nous ne pensons qu'avec des mots.* » Le verbe est la cause à la fois de la science et du mythe, comme il l'est aussi du poème dont il va être question par la suite. Paraphrase de 106.2 « … *la science, le mythe, et le poème* [sont]… *autant de variétés d'une seule et même causalité* ».

3 – Poème. La sémantique endocentrique

Définitions variées sous forme de triplets

« *L'esthétique… comme nous l'entendons, n'a rien d'un jeu gratuit. Elle est une tierce forme de nécessité* » 119.4. Le lecteur est invité à bien faire la différence entre les définitions classiques (et variées) de ce terme, et le sens qu'il a dans la théorie de la médiation. Il ne s'agit pas de « sensibilité », comme l'étymologie le suggère, ni de rapport à la beauté. Le terme « *esthétique* » désigne de façon générique un type de performance, c'est-à-dire un type de

141 On trouvera aussi un ensemble d'analyses précises de raisonnements mythiques dans des textes de statut « scientifique » dans la thèse de Jacques Laisis, *Apport méthodologique de la linguistique structurale à la clinique*, ch.2, « Mythe et science », p. 93-100.

réinvestissement de la structure dans la conjoncture, et ceci sur chacun des plans, ici sur celui du dire. Ce passage traite spécifiquement de l'esthétique poétique. La suite du *Vouloir-Dire* fait état de l'esthétique plastique (dans *l'Outil*), chorale (de la *Personne*), et héroïque (de la *Norme*).

Il faut souligner à nouveau que l'extension donnée ici au terme poème ne correspond pas à ce que l'on appelle d'ordinaire « poème », pas plus que les termes science et mythe ne correspondaient à ce que l'on entend d'ordinaire par là. Il y a donc des œuvres qualifiées de « poèmes » qui ne relèvent pas de la sémantique poétique, tandis qu'inversement la sémantique poétique est présente dans des œuvres qui ne sont pas considérées comme des poèmes. En outre, il ne s'agit pas ici de classer des messages, mais de repérer dans le message ce qui relève respectivement de la sémantique poétique, mythique et scientifique, trois modalités qui s'y trouvent à des degrés divers. Aucun de ces raisonnements n'est exclusif des autres. (Voir ci-dessous, en particulier, 122.2 et 123.3).

Le raisonnement poétique est une « *tierce forme de nécessité* » 119.4 en ce qu'il produit une régularité, et non de l'aléatoire, et en ce qu'il produit de l'analyse, et non de la saillance, tout comme le raisonnement scientifique et mythique.

« *Elle* [la poésie comme esthétique du dire] *n'est point l'ornement mais l'inversion d'une pratique où le message autoréférencé se désigne lui-même et, cessant de la dire, se fait en somme conjoncture puisqu'au lieu d'être un être-pour, il est et n'a pas d'autre fin.* » 119.4. Nous avons déjà rencontré le jeu de mots fait entre « *pratique* » et « *pragma* », en 112.1. Science et mythe relèvent d'un raisonnement « pratique » parce qu'ils visent le « pragma », à savoir la situation, soit pour aménager les mots en concepts en fonction du réel, soit pour imaginer conceptuellement le réel en fonction des mots. Les deux sont « exocentriques ». La rhétorique poétique au lieu de se tourner vers le pragma, inverse la visée en se retournant vers la grammaire, et en « l'exhibant » (disait Roman Jakobson). Le message qui en résulte est ainsi « *autoréférencé* » au lieu de référencier. Au lieu de se confronter à la conjoncture, il « *se désigne lui-même* » comme étant conjoncture. Il est « *endocentrique* » 106.1.

« *Elle* [la poésie comme esthétique du dire] *n'est point l'ornement*… » 119.4. Ce début de phrase fait écho à la conclusion proposée par Roman Jakobson à son article « linguistique et poétique » (in *Essais de linguistique générale*) : « La poésie ne consiste pas à ajouter des ornements rhétoriques : elle implique une réévaluation totale du discours et de toutes ses composantes quelles qu'elles soient ». p. 248.

« *Le poème est authentiquement "opus additum naturae"* », c'est-à-dire « une œuvre ajoutée à la nature ». (L'expression est de Duns Scott, reprise par Saint Thomas) 120.1.

Suit 120.2 une séquence de formules ternaires, qui situent le poème par rapport au couple que forment la science et le mythe. Conformité à « *ce qui s'évoque* » par le mot (mythe), ou à ce qui « *se formule* » par le mot (science) d'un côté, et conformité du mot à un autre mot du contexte « *qui l'incante* » (poème). La nécessité scientifique était « *déterministe* » et la nécessité mythique « *fataliste* » ; la nécessité poétique est dans son « *rythme* » (incantatoire).

- « *That it should not mean, but be.* » 120.2. (Archibald MacLeish, poète américain du début du XXe siècle, "Ars poetica" 1926). Le message poétique est autosuffisant.

- « *Le "Sinn" n'est pas en question… seulement la "Bedeutung"* » 120.2. Sur cette opposition, voir 67.3. La « Bedeutung » est « *la référence* », « *le rapport du signe à la*

conjoncture », tandis que le « Sinn » est la « signification » ou « valeur » grammaticale chez J.G., ou encore « *l'incidence* » ou rapport du signe à la structure en 63.3.

Autres triplets :

- 120.2. « *Le motif* » poétique est immanent, (endocentrique), tandis que « *l'idée* » scientifique et « *l'hypostase* » mythique (exocentriques) sont tournées vers la conjoncture.

- 120.2. La « *causalité* » poétique se présente dans le temps comme une « *périodicité* » (un « rythme »), alors que la causalité scientifique se présente comme une « *successivité* » qui permet un déploiement d'informations, et que la causalité mythique est « *panchronique* », hors de la temporalité qu'introduit la conjoncture.

- 120.3. La visée poétique est « *prosodique* » (« pros-odos »), et non « *métalinguistique* » (science) ou « *métaphysique* » (mythe). Cf. 106.2. Les deux dernières « réaménagent » respectivement la grammaire et l'expérience. La première est une marche rythmée, une « *procession* ».

On a vu J.G. critiquer, en 97.1-2, *« l'abusive extension de l'usage du concept de prosodie* ». Rappelons qu'elle « *palliait* » la réduction des faits phonétiques à une « taxinomie » d'oppositions. Il propose donc de retirer le terme du vocabulaire de la phonétique, pour l'utiliser ici, à meilleur escient.

Sémantique poétique : en soustraire le recoupement des autres plans

Suit une double critique de la place faite à la poésie dans la rhétorique classique. D'une part, la notion de poésie n'y est pas « déconstruite » selon les plans de médiation, et l'on y mêle des considérations sociologiques (de genres) à des considérations axiologiques de plaisir et de sublimation. La suite de l'exposé reviendra sur ce point. D'autre part, du strict point de vue logique, les traités de poétique énumèrent des processus sans saisir le principe même de la construction « prosodique » endocentrique.

Il faut donc déconstruire la notion de poésie par « soustraction » des aspects axiologiques que la tradition met en avant. Une concession est faite : « *le poème peut être également un discours et sublimer des obsessions* » 120.4. Certes, mais ceci est vrai de tout fait langagier, mythique ou scientifique compris, de sorte que cette discursivité n'explique pas ce qui spécifie la sémantique poétique parmi les « façons de causer ». La « *motivation* » est axiologique, tandis que le « *motif* » (dont le « rythme ») est proprement logique. Enfin, la poésie est tout autant rigoureuse, exigeante, « *sévèrement réglée* » qu'un traité scientifique ou qu'un jeu de mots mythique. Exit la notion de « *liberté* » ou de « *licence* » poétique 121.1, qui n'est qu'une illusion due à ce que l'on prend comme point de référence la rigueur méthodologique de la sémantique scientifique objective. La comparaison la plus juste est à faire avec les constructions « endocentriques » des autres plans, dont la « fonctionnalité plastique » présentée dans la théorie de l'Outil, illustrée ici par l'évocation de « *l'artiste esclave de son geste* » et de la rigueur de la « *la danse* ».

J.G. poursuit son travail de spécification de la sémantique poétique par de nouvelles soustractions. En effet, « *on a pris [le poème] pour ce qu'il n'était pas* » 121.2. En particulier en lui reconnaissant des fonctions : elle serait « *narrative* » ou « *didactique* », « *engagée* » ou « *lyrique* ». Rien de cela ne définit le poème, quoique de telles fonctions puissent nécessiter le message par surcroît, de façon scientifique ou mythique, du point de vue glossologique, et puissent ressortir par ailleurs à la socio ou à l'axiolinguistique.

Visée poétique et paramètres du message

« *L'auteur avec son œuvre entretient une relation contraire à celle de l'émetteur et du pragma* » 121.2. On remarquera le changement de vocabulaire. S'agissant de science, on pouvait observer la part de l'émetteur dans le raisonnement exocentrique en relation avec le « pragma » qu'est la conjoncture. S'agissant du poème, comme on l'a vu plus haut 119.4, c'est le message lui-même, « *autoréférencé* », qui devient pragma. Un tel message est donc dénommé « *œuvre* », et l'émetteur devient « *auteur* ». Ce dernier terme n'est pas pris ici dans un sens sociologique, mais comme synonyme de « créateur » de l'œuvre, puisque c'est dans le « rythme » même des mots qu'il puise la nécessité qui aboutit au poème, sans qu'il y ait confrontation avec l'extralinguistique.

« *Attendu qu'elle* [l'œuvre] *échappe aux conditions de sa genèse, loin qu'il* [l'auteur] *y trouve son épiphanie, c'est d'elle qu'il tient ce qu'il est* ». 121.2. L'œuvre échappe à ce qui de la situation est déterminant dans la science ou le mythe, quel qu'en soit le paramètre. Par conséquent, alors que l'émetteur se manifeste dans son message – « épiphanie », du grec επιφάνεια, epiphaneia, veut dire « manifestation », (de φαίνω, phaïno, « faire voir ») –, c'est l'œuvre qui lui donne le statut d'auteur. Autrement dit, alors que l'émetteur « produit » le message, c'est l'œuvre qui « produit » l'auteur.

« *Objet, récepteur, vecteur… n'y interviennent qu'en tant que prétextes à variations* » 121.2. Les paramètres ne sont plus des modalités d'information, mais comptent poétiquement s'ils sont parties prenantes des configurations formelles qui créent le « *motif* » du poème.

Poétique et axes.

La « *nécessité* » poétique a jusqu'ici été définie dans les termes suivants : le message présente un « *motif* », « *un rythme* », « *une périodicité* ». J.G. ajoute maintenant qu'elle se repère à la présence d'un « *mètre* », et d'une « *rime* » 121.3. On reconnaît là les deux axes de l'analyse, quantitative et qualitative. Le terme de « *rime* » peut être pris dans son sens classique ou dans « *son acception d'origine* » plus large. Il est probable que l'auteur accepte ici l'étymologie qui relie « *rime* » à « *rythme* ». Walther von Wartburg le conteste dans son *Dictionnaire étymologique de la langue française* et propose une relation au francique « rim » série, tandis que Pierre Guiraud, dans *Dictionnaire des étymologies obscures,* renvoie au latin « rimare » rechercher. Ce qui importe à J.G. est que « *le vers et la strophe* » soient définis par « *une récurrence* » 121.3, faute de quoi c'est « *la mort du poème* ». Telle est « *l'indispensable clé* ». Par conséquent, un message qualifié de « poème en prose » qui ne présenterait aucune sorte de récurrence ne relèverait pas de la sémantique poétique, quelle que soit « l'émotion » qu'il suscite en tant que « *reflet d'un état d'âme* ». Là n'est pas le poème, mais dans « *sa composition* ».

Poétique et faces du signe.

La thèse présentée ici est en apparence surprenante. J.G. soutient ici que « *la prosodie* » est une fonction purement sémantique, « *et la scansion un mode d'énonciation* », et non pas de prononciation 121.4. Le poème est ainsi totalement une sémantique. « *Le poème se situe, à l'instar de la science et du mythe, sur la même face du signe* » 122.1.

Paradoxe, puisque la tradition relie le plus souvent à la phonétique les phénomènes de récurrence de motifs d'accentuation, de séquences syllabiques (ou vers) délimitées, de répétition de phonèmes (internes ou finaux aux vers), et d'allitération. On s'attendait à ce que J.G.

recherche la visée endocentrique sur les deux faces du signe, dans une phonétique poétique associée à une sémantique poétique. Or on a déjà remarqué que ce traité de rhétorique ne distingue pas entre diverses « modalités phonétiques ». Rien n'est dit en particulier d'une modalité exocentrique mythique qui identifierait la prononciation au phonème, au mépris de la polyphonie. On pourrait cependant soutenir que c'est l'attitude la plus commune, celle qui parle de « sons du langage » en s'imaginant que tout ce qui est compris comme /a/ est toujours prononcé [a].

J.G. soutient que tous les faits de phonologie peuvent être concernés, mais que ce n'est pas en tant que tels, mais en tant que « *marques* » des sèmes et des mots 121.4. Dans le poème, le réaménagement sémantique aboutit à la rime et au vers. La récurrence de la rime en fin de vers doit faire penser « *à la synonymie* » et non à de « *l'homéophonie* » (phonétique) 122.1 et « *la césure* » médiane est la figure endocentrique de la coupe prédicative référentielle, qui fait des « *hémistiches* » un motif « *isochrone* ». En somme, ce qui apparaît comme phonétique est la caution formelle apportée par les phonèmes à cette sémiologie qui « s'exhibe » en sémantique.

Il s'agit donc de faire la part, dans un message qualifié de « poème », de ce qui ressortit à la sémantique poétique et à la sémantique scientifique. En effet « *l'un des systèmes de conceptualisation… n'exclut pas l'autre* » 122.2, et « *tous les degrés de contamination sont possibles entre le motif* [poétique] *et l'idée* [scientifique] ». Une « *harmonie* » peut être recherchée entre les deux. Le terme « *harmonie* » ne peut pas renvoyer à la prosodie elle-même, puisqu'il est appliqué à la relation entre science et poème dans le message. Il s'agit plutôt de l'appréciation ou du jugement axiologique porté sur le résultat. (Je ne parle pas de « jugement esthétique », puisque, pour J.G., l'esthétique est, exclusivement, la performance endocentrique, quel que soit le plan.)

On ne doit pas « *espérer fonder la poésie dans la paronomase* » 122.2. Rappel : la « *paronomase* » est définie comme un rapprochement sémantique de mots fondé sur la proximité de la séquence des phonèmes qui les marquent, comme dans « Tradutore, tradittore ». Il semble que l'auteur fasse référence à Roman Jakobson qui, dans « Linguistique et poétique », ch. XI des *Essais de linguistique générale*, présente son observation de la « fonction poétique » avec des exemples tels que « I like Ike », « l'affreux Alfred » p.219 et « The pallid bust of Pallas » p.239. Le principe de « *congruence* » 122.2 auquel J.G. fait allusion renvoie à l'association étroite qu'observe Roman Jakobson entre phonèmes et sens : « l'équivalence des sons, projetée sur la séquence comme son principe constitutif, implique inévitablement l'équivalence sémantique » p.235.

Essayons de clarifier ce propos, qui paraît distinct de celui tenu plus haut en 122.1. « *Certains* » croient que la paronomase fonde la poésie, parce qu'ils « *ne voient du phonème au plus long énoncé qu'une différence de complexité et, dans le signifié, qu'un "contenu" dont la désignation devenait elle-même arbitraire* » 122.2. Il s'agit des théories de « niveaux » dont Jakobson s'inspire, et la fin de la phrase, typiquement saussurienne, fait comprendre que J.G. parle ici de la sémantique « ordinaire », non poétique. La poésie, au contraire, « *inverse* » « l'arbitraire » de la relation « forme – sens » et cherche une « congruence », c'est-à-dire une motivation entre la forme du mot et son sens. Ainsi « Ike », de par son prénom, est-il associé à l'amour (to like). Attention à bien faire ici la différence entre le raisonnement mythique, qui constitue l'association en réalité, et le raisonnement poétique qui présente l'association pour elle-même.

Pour J.G., ce serait un retour à la « *phonétique impressive* » de Maurice Grammont 122.2.7. Celui-ci, dans « Onomatopées et mots expressifs » (1901), puis dans le chapitre « phonétique impressive » de son *Traité de phonétique* (1933), attribue des « valeurs impressives » aux éléments phonétiques – voyelles « aiguës, éclatantes, sombres, voilées » –, et leur donne un pouvoir évocateur. Les voyelles « éclatantes » (a, o) conviendraient à ce qui est majestueux (« gloire, colosse »), et les nasales exprimeraient « la lenteur, la langueur, la nonchalance ».

Les exemples qui suivent montrent la combinaison du « *motif* » (poétique) et de « *l'idée* » (scientifique) dans le message 122.2. L'un et l'autre réaménagent la grammaire. À la congruence poétique de « *Bidasse* » et de « *Arras* », correspond la congruence scientifique d'Arras et de Valenciennes, deux villes voisines du nord de la France. (Référence à la chanson de Louis Bousquet, 1913 : « Avec l'ami Bidasse / On n'se quitte jamais / Attendu qu'on est / Tous deux natifs d'Arras / Chef-lieu du Pas-d'Calais »). La notion de vocable est définie en 86.4, et celui d'autonyme en 93.4.

J.G. note la possibilité du recoupement entre « *l'ictus* » et « *l'emphase* » 122.2. L'ictus, en métrique gréco-latine est le temps fort d'un schéma rythmique. Soit, pour le début de l'Énéide : *árma virúmque canó,* qui correspond, non à l'accentuation de la prose, mais à celle du rythme dactylique. En vers français classique, cet ictus porte sur la rime ou la césure. L'emphase, elle, concerne l'élément sémantiquement mis en relief. Il y a recoupement des deux dans : « J'irai par la forêt, j'irai par la montagne. » (Victor Hugo, « Demain dès l'aube »), et dispersion des accents dans « Les grands jets d'eau sveltes parmi les marbres. » (Verlaine, « Clair de lune »).

L'exemple de Max Jacob : « à Paris sur un cheval gris / à Nevers sur un cheval vert /à Issoire sur un cheval noir » fait coïncider, dit J.G., « *non pas le son et le sens* » mais « *deux sens* ». L'un est scientifique (les vocables de villes et de couleurs) ; l'autre est prosodique : les rimes internes, et le respect du mètre de chaque vers réalisé par la marque des mots. Jean Giot me signale que Max Jacob, puis, sans doute, Marcel Aymé, avec sa *jument verte*, se trompent (ou feignent de se tromper) sur la robe du cheval, qui peut être dite « vair »[142], comme la fourrure de la chaussure de Cendrillon.

Le poème est fondé sur « *une procession des messages* » (un rythme, terme à relier à « prosodie ») 122.3. La récurrence ne peut se comprendre que dans un rapport de similarité. « *Le message se répète* ». C'est la fin, « Sur un cheval vert », qui crée « *rétrospectivement* » le début, « À Nevers », comme partie constitutive du motif poétique. Dans cet exemple, la récurrence est explicite. Dans les exemples suivants, elle est implicite, (« *en filigrane* »), et suppose la mémoire d'un message antérieur. « Je vous salue ma France » fait motif avec « Je vous salue Marie », tout comme cette parodie d'un chansonnier, à l'occasion d'une grève des éboueurs : « Je vous salis, ma rue » (contrepèterie). De même, « J'ai trois parrains sur cette estrade » fait motif avec le début de la chanson de Pierre Dupont et Charles Gounod, 1846, « Les bœufs » : « J'ai deux grands bœufs dans mon étable / Deux grands bœufs blancs marqués de roux ».

Afin de mieux définir le concept de sémantique poétique (ou « prosodie »), J.G. « *l'identifie peu ou prou à celui de composition… autre nom de l'isotopie* » 123.1. (Isotopie : même – lieu. Le terme désigne en sémantique, depuis Algirdas Julien Greimas, la poursuite d'un thème

142 En ancien français : « Un vair destrier » (Enéas 6915) ; « Mon palefroi ver anselez » (Erec 1410) ; fabliau « Le vair Palefroi », Huon-le-roi, fin 13ème. Le sens est « gris-pommelé ».

sémantique dans le cours d'un texte). J.G. donne en exemple la présence du « *refrain* » 123.1 dans la chanson, et toute forme de composition présentant des reprises, y compris dans le scénario d'un film.

Il s'ensuit que les concepts de littérature et de poétique ne sont qu'en intersection. Il est inexact de faire de l'esthétique poétique le critère de la « littérarité » censée spécifier le texte littéraire, car la littérature « *déborde largement le poétique* » 123.2. Inversement, de même que nous sommes tous rhétoriciens et que ce n'est pas l'apanage du maître de lycée, de même sommes-nous tous capables de prosodie, c'est-à-dire de « *préoccupations esthétiques* » mêlées au mythe et à la science dans nos propos. Outre le slogan, J.G. évoque la composition même du *Vouloir-Dire*, souvent ternaire.

Conclusion récapitulative. La raison poétique

Science, mythe, et poème sont des modèles de fonctionnement rhétorique. Tout message peut se « *nécessiter* » logiquement selon un dosage des trois. N'en retenir qu'un serait une « *catharsis étiologique* » 123.3. Le terme « catharsis » est axiologique, et renvoie ici à la fois à une exigence extrême et à un renoncement aussi extrême. Comment « s'empêcher » en effet, dans un poème, de parler de quelque chose, et comment empêcher le lecteur de remettre la chose que l'on s'était donné tant de mal à éviter ? On tomberait dans « *l'étiologie* » pathologique, ou plutôt dans le phantasme.

« *La geste* » 123.3. est l'épopée antique ou médiévale récitée par cœur. Elle est poème dans la mesure où « *les propositions s'y commensurent* » en une métrique ; elle peut aussi être associée à une plastique technique (la danse), mais elle ne cesse pas pour autant d'être un récit, scientifique ou mythique, en tant que « *la chronique* » d'événements. Autre exemple. La « *présence* » des perles chez Jérôme Bosch peut avoir des « *causes* » multiples, figurative (« *industrie empirique* » dans la partie *L'Outil* de l'ouvrage), et manifestation d'une intention axiologique. Mais il ne faut pas confondre « *la présence et la cause* » 123.3.

Le rappel de la nécessaire dissociation des plans 124.1-2 se porte ici sur la différence entre « *le plan spécifique de l'œuvre* » 124.2. (celui du Signe), et le traitement de l'œuvre par les plans sociologique et axiologique.

Plan sociologique. Le propos fait écho (poétique ?) aux propos antérieurs sur la science et sur le mythe : « *dégager la science des sciences* » et dégager « *le mythe des mythes* » 113.1. Il s'agit maintenant de dégager « *la poésie* » des « *anthologies de poèmes* » 124.1. La « *récurrence* », en tant que telle, est poétique, tandis que sa standardisation dans un genre relève du « *contrat social* » (DVD, tome II, 2). Suit une liste de concepts qui relèvent non de la poétique mais de « *l'attribution* » de l'œuvre à quelqu'un et de son « *appartenance* » (à un lieu, une époque, un milieu) 124.1 : la signature et les pastiches, l'école littéraire, le marché (l'offre éditoriale et la demande du lectorat). Tout cela vaut aussi pour la science et pour le mythe, qui prennent en compte « *le pragma* ».

Plan axiologique. Nécessaire dissociation aussi entre la rhétorique, « *plan spécifique de l'œuvre* », et de « *l'intention* » de l'œuvre, qui relève de l'axiologie 124.2. Il faut distinguer l'analyse de l'œuvre de la « *critique* » de l'œuvre. Classiquement, on y cherchait l'émotion, « *le cœur* » ; la psychanalyse lacanienne parle aujourd'hui de chaîne signifiante qui se faufile dans le discours, « *en capiton* », comme le fil qui compartimente l'édredon ou le fauteuil Chesterfield.

Deux rappels conclusifs composent 124.3 : Le poème est « *rigoureusement rationnel* ». S'agissant de son partage, on ne peut traduire que ce qui le fait tel, à savoir « *son rythme* ».

Derniers rappels en 124.4. L'objectif du propos était de « *rassembler* » science, mythe, et poème, comme « *d'égales façons de "causer"* ». Enfin, il ne faut jamais oublier qu'il s'agit de réalités dialectiques, de la résultante toujours relative d'un dépassement de contradictions, quitte à assumer un sentiment de relatif « échec ». « *Échouer* [à positiver], *c'est penser* » 125.1.

Deux remarques finales sur le thème « Sens et Causalité ».

Cette trilogie me semble appeler un commentaire d'ordre critique, ou, au moins, un appel à précaution. Le fait de dénommer « science, mythe, et poème » les trois modalités de raisonnement présente un risque important de confusion. Il faut bien comprendre qu'elles sont conceptuellement le résumé du seul ensemble des développements qu'elles présentent, accompagnent et récapitulent. Rien d'autre, et surtout pas ce que ces mêmes termes signifient dans d'autres modèles. En tant que parties constituantes d'un modèle, elles ont un statut de « réduction » au point de vue explicatif adopté. Ceci valait déjà pour des notions telles que « texte » ou « signe », et pour bien d'autres.

Il ne faut donc pas en attendre plus que ce qu'elles peuvent apporter. Quiconque s'intéresse à « la poésie » jugera extrêmement réducteur le propos tenu dans ce chapitre. Il serait cependant injuste de le considérer comme « réductionniste », dès lors qu'il est clairement annoncé en 119.4 que le projet n'était pas de rendre compte de ce qu'on appelle « poésie », pas plus que de ce qu'on appelle « science » 106.3, ou « mythe » 113.1. Un tel programme serait même récusé radicalement, tout comme celui de rendre compte du « langage », puisque le projet de l'auteur est de démentir l'homogénéité de ce que ces termes prétendent désigner.

Certes, dès lors que ce modèle prétend capter la totalité de ce qu'est le raisonnement humain sous ces trois espèces, se pose le problème de la limite entre réduction et réductionnisme. Mais un tel problème vaut, quel que soit le modèle.

Il y a lieu aussi d'être attentif aux passages subreptices de la science aux sciences, du mythe aux mythes, quoi qu'en dise l'auteur. Ceci est un effet probablement inévitable de l'exposé « d'exemples », lesquels sont toujours totalement humains. De même que les faits proprement grammaticaux (phonologiques, syntaxiques, etc.) sont présentés à travers des exemples qui sont par ailleurs et en même temps toujours des faits sociologiques (des faits de langue), de même les raisonnements ne peuvent être présentés qu'à travers des exemples qui sont par ailleurs et toujours situés et datés. C'est au lecteur de s'abstraire de cet effet globalisant, de considérer comme non pertinent le fait sociohistorique, pour ne prendre en compte que le seul type de fait qui relève du plan examiné, celui du raisonnement.

*

CONCLUSIONS

Commentaire du tableau de la page 126

Au commentaire très clair de l'auteur 127.1, j'ajouterai la remarque suivante.

L'artefact correspondant à la projection d'un axe sur l'autre était difficile à intégrer dans le tableau. Si donc le terme « catégorisation » et son synonyme « similarité » ont été placés sous le genre « générativité », et dans la colonne de gauche, qui voisine avec celle de « l'ordination », c'est pour situer la définition de la corrélation et du paradigme comme « projection de l'unité sur l'identité », c'est-à-dire « diversification de l'unité ». Inversement, la position de « l'ordination » et de son synonyme « la complémentarité » sous le genre « taxinomie » rappelle qu'il s'agit de la « projection de l'identité sur l'unité », c'est-à-dire du processus « d'identification de la pluralité ». Chaque fois, le terme générique rappelle quelle est la source de la projection. Cette présentation rend visible la position théorique « hétérodoxe » de la glossologie, puisque la syntaxe y devient un fait dont le principe est taxinomique, et le paradigme un fait de principe génératif. On est loin des prétendus « axes paradigmatique et syntagmatique » des *Introductions à la linguistique*.

En somme

De la méthode

J.G. récapitule la triple exigence de sa méthode 127.2. Son anthropologie, dont l'objet est la culture, est une sémantique scientifique à proportion de « *sa vérifiabilité* », de sa « *transposabilité* », et de son « *applicabilité* ». Le premier critère renvoie à la mise à l'épreuve des hypothèses ; le second à la portée « analogique » de ces hypothèses d'un plan de médiation à un autre ; le troisième à la collaboration des divers « métiers » (terme sociologique) qui peuvent contribuer aux deux critères précédents.

La formulation suivante me paraît nécessiter une paraphrase. « *L'ingénieur en matière de langage…* [est] *une dimension du savant dont la spéculation ne se justifie que par la transformation des métiers dont la demande historiquement est issue* » 127.2. Qu'est-ce à dire ? Le concept de « savant » est à situer – me semble-t-il – par recoupement du plan sociologique et du plan glossologique. Dans la division des métiers, le savant est au service du « savoir », de la capitalisation de la connaissance. Le « *savant* » – celui qui produit et communique « de la cause », plutôt que des légumes ou des voitures, y compris celui qui « spécule », « *puisqu'il n'y a de science qu'abstraite* » – n'a de légitimité (« *ne se justifie* ») que s'il réussit à transformer « *les métiers* », c'est-à-dire à jouer un rôle social d'agent « épistémologique », et non « idéologique », dans le sens que J.G. donne à ces termes dans sa théorie de la Personne. On voyage ici d'un plan à l'autre. La « *cause* » (plan 1) a pour « *justification* » (plan 4) sa « *praxis* » (plan 3). Le sous-titre même de l'ouvrage : « *Traité d'épistémologie des sciences humaines* » permet de le penser, si l'on donne à « l'épistémologie », rétrospectivement, le sens que lui donne la Théorie de la Médiation.

« *…dont la demande historiquement est issue.* » 127.2. L'offre suscite la demande. Si « *l'ingénieur du langage* » ne propose pas de renouvellement dans son service d'explication, il n'y a pas non plus de renouvellement de la demande.

La dialectique, toujours

Reformulation finale d'une thèse anthropologique essentielle à la théorie de la médiation : la culture, quel que soit le plan, est dialectique 127.3.

Une remarque incidente vient précéder le développement. J.G. met en retrait un aspect du Signe mis particulièrement en avant par Ferdinand de Saussure : la dualité des faces du signe, que, dans ses brouillons, il appelait « la double essence du langage ». J.G. vise ici la version à succès (bien différente du *Cours*) proposée par André Martinet, celle de la « double articulation ». Or cette dualité est, selon J.G., déjà observable dans le symbole accessible à d'autres espèces (mais il s'agit d'une sériation), de sorte que ce qui spécifie l'aptitude humaine au signe c'est « *l'immanence* » du critère réciproque de définition (« *symétrie* ») des structures phonologiques et sémiologiques, à savoir la pertinence et la dénotation.

Le reste retravaille la formulation du cœur de ce qu'est une dialectique.

- Il ne s'agit pas d'une contradiction binaire, d'un antagonisme duel (signifié-sens, ou signifiant-son), comme le laisse penser la distinction « *de la Langue et de la Parole* » 128.2, si nécessaire qu'ait été cette proposition à l'époque de Saussure.

- Il s'agit d'un modèle explicatif ternaire, car le dépassement d'une contradiction exige qu'il y ait « *un tremplin* » à la fois « *antérieur* » au pôle de négativité et « *postérieur* » à celui-ci, doublement irréductible à l'établissement de la contradiction formelle et au dépassement de celle-ci. La culture atteste ainsi « *d'une authentique trichotomie* » 128.2. (Rappel) J'ai déjà souligné, à propos de 107.1, que les « moments » de la dialectique ne sont pas des « étapes » successives telles que, pour le locuteur, il y aurait d'abord de la réalité, puis de la grammaire et enfin de la rhétorique. La métaphore temporelle, de même que la métaphore spatiale des « positions » et des « pôles », d'un intérieur et d'un extérieur, ou encore la métaphore dynamique du « *tremplin* », ou de la tension, ne sont que des raisonnements dont la convergence synonymique contribue à concevoir ce qu'est ce fait humain spécifique qu'est la dialectique logique. C'est tout aussi vrai des « faces » et des « axes » qui, dans le modèle, ne sont pas des notions topologiques. Ceci étant, « *Il n'est scientifiquement d'objet que construit. Construit, s'entend, avec des mots* » 108.4. Les plus congruents restent ceux de « *contradiction* », de « *négation-de* », « *d'ambiguïté* » 127.3, parce qu'il s'agit de concepts spécifiques dans le champ conceptuel de la logique. Encore faut-il admettre qu'ils ne cessent d'être mythiques que si l'on accepte de les faire entrer dans des réseaux de convergence synonymique et de développement autonymique.

J.G. entend par là réfuter deux propositions, non dialectiques, couramment soutenues.

- L'une fait du sens (conceptuel) et surtout, en phonétique, du « son » (prononcé) des faits extérieurs au signe. La glossologie démontre que la désignation, sous ses deux aspects, sémantique et phonétique, « *fait partie intégrante du signe* » 128.1.

- « *Le biologique* » est à prendre en compte dans une explication de la culture comme « *tremplin* » 128.1, parce que « *par lui, dans le vivant, la raison est justement ou n'est pas* ». Autrement dit, pour deux raisons. D'une part, parce qu'il est le « conditionnement » (et la condition préalable) à la culture, et d'autre part, parce que la culture est un ordre particulier d'aptitude biologique.

D'où le refrain final sur la « *trichotomie* » qu'est « *la culture* » en général et « *le signe* » en particulier 128.2. J'attire à nouveau l'attention sur le suffixe « *-tomie* ». Il prend ici le sens de

« négativité », de « rupture », de « contradiction », et non celui de limite entre deux lieux topologiques.

« *La forme* » (ou instance) « *n'est qu'un pôle de contradiction d'une réalité qui ne s'y réduit pas, en ceci qu'elle* [= cette réalité] « *inclut… son tremplin biologique* » ainsi que « la performance » comme « *le terme toujours provisoire de son investissement* ». 128.1.

Je comprends le « elle » comme référant non pas à « la forme », ni à ce qu'il appelle « la situation », mais à ce « fait humain » qu'est « le signe ». L'objet intégral de ce chapitre sur la capacité humaine de « signe » est constitué par l'étude de ces trois « positions » en relation de contradiction et de contradiction de la contradiction.

Cependant, le propos étant général, il est possible de comprendre plus généralement « *une réalité* » comme le synonyme de « médiation » ou de « culture ». Le propos, en effet, vaut aussi pour l'Outil, la Personne, et la Norme.

CODA page 276

Par delà la deuxième partie du *Vouloir-Dire*, tome 1, consacrée à la théorie de *l'Outil*, je crois cohérent avec mon propos de lire aussi et de gloser cette page finale intitulée « *Conclusion en matière d'introduction* », en raison de sa fonction de transition entre les deux parties constitutives de cette Tétralogie.

Le premier paragraphe reprend le thème de la « *déconstruction méthodique en divers plans de réalité* » 276.2, en réponse de tous ceux qui « *se font philosophiquement les gardiens du cheveu que nous coupons cliniquement en quatre* », 276.1, en réponse notamment aux réductionnismes que représentent aux yeux de l'auteur tant la psychanalyse que le marxisme, lesquels « ramènent le tout » (de l'humain) « au seul principe » qu'ils promeuvent.

Le second paragraphe étant programmatif, je ne ferai qu'y renvoyer et inviter à la lecture du tome 2 !

Le troisième paragraphe énonce une dernière fois le principe essentiel qu'est la dialectique. *« De tous les vivants, nous sommes seuls à nous contester, ou mieux, à nier en nous pour l'acculturer la nature* » 276.3.

« In cauda [coda]… nodus »[143] : Dès lors que l'exposé se déplace sur les autres plans, le statut de que J.G. appelle ici « *interférence* » des plans se pose. Ce problème a déjà été présenté dans *l'Introduction*, sous le thème des « sciences appliquées » 18.2 à 19.2, passage auquel je renvoie. Il est repris ici dans la formulation suivante, qui demande une certaine attention : [Nous acculturons la nature] « *selon quatre modalités dont l'interférence, ainsi que ce premier volume nous permet déjà de l'apercevoir, n'est peut-être, eu égard aux relations traitées des faces, des axes et des phases, qu'un autre aspect de la réflexivité d'une seule et même analyse dont l'aptitude dialectiquement nous distingue…* » 276.3.3. Le nœud en question se situe précisément dans la notion de « *réflexivité* ». Le terme est utilisé quatre fois dans ce tome, chaque fois dans des contextes différents avec des sens variés, à propos de l'immanence (6.6), du pronom (62.2), du métalangage (108.2), et ici à propos des interactions

143 Je parodie Cicéron : « dum hic nodus expediatur », « jusqu'à ce que cette difficulté soit tranchée », (*Epistulae ad Atticum* 5.21).

entre plans qui ont en commun de témoigner de l'aptitude humaine à l'analyse et à la dialectique[144].

La lecture la plus simple est la suivante. La raison tétramorphe serait « réflexive » dans le sens où ses propriétés, la dialectique (phases) et l'analyse (en faces et axes, se « réfléchit », se diffracte, se distribue, se retrouve de manière analogue sur chaque plan. Toutefois, cette paraphrase ne prend pas complètement en compte le thème de l'interférence (ou recoupement) des plans.

Puis-je risquer cette autre lecture ? La réflexivité de la culture tiendrait au fait que la dialectique étant permanente, le traitement dialectique d'un plan par un autre produit une sorte d'effet de miroir : chaque plan peut se réfléchir dans une autre, puisqu'on ne sort jamais de la culture. Ainsi, faire de la socio-logie, c'est exercer la dialectique glosso-logique du dire. Mais ce dire se construit à propos d'une réalité humaine elle-même dialectique, celle de la personne, capable d'instituer et de contracter, capable « d'ethnicité » et de « politique », capable, dit-il en fin de phrase, « d'absence » et « d'acte de propriété ». Réciproquement, vivre dialectiquement en société c'est, entre autres, déclarer, prendre position et dialoguer, à travers une logique elle-même dialectique, en jouant conjointement de la grammaire et de la rhétorique. On ne quitte pas la dialectique. Dans tous les cas, on rend compte dialectiquement d'une dialectique. L'homme se pense dialectiquement (signe oblige) comme dialectique à tous égards (quel que soit le plan). J.G. reprenait volontiers le mot de Pascal « nous sommes embarqués »[145], pour souligner qu'il nous est impossible de sortir de notre humanité pour mieux l'observer.

*

144 Dans le tome 2, le terme fait référence à la phénoménologie : « … n'en déplaise aux phénoménologues, l'homme n'est pas réflexivement un " être des lointains ", mais plutôt du recul… » DVD II.217. Allusion à : « L'homme est un être du lointain ! Et c'est seulement de cette distance primordiale que, dans sa transcendance, il établit par rapport à tous les étants que grandit en lui la véritable proximité à l'égard des choses ». Heidegger, 1928, *Metaphysische Anfangsgründe der Logik,* p.285.)

145 « Nous sommes embarqués » titre du 1er chapitre de *Mes Parlements*, (1994) p.17

POUR CONCLURE MON PARCOURS

Cette lecture n'est qu'une étape dans un voyage intellectuel, puisqu'elle ne concerne que la seule première partie d'un exposé « tétralogique » de la Théorie de la Médiation qui couvre deux volumes. En cela, elle est inévitablement partielle, voire biaisée, de deux manières complémentaires.

D'une part, les concepts fondamentaux de la théorie – « structure, négativité, dialectique », etc. – qui ont une portée anthropologique, ne trouveront leur définition complète qu'à l'examen de l'ensemble des aspects de la rationalité qu'ils tentent d'expliquer. Le risque est de les réduire à leur seule portée glossologique, ce qui serait contradictoire avec le projet même de Jean Gagnepain, tel que finalement rappelé en conclusion du second tome : « *Il devient clair, je pense, au terme de ce long parcours, (…) qu'il s'agissait moins d'un essai de traitement exhaustif du Vouloir-dire que du deuil mené par étapes de ce qui n'a dû d'être traditionnellement tenu pour objet* [le langage] *qu'au privilège philosophico-religieux d'un Verbe que l'Humanisme nous a transmis…* » DVD 2, 281.1. Seule une lecture de l'ensemble compte et permet une transformation rétrospective de la conception que l'on s'était faite de ces concepts lors de cette première étape.

D'autre part, les concepts proprement glossologiques ne trouvent également leur définition que dans leur confrontation avec les autres plans de médiation. Ainsi la compréhension des faits de langue, dans la perspective de la théorie de la Personne, est-elle nécessaire pour faire ce travail de « *deuil* » (évoqué plus haut par Jean Gagnepain) des concepts classiques de « mot », de « texte », voire de « sens » et de « grammaire », et pour approfondir leur statut proprement glossologique, en corrigeant l'idée que l'on s'en était faite jusque-là.

Ce raisonnement peut bien entendu être inversé. Nombre de lecteurs sont attirés d'abord par la dimension sociologique ou éthique du projet de Théorie de la Médiation, et beaucoup moins pour des subtilités grammaticales. La grammaire n'est pas en tête des appétences et séductions contemporaines. Et pourtant, *Du Vouloir-Dire* démontre que non seulement on ne peut pas se passer d'une étude approfondie du Dire, puisque Dire est Humain, mais encore que cette étude ouvre des perspectives heuristiques sur l'ensemble de ce qui nous fait Humain, ne serait-ce qu'en raison de l'existence des aphasies et de la clinique qui leur est liée.

Je soulignerai pour terminer la portée épistémologique de la thèse de la dissociation des plans, et de celle de la dialectique, dans la définition qui en est exposée. La première thèse se positionne frontalement contre l'idéologie dominante contemporaine qui réduit les sciences de la culture aux « sciences sociales », et l'humain à son historicité, à ses positions et actes sociaux et à ses actes économiques, (selon le point de vue partiel de chaque discipline). La seconde thèse se positionne tout aussi radicalement contre l'idéologie naturaliste contemporaine, qui réduit l'humain à son conditionnement neuronal, et dont le nouveau scientisme peut aller, dans la « presse people » de ladite science, jusqu'aux phantasmes délirants du transhumanisme. En même temps, mais avec un bien moindre enjeu, la théorie de la médiation s'inscrit en faux contre ceux, philosophes, qui postulent qu'un être libre ne peut pas s'expliquer.

Le présent modèle explicatif du « dire », si incomplet qu'il soit, impose à quiconque accepte de se dégager des puissances disciplinaires, sources autant d'aveuglements que d'éclairages novateurs, de s'ouvrir à la complexité paradoxale de la Raison. En même temps, Jean Gagnepain dit aussi très clairement que ce modèle, comme tout autre, est un fait de dire, en partie scientifique et en partie mythique ; qu'en tant que prise de position, il s'inscrit dans un débat producteur de contradiction relative ; et qu'en tant que « méthode », il est axiologiquement critiquable. Je n'oublie pas non plus que cette théorie de la médiation est exposée dans un livre, et que, donc, tout commence par une lecture.

Tel est bien l'espoir qui m'a motivé à écrire ces commentaires : montrer que cette étape de gloses était nécessaire, et inviter à la lecture de cet ouvrage. Puisse le lecteur poursuivre son chemin. « Der Weg ist das Ziel » aurait dit Maître Kong revu par Goethe. Bonne route.

*

INDEX des CONCEPTS

La numérotation renvoie aux pages d' ***Une Lecture****.*

Absence significative : 77 ; 84 ; 96 ; 112 ; 136.
Anagnose et diégèse : 51-52
Anaphore, cataphore : 122 ; 131 ; 138 ; 141 ; 143 ;144 ; 145 ; 146 ; 147 ; 182 ; 192 ; 215 ; 226.
Anthropologie : 1 ; 13 ; 15 ; 27 ; 28 ; 30 ; 46 ; 47 ; 51 ; 261.
Anthropobiologie : 13 ; 15 ; 30
Aphasies (de Broca et de Wernicke) : 26 ; 29 ; *33-43* ; 81 ; 91 ; 101 ; 106-107 ; 113 ; 149 ; 172 ; 191 ; 202 ; 213 ; Interm. *5 : 229-230*.
Apophantique : 236.
Arbitraire et Motivation : 44 ; 45 ; 74 ; 80 ; 97 ; 115.
Assertion : 131 ; 136 ; 138-143 ; 145-147 ; 168 ; 196-197 ; 199 ; 205. Voir Prédication.
Axes, biaxialité :
de la grammaire : 23-26 ; 38 ; 69 ; 81 ; 104 ; passim.
De la rhétorique : 169 ; 172 ; 174 ; 179 ; 180 ; 208 ; 225 ; Interm. 5 : 229 ; 256.
Axiologie, axiologique : 47 ; 49 ; 104 ; 160 ; 164 ; 169 ; 171 ; 177 ; 220 ; 227 ; 228 ; 236 ; 237 ; 239 ; 244 ; 247 ; 252 ; 255 ; 259.

Biologie, biologique : 15 ; 19 ; 27 ; 30-31 ; 61 ; Interm. 4 : 155.
Breton : 75 ; 77-79 ; 86-87 ; 94 ; 108 ; 123-124 ; 132 ; 133 ; 138-139 ; 140 ; 144 ; 178 ; 240 ; 249.

Catachrèse : 57-58 ; 69 ; 186.
Cause, causer, causalité : 2 ; 15 ; 19 ; 150 ; 157 ; 184-185 ; 186 ; 189 ; 218-219 ; 223 ; 225 ; 232 ; 253 ; 255 ; 260 ; 261.
Cible (= récepteur, paramètre) : 57 ; 138 ; 144 ; 146 ; 164 ; 165 ; 171 ; 176 ; 178 ; 212 ; 234.
Clinique : 27-32 ; Interm. 2 : 40-41 ; 41 ; 61 ; 63 ; 66 ; 81 ; 106 ; 155 ; 172 ; 174 ; 213 ; 228 ; Interm. 5 : 229.
Clos et ouvert : 98-99.
Concaténation (phonologique) : 88 ; 94 ; 101 ; 116 ; 133-134 ; 208 ; 217.
Concept, concevable : 35 ; 158 ; 167 ; 189 ; 191 ; 199 ; 200 ; 221 ; 222 ; 229 ; 231 ; 242.
Congruence, incongruité : 57 ; 158 ; 166 ; 169 ; 186 ; 212 ; 224 ; 229 ; 257-258.
Contexte et syllexique : 104-105 ; 109 ; 209.
Coordination : 109 ; 120 ; 122-123 ; 148.
Coréférence : 121 ; 122 ; 214 ; 215.
Corrélation (phonologique) : 85 ; 107 ; 113-114.
Corrélation (syntaxe) : 143.
Créativité (en glossologie) : 57-58.
Culture : 4 ; 6 ; 9 ; 11 ; 15 ; 19 ; 20 Rem. ; 30 ; 32 ; 45 ; *46* ; 47 ; 51 ; 61 ; 69 ; 91 ; Interm. 4 : 155 ; 252 ; 262-263 ; 264.

Déictique, deixis : 43 ; 138 ; 235 ; 243.
Dénotation : 36 ; 60 ; 66 ; 70-79.
Désignation : 55-56 ; 59 ; 153 ; 162 ; 262.
Déterminisme : 19 ; 157 ; 223 ; 233 ; 242.
Dialectique :

de la Rationalité : 9-10 ; 13-19 ; 20 ; 32 ; 46 ; 262-263.
du Signe : 10 ; 12 ; 26 ; 51-52 ; 55-56 ; 69 ; Interm. 4 : 153-156 ; 157-159 ; 165 ; 175 ; 182 ; 186 ; 262.
de la Personne : 19-20 ; 43-44.
Diégèse : voir **Anagnose**.
Différenciation : 24 ; 26 ; 81 ; 106 ; 118.

Effacement : 116 ; 131 ; 134-136 ; 145 ; 146-147 ; 148.
Ellipse : (grammaire) 131 ; 134 ; 135 ; 138 ; 145-146. (Rhétorique) 172 ; 178 ; 234.
Émetteur (paramètre du message) : 161 ; 164-166 ; 169 ; 197 ; 199 ; 234 ; 256.
Épithèse : 100 ; 125 ; 128-129.
Évidement : 17 ; 134-137 ; 140 ; 144 ; 145 ; 214 ; 250.
Exocentrique, endocentrique (sémantique) : 220, 226 ; 253-257.
Expérience : 12 ; 18 ; 28 ; 31-32 ; 55 ; 59 ; 65 ; 67 ; 91 ; 150 ; 153 ; 155-156 ; 157 ; 160 ; 168 ; 170-171 ; 186 ; 191 ; 215 ; 220 ; 223-224 ; 226 ; 229 ; 231 ; 236 ; 237 ; 238 ; 241-242 ; 247.
Explicite - implicite : 13-14 ; 20-22 ; 26 ; 27 ; 30 ; 34-35 ; 38 ; 45 ; 55 ; 69 ; 90 ; 95 ; 97 ; 150 ; 166-167 ; 172 ; 184 ; 234.
Expliquer, explication : 1 ; 13 ; 17 ; 28 ; 31 ; 190 ; 201 ; 223 ; 225 ; 240 ; 251 ; 265.

Faces :
(En grammaire) : 34 ; 35-38 ; 56 ; 60 ; 63 ; 65 ; 70-81.
(En rhétorique) : 179 ; 204 ; 256 ; 262 ; 263.
Figures, tropes, écart : 175-181 ; 183-186 ; 211 ; 217.
Flexion et dérivation : 96 ; 105 ; 109-112 ; 122-123.
Fonction (en phonologie) : 72-74.
Fondamental / Appliqué (Sciences) : 47-51.
Formalisation incorporée : 1 ; 13 ; 32 ; 89.

Générativité : 23 ; 24 ; 100-102 ; 118.
Gestalt : 32-33 ; 61.
Glossologie : 25 ; 47-48 ; 72 ; 150 ; 209.
Grammaire : 21-25 ; 38-39 ; 48 ; 55-57 ; 102-104 ; 134-135 ; 153 ; 157 ; 158 ; 168 ; 175 ; 208.
Graphie : 42 ; 50 ; 93.
Grec : 2 ; 37 ; 48 ; 70 ; 94 ; 96 ; 127-128 ; 144 ; 184-185 ; 235 ; 236 ; 242 ; 248 ; 251 ; 256.

Hypostase : 22 ; 46 ; 135 ; 240 ; 252 ; 255.

Identité. Voir **Différenciation** et **Taxinomie**.
Imaginaire : 38 ; 62 ; 64 ; 233.
Impropriété (de la grammaire) : 3-4 ; 7 ; 22-23 ; 34 ; Interm. 3 : 44 ; 45 ; 65 ; 69 ; 135 ; 158 ; 168 ; 175 ; 186 ; 215 ; 251.
Incidence. Voir Référence.
Inclusion (glossologie) : 25 ; 58.4 ; 209-210 ; 213 ; 222 ; 225.
Inférence : 180 ; 191 ; 201.
Instance et Performance : 7-9 ; 17-18 ; 50 ; 52 ; 151 ; 158 ; 206 ; 263.
Intégration (glossologie) : 24 ; 25 ; 117 ; 129 ; 214 ; 216.
Isomorphisme : 36 ; 41 ; 65 ; 74 ; 80.

Latin : 2 ; 10 ; 38 ; 62 ; 70 ; 71 ; 78 ; 79 ; 82 ; 85 ; 97 ; 101 ; 110 ; 136 ; 137 ; 139 ; 142 ; 143 ; 144 ; 177 ; 181-182 ; 194 ; 196 ; 244 ; 256.

Marque (mode de dénotation) : 36-37 ; 73 ; 74 ; 75 ; 77-78 ; 81 ; 91 ; 94 ; 105 ; 121 ; 124 ; 129 ; 133 ; 136 ; 144 ; 145 ; 258.
Médiation : Interm. 1 : 10-11 ; 27 ; 46-47 ; 51-53 ; passim.
Métalangage, métalinguistique : 219 ; *224* ; 231 ; 233 ; 237 ; 253.
Métaphore : 177 ; 179 ; *211-212* ; 228-229.
Métaphysique : *224* ; 253 ; 255.
Métonymie : 179 ; *216-217* ; 224.
Mot (Unité sémiologique) : *89-91* ; *94-96*.
Motivation. Voir Arbitraire.
Mythe, sémantique mythique : *219-220* ; *240-253*.

Nature : 4 ; 13 ; 15 ; 19 ; 30 ; 32 ; 45 ; *46* ; 56 ; 61 ; 115 ; Interm. 4 : 155 ; 172 ; 263.
Négativité : 9 ; 16-18 ; 25 ; 33 ; 45 ; 50 ; 55-56 ; 84 ; 90 ; 91 ; 96 ; 97 ; 102 ; 131 ; 135 ; 148 ; 150 ; 157 ; 182-183 ; 191 ; 219 ; 262 ; 265.
Nomenclature (Saussure) : 10 ; 69 ; Interm. 4 : 153 ; 157 ; 170 ; 174 ; 177.
Nomenclature (glossologie sémantique) : 187 -188 ; 198 ; 204.

Objet[1] (percept naturel) : 61 ; 62 ; 232.
Objet[2] (paramètre), objectivation : 57 ; 62 ; Interm.4 : 153-156 ; 160-161 ; 164 ; 171 ; 189 ; 196 ; 199 ; 209 ; 231-232 ; 234 ; 237 ; 241-242 ; 256.
Objet de science : 13 ; 17 ; 42 ; 48-49 ; 162.
Origine, Origination : *1-3* ; 12 ; 233 ; 240 ; 244.

Paradigme : *25* ; 104-109 ; 115 ; 136 ; 146-147 ; 208 ; 210 ; 261.
Paramètres du message : 57 ; *160-164*.
Paraphrase : 191 ; 201.
Périphrase : 70 ; 85 ; *95* ; 191 ; 210.
Personne (Théorie de la) : 2 ; 5 ; *6-7* ; 43-44 ; 261.
Performance. Voir Instance.
Pertinence (phonologique) : *36* ; 68 ; *70-73* ; 83-84.
Phases (de la dialectique.) = pôles : 16 ; 40 ; 52 ; 170 ; 263 ; 264 ; voir Dialectique.
Phénoménologie : Interm. 1 : 10 ; 14 ; 59 ; 150 ; Interm. 4 : 153-156 ; 172 ; 237.
Phonème (unité phonologique) : 89 ; 91-92.
Phonologie : 56 ; 60 ; 63 ; 67 ; 71 ; 94 ; 107 ; 113 ; 194 ; 203.
Poème, sémantique poétique : 253-260.
Pôles (de la dialectique). = phases) : 16 ; 26 ; 56 ; 58 ; 179 ; 188 ; 202 ; 262 ; voir Dialectique.
Polyrhémie (du mot) : 69 ; 70 ; *95* ; 251.
Polysémie (du sème) : 50 ; 58 ; 69 ; 95 ; *250-251*.
Positivisme : 7 ; 9 ; 158 ; 166 ; 183.
Pragma : 160 ; 220 ; 238 ; 254 ; 256.
Praxis : 19 ; 160 ; 237 ; 261.
Prédication, prédiquer : 26 ; 101 ; 119 ; 128-129 ; 131 ; 136 ; 142 ; 146 ; 174 ; *196-201* ; 205 ; 216 ; 233 ; 257.

Projection, projectivité (d'un axe sur l'autre) : 24-25 ; 39 ; *104-106* ; 107 ; 113 ; 116-118 ; 122 ; 187 ; 225 ; 261.
Propriété (sémantique) : 158 ; 164 ; *165* ; 175 ; *178* ; 201 ; 202 ; 219 ; 220 ; 229.
Prosodie : *255* ; 258 ; 259.

Rationalité éclatée : 45.

Réalité (principe de) : 18 ; 69 ; 156 Rem. ; 189 ; 219 ; 223 ; 232 ; 233 ; 237 ; 238 ; 242 ; 249.
Récepteur (paramètre du message) : 161 ; 165 ; 197 ; 199 ; 234 ; 242 ; 256.
Réel : 11, 28 Rem. ; 154 Rem. ;156 Rem. ; 250 ; 254.
Référence et Incidence : 12 ; 65 Rem. ; 135 ; 143 ; 153 ; 158 ; 162 ; 171 ; 180 ; 234 ; 254.
Réinvestissement : 17-18 ; 157 ; 161 ; 165 ; 187.
Rhétorique : 18 ; 33 ; 38 ; 42 ; 50 ; 53 ; *55-59* ; 150 ; 153 ; *157* ; 160 ; 164 ; 166-169 ; 172-174 ; 186 ; 204 ; 219-220 ; 234 ; 249 ; 259.

Sélection : 26, 82 ; 97 ; 188 ; 196.
Schème, thème, parenthèmes (syntaxe) : 123. 132.
Science, sémantique scientifique : 4 ; *220-240* ; 247 ; 253 ; passim.
Segmentation, segment : 24 ; 26 ; 69 ; 81 ; 89 ; 91 ; 94 ; 118 ; 196 ; 204.
Sème (identité sémiologique) : 81 ; 83-86 ; 118 ; 135.
Sémiologie : 56 ; 69-70 ; 107-113.
Sémiotique (TdM) : 235 ; 243.
Sens[1] (dans le symbole): 62-63.
Sens[2] (rhétorique) : 62 ; 157-159 ; 166-171 ; 184 ; 214 ; 218-220 ; 243 ; 258.
Signification : 12 ; 17 ; 34 ; 50 ; 53 ; 55-56 ; 59 ; 60 ; 103 ; 157 ; 191 ; 202.
Signification du zéro : 134-137.
Source (= émetteur, paramètre) : 164 ; 171 ; 176 ; 178 ; 179 ; 197 ; 213 ; 234.
Structure : 22 ; 32-33 ; 35 ; 37-38 ; 60-61 ; 63-64 ; 68 ; 135 ; 143 ; 157 ; 173 ; 205 ; 231.
Subordination : 104-105 ; 122-133 ; 143-146 ; 198 ; 215.
Substance : 9 ; 11 ; 66 ; 129 ; 156 ; 177 ; 195 ; 231.
Syllabe : 87 ; 92 ; 101 ; 202-207.
Syllexique. Voir **Contexte**.
Symbole : 33 ; 34 ; 37-38 ; 62-64 ; 84 ; 262.
Syntaxe, syntagme : 104-107 ; 116-133 ; 143-146.

Taxinomie : 24 ; 68 ; 97-100 ; 102 ; 187-196.
Texte : 97 ; 100-101 ; 105 ; 117 ; 124 ; 132.
Trait (phonologique) : 68 ; 73-75 ; 85-88 ; 93 ; 99 ; 114.
Types de mots : *115-116*.

Unité. Voir Segmentation et Générativité.

Vecteur (paramètre du message) : 161 ; 164 ; 176 ; 234 ; 256.
Vérification / réfutation / falsification : 28 ; 32 ; 42 ; 227-228 ; 236 ; 242 ; 249 ; 252.

Zéro : 96 ; 132 ; 134-137 ; 186.

*

INDEX des AUTEURS

La numérotation renvoie aux pages d' ***Une Lecture****.*

ALKAWRIZMI 222.
ALLAIRE Suzanne 140 Note ; 144 ; 215 Note.
AMACKER René (1975) 44 Note. (1995) 53 Note.
AMEISEN Jean Claude 229 ; 250 ; 251.
ANGOUJARD Jean-Pierre 204.
ANONYME *Rhétorique à Hérennius* 175.
ARISTARQUE 149.
ARISTOTE 6 ; 9 ; 10 ; 33 Note, 197 ; 199 ; 221-222 ; 224 Note.
ARNAULT Antoine & LANCELOT Claude 6 ; 197.
ARNAULT Antoine & NICOLE Pierre 6 ; 38.
AUGUSTIN D'HIPPONE 137 et Note ; 246.
AUSTIN John 163.

BACHELARD Gaston (1934) 28. (1938a) 8. (1938b) 42. (1940) 11 Interm. 1 ; 28. (1949) 221 ; 230.
BAILLY Anatole 99 ; 179 ; 181.
BALLY Charles 44 ; 199.
BARTHES Roland 4.
BAZIN Louis 75 ; 90.
BEAUD Laurence 31.
BENVENISTE Émile 48 ; 209.
BIBLE 242 ; 243 ; 244 ; 245 ; 247 ; 248.
BOILEAU Nicolas 232.
BLOOMFIELD Leonard 72.
BOURCIEZ Édouard et Jean 114.
BRACKELAIRE Jean-Luc 13.
BRÉAL Michel 137 Note.
BRÉAL Michel et BAILLY Anatole 6.
BRUNEAU Philippe & BALUT Pierre-Yves 235.
BÜHLER Karl 162.
BUYSSENS Éric 64.

CADIOT Pierre et LEBAS Franck 12.
CALVET Louis-Jean 48.
CARNÉ Marcel 149.
CAROLL Lewis 239.

CASSIRER Ernst 10 Interm. 1 ; 55 ; 154 ; 232.
CICÉRON 70 ; 164 ; 244 ; 247.
CHOMEL-GUILLAUME Sophie, LELOUP Gilles et BERNARD Isabelle 40 Interm. 2.
CHOMSKY Noam (1957) 6-7 ; 22-23 ; 35 ; 55 ; 76 ; 100-102 ; 105 ; 118-119 ; 126-127 ; 148 ; 158-159 ; 167 ; 216.
CLERVAL Gilles 155 Interm. 4 ; 221-222.
CONDILLAC (Étienne BONNOT de) 222.
CONNOCHIE-BOURGNE, Chantal 246 Note.
COURSIL Jacques 206.
COUSIN Victor 14.

DAMOURETTE Jacques et PICHON Édouard 144.
DE GUIBERT Clément, CLERVAL Gilles et GUYARD Hubert 61 ; 155 Interm. 4
DICK Philip K. 219
D.S.M. 8.
DUBOIS Jean 130 ; 216.
DUFFAU Hughes 35 Note.
DUVAL-GOMBERT Attie & LE GAC-PRIME Christine 32.

ENGLER Rudolph 5 Note ; 44 Note ; 99 Note.
ERNOUT Alfred & MEILLET Antoine 70 ; 244 Note.
ESCHYLE 200 et Note.
EUCLIDE 27 Note.

FLAUX Nelly 183.
FONTANIER Pierre 175-176 ; 178-180 ; 183.
FREGE Gottlob (1892) 71 ; 157.
FREUD Sigmund 21 ; 45 ; 178 ; 181.
FURETIERE Antoine 173.

GABORIEAU Patrice et BEAUD Laurence 31.
GAFFIOT Félix 99.
GAGNEPAIN Jean. (*Séminaires* 1975-1987) 2 ; 5 ; 11 Interm.1 ; 12 ; 13 ; 17 ; 47 ; 52 ; 56 ; 57 ; 61 ; 65 Note ; 98 Note ; 128 ; 135 ; 136 ; 141 Note ; 154-156 Interm. 4 ; 157 Note ; 158 Note ; 161 ; 176 Note ; 183 ; 200 ; 224 Note ; 237.
(1981 *DVD I L'Outil*) 161 ; 235 ; 259. (*1985 Psychiatrie fr.*) 29 Note. (*1991 DVD II*) 3 ; 91 ; 55 ; 171 Note ; 234 ; 236-238 ; 243 ; 244 ; 259 ; 264 Note ; 265. (*1994 Mes Parlements*) 264 Note. (*1995 DVD III*) 19 Note. (*2005 Raison de plus…*) 237. (*2010 Huit leçons…*) 157 ; 175 ; 247.
GEOFFROY Paul-Émile 161.
GILLIÉRON Jules 29 Note.
GODEL Robert 44 Note.

GRAMMONT Maurice 91.
GUELPA Patrick 72.
GUILLAUME, Gustave 80.
GUIRAUD Pierre 256.
GUYARD Hubert 65 ; 106 ; 113 ; 155 Interm. 4 ; 213 ; 229 Interm. 5 ; 231.
GUYARD Hubert et URIEN Jean-Yves 155 Note.

HARRIS Zellig 72 ; 216.
HEIDEGGER Martin 264.
HERRMANN Mickael 197 ; 198 Note ; 200 Note ; 201.
HJELMSLEV Louis 48 ; 64-65 ; 73 ; 76 ; 216.
HOCKETT Charles Francis 121.
HOMÈRE 184
HUMBOLDT Wilhem 10 Interm. 1 ; 59 ; 158 Note.
HUSSERL Edmund 10 Interm. 1 ; 150 ; 154 Interm. 4 ; 158 Note ; 161.

IONESCO Eugène 175.

JACKSON John Hughlings 34.
JAKOBSON Roman 26 ; 38 ; 57 ; 82-83 ; 88 ; 97 ; 106 ; 159 ; 162-164 ; 170 ; 224 ; 231 ; 254 ; 257.
JAKOBSON Roman et HALLE Morris 213.
JANET Pierre 21.
JESPERSEN Otto 94.
JONGEN René 33 ; 82 Note ; 127 ; 211.

KANT Emmanuel 10 Interm. 1 ; 55 ; 64 ; 151 ; 171 ; 222-223.

LAISIS Jacques (1991) 18 Note ; 156 Note Interm. 4 ; 253 Note. (1994) 11 Note. (1996) 13 Note.
LAMOTTE Jean-Luc 20 Note ; 67 Note.
LE GAC Christine 32 Note ; 40 Interm. 2.
LEIRIS Michel 250.
LEMARÉCHAL Alain 96.
LEROI-GOURHAN André 11 Note.
LHOMOND (Abbé) 144.
LUCRÈCE 70.

MACLEISH Archibald 254.
MAHMOUDIAN Morteza 72.
MARTINET André 37 ; 71 ; 76 ; 89 ; 93 ; 95 ; 112 ; 196 ; 262.
MARTINET Jeanne 96.
MARTY Anton 163.
MARX Karl 15 ; 16 Note ; 19-20 ; 27 ; 160 ; 237 ; 239.

MEILLET Antoine 111.
MEL'ČUK Igor A. 60.
MERLEAU-PONTY Maurice 154 Note Interm. 4.
MILNER Jean-Claude 48 ; 76 Note.
MONTAGUE 11 Interm. 1.
MUSIL Robert 33.

NORMAND Claudine 44 Interm. 3.
NYEMB Irénée-Gilles 131 Note.

OCKHAM Guillaume (d') 37 Note ; 42.
OGDEN Charles Kay & RICHARDS Ivor Armstrong 57.

PASCAL Blaise 4
PAUL Herman 199.
PLATON 233 ; 246 ; 249.
POPPER Karl 28 ; 228.
POTTIER Bernard 73 ; 88 ; 100 ; 193 ; 216.
PRIETO Luis-Jorge 64.

QUENTEL Jean-Claude 21 Note.
QUINTILIEN 175 ; 180 ; 182-183.

RACAN (Honorat de Bueil, dit Marquis de Racan) 159.
RASTIER François (1974) 216. (1987) 88 ; 100 ; 216.
REY Alain (1977) 192. (1992) 109.
REY-DEBOVE Josette 224.
RICOEUR Paul 12.
RICO Christophe 99 Notes
RUWET Nicolas 23 ; 129.

SABOURAUD Olivier 29 ; 37 Note ; 81 Note ; 89 ; 113 ; 213.
SABOURAUD Olivier, SANQUER Ed. et GAGNEPAIN Jean 174.
SAUSSURE Ferdinand (de) (1916 *Cours*) 4 Note ; 6 ; 9 ; 12 ; 22 ; 25 ; 27 ; 34-35 ; 44-45 Interm. 3 ; 48 ; 57 ; 58 ; 60 ; 74 ; 76 ; 80 ; 83 ; 97 ; 99 Notes ; 105 ; 106 ; 115 ; 154 Interm. 4 ; 166 ; 167 Note ; 195 ; 203 ; 206 ; 262. (1968-1974 *Notes* publiées par R. Engler) 5 Note ; 53 Note.
SHANNON Claude Elwood et WEAVER Warren 130.
SCHOTTE Jean-Claude 32 Note ; 154 Interm. 4, Note ; 220 Note ; 250 Note.
SIBONY Daniel 222
SPINOZA 163 ; 177.

TESNIÈRE Lucien 126 ; 131.
THOMAS D'AQUIN 10 ; 170 ; 219.

THORA 52 ; 248-249.

TITE-LIVE 122.

TREPOS Pierre (1954) 249. (1956) 78-79.

TRIER Jost 192 ; 208.

TROUBETZKOY Nicolaï-S 76 ; 87-88 ; 113.

ULLMANN Stephen 99 Note.

URIEN Jean-Yves (1981) 16 Note. (1989) 16 Note ; 74 Note ; 124 Note. (1990) 139-140 Notes. (1992) 124 Note. (1999) 72 Note. (2006) et GUYARD Hubert 155 Note.

VARRON 182 Note ; 244 Note.

VENDRYES Joseph 96 Note.

VIENNE G. et COLLET J-Y 229.

WARTBURG Walther (von) 256.

WILMET Marc 137.

WIERZBICKA Anna 11 Interm. 1.

YAGUELLO Marina 149.

*

BIBLIOGRAPHIE

ALKAWRIZMI *Al-jebra-û-al-mûqabala*, Bagdad, IXe siècle.

ALLAIRE Suzanne, 1977, *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs*, (1982) éd. Service de reproduction des thèses Lille III.

AMACKER René, 1975, *Linguistique saussurienne*, Droz, Genève.
– 1995 « Saussure ‟ héraclitéen ” : épistémologie constructiviste et réflexivité de la théorie linguistique », *LINX* 7.

AMEISEN Jean Claude, 2013, *Sur les épaules de Darwin, tome 2,* Éd. France-Inter / LLL.

ANGOUJARD Jean-Pierre, 1997, *Théorie de la syllabe.* CNRS éditions.

ANONYME *Rhétorique à Hérennius,* 1er s. av J-C.

ARISTOTE, *Premiers analytiques,* I, 1, 24a, 7. Édition bilingue, traduction de Jules Barthélémy Saint-Hilaire 1879 : http://remacle.org/bloodwolf/philosophes/Aristote/analyt1.htm
et traduction Jules Tricot, Vrin 1936.
– *Organon*, *Peri Hermeneias (De l'Interprétation).* Éd. Toile, trad. Jules Tricot :
http://www.echosdumaquis.com/Accueil/Textes_(A-Z)_files/De%20l'interpre%CC%81tation.pdf

ARNAULT Antoine & LANCELOT Claude, 1660, *Grammaire générale et raisonnée*.
https://books.google.fr/books?id=6tMFAAAAQAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false

ARNAULT Antoine & NICOLE Pierre, 1662, *La logique ou l'art de penser*.
http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k25788r/f181.image

AUGUSTIN D'HIPPONE (354-430), *La cité de Dieu,* (413-426).
https://books.google.fr/books?id=mf4aAAAAIAAJ&pg=PA803&lpg=PA803&dq=numina+Augustin+la+cit%C3%A9+de+dieu&source=bl&ots=LrEiHOjYsc&sig=3p19T2AupoNSYgxxQ-SzQcDkApc&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwj61rXC287RAhVEthoKHRjtCoYQ6AEILzAD#v=onepage&q=numina%20Augustin%20la%20cit%C3%A9%20de%20dieu&f=false Voir pp. 551-555.

AUSTIN John, 1955, *How to do things with Words: The William James Lectures delivered at Harvard University.* (Éd 1962). 1970 Trad. *Quand dire c'est faire,* Paris*,* Éditions du Seuil.

BACHELARD Gaston, 1934 *Le nouvel esprit scientifique*, Paris, PUF.
- 1938a, *La formation de l'esprit scientifique*, Paris, Vrin.
- 1938b, *La psychanalyse du feu*, Paris Gallimard.
- 1940, *La philosophie du non*, Paris, PUF.
- 1949, *Le rationalisme appliqué*, ch. 3 : « Rationalisme et corrationalisme, l'union des travailleurs de la preuve ». Paris, PUF.

BAILLY Anatole, 1901, *Dictionnaire Grec-Français*.

BARTHES Roland, 1967, *Système de la mode*, Le Seuil.

BAZIN Louis, 1968, *Introduction à l'étude pratique de la langue turque*, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien Maisonneuve, Maisonneuve.

BENVENISTE Émile, 1966, *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard.

BOILEAU Nicolas, 1674, *L'Art poétique*.

BLOOMFIELD Leonard, 1933, *Language*, New York.

BOURCIEZ Édouard et Jean, *Phonétique française*, 1967.

BRACKELAIRE Jean-Luc, 1991, « Le corps en personne… à la frontière naturelle de la sociologie », in *Anthropo-logiques 3*, Peeters, Louvain-la-Neuve, coll. BCILL, p. 145.

BRÉAL Michel, 1897, *Essai de sémantique : science des significations*, Paris, Hachette. Édition numérique http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50474n/f9.image

BRÉAL Michel et BAILLY Anatole, 1885, *Dictionnaire étymologique latin*, Hachette. https://archive.org/details/dictionnairetym00bailgoog

BRUNEAU Philippe & BALUT Pierre-Yves, 1997 *Artistique et Archéologie*, Presses de Paris-Sorbonne.

BÜHLER Karl, 1934, *Sprachtheorie Die Darstellungsfunktion der Sprache*, Verlag von Gustav Fischer, Iena, 1934. 2009 Trad. Didier Samain *Théorie du langage*, Agone.

BUYSSENS Éric, 1943, *Les langages et le discours. Essai de linguistique fonctionnelle dans le cadre de la sémiologie*, Bruxelles, Office de publicité.

CADIOT Pierre et LEBAS Franck 2003, « La constitution extrinsèque du référent : présentation », in *Langages*, n°150, Paris Larousse.

CALVET Louis-Jean, 1974, *Petit traité de glossophagie* », Paris, Payot.

CAROLL Lewis, 1871, *Through the looking glass*, *and What Alice Found There*.

CASSIRER Ernst, 1923, *Philosophie des formes symboliques*, *t. 1 : Le langage,* Éditions de Minuit, 1972.
– *Langage et mythe*, 1925*,* Éditions de Minuit, 1973.

CICÉRON *De inventione oratoria*.

CHOMEL-GUILLAUME Sophie, LELOUP Gilles et BERNARD Isabelle, 2010, *Les aphasies-Evaluation et rééducation*, Paris, Elsevier Masson.

CHOMSKY Noam,
– 1957 *Syntactic structures,* La Haye, Mouton.
– 1965 *Aspects of the theory of syntax*. Cambridge Mass. M.I.T. Press.
– 1966, *Cartesian linguistics* ; (trad.) *La linguistique cartésienne* 1969 Le Seuil.

CONDILLAC (Étienne BONNOT de), 1780, *Logique*.

CONNOCHIE-BOURGNE, Chantal, 2004, « Pourquoi et comment réécrire une encyclopédie ? Deux rédactions de l'Image du Monde » (de Gossuin de Metz), in *Encyclopédies médiévales*, Les P.U.R.

COURSIL Jacques., « Le syllabaire saussurien *»*, in *Langages* 1998, vol.32, n° 129, p.76-88.

COUSIN Victor, *Cours de l'histoire de la philosophie, Œuvres*, tome 1, Bruxelles, Hauman 1840, p.320.

DAMOURETTE Jacques et PICHON Édouard, *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française.* 8 vol. 1911-1940, Paris, Éd. d'Artrey.

DEFFAU Hughes, 2016, *L'erreur de Broca. Exploration d'un cerveau éveillé*, Paris, Michel Lafon.

DE GUIBERT Clément, CLERVAL Gilles et GUYARD Hubert, 2003, « Biaxialité saussurienne et biaxialité gestaltique. Arguments cliniques », in *Tétralogiques 15* p.227, Rennes, Les PUR.

DICK Philip Kindred, 1981, *Siva*, éd. Folio 2006.

D.S.M., *Diagnostic and Statistical manual of Mental disorders*, Association Américaine de Psychiatrie. Revue *Prescrire*.org, sept. 2010/t30, « DSM-V : Au fou ! », www.prescrire.org/fr/3/31/46484/0/NewsDetails.aspx.

DUBOIS Jean, 1967, *Grammaire structurale du français, Nom et Pronom*, Paris, Larousse.

DUCROT Oswald, 1972, *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.

DUVAL-GOMBERT Attie & LE GAC-PRIME Christine, 1997, « Du modèle. Théorie et clinique. La nécessité de leur réciprocité », *Tétralogiques 11, Souffrance et discours*, Rennes, Les P.U.R., p. 173-190.

ENGLER Rudolph, 1968-1974, Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, édition critique, 2 tomes, Wiesbaden, Harrassowitz.

ERNOUT Alfred & MEILLET Antoine, 1932, *dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, Klincksieck. https://archive.org/details/DictionnaireEtymologiqueDeLaLangueLatine

ESCHYLE, *Agamemnon*, vers 458 av. J-C. Texte établi par Paul Mazon*,* Les Belles Lettres, 1920.

EUCLIDE, *Éléments*, vers 300 av. J-C. http://euclides.fr/bibliotheque/euclide/elements/livre_1

FLAUX Nelly, 2000, « Nouvelles remarques sur l'antonomase », Lexi*que n°15, Les noms propres : nature et détermination*, Presses Universitaires du Septentrion, p.117-144.

FONTANIER Pierre, 1821, *Manuel classique pour l'étude des tropes, ou Elémens de la science du sens des mots.*

FREGE Gottlob (1892) « Über Sinn und Bedeutung », *Zeitschrift für Philosophie und philosophische Kritik,* 100, p. 22-50. Traduction Claude Imbert « Sens et dénotation », in *Écrits logiques et philosophiques* (pp. 102-126), Paris, Seuil, 1971.

FREUD Sigmund, 1905 *L'interprétation des rêves*.
– 1916, *Introduction à la psychanalyse.* Petite Bibliothèque Payot.
– 1923 *Metapsychologie, « Das ich und das Es »,* Œuvres complètes XVI.
– 1925 *« Die Verneinung ».*

FURETIERE Antoine, 1690, *Dictionnaire universel*, *contenant généralement tous les mots françois, tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts*.

https://books.google.fr/books/about/Dictionnaire_universel_contenant_g%C3%A9n%C3%A9r.html?id=4FU_AAAAcAAJ&hl=fr

GABORIEAU Patrice et BEAUD Laurence, 2016, « L'arbre qui cache la forêt. De l'origine du langage à la spécificité de l'humain », *Tétralogiques n°21 Existe-t-il un seuil de l'humain ?,* p.135-169. Numéro téléchargeable sur http://www.ressources.univ-rennes2.fr/ciaphs/tetralogiques/

GAFFIOT Félix, 1934, *Dictionnaire Latin-Français*.

GAGNEPAIN Jean, *Séminaires* non publiés. Transcriptions de Pierre Juban (PJ), ou de divers transcripteurs.
- *Séminaires* du 13 et du 20 février 1975 « *syntaxe* ».
– *Séminaire* du 6 mars 1975 « *sens et intelligibilité* ».

- *Séminaire* du 13 mars 1975 « *sens et intelligibilité* ».
– *Séminaire* du 27 novembre 1975 « *sens et intelligibilité* ».
- *Séminaire* du 4 décembre 1975, « *Les principes d'organisation et le corpus* ».
– *Séminaire* du 8 janvier 1976 « *sémantique* ».
– *Séminaire* du 4 novembre 1976 « *Le sens* ».
– *Séminaire* du 18 novembre 1976 « *Le sens* ».
- *Séminaire* du 5 mai 1977 « *Les limites de la connaissance* ».
– *Séminaires* 1984-85 « *Le premier homme* ». PJ.
– *Séminaires 1986-87 « Les quatre vérités » :*
Séminaire du 20 novembre 1986 « *Les quatre vérités II* ». PJ
Séminaire du 15 janvier 1987 « *La preuve par neuf* ». PJ
Séminaire du 7 mai 1987, « *La fin du cogito* ». PJ
Séminaire du 21 mai 1987, « *La fin du cogito* ». PJ
– *Séminaire* du 18 décembre 1987.

GAGNEPAIN Jean, 1985, « Clinique du délire, clinique de la fabulation », *La psychiatrie française*.

GAGNEPAIN Jean, 1981, *Du Vouloir Dire I. Du Signe. De l'Outil,* Bruxelles, De Boeck. Édition numérique 2016 sur https://www.institut-jean-gagnepain.fr/

GAGNEPAIN Jean, 1991, *Du Vouloir Dire II. De la personne. De la norme,* Bruxelles, De Boeck. Édition numérique 2016 sur https://www.institut-jean-gagnepain.fr/

GAGNEPAIN Jean, 1994, *Mes Parlements*, Bruxelles De Boeck. Édition numérique 2016 sur https://www.institut-jean-gagnepain.fr/

GAGNEPAIN Jean, 1995, *Du Vouloir Dire III. Guérir l'homme, Former l'homme, Sauver l'Homme*. Bruxelles, De Boeck. Édition numérique 2016 sur https://www.institut-jean-gagnepain.fr/

GAGNEPAIN Jean, 2005, *Raison de plus, raison de moins. Propos de médecine et de théologie*, Paris, Éditions du Cerf.

GAGNEPAIN Jean, 2010 *Huit leçons d'introduction à la théorie de la médiation*. Nouvelle édition numérique sur https://www.institut-jean-gagnepain.fr/

GEOFFROY Paul-Émile, 2015 *« Le cercle et l'amplificateur. Herméneutique et signification »,* Conférence au Centre Pompidou. http://www.iri.centrepompidou.fr/wp-content/uploads/2015/06/Paul-Emile-Geoffroy-Le-cercle-herme%CC%81neutique-comme-amplificateur.pdf

GILLIÉRON Jules, 1918*, Généalogie des mots qui désignent l'abeille*. http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k209268k

GODEL Robert, 1957, *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure*, Genève, Droz.

GRAMMONT Maurice, 1901, « Onomatopées et mots expressifs ». *Revue des langues romanes* 44 (5e série, t. 4), p.97–158.
– 1933, *Traité de phonétique*, Paris, Delagrave.

GUELPA Patrick, 1997, *Introduction à l'analyse linguistique*, Paris, Armand Colin.

GUILLAUME, Gustave (1957), *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1956-1957, Systèmes linguistiques et successivité historique des systèmes II*, publiées sous la direction de R. Valin, W. Hirtle et A. Joly, Québec, Presses de l'Université Laval, et Lille, Presses Universitaires de Lille, 1982.

GUIRAUD Pierre, 1982, *Dictionnaire des étymologies obscures*, Paris, Payot.

GUYARD Hubert, 1987, *Le concept d'explication en aphasiologie*, Thèse de Doctorat d'État, Université de Rennes 2 Haute-Bretagne, 2 tomes.
– 2009, *La plainte douloureuse*, Rennes, Presses Universitaire de Rennes.

GUYARD Hubert et URIEN Jean-Yves (2006) : « Des troubles du langage à la pluralité des raisons », in *Le Débat,* mai-juin 2006, Paris, Gallimard.

HARRIS Zellig, 1951. *Methods in Structural Linguistics*.

HEIDEGGER Martin, 1928. *Metaphysische Anfangsgründe der Logik.*

HERRMANN Mickael, 2006, « La propriété de la proposition », *Tétralogiques 17, Description et Explication dans les sciences humaines,* Rennes, Les P.U.R.

HJELMSLEV Louis, 1928, *Principes de grammaire générale*, Copenhague, Bianco Lunos Bogtrykkeri, p.88.
– 1943, *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Minuit 1971.
– 1971, « Langue et parole » in *Essais linguistiques*, Les Éditions de minuit, p.94.
– 1973 « Accent, intonation, quantité », in *Essais linguistiques II*, Les Éditions de minuit, p. 184-185.

HOCKETT Charles Francis, 1958. *A Course in Modern Linguistics*. The Macmillan Company: New York.

HOMÈRE *L'Iliade*. Texte grec sur :
http://iliadeodyssee.texte.free.fr/aatexte/grecancien/accueilgrecanien/iliadlgrecanc.htm

HUMBOLDT Wilhem (von)*, Introduction à l'œuvre sur le kavi, et autres essais,* tr. P. Caussat, Le Seuil, 1974.

HUSSERL Edmund *Logische Untersuchungen* (*Recherches logiques*)*,* 1900-1901 3 tomes, Trad. par Hubert Élie, Lothar Kelkel & René Schérer, Paris, PUF, 1961-1963.

IONESCO Eugène, 1951, *La leçon*. Paris, Gallimard.

JACKSON John Hughlings*,* 1958, *Selected writings of John Hughlings Jackson,* Basic Books, New York.

JAKOBSON Roman, 1963, *Essais de linguistique générale*, Paris, Éd. de Minuit.

JAKOBSON Roman et HALLE Morris, 1956, *Fundamentals of language*, La Haye, Mouton.

JANET Pierre, 1889, L'automatisme psychologique, Flammarion.

JESPERSEN Otto, 1937 *La syntaxe analytique*, trad. Fr 1971, Paris, É de minuit.

JONGEN René, 1994, *Quand dire c'est dire*, Bruxelles, De Book.

KANT Emmanuel, 1781, *Critique de la raison pure*, traduction Barni, revue par Archambault.
– 1800, *Logique.* Vrin, Bibliothèque des livres philosophiques Poche.

LAISIS Jacques, 1991, *Apport méthodologique de la linguistique structurale à la clinique (neuro-logique et psychiatrique).* Thèse de doctorat d'État, Rennes 2 (non publiée).
– 1994, « Quels " Discours de la méthode " pour les sciences humaines ? », in *Anthropo-logiques 6*, Louvain-la-Neuve, Peeters, p. 5-13.

– 1996, *Introduction à la sociolinguistique et à l'axiolinguistique*, (Cours pour l'Enseignement à distance, Rennes 2). Téléchargeable sur le site http://www.rennes-mediation.fr./bmedia/

LAMOTTE Jean-Luc, 2001, *Introduction à la théorie de la médiation*, Bruxelles, De Boeck.
– 2009, site http://www.theorie-mediation.net/propos/equite/.

LE GAC Christine, 2013, Langage et cerveau. *Contribution de la démarche d'observation clinique à l'élaboration d'un modèle explicatif des phénomènes langagiers*. Thèse de doctorat, Université de Namur. Téléchargeable sur https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/fr/object/boreal%3A135373

LEIRIS Michel, 1948-1976, *La règle du jeu*, (autobiographie), 4 tomes : « Biffures, fourbis, fibrilles, frêle bruit ».

LEMARECHAL Alain, 1997, *Zéro(s),* PUF.

LEROI-GOURHAN André, 1964, *Le Geste et la Parole*, 1. : Technique et langage, Paris Albin Michel.

LHOMOND (Abbé) *Éléments de la grammaire Latine,* Paris, 1779.

LUCRÈCE *De rerum natura*. Texte latin et traduction par Henri Clouard sur http://agoraclass.fltr.ucl.ac.be/concordances/lucrece_dnc_I/texte.htm

MACLEISH Archibald, 1926, *Ars poetica*.

MAHMOUDIAN Morteza 1982 *La Linguistique,* Paris, Seghers.

MARTINET André, 1960, *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin.

MARTINET Jeanne, 1979, « Zéro, c'est "rien" », *in* Morteza Mahmoudian (éd.), *Linguistique fonctionnelle. Débats et perspectives,* Paris, PUF, p. 175-180.

MARTY Anton, 1908, *Untersuchungen zur Grundlegung der allgemeinen Grammatik und Sprachphilosophie,* Halle.

MARX Karl, 1857 *Introduction à la critique de l'économie politique*.

MEILLET Antoine, 1920, « Les noms du feu et de l'eau et la question du genre », *Mémoires de la Société de Linguistique*, n°22.

MEL'ČUK Igor A., 1997, *Vers une linguistique Sens-Texte*. Leçon inaugurale au Collège de France. Ou https://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9orie_Sens-Texte

MERLEAU-PONTY Maurice, 1945, *La phénoménologie de la perception,* Paris, Gallimard.

MILNER Jean-Claude, 1989, *Introduction à une science du langage,* Paris, Le Seuil.

MONTAGUE, 1970 « Universal grammar », *Theoria* n°36, p.373-398.

MUSIL Robert, 1930-1932, *Der Mann ohne Eigenschaften*, trad. *L'homme sans qualités*, 2 tomes, Points Le Seuil 1954.

NORMAND Claudine, 1995, « La coupure saussurienne », in LINX 7, *Saussure aujourd'hui*.

NYEMB Irénée-Gilles, 1982, *Analyse syntaxique du Baasa*, Mémoire de maîtrise de Sciences du langage, Université de Rennes II (non publiée).

OCKHAM Guillaume (d'), 1319, *Quaestiones et decisiones in quatuor libros Sententiarum cum centilogio theologico*, livre II.

OGDEN Charles Kay & RICHARDS Ivor Armstrong, 1923, *The meaning of meaning*, University of Cambridge.

PASCAL Blaise, *Pensées*. 1ère publication 1669. http://www.bribes.org/trismegiste/pastable.htm et http://www.penseesdepascal.fr/

PAUL Herman, 1886, *Prinzipien der Sprachgeschichte*.

PLATON, le *Théétète.* Le *Cratyle*. *Protagoras* Édition numérique bilingue :
http://remacle.org/bloodwolf/philosophes/platon/cousin/theetete2.htm
http://remacle.org/bloodwolf/philosophes/platon/cousin/cratyle.htm
http://remacle.org/bloodwolf/philosophes/platon/cousin/protagorasgrec.htm

POPPER Karl, 1935, *Logik der Forschung*, Vienne, Julius Springer Verlag. Trad. Fr. 1973 *Logique de la découverte scientifique*, Paris, Payot.

POTTIER Bernard, 1974, *linguistique générale*, Paris, Klincksieck.

PRIETO Luis-Jorge, 1966 *Messages et signaux* PUF ; 1975, *Études de linguistique et de sémiologie générales*, Droz.

QUENTEL Jean-Claude, 2007, *Les fondements des sciences humaines*, Éditions Érès.

QUINTILIEN, circa 95, *De institutione oratoria, L'Institution oratoire*. Édition (abrégée par Jean Racine) de Ch. Fierville, 1980, Paris, Firmin-Didot, p. 103-104, édition numérique sur : http://www.archive.org/stream/deinstitutioneo00quin#page/n9/mode/2up

RACAN (Honorat de Bueil, dit Marquis de Racan)*, Vie de François de Malherbe*.

RASTIER François, 1974 *Essais de sémiotique discursive*, Tours : Mame.
- 1987, *Sémantique interprétative*, Paris, PUF.

REY Alain, 1977, *Le Lexique : images et modèles*, Paris, Armand Colin.
– 1992, *Dictionnaire historique de la langue française,* SNL Le Robert.

REY-DEBOVE Josette, 1978, *Le métalangage*. Paris, Le Robert.

RICOEUR Paul, 1975, *La métaphore vive*, Paris, Seuil.

RICO Christophe, 2005, « Le signe, "domaine fermé". Saussure et le *Cours de linguistique générale*, cent ans après », in *Poétique*, n°144, p.387-411

RUWET Nicolas, 1967, *Introduction à la grammaire générative*, Paris, Plon.

SABOURAUD Olivier, 1995, *Le langage et ses maux*, Paris, Odile Jacob.

SABOURAUD Olivier, SANQUER Ed. et GAGNEPAIN Jean, « Réflexions sur la schizophasie. Essai d'analyse linguistique d'une observation » in *Congrès de psychiatrie et de neurologie de langue française*, Grenoble, septembre 1966, Paris, Masson, p.210-219.

SAUSSURE Ferdinand (de), 1916, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot. Édition de Charles Bally, Albert Sechehaye, et Albert Riedlinger. Compilation de cours professés en 1906-7, 1908-9, 1910-11.
– Notes (publiées par Rudolph Engler, *édition critique du Cours*).

SHANNON Claude Elwood et WEAVER Warren, 1949, *The mathematical Theory of communication*, University of Illinois, Urbana III.

SCHOTTE Jean-Claude, 1997, *La raison éclatée*, Bruxelles DeBoeck Université.

SIBONY Daniel, 1992, *Les trois monothéismes*, Paris, Le Seuil.

SPINOZA, 1677 *Éthique* (« *démontrée suivant l'ordre des géomètres* »), trad. Bernard Pautrat, 1988-1990. Points Seuil.

TESNIÈRE Lucien, 1959, *Éléments de syntaxe structurale*, éd. posthume. Paris, Klincksieck.

THOMAS D'AQUIN, 1er livre de *Commentaire sur les sentences*.
- *Quæstiones disputatæ de veritate*, (Paris, 1256-59) http://dhspriory.org/thomas/QDdeVer1.htm

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, livre II 4-5-(5). http://bcs.fltr.ucl.ac.be/LIV/II.html#II-2

TREPOS Pierre, 1954, « Les saints bretons dans la toponymie », *Annales de Bretagne*, vol.61.
– 1956, *Le pluriel Breton*, Annales de Bretagne.

TRIER Jost, 1931, *Deutsche Wortschatz in Sinnbezirk des Verstandes*, Heildelberg.

TROUBETZKOY Nicolaï-S., 1949, *Principes de phonologie*, trad. par J. Cantineau, Paris, Klincksieck.

ULLMANN Stephen, 1952, *Précis de sémantique française*, Berne, A. Francke.

URIEN Jean-Yves, 1982, *Le schème syntaxique et sa marque.* Thèse pour le doctorat d'État, Édité par l'A.N.R.T. Lille III.
- 1989, *La trame d'une langue – le breton*, Lesneven, Mouladurioù Hor Yezh.
- 1990, « Fonction appellative et prédicative de l'auxiliarité verbale en breton », in *L'auxiliaire en question, Travaux linguistiques du Cerlico*, vol.2, Rennes, Les PUR, p.67-94.
- 1992, « Le démonstratif dans la syntaxe du nom », p. 118-122, in *Klask n°2*, Rennes, Les PUR, p.105-129.
- 1999, « Le critère du grammatical », in *Langage, clinique, épistémologie*, 1999, Jean Giot et Jean-Claude Schotte (Éds), De Boeck, p. 29-71.

VENDRYES Joseph, 1921, *Le Langage, introduction linguistique à l'histoire*, La renaissance du livre.

VIENNE Gérard., 1989, *Le Peuple singe*, (film). VIENNE Gérard et COLLET Jean-Yves, 1989, *Le Peuple singe,* Paris, Hatier.

WARTBURG Walther (von), 1922-1967 *Französisches etymologisches Wörterbuch* . Trad. WARTBURG Walther (von) et BLOCH Oscar (dir.), *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, PUF, coll. « Quadrige. Dicos poche ».

WILMET Marc, 2003, *Grammaire critique du français,* 3e éd., Bruxelles, Duculot.

WIERZBICKA Anna, 1993, « La quête des primitifs sémantiques : 1965-1992 », *Langue française*, 98, pp. 9-23.
– 2001 *What Did Jesus Mean? Explaining the Sermon on the Mount and the Parables in simple and universal human concepts* (2001) New York, Oxford University Press.
– 2006 « Sens et grammaire universelle. Théorie et constats empiriques », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n°59, p. 151-172.

YAGUELLO Marina, 1981, *Alice au pays du langage*, Paris, Le Seuil.

* * *